BYZANTION

BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

TOME II (1925)

LIBRARY
WESTERN ILLINOIS
UNIVERSITY
MACOMB, ILLINOIS

PUBLIÉ PAR
PAUL GRAINDOR ET HENRI GRÉGOIRE

Reprinted with the permission of the original publishers
KRAUS REPRINT LTD.
Vaduz
1964

Printed in Germany
Lessing-Druckerei Wiesbaden

Notes sur l'histoire des Études byzantines en Russie.

I

Dans l'histoire des études byzantines en Russie, si l'on s'en tient au siècle dernier, il est facile de distinguer deux périodes correspondant à un progrès déterminé, à une évolution appréciable, se manifestant surtout par la quantité et la qualité des sujets traités. D'abord, nous avons en vue l'apparition, après l'année 1870, dans les différentes villes universitaires, de spécialistes qui, non seulement, par leurs propres travaux, ont contribué à donner à la byzantinologie une véritable importance sociale, en lui gagnant les sympathies du grand public, mais encore ont attiré vers elle leurs disciples, dont beaucoup, sous leur direction, se sont préparés à des travaux originaux.

En second lieu, et par une conséquence logique du premier fait, à partir de 1890 environ, se marque une tendance à l'unification des études byzantines, dans lesquelles on s'efforce d'introduire de la méthode, de l'organisation, en vue d'atteindre certains objectifs répondant aux intérêts spéciaux de la science russe. Ce but pouvait être atteint soit par la fondation d'une société byzantine, soit par la création d'une revue spécialement consacrée aux études byzantines, à condition que la critique exercée dans cette revue ne décourageât pas, par une rigueur excessive, les bonnes volontés, mais éclairât avec bienveillance les écrivains sur leurs erreurs et contribuât sans terrorisme aux progrès de la science. Telles étaient les

deux questions essentielles à résoudre pour la byzantinologie russe ; dans ce qui suit, nous nous efforcerons d'en suivre l'évolution en évitant l'écueil des statistiques stériles et des sèches énumérations.

En ce qui concerne la première période (années 1870 et suivantes), par laquelle nous commencerons le présent rapport, il faut signaler l'apparition de thèmes nouveaux qui, en assez grand nombre, occupent à cette époque les byzantinistes ; quant à la deuxième période, notre tâche, en ce qui la concerne, se complique non seulement par le fait de l'allure quelque peu hésitante dont progressent les travaux et les tendances (création d'une Société Byzantine et d'une revue), mais encore par cette circonstance que, au début de la dernière décade du siècle, naquirent deux organes de la byzantinologie. Le lecteur reconnaîtra que ce phénomène ne peut être appelé normal, car il s'agissait précisément d'unir et de concentrer les forces, et non point de les disperser. Il est indispensable d'expliquer cette circonstance en quelque sorte historiquement, c'est-à-dire d'éclaircir ses origines. C'est ici que se place la question de la fondation à Constantinople de l'Institut archéologique russe, dont la tâche se relie étroitement aux études byzantines.

A partir de l'année 1890, outre Pétersbourg, où, sous la direction de l'académicien Vasiljevskij et grâce à l'hospitalité du Journal du Ministère de l'Instruction publique, se forma un noyau de jeune byzantinistes, on commence à s'intéresser à Byzance dans les milieux érudits de l' « Université de la Nouvelle Russie », à Odessa. Très curieux est ce courant qui se manifeste dès 1888 à Odessa. Il aboutit à la fondation, sous les auspices de l'Université, de la Société historico-philologique. Au sein de cette société naquit, au début de 1891, l'idée d'y créer une section byzantine, laquelle est restée active jusqu'en ces tout derniers temps. Comme on peut le

voir par la brochure imprimée à Odessa dans l'année 1905 : « *Le XVe anniversaire de la Société historico-philologique* (en russe, p. 18), les chefs du mouvement étaient les professeurs Uspenskij, Kirpičnikov, Korš, Kočubinskij, Krasnoseljcev et Leontovič. De 1891 à 1899 parurent trois tomes de l'annuaire (*Lětopisj*) de la Société historico-philologique, section byzantine. Cette section fut ensuite fondue avec la section slave.

Indépendamment de tout le reste, il faut, dans l'histoire de la byzantinologie, souligner le fait que la première organisation de nos études s'est faite à Odessa et que la première revue byzantine a vu le jour dans cette ville. Derrière ces faits patents s'en dissimulent beaucoup d'autres moins connus, dont le récit ferait pénétrer le lecteur dans l'intimité même du mouvement scientifique russe, ce mouvement scientifique où chaque pas en avant coûtait tant d'efforts et même de combats, où, à chaque instant, on rencontrait des résistances inattendues. Mais ce n'est pas ici l'endroit de narrer en détail les efforts souvent déçus que l'on a faits pour fonder la *Société byzantine*, dont l'idée même ne trouva ni sympathie ni appui parmi les byzantinistes de Pétersbourg ; nous ne rappellerons pas davantage la correspondance administrative destinée à convaincre « qui de droit » de la nécessité d'encourager les études byzantines et de subventionner un organe destiné à des études, si même il paraissait prématuré de fonder une telle revue à Pétersbourg. Ce côté de la question, bien qu'il ne soit pas sans intérêt historique, réclamerait un développement qui nous écarterait du sujet principal.

CHAPITRE I.

Les travaux des savants

Le dernier quart du siècle passé, en ce qui concerne le byzantinisme russe, est remarquable entre tous par le nom

de V. G. Vasiljevskij. Ses écrits produisirent à l'époque de leur apparition une impression profonde dans le monde des historiens. Je ne puis oublier quelle émotion me causa son premier travail relatif à Byzance. C'était un article paru dans le *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, livraisons de novembre et de décembre, sous le titre *Byzance et les Petchénègues*, qui fonda sa réputation, et non point seulement à Pétersbourg. Pour la caractéristique générale de Vasiljevskij, nous nous servirons d'une page de sa nécrologie imprimée dans le dit *Journal du Ministère*. (1)

« Personne encore, chez nous, ne s'est occupé d'une manière si approfondie et avec tant de succès de sujets byzantins ; personne, dans cette tâche qui consiste à démontrer la dépendance de l'histoire et de la littérature russes par rapport à l'histoire de la littérature byzantine, n'est arrivé à des résultats si positifs, si décisifs par leur réalité évidente. C'est à Vasiljevskij en première ligne qu'appartient l'honneur d'avoir levé le voile de mystère qui couvrait Byzance et d'avoir mis Byzance en quelque sorte à la portée d'un lecteur de culture moyenne. Il a touché aux sujets les plus fascinants, à ceux par lesquels le byzantinisme se rattache à notre histoire nationale ; il a fait peu à peu entrer le byzantinisme dans le cercle de nos préoccupations familières ; il a intéressé à Byzance le monde entier des lettrés. Toutefois, parti de la conviction que nous ne sommes pas sortis, en ce qui concerne Byzance, de la période en quelque sorte préparatoire où il s'agit surtout de recueillir et de classer les matériaux, il n'a jamais abordé de vastes sujets ni risqué de synthèses, bien que, à l'occasion de monuments isolés, il fut capable d'écrire des mémoires étendus touchant largement et profondément à divers aspects de la vie de cette époque. Le trait particulier de son investigation scientifique, c'est la reconstitution intuitive de tout le cadre

(1) 1899, 325e partie, p. 340.

historique où se place le monument étudié par lui et la pénétration de la psychologie de la Société, ainsi que des facteurs historiques et des écrivains. Il lui fallait, pour cela, une grande familiarité avec toute la littérature byzantine ainsi qu'avec toutes les disciplines auxiliaires de l'histoire, et un grand amour de son sujet. Pour la première fois, les études byzantines en Russie trouvaient en Vasiljevskij un représentant capable de leur imprimer une impulsion sérieuse et d'assurer leur progrès futur, ainsi que d'attirer sur elles l'attention de ses élèves. Ce sera le devoir des établissements que Vasiljevskij a rehaussés de sa gloire scientifique et de son autorité, de faire fructifier la semence répandue par lui et d'entretenir ce foyer scientifique qu'il a créé en Russie. Il faut qu'il naisse de ses efforts une véritable école historique inspirée de l'esprit de Vasiljevskij. »

Le lecteur voit qu'il y a vingt-cinq ans, nous avions quelque raison de fonder de grandes espérances sur la tradition de Vasiljevskij et sur sa future école. Aujourd'hui, il apparaît que cette tradition est bien faible, à moins que nous ne soyons point capables de la reconnaître. Et cela est d'autant plus extraordinaire que, pour répandre le goût des études byzantines, Vasiljevskij, de son vivant, disposait de ressources uniques, sans parler même de son talent. C'est ainsi qu'il était rédacteur de la Revue académique « Vizantijskij Vremennik », en outre, il dirigeait le *Journal du Ministère de l'Instruction publique* où, de 1870 à 1890, des articles sur des sujets byzantins paraissaient presqu'à chaque numéro. De plus, en qualité de professeur à l'Université de Pétersbourg, occupant la chaire d'histoire médiévale, il faisait des cours sur l'histoire byzantine, avec grand succès, devant un nombreux auditoire parmi lequel il pouvait trouver des élèves d'élite susceptibles de s'intéresser à sa spécialité. En un mot, je ne connais personne ni avant Vasiljevskij, ni après lui, qui

disposât de moyens pareils pour populariser sa science. Et, néanmoins, je le répète, la réalité d'aujourd'hui est loin de justifier nos espérances exprimées en 1898-1899. Quelle est la cause de cet échec relatif ? Nous ne voulons pas à présent la rechercher. Nous tenterons de caractériser ses propres travaux relatifs à Byzance, et spécialement, ayant en vue l'indubitable influence qu'il a exercée de son vivant, nous noterons les principaux sujets qui l'ont intéressé personnellement et qu'il ne pouvait pas ne pas recommander à ses auditeurs et à ses lecteurs. De la sorte, nous espérons caractériser les thèmes familiers et les tâches propres du byzantinisme russe qui, à notre avis du moins, auraient dû former l'objet des travaux des byzantinistes russes au début du XXe siècle, c'est-à-dire après la mort de Vasiljevskij.

Vasiljevskij, dans le byzantinisme, s'était réservé cette discipline spéciale qu'on peut appeler russo-byzantine, c'est-à-dire celle qui, directement ou indirectement, touche aux anciennes relations de la Russie primitive et de Byzance. C'est par ce genre d'investigations qu'il est connu de la majorité de ses lecteurs. Mais il ne faut pas oublier que l'objet principal de ses recherches était l'histoire proprement byzantine, les monuments byzantins encore mal étudiés. A son avis, il était prématuré d'aborder l'histoire générale de Byzance ; il se vouait entièrement à la tâche de recueillir, de publier des matériaux nouveaux ou d'expliquer des matériaux déjà publiés, mais insuffisamment analysés ou commentés. Pour plus de clarté, nous classons par catégories la série de ses recherches en faisant abstraction du critère chronologique ou statistique.

Voici d'abord une série d'articles relatifs à l'histoire générale. Nous plaçons ici ceux qui nous montrent Byzance dans ses relations avec l'histoire universelle.

En premier lieu (chronologiquement et par ordre d'intérêt) viennent les articles sur *Byzance et les Petchénègues* publiés

dans le *Journal du Ministère* (novembre-décembre 1872), qui jettent une lumière nouvelle sur l'histoire de la première Croisade. Vasiljevskij, non seulement posait une question capitale de l'histoire générale, mais la résolvait à l'aide de sources nouvelles, connues, si l'on veut, mais restées dans l'ombre jusqu'à cette époque.

Dans la controverse savante qui s'engagea, à l'occasion de ce mémoire entre Vasiljevskij et le comte Riant, la principale autorité dans ce domaine, la victoire resta au savant russe. A côté du mémoire sur les Petchénègues se rangent les articles intitulés *Sur l'histoire de Byzance,* insérés dans le *Recueil Slave* (Slavjanskij Sbornik) et qui posèrent à leur tour la question de la deuxième Croisade dans ses rapports avec l'alliance des empires occidental et byzantin contre le Pape et les Normands de Sicile.

Vasiljevskij s'acquit une gloire impérissable dans l'étude des thèmes russo-byzantins, c'est-à-dire de ceux par lesquels se marquent les rapports directs ou indirects de l'histoire byzantine et de l'histoire russe. La majorité des travaux qui rentrent sous cette rubrique a été publiée par l'auteur lui-même sous le titre *Fragments russo-byzantins et études russo-byzantines* (1893). Ces brillants essais éclairent et animent le sujet toujours nouveau, toujours fascinant pour les historiens russes, des premiers siècles de notre histoire. Il n'y a rien d'étonnant à ce que la majorité des byzantinistes russes participent au progrès de la science russe, préoccupée d'éclairer les premières pages de l'histoire de Russie.

La haute autorité dont Vasiljevskij jouissait pendant tout le dernier quart du XIXe siècle, son érudition vaste et profonde à la fois, la finesse de son don d'observation à l'égard des anciens textes, lui assuraient dans ce domaine une place glorieuse que personne n'avait occupée avant lui.

Je renvoie pour les détails à la nécrologie que je lui ai

consacrée (1). Mais nous ne pouvons passer sous silence les questions litigieuses qui ont provoqué une polémique passionnée.

Au premier rang de ces questions est celle des origines de l'État russe et de l'interprétation de la chronique de Nestor pour l'année 862. Vasiljevskij intervient dans cette controverse en 1875 par les remarquables articles *La* družina *varjago-russe à Constantinople* et *Vies de Georges d'Amastris et d'Etienne de Surož.*

Ayant touché cette question brûlante et ayant fait des observations tout à fait neuves sur les termes de *Varjagi* (Varangues, Varègues) et *Russes*, il ne pouvait laisser de côté le problème connexe du baptême de saint Vladimir, qu'il étudia dans l'article *Pour l'histoire des années* 976 *à* 986, dans le *Journal du Ministère de l'Instruction publique* de 1876. Il fit des observations également intéressantes et ingénieuses sur l'histoire des expéditions de Svjatoslav en Bulgarie, se servant surtout des *Mémoires du Toparque Goth.*

De l'ancienne histoire russe, la transition est facile et naturelle à l'histoire des Slaves du Sud. Citons ici une série de brillants mémoires comme : *Sur le prétendu slavisme des Huns et des Bulgares* ; *La restauration du patriarchat bulgare*, etc.

Les sujets spécialement byzantins constituent néanmoins la partie essentielle des travaux de Vasiljevskij. Une bonne moitié de sa production se rapporte à Byzance. C'est le cas d'une série de longs mémoires publiés dans le *Journal du Ministère de l'Instruction publique* en 1879 : *Matériaux pour l'histoire de l'Empire byzantin.*

L'idée fondamentale de ces articles est l'absorption graduelle de la petite propriété foncière par la grande ; un attrait particulier leur est donné par l'étude comparative des phénomènes sociaux et économiques du même ordre que présente l'histoire d'Occident sous les Carolingiens, question qui, dans ces der-

(1) *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, octobre 1899, pp. 391 sqq.

niers temps, a pris une tournure nouvelle. Parmi les études de cette catégorie, il faut particulièrement signaler celles qui sont consacrées aux actes des monastères édités par Miklosič et Müller (*Acta patriarchatus Constantinopolitani*) et aux actes de l'Athos. Ici l'on essaie d'expliquer les termes ζευγάρι et μόδιον, et, pour la première fois, l'on tente d'établir scientifiquement l'identité de la terminologie fiscale dans les sources grecques et slavonnes. Grâce à une étude attentive d'une masse énorme de matériaux, Vasiljevskij parut à la hauteur de sa tâche, tâche devant laquelle avait reculé Zachariae von Lingenthal lui-même, et qui consistait à comprendre une terminologie financière assez compliquée, ainsi que le système fiscal byzantin. Non loin de ces travaux se placent les deux études *Sur la législation des Iconomaques* et *Sur le manuscrit synodal de l'* Ἐκλογή.

La question du Métaphraste l'occupa longtemps ; il l'aborda pour la première fois en 1880, y revint en 1895 (*Vizantijskij Vremennik*), puis en 1897 dans le *Journal du Ministère de l'Instruction publique* de juin.

A la même catégorie de sujets proprement byzantins se rattache le mémoire : *Conseils et mémoires d'un seigneur byzantin du XIe siècle.*

Enfin, nous dirons quelques mots de ses travaux sur les *Vies de Saints.* C'est ici le domaine le plus familier au talent de Vasiljevsky, et il y revient sans cesse avec une véritable prédilection. L'hagiographie est un instrument scientifique dont il connaît merveilleusement le maniement. Les *Vies*, dit-il, doivent avoir une grande importance, surtout comme sources historiques ; on sait depuis longtemps quels riches et précieux matériaux elles contiennent, et comment leurs renseignements peuvent compléter, au moyen de détails vivants, les maigres chroniques médiévales, spécialement les chroniques byzantines. A propos de l'insuffisante attention

que l'on accordait chez nous à l'étude et à la publication de *Vies* inédites, il adressait parfois d'amers reproches à des institutions comme l'*Académie des Sciences* et les *Académies ecclésiastiques* (*Journal du Ministère de l'Instruction publique*, novembre 1886). Les vies de Georges d'Amastris, d'Etienne de Sourog, de Jean le Goth et d'Etienne le Nouveau furent étudiées par lui non point uniquement en vue d'éclairer l'histoire de la Russie antique ; il voulait étudier en détail, et comparativement, les autres monuments de l'espèce qui concernaient la période iconomaque. Le vaste mémoire intitulé *Voyage de l'Apôtre André au pays des Myrmidons*, cherche à établir l'origine et la formation de la légende du voyage de saint André en Scythie.

Notons la belle étude sur l'histoire de la géographie de la Palestine : *La Relation d'Epiphane sur Jérusalem et les lieux (saints) qui s'y trouvent*, qui l'amène à adresser le reproche suivant à ses compatriotes : « Souhaitons que la honte et la confusion que nous avons éprouvées, au cours de ces travaux, pour la littérature érudite et théologique de la Russie, fassent bientôt place à d'autres sentiments. L'ancienne littérature russe a eu un Daniel Palomnik, mais actuellement nous n'avons rien qui puisse se comparer même de loin aux travaux de Tobler... et autres... ».

Le dernier quart de siècle a vu s'animer les études byzantines, en partie sous l'influence indirecte de Vasiljevskij, en partie parallèlement à lui.

Presque en même temps que Vasiljevskij, Féodor Uspenskij fait ses débuts dans la byzantinologie. Il n'existe pas, entre ces deux savants, une relation directe de filiation scientifique. Uspenskij, étudiant de quatrième année, suivit quelque temps les cours du *dozent* Vasiljevskij, lequel venait à peine d'être nommé professeur. Si Uspenskij put rester à l'Université et

diriger son effort scientifique vers le Slavisme et Byzance, il le doit à la protection et aux conseils des professeurs V. J. Lamanskij, K. N. Bestužev-Rjumin et autres. En général, à la Faculté philologique de Pétrograd, à partir de l'année 1870, des sympathies très vives commencèrent à se manifester en faveur de Byzance, pour le Slavisme et par le Slavisme.

Le premier travail relatif à un sujet byzantin fut sa dissertation pour l'obtention du grade de maître, dissertation dont le sujet lui fut indiqué en 1872 et qu'il publia deux ans après. Ce travail portait le titre : *L'écrivain byzantin Nicétas Acominate de Chonae*, Saint-Pétersbourg, 1874. A partir de ce moment, il ne cessa plus jamais de cultiver la spécialité qu'il avait choisie. Sa carrière a duré plus de cinquante ans ; elle fut riche en circonstances diverses. Sans entreprendre d'apprécier ce travail d'un demi-siècle, je ne puis pas ne pas éprouver quelque émotion en présence de la tâche, assumée par moi-même : m'assigner ma propre place dans la byzantinologie russe. Mais cette tâche est inéluctable, il serait pusillanime de chercher à l'éviter...

Essayons d'analyser les mémoires et les articles de Féodor Uspenskij en les rangeant par catégories.

Au nombre de ses articles, il y en a qui, provoqués par des occasions fortuites, et non par le progrès logique, méthodique, de ses investigations, n'ont pas été soumis à une revision ; et d'autres, que l'auteur n'a jamais cessé de reprendre et de reviser. Ce sont ces derniers qui, naturellement, ont la plus grande importance. Et c'est en conséquence sur eux que nous insisterons le plus.

D'abord vient la question de la propriété foncière byzantine et de la classe paysanne, question qu'il aborde vers 1870, et qui l'amène à étudier divers problèmes d'histoire spéciale, d'histoire interne, économique, administrative, militaire, et les relations entre les classes sociales à Byzance.

C'est la série de publications qui s'ouvre par les articles sur *L'histoire de la propriété paysanne à Byzance* (*Journal du Ministère*, janvier et février 1883), qui se continue par une série de publications, et qui aboutit à l'ouvrage d'ensemble, *L'histoire de Byzance* (t. I, 1913). Nous indiquerons, entre autres, 1. *L'importance de la* Πρόνοια *byzantine et yougoslave*, *Recueil de travaux relatifs à la Slavistique en l'honneur de V. J. Lamanskij*, Saint-Pétersbourg, 1883 ; 2. les *Matériaux pour l'histoire de la propriété foncière*, *Zapiski Novorossijskago Universiteta*, t. XXXVIII (1883) ; 3. *Traces de registres cadastraux à Byzance*, dans le *Journal du Ministère*, 1884, n° 1, 2 ou 1885, n° 7 : trois articles ; *La communauté rurale en Angleterre*, *Journal du Ministère*, 1885, n° 10 ; 5. *Questions d'histoire intérieure de l'Empire byzantin* (en grec, dans le Δελτίον d'Athènes, 1887) ; 6. *Géomètres byzantins*, dans les *Trudy* (Travaux) du VIe Congrès archéologique d'Odessa, 1888. 7. *Observations sur l'histoire de l'économie rurale à Byzance*, dans le *Journal du Ministère*, 1888, n° 10 ; 8. *Les partis du Cirque et les Dèmes à Constantinople*, *Vizantijskij Vremennik*, I (1894) ; 9. *Un acte de donation de propriété foncière au Monastère de la Vierge miséricordieuse, à Constantinople*. *Russk. Arch. Institut v Kpolě*, t. I (1896) ; 10. *Sur l'organisation militaire à Byzance*, *Travaux* du VIIIe Congrès archéologique de Moscou, t. IV (1897) ; 11. *Une liste byzantine des rangs et dignités*, *Izvěstija Russk. Arch. Instituta*, t. III (1898) ; 12. *L'Eparque de Constantinople* (*ibid.*, t. IV (1889) ; 13. *Opinions et décisions des synodes locaux* (τοπικῶν συνόδων) *du XIe et du XIIe siècle à Constantinople, au sujet de la répartition des propriétés ecclésiastiques aux Charisticaires*, [*ibid.*, t. V (1909)] ; 14. *L'organisation militaire de l'Empire byzantin*, *Izvěstija* (1), t. VI (1900).

(1) *Izvěstija*, sans autre détermination, désigne toujours le bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople.

Dans ces tout derniers temps, et actuellement encore, je suis revenu sur cette question à l'occasion de documents récemment mis au jour et relatifs aux monastères voisins de Trébizonde. Ainsi, voilà quarante ans que j'étudie ce problème. Dès l'année 1883, en posant cette question de la propriété foncière, j'entrais dans la voie ouverte par les articles de Vasiljevskij, *Matériaux pour l'histoire interne de l'Empire byzantin*, 1879. Nos investigations, disais-je alors, ont pour but de résoudre ces mêmes questions qui ont été posées par le professeur Vasiljevskij. Nous voulons surtout compléter ses *Matériaux* au moyen de données empruntées à Michel Acominate (d'après des sources manuscrites). Il nous parut, en outre, nécessaire de nous occuper des textes mêmes étudiés par Vasiljevskij, d'approfondir leur signification et d'y découvrir des faits qui lui avaient échappé. (*Pour l'histoire de la propriété rurale*, *Journal du Ministère*, février 1883, p. 306).

Cette question de l'histoire intérieure de Byzance a une importance capitale et a été notée comme telle dans la presse étrangère. Elle éveillait la curiosité des savants et ne resta pas sans écho dans la littérature du byzantinisme russe. La preuve en est dans l'apparition de quelques recensions et d'appréciations formulées au cours de différents articles. et particulièrement le mémoire spécial de Pančenko, *La propriété rurale à Byzance. la loi agraire et les actes des monastères*, dans les *Izvěstija*, IX (1904) (1).

Ajoutez à ceci une série d'articles et de mémoires touchant au mouvement religieux et philosophique de Byzance (2). Surtout, nous avons examiné le célèbre *Synodique* de la Semaine

(1) On ne peut pas dire que les questions de principe ici posées, entre autres la question de la communauté slavonne, du Νόμος γεωργικός, des termes de cadastre, du ζευγαρᾶτον et du βοϊδᾶτον, du tagme et du thème, etc..., soient définitivement résolues. Dans l'histoire du byzantinisme, ce problème ne peut demeurer à l'arrière-plan ; il serait bien désirable d'en faire l'objet d'une dissertation inédite ou de mettre la question au concours.

(2) Par exemple, les articles de P. Bezobrazov et Julian Kulakovskij, dont nous parlerons plus loin.

de l'Orthodoxie et avec lui les actes du Concile qui a rétabli l'orthodoxie. Puis vient le mouvement philosophique et religieux des XI-XIIe siècles, notamment la *Doctrine de Jean Italos et de ses disciples et continuateurs* ; *la doctrine de Varlaam, d'Akindynos et de leurs partisans* ; enfin, *L'origine de l'hérésie des Strigolniks*. Publiés dans le *Journal du Ministère* pour 1891 (n°s 1, 4, 9, 10) et 1892 (n°s 1 et 2), les six articles parurent en tirage à part sous le titre : *Essais sur l'histoire de la culture byzantine* (Saint-Pétersbourg, 1892). L'année suivante fut imprimé *Sinodik v nedělju pravoslavija* (*Synodique pour la Semaine de l'Orthodoxie*), texte avec des additions (dans les *Zapiski Novorossijskago Universitela*, t. 59) ; en 1897, *Le procès en hérésie de Joannes Italos* (*Izvěstija*, t. II). Nous estimons indispensable de souligner que la critique nota le choix heureux de ce sujet et trouva le travail particulièrement réussi. Dans le tome III du *Vizantijskij Vremennik* (pp. 125-150), une longue recension de P. Bezobrazov se terminait ainsi : « Bien qu'il nous soit impossible de nous déclarer d'accord avec la plupart des conclusions de F. J. Uspenskij, néanmoins l'on trouve dans ses *Essais* (*Očerki*) maintes pages excellentes, brillant par la nouveauté de la matière et par la manière orginale dont sont présentés les faits connus. L'auteur trace des sentiers nouveaux dans le domaine peu connu de l'histoire byzantine et son livre, sans aucun doute, deviendra familier à tous les byzantinistes ».

Aux faits que j'apportais, faits tirés en partie de sources imprimées, en partie de sources manuscrites, Bezobrazov, familier avec la littérature byzantine du XIe siècle, grâce à son travail sur Psellos, en ajouta d'autres, tirés principalement des recueils manuscrits des bibliothèques du Vatican et de Munich. Dans la suite, une longue série de mémoires et d'articles se rattache à un thème qui, depuis longtemps, est considéré comme un thème obligé, dans la byzantinologie

russe. C'est l'étude des antiquités slaves au moyen des sources byzantines. A cette catégorie se rattachent mes tout premiers travaux, écrits dès l'Université.

1. *Les premières monarchies slavonnes au N. O.*, Saint-Pétersbourg, 1872. Ce mémoire fut écrit en réponse à une question posée par le savant Hilferding au nom de la *Société de Bienfaisance slave*, dont il était président, et dont voici le texte : Décrire les trois premières tentatives de réunion, en un État, des Slaves du N. O.

2. *Fondation du second royaume bulgare*, Odessa, 1879. Dissertation doctorale, couronnée par l'Académie des Sciences.

3. *En souvenir du millénaire des « apôtres slaves »*, 1885. Publié plusieurs fois, dans le *Novorossijskij Telegraf*, nos 3030-3031), la *Kievskaja Starina*, mai 1885, les *Izvěstija* de la *Société slave de Bienfaisance à Saint-Pétersbourg*, avril 1885.

4. *Note sur l'histoire du Monténégro*, dans le *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, février 1889.

5. *Un discours ecclésiastique inédit sur les relations bulgaro-byzantines, dans la première moitié du Xe siècle*, dans l'Annuaire (*Ljetopisj*) de la *Société historico-philologique près l'Université néorusse*, t. IV (1894). Enfin, des articles dans les *Izvěstija* de l'Institut archéologique russe à Constantinople.

Mais F. Uspenskij s'est intéressé bien davantage aux thèmes proprement byzantins. dans ses travaux intitulés. 1. *L'écrivain byzantin Nicétas Acominate de Chonae*, Saint-Pétersbourg, 1874. 2. *L'importance des études byzantines pour l'histoire médiévale* dans *Zapiski Novorossijskago Universiteta* XVI (1875). Ce fut sa leçon inaugurale à l'Université ; elle précise ses vues fondamentales sur l'histoire de Byzance, considérée comme un chapitre de l'histoire universelle. 3. *Sur les manuscrits de l'histoire de Nicétas Acominate, se trouvant à la bibliothèque nationale de Paris*, dans le *Journal du Ministère* de 1877. 4. *Une page d'histoire roumaine*, *Revue Historique*, t. VI (en français). 5. *Discours et lettres inédits de Michel Acominate,*

en deux fascicules du *Journal du Ministère* pour 1879, janvier et février. 6. *Les Danishmendes, Melik Gazi et Dzoul-Noun*, dans les *Zapiski* de la *Société d'Histoire et d'Antiquité d'Odessa*, t. XI (1879). 7. *Les Comnènes Alexis II et Andronic*, dans deux fascicules du *Journal du Ministère*, novembre 1880 et mars 1881. 8. *Comment naquit et se développa en Russie la question d'Orient*, dans les *Izvèstija* de la *Société Slave de Bienfaisance* (*Slavjanskogo Blagotvoriteljnogo Obščestva*, 1886) 9. *Sur le mariage d'Ivan Vasiljevič III avec Sophie Paléologue*, 1887. 10. *La Russie et Byzance au Xe siècle*, Odessa, 1888. 11. *Les possessions byzantines sur le rivage septentrional de la Mer Noire*, *Kievskaja Starina*, t. XXV (1899). Cet article donna lieu à une polémique avec l'académicien Vasiljevskij, dans *Journal du Ministère*, décembre 1899, et *Kievskaja Starina*, décembre, t. XXVIII. 12. *Le Patriarche Jean VII Grammatitikos et les* Ῥὼς-Δρομῖται, *Journal du Ministère*, janvier 1890. 13. *L'activité du patriarche Photius et la mission historique du Byzantinisme*, dans la *Revue Pomoščj Samoobrazovaniju*, Saratov, 1891 (mars). 14. *Typikon du Monastère de Saint-Mamas à Constantinople* dans *Ljetopisj* de la *Société historico-philologique*, etc..., Odessa, t. II, 1892. 15. *Byzance et les Croisés*. Conquête de Constantinople par les Latins, dans *Južnij Sbornik*, Odessa, 1892. 16. *Quelques observations sur la chronique de Laomédon Lacapène*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, II (1893) (en français). 17. *Histoire des Croisades*, Saint-Pétersbourg, 1900. 18. *Monuments archéologiques de la Syrie*, dans les *Izvèstija* de Constantinople, VII (1902). 19. *Nicéphore Theotokis et l'édition leipsicoise des Interprétations de l'Octateuque*, *Izvèstija*, IX (1904). 20. *L'écrivain Isaac Porphyrogénète*, dans les *Comptes rendus du Congrès archéologique d'Alger*, de l'année 1906. 21. *L'importance historico-archéologique d'Aboba*, dans les *Izvèstija* X (1905). 22. *Lettre d'Aristée à Philocrate*, dans le t. I. des *Travaux du Congrès archéologique*

d'Alger, 1906. 23. *L'Octateuque du Sérail à Constantinople*, dans *Izvěstija*, t. XII, et une série d'autres articles dans la même revue.

Il ne pouvait s'agir ici de donner un index bibliographique. C'est pourquoi il n'était pas besoin de passer en revue tous les écrits d'Uspenskij. Aussi quantité de recensions et de rapports ont-ils été laissés de côté, par exemple les notes sur des questions archéologiques secondaires et les rapports annuels sur l'actitivité de l'Institut.

Certes, il serait intéressant de comparer entre elles les méthodes d'Uspenskij et de Vasiljevskij ; mais, pour des raisons faciles à comprendre, je dois renoncer à établir ce parallèle.

II

Le Vizantijskij Vremennik

Le *Vizantijskij Vremennik* a commencé à paraître en 1894 sous les auspices de l'Académie des Sciences et sous la direction de l'académicien Vasiljevskij. L'apparition de cet organe était tout à fait souhaitable. Il devait contribuer à dissiper divers préjugés dans l'intérêt des études byzantines. La rédaction du *Vremennik* déclarait qu'en l'absence d'un organe central, les notices relatives à des manuscrits ou les études mêmes consacrées à Byzance, dispersées dans quantité de périodiques restaient souvent inconnues ; des erreurs signalées depuis longtemps, des opinions manifestement erronées se maintenaient indéfiniment, empêchant le progrès de la science ; des questions posées par une génération étaient bien vite oubliées et faisaient place à d'autres questions, auxquelles il n'était pas davantage réservé d'être résolues d'une manière définitive.

De plus, était-il dit, la science russe a toujours eu, et aura

toujours, dans l'étude de Byzance, ses tâches particulières et ses sujets spéciaux, étroitement liés au devoir du peuple russe qui est de se connaître soi-même. L'apparition presque simultanée des deux revues, la *Byzantinische Zeitschrift* à Munich et le *Vizantijskij Vremennik* à Pétersbourg, revues consacrées toutes deux à Byzance et à l'archéologie, à l'histoire de la littérature et de l'art byzantins avec toutes les disciplines accessoires, fut un événement capital pour la nouvelle spécialité.

Pourvus de nouvelles armes critiques, les spécialistes de la byzantinologie trouvaient désormais, dans ces nouveaux organes, le moyen d'appliquer à leur spécialité de nouvelles méthodes et de nouveaux procédés.

La revue russe s'imposait à elle-même des tâches spéciales, déterminées d'ailleurs, en partie, par la richesse des matériaux inédits des manuscrits conservés dans les bibliothèques russes, que les étrangers nous reprochèrent souvent de négliger, en partie aussi par le respect dû à ses traditions. En particulier, le *Vizantijskij Vremennik* paraissait tout indiqué pour l'étude et la publication de manuscrits grecs et slavons, la vérification ou l'établissement de la chronologie de l'histoire byzantine, enfin, pour l'étude de la littérature des vies de saints, qui peut éclairer bien des aspects de la vie des villes et des villages, si insuffisamment touchée par la littérature historique officielle.

A la veille de sa mort, Vasiljevskij, dans deux fascicules du *Journal du Ministère* (mars et juin 1899), rédigea une sorte de rapport sur les cinq premiers tomes du périodique, correspondant à cinq années de publication. Dans ce témoignage du rédacteur en chef, nous avons une caractéristique très importante, au point de vue du but que nous visons, du byzantinisme russe au cours des dernières années du siècle passé. Ce rapport a un véritable intérêt historique. En effet, il émane de l'initiateur de toute l'entreprise, de l'éditeur de la revue,

de l'aîné et du plus autorisé des byzantinistes russes. Surtout, il est intéressant, aujourd'hui, de passer en revue les forces avec lesquelles le directeur du *Vizantijskij Vremennik* est parti en guerre ; il est intéressant, aussi, d'examiner les méthodes et les moyens qu'il a mis en œuvre pour obtenir de ses collaborateurs le rendement le plus efficace. A cette dernière circonstance, nous attribuons une importance de principe, étant données les tâches particulières de la byzantinologie russe. Il est vrai que, dès les premiers tomes, la rédaction subit des pertes sensibles dans la personne des professeurs G. S. Destounis, D. F. Bělјaev, A. S. Pavlov, N. F. Krasnoseljcev, qui — surtout le second et le troisième — ne purent être remplacés par des hommes d'égale valeur. Mais la Revue était une entreprise vivante et populaire. Elle ne manquait pas de collaborateurs, que savait unir et grouper Vasilij Grigorjevič, toujours aimable, accueillant et bienveillant. De son auditoire universitaire sortit une pléiade de jeunes savants : deux générations « de byzantinistes ». Ce sont : V. Regel, Ch. Loparev, P. V. Bezobrazov, A. Vasiljev et B. Pančenko. Le premier et le quatrième, seuls, demeurent en vie ; les autres, après avoir paru avec honneur dans l'arène des études byzantines, où ils ont occupé une place éminente, ont disparu de la scène ces derniers temps.

Du rapport de Vasiljevskij il résulte qu'il a lui-même fourni à sa revue trois grands articles . 1. *Le Discours de Basile*, d'Ochrida, métropolite de Thessalonique, sur la mort d'Irène-Berthe, première femme de Manuel Comnène. (T. I, pp. 55-132). L'importance de cette immense dissertation accompagnée du texte grec, consiste dans quelques curieuses additions et corrections à l'histoire de la IIe Croisade et dans la fixation de la date de la venue de Berthe à Constantinople.

2. *Sur la chronique du Logothète en slave et en grec*, t. II, (pp. 72-157). A l'aide du manuscrit slavon de la rédaction du

Logothète et des manuscrits grecs de Georges Hamartolos, on résout la question obscure de la composition de cette dernière chronique.

3. *Epirotica saeculi XIII* (t. III, pp. 233-299). Publication, avec commentaire, de 29 documents provenant de la correspondance de Jean Apokaukos, métropolite de Naupacte (Lépante), d'après un recueil faisant partie des papiers de l'évêque Porphyre Uspenskij (Bibliothèque publique). Miliarakis se servit de ce mémoire dans son *Histoire de l'Empire de Nicée et du despotat d'Epire* (Athènes, 1898, en grec : Ἱστορία τοῦ Βασιλείου τῆς Νικαίας, καὶ τοῦ Δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου).

Nous ne pouvons, à l'exemple de l'auteur du rapport cité plus haut, rendre compte de toute la matière publiée dans le *Vizantijskij Vremennik*, d'autant plus que des travaux de ses collaborateurs, il y aura lieu de parler plus tard, dans un autre contexte. Je ne veux point transformer le présent rapport sur la byzantinologie russe en une sèche énumération de noms d'auteurs et de titres d'articles. Je m'en tiendrai donc à la méthode adoptée pour apprécier l'œuvre des académiciens Vasiljevskij et Uspenskij. Ce qui précède explique, et ce qui suit confirmera, l'originalité des byzantinistes russes. Ceux-ci, en effet, se distinguent de leurs confrères occidentaux par le trait suivant. Notre attention à nous, byzantinistes russes, est surtout dirigée vers l'explication des problèmes économiques, administratifs, sociaux et autres qui se rapportent à l'histoire interne de Byzance. La classe paysanne et la propriété terrienne (ou foncière) avec les πάροικοι assujettis au propriétaire et résidant sur sa terre, et en même temps les traces de propriété commune, voilà des questions qui chez nous, peut-on dire, n'ont jamais cessé, et ne cesseront point d'être à l'ordre du jour. Aussi, nous essaierons avant tout d'expliquer ce côté de la question

qui nous occupe. Il n'y a point de doute que, dans l'étude de ce point, un progrès considérable a été réalisé et que plus d'un point du problème peut, à l'heure actuelle, passer pour éclairci. Il faut citer avant tout les travaux de P. V. Bezobrazov, de B. A. Pančenko, de P. A. Jakovenko.

Le premier de ces érudits se distingue par la variété de ses connaissances et la fécondité de son action. Ses dons naturels et sa préparation solide apparaissent dans tous ses articles, surtout les derniers, ceux de l'époque où il cessa de chercher dans l'histoire de Byzance des sujets de romans. C'est avec un profond regret que je rappelle ici sa mort prématurée, qui l'a empêché de poursuivre ses études sur l'histoire interne de Byzance ; sur bien des questions, il n'a donné son avis que dans des comptes rendus de travaux d'autres spécialistes. Tels sont ses articles parus dans le *Journal du Ministère* (1887-1889) sous le titre *Matériaux pour l'histoire de l'Empire byzantin*, et aussi une série d'articles parus dans le *Vizantijskij Vremennik* (t. VII), surtout sur le registre de Patmos, la recension de l'étude de Mutafčiev, *La Propriété rurale à Byzance* (t. XVII) et la discussion des opinions exprimées par B. A. Pančenko dans son vaste mémoire, *La Propriété rurale à Byzance*, *Izvěstija*, t. IX.

Pour donner une idée des travaux de Bezobrazov dans ce domaine, il faudrait entrer ici dans des détails touchant les questions fiscales et autres, et aussi les propres travaux de l'auteur du présent article ; mais cela exigerait une digression complexe et fort étendue qui ne saurait trouver place ici. Il est facile de comprendre que nous n'en sommes pas encore arrivés à une solution définitive de toutes ces questions. De nouveaux documents nous permettront de jeter une lumière nouvelle sur la question ; et, même actuellement, les actes du monastère de Jean le Précurseur, de Vazelone, près de Trébizonde, m'ont amené, quarante ans après mes premiers

travaux sur la question, à revenir sur ce vieux sujet et à soumettre mes vues à revision (1).

Voilà pourquoi nous nous bornons à une courte allusion à la position du problème, telle qu'on la trouve dans le livre de P. Pančenko, l'article de P. Mutafčiev et la recension de P. Bezobrazov (*Vizantijskij Vremennik*, t. XVII).

Pančenko part de cette idée que ni le Γεωργικὸς Νόμος, ni les actes, ne connaissent la propriété collective, l'*obščina* des Slaves, mais seulement la propriété individuelle selon l'esprit du droit romain ; et, à ce point de vue, Pančenko était en contradiction avec Zachariae, Vasiljevskij, Pavlov et, finalement, Uspenskij. Un jeune savant bulgare, Mutafčiev, réfuta Pančenko et prouva l'existence de la communauté de propriété dans le Νόμος Γεωργικός. Il alléguait six articles, et notamment deux articles relatifs à un moulin qui, d'après l'édition de Ferrini (*Byzantinische Zeitschrift*) ne peuvent être interprétés autrement qu'au sens de l'*obščina*. Indiquant que, dans le mémoire de P. Pančenko, les concepts de κοινός et de κοινότης avaient été interprétés d'une manière fort arbitraire et que l'institution byzantine de l'εἰσβολή nécessite un examen plus approfondi, M. Bezobrazov conclut : « La méthode que suit Pančenko ne peut aboutir à des résultats assurés... Se limiter à l'interprétation de quelques passages d'un seul document juridique, sans faire intervenir d'autres textes, cela équivaut à piétiner sur place.. cela transforme l'investigation scientifique en une série d'hypothèses qui peuvent être facilement réfutées et remplacées par d'autres... »

Estimant que les documents relatifs à la propriété foncière doivent apporter confirmation, soit à la théorie défendue par Zachariae et ses partisans, soit à l'opinion adverse, celle de Pančenko, Mutafčiev allègue, comme il convenait, deux docu-

(1) Je prépare, avec le professeur V. N. Beneševic, la publication de ces actes.

ments monastiques, dont Pančenko, lui aussi, s'était servi, mais en les interprétant tendancieusement, conformément à son idée préconçue. Il faut encore citer une série de données concernant la propriété collective, signalée depuis longtemps dans les *Novelles impériales* du Xe siècle. Bezobrazov, très ingénieusement, attire l'attention, dans une novelle de l'Empereur Basile II, sur l'expression ἴδιος τόπος et ἰδία μοῖρα, dont le possesseur dispose du consentement de ses co-villageois, c'est-à-dire la part propre du paysan, dont il a la jouissance, de la terre possédée en commun. Dans sa recension de l'article de Mutafčiev et du mémoire de Pančenko, M. Bezobrazov se réfère, pour compléter les *Novelles*, aux *Basiliques*, et il y trouve des éléments précieux pour trancher la question du sens des mots ἀγρός, κοινότης, κοινωνία, ὁμάς (*Vizantijskij Vremennik*, XVII, 345).

P. A. Jakovenko avait donné de grandes espérances. Il promettait de faire sérieusement progresser cette question de l'état social de Byzance. Il disparut, jeune encore, et n'eut point le temps de tirer entièrement parti des matériaux qu'il avait recueillis au cours d'une enquête dans les universités étrangères. On connaît son travail : *Sur l'histoire de l'Immunité à Byzance*, Jurjev, 1908, compte rendu de la publication italienne de Ferrari, publiée dans le *Bolletino dell' Istituto Storico italiano*, n° 33 (1913). On y trouve des formules de divers documents officiels :

1° Sur la remise de πάροικοι à un στρατιώτης ;

2° Acte d'envoi en possession d'une ferme avec terre arable et divers ;

3° Formules de nominations à diverses charges ;

4° Acte d'affranchissement ;

5° Acte de vente d'un esclave, d'un champ, etc.

De telles formules sont très importantes pour l'intelligence des questions obscures de la structure intérieure de l'État

byzantin. Elles sont tirées de la Bibliothèque Vaticane et doivent être rapprochées des textes publiés au tome VI de la *Bibliotheca graeca medii Aevi* (Sathas). L'auteur du compte rendu corrige les lectures erronées de Ferrari comme ζευγαράτος, βοϊδάτος, ainsi que les interprétations inexactes de termes comme ἀργά, ἀργόν = animal domestique, vache.

On a remarqué plus d'une fois que presque tous les byzantinistes russes choissent des sujets qui se rattachent à l'histoire slave et à la primitive histoire de Russie. Cette tendance du byzantinisme russe s'est manifestée fort tôt ; elle était prédominante chez les académiciens du XVIIIe siècle, et, comme on le voit par ce qui précède, elle s'est continuée aussi dans le siècle suivant. L'importance toute particulière de cette tendance n'est pas douteuse ; car le recours aux sources byzantines a permis de remplir plus d'une page, qui, autrement, serait restée blanche, de l'histoire des Slaves du Sud et des Russes.

Essayons de noter les articles les plus intéressants à cet égard, parus dans le *Vizantijskij Vremennik*. Et, avant tout, remarquons que l'année même où commença à paraître notre revue byzantine, la section historico-philologique de l'Académie discutait la proposition des académiciens Kunik et Vasiljevskij tendant à rassembler « les écrits, lettres, actes et documents byzantins de toute nature, afin de donner un principe et une base aux registres de l'Empire byzantin.»

Quiconque sait ce que donnent les Régestes pour la connaissance de l'Europe occidentale, ne peut s'empêcher de marquer sa satisfaction à propos du projet d'une pareille entreprise pour Byzance. Mais l'affaire n'alla pas au delà de quelques conversations. Dans le mémoire rédigé par les deux académiciens Kunik et Vasiljevskij on invoque la tradition remontant à Bayer, Schletzer (Šlecer) et Krug, et « l'importance de l'histoire byzantine pour l'histoire slave en général, et russe en particulier ».

Dans ce même document, on rappelle la vérification des données chronologiques de la chronique russe et, sur la proposition de l'académicien Krug, la mise au concours par l'Académie d'un sujet relatif à la chronologie byzantine origine de la chronologie de Muralt. « Une des premières tâches de la byzantinologie, continue le document, paraît être de recueillir des données exactes, de rassembler dans un ordre chronologique les documents, les lettres, bref les actes de toute espèce d'époque byzantine parvenus jusqu'à nous et dont le nombre atteint plusieurs milliers ». Il va de soi que c'était là une entreprise académique vraiment digne de ce nom et l'on peut regretter qu'elle n'ait pas été réalisée jusqu'à ce jour.

On ne peut dire que le *Vizantijskij Vremennik* ait accueilli de préférence des mémoires relatifs à des sujets russo-byzantins et slaves. Notons toutefois dans ce domaine : *Sceaux byzantins au nom d'une princesse russe*, par Chrysanthe Loparev, tome I. *Sur la question des traités de la Russie avec les Grecs*, Dimitriu, tome II. *Le maphorion de la Mère de Dieu aux Blachernes et l'invasion des Russes en* 860, par Loparev, tome II, et la réfutation de Vasiljevskij, *les Avars non les Russes*, tome II ; *Pour l'histoire du Bosphore Cimmérien*, par Kulakovskij ; *Pour l'histoire du patriarchat d'Ochrida et du patriarchat d'Ipek* par Papadopoulos-Kerameus, tome III ; les *Epirotica*, de Vasiljevskij, tome III ; *Un nouveau manuscrit de l'ancienne constitution de l'église de Constantinople*, par Běljacv, tome III ; *Sur les limites de l'éparchie de Vičina dépendant du patriarchat de Constantinople*, par Kulakovskij, tomes IV et V ; *Le Christianisme chez les Alains*, par Kulakovskij, tome V ; *Les Slaves en Grèce*, par Vasiljev, tome V ; *La vieille forteresse de Cepa*, par Syrku, tome V ; *Drounga et drongaires*, par Kulakovskij, tome IX ; *Le mariage de la princesse Mstislavna avec Alexis Comnène*, par Papadimitriu, tome XI ; *L'origine de Basile le Macédonien*, par Vasiljev, tome

XII ; *La vie de Stéphane de Surož*, par Vestberg, tome XIV ; *Mémoires du toparque Goth*, par Vestberg, tome XV.

Telle est la liste à peu près complète des articles destinés à éclairer les difficiles questions d'histoire russe ou slave à l'aide des sources byzantines. Ces travaux ne sont pas très nombreux et l'on n'en peut déduire que la rédaction du *Vizantijskij Vremennik* ait exclusivement orienté ses collaborateurs vers la recherche et l'étude de pareils sujets. Au contraire, plus nombreux sont les mémoires traitant de sujets historiques byzantins proprement dits. Dans cette catégorie, nous rencontrons non seulement des articles étendus, mais encore de longues dissertations imprimées dans plusieurs fascicules de suite. Il faut ajouter à ces articles purement historiques une série d'études sur des vies de saints.

Le premier article du premier fascicule traite la question des partis du Cirque et des dèmes de Constantinople. Il est dû à l'auteur de la présente esquisse. Il commence par établir qu'on a identifié à tort deux notions : les partis du Cirque et les dèmes de Constantinople ; par dèmes, l'auteur entend des circonscriptions administratives et territoriales et la population qui les habite. Il arrive à cette conclusion que les partis du Cirque sont une chose et les dèmes une chose toute différente.

Julien Kulakovskij est certainement le plus important des collaborateurs du *Vizantijskij Vremennik*, si l'on considère l'intérêt et le nombre des articles. D'abord historien et philologue classique, il s'oriente peu à peu vers le moyen âge et finit par se spécialiser tout à fait dans les choses de Byzance. Il a donné une *Histoire de Byzance* en trois volumes qui va jusqu'au IXe siècle et qui contient la matière de cours professés pendant de nombreuses années à l'Université de Kiev. Nous venons de citer de lui trois articles sur l'*Histoire du Bosphore Cimmérien*, *l'Eparchie de Vičina*, le *Christianisme*

chez les Alains. Dans le tome V, il a écrit encore : *L'auteur de la Tactique est-il Léon le Sage ou Léon l'Isaurien* ? Dans le tome VII : *Un traité d'art militaire* ; dans le tome X : *Le camp byzantin* ; dans le tome XI : *Le thème de l'Opsikion* ; dans le tome XXI : *Le témoignage de Théophane sur Phocas*.

A partir du tome X (1905 environ), Kulakovskij, absorbé par l'impression de son histoire de Byzance, cesse de collaborer à la revue. Si je devais l'apprécier comme auteur de l'histoire de Byzance, je dirais qu'il ne faut pas considérer ce livre comme une véritable synthèse. Le mérite de Julien Andreevič a toujours été dans l'étude d'époques et d'institutions déterminées et, à ce point de vue, spécialement en ce qui concerne la première moitié de l'histoire byzantine, ses travaux se signalent par de grandes qualités, mais, comme on l'a dit plus haut, son histoire apparaît comme le résultat de cours professés à l'Université, cours qu'il n'a pas continués au delà du IXe siècle ; en conséquence, on ne trouve pas chez lui une conception systématique ni synthétique du cours entier de l'histoire millénaire de l'empire byzantin, ce qui explique certains défauts remarqués par la critique (*Vizantijskij Vremennik*, tome XVIII, 328. Les différents chapitres, sortes d'*excursus*, anciens articles reproduits sous une forme améliorée, sont fort bien composés, mais la méthode purement chronologique, l'exposé en forme de *régestes* auxquels il s'est toujours tenu, l'empêchent de donner une véritable histoire.

A côté de lui, il faut citer A. A. Vasiljev, qui, sous l'influence des orientalistes de Pétersbourg et surtout du baron Rozen, introduit dans ses études byzantines de nouveaux éléments, à savoir la connaissance de l'arabe et l'utilisation des écrivains orientaux pour l'explication de sujets byzantins. On peut seulement regretter que M. Vasiljev n'ait pas toujours mené à bonne fin ses recherches intéressantes et importantes à la fois

dans le domaine de la politique byzantine. Il s'est montré un collaborateur actif du *Vizantijskij Vremennik*. Voici ses principaux articles :

1. *Sur la prétendue origine slave de Justinien*, tome I.

2. *Les Slaves en Grèce*, où il touche à la fameuse théorie de Fallmerayer.

3. *Byzance et les Arabes sous l'empreur Théophile*, tome VI. C'est un chapitre de sa dissertation : *Relations byzantino-arabes de l'époque de la dynastie d'Amorium*, publiée dans les *Zapiski* de la Faculté historico-philologique de l'Université de Pétersbourg.

4. *Agapios de Manbidž*, historien arabe chrétien du Xe siècle, tome XI.

5. *L'origine de l'empereur Basile le Macédonien*, tome XII.

6. *La vie de saint Grégence, évêque des Homérites*, tome XIV. L'intérêt de ce sujet est grand, car il touche à l'histoire de la diffusion du christianisme, au VIe siècle, en Arabie et en Abyssinie.

7. *Charlemagne et Haroun-al-Raschid*, tome XX. Ce mémoire, réellement fondamental, est consacré à l'éclaircissement de l'obscure question des relations entre l'empereur d'Occident et le fameux calife de Bagdad.

B. A. Pančenko est l'auteur d'un mémoire sur la propriété foncière à Byzance. Dans les premiers fascicules du *Vremennik*, à partir du tome II, parurent les articles *Sur l'histoire secrète de Procope*, dont le tirage à part forme un livre. Pančenko vécut longtemps à Constantinople, où il fut secrétaire de l'Institut archéologique. Il a donné aux *Izvěstija* une série d'articles. Pendant les dernières années de l'Institut, Pančenko passa à l'archéologie, s'occupa des sceaux de plomb et de la topographie de Constantinople. Il y fut amené par l'étude du monastère de Stoudion, à laquelle il a dû se consacrer et aussi par le grand incendie qui mit à nu les fondations du

Kremlin, à Constantinople, les constructions du palais impérial. Il avait rassemblé d'abondants matériaux consistant en photographies, plans et dessins. On pouvait espérer qu'il nous donnerait un sérieux travail d'ensemble sur la topographie constantinopolitaine. Mais ces espoirs furent déçus par la rupture des relations avec la Turquie et l'évacuation précipitée de l'Institut archéologique.

Chrysanthe M. Loparev fut un de nos collaborateurs les plus assidus. Il s'intéressa surtout à l'hagiographie. On pouvait attendre de ce travailleur énergique et bien préparé un ouvrage important sur ce sujet. En effet, il a donné au *Vremennik* plusieurs longs mémoires, et un fascicule presque entier des *Izvěstija* est rempli de textes hagiographiques commentés par lui. Malheureusement, Loparev manquait de méthode et de critique ; l'hagiographie réclame avant tout une critique sévère. Il s'agit de bien distinguer dans les vies de saints les traditions que le moyen âge a héritées de l'Antiquité et les traits subjectifs qui caractérisent l'auteur de la vie. Cette double nécessité peut être qualifiée d'élémentaire et Loparev la connaissait bien. Néanmoins, il ne s'est pas montré capable d'éliminer, dans les documents hagiographiques traités par lui, les éléments adventices et sans valeur qui diminuent l'importance de ces sources aux yeux de l'historien. En parcourant les immenses mémoires de Loparev à propos des vies de saints, on se demande en vain quel but l'auteur a eu en vue. Prenons, par exemple, dans le tome XVII du *Vremennik*, l'article intitulé *Vies de saints byzantines du* VIIIe *et du IXe siècle*. L'auteur y examine des documents hagiographiques constantinopolitains, il y étudie les plus fameux sanctuaires de la cité de Sainte-Sophie, le monastère de Stoudion, les Blachernes, Psamatia ; il y analyse les vies de Platon, Théodore le Stoudite, Théophane. Comment a-t-il pu passer si rapidement, et d'un cœur si léger, sur tous ces monuments,

sur tous ces textes, dont chacun est pourvu de toute une littérature spéciale et pose tant de questions nouvelles ? Particulièrement hâtives et regrettables sont les pages 60 et suivantes, où est touchée beaucoup trop légèrement la vie intérieure des Stoudites. Quelques bizarreries s'expliquent par le caractère de l'auteur et ne doivent pas être mises simplement au compte de son ignorance ou de son incapacité. Les étourderies, les contresens ne sont pas rares (voyez page 151, et l'étrange traduction des mots ἐν τόπῳ ἐπισήμῳ, p. 82). Il a oublié trop souvent de tirer parti des textes importants et des renseignements utiles contenus dans les Vies. Par exemple, dans la vie de saint Eudocime, page 119, il dit entre autres de l'auteur de cette vie : « Il était l'ennemi naturel des iconomaques qu'il appelle brûleurs d'images et, dans l'iconoclastie, il aperçoit un principe judéo-sarrasin, en tous cas oriental ».

Loparev n'ignorait pas, sans doute, que, dans l'histoire du système iconoclastique, la question des influences juives et sarrasines a une énorme importance ; cependant, en citant ce passage de la vie qu'il étudie, il ne juge pas nécessaire de mettre en relief sa signification, et passe à côté d'un fait qu'il aurait dû relever et commenter. Tel est le caractère trop superficiel de ces immenses articles consacrés aux vies de saints. Ce n'est pas chez Loparev qu'il faut chercher une appréciation adéquate du matériel hagiographique.

Ce n'est point le lieu de souligner ici l'importance des *Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète pour l'histoire byzantine. Il est déplorable que la plus haute autorité concernant le livre des *Cérémonies*, le professeur D. Th. Bĕljaev, soit mort prématurément. Il est l'auteur de deux livres : 1. *Examen des parties principales du Grand Palais*, et 2. *Les réceptions quotidiennes et dominicales des empereurs et leurs visites processionnelles, les jours de fête, à l'église de Sainte-*

Sophie (1891 à 1893). L'apparition de ces deux ouvrages fut un véritable événement, car la masse d'énigmes, de termes et d'actions inintelligibles dont fourmille le livre des *Cérémonies* (ces obscurités sont dues aux termes techniques, archaïques dès le Xe siècle), commençait, grâce à Bĕljaev, à prendre une signification réelle. La critique marqua sa sympathie pour les ouvrages de M. Bĕljaev, bien que je lui aie reproché moi-même, dans le *Journal du Ministère* (décembre 1893), d'avoir employé trop de temps et de peine à vouloir reconstituer la forme extérieure des Cérémonies, au lieu de se borner à l'éclaircissement de la terminologie. L'académicien N. Kondakov, dans une recension parue au tome I du *Vremennik*, louant les grands services rendus par l'auteur dans la discussion des sujets archéologiques, exprime toutefois le vœu que celui-ci, abandonnant la tâche d'un commentaire peu lisible et nécessairement chaotique, passe plutôt à des études archéologiques sur des points spéciaux, en comparant les textes aux monuments. On pouvait attendre beaucoup encore d'un savant aussi bien préparé que Bĕljaev à une pareille tâche. Le jeune érudit J. Laskin aborda, lui aussi, des problèmes du genre de ceux qui avaient tenté Bĕljaev. Dans ses *Notes sur les antiquités de Constantinople*, insérées au *Vremennik* (tome III, 337 ; VI, 524 ; VI, 131), il s'efforce, à l'aide de ses propres observations ainsi que des textes littéraires, d'identifier le site de quelques églises et de quelques autres monuments.

Le Grec A. Papadopoulos-Kerameus, émigré de Grèce en Russie, a considérablement enrichi la byzantinologie russe. Ayant beaucoup voyagé en Orient, séjourné dans les grands monastères, vécu dans les centres du byzantinisme, Constantinople, Smyrne, Jérusalem, l'Athos, Kerameus avait fait d'innombrables copies de manuscrits grecs. Aussi fut-il invité à éditer les manuscrits de Jérusalem pour le compte de la Société Palestinienne. Je ne connais pas d'homme qui fût si

jaloux de ses collègues et de ses confrères ; évidemment, il ne pouvait souffrir que personne, en dehors de lui, publiât des matériaux nouveaux relatifs à Byzance. Il lui suffisait de savoir que quelqu'un avait l'intention de publier un document inédit tiré de tel manuscrit, de telle bibliothèque, pour que Papadopoulos-Kerameus commençât à s'inquiéter, à s'agiter : il n'avait de cesse qu'il n'eût réussi à devancer son rival, à publier avant lui le texte objet de sa jalousie. A cause de la fécondité même et de la rapidité de son travail, il n'est pas étonnant que toutes les publications de Kerameus ne soient pas toujours à la hauteur voulue par la science ; et tout ce qu'il a qualifié d'inédit n'était pas toujours tel. Néanmoins, il est impossible de ne pas rendre hommage à son amour du travail, à son enthousiasme pour notre discipline, et le formidable dossier de manuscrits qu'il avait concentré dans ses mains doit nous remplir de stupéfaction. Une grande partie, peut-être la majorité de ces textes, ont paru dans les publications de la *Société Palestinienne* dont il fut le collaborateur à partir de 1885 et où furent publiés notamment ses *Voyages et descriptions des lieux saints au moyen âge*. Du *Vizantijskij Vremennik*, il fut le collaborateur constant et zélé dès le tome II. Voici quelques-uns de ses articles, écrits la plupart en grec, une partie en traduction russe. Ces articles touchaient les sujets les plus variés :

1. *Sur l'histoire du patriarchat d'Okhrida et du patriarchat d'Ipek*, *Vizantijskij Vremennik*, t. III.

2. *Le pseudo-Nicétas le Paphlagonien et la vie du patriarche Ignace*, tome VI.

3. *Le monastère de Jean le Précurseur dans l'île de Sozopolis*, tome VII.

4. *Michel Chrysaphis, lampadaire du clergé impérial*, tome VIII.

5. *Nicéphore Callistos Xanthopoulos*, tome XI.

6. *Markos Eugenikos*, tome XI.

7. *Nicéphore Moschopoulos*, tome XII.

8. *L'Acathiste de la Mère de Dieu, les Russes et le patriarche Photius*, tome X.

9. *Nicolas Mesarites*, tome XI.

10. *L'épigramme des Blachernes*, tome XV.

11. *La question de Constantin Psellos*, tome XV.

12. *Les manuscrits grecs de Trébizonde*, tome XIX.

13. *Les manuscrits grecs de la bibliothèque de Souméla, ibid.*

Cette liste montre que, à part la description des manuscrits, l'intérêt de Papadopoulos-Kerameus se concentrait sur de petites notes relatives à la prosopographie administrative ou ecclésiastique, ou encore littéraire. Tenant compte du fait qu'il insérait ses communications dans une dizaine de publications russes, surtout dans celles de la *Société Palestinienne*, ainsi que dans plusieurs revues étrangères, il est difficile de déterminer quels sont les plus importants parmi les travaux de Kerameus.

Dans l'histoire la plus récente de nos études, on ne remarque pas un intérêt plus vif pour les sujets qui, au siècle dernier, constituaient les thèmes préférés des byzantinistes, nous voulons dire la question des Varangues, celle du baptême du prince Vladimir, celle des débuts de l'État russe, et ainsi de suite, bien que l'on ne puisse pas dire que ces sujets soient tout à fait négligés. Dans les limites chronologiques du *Vizantijskij Vremennik*, il faut noter l'apparition des articles et mémoires suivants relatifs à la période primitive de l'histoire russe. Ce sont les mémoires de Fr. Vestberg: 1. *Sur la vie de saint Etienne de Surož*. 2. *Mémoires du toparque Goth*, et aussi les articles, (insérés au tome II) de Dimitriu, *sur la question des traités des Russes avec les Grecs*. En ce qui concerne les articles de Vestberg, le premier d'entre eux, semble-t-il, fut provoqué par ma recension de son travail manuscrit, *Commen-*

laire sur les mémoires du toparque Goth (dans le rapport sur le 44e concours du comte Uvorov dans les *Zapiski* de l'Académie des Sciences, tome VI, n° 7) et le second article, un remaniement de l'édition allemande publiée dans les *Zapiski* de l'Académie des Sciences, tome V, n° 2. Le sujet traité par Vestberg était un thème tout à fait populaire puisque, depuis l'édition parisienne de Léon Diacre, en 1819, édition à laquelle les mémoires du toparque avaient été ajoutées comme pièce justificative, donc pendant un siècle entier, ce document n'avait jamais cessé d'être l'objet de nombreux travaux érudits (1). Vestberg introduit dans son travail une traduction très soignée du texte des fragments, traduction accompagnée de notes dues à des connaisseurs du grec médiéval ; de plus, il l'enrichit de calculs astronomiques, dont il dut la communication à l'astronome Vislicenus, de Strasbourg, à l'Observatoire de physique de Pétersbourg, au Professeur Kononovič d'Odessa, au professeur Zejbot, de Pulkovo. Ces démonstrations astronomiques ne purent me convaincre absolument de la vérité de l'opinion de Vestberg sur la chronologie du document, et je l'ai dit dans ma recension. A mon avis, la question des Mémoires du toparque Goth n'est pas encore résolue malgré les progrès sérieux que Vestberg lui a fait faire.

En ce qui concerne la question des traités russo-grecs, la difficulté est toujours la suivante : ces traités ne nous ont été conservés qu'en traduction russe, et introduits dans le texte de notre vieux chroniqueur, l'original grec n'étant point conservé.

A. Dimitriu, un de mes auditeurs de l'Université d'Odessa, se fondant sur les traités byzantino-vénitiens, tenta de rétablir la procédure et les formalités en usage lors de la conclusion de traités entre deux nations. L'auteur, partant de l'étude des pourparlers de paix entre la Perse et Byzance, en 628,

(1) Bibliographie chez VESTBERG, *Vizantijskij Vremennik*, tome XV, pp. 73-84.

arrive à des conclusions plus précises encore que celles qu'autorisent les traités byzantino-italiens : en 628, chacune des deux parties contractantes reçut deux exemplaires du traité de paix, l'une dans la langue du pays avec lequel le traité était conclu, l'autre sous la forme d'une copie du même exemplaire dans la langue de son pays. L'auteur applique ces conclusions au traité du prince Igor avec Byzance : il n'est parvenu jusqu'à nous qu'une copie de l'exemplaire du traité, celle qui, au nom d'Igor, fut envoyée à Byzance et qui, naturellement, ne contenait que le texte des obligations russes, tandis que l'exemplaire envoyé de Byzance en Russie ne s'est pas trouvé aux mains du chroniqueur. Il s'était perdu à l'époque où notre chronique fut rédigée.

A propos du sujet traité par Dimitriu, il faut citer le travail, paru à Kiev, de G. N. Barac, *Analyse critique et comparative des traités de la Russie avec Byzance*, restitution du texte. etc., etc., Kiev, 1910. Trouvant que le texte des traités nous est parvenu sous une forme altérée, Barac essaie de reproduire le texte original, primitif, au moyen de la critique philologique et même de la critique conjecturale. Il n'y a point de doute que le texte des traités doit être rétabli, mais la méthode employée dans ce travail est imparfaite : au rétablissement du texte devaient être employés d'autres textes, ceux des traités conservés de Byzance avec d'autres puissances étrangères et surtout, c'est même l'essence du problème, les termes et les expressions incompréhensibles des textes russes devaient être éclairés par les expressions et termes supposés de l'original grec. Pour cela, il était nécessaire avant tout de bien connaître la langue grecque et surtout le lexique spécial des actes officiels du Xe siècle. Malheureusement, M. Barac ignore la langue grecque, et c'est en vain qu'il croit compenser ce grave défaut par l'hypothèse que, dans nos traités, la forme et le contenu sont empruntés à un original hébreu, le Talmud.

Le professeur M. Krašeninnikov est l'auteur de très sérieux travaux sur le texte de Procope et de Constantin Porphyrogénète. Dans le tome II du *Vremennik*, ses recherches sur Constantin commencent par un travail préparatoire sur la *tradition manuscrite de l'*Historia arcana *de Procope* (rappellons que les premiers articles de B. A. Panšenko étaient consacrés à la même question).

Dans le tome V, il est l'auteur d'un travail *Sur la critique du texte de la seconde tétrade de l'* Ὑπὲρ τῶν πολέμων *de Procope de Césarée.*

A partir du tome VIII, nous avons une série d'articles consacrés aux manuscrits de Constantin Porphyrogénète : *Sur la tradition manuscrite des* Excerpta *Constantiniens* de legationibus.

Un second article sur le même sujet parut dans le tome XI. Un troisième dans ce même tome XI, fascicules 3 à 4 ; cet article est remarquable par sa polémique contre l'éditeur De Boor, par exemple, pp. 527-533. Cette polémique acharnée apparaît aussi dans les longues recensions que Krašeninnikov publia des éditions de De Boor, *Vremennik*, tome XIII et tome XX. Krašeninnikov est un excellent connaisseur de la tradition manuscrite de Procope et de Constantin ; mais les articles publiés par lui jusqu'à présent ne montrent pas que ses études à ce sujet soient terminées.

Il n'est presque pas un tome du *Vremennik* où nous ne rencontrions le nom du savant helléniste de Riga, Edouard Kurtz. Il est l'auteur d'une série d'articles et surtout de recensions qui se distinguent par un savoir étendu, exact et profond. Dans le tome Ier, il rend compte de l'édition capitale de Papadopoulos-Kerameus, le *Catalogue de la Bibliothèque patriarcale de Jérusalem*, dont le métropolite Philothée Bryennios a tiré en 1884 le célèbre monument appelé Διδαχὴ τῶν δώδεκα Ἀποστόλων, et qui contient beaucoup de vies

de saints ne se rencontrant nulle part ailleurs. Dans le même tome se trouve encore une recension d'une autre publication de Kerameus : *Collection de textes inédits et rares concernant les Eglises orientales et principalement la Palestine.*

Quiconque s'occupe de ces textes ne peut ignorer les importantes critiques qui se trouvent en grand nombre dans la recension de Kurtz.

Dans ce tome II, Kurtz a rendu compte des *Acta Martyris Anastasii Persae*, publiés par H. Usener. Le tome III contient une recension étendue et fouillée de la *Description systématique des manuscrits* de la *Bibliothèque synodale de Moscou*, de l'archimandrite Vladimir. On sait que la bibliothèque synodale de Moscou ne le cède en rien aux plus fameux dépôts de manuscrits de l'Occident, ni pour la quantité des manuscrits (564 numéros), ni pour leur antiquité, car la moitié de ces *codices* appartient aux VIIe-XIVe siècles ; et il n'y a pas moins de 250 exemplaires sur parchemin.

Pour l'histoire de la byzantinologie, cette circonstance est importante, que plus des *deux tiers* des manuscrits de la bibliothèque synodale de Moscou ont été apportés de l'Athos par Arsène Suchanov en 1655 ; une partie de ces *codices* furent offerts par les prélats orientaux, une partie par quelques laïcs. On nous a reproché, à nous autres Russes, de n'avoir pas tiré parti de toutes ces richesses. On nous a reproché de ne pas nous être hâtés de les communiquer à la science européenne.

Rappelons toutefois que c'est de cette bibliothèque que proviennent les *Conseils et récits d'un gentilhomme byzantin du XIe siècle*, publiés par Vasiljevskij (*Journal du Ministère*, 1881) ; c'est de là que le professeur Troickij a tiré l'*Autobiographie de Michel Paléologue* et les fragments du *typikon* du monastère de S. Démétrios, publiés par lui dans la revue *Christianskoe Čtenie* pour l'année 1885. Là encore, se trou-

vent les œuvres, encore inédites, d'un écrivain du Xe siècle, Aréthas de Césarée. La recension de Kurtz, non seulement parle du contenu du *Catalogue*, mais encore donne d'intéressantes corrections et additions, dont les byzantinistes profiteront avec reconnaissance (t. III, p.p 642-3).

Dans le tome IV, on lit la recension de la *Vie de saint Syméon le Thaumaturgite*, publiée par A. F. Semenov. Bien que la vie soit éditée d'après un bon manuscrit du XIe siècle, elle fourmille d'erreurs et de lectures inexactes...

Dans le tome VII, Kurtz a donné une critique de l'édition de Kerameus, *Collection de textes inédits de Jérusalem*, t. I (1). Le critique conclut que la constitution scientifique du texte est le côté faible des éditions de Kerameus. Et, dans les volumes analysés des *Analecta*, il reste beaucoup de passages non corrigés, ou inexactement corrigés par l'éditeur, beaucoup d'innovations de mots inutiles ou de signes de ponctuation mal placés, qui proviennent simplement d'une insuffisante entente des termes de l'auteur (pp. 446-484).

Nous citerons encore la recension de la *Légende des 42 martyrs d'Amorion* publiée, par les académiciens Vasiljevskij et Nikitin, dans le tome XIV.

Outre des recensions, Kurtz a encore donné des textes inédits. Ainsi (tomes VII et XII), il a publié *Deux écrits inédits de Constantin Manassès* : ce sont des écrits du XIIe siècle, intéressants pour l'histoire des relations de Byzance avec la Hongrie et la Serbie. Au tome XIV : *Vers de Théodore Callipolite sur la mort de Th. Koursiotès*. Au tome XIV, encore, les *Monodies d'Eustathe de Thessalonique et de Constantin Manassès sur la mort de Nicéphore Comnène*.

S. P. Šestakov fut aussi l'un de nos zélés collaborateurs ; bien qu'il nous ait surtout fourni une série de recensions de nouveaux livres et de publications nouvelles, on trouve dans

(1) En grec, Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας.

les premiers fascicules du *Vremennik* quelques études importantes de sa main. Dans les tomes I et II, on lit la dissertation *Sur la valeur de la traduction slave de la Chronique de Jean Malalas*. Le but de l'auteur était de corriger, à l'aide de la version slave, les erreurs de l'original grec. « Plus nous employons, dit-il, de textes grecs à la comparaison avec la traduction slave et avec le texte de l'édition de Bonn, plus il devient clair que le traducteur slave avait à sa disposition un original dont la rédaction dépassait énormément en valeur le manuscrit grec d'Oxford ».

Le tome IV contient *Le manuscrit de Paris de la chronique de Syméon Logothète*. Et la question se pose de savoir si ce n'est pas à tort que les manuscrits de Paris, nos 854 et 1711, ont été identifiés avec l'édition de Bonn de Léon le Grammairien. Le tome V : *Sur les manuscrits de Syméon Logothète* ; le tome VII, une recension des *Anecdota* de Procope de Césarée, publiés par Kraŝeninnikov ; le t. IX, deux recensions : *a*) du livre de Thumb, *Die griechische Sprache*, et *b*) de l'édition, par Stavraki-Aristarchi, des Φωτίου λόγοι καὶ ὁμιλίαι. Tome IV, *Pour l'histoire des textes de la Vie de saint Clément* ; t. XV, *Vie de Syméon le Thaumastorite dans sa rédaction originale*. Il y a là des données extrêmement intéressantes pour la topographie d'Antioche ; de plus, la *Vie* est fort exacte dans tous les chapitres importants pour l'histoire de Byzance.

La grande guerre européenne trouva le *Vremennik* au tome XXI (1914). A ce tome s'arrête la direction de V. Regel. Désormais sous une direction nouvelle, celle de M. Th. Uspenskij, la revue ne pourra paraître régulièrement. Ainsi, les années 1915-1916 virent paraître un tome XXII de dimensions réduites ; en 1922 parut le tome XXIII, sous la forme d'un mince fascicule. Le rédacteur en chef lui-même donna dans ces volumes de guerre :

1. *Nouvelles sources de l'histoire byzantine.*

2. *Les éléments conservateurs de Byzance et les influences occidentales.*

3. *Saint Théodore, confesseur et higoumène de Stoudion*, par A. P. Dobroklonsky (recension).

4. *La chronique de Théophane le Confesseur*, par P. G. Preobraženskij (recension).

5. *La chapelle mortuaire de l'empereur Alexis IV à Trébizonde.*

6. *Le Psautier manuscrit du Sérail de Constantinople.*

7. *Chronique.*

Dans ces mêmes tomes, V. V. Latyšev a donné un travail *Sur l'activité littéraire de Constantin Porphyrogénète* ; P. V. Nikitin, un Πατερικὸν *grec de la Skite* ; V. N. Beneševič, *Le Nomocanon de Jean Comnène* ; F. J. Šmit, une *Note sur les peintures d'églises de la deuxième époque byzantine* ; J. N. Sokolov, *L'élection des prélats à Byzance* ; M. G. Popruženko, *Les Slaves et Byzance* ; D. P. Gordeev, *Sur les fresques de Saint-Théodore à Novgorod* ; V. D. Smirnov, *Qu'est-ce que Tjmutarakanj* ? K. Th. Uspenskij, *L'ἐξουσία- immunité dans l'Empire byzantin.*

Je n'entre pas dans le détail des circonstances qui amenèrent un changement dans la rédaction du *Vizantijskij Vremennik*. J'y remplaçai M. V. E. Regel, en 1915. Mais, cette même année commença à paraître à Jurjev, sous la rédaction de Regel, une revue byzantine spéciale, le *Vizantijskoje Obozrènie*. Il va de soi que ce phénomène n'était pas déterminé par la naissance de capacités nouvelles, désireuses de se consacrer aux études byzantines, ni par un manque de place dans la revue de Pétrograd. Et le résultat direct et positif, comme il est facile de le comprendre, fut la dispersion des efforts et l'utilisation, par la vieille rédaction au profit

du nouvel organe, de matériaux accumulés et qui étaient en réalité destinés à l'ancienne revue.

La « Revue Byzantine », *Vizantijskoje Obozrěnie* parut au cours des années 1915-1917. Elle forma trois volumes. Il suffit de mentionner quelques noms de collaborateurs de l'*Obozrénie* pour faire voir que l'*Obozrěnie* n'est qu'un doublet du *Vremennik* et que, malgré la nouvelle étiquette, l'*Obozrěnie* n'a jamais quitté la voie tracée par le *Vremennik*.

En voici des preuves indubitables. Le tome 1er commence par un article de notre vieille connaissance du *Vremennik*, M. Kraŝeninnikov et l'article même, intitulé *Nouveau manuscrit des Excerpta* περὶ πρέσβεων Ῥωμαίων πρὸς ἐθνικούς n'était que la suite d'un article imprimé dans le *Vizantijskij Vremennik* (t. XXI). Nous retrouvons d'autres actifs collaborateurs de la même publication académique de Pétersbourg : P. Bezobrazov, le prêtre D. Lebedev, Chrysanthe Loparev, et J. Sokolov.

Il serait superflu de démontrer que les articles eux-mêmes, par leur contenu, rappellent ceux qui s'imprimaient dans le *Vremennik*. Ainsi, P. Bezobrazov s'occupe de Vies de Saints (*Légendes byzantines*), posant cette question générale : *Dans quelle direction se mouvait l'histoire byzantine* ? La société byzantine évoluait-elle dans le sens du progrès, ou bien, au contraire, suivait-elle une marche rétrograde ? Au même savant appartient un article sur les documents de l'Athos, article que nous devons souligner, car on y parle de documents « qui constituent un véritable trésor... mais qui, malheureusement, n'ont pas été mis en œuvre comme ils le mériteraient ». Entre autres, l'auteur cite toute une série de textes relatifs à la propriété foncière à Byzance, en se rangeant du côté des adversaires de quelques nouveaux investigateurs, affirmant l'existence à Byzance d'un mode de propriété foncière exclusivement individuel. Le prêtre D. Lebedev

continue à nous faire part de ses recherches chronologiques : cf. ses deux articles sur *L'ère appelée Byzantine* (t. III), et sur *Anatolios et le Pseudo-Anatolios*. J. Sokolov a écrit pour l'*Obozrěnie* : *Essais sur l'histoire de quelques provinces de l'Eglise de Constantinople.* Nous rencontrons encore de M. Sjuzjumov, deux articles *Sur les sources de Léon Diacre et de Skylitzès* et *Sur le travail historique de Théodore Daphnopatès* ; de E. Černousov, *A propos de l'influence du droit byzantin sur l'ancien droit russe* ; de G. Iljinskij, *Qui était le černorizec Chrabr* ? de Chr. Loparev, *Sur l'humaniste byzantin Constantin Stilvas* (XIIe siècle), tome III.

On ne peut ne pas reconnaître le profit que la science a tiré de l'apparition de l'*Obozrěnie*. Mais, à mes yeux, ce qui est indubitable, c'est que la création de la nouvelle revue a fait le plus grand tort à la byzantinologie russe, en dispersant les forces qui commençaient à se grouper et à s'organiser sous la bannière du *Vizantijskij Vremennik*, et en mettant obstacle au progrès d'une section importante de la science russe. A cause des événements politiques qui se produisirent bientôt après, cette circonstance pouvait être fatale, surtout si l'on prend en considération les nombreux byzantinistes russes tombés sous la faulx de la mort.

III

Izvěstija de l'Institut Archéologique russe à Constantinople

C'est en 1895 que l'Institut archéologique russe à Constantinople commença ses travaux. Il avait pour tâche spéciale l'étude de l'histoire de Byzance, et par conséquent sa fondation marque un triomphe des études byzantines. Il est vrai que, parmi des personnes très influentes comme était alors K. P. Pobědonoscev, il y avait des adversaires de l'émigration de quelques spécialistes des choses byzantines.

On redoutait que, tout en affaiblissant le groupe déjà peu nombreux des byzantinistes russes, nous ne fussions pas en état, à cause des difficultés de tout ordre et des soucis administratifs que nous allions rencontrer en Turquie, d'obtenir que les byzantinistes envoyés à Constantinople poursuivissent sérieusement leurs études. La majorité considérait l'envoi à l'étranger d'une mission savante comme une simple expérience, point trop coûteuse d'ailleurs, même en cas d'échec. Le ministre de l'instruction publique d'alors, Deljanov, accompagnant à la gare le directeur partant pour Constantinople, lui disait, en guise de consolation : « Et bien, vous nous montrerez ce qu'on peut faire là-bas. Nous, de notre côté, nous augmenterons avec le temps les ressources de l'Institut ».

Mais, en tout cas, on ne peut considérer la fondation de l'Institut comme un pas en avant dans le développement du byzantinisme en Russie. Naturellement, il éloigna de Russie quelques savants, mais ces savants ne furent d'abord qu'au nombre de deux, un directeur et un secrétaire chargés de préparer à des travaux scientifiques les jeunes gens qui devaient leur être envoyés de Russie. Par contre, c'était un succès pour la cause byzantine que la Russie entrât ainsi, scientifiquement, dans l'arène historique, que, pour la première fois, elle installât une institution savante dans la capitale même de l'ancien empire byzantin, sous les yeux de nos concurrents dans le Proche Orient. Le succès ou l'échec, une conduite adroite ou maladroite de l'affaire, c'était là un grave problème, gros de responsabilité. En cas de succès, les travaux de l'Institut devaient tout naturellement élargir et approfondir la signification des études byzantines en Russie. Il est facile de comprendre qu'un contact direct avec les monuments byzantins, la visite et l'étude des lieux où se sont produits les événements historiques, les observations géogra-

phiques et ethnographiques faites à l'occasion des excursions et des expéditions, tout cela devait donner une impulsion particulière aux études historiques. Et les fouilles, dans ce sol encore mal exploré, ne fallait-il pas attendre d'elles des découvertes absolument nouvelles dont la science historique devait s'inspirer ?

Ce qui se passait à l'Institut russe de Constantinople, nous l'apprenons par l'organe de l'Institut, les *Izvěstija* de l'institut archéologique dont la presse européenne parla souvent avec honneur, et qui avait plus d'abonnés à l'étranger qu'en Russie.

De 1895 à 1914, depuis la fondation de l'Institut jusqu'à sa clôture par suite de la rupture des relations entre la Russie et la Turquie, c'est-à-dire pendant près de vingt ans, parurent 16 tomes des *Izvěstija*, qui contiennent des études développées, des publications de monuments et aussi des articles de moindre dimension. Presque tous ces travaux contiennent soit des matériaux nouveaux, soit des solutions nouvelles de problèmes déjà examinés. Des matériaux nouveaux furent découverts, soit par l'Institut lui-même, soit par ses membres en expédition ou en excursion, soit grâce à des fouilles menées à Constantinople même ou dans les provinces de l'empire turc. En général, les résultats de l'activité de l'Institut furent heureux et même brillants.

Au début, l'Institut russe suivit un programme déterminé par les tâches générales de la byzantinologie russe. Petit à petit, l'Institut lui-même, avec indépendance, détermina ses tâches, conformément aux conditions locales, au fur et à mesure que s'élargissaient ses perspectives à la suite des excursions en province, au fur et à mesure qu'il apprenait à connaître les monuments.

Cela ressort à l'évidence de la composition des premiers tomes des *Izvěstija*, bien que, déjà, le tome 1er contînt un article de O. W. Wulff, consacré aux Saints Apôtres de

Constantinople. De plus, E. M. Pridik y imprima ses *Inscriptions de Thessalie*, recueillies, il est vrai, avant même l'ouverture de l'Institut. Le directeur de l'Institut communiqua des matériaux relatifs à la question agraire : *Acte de donation de terre au monastère de la Vierge Miséricordieuse*, qui était aussi le résultat de travaux antérieurs.

Mais, au cours de l'année 1895, on voit se manifester dans les travaux de l'Institut l'influence des monuments.

En partie le personnel fixe de l'Institut, en partie des collaborateurs venus de Russie, et tout spécialement les Assomptionnistes français, bien accueillis dès le début à l'Institut et profitant de sa bibliothèque, donnèrent à l'activité de notre œuvre et au contenu de ses *Izvěstija* le caractère qui leur valut l'attention et l'estime des cercles des spécialistes.

Nous dépasserions le cadre de cet essai en entrant dans les détails de l'activité de l'Institut, ou en énumérant les mémoires et les articles parus dans les 16 tomes des *Izvěstija*. Il nous suffira de faire connaître ce que l'Institut a apporté à la byzantinologie russe, et les résultats principaux de son travail de vingt années à l'étranger. On ne sait pas assez, surtout en Russie, ce qu'a fait un Institut dont il est toujours permis d'espérer la résurrection.

Il nous faut maintenant mettre au premier plan les principales entreprises de l'Institut et classer par catégories les résultats scientifiques, décrire *sine ira et studio* l'organisation même des travaux, les buts visés et les objectifs atteints.

La première grande entreprise de l'Institut, chronologiquement et par ordre d'importance, fut consacrée au site du plus ancien établissement des Bulgares ; au cours de campagnes annuelles on fouilla les ruines de la première capitale des Khans Krum et Omortag ; ces fouilles furent riches en trouvailles importantes pour l'histoire de la Bul-

garie orientale en général, et spécialement pour l'histoire des byzantino-slaves.

Le travail fait sur les matériaux découverts fut surtout effectué par les personnes qui ont conduit les fouilles, c'est-à-dire par le directeur de l'Institut et le professeur du gymnase de Varna, Carl Skorpil. Comme nous l'avons appris plus tard lors des fouilles de Preslava, la plus ancienne capitale, près du village d'Aboba, portait le nom de Pliska et Preslava fut fondée en l'an 822.

Les résultats des fouilles d'Aboba furent publiés dans le tome X des *Izvěstija* sous le titre : *Matériaux pour les antiquités bulgares d'Aboba-Pliska*, 596 pages avec 58 figures dans le texte et un album de 117 planches. Le mémoire consiste en 18 chapitres, dont la majorité ont été rédigés par le directeur de l'Institut et son collaborateur Škorpil. D'autres collaborateurs sont D. V. Ajnalov, B. A. Pančenko et autres.

Presque à la même époque eurent lieu des recherches dans l'ancien palais des Sultans, dans le Sérail, où se conservaient des manuscrits antiques et médiévaux, provenant de la bibliothèque des empereurs byzantins. Le directeur F. J. Uspenskij étudia le manuscrit illustré de l'Octateuque et en fit reproduire les miniatures : ce travail dura deux années. Le résultat de ces recherches parut dans le tome XII des *Izvěstija*, qui compte 254 pages avec 6 planches et un album de 47 planches sous le titre : *Le Codex de l'Octateuque du sérail de Constantinople.*

La troisième entreprise, c'est l'expédition de Syrie organisée sur une grande échelle (avec un dessinateur, un photographe et un drogman). Le directeur de l'Institut la conduisit. Le point final de l'expédition fut Palmyre, où l'on trouva la fameuse inscription bilingue, contenant le tarif des marchandises venant de l'Extrême-Orient. A lui seul, le voyage à Damas, point de départ de la caravane, par le désert de sable, dura

40 jours. Les résultats de l'expédition furent très variés et, scientifiquement, très importants.

F. J. Uspenskij s'occupa de préparer les matériaux et fit paraître dans le tome VII des *Izvěstija* le long mémoire : *Monuments archéologiques de la Syrie*, 118 pages, 69 figures dans le texte et 47 planches.

A la suite de cette expédition, l'ambassade de Russie obtint que le monument épigraphique cité plus haut fût cédé à la Russie. On le transporta à Pétersbourg, et il se trouve actuellement au Musée de l'Ermitage. Une partie de tous ces matériaux furent étudiés par des spécialistes. Ainsi, l'académicien P. K. Kokovcov imprima dans le tome VIII l'article intitulé : *Nouvelles inscriptions araméennes de Palmyre*, avec 36 planches, et, dans le tome XIII, un nouvel article encore *Sur l'archéologie et l'épigraphie de Palmyre* ; B. V. Farmakovskij, *La Peinture de Palmyre*, tome VIII.

A Constantinople se trouve un monument très important et peu utilisé encore, *Le monastère de Chora ou Kahrié Djami*. Le secrétaire de l'Institut, F. J. Šmit (Schmidt) l'étudia, le peintre M. K. Kluge exécuta, d'après ses indications les dessins et les cartons et prit des photographies. Les résultats de la première étude d'ensemble consacrée à Kahrié-Djami parurent dans le t. XI des *Izvěstija* : *Kahrié-Djami*. I. *Histoire du monastère de Chora*, 306 pages, avec un album de 92 planches.

Presque jusqu'à la rupture des relations avec la Turquie, l'Institut commença à Constantinople même une série d'explorations topographiques qui furent considérablement facilitées par les immenses incendies qui détruisirent les maisons de bois cachant les traces de constructions antiques. Nous sollicitâmes l'autorisation de pratiquer des fouilles partielles et docimastiques sur l'emplacement du monastère de Stoudion ; ces travaux furent confiés à B. A. Pančenko ; ils ame-

nèrent l'importante découverte des sépultures des premiers higoumènes du monastère, et la mise au jour de débris d'architecture. Le très long mémoire de Pančenko consacré à l'étude du monastère du Stoudion parut dans le tome XVI des *Izvěstija* sous le titre : *Reliefs des monastères de Stoudion.*

L'auteur a traité son sujet très sérieusement, et des trois reliefs : 1. *Le jugement dernier ;* 2. *L'entrée à Jérusalem ;* 3. *Groupe d'apôtres*, il a tiré la matière d'une longue étude (359 pages). Il dérive ce monument d'Egypte et veut voir dans le tracé des figures une influence copte. En démontrant l'appartenance des reliefs à un même monument, M. Pančenko les rapporte à la fin du Ve ou au début du VIe siècle, à l'époque de la transition des monuments constantinopolitains analogues au relief plat. Les travaux dans la mosquée d'Imrachor (basilique de Stoudion) eurent d'importantes conséquences personnelles pour M. Pančenko. Il s'engagea à fond dans l'histoire des monuments de l'ancienne ville et, dans les derniers temps, se spécialisa dans les questions topographiques ; ses notes à ce sujet, et ses travaux préparatoires, lors de l'évacuation précipitée de l'Institut, restèrent dans les archives de l'Institut.

Il va de soi que le nombre très limité des membres de l'Institut n'aurait pu suffire à tous les besoins. Aussi sied-il de souligner la collaboration de personnes étrangères à l'Institut, qui apportèrent de précieux matériaux à l'étude du passé byzantin. Il faut citer au premier rang les Assomptionnistes français qui ont collaboré aux *Izvěstija* depuis le tome III Ainsi, le R. P. Louis Petit, depuis archevêque latin d'Athènes, imprima dans le tome VI un article : *Le monastère de Notre-Dame de Pitié* (en Macédoine, près de Backovo), supplément à un document imprimé au tome Ier par le directeur de l'Institut ; t. VIII, *Monodie de Théodore Prodrome sur Etienne*

Sachlitzès métropolitain de Trébizonde ; *Typicon du Monastère de la Kosmosotira près d'Aenos, ibid.* ; *Acte synodal du patriarche Nicéphore II sur les privilèges du métropolitain de Trébizonde.* Le R. P. J. Pargoire nous donna une série de travaux sur la topographie de divers lieux historiques : au tome III, *Anaple et Sosthène* ; au tome IV, *Hieria* ; au tome VII, *Les monastères de S. Ignace* ; au tome IX, *Le S. Mamas de Constantinople.* Lorsqu'une mort prématurée nous priva de ce collaborateur plein de zèle et de talent, apparurent ses confrères les RR. PP. Sophrone Petridès et Martin Jugie ; notons encore les RR. PP. Syméon Vailhé, J. Thibaut, ce dernier spécialiste des chants liturgiques byzantins et des signes musicaux portés sur les anciens manuscrits (t. III, VI) et Aurelio Palmieri.

D'autres étrangers entrèrent en rapports avec l'Institut. Ce sont les Grecs Paranikas (t. II., IV), Stavraki Bey Aristarchis (t. VI), Svoronos (t. VIII), Papadopoulos-Kérameus, Nikos Beës (t. XIV) et Marquart.

Mais revenons aux travaux de l'Institut, qui permettent de lui marquer sa place dans l'histoire de la byzantinologie russe. A ce point de vue, il est indispensable de noter que l'Institut rompt presque complètement avec les thèmes favoris de la byzantinologie russe. En effet, à part quelques exceptions, dans les *Izvěstija* de l'Institut de Constantinople, les sujets traités sont d'une importance bien plus grande et d'une portée beaucoup plus haute que les sujets du *Vremennik.* Nous commencerons par signaler les exceptions.

Ainsi, M.F.J. Uspenskij, écrivit dans le tome II *Le Procès en hérésie d'Italos* : ce travail est en relation avec les écrits antérieurs du même sur le mouvement philosophique à Byzance au XIIe siècle, notamment : ses *Essais sur l'histoire de la culture byzantine*, plutôt qu'avec le programme futur de l'Institut.

Il en est de même des articles suivants : tome III, *La hiérarchie byzantine* ; tome IV, *L'éparque de Constantinople* ; tome V, article sur les *Charisticaires* ; tome VI, *L'organisation militaire de l'Empire byzantin* ; tome XIII, *Des Asséniides bulgares au service de Byzance*. Ensuite viennent des articles correspondant aux travaux occasionnels de l'Institut, tel que *L'inscription de la tour d'Artavasde à Nicomédie* ; *Une borne-frontière entre Byzance et la Bulgarie du temps de Syméon* ; *L'inscription du Tzar Samuel*, avec des suppléments des professeurs Florinskij et Miletič (tomes III et IV) ; *Le manuscrit d'Okhrida de Jean Skylitzès* ; *L'inscription paléo-bulgare d'Omortag* (t. VI). *Sur les antiquités de la ville de Tyrnovo* (t. VII) ; *Fragments du tableau en mosaïque de l'église de St Jean l'Evangéliste à Ravenne*, t. VIII ; *Panaghia Arlophore, ibid* ; *Nicéphore Theotokis et l'édition de Leipzig du Commentaire de l'Octateuque* (t. XX) ; *Sur les mosaïques nouvellement découvertes de l'église de S. Démétrios à Salonique* (t. XIV).

Les travaux des autres membres de l'Institut, comme ceux de ses collaborateurs, évoluent dans la même direction. Pogodin et Wulff donnèrent *Nicomédie Essai historique et archéologique sur* (t. II) ; Wulff, dans le tome III, inséra : *Alexandre à la Lance*, statuette de bronze de la collection A. J. Nelidov ; P. N. Miljukov, *Antiquités chrétiennes de la Macédoine occidentale*, t. IV (son excursion en Macédoine fut entreprise avec le directeur de l'Institut) ; G. D. Begleri, *Une borne frontière entre les possessions de Dexicrate et d'Urbicius*, t. IV ; M. J. Rostovzev, *Inscriptions de Macédoine* ; G. Balaščev, *Nouvelles données sur l'histoire de la guerre gréco-bulgare au temps de Syméon* ; A. A. Vasiljev, *Vie de Philarète le Miséricordieux*, t. V ; *ibidem*, M. J. Popruženko, *Le Synodique du tzar Boris* du même, *Le Prêtre Cosme* (t. XV) ; Julien Kulakovskij, *Inscriptions de Nicée et environs* ; t. VI ;

Jeffries, *Façade de la basilique de Bethléem* ; B. V. Farmakovskij, *Un rotulus byzantin de parchemin avec des miniatures, appartenant à l'Institut* (t.VI) ; G. A. Iljinskij, *Lettre du tzar Jean Asen* ; B. A. Pančenko, 1. Βασιλικὸς πιστικός (t. VII) : 2. *Monument des Slaves à Bethléem, VIIe siècle*, (t. VIII). 3. *Catalogue des Bulles de Plomb de la Collection de l'Institut* (tome VIII, IX, XIII). 4. *Où fut rédigé le synaxaire de Sirmond* ? (t. XIII).

MM. Pavlovskij et Kluge nous donnèrent *Madeba* (t. VIII) ; G. P. Begleris, *Un sceau de l'empereur David de Trébizonde* (t. VIII) ; R. Ch. Leper, *Quelques inscriptions grecques et romaines* (t. IX) ; Ch. M. Loparev, *La vie de saint Eudocime* (t. XIII) ; G. A. Iljinskij, *Manuscrits du monastère de Zografou à l'Athos* (t. XIII) ; F. Š. Šmit : 1. *Catalogue des manuscrits hagiographiques du monastère de Vatopédi, à l'Athos*, t. VIII ; *L'Annonciation*, t. XV ; *Une des variantes topographiques du Baptême*, *ibid.* ; *La* Παναγία Ἀγγελόκτιστος ; *Peintures d'églises byzantines, dans* le tome XVII (demeuré incomplet) ; N. K. Kluge : *Technique des mosaïques dans l'église de S. Démétrios de Salonique* ; D. N. Anastasievič, *Qui a été battu à Skaphida en* 1308 ? (t. XV).

Tel est le contenu des derniers fascicules des *Izvèstija* de l'Institut archéologique russe de Constantinople. A cette place, et surtout de la part de l'auteur du présent travail, on ne saurait attendre un jugement sur l'activité scientifique de l'Institut. Son œuvre est trop récente encore ; et je sais d'ailleurs que, lorsque le moment sera venu de juger librement le travail de vingt ans de l'Institut, dans les conditions qui lui étaient faites à Constantinople, tous les défauts seront attribués à la personne du directeur. C'est pourquoi, en terminant ce chapitre, nous nous bornerons à marquer les traits principaux de l'activité de l'Institut. Il n'y a pas de doute que, si l'on se place au point de vue des tâches géné-

rales de la byzantinologie, l'Institut et son organe paraissent se mouvoir dans des limites plus étroites que la *Vremennik*.

L'Institut avait peu de collaborateurs ; les *Izvěstija* n'avaient presque ni critiques ni bibliographie, et bien peu de relations avec les institutions russes qui s'occupèrent de questions analogues. La conséquence en fut, entre autres, que (nous l'avons déjà dit) si l'on fait abstraction du service gratuit, les *Izvěstija* avaient moins d'abonnés en Russie qu'à l'étranger et qu'actuellement, le grand public, chez nous, ignore encore à peu près tout de l'activité de l'Institut. L'activité de l'Institut doit être envisagée d'un autre point de vue encore. Les étrangers eux-mêmes reconnaissaient que la fondation de l'Institut nous avait placés dans la situation la plus favorable pour traiter avec largeur et profondeur les problèmes byzantins. De plus, la bibliothèque et le musée de l'Institut, les seuls de ce genre qui existassent en Orient, imposaient aux indigènes lesquels, jusqu'alors, n'avaient vu en nous que des représentants de la force brutale caractérisée par les mots *Moskov-Kazak* ; et cette bibliothèque et ce musée attiraient dans notre établissement des savants étrangers et des voyageurs qui y trouvaient ce qu'il leur était impossible de rencontrer ailleurs. C'est là que gît la signification principale de l'Institut de Constantinople.

Il nous faut encore fixer notre attention sur la circonstance suivante. Après diverses tentatives et divers tâtonnements, l'Institut, peu de temps avant l'évacuation avait reconnu la nécessité de réclamer du Gouvernement russe la création d'une section spéciale, consacrée à l'étude de la péninsule balkanique. Ici, à côté du moyen âge, nous avions en vue l'antiquité et même les temps préhistoriques. Sous l'influence des circonstances et répondant à des suggestions qui lui étaient venues du côté serbe, le directeur de l'Institut, en 1911, con-

voqua à Constantinople un Congrès d'archéologues serbes, bulgares et russes, Congrès où furent décidés des travaux communs, avec les savants slaves, à propos d'archéologie préhistorique et de monuments byzantins ([1]). A la suite de cette entente commencèrent des fouilles sur le site préhistorique de Vinči (aux bords du Danube) sous la surveillance du docteur Vasič, directeur du Musée de Belgrade. On élabora aussi un projet d'étude et de publication des monuments ecclésiastiques se trouvant sur le territoire serbe, par exemple du monastère de Dečana. Tous ces plans, tous ces projets, qui avaient donné une direction particulière à l'activité de l'Institut, furent ruinés par la rupture des relations avec la Turquie en 1914...

* * *

Ce qui précède ne peut donner une idée complète de la Byzantinologie russe. D'abord, j'ai, à dessein, évité de parler de tous les travaux antérieurs à l'année 1870. Ensuite, je n'ai point parlé des études de droit russo-byzantin : par exemple, des recherches et publications de textes de A. S. Pavlov, de N. S. Suvorov et de V. B. Beneševič ; pareillement, j'ai laissé de côté les travaux sur l'art byzantin de N. P. Kondakov, V. D. Ajnalov, E. K. Rědin, F. J. Šmit, etc. Enfin, je n'ai pas tenu compte de l'œuvre des professeurs des académies ecclésiastiques, par exemple P. V. Pokrovskij, I. T. Troickij, etc... Tous ces défauts sont dus à l'auteur des présentes *Notes*.

Feodor Uspenskij.

(*Traduit sur le manuscrit russe*
par H. Grégoire).

([1]) Les savants bulgares refusèrent de signer le protocole.

Les idées politiques dans les fragments attribués à Pierre le Patrice

Parmi les productions de la littérature byzantine qui présentent de l'intérêt au point de vue des idées politiques, une place importante appartient au traité Περὶ πολιτικῆς ἐπιστήμης, dont des fragments furent publiés par Angelo Mai au tome II de sa *Scriptorum veterum nova collectio*, pp. 590-609, et dont l'auteur probable, selon le même Mai, est Petros Patrikios. Ces fragments, jusqu'à présent, ont fort peu attiré l'attention des spécialistes. La seule question, en somme, qui ait été sérieusement examinée à ce propos, est la question de l'auteur : et il faut reconnaître que l'attribution d'Angelo Mai n'a pu être réfutée. A tout le moins peut-on dire qu'on ne saurait donner à aucun écrivain la paternité de ce Traité avec plus de vraisemblance qu'à Petros Patrikios (1). En ce qui concerne le Traité lui-même, le seul qui s'en soit occupé est K. Prächter, lequel a publié, dans le t. IX de la *BZ*, d'intéressantes corrections au texte, où il a signalé en outre des traces de néo-platonisme. Une telle indifférence à l'égard d'un document curieux s'explique naturellement par les difficultés qu'il présente. La traité nous est parvenu dans un seul manuscrit qui contient non point toute l'œuvre, mais seulement des fragments formant tout au plus les deux cinquièmes de l'écrit primitif. Mai ne put déchiffrer le manuscrit d'une manière tout à fait satisfaisante ; en conséquence, le texte est défiguré par de nombreuses lacunes, dont quelques-unes très étendues.

(1) Sur cette question, cf. *Corp. Bonn.*, vol. I (Niebuhr) ; J. Haury, *Petros Patrikios Magister und Petros Patrikios Barsymes*, *BZ*, XIV, pp. 529-531.

Si l'on ajoute à cela que la langue n'est pas toujours claire, que le traité a la forme d'un dialogue, et que, à cause des lacunes du texte, nous n'avons souvent que la réplique d'un des interlocuteurs, mais non point l'opinion de l'auteur lui-même, on comprendra que l'étude du traité ne puisse donner de résultats décisifs. Un travail préparatoire, consistant dans l'établissement du texte, est indispensable. Et, avant tout, il faudrait être en état de lire le manuscrit plus sûrement qu'Angelo Mai.

Néanmoins, même actuellement, l'histoire des idées politiques ne peut se passer de Petros Patrikios. Sans prétendre à juger d'une manière définitive son travail, elle peut tout au moins préparer les matériaux en vue de ce résultat.

La première chose qui saute aux yeux à la lecture des fragments, c'est l'intellectualisme dont ils sont profondément pénétrés. L'auteur parle moins de l'état que de la science du gouvernement (πολιτικὴ ἐπιστήμη, πολιτικὴ φιλοσοφία), et il établit entre les deux concepts le lien le plus étroit. La science politique a été inspirée à l'homme par la Providence elle-même (θεία πρόνοια) ; elle doit servir de contrepoids aux passions déraisonnables, qui entraînent l'homme à la discorde. En voyant la situation pénible des hommes privés de la patrie céleste (τῆς ἄνω πατρίδος), la Providence leur a donné cette science qui leur montre le vrai chemin (μέθοδος) par lequel ils peuvent atteindre la Cité d'en haut (τὴν ἄνω μητρόπολιν ἀπολαβεῖν), et participer à la *Politeia* éternelle (τῆς ἀθανάτου πολιτείας) [1]. Tous ces termes, toutes ces expressions montrent les rapports de l'auteur avec le néo-platonisme. Mais il n'a pu prendre à cette source que les termes, car le néo-platonisme n'avait point élaboré de doctrine politique. En fait, nous avons devant nous un véritable socratique. Il utilise des paroles de Socrate, cite Platon,

[1] Mai, p. 605, fol. 236*b*, 24-32 ; p. 606, fol. 343*b*, 24-32.

Xénophon et Aristote, qui attribuaient une si grande importance à la science politique (1).

Même la conception de l'Etat universel ou céleste a son origine dans Platon (2). Dans l'esprit de cette tendance, l'auteur ou, comme nous l'appellerons désormais, Pierre le Patrice, déclare que l'étude de la science politique constitue la condition *sine qua non* de l'action politique. Ici nous rencontrons chez Pierre la comparaison, si familière aux socratiques, de la science politique avec le métier du pasteur et l'art du médecin. D'autre part, cette manière de voir le rapproche de la littérature de son temps, qui a une si forte propension à l'intellectualisme : Synésius, par exemple, affirme que seul, celui qui sait gouverner, ὁ ἄρχειν εἰδώς, peut gouverner en effet ; on trouve la même idée exprimée en d'autres termes par Agapètos, chez lequel nous rencontrons aussi la pensée de l'ὁμοίωσις de l'Etat terrestre avec le royaume céleste (ὁμοίωσις τῆς ἐπουρανίου βασιλείας) (3).

En parlant de la signification de la science pour l'homme politique, l'auteur, seul à son époque, examine même le problème de la connaissabilité des phénomènes sociaux. Selon lui, la science politique est double, en ce sens que certaines de ses thèses peuvent être établies par la voie logique (λόγῳ εὑρεῖν) et exposées d'une manière probante, scientifiquement (ἐπιστημονικῶς). Mais il y a aussi dans cette science des parties qui ne sont pas de l'ordre logique, parce qu'il y a des phénomènes politiques n'admettant pas un traitement de cet ordre. C'est le domaine de l'hypothèse et de l'analogie (δοξάζειν). Pour désigner la partie de la philosophie politique susceptible d'élaboration logique, Pierre emploie l'expression ὀρθὴ δόξα,

(1) P. 607, fol. 296*b*, 1-9 ; p. 608, fol. 292*a*, 1-12.

(2) Plat., *Krit.*, 109*b-c* ; *Polit.*, 271*c*.

(3) Synesius, *De regno*, c. III ; Migne, *PG*, t. 66, col. 1064 ; *cp.* 103 *Pylaemeni* ; Agap., c. I, XVII.

la même dont se sert Platon à propos de phénomènes de l'ordre moral (1).

L'idée elle-même est une application à la politique d'un problème que Platon examinait volontiers, c'est à savoir si la science peut s'enseigner (ibid.). Dans sa partie logique, la science politique a naturellement des points de contact (κοινωνόν) avec d'autres sciences ; comme Platon, Pierre la compare avec la médecine. De cette comparaison il déduit qu'elle doit posséder trois éléments essentiels : νόμος, δόγματα, ἐπιτηδεύματα : d'abord un principe général qui en forme pour ainsi dire l'unité, ensuite une doctrine répondant aux besoins de la vie, en troisième lieu des moyens destinés à atteindre tel ou tel but (2). Ni dans l'antiquité, ni dans la littérature contemporaine, on ne peut signaler un écrit d'où l'auteur eût pu tirer cette analyse de la science politique. Nous avons le droit de penser que ce développement appartient à l'auteur lui-même ; et il suffirait de cet exemple pour montrer à quel niveau s'était élevée à Byzance la science pure. Ici, plus qu'ailleurs, il faut regretter que le Traité de Pierre le Patrice nous soit parvenu dans cet état fragmentaire, parce que dans les fragments que nous avons sous les yeux, il est impossible de saisir tous ces éléments, et tout ce que nous avons, nous devons le rapporter au premier élément, c'est-à-dire aux principes. Pour l'histoire de la science politique, il serait particulièrement intéressant de voir comment l'auteur répartit toute sa matière d'après ses rubriques.

Nous ne toucherons pas aux fondements métaphysiques des opinions politiques exposées dans le traité. M. Prächter a suffisamment montré leurs liens avec le néo-platonisme. Nous remarquons seulement ces points de la doctrine de Pierre concernant l'Etat, qui établissent son lien avec la littérature antique ou contemporaine.

(1) *Meno*, 97*c*, 98*a*.
(2) P. 598-599, fol. 354*a*, 3-354*b*, 15.

L'Etat a ses racines dans cet Un qui constitue le monde. Comme l'homme, dit Pierre, consiste en deux principes, l'un dominant, l'autre subordonné, c'est-à-dire l'âme et le corps, ainsi en va-t-il de la société. En conséquence, l'Etat réalise les grands desseins qui sont à la base de l'ordre universel.

Cela même détermine son but. L'Etat existe non point seulement pour la vie, mais pour que les hommes vivent bien : οὐ πράξεως ἁπλῶς, ἀλλὰ καὶ εὐπραξίας (1). Le problème ainsi formulé, deux choses attirent l'attention. L'auteur touche à une vieille question philosophique : l'Etat existe-t-il φύσει ἢ θέσει ? Et notre traité n'est pas la seule production littéraire du VIe siècle où la discussion de ce problème ait trouvé place. Nous la rencontrons encore chez Jean Philoponus, dans son Περὶ κοσμοποιίας. Mais, chose curieuse, Philoponus la résoud dans le sens opposé. Traçant, dans l'esprit d'Aristote, un parallèle entre l'Etat et les sociétés animales, il trouve, toutefois, que c'est seulement chez les animaux que le pouvoir a été institué par la nature, tandis que le pouvoir sur les hommes existe non point en vertu de l'ordre naturel, mais en vertu d'une libre décision, qui d'ailleurs n'est pas toujours raisonnable, ni juste (2). On peut supposer que Philoponus ne fut pas le seul à avoir cette opinion, et que Pierre, ici, polémise tout à fait consciemment contre des théories opposées aux siennes. Cette hypothèse a pour fondement que Philoponus a tiré de son opinion des conséquences inacceptables pour Pierre le Patrice : il niait l'idée théocratique en tant que fondement du pouvoir, il niait la possibilité d'appliquer au pouvoir le concept de l'εἰκὼν θεοῦ (3). Mais Pierre, en néo-platonicien qu'il est, et plus encore en sa qualité

(1) Mai, p. 600, fol. 334*a*, 12-17.

(2) Joannis Philoponi, *De opificio mundi*, 1897 (Teubner), VI, 16 : οὐδὲ φυσικὸν τοῦτο τῆς ἀρχῆς τὸ εἶδος, θέσει δὲ μόνῃ καὶ βουλαῖς ἀνθρώπων οὐδὲ ὀρθαῖς πολλάκις οὐδὲ κατὰ λόγον.

(3) *Ibid.*

d'homme d'Etat, ne pouvait s'accorder avec de telles idées. Dans la détermination des devoirs de l'Etat, il se rallie pleinement à la manière de voir d'Aristote et ses paroles, citées plus haut, rappellent tout à fait la Politique : γινομένη τοῦ ζῆν ἕνεκα, οὖσα δὲ τοῦ εὖ ζῆν (1).

D'autre part, dans la doctrine de Pierre, il y a un trait qui l'éloigne fortement d'Aristote : *c'est sa vue pessimiste de la société*. L'esprit général de la politique d'Aristote est un esprit démocratique : l'Etat est une agglomération de citoyens, et le citoyen est celui qui prend part à l'administration.

D'après l'opinion de Pierre, le devoir de l'Etat ne peut être accompli par les forces de la société elle-même. Le peuple est enclin à la discorde. Il faut le tenir en bride (χαλιναγωγία) et le mener au bonheur, même contre son gré. A cela se rattache une série de termes caractérisant la nature passive de la société. Celui qui gouverne l'Etat est le père des citoyens (πατὴρ τῶν πολιτῶν) (2). Il a le devoir d'ἀγαθύνειν et son but naturel est le salut des hommes (τῶν ἀνθρώπων σωτηρία) (3). L'auteur ne dit nulle part s'il faut entendre σωτηρία au sens chrétien du salut de l'âme ou bien au sens de la délivrance des périls et des fardeaux de la vie, et l'on peut croire qu'il a en vue l'un et l'autre. Le but de l'Etat ainsi compris comporte aussi le soin du perfectionnement moral des sujets, par le moyen de l'éducation du peuple, dont Pierre parle volontiers en maints endroits de ses écrits (4).

Tout cela — et le pessimisme social, et cette conception pédagogique de l'Etat — rapproche Pierre de Platon et d'autre part de la littérature contemporaine, surtout d'Agapètos (5).

Avec Agapètos, il a en commun encore une chose, la

(1) *Polit.*, I, 1252*b*, 29.
(2) P. 603, fol. 295*a*, 22-23.
(3) P. 599, fol. 354*b*, 10-15.
(4) P. 591, fol. 294*b*, 17-18.
(5) Cap. 10, 19, 39,46.

grande attention qu'il accorde à la justice. Il la conçoit non au sens large, non comme une sorte de dignité morale, ce qui est platonicien, mais dans un sens spécial, dans le sens de la justice distributive (*suum cuique tribuere*). Cela ressort des expressions par lesquelles il caractérise la justice : κατ' ἀξίαν ἕκαστα διατιθεῖσα, ἄνισα πρὸς τὴν ἑκάστου ἀξίαν θεμελιοῦν (1).

D'une part, cela permet de voir ici une application de la doctrine d'Aristote sur la justice distributive, mais d'autre part, cela rappelle étonnamment Agapètos qui, dans cette question, comme on sait, avait un point de vue très radical et réclamait de Justinien qu'il rétablît l'égalité (πρὸς ἰσότητα τὴν ἀνισότητα μετευκτέον) (2). La personnalité de Pierre le Patrice s'affirme en ceci qu'il envisage la justice non point seulement en problème abstrait comme Agapètos et les autres Byzantins, mais qu'il recommande des mesures et des moyens tout à fait concrets pour réaliser cette justice. Ces mesures sont en parfait accord avec ses conceptions philosophiques et même métaphysiques. Il se figure qu'à la tête de l'Etat doit se trouver un σοφός, qui en toutes choses s'efforce d'imiter le Créateur ; or le démiurge qui a créé le monde ne s'immisce pas immédiatement dans la marche des événements, laissant le champ libre aux forces qu'il a créées ; de même, le chef d'Etat doit éviter toute intervention directe dans la marche de l'administration (οὐκέτι φερομένου δὴ αὐτοῦ δηλαδὴ εἰς τὰ πόῤῥω καὶ ὑπαλλήλους ἀρχάς) et se borner à donner une direction générale aux divers fonctionnaires (ἐνιέντα ἐπὶ τὰς ἄλλας ἀρχάς τε καὶ τάξεις τὰς πολιτικὰς προνοίας... πρὸς ἕκαστα ἐπιπορευομένας ἰθύνοντα). Ce n'est qu'à ces conditions qu'il est possible d'obtenir, dans l'Etat, la justice et un ordre stable : ἡ πολιτεία δικαιοτέρα τε καὶ εὐσταθεστέρα γένοιτο (3).

(1) P. 603, fol. 295*b*, 24-32 ; p. 605, fol. 336*a*, 29-30.
(2) C. 16.
(3) P. 603, fol. 295*b*, 1-15.

Si l'on peut comprendre ainsi un texte incorrect, il faut y voir la doctrine du Roi-Soleil ou, en d'autres termes, une des plus anciennes allusions à la monarchie bureaucratique conçue comme une garantie de légalité. Il est possible, en outre, que l'auteur entende critiquer Justinien qui veut tout faire par lui-même et qui souvent décida des affaires qui eussent été du ressort d'organes subalternes. Cette idée n'est pas absolument nouvelle, cela va de soi : on la trouve chez Plutarque et ailleurs (1). Mais les prédécesseurs de Pierre disaient seulement que le monarque doit se borner à une direction politique générale, tandis que Pierre joignait à cette idée la doctrine de la légalité dans l'Etat, ce qui est nouveau.

Parlant de l'influence exercée sur l'auteur de notre traité par la philosophie de Platon, nous devons accorder quelque attention à un autre côté de la doctrine de l'assimilation. Nous trouvons dans le traité deux expressions, très semblables : *a*) ἡ πολιτικὴ ἐπιστήμη καὶ ὅμοιος αὐτῇ ἀνήρ (2) ; *b*) βασιλεία ἀγαθὴ καὶ ὅμοιος αὐτῇ ἀνήρ (3). Il est clair que l'auteur considère le gouvernement comme un processus de connaissance. S'assimiler à Dieu (ὁμοιοῦσθαι) n'est possible que moyennant la connaissance, et pour cela il est nécessaire avant tout de posséder les éléments de la science politique (4). Le souverain qui possède des qualités intellectuelles correspondantes à son état, et qui en général est à la hauteur voulue, Pierre l'appelle, comme son maître Platon, πολιτικὸς καὶ βασιλικὸς ἀνήρ. Comme non seulement le roi doit s'assimiler au démiurge mais qu'encore l'État tout entier doit ressembler τῇ ἐπουρανίῳ βασιλείᾳ, il est évident que, d'après la doctrine de Pierre,

(1) Prächter, p. 626.
(2) P. 606, fol. 343*b*, 4-6.
(3) P. 607, fol. 296*b*, 22.
(4) P. 607, fol. 296*b*, 23-26. : σαφέστατα δὲδεικται πρῶτον εἶναι ἐν ἀνθρώποις ἀγαθὸν τὸ τῆς πολιτικῆς ἐπιστήμης χρῆναι οἷά τε μιμήματα ὑπάρχοντα ἀγαθοῦ.

tous les citoyens doivent eux-mêmes être pénétrés de science. Autrement, le but de l'Etat ne saurait être atteint. Mais Pierre ne tire pas cette conséquence de son système. Il raisonne comme Platon qui, dans sa République, n'appelle à la connaissance que la classe supérieure et dirigeante, n'assignant qu'un rôle passif à la masse. D'après sa doctrine, il n'est pas indispensable que la population entière ait une culture politique. D'autre part, la science politique ne réclame pas que les mêmes moyens d'action soient appliqués à tous les groupes de la population. L'homme politique peut assumer la tâche de faire régner l'harmonie et la justice dans la cité (πόλιν δικαίαν καὶ ἐναρμόνιον ποιεῖν), mais il peut arriver à ce but par plus d'une voie (οὐχ ἑνὶ τρόπῳ). La même chose peut se dire de cet autre but : εὐεργετεῖν καὶ σῴζειν. Quiconque a été bien doué à cet égard par la nature (1), est accessible à la persuasion (ἐπιστήμης μεταδόσει), d'autres doivent accepter sans examen les mesures gouvernementales (πίστεως παραδόσει), d'autres encore ont des instincts excellents qu'il suffit de développer en les accoutumant à la pratique de la justice (συνηθείᾳ βίου δικαίου). Une quatrième catégorie n'obéit qu'à la terreur inspirée par les lois (φόβος νόμων πολιτικῶν) ; enfin, il est des gens qu'on ne peut gagner que par l'intérêt personnel (μνήσει τῆς οἰκείας εὐζωΐας) (2). Il va de soi que tout ceci n'est qu'un développement plus ou moins original d'un texte de Platon sur les différents degrés de la connaissance (3). La conception elle-même de l'Etat exposée dans les développements cités, constitue un essai de réconcilier les points de vue profondément différents que Platon a adoptés tour à tour dans le Politique, la République et les Lois.

(1) P. 606, fol. 343*b*, 11 : τούτου φύσει δεκτικοί.
(2) *Ibid.*
(3) *Rep.* 533*e*.

On peut signaler encore, dans notre Traité, un passage où non seulement l'idée, mais les expressions elles-mêmes nous montrent combien l'auteur est près de Platon. Développant le thème de l'état céleste, il dit : τῶν πολιτῶν ἕκαστος ἐναρμονίως, λύρας τύπῳ, τὰ ἴδια πράττων, ἥ τε πολιτεία ταῖς ὅλης τῆς παναρμονίου συμφωνίας κινουμένη χορδαῖς, δικαιοτέρα τε καὶ εὐσταθεστέρα γένοιτο (1).

Ceci n'est qu'une paraphrase de la doctrine de Platon sur le τὰ αὑτοῦ πράττειν, où il voyait la condition de la réalisation de l'harmonie et de la justice dans l'Etat (2). La même pensée se trouve chez Cicéron (3). Mais il suffit de les comparer l'une et l'autre pour se convaincre que sous la forme qu'il lui a donnée, l'idée de Pierre le Patrice est bien plus près de Platon que de Cicéron. Chez ce dernier, on trouve la comparaison avec la musique, mais non le τὰ αὑτοῦ πράττειν lui-même.

Peut-on remarquer dans le traité une trace quelconque d'influence chrétienne ? K. Prächter affirme que le texte ne donne, à cet égard, aucune indication précise (4). Mais peut-être, malgré tout, quelques phrases du Traité sont-elles attribuables au christianisme. Je pense surtout à la doctrine de l'assimilation à Dieu. Il est vrai que cette doctrine se trouve déjà dans la philosophie antique. Mais elle a été développée avec une prédilection particulière par les pères de l'Église, notamment Clément d'Alexandrie (5). Naturellement, nous ne pouvons parler jusqu'à présent que d'une certaine parenté

(1) P. 603, fol. 295*b*, 12-15.

(2) *Rep.*, IV, 434*c* : ἑκάστου τούτων τὸ αὑτοῦ πράττοντες ἐν πόλει... τὴν πόλιν δικαίαν παρέχοι. Cf. 433*a-b*.

(3) *De rep.*, II, 42 : *ut enim in fidibus aut in tibiis atque ut in cantu ipso ac vocibus concentus est quidam tenendus ex distinctis sonis... sic ex summis et infimis et mediis interjectis ordinibus ut sonis moderata ratione civitas consensu dissimillimorum concinit ; et quae harmonia a musicis dicitur in cantu, ea est in civitate concordia.*

(4) *BZ*, IX, pp. 630-631.

(5) Cf. W. Scherer, *Klemens von Alexandrien und seine Erkenntnisprincipien*, 1907, p. 50.

des idées ; quant à savoir s'il y a eu influence directe d'un texte de la littérature chrétienne, c'est à l'analyse ultérieure de notre traité qu'il appartiendra de le dire.

Quelques expressions sentent bien le christianisme ; ainsi Pierre dit du véritable roi, p. 603, fol. 295a, 28-29 : καὶ εἰ ἀναγκαῖον εἴη τὴν ψυχὴν ὑπὲρ αὐτῶν τιθέντα... ; cf. Joh., X, 11, XV, 13. Des citoyens qui sont capables de recevoir la science politique, il est dit ἐν φωτὶ βαδίζοντες, en opposition avec ceux qui sont aveugles, ὅσοι τυφλοὶ ὄντες,.. πορεύονται (1) ; cf. Joh., XII, 35-36.

En nous fondant sur ce qui a été dit, nous pouvons affirmer que la doctrine politique développée dans notre Traité, représente une sorte d'éclectisme original, mélange de platonisme, de Platon et d'Aristote. D'autre part, il est certain que l'auteur est au courant des préoccupations intellectuelles et, en partie du moins, politico-philosophiques de son temps, lorsqu'il examine et résoud les questions qui attiraient l'attention de la littérature contemporaine.

Les rapports de Pierre le Patrice avec la pensée contemporaine ne se bornent pas au seul domaine des idées abstraites, comme le Traité tout entier n'a pas qu'un caractère abstrait : il possède un contenu positif, à côté de doctrines et de raisonnements métaphysiques. Ces parties positives de notre écrit portent des traits historiques fort nets, qui correspondent à la situation politique et sociale de la Byzance contemporaine. C'est surtout le fragment 354b, 15-33, qui est intéressant à cet égard. On y trouve une sorte de constitution, c'est-à-dire une série de lois fondamentales de l'état monarchique. C'est ce que l'auteur appelle νόμοι περὶ τῆς βασιλείας κείμενοι (2). Malheureusement, le caractère fragmentaire du texte ne nous permet pas de dire avec certitude à quoi nous avons à faire : projet d'une constitution positive, ou exposé de lois existantes,

(1) P. 606, fol. 343*b*, 15.
(2) P. 605, fol. 336*a*, 16.

ou enfin esquisse des fondements juridiques de la monarchie en général.

En tout cas l'auteur ne nous indique pas, ne nous donne nulle part à entendre que les lois dont il fait l'exposé aient aucun rapport avec l'Empire byzantin, et pourtant il est impossible de ne pas y trouver la marque du byzantinisme en général.

Le fragment dont nous avons parlé, dans le texte imprimé (comme sans doute dans le texte manuscrit) vient immédiatement après le passage cité plus haut où l'auteur parle de la composition ou des éléments de la science politique. Comparant à cet égard la philosophie politique avec la médecine, et montrant que dans la médecine il y a trois éléments fondamentaux, νόμος, δόγματα, ἐπιτηδεύματα, qui doivent se retrouver dans la philosophie politique, laquelle n'est autre qu'une ψυχῶν ἰατρεία, Pierre passe à l'examen détaillé de ces éléments. Mais ici, il fait preuve d'une grande incohérence : au lieu de poser la question de savoir quel est le contenu de ces éléments dans la *philosophie politique*, il demande : πῶς καὶ ἐπὶ τῆς βασιλείας ἂν θεωροῖτο, c'est-à-dire qu'il parle non des éléments de la philosophie mais des éléments de la monarchie. Qu'il s'agisse ici non d'un simple lapsus fortuit, mais d'une véritable inconséquence ; que l'auteur ait réellement en vue la monarchie, l'État et non la philosophie politique, cela ressort du fait qu'il parle non de νόμος comme il le devrait, mais de νόμοι. Ainsi, nous avons devant nous les lois de l'état monarchique. Il va de soi que le Traité ne comprend pas toutes les lois qui peuvent ou qui doivent exister dans une monarchie bien organisée, mais seulement les lois principales ou, comme on pourrait les appeler, les lois fondamentales. Malheureusement, le texte s'interrompt au milieu de ce développement. Cinq lois seulement nous sont parvenues. Nous ne pouvons dire combien il en restait. Raison de plus pour examiner un peu plus en détail le texte de ces cinq lois.

1) τῶν μὲν νόμων πρῶτος θετέος αὐτῇ ὑπ' αὐτῆς τῇ βασιλείᾳ, τῆς ἐννόμου χάριν ἀναῤῥήσεως, ὡς ἂν ὁ ὅμοιος αὐτῇ καὶ ἐπώνυμος ἀνὴρ συγγίνεσθαι μέλλων, δικαίως ὡς προεῤῥήθη παρὰ θεοῦ τε δεδομένην καὶ τῶν πολιτῶν δέξοιτο προσφερομένην.

Il est tout à fait clair que Pierre le Patricè est ici en train d'esquisser la monarchie élective et la première des lois fondamentales doit à son avis déterminer le mode d'élection du monarque. L'auteur parle d'ἀνάῤῥησις, c'est-à-dire qu'il emploie le terme qui était à la mode au VIe siècle et à l'époque suivante pour désigner toute la procédure d'inauguration d'un empereur byzantin. A côté de cette expression, nous en rencontrons plus fréquemment encore une autre : ἀναγόρευσις, mais le mot ἀνάῤῥησις est fort employé lui aussi. On le trouve par exemple chez Théophylacte Simocatta, I, 1, à propos de l'avènement de l'empereur Maurice (1) ; cf. l'αὐτοκρατορικὴ ἀνάῤῥησις des Novelles de Constantin Porphyrogénète, [947], et de Romain II, [960]. En général, la cérémonie de l'inauguration de l'empereur a toujours été considérée à Byzance — en tout cas, elle l'était au VIe siècle à l'époque de Pierre le Patrice — comme si indispensable, qu'elle entra même en qualité de signe essentiel dans le concept même du pouvoir impérial.

Nous le voyons dans la paraphrase grecque des *Institutes*, I, 2 : βασιλεύς ἐστιν ὁ τὸ κράτος τοῦ ἄρχειν παρὰ τοῦ δήμου λαβών (2). Jean Lydus dit la même chose : βασιλεύς...ὁ τῶν ἑαυτοῦ ὑπηκόων πρῶτος ψήφῳ ἐπιλελεγμένος, bien que, dans cette dernière formule, on entende un écho de la définition du concept de *princeps* (3). Il serait tentant de penser que par νόμος Patrikios n'entend pas autre chose que

(1) Theophylacti Simocattae, *Historiae*, ed. De Boor, 1887, p. 39.
(2) Ferrini, *Institutionum Graeca paraphrasis*, 1884, p. 11.
(3) Joannes Lydus, *De magistratibus* (ed. Bonn), p. 123.

la *lex regia*, dans la paraphrase grecque νόμος ῥέγιος, ὃς περὶ βασιλείας τεθείς. A cette lois se réfère la législation contemporaine du Traité, comme à une loi fondamentale *sui generis* par exemple, *Institutes*, I, I, 6 ; l'édit de 530 *de vetere iure enucleando*, § 7 ; mais dans tous les renvois semblables la *lex regia* est considérée comme une loi sur laquelle on peut fonder la plénitude, l'absolutisme du pouvoir royal ou impérial, et non son éligibilité.

Pierre le Patrice dit : ἔννομος ἀνάῤῥησις et encore δικαίως (δικαίως δέξοιτο ou δικαίως προσφερομένην), et par là il nous donne à entendre qu'il a en vue un mode d'inauguration de l'empereur, défini, établi par les lois ou par la coutume : en d'autres termes, une simple occupation du trône, même après élection ou désignation par tel ou tel groupe de la population, ne peut en soi être considérée comme suffisante du point de vue du droit. Il faut encore observer certaines formes consacrées. Et ce point de vue concorde absolument avec celui que nous trouvons dans les monuments de la littérature byzantine, où nous trouvons une description de l'inauguration de l'empereur : ils marquent très nettement que tout se passe, non au hasard, mais d'après un ordre établi ; l'expression qu'on trouve en pareil cas, et qui ne laisse aucun doute, est κατὰ τὸ ἔθος, κατὰ τάξιν, κατὰ τὸ σχῆμα, τιμήσας τὸ ἔθος, etc. (1). Les formes elles-mêmes ont pu changer avec le temps, et c'est bien naturel (2), mais à chaque instant nous notons la tendance, qui est de donner à l'élection ou à l'inauguration un caractère de légalité, de la représenter, selon les paroles de Pierre, comme une ἔννομος ἀνάῤῥησις.

Dans cette loi, ce qui est peut-être le plus remarquable, c'est l'association du principe théocratique et du principe

(1) *De caerimoniis* (ed. Bonn), p. 412, 415, 416, 433. Theophyl. Simoc., VIII, 10, 9.

(2) Codini, *De offic.*, 17 (ed. Bonn), p. 97 : ἦν δὲ πρότερον μὲν συνήθεια ...νῦν οὖν τὰ μὲν ἄλλα οὐκ εἰσί κτλ.

démocratique: βασιλεία 1) παρὰ θεοῦ δεδομένη καὶ 2) παρὰ τῶν πολιτῶν προσφερομένη.

En théorie, l'un de ces principes est contradictoire à l'autre, parce que, si l'on imagine le pouvoir comme venu de Dieu, on ne peut l'imaginer simultanément comme donné par la nation. Et l'histoire connaît plus d'un exemple de la lutte pour l'un ou l'autre principe, les différentes tendances politiques s'étant réclamées tour à tour de l'un et de l'autre (1). Mais en même temps nous connaissons des cas où les deux principes, malgré leur contradiction, ont été conciliés, ou tout au moins invoqués ensemble, mis sur le même plan. L'histoire de Byzance nous en offre de nombreux exemples. Ainsi, dans le préambule de l'édit de Justinien cité plus haut (530 après J.-C.), il est parlé d'un *imperium quod nobis a coelesti majestate traditum est*, et, dans le § 7, nous lisons un passage sur le transfert à l'empereur du pouvoir qui, antérieurement, appartenait au peuple. Dans le *De caerimoniis*, I, c. 92, le peuple acclame ainsi, aussitôt après son avènement, l'empereur Anastase : ὁ θεός σε ἔδωκεν ; à l'avènement de Justin, le peuple s'écrie : τὸν ἐκ θεοῦ βασιλέα τῇ οἰκουμένῃ, et Justin lui-même, après son inauguration, parle ainsi de sa propre personne : τῇ τοῦ παντοδυνάμου θεοῦ κρίσει, τῇ τε ὑμετέρᾳ κοινῇ ἐκλογῇ (2). En conséquence, la première des lois fondamentales exposées par Pierre le Patrice montre, à cet égard aussi, les traits caractéristiques du byzantinisme (3).

On peut citer encore diverses expressions qui, par elles-mêmes, ou par leur portée, rappellent certaines formules fréquentes dans l'usage byzantin. Παρὰ θεοῦ διδομένη βασιλεία rappelle la sixième Novelle de Justinien : δῶρον θεοῦ, παρὰ

(1) Cf. la théorie des monarchomaques au XVIe siècle.

(2) *De caerimoniis*. (ed. Bonn), p. 424, 427, 429.

(3) Idée semblable dans un autre fragment, fol. 333*b*, p. 601 : βασιλεύσειν ἐκ θεοῦ δεδομένον, δικαίως δὲ καὶ καλ ...., ἀνθρώπους νόμῳ τε πολιτικῷ γιγνόμενον τῇ πολιτείᾳ.

τῆς ἄνωθεν δεδομένον φιλανθρωπίας. Ὅμοιος αὐτῇ (scil. βασιλείᾳ) ἀνήρ marque l'exigence que le candidat au trône soit digne du trône, c'est-à-dire possède les qualités voulues. L'expression ἄξιος τῆς βασιλείας a absolument le même sens. Or, selon Constantin Porphyrogénète, cette expression fut employée lors de l'inauguration des empereurs Anastase, Justin et autres (1).

2) δεύτερος περὶ τῆς τῶν ἀρίστων συγκλήτου βουλῆς, τροφῆς αὐτῶν ἕνεκα καὶ παιδείας, τιμῆς τε καὶ ταξιαρχίας ἢ ἐῤῥήθη γιγνομένης.

Le texte ne laisse aucun doute sur ce point qu'il s'agit ici du Sénat. L'auteur considère évidemment le Sénat comme une institution si importante de l'Etat monarchique, qu'il estime indispensable d'en parler dans les lois fondamentales. Si nous nous rappelons que, sous Justinien déjà, l'importance du sénat avait fortement diminué (2), et que selon Procope, il n'était plus que l'ombre de lui-même (3), nous pouvons voir chez Pierre le Patrice le désir de restituer à ce conseil son ancienne dignité ; nous pouvons même supposer, qu'en plaçant le sénat à un niveau aussi élevé de la hiérarchie, il veut en quelque mesure protester contre la politique de Justinien. Qu'en cela il ait en vue non une institution quelconque qui resterait à créer, mais précisément le sénat en tant qu'institution existante, et produit d'une évolution historique, cela résulte du nom même qu'il lui donne et de l'association de ces deux mots σύγκλητος, βουλή, qui habituellement sont employés dans la littérature byzantine et dans la législation comme des synonymes du mot latin *senatus*. En disant τῶν ἀρίστων σύγκλητος, Pierre souligne la constitution aristo-

(1) *De caerim.* (ed. Bonn). p. 424, 430.

(2) Lécrivain, *Le Sénat romain*, 1888, pp. 225-226.

(3) *Hist. arc.* (ed. Bonn), p. 88 : ἡ μὲν γὰρ βουλὴ ὥσπερ ἐν εἰκόνι ἐκάθητο οὔτε τῆς ψήφου οὔτε τοῦ καλοῦ κυρία οὖσα, σχήματος δὲ μόνον καὶ νόμου ξυνειλεγμένη παλαιοῦ ἕνεκα.

cratique du sénat, telle qu'elle a toujours été, spécialement à l'époque byzantine. Et cette association de mots ne se rencontre pas chez le seul Pierre, mais encore dans d'autres productions de la littérature byzantine (1). Au surplus, le texte de la seconde loi est assez obscur. Peut-être avons-nous ici une allusion à la compétence du sénat — compétence telle que l'auteur se la représentait ou telle qu'il l'eût souhaitée. En tout cas, nous ne nous tromperons guère en supposant qu'en cet endroit du Traité, le sénat est représenté comme une institution de classe, non seulement quant à sa composition, mais quant à ses attributions. Relativement à la ταξιαρχία, il faut croire qu'il ne s'agit pas ici de la charge de ταξίαρχος, c'est-à-dire du commandement d'une τάξις, mais le mot a un sens plus large, que nous rencontrons chez beaucoup d'auteurs, notamment chez Théophylacte Simocatta, Léon Díacre, etc.

3) Τρίτος περὶ τῆς τῶν ἀρχιερέων ἐπιλογῆς, τιμῇ τε πρὸς τὸ θεῖον μάλιστα καὶ φόβῳ ταῖς τε τῶν πόλεων ἐνόρκοις μαρτυρίαις γιγνομένης.

Cette loi est comme le reflet des étroites relations qui existaient à Byzance entre l'Etat et l'Eglise, et la circonstance que Pierre le Patrice fait figurer les dispositions qui règlent l'élection des évêques parmi les lois περὶ βασιλείας κειμένων met encore mieux en valeur cette situation. Bien entendu, seul un spécialiste du droit canon peut pleinement apprécier l'importance des indications que nous donne à ce sujet le Traité. Il semble qu'on ne puisse citer avant le milieu du VIe siècle une mesure législative touchant la désignation des évêques qui ait le caractère d'une loi fondamentale. Mais une série de textes législatifs, à commencer par le Code, l. 41,

(1) Const. Porph., *Vita Bas.*, c. 28 (ed. Bonn), p. 255 : βουλὴν περὶ τούτοις τοῖς ἀρίστοις προύθηκεν.

nous fournissent les éléments d'un parallèle. Ainsi, la sixième Novelle de Justinien, cap. 1 : ἡνίκα τις ...ἐπὶ χειροτονίαν ἐπίσκοπος ἄγοιτο, σκοπεῖσθαι πρότερον αὐτοῦ τὸν βίον κατὰ τὸν θεῖον ἀπόστολον, εἰ σεμνός τε .. καὶ ἐπ' ἀγαθοῖς μεμαρτυρημένος; la Nov. 123, ὁσάκις ἂν χρεία γένηται ἐπίσκοπον χειροτονηθῆναι, συνιέναι ...τοὺς πρώτους τῆς πόλεως ...ψηφίσματα ποιεῖν; la Nov. 137, *De creatione episcoporum*, τὸν παρόντα ποιούμεθα νόμον, δι' οὗ θεσπίζομεν, ὁσάκις χρεία ἐπίσκοπον χειροτονηθῆναι, συνιέναι... τοὺς πρώτους τῆς πόλεως, etc.

4) Τέταρτος περὶ τῶν μεγίστων ἀρχῶν καὶ τῆς τῶν ὁμοίων ἀρχόντων ἐκ τῶν ἀρίστων ἐπιλογῆς.

Cette loi concerne évidemment les institutions suprêmes de l'Etat : mais il est difficile de dire quelles institutions précises l'auteur a ici en vue, après que dans la seconde loi il a parlé du sénat. Il s'agit peut-être des organes de l'administration provinciale. La seconde partie de la loi doit concerner la nomination des magistrats. Il est curieux que Pierre emploie le terme d'ἐπιλογή, c'est-à-dire celui-là même qui lui sert à désigner l'élection des évêques ; et pourtant, dans le cas des magistrats, il aurait fallu parler non d'élection, mais de nomination. Quant aux magistrats, aux archontes comme dit Pierre, ce ne sont naturellement ni les *proceres* ni les συνκλητικοί, mais probablement les gouverneurs de provinces ou comme l'épanagogè les appellera plus tard οἱ ἐπαρχιῶν διοικηταί (1). A ces charges et dignités, l'auteur du Traité estime qu'on ne peut nommer que des personnages appartenant à la classe supérieure (ἄριστοι) et par là il insiste sur le rapport étroit qui unit l'administration locale avec l'aristocratie terrienne, ce qui répond à la situation réelle de l'époque. On aperçoit ce même rapport en d'autres passages du Traité,

(1) Zachariae von Lingenthal, *Collectio libr. iuris gr.-rom. ined.*, 1852, p. 78.

notamment folio 295b, 7-10 (p. 603) : ἐξ αὐτοῦ μὲν (βασιλέως) ὡς ἐκ τινὸς πηγῆς ἐπιστημονικῶς ἐνιέντα τὰς ἄλλας ἀρχάς τε καὶ τάξεις τὰς πολιτικὰς προνοίας, διὰ δὲ τῶν ἀρίστων καὶ τῶν μετ'αὐτοὺς προσφόρων ἀρχῶν καὶ ταγμάτων.

5) Πέμπτος περὶ τῶν πολιτικῶν νόμων καὶ τῆς ἐπ'αὐτοῖς πάμπαν ἀσαλεύτου φυλακῆς.

Le sens de cette loi consiste dans l'établissement d'une stricte légalité, c'est-à-dire que le pouvoir, par ses organes administratifs et judiciaires, doit maintenir inébranlablement les lois promulguées par lui-même. La légalité, le règne des lois, théoriquement tout au moins, ont toujours été admis à Byzance, aussi bien par la littérature politique que par le gouvernement lui-même, qui plus d'une fois a fait des déclarations formelles à ce sujet. On peut citer, parmi les contemporains de Pierre le Patrice, Jean Lydus, qui considère la légalité comme indissolublement liée avec l'essence même du pouvoir impérial : ἴδιον δὲ βασιλέως ἐστὶ τὸ μηδένα καθάπαξ τῶν τοῦ πολιτεύματος νόμων σαλεύειν, ἀλλ' ἐγκρατῶς τὴν ὄψιν τῆς ἑαυτοῦ πολιτείας βασιλείᾳ διατηρεῖν καὶ μηδὲν μὲν κατ' αὐθεντίαν ἔξω τῶν νόμων πράττειν [1].

Sans parler des monuments législatifs du VIIIe et du IXe siècles comme l'*Eklogè* et l'*Epanagogè*, où nous trouvons des chapitres entiers développant le thème de l'importance de la légalité, quelques déclarations de ce genre se trouvent aussi dans les Novelles de Justinien. Ainsi, Nov. 113 *praef.* πάντα κατὰ τοὺς ἡμετέρους νόμους πράττεσθαι βουλόμενοι καὶ τὴν τούτων δύναμιν φυλάττεσθαι σπουδάζοντες, συνείδομεν τὸν παρόντα γράψαι νόμον εἰς τὴν αὐτῶν τῶν νόμων τήρησιν, Nov. 137 : εἰ τοὺς πολιτικοὺς νόμους βεβαίως διὰ πάντων φυλάττεσθαι πρὸς ἀσφάλειαν τῶν ὑπηκόων σπουδάζομεν, πόαῳ μᾶλλον...

[1] *De magistr.* (ed. Bonn), p. 123.

Dans ces deux Novelles se rencontre aussi l'expression νόμους φυλάττεσθαι, qui, dans notre Traité, correspond à l'expression τῶν νόμων φυλακή. De la sorte, Pierre le Patrice défend une idée qui constitue pour ainsi dire un lieu commun de la littérature et de la législation de cette époque. D'autre part, à Byzance, comme dans beaucoup d'autres Etats, la pratique du gouvernement et de l'administration différait considérablement de la lettre de la loi, et le gouvernement violait facilement ces mêmes lois qu'il prétendait solennellement respecter. Cette contradiction apparaît particulièrement brutale dans le cas de Justinien. Procope dit nettement que Justinien n'observait pas les lois publiées par lui-même, et que l'action des organes chargés de rendre la justice présentait à cet égard le tableau d'une grande incohérence et d'un flottement perpétuel (1). En conséquence, en accordant tant d'importance et en donnant tant de relief à l'idée de l'ordre légal, Pierre le Patrice touchait une question vraiment actuelle et pour ainsi dire une des plaies du régime. Et nous pouvons voir dans cette cinquième loi une sorte de protestation contre la politique de Justinien, protestation fondée sur une théorie politique favorable à la monarchie, et une tendance à fonder la légalité sur une base inébranlable en l'élevant au rang d'une sorte de principe constitutionnel.

Là-dessus, malheureusement, s'interrompt dans le manuscrit l'exposé des lois. Nous ne savons quelle était la teneur des autres lois. Nous ne savons même pas combien il y en avait encore. Nous n'avons aucun moyen de faire à ce sujet la moindre conjecture. A la place des lois, on nous donne quelque chose de tout à fait différent. Le texte du fol. 334 (p. 600), quoique séparé dans le manuscrit par un intervalle considérable

(1) *Hist. arcan.* (ed. Bonn), p. 85 : ἐδίκαζε οὐ κατὰ τοὺς νόμους οὓς αὐτὸς ἔγραψε ; p. 89 : οὐδέν τε ἐν τῷ τῆς δυνάμεως βεβαίῳ ἑστήκει, ἀλλ' ἐπλανᾶτο πανταχόσε περιφερομένη ἡ τῆς δίκης ῥοπή. Cf. p. 51, 54, 88.

du texte que nous venons d'étudier, développe, à ce qu'il semble, un thème identique ou très semblable.

L'auteur examine ici, comme toujours, sous la forme du dialogue, les objections que l'on peut faire à la forme de l'Etat telle qu'il la conçoit. Ici, le texte, encore une fois, est incorrect et incertain et défiguré par de grandes lacunes. Il semble toutefois que la principale objection consiste en ceci que le régime esquissé aurait bien plus en vue les intérêts des archontes que les intérêts de la classe supérieure prise dans son ensemble (1).

L'auteur répond qu'il s'est fixé un autre but que celui que suppose son critique, οὐ κατὰ τοῦ αὐτοῦ σκοποῦ, en d'autres termes qu'il n'entend point du tout faire servir l'état aux intérêts de la classe supérieure. De plus, il développe son point de vue sur le rôle dans l'Etat de la classe supérieure ou plus exactement des représentants de cette classe qui sont désignés à l'emploi d'archonte. A son avis, l'aristocratie ne doit pas se renfermer dans le cercle de ses intérêts de classe (ἰδιοπράττειν) mais doit travailler dans l'intérêt commun et jouer dans l'Etat le même rôle que jouent sur le marché les édiles et les inspecteurs du commerce (2). Se tenant sur le terrain de la loi et de la justice, l'aristocratie doit défendre et protéger le peuple, et ne point laisser les plus forts agir en dépit de la loi (3). L'auteur, visiblement, fait du point de vue de l'Etat, une sorte de contrepoids à l'égoïsme de classe.

Quel rapport y a-t-il entre ce développement et les lois étudiées ? C'est ce qui demeure obscur.

Mais une chose est indubitable : la critique porte un carac-

(1) V. 6 : ὧν διελήλυθας τοῖς τῶν ἀρχόντων (ms. ἀρχόντον) μᾶλλον, ἢ τοῖς ἀρίστων ἁρμόζειν ἐπιτηδεύμασιν.

(2) V. 20 : ὥσπερ οὓς ἀγορανόμους καλοῦσιν ἐν ταῖς πόλεσιν καὶ τῶν ὠνίων ἐπόπτας, οὕτω δὴ καὶ ἡμᾶς τοὺς ἀρίστους ἐπιστήσαντας τῆς πόλεως καὶ πολιτείας δόγμασιν.

(3) V. 26 : Ἐπὶ τοῖς δικαίοις καὶ νομίμοις οὐκ ἐῶντας πρὸς τῶν ἰσχυροτέρων ἀδικεῖσθαι.

tère non pas abstrait et philosophique, mais tout à fait réaliste et vivant. Et ceci montre que l'Etat dont il est question dans le Traité et dont l'organisation est esquissée dans ce texte, est fort près de la réalité. Cet Etat se confond-il absolument avec l'Etat byzantin réel ? Nous l'ignorons. L'auteur a-t-il voulu donner un tableau de l'Etat byzantin de cette époque, ou un projet de réforme de cet Etat, ou enfin, des lois idéales, nous ne pouvons le dire. Mais le caractère réel, positif de cette partie du Traité est hors de conteste. Et ceci nous autorise à formuler une conclusion qui ne pourra guère être détruite par les progrès de l'investigation érudite : Le Traité attribué à Pierre le Patrice prouve que la littérature politique de Byzance ne contient pas uniquement une rhétorique sans lien avec la réalité, mais une matière où se reflète une situation réelle.

VLAD. VALDENBERG.

Pétrograd, 6 avril 1925.

Monuments disparus de Džumati

Deux icones fameuses, l'une de l'archange Michel, l'autre de l'archange Gabriel, provenant du monastère de Džumati dans la Géorgie occidentale, ont disparu au début des années 80 du XIXe siècle dans les circonstances suivantes. Un certain Sabingus, qui vivait alors à Tiflis, reçut des autorités compétentes la permission de restaurer dans les églises du Caucase les vieilles icones. On lui avait permis aussi d'employer à cette restauration le vieil argent. La restauration des icones, qui donnait satisfaction aux besoins religieux des fidèles, et qui semblait conforme aux intérêts de l'église, apparut dans cette circonstance un moyen simple et facile de gagner sa vie.

Le remplacement d'une ancienne icone, ornée de nombreux émaux byzantins cloisonnés par une icone neuve, laissait aux mains de Sabingus un nombre considérable d'objets artistiques rares, très appréciés sur le marché. Dans un temps très court, il réussit à détruire et à vendre en détail quelques monuments, originaires spécialement des monastères de Džumati, Šemokmedi et Martvili.

En 1889, un des médaillons d'émail, récemment acheté à Sabingus, fut montré à N. P. Kondakov. Celui-ci le reconnut d'après une photographie faite vers 1870, et, par là-même, le fait du larcin fut révélé. L'entreprise de Sabingus fut arrêtée et, à l'initiative de Kondakov, on organisa une véritable expédition au Caucase pour y inventorier les antiquités des principales églises et monastères, afin d'empêcher à l'avenir la répétition de semblables larcins. Le résultat de cette expédition fut la publication de l'*Opisj* ou *Inventaire des Monu-*

ments du Caucase, composé par Kondakov en collaboration avec Bakradze (1). Cet *Opisj* constitue pour les églises du Caucase un véritable titre de propriété (2).

Les plus connus, parmi les monuments alors disparus, sont deux icones d'archanges de Džumati. Les émaux de l'une d'elles ont constitué la collection de Zvenigorodskoj, devenue célèbre grâce au grand travail, luxueusement édité, de Kondakov, sur les émaux byzantins. Les deux images, comme le montrent les photographies faites entre 1870 et 1880, se trouvaient alors dans un état effrayant de dégradation. De l'icone de l'archange Michel, Bakradze écrivait, en 1873, qu'une partie de cette icone pendait en lambeaux, par l'effet de la vétusté (3).

L'archange Michel était représenté de face (4). Ses ailes largement éployées retombaient symétriquement des deux côtés de la figure. Il était revêtu d'une cuirasse et d'un manteau militaire. Sur l'épaule droite, il tenait de sa main ployée une épée nue et levée ; de sa main gauche, il appuyait le fourreau sur la hanche. Toute cette représentation était en relief, exécutée au repoussé.

N. P. Kondakov s'est, à maintes reprises, occupé de cette icone. Il en a rapproché l'ornement de celui de l'icone de Chachul ; et il a attiré l'attention sur le symbolisme iconographique de l'inscription accompagnant la figure centrale de l'archange (5).

Dans les angles supérieurs du fond de l'icone, étaient fixés deux quatre-feuilles émaillés avec des inscriptions géorgiennes.

(1) N. Kondakov et D. Bakradze, *Inventaire* (Opisj) *des antiquités qui se trouvent dans quelques églises et monastères de la Géorgie* (en russe), Pétersbourg, 1890.

(2) *Archiv Archeologičeskoj Komissii, Dělo*, n° 69, 1889.

(3) D. Bakradze, *Archeologičeskoe Putešestvie po Gurii i Adžarě*, Pétersbourg 1878, p. 261.

(4) Kondakov-Bakradze, *Inventaire*, fig. 48. Tolstoj i Kondakov, *Russkie Drevnosti*, IV, 1891, fig. 70.

(5) Kondakov-Bakradze, *Inventaire*, 23, 102. Kondakov, *Geschichte u. Denkmäler des byzantinischen Emails*, Frankfurt-am-Main, 1892, 377-380. Tolstoj-Kondakov, *Russkie Drevnosti*, IV, 86.

a.
b.
c.
d.
e.

Sur celui de gauche, on lisait : *Saint Michel Archange* ; sur celui de droite : *Josué* (Jisus Navin) ; ainsi la valeur iconographique de cette figure était déterminée par le monument lui-même et rattachée à la Vision de Josué.

Iconographie.

Le livre de Josué parle ainsi de la vision de Josué : « Josué, se trouvant près de Jéricho regarda et vit. Et voici que devant lui se trouve un homme et dans sa main un glaive nu. Josué alla à lui et lui dit : « Es-tu des nôtres, ou bien es-tu de nos ennemis ? » Il répondit : « Non, je suis un chef des milices du Seigneur et c'est en cette qualité que je suis venu ici. » (1)

Le type iconographique de la Vision s'est constitué fort tôt. Dans la miniature, constamment reproduite à de nombreux exemplaires, du *rotulus* de la Vaticane, devant Josué prosterné se tient l'archange Michel debout, en raccourci, tourné de côté. Ses ailes sont longuement éployées et retombent des deux côtés de la figure. Il porte une armure et un manteau militaire. Dans sa main droite, il tient, légèrement de travers, une épée nue, dont il presse la poignée sur sa poitrine. De la main gauche, il appuie sur sa hanche un fourreau dont l'extrémité s'écarte de la figure. L'inscription à côté du nimbe explique qu'il s'agit de l'archange Michel. De même, dans d'autres monuments, le nom de l'archange Michel est toujours souligné. Sur la porte sud de la cathédrale de Souzdal, la composition est accompagnée de cette inscription : « L'archistratège Michel, apparu à Josué à Jéricho, l'encourage au combat. » Une inscription semblable accompagne la miniature de la *Vision* dans un manuscrit des XVe-XVIe siècles de la *Topographie chrétienne* (2). Sur des icones tardives et dans des manuscrits

(1) Livre de Josué, 5, 13-14.

(2) Rêdin, *Christianskaja Topografija Kozjmy Indikoplova* (*La Topogr. chrét. de Cosmas Indicopleustès d'après des manuscrits grecs et russes*), I, Moscou, 1916. 881.

à figures, le nom de l'archange est d'ordinaire aussi Michel. Sur une icone appartenant à la Salle d'armes du Palais de Tsarskoè-Selo (aujourd'hui au Musée russe, à Leningrad), dans une grande inscription placée au dessus de la figure de l'archange, et qui explique toute la représentation, le texte s'éloigne de la Bible. En réponse aux paroles de Josué, l'archange dit : « Je suis l'archange Michel » et non, comme dans la Bible : « Je suis le chef des armées de Dieu ». On ne peut pas ne pas remarquer que cette dernière inscription se rencontre souvent dans l'iconographie russe à côté de la figure de l'archange Michel, et son remplacement par une autre, dans l'illustration de la Vision de Josué, ne devait pas rester inaperçu. En ce qui concerne la représentation de l'archange lui-même, dans la composition que nous étudions, elle conserve une constance frappante. Seule, la mosaïque de S. Maria Maggiore représente un jeune guerrier sans ailes, avec une longue lance au poing (1). Les autres monuments, tels que la miniature du *codex* des homélies de Grégoire de Nazianze (cod. Paris. 510) (2), celle du Ménologe de Basile (3), celle de l'Octateuque (4), les portes de Monte S. Angelo, travail constantinopolitain de 1076 (5), les portes méridionales de la cathédrale de Souzdal, et les exemples plus tardifs encore, tous donnent, comme le *rotulus* du Vatican, la figure de l'archange, vêtu d'une armure et du manteau militaire, tenant une épée nue, levée. Les

(1) J. P. Richter et A. C. Taylor, *The golden age of classic Christian art* London, 1904, pl. 26, 1.

(2) H. Omont, *Fac-similes des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la B. N. du VIe au XIe siècle*, Paris, 1902, pl. XL.

(3) N. Kondakov, *Histoire de l'art byzantin*, II, Paris, 1891, 108.

(4) Th. J. Uspenskij, *Le codex de l'Octateuque du Sérail de Constantinople*, dans *Izvêstija* de l'Institut de Cple, XII (1907), planche XXXV, 232. V. N. Vinogradskij, *Miniatury Vatikanskoj biblejskoj rukopisi* XII v., dans *Sbornik Obščestva drevne-russkago iskusstva*, II (1873), 144, 150.

(5) H. W. Schulz, *Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*, Dresden, 1860, planche XXXIX. A. Kingsley-Porter, dans *Mélanges Gustave Schlumberger*, Paris 1924, p. 411, fig. 76.
La partie correspondante de la fresque de l'église de Ste-Sophie de Kiev ne s'est pas conservée (*Drevnosti Rossijskago Gosudarstva*, Petersb., 1871, fig. 23).

différences concernent la pose de la figure, de face ou de trois quarts, la position verticale ou oblique du fourreau, soutenu de la main gauche, et les variantes du costume militaire.

Cette figure de l'archange Michel en costume militaire, l'épée nue, est principalement liée à la composition de la vision de Josué. Le livre des Nombres (1) parle de l'apparition de l'ange au devin Balaam ; et, deux fois, il est dit dans le livre sacré que l'ange «tenait en main une épée nue». Cet ange du Seigneur, dans l'iconographie, s'identifiait avec l'archange Michel. Sur les portes de Souzdal, il était écrit : « L'archange de Dieu, Michel, interdit au devin Balaam de maudire les fils d'Israël. » Mais dans les manuscrits du Sérail et de Vatopédi (2) et sur une fresque de Ste-Sophie de Kiev (3), comme sur les portes de Souzdal, nous voyons l'archange Michel, vêtu d'un *chiton* et d'un *himation* ; dans les manuscrits du Sérail et de Vatopédi, il brandit une épée nue, et sur les portes de Souzdal il a, en plus, un sceptre. Cette application du type iconographique de l'archange Michel, vêtu d'un costume militaire, l'épée nue à la main, à la situation décrite par la Bible, montre quel est le lien étroit qui rattache cette icone à la vision de Josué. Ainsi donc, l'inscription de l'icone de Džumati, extraordinaire en elle-même, dénote un fait qui peut être étudié historiquement. Comme la partie inférieure de l'icone, depuis longtemps détruite, ne nous est pas connue, même par des reproductions, on aurait pu supposer qu'aux pieds de l'archange se trouvait Josué à genoux, et que l'inscription, ainsi, tenait compte d'un personnage réellement représenté. Mais la relation de la figure principale avec les dimensions de toute l'icone nous forcent à renoncer à cette hypothèse.

En admettant que la figure de l'archange tire son origine

(1) *Livre des Nombres*, 22-23 et 31.

(2) Uspenskij, *Octateuque* (*op. cit.*), fig. xxviii, 177, xlvi, 309. *Remarques sur le codex de Smyrne* (en russe), ibid., 155.

(3) *Loc. cit.*, planche 23. Ajnalov-Rĕdin, *op. cit.*, 84.

de la composition de la Vision, il faut reconnaître qu'elle pouvait en être détachée et recevoir un traitement indépendant, comme un des types iconographiques de la représentation de l'archange. A ce point de vue, nous trouvons une curieuse analogie dans la représentation de l'Accusation de David par le prophète Nathan. La Bible, à propos de David et de Bethsabée raconte que « Le Seigneur envoya le prophète Nathan à David » (1), et ne dit rien de l'archange Michel. Cependant, dans tous les monuments que nous connaissons — à l'exception d'une rédaction abrégée, dans une miniature du Psautier de Paris (n° 139) (2) —, avec le prophète Nathan apparaît à David l'archange Michel. Dans le ms. de Paris n° 510 (3) et sur les portes de Souzdal, il est vêtu d'un *chiton* et d'un *himation* et il tient un bâton. En revanche, sur les portes de Monte S. Angelo (4), à côté du prophète Nathan, on trouve une représentation de l'archange Michel en costume militaire, le glaive nu sur l'épaule droite. L'apparition de ce type iconographique, dans le cas donné, peut être expliqué par le fait que cette figure de l'archange Michel était familière à l'atelier qui a préparé la porte. Et cet atelier l'a employé indépendamment du contexte, du sujet représenté.

Il faut noter que cette porte est d'origine constantinopolitaine, et nous avons quelque raison de mettre en rapport le type étudié avec la Constantinople des Xe-XIIe siècles. La majorité des monuments signalés plus haut en provient.

Nicétas Acominate, écrivain de la deuxième moitié du XIIe siècle et du début du XIIIe siècle, décrit la figure en mosaïque de l'archange Michel, tenant un glaive nu, dans le

(1) *Second Livre des Rois*, 11-12.
(2) Omont, *op. cit.*, pl. VIII.
(3) *Ibid.*, pl. XXXIII.
(4) Schulz, *op. cit.*, Tafel XXXIX.

narthex de Ste-Sophie de Constantinople, à l'entrée de l'église (1). On ne sait de quelle date est cette mosaïque ; sûrement elle n'est pas postérieure à la fin du XIIe siècle. De Constantinople, vraisemblablement, provient un émail du trésor de St-Marc (2) (archange à l'épée nue, mais composition différente de la scène de la Vision de Josué).

L'archange, sur l'émail vénitien, est représenté debout, face au spectateur. Les jambes sont largement écartées. Il est vêtu d'une courte tunique et d'une armure militaire. Il n'a pas de manteau. Il est tout l'opposé de l'image de Džumati, qui représente le type ordinaire. Ici les coudes sont fortement indiqués, le poing droit est serré sur la poitrine, tandis que le bras gauche, au coude saillant, tient contre la hanche le fourreau relevé obliquement. A Venise, au contraire, les bras de l'archange ne sont que très légèrement fléchis aux coudes, pendent et sont écartés de côté. Son épée, il ne la tient pas obliquement sur l'épaule droite, comme sur l'icone de Džumati, mais de côté presque verticalement, et sa main gauche ne porte pas un fourreau, mais un globe crucigère. L'archange est debout sur une demi-sphère au milieu du jardin, entouré d'arcades. Ses ailes, largement éployées, plongent derrière ces arcades et leurs extrémités se dissimulent derrière elles. La composition de la figure se développe ici dans l'espace, sur plusieurs plans. De telle sorte, seuls quelques traits de l'image de Venise la rapprochent de la représentation de l'archange Michel sur l'icone de Džumati : dans l'ensemble, elle devait avoir un autre contenu.

Les autres exemples que je connais d'une représentation de l'archange Michel avec l'épée nue se trouvent sur le cadre du XIe siècle, qui entoure l'icone de l'Archange Gabriel an-

(1) D. Ajnalov, *Notes sur le texte du Pèlerinage d'Antoine de Novgorod* (en russe), II, *Journal du Ministère*, III, 1906, 241.

(2) A. Pasini, *Il Tesoro di San Marco in Venezia*, Venezia, 1885, tav. II.

nonçant le mystère, à St-Clément d'Ochrida (1), et sur quelques bulles de plomb. De ces derniers monuments, un seul, qui appartenait au premier despote d'Épire, Michel Ier, cousin des empereurs Isaac et Alexis III, peut être exactement daté du XIIIe siècle et mis en relation avec Constantinople (2). Deux autres se trouvaient chez des personnages inconnus, mais, visiblement, ils doivent être rapportés au même temps (3). Les trois molybdobulles donnent toutes trois une représentation de l'archange du type de l'icone de Džumati.

Un fait non moins important est que, dans deux manuscrits du XIIe siècle, provenant de la bibliothèque impériale de Constantinople, nous trouvons souvent la représentation de l'archange en costume de guerre, et l'épée haute. Je songe aux miniatures de deux manuscrits célèbres (du manuscrit du Vatican et du manuscrit de Paris) des homélies du moine Jacques. Ici nous trouvons trois fois le bataillon des anges qui entourent, dans une des scènes, le Christ et, dans les deux autres, la Mère de Dieu ; il est commandé par un ou deux archanges, revêtus d'une armure, avec l'épée nue, appuyée sur l'épaule droite. Dans la main gauche de l'archange est le globe crucigère. Les autres guerriers de la milice angélique portent le costume habituel des anges, et l'habituelle toise (měrilo) en forme de lance (4).

Ainsi, pour l'époque de la seconde Renaissance de l'art byzantin, surtout à Constantinople où l'archange Michel était vénéré comme le patron du Bosphore, et aussi peut-être le patron des armées de l'Empire, on le trouve représenté comme

(1) Kondakov, *Makedonija*, Pétersbourg, 1909, 265, planche xi.

(2) G. Schlumberger, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris, 1884, fig. p. 426.

(3) *Ibid.*, fig. page 66, 725. Cf. G. Schlumberger, *Un Empereur byzantin au dixième siècle, Nicéphore Phocas*, Paris 1890, fig. page 395.

(4) C. Stornajolo, *Miniature dell' omilie di Giacomo monaco*, Rome, 1910, 26, 32, 37. L. Bréhier, *Les miniatures des Homélies du moine Jacques et le théâtre religieux de Byzance*, Monuments et Mémoires, XXIV, 1920, fig. 7, pl. vi. Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, fig. 297.

un guerrier, une épée nue à la main. En particulier une des variantes iconographiques remonte à la composition de la Vision de Josué. L'icone de Džumati si, effectivement, elle se rapportait au XIe siècle, formerait un groupe avec ces monuments et pourrait par là-même se rattacher à Constantinople. D'autre part, le culte de l'archange Michel, qui avait commencé depuis longtemps en Asie Mineure, la diffusion de son culte dans la région du Caucase, auraient pu faire croire à l'influence de traditions locales. Il est curieux de constater qu'au Caucase, même au XIVe siècle, dans les fresques de l'église du village de Zarzma, à la représentation de l'archange Gabriel avec le *labarum*, placé à l'entrée du διαχονικόν, correspond au-dessus de l'entrée dans le sanctuaire, non point une icone de l'archange Michel, mais la composition de la Vision de Josué (1). Je ne connais pas une seule représentation ancienne de l'archange Michel du type étudié, dans les limites de l'Asie Mineure ; et l'icone de Džumati serait donc, pour moi, le seul monument qui permettrait de poser cette question : n'y a-t-il pas eu, tout de même, à côté de la tradition constantinopolitaine qui représentait l'archange Michel en soldat, une autre tradition, et quel est leur rapport chronologique ?

Parmi les monuments du Caucase, connus par des reproductions, on peut trouver encore quelques représentations de l'archange Michel du type iconographique de l'icone de Džumati. Le caractère de la majorité de ces représentations et leur diffusion permettent de supposer que le nombre des exemples pourrait être largement augmenté, si l'on dépassait les limites des monuments publiés.

Ces monuments sont les suivants. D'abord, un triptyque dans la même église de Džumati. Il se distingue de l'icone par une moindre flexion du bras gauche qui tient le fourreau

(1) E. Takajšvili, *Excursions, recherches et notices archéologiques*, I, *Sbornik materialov dlja opisanija mestnostej i plemen Kavkaza*. XXXV, 1905, p. 55.

et par la position presque verticale de celui-ci. La tunique, comme sur la majorité des monuments suivants, est plus courte. Dans la même église, de l'un des côtés de la croix de Sion, est placée une figure d'archange, d'une composition identique à celle de l'icone disparue (1). Ensuite, nous rencontrons une représentation semblable sur le cadre de l'icone de la Mère de Dieu de Sponieti, à Šemokmedi, sur l'icone de l'archange et sur la stavrothèque du même monastère. Dans le dernier cas, la différence, comme pour le triptyque de Džumati, est dans la direction du fourreau (2). Un des reliefs de la croix de l'église de l'Exaltation de la Croix, à Ichvava, nous montre l'archange Michel debout, d'après le type iconographique qui nous intéresse. On trouve une représentation pareille sur la poignée de la *lance de l'archange*, dans l'église du village de Mesti (3). A ces exemples, il faut en joindre encore deux : le premier sur la grande icone de Džumati, représentant les archanges Michel et Gabriel, sur le cadre, parmi des représentations de personnages isolés (4), la seconde sur l'icone de la Mère de Dieu de Sponieti, à côté de celle que l'on a déjà notée sur cette icone (5). Les deux dernières représentations se distinguent de celles que nous avons passées en revue par le fait que l'archange est ici vêtu d'un costume impérial avec le λῶρον, mais toute la composition et la position du glaive et du fourreau sont comme à l'ordinaire.

Ces deux exemples appartiennent à l'époque qui va du XIVe au XVIIe siècle. C'est à la même époque que se rapportent des représentations semblables dans les monuments balkaniques et russes : le plus ancien exemple (6) se trouve dans

(1) KONDAKOV-BAKRADZE, *Inventaire*, fig. 52-53.
(2) *Ibid.*, fig. 56, 64. Photographie Ermakov, nº 18021.
(3) *Materialy po Archeologii Kavkaza*, IV, 1894, planche XLIII.
(4) Photographie Ermakov, nº 16909.
(5) KONDAKOV-BAKRADZE, *Inventaire*, fig. 50.
(6) *Ibid.*, fig. 53.

une fresque de l'église de Volotovo près de Novgorod, exécutée en 1363. Le professeur D. V. Ajnalov a mis en relation l'archange de Volotovo, dans le narthex, à l'entrée de l'église, avec des souvenirs de Constantinople, avec la mosaïque décrite par Nicétas Acominate, laquelle se trouvait aussi à l'entrée de l'église de Ste-Sophie (1). Cette époque est celle des Paléologues. La Constantinople de ce temps-là illumine de ses rayons tout le monde chrétien et oriental : l'icone de Džumati, aujourd'hui perdue, ne pouvait-elle, comme les autres exemples caucasiens, appartenir à ce même cycle ? Jusqu'à quel point la date du XIe siècle qu'on leur a assignée, est-elle définitive ?

Fragments conservés des icones de Džumati.

Les feuilles de métal, travaillées au repoussé, des icones de Džumati, ont péri dans les années 1880, mais non complètement. Elles n'ont pas été purement et simplement anéanties, comme on le supposait. Dans une collection particulière de Pétersbourg, se trouvaient, avant la révolution russe, quelques fragments appartenant sans aucun doute aux icones de Džumati.

Le premier fragment (hauteur maxima 0^m309) de l'icone de l'archange Michel (fig. 1*a*, 2*a*) comprend la partie gauche du nimbe, avec la partie de la chevelure qui y touche, la plus grande partie de l'épée jusqu'à la cassure du métal, visible sur la photographie Ermakov, et un petit morceau du fond entre le nimbe et l'épée. Ensuite le contour du fragment suit la ligne de l'épée et de l'aile jusqu'à l'épaule droite, puis elle tourne, suivant la ligne du bras, jusqu'au poignet ; mais tout l'angle du relief, au pli du coude, manque. Les doigts, à l'exception du *medius*, ne se sont pas conservés. Ces doigts

(1) D. Ajnalov, *La peinture byzantine au XIVe siècle* (en russe), dans *Zapiski klassičeskago otdčlenija Russkago Archeologi eskago Obščestva*, IX, 1917, p. 197.

avaient disparu depuis longtemps, comme le montre la photographie Ermakov. Du poignet de la main droite, le contour du fragment remonte ; il comprend encore un petit morceau de cuirasse, et une partie du manteau, posé sur l'épaule droite, jusqu'au fermoir, sur la poitrine. Plus haut, il se relève en suivant le contour du manteau et du cou, suivant l'ancienne cassure, visible sur la photographie Ermakov.

Le second fragment donne la joue droite de l'archange. Sa cassure est irrégulière, elle coïncide parfaitement avec la cassure de la chevelure du premier fragment. Ainsi, il n'est pas douteux que les deux morceaux ne fassent un tout. Il n'est pas douteux, non plus, que les deux fragments ne proviennent de l'icone de Džumati, et non de quelque icone semblable. Outre la pleine coïncidence des dimensions et de tout le dessin, on remarque, dans les médaillons ornementaux du nimbe, les mêmes petits trous où l'on attachait des pierres précieuses (ces pierres manquent aussi sur la photographie d'Ermakov). A droite du médaillon inférieur, à la limite même de la chevelure, se trouve encore une ouverture, vestige du pendant d'oreille avec une perle, dont parle Bakradze, et qui est visible sur la photographie d'Ermakov.

Outre ces fragments, deux autres du bord à gauche, de l'icone, sont reproduits dans l'album de la collection M. P. Botkine [1].

Le premier (fig. 3*b*) était placé sur l'icone entre les deux médaillons inférieurs à gauche, figurant l'apôtre Paul et le martyr Démétrius (fig. 2*c*). Le rinceau du milieu, conservé intégralement sur l'icone, était le troisième à gauche, en partant de l'un des deux médaillons notés plus haut. Le second fragment (fig. 3*a*) constitue une partie de l'ornement entre les deux médaillons supérieurs de gauche représentant

[1] *Sobranie M. P. Botkina*, Pétersbourg, 1911, pl. 93. Les fragments sont reproduits sur la planche, sans suivre la disposition de l'ornement sur l'icone.

Fig. 2.
Icone de l'archange Michel, autrefois à Džumati (restitution).

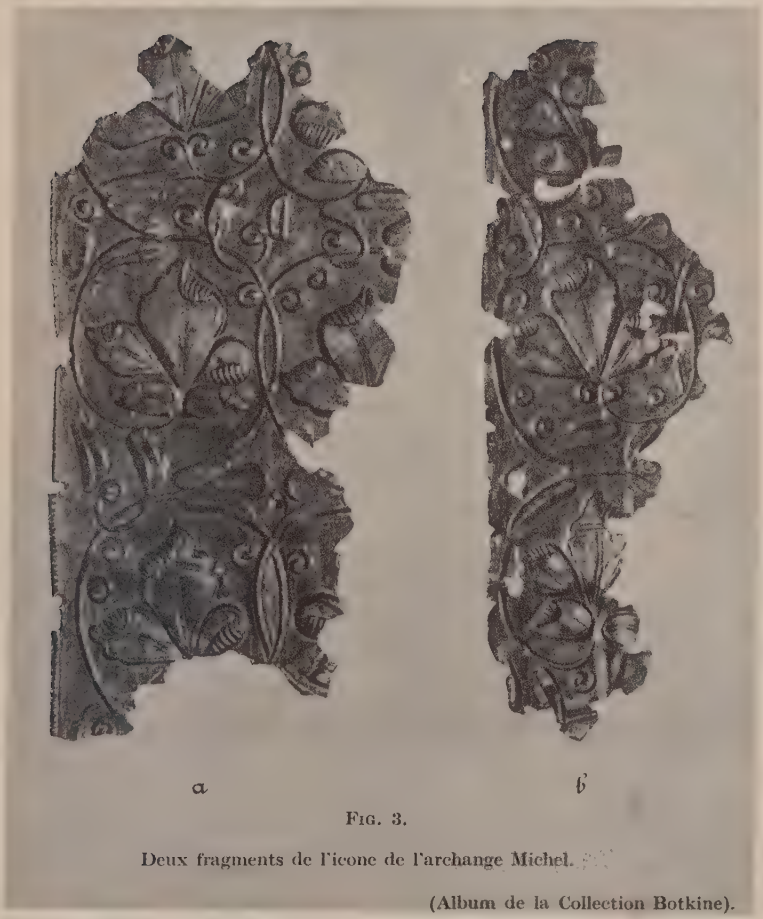

a b

Fig. 3.

Deux fragments de l'icone de l'archange Michel.

(Album de la Collection Botkine).

la Mère de Dieu et Jean le Théologien : sur ce fragment, le rinceau complètement conservé correspond donc au troisième, en comptant du médaillon inférieur (fig. 2*b*).

Une identification aussi exacte des fragments est possible, parce que chaque rinceau présente des différences et s'écarte en quelques points du dessin général, et c'est seulement au premier coup d'œil qu'ils paraissent faits sur le même patron. De plus, la comparaison avec la photographie d'Ermakov peut expliquer même des phénomènes fortuits, comme certaines fissures et certains trous ; d'ailleurs quelques-uns de ceux-ci peuvent déjà être distingués sur la photographie.

Les fragments conservés de la figure centrale de l'icone de Džumati, de l'archange Michel, montrent qu'elle était d'argent doré. La feuille d'argent, d'une épaisseur d'un quart de millimètre environ, a été travaillée au repoussé. Un examen minutieux des fragments permet de suivre toute la marche du travail du maître.

La feuille d'argent primitive a été travaillée à l'envers. Au cours de ce travail, la dite feuille, naturellement, était posée de face, sur une masse élastique. Du côté opposé, on a fait saillir les masses générales du relief, par exemple, le visage, les cheveux, le manteau, les manches, le poignet, les bras, l'épée. En outre, de l'envers, au moyen d'un poinçon assez mince, on a fait saillir toutes les lignes des contours du dessin. Ces lignes, produites par une pression sur l'envers de la feuille, donnaient, sur la face, d'étroites bandes convexes, aux contours très flous et indistincts. Pour leur donner plus de netteté et de tranchant, le maître, sur la face, traçait au repoussé des lignes plus étroites, des deux côtés de ces bosses. Dans ce travail, tout l'envers du relief, vraisemblablement, était rempli d'une masse élastique. De cette manière, chaque tige de l'ornement végétal du nimbe a été obtenu par un double procédé : de l'envers, on faisait ressortir les lignes, et sur la face, on

creusait les contours. De même, le dessin de la cuirasse paraît résulter de trois opérations : une ligne convexe, « repoussée » de l'envers, est bordée par deux sillons creusés sur la face. Le nimbe de l'archange a un cercle de perles. Pour l'obtenir, à l'envers, on a fait sortir au repoussé une ligne circulaire. Sur cette ligne, du même côté, on a enfoncé des points avec un poinçon rond émoussé. De face, des deux côtés de ce cercle, on a tracé ou plutôt on a frappé les lignes du contour du nimbe ; mais, chaque point en particulier n'a pas été travaillé du côté de la face. Pour les cheveux, on a frappé de l'envers le relief général de chaque boucle. Ensuite, du côté de la face, à traits très larges, on a renforcé les contours et, sur la surface des tresses, on a marqué les minces lignes des cheveux. Pour les feuilles de l'ornement du nimbe, leur relief général a été aussi repoussé de l'envers et, du côté de la face, on a silhouetté et tracé les contours des parties repliées de chaque petite feuille. A traits plus minces, par de simples points, on a marqué les nervures. Quelques détails du dessin ont été frappés exclusivement du côté de la face. Ainsi a été fait l'ornement des gantelets ou des brassards, composé de lignes qui se coupent et de petits points au centre de chaque losange. Le relief général de la représentation est obtenu, non seulement en repoussant la figure du côté opposé, mais, pour atteindre un meilleur effet de contraste, le fond est approfondi à certaines places au moyen de coups portés du côté de la face. Cela est visible à l'épaule droite, dans l'angle entre l'épée et le nimbe et au pli du bras. De telle sorte, le fond n'a point l'aspect d'une surface plate, sur laquelle s'enlève toute la figure. Le fond lui-même a pu être creusé partout où il fallait donner plus de force au relief.

Dans les études consacrées aux icones en métal repoussé du Caucase, on indique que, de l'envers, tout le relief a été rempli d'une cire durcie, qui reproduit tous les détails du

dessin. Entre parenthèses, la composition de cette matière, appelée généralement de la cire, n'a pas été soumise à une analyse spéciale. On observe un enduit pareil sur d'autres monuments, par exemple, sur l'icone de Pierre et de Paul, à Ste-Sophie de Novgorod. On en trouve encore des traces au revers du fragment de Džumati. Ne serait-il pas permis de supposer que cette matière n'était pas versée dans l'icone terminée pour la préserver, mais que c'était la masse élastique elle-même sur laquelle avait été effectuée l'opération du relief, au droit, et pour laquelle on employait d'ordinaire de la poix mélangée de divers ingrédients.

La seconde icone de Džumati — l'archange Gabriel, comme la précédente, — n'a pas entièrement péri. Dans la même collection particulière, d'où proviennent les fragments de la première icone, se trouvaient, avant la révolution russe, quelques parties de la seconde. Le fragment le plus important est le visage de l'archange [1], (fig. 1*e*), conservé sous la forme connue par la photographie Ermakov. Il est fait d'une feuille d'argent et doré. Le travail est au repoussé. De l'envers, on a repoussé le relief général du nez, des lèvres, du menton, et, en relief plus faible, les joues et le front. Les cavités des yeux sont travaillées du côté de la face. Outre le relief général, on a martelé de l'envers la ligne qui entoure le nez, le contour des paupières et la ligne de la lèvre supérieure. Du côté de la face, au trait, on a marqué les paupières, le dessin des yeux, l'ouverture de la bouche, le contour du nez et l'arrangement des cheveux retombant sur le front. Au moyen de petits traits minces et peu profonds, on a marqué les sourcils à l'aiguille.

Les quatre autres fragments donnent de petits morceaux de l'ornementation de la bordure. Deux de ces fragments sont

[1] KONDAKOV, *Email*, fig. 91. G. SCHLUMBERGER, *L'Épopée byzantine*, I, Paris, 1896, fig. page 353.

fort petits ; les deux autres, qui se complètent, constituent déjà un morceau important (fig. 1*d*). La feuille d'argent choisie pour la bordure est plus mince que celle qui a servi à la figure centrale. L'ornement est au repoussé, les contours et les nervures des feuilles ont été travaillés à l'endroit.

De l'icone de l'archange Gabriel, outre ces fragments, s'en sont conservés deux encore, reproduits dans l'album de la *Collection Botkine* (1). Sur toute la largeur du bord supérieur du premier de ces fragments (fig. 4*a*), nous avons une bordure lisse ; au-dessus de cette bordure devait se placer le morceau voisin d'ornement. Effectivement, sur la photographie Ermakov, nous voyons que les bords supérieur et inférieur forment des morceaux indépendants avec des crans sur les côtés. De telle sorte, la bordure lisse indique nettement que le fragment reproduit sur la planche de Botkine, devait appartenir à la bordure supérieure. Les différences dans les détails du dessin établissent avec exactitude que le morceau qui se trouve dans la Collection Botkine appartenait au bord de droite de l'icone et remplissait le champ entre les médaillons et les figures de Jean Prodrome et de Jean le Théologien. Le second fragment (fig. 4*b*) provient du bord supérieur, où il se trouvait, plus à gauche du médaillon représentant Jean Prodrome. Si nous le comparons avec la photographie Ermakov, nous verrons qu'il y manque un morceau de la partie de gauche, et que l'angle inférieur droit est brisé.

Place des icones de Džumati dans l'évolution de l'Art.

Partons de la célèbre couverture de l'évangile de Tbet. Une inscription géorgienne, imprimée sur le plat inférieur de cette couverture, nomme comme *ktitor* de la dite couverture, l'évêque de Tbet, Jean Mtbevar-Safareli. Ce dernier a orné

(1) *Op. cit.*, pl. 93. Même observation qu'à la note de la page 88.

Fig. 4.
Deux fragments de l'icone de l'archange Gabriel.
(Album de la Collection Botkine).

d'une couverture un autre évangile encore — celui de Tzkaros-Tav — conservé au monastère de Gelat. Dans ce dernier cas, la dédicace du texte et l'inscription gravée sur la couverture elle-même, mentionnent les travaux d'orfèvrerie du maître Bekou d'Opiza et la date de 1185-1186. Il est tout à fait vraisemblable que la couverture de l'évangile de Tbet soit une œuvre du même maître, d'autant plus que les deux évangiles ont été écrits sur l'ordre d'une seule et même personne et que le scribe de l'évangile de *Tbet* fut l'un des deux collaborateurs qui ont exécuté l'évangile de Tzkaros-Tav (1).

La couverture de Tbet a été faite d'une feuille d'argent dorée. Ce n'est pas à sa valeur matérielle, mais à ses qualités propres, inhérentes, que l'argent doit l'avantage d'être pour l'art une matière de choix. Ce sont ces qualités qui conditionnent la manière de travailler : la frappe. L'emploi de la frappe permet d'atteindre, non seulement une grande diversité dans le relief et le modelé, mais la surface même du métal, à l'aide de coups tantôt fréquents, tantôt rares de divers marteaux, dans des directions différentes, peut produire un effet purement artistique par le jeu des demi-tons et des mille nuances allant du fond brillant et poli au fond mat. La frappe au marteau ne détruit jamais l'unité de la surface. L'œil suit librement tous ses plis et replis et considère chaque forme, chaque détail comme une partie d'un tout. Les procédés de fabrication déterminés par la matière cessent d'être des questions de métier, des procédés techniques ; ils sont eux-mêmes un acte de production artistique. Dans le travail de la couverture de Tbet, deux types se distinguent et font contraste : d'une part, un haut relief avec de fortes taches de lumière, des ombres qui s'opposent, des reflets ; d'autre part, le dessin du fond, relief très plat, comme gravé. Toute la composition

(1) *Materialy po archeologii Kavkaza*, XII, 1909, 158-161, planche XXIV. KONDAKOV-BAKRADZE, *Inventaire*, 43-44. TOLSTOJ-KONDAKOV, *Russkie Drevn.*, IV, 109.

encadre le « quatre-feuilles » central, motif distinct, où est condensé le clair-obscur sur les figures de la Crucifixion. Et ceci n'est pas une observation du XXe siècle concernant un effet que l'artiste du XIIe n'aurait ni voulu ni prévu : non, c'est bien l'intention authentique du maître, l'exécution d'une tâche artistique qu'il s'était proposée. Qu'on ne croie point que chez lui les figures sacrées, étant l'essentiel de la composition, sont marquées d'une façon particulièrement nette, tandis que le fond, étant d'importance secondaire, est exécuté d'une manière en quelque sorte neutre, à peu de frais et sans aucune recherche. Il ne faut pas dire que la Crucifixion est représentée sur un fond ornementé parce que cela ne détermine pas le caractère du travail, les préoccupations de l'artiste, et ne nous aide nullement à découvrir les faits qui ont précisément conditionné les formes réalisées. Tout métier a ses procédés techniques propres, ses réussites et ses tours de force, mais en même temps son idéologie complexe et compliquée et sa propre conception de l'objet. Cela, tous ceux qui ont approché la pratique d'un métier quelconque le savent à merveille. Le dessin du fond a sa raison d'être que l'on distingue sûrement. Sur notre couverture, ce dessin correspond strictement à l'espace qu'il couvre. Sur aucun point, il ne coupe une figure ; sur aucun, il n'est traversé par une figure ; mais il s'insinue dans toutes les sinuosités qui séparent les figures. Cette décoration consiste en une série de rinceaux avec un motif à cinq feuilles à l'intérieur de chacun d'eux. Ces quintefeuilles sont tous d'un dessin différent, mais tous se ressemblent par la silhouette. Pas un seul ne se détache de l'ensemble et le champ ornementé tout entier donne une impression de sévérité et de régularité. Mais cet ornement ne remplit pas seulement exactement toutes les parties du fond. Non seulement le dessin dépend de la forme de chaque section du fond, mais la composition même

est indissolublement liée avec toute l'architecture de la couverture. Dans la partie supérieure, non seulement le dessin cache le fond, mais encore il se confond avec les anges en une seule masse mouvante. La disposition des ailes des anges n'est pas fortuite, elle s'inspire des mêmes principes que le dessin du fond. Ces ailes remplissent les angles supérieurs et servent à terminer la composition. Les rinceaux derrière la Vierge donnent plus de mouvement à la figure et plus d'accent à la silhouette douloureusement inclinée. Les courbes même de la figure de la Vierge ne sont point fortuites, mais correspondent exactement aux lignes de contour du corps du Christ. Naturellement, quelques parties du fond ne sont pas suffisamment nettes à ce point de vue et dépendent uniquement de la forme donnée à cette section, ce qui indique que le revêtement est un travail d'atelier. Sur l'encadrement, l'ornement, pareil à celui du fond (rinceaux avec quintefeuilles), est exactement inscrit dans les sections qu'il recouvre et lié avec toute la composition de la reliure.

Si, de ce monument, nous rapprochons les monuments contemporains, il apparaît que les mêmes tâches, la même conception artistique s'observent non seulement au Caucase, mais partout, dans le centre comme au nord de la Russie, à Novgorod ou dans la péninsule balkanique. Il ne s'agit pas ici de coïncidence ou d'identité de traits ou de procédés isolés, mais de l'ensemble de la production artistique, de la communauté de tout l'appareil créateur. En 1909, l'académicien Kondakov publia pour la première fois les icones remarquables de l'église St-Clément à Ochrida. Parmi ces icones, celle où se voit l'ange de l'Annonciation conservait son revêtement métallique primitif, du XIe ou du XIIe siècle (1). Tout le fond entourant la figure de l'archange, laquelle était peinte, était couvert,

(1) KONDAKOV, *Makedonija*, pl. XI-XII. B. FILOW, *L'Ancien Art bulgare*, Berne, 1919, fig. 31-32. DIEHL, *Manuel*, fig. 265.

à l'exception de la couronne émaillée, d'une feuille d'argent ornementée. La tâche de mettre en rapport la peinture de l'icone avec le travail de la plaque de métal peut, bien entendu, être accomplie de plusieurs manières. L'essentiel est d'établir une sorte d'équilibre entre la peinture et le métal. Le travail du repoussé permet d'obtenir sur un point déterminé une ombre ou un reflet prononcé ; il permet de graduer de diverses manières la transition entre les demi-tons, les reflets et les points lumineux..

L'artiste peut se borner à vouloir « enlever » la silhouette d'une figure peinte sur un fond métallique ornementé ; dans d'autres cas, la peinture et la couverture métallique doivent être considérées comme une composition unique, aux parties étroitement reliées entre elles, et alors toute l'architecture de l'ornement métallique, tout le rythme de la figure peinte se complèteront mutuellement. Sur l'icone de l'archange de l'Annonciation à Ochrida, la composition de l'ornement de la plaque d'argent se rattache étroitement à la composition de la figure peinte : toutes deux sont calculées en vue d'un effet et d'une impression unique. Le motif essentiel de l'ornement consiste dans une série de rinceaux formés par une plante grimpante. Ces rinceaux sont nettement groupés et liés deux à deux. Dans chacun des rinceaux se trouvent des quintefeuilles dont le dessin, dans le détail, présente des types différents, mais dont la silhouette est toujours la même. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, de la représentation d'un jardin, sur le fond duquel serait placée la figure, comme par exemple, sur l'icone émaillée de Venise qui représente un archange. Sur cette icone, l'archange recouvre et cache une partie de la plante et de la haie qui entoure le jardin, car il se tient devant le jardin et ses ailes descendent derrière la haie qui en cache les extrémités inférieures. Sur l'icone d'Ochrida, le motif du fond est purement ornemental et

Fig. 5.

Détail de l'icone de la Sainte Vierge, à la Cathédrale de Novgorod.

architectoniquement lié à la figure. La figure ne cache ni n'interrompt aucune partie de ce dessin. Au contraire, chaque partie, si petite soit-elle, du fond, présente un motif complet. Afin que l'unité de la composition ne fût nulle part troublée, le dessin, sur des points déterminés, s'écarte de la ligne générale de la composition qui est verticale. Il se développe obliquement, en suivant le rythme général de l'icone, comme cela est visible dans la partie du fond entre l'aile droite et le nimbe. Les mêmes intentions s'observent dans la manière dont l'espace disponible est rempli par l'artiste. Certains rinceaux sont, par endroits, fortement réduits et ces variations se remarquent dans tout le travail de la plaque. Parallèlement avec la réduction des dimensions des rinceaux, on voit se développer les vrilles extérieures dont la forme ressemble parfois à une demi-feuille. Le procédé de composition appliqué au fond est le même partout. Même les espaces destinés à loger des inscriptions sont inclus dans le champ ornemental. Le fond orné menté de l'icone d'Ochrida se rattache par son dessin à l'ensemble de la composition et le système suivi dans la distribution des rinceaux est parfaitement calculé : c'est un des moyens employés pour rendre le mouvement de la figure.

La couverture métallique de l'icone, sur les côtés, est divisée verticalement en compartiments, alternativement oblongs et presque carrés, et cela sur presque toute la largeur de la bordure. Dans les compartiments oblongs sont placées des figures d'archanges ; les compartiments carrés sont occupés par un motif végétal comparable à celui du fond. A la partie supérieure de la bordure se trouvent 5 médaillons séparés l'un de l'autre par les mêmes motifs. Sur toute la bordure, les médaillons et les compartiments rectangulaires n'interrompent ni ne coupent nulle part l'ornement. Tout le dessin de ce dernier s'accorde avec eux ; le motif ornemental les entoure, ne laissant libre aucune parcelle de l'espace. Toute

la composition de la bordure vise à bien détacher les panneaux et les médaillons portant des figures. Les rinceaux de cette bordure présentent des dimensions considérablement plus petites que celles du fond de l'icone elle-même. On compte, sur la largeur d'un cartouche ou d'un médaillon à représentation d'ange, 3 ou 4 rinceaux. Ils forment un centre ornemental, épais, touffu, d'où se détachent des figures sacrées, représentées, pour faire contraste, sur un fond uni. L'impression générale est favorisée par ce fait que la silhouette de chaque feuille se répète constamment dans chaque rinceau et que les différences individuelles sont tellement insignifiantes qu'elles n'apparaissent point dans l'ensemble.

Nous trouvons appliqués dans d'autres ouvrages de la même époque, les mêmes principes d'ornementation et les mêmes procédés. Par exemple, les deux icones de l'église de Ste-Sophie à Novgorod (1) (Pierre et Paul et la Vierge, fig. 5), se rapportent, si nous négligeons des restaurations postérieures, à la même époque ; or, on y constate les mêmes intentions que dans l'icone d'Ochrida, on y trouve jusqu'au même motif de la plante grimpante avec rinceaux et vrilles. Sur les icones de Novgorod, le dessin du quintefeuille est un peu plus simple qu'à Ochrida et se répète sans aucune variante. La feuille ne sort jamais du champ du rinceau, aucune fantaisie ne dérange la stricte ordonnance et la sévérité du motif. Les dimensions des rinceaux sont aussi plus petites. Sur la bordure, on trouve jusqu'à cinq rinceaux sur la largeur d'un panneau à représentation de saint. De même que sur l'icone d'Ochrida, aucun rinceau en particulier n'attire l'attention, ne dérange l'impression générale qui se dégage du fond. Sur ce fond se détachent des panneaux bien délimités, à fond uni, où sont figurés des saints. On pourrait citer quantité

(1) N. Pokrovskij, *Drevnjaja Sofijskaja riznica* (trésor) *v Novgorodě*, dans *Trudy du XVe Congrès arch.*, I, Moscou, 1913, pl. XI.

d'exemples de la même technique : ainsi, le célèbre δίσκος de Halberstadt et quelques reliures du trésor de St-Marc à Venise.

Revenons aux monuments d'Ochrida, à l'icone représentant la Vierge, qui fait pendant à l'archange de l'Annonciation. Nous y retrouvons, mais sur le cadre seulement, la même conception artistique, le même procédé et le même dessin que sur l'icone de l'archange. Mais le motif de la décoration du fond de l'icone se classe nettement à part.

Sans aucun doute, le revêtement métallique de l'icone a été partiellement modifié à une époque postérieure. Vraisemblablement, le visage de la Mère de Dieu était ceint, comme celui de l'archange, d'une sorte de couronne émaillée. A sa place, on trouve maintenant un cercle de métal d'un travail tout récent, et le poignet gauche est recouvert d'une plaque de métal neuve. Si l'on se tourne vers le fond, la première chose qu'il faille noter est l'absence de toute liaison entre le dessin qui le décore et la composition de la figure.

La silhouette de la figure est comme découpée au hasard au milieu d'une feuille ornementée, et le contour de la découpure ne concorde pas avec l'architecture de l'ornement. Mais, en réalité, cette plaque de métal n'a pas été découpée dans la première feuille venue ; elle a été préparée spécialement pour cette icone. Ce qui le prouve, c'est que les contours du fond sont entourés d'un filet ornemental, très visible sur la photographie, à la droite de l'icone et à gauche du tracé de la figure. Ainsi, il ne s'agit pas du découpage fortuit d'une feuille quelconque, mais la composition du revêtement métallique est aussi parfaite et complète que la comprenait cette époque. On peut dire que le dessin de l'ornement n'est pas interrompu par la figure, mais par ce filet décoratif proprement dit, c'est-à-dire le cadre où est placé l'ornement.

Il en résulte que nous avons devant nous, non un phéno-

mène fortuit, mais un procédé parfaitement conscient, indice d'une conception artistique déterminée.

Dans la partie de droite du fond, dans l'espace étroit délimité par les contours du bras et du coussin, les rinceaux sont conçus comme des parties d'une plante croissant dans un vase. Les rejetons des rinceaux inférieurs prennent un grand développement et remplissent les sinuosités du fond autour du vase. De telle sorte nous obtenons, dans cette partie de l'ensemble décoratif, une composition nettement destinée à un cadre donné. Mais, dès la série suivante, nous remarquons qu'il n'est plus tenu compte du cadre ni de l'espace délimité par celui-ci. Ce sont maintenant des séries de rinceaux se succédant verticalement, ayant chacun la même dimension : l'artiste ne se préoccupe guère de savoir comment ils se répartissent sur l'espace disponible. Pour lui, le revêtement métallique est un champ ornemental, et ne forme pas avec l'icone une composition commune. Il n'y aurait ni maladresse ni ignorance : ce n'est point que l'artiste ait éprouvé des difficultés à cause de la silhouette de la figure, car l'ornement est également coupé sur les bords par le cadre.

L'inscription : ὁ κύριος μετὰ σοῦ est évidemment martelée sur le revêtement lui-même. Dans sa partie de gauche, on peut encore observer que l'on a cherché à lui ménager un espace libre, mais à droite, elle est purement et simplement ciselée en plein ornement. Le caractère paléographique des lettres indique le XIVe siècle, ce qui, indirectement, laisse deviner l'époque où fut exécutée le revêtement lui-même.

L'icone de la Vierge Marie à Ochrida, a subi une restauration partielle au XIVe siècle. Le fond de l'icone a reçu un nouveau revêtement, se distinguant, d'après ses principes artistiques, du revêtement des XI-XIIe siècles que nous avons vu sur l'icone de l'archange de l'Annonciation. Les deux icones y représentent deux époques différentes, ayant chacune

sa conception artistique et ses procédés propres. En comparant les icones entre elles, il faut faire attention au fait suivant : le XIe siècle, systématiquement, donne aux feuilles des silhouettes parentes, presque identiques, strictement circonscrites dans le rinceau. L'ornement du XIVe siècle, sur le fond de l'icone de la Vierge, a un tout autre rythme.

Le dessin de la feuille ou de la fleur ne se répète à proprement parler que dans les compartiments d'une série horizontale, tandis que la série suivante donne déjà quelque chose d'absolument différent, quelque chose qui ne se reproduit pas plus haut. Ce mouvement horizontal ne se lie pas au rythme de la figure elle-même. Chaque feuille ou fleur, considérée en particulier, n'a presque plus aucun rapport avec la forme du compartiment, à l'intérieur duquel elle est logée. Ces feuilles remplissent, il est vrai, une superficie donnée, mais elles conservent les formes non stylisées de la plante vivante : les bords des feuilles pendent ou se replient. On sent que la feuille est à l'étroit dans son cadre. L'apparition du vase, le fait qu'une partie de la décoration est traitée comme une plante qui croît dans ce vase, nous fait souvenir des traits *naturalistes* de l'ornementation des fresques de l'église de Volotovo, près de Novgorod (XIVe siècle), où l'artiste ne se borne pas à couvrir l'espace libre de formes stylisées, mais où il donne, entre autres, une représentation du vase à fleurs qui est un véritable « raccourci » [1].

Ainsi, sur les deux icones — qui se font pendant — de l'Annonciation, dans l'église de St-Clément d'Ochrida, apparaît la différence des tâches artistiques et des principes de deux époques. La différence n'est pas dans les éléments formels ni dans les données paléographiques : il s'agit de deux phases différentes de l'évolution artistique.

[1] L. Maculevič, *Cerkovj v Bolotově*, *Pamjatniki dr.-russk. Is.*, IV, 1912, fig. 27.

L'icone de l'archange Michel à Džumati ne nous offre pas, pour la dater, autant d'éléments que les icones d'Ochrida, car avant même qu'elle eût disparu de Džumati, elle était déjà en très mauvais état et ne nous était connue qu'à l'état de fragment. Mais l'étude des fragments nous permet de faire certaines constatations. Le nimbe de l'archange est couvert de onze médaillons, formés par l'entrelacement de deux tiges d'une plante à volutes. Cinq d'entre eux sont destinés à recevoir des pierreries de diverses couleurs ; et les autres sont couverts d'un ornement végétal obtenu par la frappe.

L'absence de sévérité dans le dessin attire l'attention. Tous les contours sont tracés au moyen de lignes peu nettes et interrompues. Le goût de la sévérité des lignes et de la plénitude des formes s'est perdu ; on n'a point souci de l'achèvement du rinceau ornemental. Une vie nouvelle s'y est introduite. Tous les médaillons ont une forme irrégulière et une grandeur différente. La ligne du rinceau est capricieuse, elle semble avoir sa vie propre, indépendante de ce médaillon dont l'existence est conditionnée par lui-même. Cela signifie que l'élément fondamental, essentiel, de l'ornement n'est pas le médaillon formé par les entrelacs, mais la ligne sinueuse et ondulée de la tige. Forme-t-elle, cette tige, des compartiments délimités régulièrement ou un peu au hasard, le décorateur ne s'en soucie guère. Il ne décompose pas le dessin en *parties* remplies par des formes de fleurs et de feuilles stylisées. Ses feuilles débordent des limites des rinceaux. Leurs extrémités ondulent, se replient, en s'adaptant, non au champ du rinceau, mais au mouvement de la tige. Leurs contours, tout le dessin est fait de lignes interrompues, les formes ne sont indiquées qu'en traits généraux. La feuille cesse d'être un remplissage ornemental de l'espace : elle prend une signification réaliste. Ici, naturellement, nous avons affaire non aux XIe et XIIe siècles, avec leur ligne statique, avec leur tendance à

réaliser des formes nettes et leur sévère architecture de l'ornement.

Il nous faut attirer l'attention sur l'*échelle* même de l'ornement de Džumati, et comparer avec l'ornementation de l'archange d'Ochrida ou des icones dites de Korsoun, à Novgorod. Ici, l'ornement a une importance indépendante, il est une fin *en soi* et ne joue pas le rôle d'un *moyen*. Notons encore un trait caractéristique de la conception artistique de l'époque nouvelle. La précédente, dont l'idéal est une composition unitaire, destinée à produire une impression d'ensemble, montre un souci particulier de l'homogénéité des formes. La différence des formes ornementales observées plus haut pour le XIVe siècle, à propos de l'icone de la Mère de Dieu à Ochrida, s'est montrée sporadiquement aussi dans l'ornementation de l'icone de Džumati. Des six médaillons ornementés du nimbe, celui qui est le plus haut à gauche et le médaillon inférieur de droite (qui n'a avec celui de gauche aucune symétrie) ont un dessin absolument différent.

Le même mode artistique se retrouve dans l'ornementation du cadre de l'icone, aussi bien d'après la photographie d'ensemble que nous devons à Ermakov, que d'après le dessin des fragments de la collection Botkine. Mais il suffit des particularités déjà notées, pour comprendre les principes d'ornementation appliqués dans le décor de l'icone de Džumati et pour déterminer à quelle époque il faut rapporter l'origine de cette production artistique.

Au revers de l'icone de l'archange Michel, était collée une plaquette avec une inscription de *ktitor*. Si le Georges Gurieli et son épouse qui sont mentionnés dans cette inscription sont bien les mêmes personnes nommées par une inscription de Lichaur, de l'année 1422, comme Bakradze [1] le supposait

[1] *Op. cit.*, 261-262, 268-269. Cf. Kondakov, *Email*, 378.

tout d'abord, la date de l'icone peut être placée exactement au début ou dans le premier tiers du XVe siècle.

L'icone de Džumati pourrait être illustrée au moyen de nombreux monuments caucasiens des XIVe et XVe siècles. Ainsi, il nous serait facile de montrer au lecteur que les faits mis par nous en relief ne sont ni fortuits ni uniques, mais qu'il s'agit bien de la conception et des procédés artistiques d'une époque entière, d'une nouvelle phase de l'histoire de l'art Parmi ces monuments, on pourrait faire figurer quelques monuments caucasiens bien connus dont la date admise jusqu'à présent, demande une révision soigneuse. Pour l'instant, nous nous bornerons à signaler la seule icone de la Transfiguration (XVe siècle) de Šemokmedi (1). Les éléments formels et le caractère général de l'ornementation du fond de cette icone peuvent à première vue sembler proches de l'ornementation de l'évangile de Tbet, mais un examen plus attentif découvre l'abîme véritable qui sépare ces deux monuments. Sur l'icone de la Transfiguration, l'ornementation du fond n'a aucun rapport avec la composition. Les rinceaux, sans figures, s'élèvent, formant comme deux colonnes : les figures ont l'air de ne pas appartenir à cette icone, mais d'avoir été prises ailleurs et collées sur le fond. Elles coupent et dérangent l'ornement. Dans l'espace triangulaire, sous les pieds du prophète Moïse, on peut observer comme une velléité de faire coïncider l'ornement avec la forme d'une surface donnée. Mais le trèfle logé ici est comme arraché aux séries verticales de l'ornementation du fond, et ne se relie pas à la composition des figures qui l'entourent.

Sur la deuxième icone, perdue, de Džumati, l'archange Gabriel a été représenté en pied, suivant le type iconographique habituel. Les ailes largement écartées retombaient symétriquement de part et d'autre de la figure. Il portait un

(1) Kondakov-Bakradze, *op. cit.*, fig. 59.

vêtement impérial. Le bras droit était légèrement replié, de la main droite, il tenait un bâton et, de la main gauche, il supportait, sur la paume, un globe crucigère. Sa figure était excessivement mince et allongée. La tête est de proportions allongées, très massive ; elle ne correspond pas à la figure. Elle constituait approximativement un *cinquième* de l'ensemble. Le nez paraît long et mince, malgré l'allongement général des proportions du visage. Les mains étaient sèches, très minces, avec de larges poignets. D'autre part, le contour des ailes était maniéré. Sans égard à leur forme, la surface en a été travaillée schématiquement, au moyen de raies verticales, qui ne laissent pas distinguer les articulations.

C'est l'ornementation du fond qui laisse apparaître la plus grande absence de sévérité et d'ordre dans la composition.

Comme sur l'icone de la Mère de Dieu d'Ochrida, le fond n'est nullement lié, architectoniquement, avec la représentation centrale, et apparaît comme une feuille ornementée au hasard, avec une silhouette découpée au milieu de cette feuille, — sans que l'on se préoccupe de savoir où passe la ligne de découpure. Il est possible que le fond de l'image de Džumati même fut composé de petites plaques isolées, de forme quadrangulaire, appliquées l'une à côté de l'autre, par séries horizontales. Tout au moins telle est l'impression que produisent les dessins publiés de l'icone. Chacune de ces plaques avait, évidemment, un dessin schématique combiné de quatre rinceaux . De telle sorte, le processus même du travail montre qu'il ne peut être question d'une composition unitaire de tout le complexe. Un trait caractéristique est que les rinceaux de l'ornement, sur la bordure, sont très forts, tandis que les plantes placées dans les rinceaux diffèrent beaucoup comme silhouette. Ces dernières sont d'un dessin fantaisiste ; elles ne s'accordent pas avec la forme du rinceau ; quelques-unes, même, n'y « entrent pas », ne s'y logent pas bien et en dépassent en partie

les limites. La frappe est floue, les détails du dessin sont peu distincts, et en même temps, sur la bordure autour du rinceau spiraloïde (fig. 1*d*), on peut voir, surtout à la loupe, des pétales faits avec un poinçon très mince.

Ils ne pouvaient avoir de signification décorative car, dans la composition générale de l'ornement, ils sont absolument invisibles.

Tous ces éléments concernant l'icone de l'archange Gabriel de Džumati ne permettent pas de considérer celle-ci comme antérieure au XIVe siècle, ni même à la seconde moitié de ce siècle.

Note additionnelle.

Pour terminer l'étude des icones de Džumati (1), dont nous avons eu la chance de trouver des fragments dans une collection particulière, je m'arrête encore sur l'icone de Saint-Georges de Džumati.

A leur sujet, N. P. Kondakov et D. Bakradze écrivaient : « L'icone s'abîme de plus en plus à cause de sa mauvaise conservation sur une vieille planche, laquelle, au surplus, est brisée. De nombreux fragments de l'icone ne sont plus que des lambeaux pendants ; d'autres ont été arrachés et cloués sur la planche. Il faudra garder cette icone avec le plus grand soin, si l'on veut éviter sa destruction complète. » (2)

J'étais tellement habitué à me représenter cette icone d'après la reproduction qui en est publiée dans l'*Opisj* de Kondakov et de Bakradze, que ce fut pour moi une très grande surprise de trouver à Pétersbourg, dans la même collection, trois fragments de la bordure de cette icone.

Le plus grand morceau (fig. 1*b*) donne une partie du mé-

(1) *Ibid.*, fig. 51. *Materialy po arch. Kavkaza*, X, 1904, fig. 26.
(2) *Op. cit.*, 108. Tolstoj-Kondakov, *Russkie Drevnosti*, IV, 103-104.

daillon supérieur de la bordure de gauche avec tout l'ornement y afférent (en bas).

De la représentation de l'apôtre Pierre s'est conservée la partie de droite (droite du spectateur) de la figure, avec le poignet de la main gauche et l'inscription sur le fond. Comme le montre la photographie Ermakov, l'extrémité de la bordure était pliée à la cassure du bois. Une trace de ce pli est conservée sur le fragment, sous forme d'une fente allongée suivant la ligne du pli. Le bord qui fut plié reste noirci, foncé, comparativement avec le reste de la superficie du fragment. Deux autres fragments (fig. 1*c*) constituent un prolongement l'un de l'autre et donnent, ensemble, un morceau du bord de droite avec une partie du médaillon de l'apôtre Paul et la partie d'ornement qui vient se placer au-dessus de ce médaillon. De la figure du médaillon, il n'est resté qu'une partie du nimbe et une inscription géorgienne sur le fond : Saint...

Tous ces fragments ont été faits d'une feuille d'argent doré. La frappe, exacte et nette, a été faite au moyen de marteaux très minces. Les traces de ces instruments se lisent très clairement sur le revers, sous forme d'une masse de petits points suivant tous les contours. En outre, les nervures des feuilles, quelques contours, les lettres, sont marqués du côté face au moyen de lignes.

Dans ces fragments de l'icone de St-Georges à Džumati, nous devons voir, sans doute, un exemple, qui n'est pas unique, du passage des monuments caucasiens fixés par les photographies d'Ermakov, reproduites dans l'*Opisj* de Kondakov et de Bakradze ou des parties de celles-ci, dans des collections particulières. Ainsi en est-il du moins de l'album de la collection Botkin, où sont reproduits deux médaillons avec des représentations de l'archange et du martyr David [1]. Le

[1] *L. c.*, pl. 93.

dessin montre leur identité avec les deux médaillons fixés à l'icone de la Vierge de Sponieti à Šemokmedi (1). Celui de l'archange a été appliqué au coin inférieur gauche de l'icone, tandis que la figure de saint David l'a été à la place des effigies de la Vierge et de l'Enfant.

L. MACULEVIČ.

(Traduit sur le manuscrit russe par Henri Grégoire).

(1) KONDAKOV-BAKRADZE, *op. cit.*, fig. 56.

Constantinople sous Théodose le Jeune. Les Régions Urbaines

I. La *Notitia Urbis Constantinopolitanae*. II. La région urbaine et son organisation. III. Groupement des régions. IV. Principes de délimitation. V. Population.

Dès la mort de son fondateur, Constantinople passait à juste titre pour une brillante cité ; en réalité, elle était loin d'avoir atteint le développement qui devait faire d'elle la Ville-Reine du moyen âge. Ce n'est que plus tard, au cours du siècle qui va de Constantin à Théodose le Jeune, qu'elle reçoit ses cadres définitifs ; alors, un prodigieux effort d'organisation s'accomplit à l'intérieur de ses murs ; ses maîtres, Constance, Julien, Valens, Théodose le Grand, Arcadius, se prennent d'émulation à l'accroître, à l'embellir ; on ne peut compter les œuvres d'art, les monuments, les édifices publics qui perpétuent leur grand nom. L'activité déployée à ce moment est aussi merveilleuse que féconde. Nous ne l'apprécions malheureusement pas à sa juste valeur, faute de bien connaître la période qui l'a vu s'épanouir. La Constantinople qui précède Justinien nous est beaucoup moins familière que celle qui le suit : c'est cependant la Nouvelle Rome dans toute sa jeunesse, rétive encore à l'orientalisation lente mais fatale des âges à venir. En nous proposant d'étudier ici une des données fondamentales de sa vie administrative, nous croyons contribuer à faire revivre cette Constantinople des origines (1).

(1) V. Schultze, *Altchristliche Städte und Landschaften. I. Konstantinopel* (324-450), Leipzig, 1913, a consacré un travail à la période qui nous intéresse. C'est une étude d'ensemble sur le développement historique de la ville (Ire partie) et sur l'Eglise, l'Etat, la Société (IIe Partie). L'aspect topographique et monumental de la cité est décrit rapidement en traits essentiels dans le paragraphe 1 de la IIe partie (pp. 175-186).

I.

Copie de l'Ancienne Rome, la Nouvelle avait été divisée en quatorze districts de par la volonté de Constantin. Cette mesure n'avait rien que de normal dans le plan grandiose conçu par l'empereur : il fallait retrouver dans la cité du Bosphore tout ce qui faisait vivre la cité du Tibre. Les districts ainsi constitués conservent leur nom latin (*regiones*, ῥεγιῶνες) mais on les appelle aussi les κλίματα ; les deux termes jouissent d'une égale faveur en style de chancellerie.

Si l'on veut s'éclairer sur la nature et l'organisation des régions byzantines, il est un document qu'on ne peut se dispenser de consulter : c'est la *Notitia Urbis Constantinopolitanae* (1), relevé topographique analogue à ceux de la *Notitia* et du *Curiosum* de la vieille Rome. Comme ces derniers, en effet, l'inventaire constantinopolitain se termine par un *breviarium* où l'on a dressé un recensement général, mais tandis que les catalogues romains donnent à chacune de leurs régions un nom spécial, sans doute le nom populaire, en plus du numéro d'ordre, la liste constantinopolitaine se contente d'enregistrer ce dernier ; elle fait une exception pour la treizième région qu'elle désigne par son nom de *Sycae*.

A en juger par son contenu, elle semble avoir été rédigée en plein règne de Théodose le Jeune. De tous les monuments qu'elle mentionne, le *Forum Theodosiacum* est le moins ancien ; or ce Forum fut dédié en 421. En outre, elle donne à Galla Placidia, fille de Théodose le Grand, le titre d'Augusta ; or, c'est en 424 que Galla, éloignée de Ravenne par Honorius, revint à Constantinople où Théodose II lui décerna ce même titre. Il faut remarquer par ailleurs qu'aucun des grands sanctuaires de la Vierge élevés par Pulchérie (453) ne paraît sur les listes. Toutes ces données induisent à placer la

(1) Editée par O. Seeck, dans la *Notitia Dignitatum*, Berlin, 1875, pp. 227-243 et par A. Riese, dans les *Geographi latini minores*, Heilbronn. 1878, pp. 133-139.

rédaction de la *Notitia* dans le deuxième quart du Ve siècle, et à voir dans le Théodose dont elle célèbre le zèle et la magnificence (1), Théodose le Jeune.

Une question se pose néanmoins. On a démontré que la *Notitia* et le *Curiosum* de la vieille Rome dérivaient d'un original plus ancien (2). Ne serait-ce pas le cas également pour notre document ? Le fait de n'y rencontrer aucune allusion à l'enceinte théodosienne construite en 413, permet de se le demander. Nous disons : allusion, car, en réalité, un topographe faisant, après 413, le recensement des régions urbaines, n'avait pas à décrire en détail le territoire compris entre l'enceinte constantinienne et la nouvelle enceinte de Théodose, ce territoire ne rentrant dans aucun cadre régional. Après tout, pareille omission n'eût pas été plus grave que celles dont l'auteur de la *Notitia* s'est rendu coupable en passant sous silence certains monuments de la ville, debout cependant à son époque : tels, l'aqueduc de Hadrien, l'aqueduc de Valens, la Colonne d'Eudoxie, la Colonne de la pointe du Sérail. Il est donc possible que nous ayons sous les yeux une édition revue et augmentée, mais tout de même imparfaite, d'un texte antérieur à Théodose le Jeune.

L'auteur de la *Notitia* reste inconnu (3). Mais à en juger par son style emphatique et cadencé (4), il semble bien que nous ayons affaire à quelque *minutante* de la chancellerie impériale. On éprouve surtout cette impression en lisant le prologue et

(1) O. Seeck, p. 229 : *Urbis CP. quam supra Conditoris laudem Theodosii invicti principis in novam faciem novitate detersa, ita virtus et cura decoravit ut eius perfectioni quamvis sit quispiam diligens, nihil possit adiungere.*

(2) Jordan, *Topographie der Stadt Rom in Alterthum*, t. II, p. 340.

(3) Ce n'est pas le comte Marcellin. Ce dernier est un contemporain de Justinien. Cassiodore, *De Institut. divin. litter.*, 25, *P. L.* t. LXX, col. 1139, recommande un ouvrage de Marcellin sur Constantinople et Jérusalem, écrit, dit-il, *minutissima ratione*. Cet ouvrage est malheureusement perdu. Cf. M. Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur*, IV, 2. Munich, 1920, p. 112. A. Riese, *op. cit.*, p. xxxiii, insinue à tort qu'il pourrait s'agir de la *Notitia*.

(4) Les clausules rythmiques s'y retrouvent à tout instant, surtout la clausule dactylo-spondaïque : *mare descendit, ratione porrectis, producta eo apensat*, etc.

l'épilogue où se retrouve dans toute sa solennité le ton obligatoire des formulaires officiels.

II.

Constantinople fut divisée en régions tout comme Paris l'est aujourd'hui en arrondissements. Il y avait à cette division une nécessité administrative. Mais comment la région byzantine était-elle constituée ? Quelle était son organisation intérieure ?

Pour mieux répondre à ces questions, prenons un exemple choisissons le quatrième district, un des plus intéressants par sa position et son étendue. La quatrième région couvrait une partie de la large vallée qui s'étend entre la première et la seconde colline et qui comprend aujourd'hui les quartiers de la Sublime Porte et de Sirkédji. Sa limite méridionale passait à l'Augustéon, c'est-à-dire à peu près sur l'Aya-Sofia-Meïdan, englobant ainsi le Milliaire et la Basilique. C'est de ce dernier point que nous partons pour descendre dans la direction de la Corne d'Or.

Sainte-Sophie se dresse à droite, avec son esplanade et ses cours. La rue que nous suivons et que longe aujourd'hui le tramway ne rappelle en rien la grande artère byzantine de jadis. Celle-ci était bordée de grands portiques à double étage que flanquaient de larges escaliers ; mille petites boutiques s'abritaient sous les arcades de ces portiques ; on les voyait fort achalandées ; il y avait là, notamment sur le côté gauche de la rue, aux environs de la Zeineh-Djami moderne, de nombreux magasins d'objets en cuivre et en bronze. En prêtant une oreille attentive aux propos des marchands, on s'apercevait bien vite qu'ils parlaient à peu près toutes les langues, mais non sans un fort accent sémitique. Les Juifs étaient nombreux aux Khalkoprateia (Χαλκοπρατεῖα). C'est le nom du quartier où nous sommes. Ils y possédaient même une

synagogue. La sœur de Théodose, l'Augusta Pulchérie qui devait bâtir Sainte-Marie des Guides ou Hodigitria. Sainte-Marie des Blakhernes, allait aussi élever en ces lieux un sanctuaire marial fameux : la Théotokos des Khalkoprateia.

Laissant la grande artère, nous nous engageons dans les petites rues latérales. Un vrai chaos que toutes ces voies, que tous ces *vici* — c'est le terme administratif en usage. On les voit s'entrecouper en tout sens (1) : les uns descendent vers le Stratégion et la Corne d'Or, les autres grimpent aux flancs de l'Acropole. Rien d'étonnant que dans les ruelles obscures, étroites, où les maisons s'entassent les unes sur les autres, dans les *angiportus* populeux, les incendies éclatent à tout moment. Aussi la loi portée par Arcadius est-elle fort sage : il est défendu de bâtir des maisons particulières à moins de quinze pieds des édifices publics ; c'est le meilleur moyen de préserver au moins ces derniers, en cas d'incendie (2).

Çà et là, à la croisée des *vici*, voici que nous rencontrons de petites places munies d'escaliers de pierre ou de *gradus*. C'est le rendez-vous quotidien des gens du quartier. On y voit des civils, on y voit des militaires, on y voit des palatins. Et tout ce monde porte à la main la *tessera* ou tablette que le préfet de l'annone leur a délivrée. C'est aux *gradus* en effet qu'ont lieu les distributions quotidiennes de l'annone. Celle-ci se donne non pas sous les espèces de la farine ou du froment, mais sous forme de pains. Les abus qui se sont glissés dans les opérations du ravitaillement urbain ont obligé le prince à prendre cette dernière mesure. Ont droit aux pains des *gradus* (*panes gradiles*) tous ceux qui sont inscrits aux tables d'airain érigées sur la place et dont l'inscription est contrôlée au moyen de la *tessera*. Partagent la même faveur les nouveaux cons-

(1) S. Grégoire de Nazianze, *Carm. Somn. de Anastasiae Eccles.* P. G., t. XXXVII, col. 1255, montre les fidèles se rendant au sanctuaire de l'Anastasie, à travers les πολυσχιδέες ἀγυιαί.

(2) Cod. Theodos. XV, 1, 46 ; loi du 22 oct. 406.

tructeurs ou propriétaires de maisons à Constantinople. Par cette disposition, les empereurs ont voulu favoriser le repeuplement de la cité (1). Ils y ont magnifiquement réussi.

Désirons-nous maintenant gagner le rivage de la Corne d'Or, il nous faut prendre soit le *vicus* de la *Liburna*, soit celui de la *Scala Timasii*. Il y a en effet une rue qui mène à un monument de marbre représentant une *liburna*, une birème : ce monument est le mémorial de quelque victoire navale remportée par Byzance. Il y a une autre voie qui conduit à la plus orientale des échelles de la Corne d'Or, à l'échelle dite de Timasius, du nom d'un haut fonctionnaire. A Constantinople comme à Rome (2), comme en nos pays, la rue et le quartier ont pris le nom du monument qui les embellit, du personnage qui les a habités ou à qui l'on a décerné des honneurs publics.

Le district que nous venons de parcourir compte 32 *vici* et 375 *domus*. C'est une agglomération importante. Par ces *domus* il faut entendre des habitations particulières qui appartiennent à telle famille ou à tel seigneur. Il ne saurait s'agir des *tabernae*, c'est-à-dire des modestes maisons plébéiennes, construites le long des rues ou dans les carrefours et qui s'accompagnent d'innombrables masures ou cabanes. Il ne saurait s'agir non plus des *insulae* ou maisons de rapport, des hans où descendent voyageurs et étrangers. Donc, sans compter les *tabernae* et les *insulae*, le recensement de notre région accuse un respectable chiffre d'habitations. C'est dire que Constantinople abrite une population énorme.

La région urbaine est administrée par un *curator* ou *régionarque* (ῥεγεωνάρχης) qui dépend du préfet de la ville et qui est assisté du *vernaculus*, sorte d'*internuntius* chargé des proclamations publiques. Auprès du *curator*, partageant sa responsabilité et ses soucis, se tiennent les *vicomagistri* ; ceux-ci,

(1) *Ibid.*, XIV, 17, 13 ; lois du 30 juillet 396, du 23 juillet 416.

(2) Cf. R. Lanciani, *Ricerche sulle XIV regioni urbane*, Rome 1890. (Extrait du *Bollet. della Commiss. arch. com. di Roma*, ser. 3, a. XVIII, 1890), pp. 12 s.

qui sont cinq par région, administrent, comme leur nom l'indique, les différents groupes de *vici* ; mais comme ils sont préposés à la garde du district spécialement pendant la nuit, il est probable que leur corporation dépend immédiatement du préfet des vigiles. Viennent ensuite les *collegiati* qui sont très nombreux dans chaque région ; ils forment les corps de police et de surveillance générale ; ils interviennent notamment en cas d'incendie. Ainsi on retrouve dans les régions constantinopolitaines à peu près les mêmes cadres que dans les régions romaines organisées par Hadrien.

III.

On peut diviser les régions constantinopolitaines en quatre groupes : 1) groupe des régions comprises dans l'ancienne enceinte ; 2) groupe des régions centrales ; 3) groupe des régions excentriques ; 4) groupe des régions suburbaines.

1) A Rome l'enceinte de Servius Tullius avait servi de base à la division régionale opérée par Auguste : huit régions (la IIe, la IIIe, la IVe, la VIe, la VIIIe, la Xe, la XIe, la XIIIe) s'étaient partagé l'aire de cette enceinte, tandis que les six autres (la Ire, la Ve, la VIIe, la IXe, la XIIe, la XIVe) s'étaient répandues *extra muros*. Il semble qu'on retrouve la même idée directrice à Constantinople où la muraille de Septime-Sévère paraît jouer un rôle analogue à celui de la muraille servienne : cinq régions (la Ire, la IIe, la IIIe, la IVe, la Ve) s'étendent en deçà de la vieille enceinte, tandis que toutes les autres, sauf les deux suburbaines, sont situées au-delà.

Pour tracer sa division, Auguste était remonté du sud au nord, puis, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du mur servien, il avait tourné de gauche à droite. Constantin l'imite mais il doit tenir compte de l'axe orographique de la péninsule (1).

(1) Cf. C. Emereau, *Notes sur les origines de Constantinople*, dans la *Revue Archéologique*, t. XXI, pp. 2 s.

Il fixe la première région sur le versant sud-est de la première colline, en lui attribuant le Grand Palais et ses abords. Il gagne ensuite le versant nord-est de cette même colline pour y établir la seconde région. Ce mouvement qui va du sud au nord, procède en même temps de gauche à droite, aux yeux de qui regarde la ligne de faîte reliant la pointe du Sérail à Aïvan-Séraï. La troisième région se place également au sud et il faut remonter au nord pour trouver la quatrième ; ce faisant, on va encore de gauche à droite par rapport à l'axe des collines. Le territoire compris entre l'enceinte mégarienne et l'enceinte de Septime-Sévère (1) a été dévolu à la cinquième région ; c'est ce qui explique l'établissement au nord, sur la droite, d'un nouveau district, lequel devrait avoir sa place régulière au sud, sur la gauche. On a obtenu de la sorte le groupement suivant où les nombres impairs (le nombre V excepté) tiennent la gauche et les nombres pairs la droite :

	V
III	IV
I	II

2) Ces cinq premières régions sont suivies, au-delà du mur sévérien, de cinq autres, qui occupent le centre de la ville. Ces dernières ont aussi des numéros d'ordre à chiffres impairs sur la gauche, à chiffres pairs sur la droite. Elles sont disposées dans l'ordre suivant :

	X
IX	VIII
VII	VI

On les croirait réparties, comme les précédentes, à l'intérieur d'une ancienne enceinte (2), tant leur distribution a de régu-

(1) *Ibid.*, pp. 10 s.
(2) *Ibid.*, p. 12.

larité. La neuvième, la dernière du groupe, possède d'ailleurs un quartier au nom suggestif : Καινούπολις. Pourquoi ce nom, pourquoi ce quartier en pleine ville constantinienne ?

3) Deux régions (la XIe et la XIIe) renferment dans leurs limites à peu près tout le territoire compris entre la muraille constantinienne d'une part et une ligne idéale Gül-Djami-Yéni-Kapou d'autre part. Leur superficie égale celle des cinq régions centrales réunies. D'où vient cette disproportion énorme ? L'hypothèse que nous avons été amené à formuler (1) reparaît ici d'elle-même : à l'époque où Constantin s'est emparé de Byzance, celle-ci semble avoir possédé des faubourgs assez avancés au-delà de la muraille sévérienne ; ces faubourgs ont pu même atteindre la ligne transversale Oun-Kapan-Chahzadé-Ak-Séraï. Ne serait-ce pas à l'ouest de cette ligne, que l'expansion urbaine, conséquente à la fondation constantinienne, aurait réalisé ses plus sensibles progrès ? Répandue déjà jusqu'au centre orographique de la péninsule, jusqu'à Chahzadé, on comprend fort bien que la ville se soit alors annexé de nouveaux et vastes terrains sur l'une et l'autre rive du Lycus. Sur la rive gauche, elle se sera octroyé toute la quatrième colline (Fatih), en attendant de pouvoir revendiquer et la cinquième et la sixième colline. Sur la rive droite, elle aura pris le massif du Xérolophos ou la septième colline, et se sera ainsi préparé l'annexion prochaine du large triangle Yédi-Koulé-Ak-Séraï-Top-Kapou, c'est-à-dire de toute la chaîne jetée entre la Marmara et le Lycus. Et ces terrains nouveaux, elle les aura assignés à deux régions extrêmes, à la onzième et à la douzième, lesquelles auront acquis, par le fait, une superficie exceptionnellement vaste.

4) Il y a deux régions suburbaines : la treizième et la quatorzième. La treizième est située à Sycae (Galata) (2) ; c'est

(1) *Ibid.*

(2) Citons, pour sa précision topographique, ce mot de Socrate, *H. E.* II, 38 Συκαῖ δ'ὀνομάζονται, καί ἐστι τρισκαιδέκατον τῆς Κωνσταντίνουπόλεως κλίμα.

une région *pératique*, pour employer le langage du moyen-âge byzantin ; pour l'atteindre, il faut, en effet, se rendre au-delà (πέραν) de la Corne d'Or, après s'être embarqué au *Pérama* (Balouk-Bazar-Kapou). La quatorzième région s'étend sur la sixième colline, au-delà de l'enceinte constantinienne ; elle est constituée par la petite cité des Blakhernes (Aïvan-Séraï), qui reste un peu isolée, à l'extrémité du *septimontium* urbain ; une assez belle distance la sépare du rempart constantinien, un kilomètre environ.

IV.

Ces régions ainsi groupées ont naturellement chacune leurs limites respectives. La fixation de ces limites obéit-elle à des règles, à des principes ?

On a déjà remarqué qu'à Constantinople comme à Rome, on a dû tenir compte des anciennes enceintes. Précisons. L'enceinte mégarienne englobe le territoire commun à la deuxième et à la quatrième région, c'est-à-dire aux deux districts situés le plus à l'est ; à l'intérieur de cette enceinte s'alignent les défenses de l'Acropole, dont le mur occidental délimite le territoire respectif des deux régions. Le rempart de Septime-Sévère sert de limite occidentale à la cinquième région. Celui de Constantin rend le même service à la dixième, à la onzième et à la douzième.

Après les enceintes, ce sont les grands centres urbains, les *Forum* que l'on prend comme points-limites. Ils forment parfois de vrais nœuds de régions. Considérons par exemple l'Augustéon : il appartient officiellement au quatrième district, mais vers lui convergent les première, deuxième, troisième et cinquième régions. Considérons le Forum de Constantin : autour de sa Colonne de porphyre s'étendent en éventail les troisième, septième, huitième, sixième et cinquième régions. Le Forum de Théodose est le centre où se rejoignent les sep-

tième, huitième et neuvième régions. Le Forum du Bœuf voit rayonner autour de sa plaine (Ak-Séraï) les neuvième, onzième et douzième régions.

Un troisième élément de délimitation, ce sont les grandes artères urbaines, la Mésé surtout. Ici encore mêmes procédés qu'à Rome (1). Sur la Mésé, une première section Augustéon-Forum de Constantin sépare la troisième région de la cinquième ; une seconde section Forum de Constantin-Forum de Théodose sert de base mitoyenne à la septième et à la huitième région ; une troisième section Forum de Théodose-Philadelphion fait le départ entre la huitième et la neuvième région. Les grandes rues à portiques, les ἔμβολοι jouent également leur rôle dans ce partage territorial. Celle qui porte le nom d'Arcadius, l'*Embolos des Noirs* du moyen-âge, qui va du Port de Julien au Prétoire, sépare vraisemblablement la troisième région de la septième. Celle qui relie le Forum de Constantin à la Corne d'Or et qu'on appellera le Μακρὸς Ἔμβολος marque les limites communes à la sixième et à la huitième région d'une part, à la sixième et à la dixième de l'autre. Une grande artère sépare également la dixième et la neuvième région : la *Notitia* (2) la mentionne expressément comme limite (3).

V.

La *Notitia* nous a laissé le nombre de *domus* de chaque région ; nous avons dit plus haut ce qu'il fallait entendre par ces habitations. Ce nombre fournit assurément une base solide pour la statistique de la population urbaine. On a là l'élément stable de la cité ; celui-ci ne saurait être cherché dans les *tabernae* et les *insulae*, où s'abritent surtout des foules mobiles et des étrangers.

(1) Cf. Lanciani, *loc. cit.*

(2) O. Seeck, p. 237 : *Regio decima in aliud civitatis latus a nona regione platea magna velut fluvio interveniente dividitur.*

(3) Nous remettons à plus tard l'étude des limites respectives de chaque région.

Si donc nous considérons ce nombre de *domus* tout d'abord dans le groupe des cinq régions de l'ancienne enceinte, voici à quel classement nous aboutissons :

1) R. IV = 375 *domus* et 32 *vici*
2) R. V = 184 » et 23 »
3) R. I = 118 » et 29 »
4) R. II = 98 » et 34 »
5) R. III = 94 » et 7 »

C'est donc la quatrième région qui, de beaucoup, est la plus peuplée. Puis vient la cinquième. Ce sont deux districts maritimes avec ports et échelles. Il est naturel que le commerce et les affaires y prospèrent et que la population s'y entasse déjà comme le feront plus tard Vénitiens et Pisans. On remarquera que le chiffre des maisons de la cinquième région est fort inférieur à celui des maisons de la quatrième. Cela tient, croyons-nous, à ce que les édifices publics sont moins nombreux dans celle-ci que dans celle-là. La cinquième région est encombrée d'entrepôts et de magasins (1) ; elle possède, en outre, un grand nombre de monuments. Les première, deuxième et troisième régions ont également peu d'espace libre pour des habitations. Et cependant le nombre de ces dernières est encore respectable, dans le premier district surtout, où les pentes resserrées qui descendent vers la mer ne portent pas moins de 29 *vici*. Mais le centre de la vie byzantine est là, au Palais Sacré, à l'Hippodrome, à Sainte-Sophie, au Sénat, à la Basilique ; cela explique tout. C'est une bonne fortune de pouvoir habiter à l'ombre de ces grandeurs.

Le groupe des cinq régions centrales donne le classement suivant :

1) R. VII = 711 *domus* et 85 *vici*
2) R. X = 636 » et 20 »

(1) Relevons le mot de la *Notitia*, O. Seeck, p. 233 : *in quâ (regione quinta) necessaria civitatis aedificia continentur.*

3) R. VI = 484 *domus* et 22 *vici*
4) R. VIII = 118 » et 21 »
5) R. IX = 116 » et 16 »

La septième région fournit donc le plus fort contingent. Sa merveilleuse position au centre de la ville, entre les deux principaux *Forum* (Forum de Constantin et Forum de Théodose) d'une part et les deux grands ports de la Propontide (Port de Julien et Port de Théodose) d'autre part, explique le nombre extraordinaire de ses habitants. Bien moins favorisée est sa voisine de l'ouest, la neuvième région : celle-ci, comme la cinquième, contient des entrepôts, lesquels prennent nécessairement beaucoup de place. La dixième et la sixième région occupent le second et le troisième rang. Comme la quatrième et la cinquième région, elles détiennent le commerce de la Corne d'Or ; c'est tout dire. Ajoutez à cela que la dixième jouit d'une vaste superficie et qu'elle possède des quartiers tout à fait aristocratiques. Quant à la huitième, c'est elle surtout qui est riche en monuments publics : depuis le Forum de Constantin jusqu'au Philadelphion, la suite en est presque ininterrompue.

Les deux régions excentriques donnent également des chiffres élevés : la onzième a 503 *domus*, la douzième 363. Naturellement, la onzième participe aux avantages physiques de la dixième, sa voisine ; mais, en plus, elle a l'honneur insigne de posséder les Saints-Apôtres. Or, le quartier des Saints-Apôtres est un des plus riches et des plus élégants de Constantinople. N'oublions pas non plus le Forum du Bœuf situé non loin des bouches du Lycus : c'est un centre d'affaires créé pour le port de Théodose qui est voisin, mais qui appartient au douzième district.

Quant aux deux districts suburbains, ils fournissent une population fort inégale. Mais l'avantage est au treizième, à Sycae, qui possède 431 *domus*. Joli chiffre, on le voit, et qui

témoigne de la vie intense de ce coin de terre plein d'avenir. Il y a beaucoup moins de monde aux Blakhernes. La petite cité juchée sur la sixième colline n'a que 167 *domus*. Resserrées autour du Palais et de l'église, celles-ci goûtent une paix et une intimité inconnues des autres régions. Les Blakhernes forment en effet une ville à part et qui s'abrite derrière une muraille particulière.

Mises de côté ces deux dernières régions, voici l'ordre dans lequel le chiffre de leurs *domus* permet de ranger toutes les autres :

1) R. VII = 711
2) R. X = 636
3) R. XI = 503
4) R. VI = 484
5) R. IV = 375
6) R. XII = 363
7) R. V = 184
8) R. I = 118
9) R. VIII = 118
10) R. IX = 116
11) R. II = 98
12) R. III = 94

La plus forte population se trouve donc dans les régions situées en dehors de l'ancienne enceinte de Byzance, et d'une manière plus précise, dans les régions centrales. La pălmĕ revient au septième district pour le nombre et pour la densité.

Une fois de plus on voit se vérifier ici la loi du rayonnement des centres urbains à la périphérie. Parti du Tétrastoon, c'est-à-dire du cœur de la cité mégarienne, le mouvement de la population byzantine marque deux bonds historiques : l'un à l'extrémité de l'ancienne ville, autour des vieux remparts, dans le septième district ; l'autre, au fond de la capitale constantinienne, dans la dixième et la onzième région.

C. EMEREAU.

Die Gründung des autokephalen Erzbistums von Justiniana Prima durch Kaiser Justinian I im Jahre 535 n. Chr. (1)

Illyricum orientale war Ende des IV. Jahrhunderts n. Chr. analog den grossen östlichen Kirchengebieten Aegypten, Oriens und Asia ein in kirchenrechtlicher Beziehung selbständiges Kirchengebiet (διοίκησις, dioecesis) mit Thessalonike als Mittelpunkt (2). Der Bischof von Thessalonike hatte die Befugnisse eines Obermetropoliten (Exarchen), also eine dem Bischof von Antiocheia und Carthago analoge jurisdiktionelle Stellung (3). Die Obermetropolitangewalt des Bischofs von Thessalonike war in ihren Anfängen originär und diesem Bischof von keinem fremden kirchlichen Faktor übertragen ; diese Gewalt hat sich also frei und unabhängig von fremden Einflüssen aus rein lokalen Verhältnissen und Bedürfnissen entwickelt.

Die Kirche im Illyricum orientale hat sich selbständig

(1) Dieser Aufsatz erscheint mit einer ausführlicheren Einleitung auch in der *Ztschr. « Glasnik Skopskog Naučnog Drustva »* (serbokroatisch) I, 1925.

(2) Uber die Kirchengeschichte von Illyricum orientale bis Ende des IV. Jhdts vgl. A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* II³, Berlin 1915, pp. 237 sqq ; L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Eglise* I⁴, Paris 1911, pp. 259 sqq, II⁵, 1911, pp. 227 sq, 283 sqq. ; S. Vailhé, *Annexion de l'Illyricum au patriarcat oecuménique*, *Echos d'Orient* 14, 1911, p. 16 ; J. Zeiller. *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'empire romain*, Paris, 1918 ; O. Tafrali, *Thessalonique des origines au XVe siècle*, Paris, 1919.

(3) Uber die Entwicklung der Obermetropolitangewalt (Exarchal-, Patriarchalgewalt) vgl. A. Harnack, op. cit. II³ pp. 127 sqq., 163 sqq., und 259 sqq. ; K. Lübeck, *Reichseinteilung und kirchliche Hierarchie des Orients*, Münster, 1901 ; P. V. Giduljanov, *Vostočnije patriarchi*, Jaroslavel, 1908 (russ.).

entwickelt bis auf Papst Siricius (384-399), der die von seinem Vorgänger Damasus I. inaugurierte universalistische und imperialistische Tendenzen verfolgende Kirchenpolitik mit noch grösseren Schärfe und Konsequenz fortgesetzt hat (1). Während seiner Regierung kam nun aus kirchenpolitischen Gründen (Notwendigkeit von Abwehrmassnahmen gegen die auf Illyricum gerichteten Expansionsbestrebungen der Patriarchen von Konstantinopel) das Gebiet des Illyricum orientale in die Einflusssphäre der römischen Kirche (2). Papst Siricius hat Anisius, dem Bischof von Thessalonike, ausser der bereits innegehabten Obermetropolitangewalt auch das Recht der Konsekration aller Bischöfe im Kirchengebiet des Illyricum orientale übertragen. Durch diesen kirchenrechtlichen Akt, erhielt der Bischof von Thessalonike eine der Jurisdiktion des Bischofs von Alexandreia analoge Kompetenz, welche an Unfang und Inhalt grösser war als diejenige des Bischofs von Antiocheia (3). So war von da an, besonders seit der das kirchenrechtliche Verhältnis des Bischofs von Thessalonike zu Rom enger und abhängiger gestaltenden Verfügung des Papstes Innozenz I vom J. 412, die Jurisdiktionsgewalt des Bischofs von Thessalonike zweifacher rechtlicher Natur, denn sie war aus zwei Elementen zusammengesetzt : aus der originären Metropolitangewalt (Exarchalgewalt), welche der Bischof iure proprio (sog. iurisdictio propria), und aus der derivierten Gewalt, welche derselbe Bischof kraft des kanonischen Aktes der päpstlichen

(1) PREUSCHEN, *Krüger in Handbuch der Kirchengeschichte hrsg. von* G. KRÜGER I. *Das Altertum*, Tübingen 1911, pp. 165 sqq.

(2) Für die Geschichte der Beziehungen zwischen Rom und Illyricum vgl. L. DUCHESNE, *L'Illyricum ecclésiastique* in dessen Werk *Autonomies ecclésiastiques. Eglises séparées*, 2. éd. Paris 1905, pp. 229 sqq. ; LEPORSKIJ, *Istoria Thessalonikskago, ekzarhata* (russ.), St Petersbourg, 1901 ; J. ZEILLER, op. cit., pp. 369 sqq ; Αἰμ. Ἱιπέρκοβιτς, Τὸ Ἰλλυρικὸν καὶ τὰ ἐς αὐτοῦ δίκαια τῶν ἐκκλησιῶν Ῥώμης καὶ Κπόλεως, Ἀθῆναι, 1919 (Diss.); FR. STREICHHAN, *Die Anfänge des Vikariats von Thessalonich in Ztschr. der. Sav. Stift. für Rechtsgeschichte*, 43 (Kan. Abt. 12), 1922, pp. 330 sqq.

(3) STREICHHAN, op. cit. pp. 346 sqq.

Delegation in der Eigenschaft des Vikars des römischen Papstes (iurisdictio mandata) ausgeübt hat. Dieses kirchenrechtliche Verhältnis des Bischofs von Thessalonike zum römischen Papst hat sich unverändert erhalten bis auf Papst Leo den Grossen (440-461), als in diesem Verhältnis eine Änderung wesentlicher Natur eingetreten war. Papst Leo nämlich hat auf Bitte des Bischofs von Thessalonike Anastasius zum Schutz der Selbständigkeit der Kirche in Illyricum orientale gegen die immer mächtiger werdenden Annexionsbestrebungen des Bischofs und Patriarchen von Konstantinopel die Summe der Jurisdiktionsrechte des Bischofs von Thessalonike, also sowohl die originäre und vom Papst Innozenz I bestätigte Exarchalgewalt wie auch die vom Papst Siricius übertragene spezielle Kompetenz, durch eine besondere päpstliche Verfügung Anastasius, dem damaligen Bischof von Thessalonike delegiert (1). Durch diesen Rechtsakt ist die obenerwähnte iurisdictio propria des illyrischen Obermetropoliten (Exarchen) auf den römischen Papst übergegangen und so hat von nun an der jeweilige Bischof von Thessalonike die gesamte höhere Jurisdiktionsgewalt des Obermetropoliten anschliesslich im übertragenen Wirkungskreis ausgeübt.

Das sog. akazianische Schisma (484-519) hat auch im Verhältnis zwischen Rom und Thessalonike Störungen hervorgerufen und schliesslich zum Abbruch der gegenseitigen Beziehungen geführt, da der Bischof von Thessalonike, während der Dauer dieses zwischen Rom und Konstantinopel entbrannten dogmatischen und kirchenpolitischen Streites, sich entschieden auf die Seite des Bischofs von Konstantinopel gestellt hatte (2). Der Abbruch der Beziehungen hat zur Folge gehabt

(1) STREICHHAN, op. cit., pp. 370 sqq.

(2) A. ROSE, *Die byzant. Kirchenpolitik unter Kaiser Anastasius I.*, Wohlau 1888, pp. 11 sqq ; ZEILLER, op. cit. pp. 377 sqq ; Eine Charakteristik der Kirchenpolitik des Kaiser Anastasius I bieten H. v. SCHUBERT, *Geschichte der christl.*

die Revokation des dem Bischof von Thessalonike übertragenen päpstlichen Mandats und in weiterer Konsequenz die unmittelbare Ausübung der Obermetropolitangewalt in Illyricum orientale durch den Papst selbst. Unter Kaiser Justin I (518-527) erfolgte die Wiederaufnahme der kirchlichen Beziehungen zwischen Rom und Konstantinopel, jedoch nicht die gleichzeitige Wiederherstellung des speziellen kirchenrechtlichen Verhältnisses zwischen Rom und Thessalonike, die erst zu einem späteren Zeitpunkt geschehen ist (1).

Die Regierung Kaiser Justinian I (527-565) war von hervorragender Bedeutung für die Kirchengeschichte des Illyricum orientale, denn an den Namen dieses letzten in der Reihe der grossen römischen Kaiser ist geknüpft die Reorganisation der illyrischen Kirche und die Gründung der selbständigen Kirchenprovinz der nördlichen Hälfte des Illyricum orientale, des autokephalen Erzbistums von Justiniana Prima (2). Illyricum orientale, bis auf die Zeit Justinians ein einheitliches Kirchengebiet, wurde durch die gesetzgeberische Massnahme Kaiser Justinians vom 14 April 535 (Novelle XIX) (3) in zwei selbständige, in kirchenrechtlicher Beziehung von einander völlig unabhängige kirchliche Gebiete mit besonderen Mittelpunkten geteilt. Diese neugebildeten Kirchengebiete decken sich fast vollkommen mit den Gebieten der zwei bürgerlichen Diözesen der Präfektur Illyricum : Dacia und Macedonia. Dacien war nach seiner ethnischen Struktur lateinisch mit unbedeu-

Kirche im Frühmittelalter, Tübingen, 1917-21, pp. 50, 56 und 108 ; J. B. Bury, *A history of the later Roman Empire*, London, 1923, I pp. 205 sqq ; L. M. Hartmann, *Geschichte Italiens im Mittelalter* I, Stuttgart-Gotha, 1923², pp. 205 sqq.

(1) Ueber die Gründung des Erzbistums Justiniana Prima, vgl. Duchesne, *Eglises séparées*³, pp. 239 sqq. ; Zeiller, op. cit. pp. 385-391.

(2) Ueber die Grenze des griechischen und lateinischen Sprach-und Kulturgebietes vgl. C. J. Jireček, *Die Romanen in den Städten Dalmatiens während des Mittelalters*, I. Wien, 1902, pp. 13 sqq.

(3) Bury, op. cit. I, pp. 20 ; Hartmann, op. cit. I² pp. 213 ; Duchesne, *Eglises séparées*³, pp. 263 sqq. ; Schubert, op. cit., p. 110.

tendem Einschlag griechischen oder gräzisierten Volkstums in seinen östlichen Gebieten und gehörte zur Sphäre der lateinischen präziser romanischen Kultur, während Macedonia, ausgenommen vereinzelte lateinische Enklaven, einen fast rein griechischen Charakter hatte, und innerhalb der Sphäre der griechischen präziser hellenistischen Kultur gelegen war (1). Thessalonike blieb der kirchliche Mittelpunkt der südlichen Hälfte, während für die nördliche Hälfte ein neuer kirchlicher Mittelpunkt geschaffen wurde in der Stadt Justiniana Prima, welche zugleich der administrativpolitische Mittelpunkt der Präfektur Illyrikum war (2). Die Initiative für diese Aenderung der Kirchenorganisation des Illyricum orientale war vom Kaiser Justinian selbst ausgegangen ; die Beweggründe dieser gesetzgeberischen Verfügung scheinen weniger religiöser und eher politischer sowie kirchenpolitischer Natur gewesen zu sein. Kaiser Justinian selbst bezeichnet in seinem gesetzgeberischen Akt als Motiv der vorerwähnten Verfügung den Wunsch und das Streben seiner Heimat eine hervorragendere Stellung und eine möglichst grosse Bedeutung im Rahmen der gesamten staatlichen Organisation zu sichern (multis et variis modis nostram patriam augere cupientes ; § 1 der Novelle XIX). Dieses Streben kommt auch zum Ausdruck in der Verlegung des Sitzes der illyrischen Präfektur von Thessalonike nach Justiniana Prima (§§ 2-4 der Novelle). Die Fassung der §§ 3 und 4 setzt notwendig den Erlass der diese verwaltungsrechtliche

(1) *Imp. Justiniani novellae* ed. C. G. Zachariae a Lingenthal I, Lipsiae 1881, pp. 130-3. Nov. XI editionis R. Schoell. Das Erzbistum Justin. Prima erwähnt auch Prokopios in seinem Werk, *De aedificiis*, IV 1, 25, (ed. Haury III, 2 p. 105) : Πρὸς δὲ καὶ Ἰλλυριῶν ἀρχιερέα διακεκλήρωται (sc. Ἰουστινιανὴ Πρῖμα) τῶν ἄλλων πόλεων αὐτῇ, ἅτε πρώτῃ τὸ μέγεθος οὖσῃ, ἐξισταμένων.

(2) Uber die Städte Scupi und Justiniana Prima vgl. Evans, *Antiquarian researches in Illyricum*, III/IV, Westminster, 1885, pp. 82 sqq. ; Fluss, *Scupi* in Pauly-Wirsowa, *Realencyklopädie der classischen Altertumswissenschaft*, II. Reihe, III Halbband, col. 909-910. Eine Beschreibung der Stadt Justiniana Prima bietet Procop., *De Aed.*, IV 1, 17 (ed. Haury III, 2 pp. 104 sqq.).

Massregel verfügenden Novelle aus. Diese Novelle aber hat sich im Corpus der vorjustinianischen Novellen nicht erhalten ; auch Prokop an der Stelle, wo er die Gründung der Stadt Justiniana Prima und des gleichnamigen Erzbistums schildert (De Aed. IV. 1), weiss nichts von dieser Verfügung zu berichten. Dieser Umstand legt den Gedanken nahe, dass die von Justinian verfügte Verlegung des Sitzes der illyr. Präfektur niemals zur Ausführung gelangt sein mag. Kaiser Justinian mag sich bei dieser Entschliessung abgesehen von diesem speziellen Grund auch von kirchenpolitischen Beweggründen allgemeiner Natur geleitet haben, allein das dürftige für die Geschichte dieses Ereignisses in Betracht kommende Material gestattet keinen bestimmten und sicheren Rückschluss. Es scheint nicht ausgeschlossen, dass die Errichtung des neuen selbständigen Kirchengebiets erfolgt war im Interesse leichterer Durchführung der kirchenpolitischen Pläne des Kaisers, möglicherweise in der Voraussetzung, dass die kaiserliche Kirchenpolitik bei der stammverwandten Bevölkerung der nördlichen Hälfte des Illyricum orientale sicheren Rückhalt und Stütze finden würde. Die erwähnte Verfügung hat ein bedeutendes Länderkomplex von der kirchlichen Jurisdiktion und damit auch von dem politischen Einfluss des römischen Papstes ausgenommen ; diese Massnahme mag gleichzeitig auch gegen die Expansionstendenzen des Bischofs von Konstantinopel in der Richtung des illyrischen Kirchengebietes gerichtet gewesen sein. Dieses neue Kirchengebilde konnte ein nicht zu unterschätzendes Gegengewicht bilden gegen die weitere Ausdehnung sowohl des kirchenpolitischen und politischen Einflusses des römischen Stuhles wie auch des Jurisdiktionsgebiets des Bischofs von Konstantinopel. Dass die Errichtung dieser Kirchenprovinz als eine gegen den Einfluss des römischen Bischofs auf der Balkanhalbinsel gerichtete Massnahme

betrachtet werden soll, erhellt aus dem Umstand, dass Kaiser Justinian diese Verfügung nicht nach vorausgehender Verständigung und im Einvernehmen mit dem Papst getroffen hat, obwohl dieses Gebiet im Moment des Erlasses des in Frage stehenden gesetzgeberischen Aktes in kirchenrechtlicher Beziehung unter der Jurisdiktion des römischen Bischofs gestanden hatte. Kaiser Justinian hat durch diesen konstitutiven Akt den Kreis seiner Herrscherrechte überschritten, denn auch im Rahmen der absoluten Monarchie war die ökumenische Synode als die oberste legitime Vertreterin der allgemeinen (katholischen) Kirche das in erster Linie zuständige Organ für die Konstitution selbständiger Kirchengebiete.

Im Sinne der bereits genannten Novelle XIX, vom 14. April 535, war das neukreierte Kirchengebilde von dem alten kirchlichen Mittelpunkt Thessalonike kanonisch unabhängig ; es hatte den Charakter einer völlig selbständigen und unabhängigen Kirchenorganisation und war daher in kirchenrechtlicher Beziehung koordiniert den damaligen grossen selbständigen Kirchengebieten, nämlich den Patriarchaten Rom, Konstantinopel, Alexandreia, Antiocheia, Jerusalem sowie dem Erzbistum Kypros, welche als Bestandteile der allgemeinen (katholischen) Kirche betrachtet worden waren. Kaiser Justinian erachtete es für nötig den selbständigen Charakter dieses Kirchengebiets besonders zu betonen. Die volle Selbständigkeit des neuen Kirchengebietes kommt zum Ausdruck bereits in der Adresse der Novelle, welche gerichtet ist « Catelliano viro beatissimo archiepiscopo Primæ Justinianæ ». Aus dieser Stelle ergibt sich mit Klarheit, dass Kaiser Justinian, im Moment der Emanation seiner legislatorischen Verfügung, den Erzbischof von Justiniana Prima als den legitimen Vertreter der höchsten Instanz in der neugeschaffenen Kirchenprovinz betrachtet hat, da im entgegengesetzten Fall der römische Papst in seiner Eigenschaft des

bisherigen Inhabers der obersten kirchlichen Jurisdiktionsgewalt über Illyrikum als Adressat der Novelle fungiert hätte. Noch stärker wird die Selbständigkeit dieses Erzbistums hervorgehoben in der Klausel betreffend die Durchführung der in der erwähnten Novelle enthaltenen Bestimmungen, denn in der Klausel weist Kaiser Justinian den Erzbischof von Justiniana Prima an unverzüglich alle für die Organisation des neukonstituierten Kirchengebiets nötigen Massnahmen zu treffen: « beatitudo igitur tua quae nostra sanxit æternitas modis omnibus ad effectum perducere non differat ». Diese Fassung gestattet auch die Annahme, dass einerseits die Stadt Justiniana Prima schon vor der Errichtung des neuen Erzbistums bestanden hat, und bereits der kirchliche und politische Mittelpunkt der Provinz Dardania gewesen ist, andererseits aber, dass der Metropolit Dardaniens durch eine einseitige kaiserliche Verfügung, nicht aber gemäss den kanonischen Vorschriften durch den Beschluss des ökumenischen Konzils zur Stellung des Erzbischofs erhoben wurde, der damals die höchste Rangstufe in der kirchlichen Hierarchie und die höchste Instanz in dem selbständigen Kirchengebiet (der kirchlichen Diözese) gebildet hat.

Das Jurisdiktionsgebiet des neuen Erzbistums setzte sich zusammen aus den fünf Provinzen der Diözese Dacia : Dacia mediterranea, Dacia ripensis, Moesia prima seu superior (1), Dardania und Praevalis ferner aus Macedonia secunda seu salutaris (2), der nördlichen an Dardanien grenzenden Provinz der makedonischen Diözese und aus einem Teil der

(1) Im Text der Novelle XIX steht irrtümlich Mysia secunda, die eine Provinz der Diözese Thracia war, während der Text der Novelle CLI die richtige Lesart bietet : Μυσίας τῆς ἀνωτέρας, d.h. Moesiae superioris.

(2) Uber die Provinz Macedonia salutaris, die unter den in der Novelle CLI angeführten Provinzen des Erzbistums Justiniana Prima nicht erwähnt wird, sowie über die Instabilität dieser Provinz, vgl. Zeiller, op. cit. 164 und Vulić, *Die Nordgrenze des antiken Macedoniens* (serbokroat) in *Strena Buliciana*, Zagreb-Split, 1924, pp. 246-7.

Provinz Pannonia secunda « quæ in Bacensi est civitate » (1).

Die Novelle normiert, allerdings nicht immer mit der nötigen juristischen Schärfe und Klarheit (2), den Rechtskreis des Erzbischofs und dessen rechtliches Verhältnis zu den Metropoliten und Bischöfen seines Sprengels sowie das Rechtsverhältnis des Episkopats und der einzelnen Bischöfe des Erzbistums zu den übrigen selbständigen Kirchengebieten. Dem Erzbischof stehen zu die höchsten Ehrenrechte (summus honor, summa dignitas) sowie die oberste Jurisdiktion, die volle Regierungsgewalt im Jurisdiktionsgebiete des Erzbistums Justiniana Prima (summum sacerdotium, summum fastigium). Als Funktionen der obersten Jurisdiktionsgewalt des Erzbischofs werden bezeichnet : das Recht der Bestätigung der Wahl und das Recht der Konsekration der Metropoliten und Bischöfe, das Recht der obersten Judikatur und der obersten Kontrolle über die Metropolitansprengel und Bistümer. Das Recht der obersten Judikatur und Disziplinargewalt übt der Erzbischof aus entweder unmittelbar oder mittelbar durch Übertragung bestimmter jurisdiktioneller Rechte (vel per se vel per suam auctoritatem vel per clericos mittendos habeat omnem potestatem omnemque sacerdotalem censuram, § 5 der Novelle). In weiterer Folge dieser Bestimmung wird die Appellation an fremde kirchliche Instanzen durch eine sehr entschiedene Bestimmung kategorisch untersagt (neque ad alium quendam eatur, sed suum cognoscant archiepiscopum omnes praedictae provinciae et eius sentiant creationem, § 5 der Novelle).

(1) Zeiller, op. cit. p. 388 liest ganz richtig Bassianensi statt Bacensi. Bassiana war eine Stadt in der Provinz Pannonia inferior auf der Landstrasse Sirmium-Taurunum. Vgl. Tomaschek, s. v. *Bassiana* in Pauly-Wissowas *Realencyklopädie der class. Altertumswissenschaft*, V Halbband, col. 105.

(2) Es ist eine allgemeine Erscheinung der späten Kaiserzeit, dass mit dem Niedergang der juristischen Wissenschaft die Konstitutionen der Kaiser sich in juristischer Technik und Fassung immer mehr verschlechtern und infolge dessen an Klarheit, Präzision und Verständlichkeit verlieren. Vgl. Th. Kipp, *Geschichte der Quellen des römischen Rechts*, 3 Aufl., Leipzig 1905, p. 79.

Im Sinne einer weiteren Bestimmung der Novelle wird dem Konzil sämtlicher Metropoliten des Erzbistums Justiniana Prima (Diözesankonzil) das Recht der Bestätigung der Wahl des Erzbischofs übertragen, sowie das Recht den Akt der Konsekration des Erzbischofs zu vollziehen (quando autem tuae sedis gubernatorem ab hac luce decedere contigerit, pro tempore archiepiscopum eius a venerabili suo concilio metropolitanorum ordinari sancimus, § 8 der Novelle). Nach der vollzogenen Konsekration gelangt der neue Erzbischof in den Besitz aller Rechte der erzbischöflichen Jurisdiktionsgewalt. Durch eine besondere Bestimmung ist die Mitwirkung irgendeines fremden kirchlichen Faktors bei dem Wahlakt und der Konsekration des Erzbischofs von Justiniana Prima ausdrücklich untersagt. Die Novelle erwähnt mit keinem Wort die Ingerenz der staatlichen Gewalt gelegentlich der Besetzung des erzbischöflichen Stuhles, doch dürfte man in der Praxis den Wünschen des Kaisers Rechnung getragen haben und so war die Wahl einer minder genehmen Persönlichkeit (persona minus grata) in der Regel ausgeschlossen. Ebenso enthält die Novelle keine Bestimmung über die Ausübung der obersten kirchlichen Jurisdiktion, während der Erledigung des erzbischöflichen Stuhles (sedis vacantia). Wahrscheinlich hat die provisorische Führung des obersten Kirchenregiments während der Dauer der Sedisvakanz das Metropolitankollegium ausgeübt allerdings mit der Beschränkung auf Erledigung der laufenden Agenden sowie Angelegenheiten dringender Natur, jedoch unter Ausschluss von Fällen schwerwiegender Natur und prinzipieller Bedeutung (1).

Im Zusammenhang mit der Gründung des Erzbistums von Justiniana Prima hat Kaiser Justinian ohne vorherige Fühlungnahme mit den massgebenden kirchlichen Faktoren,

(1) Die Verwaltung von Metropolien und Erzbistümern während deren Sedisvakanz war in dieser Zeit noch durch keine besonderen gesetzlichen Bestimmungen weder kanonischen noch weltlichen Rechts geregelt.

also auf einseitige Weise, das supprimierte Bistum Aquae in der Provinz Dacia ripensis, dessen Gebiet einst anlässlich der Suppression dieses Bistums der Jurisdiktion des Bischofs von Meridianum unterstellt worden war (1), wiederhergestellt. Diese Restitution wird als im Interesse der inneren Mission gelegen bezeichet und als vorzüglichste Aufgabe des Bischofs von Aquae die Bekämpfung der häretischen Sekte der Bonosiaci angegeben (2).

Gegen die Errichtung des Erzbistums von Justiniana Prima, dessen Gebiete in diesem Moment unter Roms kirchlicher Jurisdiktion gestanden hatten, hat Papst Agapet I energischen Einspruch erhoben und seine Legaten mit der Untersuchung dieser Angelegenheit betraut (3). Der zwischen dem Kaiser und dem römischen Stuhl anlässlich dieser Frage entstandene Konflikt scheint ernster Natur gewesen zu sein. Indessen die Verschlimmerung der militärischen und politischen Lage in Italien und die dadurch entstandene Notwendigkeit eines stärkeren Rückhalts der kaiserlichen Politik an Papst hat Kaiser Justinian zur Nachgiebigkeit bestimmt und so ist eine beide Teile befriedigende Vereinbarung getroffen worden, welche in einem offiziellen Dokument, der Novelle Kaiser Justinians CLI vom 18 März 545 ihren formellen Ausdruck gefunden hat (4). Im Gegensatz zur Novelle XIX, die einen lokalen Charakter hat und sich als eine lex specialis darstellt, ist die Novelle CLI eine lex generalis und die Mehrzahl der in ihr enthaltenen Bestimmungen, welche verschiedene kirchliche Verhältnisse und Fragen regeln, hat eine allge-

(1) Es lässt sich nicht mit Sicherheit feststellen ob diese Stadt identisch ist mit der in Thrakien gelegenen Stadt Meridianum (Mesembria) oder aber in der Nähe von Aquae zu suchen ist. Vgl. ZEILLER, op. cit., pag. 155.

(2) Ueber die Sekte der Bonosiaci sowie deren Stifter Bischof Bonosus von Naissus und dessen theologisches Lehrsystem, vgl. L. DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Eglise* II⁴ pp. 174-7 ; ZEILLER, op. cit., pp. 344 sqq.

(3) MANSI, *Sacr. conc. nova et ampl. coll.*, Florentiae 1753 sqq. VIII 751.

(4) IMP. JUSTINIANI *novellae ed.* C. E. ZACHARIAE A LINGENTHAL, Lipsiae 1881, t. II, pp. 267-8. NOV. CXXXI editionis R. SCHOELL.

meinverbindliche Kraft für die ganze Kirche, doch enthält die Novelle auch Bestimmungen, welche spezielle Verhältnisse normieren, und unter diesen kommt für uns ganz besonders in Betracht die im § 3 enthaltene, durch welche die rechtliche Stellung des Erzbistums Justiniana Prima definitiv geregelt wird. Durch diesen Paragraph ist die Novelle XIX in ihrer wichtigsten auf die kanonische Selbständigkeit des Erzbistums bezüglichen Bestimmung wesentlich modifiziert worden. Im Sinne dieser späteren Verfügung verliert das Erzbistum den Charakter eines selbständigen und unabhängigen Kirchengebietes, es hört auf eine kirchenpolitische Individualität zu sein. Die ausserordentlich knappe Fassung des § 3 enthält keine Begründung für eine so einschneidende den rechtlichen Charakter und die rechtliche Stellung des Erzbistums Justiniana Prima grundsätzlich modifizierende Verfügung. Diese Verfügung enthält nämlich die offizielle Anerkennung der obersten Jurisdiktion des römischen Papstes über das Erzbistum Justiniana Prima, doch der Papst übt diese Jurisdiktion nicht unmittelbar aus, sondern mittelbar durch Übertragung seiner exarchalen (patriarchalen) Rechte an den Erzbischof von Justiniana Prima (τὸν τόπον ἐπέχειν αὐτὸν [sc. der EB von Justin. Prima] τοῦ ἀποστολικοῦ Ῥώμης θρόνου κατὰ τὰ ὁρισθέντα ἀπὸ τοῦ ἁγίου πάπα Βιγιλίου). Der Erzbischof wird also charakterisiert als ordentlicher und ständiger Vertreter, Vikar des römischen Papstes, der die delegierte Jurisdiktion gemäss den päpstlichen Instruktionen ausübt, doch ist der Umfang dieser Delegation in der Novelle CLI nicht näher umschrieben, da die Bestimmung des Umfangs der delegierten Jurisdiktionsrechte in die ausschliessliche Kompetenz des Papstes selbst gehört. Diese Novelle ist zugleich ein hochbedeutsamer politischer Akt, denn sie enthält die erste formelle Anerkennung der päpstlichen Jurisdiktion über ein Gebiet der östlichen Hälfte des Imperium romanum seitens der Regierung von

Konstantinopel. Die kirchenrechtliche Abhängigkeit des Erzbistums Justiniana Prima vom römischen Papst fand ihren sichtbaren Ausdruck in der Verleihung des Palliums durch den Papst an den neugewählten Erzbischof nach vollzogener Konsekration; mit dieser kirchlichen Auszeichnung war zugleich die Delegierung der exarchalen (patriarchalen) Jurisdiktion für das Gebiet des Erzbistums Justiniana Prima verbunden (1). Die Novelle CLI lässt in Kraft die in der Novelle XIX enthaltenen Bestimmungen über die Wahl und Konsekration des Erzbischofs, der Metropoliten und Bischöfe, und gewährt dem Papst kein Recht zur Ausübung der Ingerenz bei den Wahlen und der Ordination der genannten kirchlichen Würdenträger. Schliesslich modifiziert die Novelle CLI den früheren territoriellen Umfang des Erzbistums insofern dieselbe die ganze Provinz Pannonia secunda, welche sich tatsächlich in der Gewalt der Gepiden befunden hatte, unter die Jurisdiktion des Erzbischofs von Justiniana Prima stellt (2). In dieser Novelle geschieht auch keine Erwähnung der Provinz Macedonia secunda oder salutaris, welche im Sinne der Novelle XIX einen integrierenden Bestandteil des Erzbistums Justiniana Prima gebildet hat; nach Zeiller (3), ist diese Änderung darauf zurückzuführen, dass diese Provinz in der Zeit zwischen 535 und 545 supprimiert und ein Teil derselben mit der Provinz Dardania vereinigt worden ist. Indessen ist auch eine andere Erklärung möglich, dass

(1) Bezüglich der kirchenrechtlichen Natur der Verlei ung des Palliums vgl. Ye die zwei an die illyrischen Bischöfe und Joannes EB. von Justin. Prima gerichteten Briefe des Papstes Gregor des Grossen vom Oktober und November vom J. 591 oder 594 (ep. V, 10 und ep. *V*, 14). Ueber die Chronologie dieser Briefe vgl. ZEILLER, op. cit. p. 392.

(2) PROCOP., *Bel. Vand.* I 2, 6 (ed. HAURY I p. 311): ἔπειτα Γήπαιδες μὲν τὰ ἀμφὶ Σιγγιδόνον τε καὶ Σίρμιον χωρία ἔσχον ἐντός τε καὶ ἐκτὸς ποταμοῦ ΙΣΤΡΟΥ, ἔνθα δὴ κα .ς ἐμὲ ἱδρυνται; PROCOP., *Bel. Goth.*, III 33,8 (A. HAURY II, p. 443): Γήπαιδες δὲ πόλιν τε Σίρμιον καὶ Δακίας ἐκ τοῦ πλείστον ἁπάσας καταλαβόντες ἔσχον, ἐπειδὴ τάχιστα βασιλεὺς Ἰουστινιανὸς ἀφείλετο Γότθους. Vgl. L. M. HARTMANN, *Geschichte Italiens im Mittelalter*, II, 1 (1900), p. 12.

(3) ZEILLER. op. cit. p. 164.

nämlich die Provinz Macedonia salutaris mit Rücksicht auf ihren ausgeprägt griechischen Charakter dem Vikariat von Thessalonike zugeschlagen worden ist, was umso natürlicher erscheint, als diese Provinz bis zum Jahre 535 einen Teil des immediaten Metropolitanbezirkes des Bischofs von Thessalonike gebildet hatte. Allerdings ist eine sichere Entscheidung in dieser Frage bei der Beschaffenheit des vorhandenen Quellenmaterials derzeit schwer möglich. Vielleicht wird die von Ed. Schwartz vorbereitete kritische Ausgabe der Akten des V ökumenischen Konzils auch diese Frage ihrer Lösung näher bringen.

Die der Publikation der Novelle CLI vorausgegangenen Verhandlungen zwischen Kaiser und Papst scheinen ein Einvernehmen ergeben zu haben auch bezüglich der Aufstellung gewisser Distinktionen hinsichtlich der Stellung der Bischöfe von Justiniana Prima und Thessalonike, welche beide mit dem päpstlichen Vikariat bekleidet waren (1). Der Hauptunterschied in der Stellung dieser Würdenträger war gelegen in dem verschiedenen Rechtsgrund der Existenz beider Vikariate : die vikariale Stellung des Bischofs von Thessalonike ruhte nämlich auf dem guten Willen des Papstes und konnte von diesem jederzeit widerrufen werden, diejenige des Bischofs von Justiniana Prima hingegen war rechtlich gesichert durch ein besonderes Staatsgesetz ergangen auf Grund einer zwischen den beiden interessierten Faktoren, dem römischen Kaiser und dem römischen Papst, getroffenen Vereinbarung.

Illyricum orientale hat sich sehr lebhaft beteiligt an den heftigen und langandauernden kirchenpolitischen und dogmatischen Kämpfen, welche den grössten Teil der Regierung Kaiser Justinians ausfüllen (2). Es ist bezeichnend, dass

(1) Zeiller, op. cit. p. 391.

(2) Über die Kirchenpolitik Kaiser Justinian I, vgl. A. Knecht, *Die Religions Politik Kaiser Justinians* I, Diss. Würzburg 1896 ; H. Gelzer, *Das Verhältnis*

der illyrische Episkopat sich stets im stärksten Gegensatz zur offiziellen Dogmatik und Kirchenpolitik befunden hat. Während des theopaschitischen Streites haben die Gebiete des Illyricum orientale die entschiedenste Opposition gemacht gegen die Formel ἕνα τῆς τριάδος πεπονθέναι σαρκί, welche Kaiser Justinian in das offizielle Glaubensbekenntnis aufgenommen hat (Cod. Iust. I, 1.), da sich dieselbe gut ausnützen liess für seine dogmatischen und unionistischen Zwecke (1). Dem Kaiser ist es schliesslich gelungen den Widerstand der illyrischen Bischöfe zu brechen und zur Unterzeichnung des also modifizierten Glaubenssymbols zu bewegen (2).

Während des Dreikapitelstreites haben fast das ganze Abendland und Illyricum orientale in entschiedenster Weise Stellung genommen gegen die Kirchenpolitik Kaiser Justinians (3). Die aus diesem Anlass abgehaltene Generalsynode der Bischöfe der Diözese Justiniana Prima hat die Absetzung und Exkommunikation ihres eigenen Oberhauptes, des Erzbischofs Benenatus beschlossen, da derselbe im Gegensatz zu dem von seinen Metropoliten und Bischöfen eingenommenen Standpunkt der offiziellen Kirchenpolitik sich angeschlossen hatte (4). Indessen hat Kaiser Justinian in der weiteren Verfolgung seiner kirchenpolitischen Pläne sich nicht beirren

von Kirche und Staat in Ausgewählte kleine Schriften, Leipzig 1907, pp. 70 sqq. ; Ch. Diehl, *Justinians government in the East, Cambr. Med. Hist.*, II pp. 43 sqq. ; Schubert, *Geschichte der christl. Kirche im Frühmittelalter*, Tübingen 1917-21 pp. 97 sqq. ; J. B. Bury, *History of the later Roman Empire*, London 1923, II pp. 360 sqq.

(1) Über den theopaschitischen Streit vg. Knecht op. cit. p. 71 ; Schubert op. cit. pp. 110 sqq.

(2) Vict. Tonnen, *Chron. ad a, 536* (ed. Th. Mommsen, *Mon. Germ. Hist. Auct. Ant.* XI, p. 198) : « Justinianus imperator libros de incarnatione dominica edidit et illyricianos episcopos ad subscribendum cogit ».

(3) Die Geschichte des Dreikapitelstreites behandeln : Knecht, op. cit. pp. 125 sqq. ; Schubert, op. cit. pp. 117 sqq. ; Bury, op. cit. pp. 384 sqq. ; Hartmann, op. cit. I² pp. 375 sqq. ; Zeiller, op. cit. p. .

(4) Vict. Tonnen. *Chron. ad a, 549* (ed. Th. Mommsen, *Mon. Germ. Hist. Auct. Ant.* XI p. 202) : « Illyriciana synodus in defensione trium capitulorum Justiniano Augusto scribit et Benenatum Primae Justinianae civitatis episcopum obtrectatorem condemnat ».

lassen, vielmehr hat er seine Kirchenpolitik energisch und konsequent fortgesetzt. In Illyricum war es sogar vor dem Zusammentritt der V ökumenischen Synode (553) zu lokalen Unruhen gekommen, welche das Eingreifen des Militärs notwendig machten (551/2) (1). Kaiser Justinian ist es schliesslich unter Anwendung von Gewaltmassnahmen gelungen die in Illyricum gestörte Ordnung und Ruhe wiederherzustellen (2).

Die weiteren Schicksale des Erzbistums Justiniana Prima lassen sich an der Hand des erhaltenen Quellenmaterials nur bis Anfang des VII Jahrhunderts verfolgen. Während der kurzen Zeit seines Bestehens hat dieses Erzbistum keine nennenswerten Fortschritte gemacht und so den Beweis geliefert, dass es die ihm von Kaiser Justinian zugedachte dominierende Rolle im kirchenpolitischen Leben des Illyricum orientale nicht erfüllen könne. Die erhaltenen historischen Daten beziehen sich auf die Beziehungen einzelner Erzbischöfe und Bischöfe zu den römischen Päpsten, aber sie bringen kein grösseres Licht weder in die persönlichen Verhältnisse dieser Würdenträger noch in die inneren Zustände des Erzbistums. Die Geschichte dieser Beziehungen ist bereits dargestellt worden von mehreren Historikern zuletzt von J. Zeiller (3). Besonders rege waren die Beziehungen zwischen dem römischen Stuhl und Illyricum unter der Regierung des Papstes Gregor des Grossen (590-604), der bestrebt war seine Autorität und den Einfluss der römischen Kirche in den ausseritalischen Gebieten intensiver zu gestalten und deren Abhängigkeit vom römischen

(1) Procop, *Bel. Goth.* IV 25, 13 (ed. Haury II p. 626) : οἱ γὰρ ἄλλοι (sc. στρατιῶται) ἐν Ἰλλυρίοις ἀμφὶ πόλιν Οὐλπιάναν βασιλέως ἐπαγγείλαντος διατριβὴν ἔσχον, στάσεως ἐνταῦθα πρὸς τῶν οἰκητόρων γεγενημένης ὑπὲρ ἕνεκα σφίσιν αὐτοῖς οἱ χριστιανοὶ διαμάχονται, ἥπερ μοι ἐν λόγοις τοῖς ὑπὲρ τούτων γεγράφεται. Indessen in Prokopios Schriften findet man sonst an keiner Stelle die hier erwähnte Darstellung und es ist nicht unwahrscheinlich, dass es sich hier um eine verlorengegangene Schrift des Historikers handelt.

(2) Vict. Tonnen, *Chron. ad a. 559* (ed. Th. Mommsen, *Mon. Germ. Hist. Auct. Ant.* XI p. 204) : « Illyriciani episcopi praeter parva monasteria paucosque fideles persecutiones passi consentiunt pristinam fidem in irritum deducentes ».

(3) Zeiller, op. cit. pp. 391 sqq.

Stuhl stärker zu machen und hat daher jede sich bietende Gelegenheit zur Einmischung in die inneren Verhältnisse der betreffenden Provinzen gerne benutzt (1). Diese Politik hat Papst Gregor besonders energisch und zielbewust im nördlichen Illyricum geführt, auf dessen Gebiete der lateinische und griechische Einfluss sich berührt haben, und der Papst einen stärkeren Rückhalt an der romanisierten Bevölkerung und einen wirtschaftlichen Stützpunkt in seinen in der Provinz Praevalis liegenden Domänen finden konnte (2).

Das letzte überlieferte Datum aus der Geschichte des Erzbistums Justiniana Prima gehört dem J. 602 ; nach dieser Zeit verschwindet das Erzbistum vollständig aus dem Gesichtskreis der Geschichte. Die grosse, nach dem Tode des Kaisers Maurikios im römischen Reich entstandene und während der ganzen Regierung des Kaisers Phokas und in den ersten Regierungsjahren des Kaisers Herakleios anhaltende Anarchie hat in der nördlichen Hälfte der Balkanhalbinsel eine allgemeine Verwirrung und den Umsturz der bestehenden Ordnung hervorgerufen und die kirchliche Organisation in der Diözese Dacia zerstört (3).

Indessen die Diözese Dacia scheint unter der Einwirkung der avarischen und slavischen Invasionen und Heimsuchungen noch vor dem Zusammenbruch der römischen Macht im nördlichen Teil der Balkanhalbinsel ihre frühere politische Bedeutung allmählich eingebüsst zu haben und als eine natürliche Folge dieses Prozesses erfolgte die Rückverlegung des politischen Schwergewichtes von Justiniana Prima, fals diese Stadt überhaupt jemals Sitz der illyrischen Präfektur

(1) Über die Politik des Papstes Gregor des Grossen vgl. HARTMANN op. cit. II 1 pp. 160 ; HUTTON, *Gregory the Great* in *Cambr. Med. Hist.* II (1913) pp. 240 sqq, ; SCHUBERT, op. cit. pp. 190 sqq.

(2) Über die päpstlichen Domänen in Illyricum vgl. HARTMANN, op. cit. I² p. 385 ; HUTTON, *Gregory the Great*, in *Cambr. Med. Hist.* II (1913) p. 242.

(3) H. GELZER, *Die Genesis der byzant. Themenverfassung*, Leipzig 1899, pp. 12 sqq. ; ZEILLER, op. cit. 393 sqq.

geworden war, nach Thessalonike, denn bereits unter Kaiser Maurikios wird der Chef Zivilverwaltung, der praefectus praetorio per Illyricum, als in Thessalonike (1) residierend bezeichnet.

Mitte des XII Jahrhunderts lebte der Titel archiepiscopus Justinianae Primae wieder auf als ständiges Element in des Titulatur der autokephalen Erzbischöfe von Achrida, allerdingr in der griechischen Form ἀρχιεπίσκοπος πρώτης Ἰουστινιανῆς. In diese Zeit nämlich fällt die Ausbildung der rechtlichen Fiktion von der Identität von Achrida und Justiniana Prima mit dem bewussten Zweck den Privilegien der Kirche von Achrida eine stärkere und wirksamere Rechtsgrundlage zu verschaffen ; der Titel ἀρχιεπίσκοπος πρώτης Ἰουστινιανῆς als Bestandteil der Titulatur des Erzbischofs von Achrida erscheint zuerst während der Regierung des Erzbischofs Joannes Kommenos (1143) (2).

Skoplje (Königreich SKS).

B. Granić.

---

(1) Gelzer, op. cit. p. 38.

(2) H. Gelzer, *Der Patriarchat von Achrida*, Leipzig 1902, p. 9. Der Kirchenhistoriker Nikephoros Xanthopoulos (schrieb saec. XIV in.) identifiziert Achrida mit Justinania Prima und nimmt an Justiniana Prima wäre an der Stelle von Achrida gegründet worden : *hist. eccl.* XVII sq. γέρας δὲ ἐξαίσιον καὶ Ἀχριδῷ τῇ πατρίδι νέμων ὁ Ἰουστινιανὸς εἰς ἀρχιεπισκοπὴν ταύτην ἐτίμα καὶ αὐτοκέφαλον ἐκκλησίαν καθίστα πρώτην Ἰουστινιανὴν ὀνομάσας.

De l'attribution du titre de décurion au duc de Thébaïde Théodore.

Parmi les titres de noblesse et les noms de fonctions portés par les ducs chargés de gouverner l'Égypte au nom de Byzance, on trouve le mot δεκουρίων.

Ce terme figure dans une inscription gravée en 577 sur le mur du quai de l'île de Philai pour commémorer la réfection de cet ouvrage de défense :

τη του δεσποτου Θ(εο)υ προνοια και τυχη των
ευσεβεστατων ημων δεσποτων Φλ[α](βιου) Ιουστινου
και Αιλιας Σοφιας αιωνιων αυγουστων και αυτο
κρατορων και του θεοφυλαχτου καισαρος Τιβεριου
νεου Κωνσταντινου και φιλανθρωπια Θεοδωρου του
πανευφημου δεκουριωνος και δουκος και αυγουσταλι
ου της Θηβαιων χωρας το α ανεκτισθη το τευχος τουτο
ευχαις των αγιων μαρτυρων και του οσιωτατου αββα Θεοδωρου
επισκ(οπου) εκ σπουδης και επιεικιας Μηνα του λαμπρ(οτατου)
σι[γγ]ουλαριου της
δουκιανης ταξεως εν μηνι Χοιακ ιη ινδικ(τιωνος) ια επ αγαθ[ω] (1)

Le titre de décurion attribué ici au duc augustal de Thébaïde, Théodore, a paru assez singulier ; on a tenté de l'expliquer de manières diverses sans proposer toutefois de solution bien certaine au problème qu'il soulève.

Letronne (2) a supposé que le duc Théodore portait peut-être le titre décurion parce qu'il gouvernait l'ensemble des

(1) G. Lefèbvre, *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Egypte*, n° 584.
(2) Letronne, *Matériaux pour servir à l'histoire d'Egypte*, p. 95.

dix nomes dont se composait la province de Thébaïde. L'antique division du pays en nomes survit toujours sans doute à l'époque byzantine en ce sens que le mot nome se rencontre à mainte reprise dans les textes [1], mais il n'en est pas moins vrai que le nome a perdu toute existence administrative depuis le Bas-Empire, au temps où fut établie en Égypte la division des provinces en *pagi*, et il n'est guère possible, semble-t-il, que le duc Théodore porte au VIe siècle un titre officiel rappelant la division de la Thébaïde en dix nomes.

Jean Maspero [2] signale un passage de la Chronique de Jean de Nikiou où se retrouve ce terme de décurion : « Il nomma Artânâ (?) décurion, c'est-à-dire chef de dix ordres »[3]. Supposant que l'original grec de la Chronique disait δέκα τάγματα, c'est-à-dire dix *numeri*, Jean Maspero rapproche le texte de Jean de Nikiou de notre inscription où le mot décurion signifierait chef de dix ἀριθμοί. Mais, comme le reconnaît Jean Maspero, « il ne faudrait pas prendre cette expression au pied de la lettre, car le duc de Thébaïde... a certainement commandé à des forces beaucoup plus importantes » ; et l'on admettrait que le mot décurion a perdu son sens étymologique, tout comme le mot centurie qui désigne souvent un groupe de 128 hommes. A l'appui de son hypothèse, Jean Maspero cite un passage de Théophylacte Simocatta [4] où le duc de Libye, Gennadius, a le titre de Δέκαρ (= δέκαρχος).

Il ne semble pas que l'on puisse faire état de ce dernier texte pour la solution du problème en question. L'attribution du titre de Δέκαρ (= δέκαρχος) à Gennadius est en effet rien moins que certaine. Ce mot Δέκαρ se lit, il est vrai,

(1) G. Rouillard, *L'administration civile de l'Egypte byzantine*, p 50, note 1.
(2) J. Maspero, *L'organisation militaire de l'Egypte byzantine*, p. 81.
(3) *Chronique* de Jean de Nikiou, édit. et traduct. Zotenberg, chap. 119 (*Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque nationale*, XXIV, p. 571).
(4) Theophylacti Simocattae *Historiae*, VII, 6.

dans les manuscrits, notamment dans un manuscrit de Paris (1), mais il paraît bien plutôt qu'on doive corriger, avec De Boor (2), la lecture Δέκαρ οὐ στρατηγός en δὴ καιροῦ στρατηγός.

En outre, on ne voit pas très bien comment un duc de Thébaïde pourrait porter le titre de δέκαρχος qui s'applique, dans l'armée byzantine du VIe siècle, au premier des gradés, au commandant d'une simple division du *tagma :* la décarchie (3).

Ne serait-il pas plus simple d'admettre que le titre de décurion, donné au duc Théodore, est le titre que ce dernier portait en vertu de ses fonctions à la cour, avant d'être envoyé en Égypte comme gouverneur ?

Au VIe siècle, en effet, on trouve des décurions parmi les fonctionnaires du palais. Ces décurions font même l'objet de plusieurs constitutions du Code Théodosien puis du Code Justinien, et plus tard ils figurent encore dans les Basiliques (4).

Dans ces textes, les décurions sont généralement nommés avec les silentiaires et le titre sous lequel sont réunies, au Code Justinien, les constitutions qui leur sont consacrées : « De silentiariis et decurionibus eorum » (5) montre que les décurions étaient les chefs des silentiaires.

Une constitution de 432 reproduite au Code Justinien (6) limite à trente le nombre des silentiaires qui entreront au Sénat après treize années de service ; elle fixe à trois le nombre des

(1) Bibliothèque Nationale, Latin 11219, fol. 514 recto.

(2) Theophylacti Simocattae *Historiae*, VII, éd. Carolus De Boor, Lipsiae 1887, p. 555.

(3) F. Aussaresses, *L'armée byzantine à la fin du VIe siècle d'après le Strategicon de l'empereur Maurice* (*Bibliothèque des Universités du midi*, XIV, 1909), pp. 28 ss. M. Aussaresses fait remarquer (p. 30) que l'épithète d' « intelligent » réservée aux officiers et même au sergent d'infanterie ne s'applique pas au décarque.

(4) *Cod. Theod.*, VI, 23, 1, 3 et 4 ; VIII, 7, 5 ; *Cod. Just*, XII, 16 ; *Basiliques* 26, 4 et 5.

(5) *Cod. Just.*, XII, 16.

(6) *Id.*, XII, 16, 3.

décurions qui sont dans le même cas. Cela semblerait indiquer qu'à l'origine, au moins, le chiffre des silentiaires se montant à trente, et celui des décurions à trois, un décurion commandait à dix silentiaires. L'appellation de décurion s'expliquerait ainsi tout naturellement (1).

On a résumé (2) ce que nous savons du rôle des silentiaires, chargés d'une façon générale de faire régner l'ordre et le silence dans les cérémonies de la cour, mais il est un peu difficile de préciser au juste les attributions respectives des silentiaires et de leurs décurions.

Dans le *Livre des Cérémonies*, d'après le traité du *magister* Pierre, qui remonte comme on sait au VIe siècle, les décurions apparaissent à l'occasion de la réception des ambassadeurs étrangers. Ils jouent, dans ces circonstances, le rôle d'introducteurs ou de messagers impériaux.

Lors de la réception d'une ambassade d'Italie, sur l'ordre du *basileus*, un décurion introduit dans la salle du consistoire tous les envoyés étrangers et les annonce (3). Une fois l'audience terminée, ce sont les silentiaires qui forment une sorte de garde d'honneur pour le *basileus* (4).

Dans le chapitre consacré à la réception de l'ambassadeur du roi des Perses, on voit que le fonctionnaire chargé d'aller recevoir ce personnage à la frontière et de le conduire jusqu'à la capitale peut être un silentiaire (5). Une fois que l'ambassadeur est arrivé à Byzance, c'est un décurion qui doit lui

(1) Telle est l'opinion de Godefroy dans son commentaire au *Cod. Theod.* VI, 23, 1.

(2) J. Bury, *The imperial administrative system in the ninth century... (The British Academy supplement. papers)*, pp. 24-25 ; A. E. R. Boak and J. E. Dunlap, *Two studies in later Roman and Byzantine administration (University of Michigan studies, humanistic series*, vol. XIV, 1924), pp. 220 ss.

(3) *De Cerimon.* I, 88, p. 397 : Εἰσάγει ὁ δικουρίων τοὺς ἀνθρώπους αὐτῶν κατὰ τάγμα τάγμα, καὶ μηνύει ὁ δικουρίων « κόμητες φυλῶν, διδασκαλικοί, λευκοφόροι, δρομεῖς, δεκανοὶ» καὶ ἁπλῶς πάντας τοὺς μετ' αὐτῶν ἐλθόντας.

(4) *Ibid.*, p. 398 : καὶ δέχονται αὐτὸν οἱ σιλεντιάριοι, καὶ ἐγείρεται ὁ βασιλεύς.

(5) *Ibid.*, I, 89, p. 398.

porter les compliments du *basileus* (1) puis lui annoncer le jour de sa réception officielle (2). Pendant cette cérémonie, un silentiaire transmet à l'*ostiarius* une des « citations » rédigées par les *admissionales* (3). C'est également un silentiaire qui reçoit les dons apportés par l'ambassadeur et qui s'en occupe (4). Quant au décurion, il est chargé d'introduire les candidats armés dans la salle du grand consistoire et de les faire placer ; puis il fait lever le voile de soie derrière lequel se tient l'ambassadeur avant de se présenter devant le *basileus* (5). Lorsque l'audience est levée, le décurion, sur l'ordre du magister, ramène les candidats armés dans la salle du petit consistoire (6).

Les décurions, comme les silentiaires, jouissent de nombreux privilèges qui leur sont continués lorsqu'ils prennent leur retraite et dans le cas où ils quittent leurs fonctions pour occuper une situation plus élevée (7).

Lorsque les décurions ont achevé le temps de leur service, au bout de treize années, la dignité sénatoriale, sans les charges qu'elle comporte, leur est conférée (8). Ils peuvent alors, s'ils le désirent, être assimilés soit aux maîtres des offices, soit aux comtes des domestiques avec le titre d'*illustres* comme s'ils avaient réellement exercé les mêmes charges que

(1) *Ibid.*, p. 403 : πέμψαι δηκουρίονα καὶ ἀσπάσασθαι αὐτὸν καὶ ἐρωτῆσαι περὶ τῆς ὑγιείας τοῦ βασιλέως αὐτοῦ, καὶ πῶς αὐτὸς διεσώθη.

(2) *Ibid.*, p. 403 : καὶ ὁ βασιλεὺς ὁμοίως πέμπει δικουρίωνα, καὶ ἀσπάζεται αὐτὸν καὶ δηλοῖ τοῦτῳ ὅτι « τῇ ἑξῆς δεχόμεθά σε, καὶ πρόελθε ».

(3) *Ibid.*, p. 405.

(4) *Ibid.*, p. 407.

(5) *Ibid.*, p. 406.

(6) *Ibid.*, p. 407. : καὶ ἐπὰν χαλασθῇ τὸ βῆλον ἵσταται ὁ δικουρίων καὶ κιττεύει ὁ μάγιστρος « transfer » καὶ λαμβάνει τοὺς ἁρμάτους κανδιδάτους ὁ δικουρίων, καὶ ἐκβάλλει εἰς τὸ μικρὸν κονσιστώριον. Ce texte peut être ajouté au passage de Jean Lydus (183, 5 ss.) cité par Boak et Dunlap (*op. cit.*, p. 246) pour établir qu'au VIe siècle les décurions et les silentiaires obéissaient aux ordres du maître des offices.

(7) Boak and Dunlap, *op. cit.*, p. 220.

(8) *Cod. Just.*, XII, 16, 8.

ces fonctionnaires (1). D'après une constitution du Code Théodosien, les décurions qui obtiennent leur retraite prennent rang, à titre de fonctionnaires honoraires, parmi les ducs sortis de charge (2).

Ainsi il n'y a rien d'étonnant à ce que le décurion Théodore soit devenu, lorsqu'il était sans doute encore en activité, duc augustal, de Thébaïde.

Il n'est pas rare de rencontrer, parmi les fonctionnaires qui administrent l'Égypte byzantine, des personnages ayant été pourvus de charges palatines. Un *praeses* de Thébaïde porte le titre de tribun des notaires prétoriens (3), un *praeses* d'Arcadie est comte des domestiques (4). Parmi les ducs on trouve un *quaestor* (5), un *referendarius* (6), un comte des domestiques (7). Le cas d'un duc de Thébaïde qui paraît bien avoir été silentiaire (8) est particulièrement intéressant. On ne connaît jusqu'ici aucun duc d'Égypte, autre que le duc augustal Théodore, ayant rempli la charge de décurion, mais on se rappelle que dans l'*Anthologie* le cycle d'Agathias est dédié à un certain Théodore (9), le décurion qui exerça, croit-on, à plusieurs reprises les fonctions de gouverneur de province (10).

(1) *Id.*, XII, 16, 1. Decuriones nostri palatii post emensum fideliter obsequium postque deposita sacramenta militiae electionem habeant, sive ex magistro officiorum velut agentes dignitatem consequi a nostra maiestate maluerint sive inter viros illustres comites domesticorum, videlicet inter agentes taxari... Cf. *Basiliques*, VI, 26, 4 : οἱ δεκουρίωνες γενόμενοι καὶ παυσάμενοι τῆς στρατείας ὅμοιοι ἔστωσαν εἴτε βούλονται τοῖς κόμησι τῶν δομεστίκων.

(2) *Cod. Theod.*, VI, 23, 1, decuriones nostri palatii, post emensum fideliter obsequium, post deposita sacramenta militiae... inter eos qui ex ducibus sunt, tanquam et ipsi administraverint.

(3) *P. Loud.*, V, 1679 ; cf. *P. Caire* 67321.

(4) *P. Oxy.*, XVI, 1942.

(5) *P. Flor.*, 292, 293.

(6) *P. Caire*, 67002, II, 1.

(7) *Id.*, 67005, 3.

(8) *Id.*, 67184, recto B ; cf. *P. Caire* 67289, verso 2. Cf. Jean Malalas (p. 434 de l'éd. de Bonn) τοῦ δουκὸς Παλαιστίνης Διομήδου, σιλεντιαρίου.

(9) *Anthologia graeca epigrammatum* ed. H. Stadtmueller, I, p. 73 συλλογὴ νέων ἐπιγραμμάτων ἐκτεθεῖσα ἐν Κωνσταντινουπόλει πρὸς Θεόδωρον Δεκουρίωνα τὸν Κοσμᾶ.

(10) G. Weigand, *Quaestiones de fontibus atque ordine Anthologiae Cephalanae*

Dans les textes papyrologiques, les ducs ou les *praesides* gardent leur titre de fonctionnaires palatins (1), ce titre étant placé après leur nom et devant le terme désignant la charge qu'ils exercent actuellement, comme s'il s'agissait d'une dignité purement honorifique. La chose est normale puisqu'ils n'exercent plus en fait leurs fonctions à la cour. Ce qui pourrait peut-être surprendre dans l'inscription où figure Théodore, décurion et duc augustal de Thébaïde, c'est la présence de καὶ entre le mot « décurion », qui ne peut plus représenter qu'un titre honorifique, et les mots « duc et augustal » correspondant à une fonction réelle. Cet emploi de καὶ n'a cependant ici rien d'anormal ; on remarque à ce propos, en effet, un singulier flottement dans les textes provenant de l'Égypte byzantine ; tantôt le καὶ est omis entre le mot qui désigne le titre honorifique d'un fonctionnaire et le nom de sa fonction (2) ; tantôt, au contraire, il réunit ces deux termes (3).

(*Rheinisches Museum für Philologie*, V, 1847, p. 276) pense qu'il faut identifier, le Théodore auquel est dédié le cycle d'Agathias et celui dont il est question dans deux épigrammes chrétiennes (*Anthologia graeca*... ed. H. STADTMUELLER, I, p. 25), ϑ7 : ὕπατος Θεόδωρος... ὁ τρὶς ὕπαρχος et 98. Ne faudrait-il pas alors rapprocher également de ces textes une autre épigramme chrétienne le n° 36 (éd. STADTMUELLER, p. 15) sur un portrait de l'illustre Théodore deux fois proconsul (δὶς ἀνθυπάτου) ?

(1) Voir plus haut, p. 5. Cependant cet usage n'était peut-être pas toujours observé : il semble bien que le duc augustal Théodore, qui figure dans notre inscription, soit le même personnage que le duc augustal de Thébaïde qui apparaît dans un papyrus d' Éléphantine (*P. München*, 2) de l'année 578 ; s'il en est ainsi, (cf. l'article de WENGER dans les *Sitzungsberichte d. K. Bayerisch. Akademie*, 1911, 8 *Abhandlung*, p. 26), le duc Théodore, qualifié, dans le papyrus comme dans l'inscription, de πανεύφημος, n'y porte point, cette fois, son titre de décurion : Φλ / Μαριανοῦ Μιχαηλίου Γαβριηλίου Ἰωάννου... Θεοδώρου Ἰουλιανοῦ τοῦ τὰ πάντα ὑπερφυεστάτου στρατηλάτου καὶ πανευφήμου πραιφέκτου Ἰουστινιανῶν σὺν Θ(ε)ῶ δουκὸς καὶ αὐγουσταλί[ο]υ τῆς Θηβαίων χώρας.

(2) *P. Caire* 67005, τω ενδοξ / στατ[ηλ / απο υπατων] κ[αι υπερ] φυεστα / πατρικιω πραιφεκτου Ἰουστινου δουκι και αυγουσταλιω / *Id.*, verso : κομετι των δομεστ / δουκι ; *Id.*, 67002, II : το(υ) ενδοξ / Κυρο(υ) ρεφερενδαριου ; *P. Oxy.*, 1857 : κόμε(τι) μειζοτέ(ρω) ; *Id.*, 1860 : Γεωργίῳ κόμε(τι) χαρτουλαρί(ο)υ (*sic*) καὶ διοικ(η) τ(ῆ)ι); *P. Caire* 67325 VIII, *recto* : ο ενδ[οξ / κ]ομετος Ιωαννου (*sic*) παγαρχ / ; *P. Flor.*, 292, 293 : ὁ ἐνδοξ / κυαίστ(ωρ) δούξ.

(3) *P. Caire* : κομ / και αρχ / της Θηβ / επαρ / ; *Id.*, 67131, verso *A*, 10 : του ηγεμονος και [δ]ομ[ε]στικου ; *id.*, 67134 : ο μεγαλοπρε / κομε / και αρ / / ; *Id.*, 67281 : *Ibid.* ; *P. Oxy.*, 2002 : κόμ(ετι) καὶ πολιτ(ευομένω) ; *P. Lond.*, V, 1663 : ο μεγαλοπρε / κομε / καὶ αρχ / της θηβαι / επαρχε / ; *Id.* 1679 : τριβουνο / νοταρ / πραιτωριανῶ τῶ Θειου παλατιῶ κ / αρχον / τη[ς] Θηβαιων επαρχειας ;

On pourrait s'étonner de voir figurer sur une même pierre du quai de Philai le nom du duc augustal Théodore, qui fait relever la construction, et celui de l'évêque jacobite, Théodore, qui joint ses prières à celles des saints martyrs pour le succès des travaux. Deux ans plus tôt, en effet, l'évêque Théodore travaillait à la restauration du patriarcat jacobite, à Alexandrie, et son envoyé, Longin, l'évêque des Nobades, devait se cacher en Basse-Égypte pour échapper aux émissaires de Byzance (1). Mais il ne faut pas oublier que les ducs d'Égypte, parfois comblés d'honneurs ou de fonctions à la cour, n'en appartenaient pas moins souvent à la puissante noblesse indigène et qu'ils étaient tout naturellement plus disposés à favoriser la doctrine monophysite qu'à obéir aux volontés du *basileus* en matière religieuse. Nous ne savons pas si tel était le cas de Théodore, duc augustal de Thébaïde en 577. Mais, si ses convictions personnelles ne le portaient point à pratiquer avec l'évêque jacobite Théodore une politique d'union, ce parti était, au demeurant, le plus sage dans une province profondément religieuse, où la doctrine monophysite avait toujours régné sans conteste, et trop éloignée d'Alexandrie pour qu'on pût y imposer par la force l'orthodoxie.

Germaine ROUILLARD.

P. Caire 67320 : λαμπρ / τριβ/ νοτάρρ κραιτο[ρ]ιαν / το θει / παλ / και [αρ]χ / της Θ[ηβ] επαρχ / ; *P. Oxy.*, 1942 : ὁ μεγαλο[π]ρε(πέστατος) κόμε(ς) τῶν καθ[ο]σ (ωμένων) δο,ε(στικῶν) καὶ ἄρχων τῆς Ἀρκαδί[α]ς.

(1) J. MASPERO, *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, p. 235.

A Note of Interrogation.

A small but somewhat puzzling literary problem is presented by Zosimus II cc. 45-53, in which are described the operations of Magnentius in the summer of A. D. 351 leading up to the battle of Mursa : they close with an account of that battle. For these operations Zosimus is our only authority, and here the concise chronicle of the historian suddenly swells into an epic fulness of detail, only to shrink once more to its customary dimensions so soon as the Battle of Mursa is fought and won. Otto Seeck recognised that these chapters were derived from a panegyric which in the form of an epic poem (cf. the poems of Claudian) celebrated the victory of Constantius (*Zur Chronologie und Quellenkritik des Ammianus Marcellinus. Hermes* XLI p. 483 ; *Geschichte des Untergangs* etc. IV, p. 435). Alberto Olivetti has suggested that this source was the poem of Petronia Proba (*Rivista di filologia* etc. XLIII 321-333, cf. Schanz : IV, p. 198). In any event the panegyric must have been a strictly contemporary poem : we should naturally conclude that it cannot have made complete nonsense of the military operations ; and yet the account of Zosimus appears to me full of inconsistencies and absurdities. Some fifteen years ago (*Cambridge Medieval History*, vol. I) attempted to rationalise that account : youth is proverbially optimistic ! To-day I confess that I can give no satisfactory explanation of these chapters.

Consider very briefly what we are asked to believe. At the time of the deposition of Vetranio Constantius was either at Naissus or Sirmium : in our other authorities we hear of no

westward march, yet when the account of Zosimus opens, Constantius is conceived as being already *West* of Atrans. Magnentius sends a message suggesting that the issue should be fought out in the plains about Siscia ; Constantius, whose main strength lies in his cavalry, welcomes the proposal : his army starts for Siscia — the troops marching ἄνοπλοι καὶ ἀσύνταχτοι : they fall into an ambush set by Magnentius ἐν τοῖς περὶ τὰ Ἄδρανα τέμπεσι, are cut down and cannot force a passage. Magnentius then advances to Poetovio : Seeck concludes (*Geschichte* IV, p. 434) that Constantius must have preceded him in a march to that town, but of this Zosimus gives no hint. From Poetovio Magnentius ἐπὶ Παίονας ἤλαυνε Σιρμίου πλησίον συνάψαι τὴν μάχην διανοούμενος — there is no mention of the meeting arranged for Siscia. His mother, endowed with the gift of prophecy, advises a march ἐπὶ Ἰλλυρίους, but Magnentius disregards her counsel. Instead of pursuing the highway along the Drave to Mursa Magnentius endeavours to force the passage of the Save. Constantius now sends Philippus as envoy to the camp of Magnentius and offers to surrender Gaul to Magnentius, if the latter will retire from Italy and Africa. The terms are rejected, and Magnentius is repulsed by the garrison of Siscia in his attempt to cross the Save. Magnentius then addresses the defenders of Siscia, asserting that it was at the emperor's bidding that he had sought to cross the river : Philippus had said that he should leave Italy and Noricum in order τὴν Ἰλλυρίδα κατὰλαβεῖν, and there to discuss terms of peace. When Constantius heard this — the first suggestion of the presence of Constantius in Siscia — he forbade any pursuit of Magnentius by his own troops and allowed Magnentius to lead his forces εἰς τὰ μεταξὺ Νωρικοῦ καὶ Παιονίας καὶ Μυσίας καὶ Δαχίας πεδία — τῶν μὲν δυσχωριῶν ἀπαλλαγῆναι βουλόμενος ὡς δὲ τῇ ἵππῳ πλεονεκτῶν ἐν ἱππασί-

μοις αὐτὸν καταπολεμῆσαι χωρίοις.. Not a word of Illyria or of the discussion of terms of peace ! Constantius then takes up an entrenched position at Cibalis. The senator Titianus offers terms to Constantius which are rejected, and Magnentius captures and sacks Siscia, and harries the whole valley of the Save. Constantius had apparently with drawn from Siscia, leaving the town undefended, trusting that Magnentius would follow him to the trysting-place in the plain ! Magnentius then attempts, without success, to surprise Sirmium, and thereafter attacks Mursa : the decisive battle follows.

Frankly this account seems to me to defy any rational explanation. Constantius was not a witless fool. I doubt, indeed, whether the emperor ever marched to Atrans or Siscia, but, if not, what of the source which lies behind the text of Zosimus in these enigmatic chapters ? Did the unknown poet *invent* the history of the campaign ?

Norman H. Baynes.

Les Bulgares à Cetatea Albă (Akkerman) au début du XIVe Siècle

Dans l'intéressante étude qu'il vient de consacrer aux sources cartographiques de l'histoire de Vicina, M. Grămadă a eu l'occasion de passer en revue la plupart des portulans du XIVe et du XVe siècles qui mentionnent la cité disparue des bouches du Danube (1). Nous aurons bientôt l'occasion de revenir plus longuement sur cette question et d'examiner ce que ce travail consciencieux apporte de nouveau ; il y a cependant, dans son article, une observation qui doit retenir dès à présent notre attention. Il note, dans la carte d'Angelino Dulcert de Majorque (1339) (2), et dans celle des frères Pizzigani (1367), la même confusion géographique qui leur fait situer la Bulgarie au Nord du Danube, en étendant les limites de ce pays jusqu'au Dniestr. Il est assez naturel de supposer, avec M. Grămadă (3), qu'il s'agit simplement d'une information défectueuse des cartographes occidentaux, d'une de ces erreurs dont il y a tant d'autres exemples dans les cartes de l'époque. Il est vrai que le géographe arabe Aboulféda, qui écrivait au début du XIVe siècle, disait d'Akkerman, à l'embouchure du Dniestr que c'était « une ville du pays des Bulgares et des Turcs » (4). J'avais d'ailleurs mis ce texte en évidence dans un récent travail sur l'histoire de Vicina

(1) *Vicina. Isvoare cartografice. Originea numelui. Identificarea orașului.* in *Codrul Cosminului*, Bullet. de l'Institut d'Histoire et Philologie de l'Université de Cernăutsi, I, 1925, pp. 437-59.

(2) V. la carte au début de cet article.

(3) *Ouvr. cité*, p. 11 du tirage à part.

(4) *Géographie*, trad. Reinaud, Paris, 1848, p. 317.

et de la domination byzantine en Dobrogea (1), uniquement pour exprimer des doutes au sujet de l'exactitude de ses informations. Il est pourtant assez étrange de constater cette même erreur dans deux sources aussi différentes ; on pourrait admettre une influence de la cartographie orientale, telle qu'on l'étudiait à la cour des Khans mongols de Perse, sur les premiers portulans italiens (2), mais il est tout de même bien curieux de constater chez un fonctionnaire du Soudan d'Egypte, généralement assez bien informé de ce qui se passe dans les régions de la mer Noire (3), la même confusion que l'on retrouve après un quart de siècle chez un Majorquais et plus tard encore chez deux Vénitiens. Il y a même lieu de se demander si les sources n'auraient pas raison contre leur interprétation, et si leurs affirmations ne se basaient pas sur des renseignements qui ne sont plus aujourd'hui à notre portée. C'est ce point que nous allons essayer d'élucider à l'aide de deux documents publiés depuis quelques temps déjà, mais dont l'importance semble avoir échappé jusqu'ici à la plupart des historiens (4).

* * *

On connait l'extraordinaire développement des missions franciscaines de propagande dans tout l'Orient, à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle. Sans mentionner ici les lointains archevêchés de Tébriz en Perse et de Kambalik en Chine et les voyages des missionnaires aventureux dans l'Inde, à la recherche des reliques de saint Thomas (5), il

(1) *Vicina*, I in *Bullet. hist. de l'Acad. Roumaine*, X, 1923, p. 145.

(2) C. DE LA RONCIÈRE, *La découverte de l'Afrique au moyen âge*, Paris, 1925, p. 54.

(3) V. Ses *Annales* in *Recueil des Hist. des Croisades, Hist. Orient. I*, 1872, p. 153.

(4) V. cependant J. MINEA, *Urmasii lui Vladislav I si politica orientala a Ungariei* in *Convorbiri Literare*, L, 1916, p. 26 du tirage à part, qui mentionne le fait d'après les *Monumenta Hungariae Historica*, Dipl. XIII, p. 469.

(5) L. BRÉHIER, *L'Eglise et l'Orient au moyen âge*, Paris, 1921, pp. 283 et suiv.

suffira de rappeler que, dès 1286, la mission de Caffa en Crimée essaimait dans tous les pays voisins et que bientôt le vicariat de la Tartarie septentrionale devait compter dix-sept monastères (1). Cette activité prodigieuse n'allait pas sans difficultés ni dangers : le martyrologe des disciples de saint François s'allonge à chaque étape. Musulmans ou païens, les Khans mongols de Perse et du Kiptchak et leurs fonctionnaires ne voient pas toujours d'un très bon œil les progrès des frères mineurs. La route triomphale des missions catholiques ressemble souvent à un chemin de croix. En Géorgie, en Arménie, à Tana sur le Don, à Saraï sur la Volga, les Franciscains comptent de nombreux martyrs. Dans les pays de religion chrétienne, mais de rite orthodoxe, il n'en va pas beaucoup mieux. Ce n'est pas seulement après la prise de Vidin par Louis de Hongrie, en 1365, que les Franciscains y furent massacrés par les habitants ; dès 1314, le frère Angelo de Spoleto était tué par les Bulgares qu'il essayait de convertir à l'union avec l'Eglise latine (2). Les Annales de Wadding nous apprennent que ce martyr revenait d'Egypte où il avait accompli une importante mission, et qu'il avait accompagné, dans leur voyage vers l'Asie, les sept évêques envoyés par le pape en Chine, pour seconder les efforts du vaillant archevêque de l'Extrême-Orient, frère Giovanni di Montecorvino. Cela se passait en 1307 ; resté sans doute sur place pour propager la foi dans les pays au Nord de la mer Noire, le missionnaire devait bientôt succomber sous les coups des schismatiques (3). A vrai dire, les chroniqueurs de l'ordre

(1) P. G. Golubovich, *Biblioteca Bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente Francescano*, Quaracchi, 1913, II, p. 72 ; dans cette liste il y a un couvent à Vicina et un autre à Akkerman (Maurocastro). Cf. Bruun, *La Mer Noire (en russe)*, Odessa, 1880, II, p. 297.

(2) P. Holzapfel, *Handbuch der Geschichte des Franziskanerordens*, Freiburg i. Breisgau, 1909, p. 246.

(3) *Annales Minorum*, Rome, 1733, VI, p. 96 : « *a quibusdam Bulgaris crudeliter gladiis confessus* ».

ne semblent pas d'accord sur le lieu du martyre : le *Catalogus Sanctorum fratrum Martyrum* de la Bibliothèque de Munich (cod. lat. 3702) se contente de mentionner que frère Angelo de la Marche d'Ancône a été martyrisé par les Bulgares (1). Le *Provinciale Ord. Minorum* de fr. Paolino, dont le P. Golubovich a publié d'importants extraits, fait occire fr. Angelino de Spoleto par les Bulgares... à Erzindjan en Arménie (2). Je crois cependant qu'il s'agit là d'une simple erreur de ponctuation : « *In Arzengam in Armenia* » se rapporte tout simplement à la phrase précédente où il est question de trois frères mineurs massacrés par les « Sarrazins » (3). Nous savons en effet que Monaldo d'Ancône, Francesco de Fermo et Antonio de Milan y furent mis à mort par les Musulmans (4). C'est du reste ce qu'achève de démontrer une « Relation des Martyrs et des couvents des frères mineurs en Orient » d'un Franciscain anonyme, que nous a conservée un manuscrit du British Museum, et qui situe le martyre des trois missionnaires « *in Arzenga* ». Il y est également question de frère Angelo de Spoleto : *In Mauro Castro, fr. Angelus de Spoleto, tunc custos, fuit mactatus per Vulgaros* » (5).

Le Maurokastron byzantin, le Moncastro des Génois au XIVe et au XVe siècles est évidemment Akkerman à l'embouchure du Dniestr. Voici donc un troisième témoignage qui semble démontrer la présence des Bulgares au Nord du Danube dans les premières années du XIVe siècle. On ne

(1) Golubovich, ouvr. cité, II, p. 61.

(2) Voici le passage publié par le P. Golubovich (II, p. 102) : « *In Gazaria fr. Petrus Dulcis pro fide Christi a Saracenis excruciatus est. In Tanay tres fratres minores, suis orationibus illuminarunt cecum unum, cum quo pro fide a Saracenis martirizati sunt. In Arzengam in Armenia, fr. Angelinus de Spoleto pro fide a Bulgaris martirizatus est...* »

(3) Je crois qu'il faut lire : « *In Gazaria fr. Petrus Dulcis... a Saracenis excruciatus est in Tanay. Tres fratres minores... pro fide a Saracenis martirizati sunt in Arzengam in Armenia. Fr. Angelicus de Spoleto, etc.* »

(4) Holzapfel, *ibid.* p. 260. Arzenga n'est pas Erzerum, mais Erzindjan.

(5) Golubovich, *ibid.* II, p. 72 ; III, 1919, pp. 65-6.

saurait assurément l'affirmer avec certitude : l'anonyme n'a-t-il pas confondu Maurokastron avec quelque autre ville ? Ses informations sur ces contrées lointaines étaient-elles bien exactes ? Ce sont là des problèmes difficiles à résoudre. Lorsque l'on voit de nos jours un explorateur de l'Asie centrale en accuser un autre d'avoir inventé de toutes pièces ses descriptions de voyage, il peut paraître téméraire d'ajouter foi à la relation d'un moine d'il y a six cents ans, qui n'avait probablement jamais vu les régions et les villes dont il parlait. Du reste, même en admettant que le fait se soit passé à Akkerman, il n'est pas dit que les Bulgares du Danube soient responsables du supplice de frère Angelo. Ne serait-ce pas une bande venue de la grande Bulgarie de la Volga (1), au service des Khans du Kiptchak, qui aurait mis fin aux jours du missionnaire ? Faute d'un document plus précis, toutes les hypothèses semblent permises.

* * *

Ce texte décisif existait pourtant. Dans la collection de règlements commerciaux et maritimes de la première moitié du XIVe siècle, réunis à Gênes sous le nom d'*Imposicio Officii Gazarie* et publiés dans les *Monumenta Historiae Patriae* de l'Académie de Turin (2), il y a un document du 22 mars 1316 qui concerne la rupture des relations commerciales et diplomatiques entre les Génois et l'empereur « Fedixclavus » (Svêtoslav), de Bulgarie. C'est le «*devetum*» classique,

(1) Golubovich, *ibid.*

(2) *Imposicio Officii Gazarie* in *Mon. Hist. Patriae, Leges Municipales*, Turin 1838, col. 382 : « *de dampnis illactis januensibus in terris subditis dicto domino imperatori tam in Mavocastro quam alibi* ». Cf. *Monumenta Hungariae Historica*, Diplomataria, XIII, Pest 1870, p. 469. M. Minea (*ouvr. cité*, p. 25) a l'air de rapprocher ce texte d'autres sources qui mentionnent la domination de Balica sur le littoral de la Mer Noire. Ce personnage serait, d'après M. Iorga, un dynaste roumain (*Venetia in Marea Neagra, An. Ac. Roum., hist.* XXXVI, 1914, pp. 1043-5). Mais le document de 1316 ne le mentionne pas ; il n'y est question que de Svêtoslav.

l'interdiction à tout navire battant pavillon génois d'aborder dans les ports bulgares. L'ambassadeur de la commune, Bernabô de Mongiardino, avait été envoyé pour demander réparation des outrages subis par les marchands génois sur les terres du susdit empereur, *tant à Mavocastro qu'ailleurs*, mais il n'avait pu rien obtenir. A la suite de quoi la commune décide de boycotter délibérément les ports bulgares. Cette fois le doute n'est plus permis. Il s'agit d'un document d'Etat daté d'une façon précise, contenant le résultat de longues et mûres délibérations d'hommes pleinement compétents en matière de négoce et ayant une expérience suffisante des choses de l'Orient. Si en 1316 les Bulgares de Svêtoslav pillaient les marchandises génoises à Akkerman, ils avaient certainement dû y tuer le missionnaire franciscain deux ans auparavant. Il y a également lieu de faire amende honorable à Aboulféda, dont les renseignements sur la « cité blanche » devaient être exacts. Sans doute y a-t-il un écho lointain de ces événements chez les cartographes de Majorque et de Venise, qui avaient dû entendre parler du conflit bulgaro-génois ; cette dernière ville en avait tiré de grands avantages pour son activité économique dans les Balkans. Les Vénitiens avaient un consul à Varna vers 1350 (1), et ce n'est pas pour rien qu'une liste des souverains de divers pays dressée par la chancellerie de Venise dans la première moitié du XIVe siècle mentionne « *Veçelaus imperator Bulgarie* » à côté du despote Michel, seigneur de Vidin et gendre du roi Uroš de Serbie (2).

On peut se demander comment a pu se produire cette extension surprenante du tzarat bulgare vers le Nord, à l'époque où la domination du Khan de Saraï paraissait incontestée

(1) R. BEAZLEY, *The Dawn of Modern Geography*, Londres 1906, III, p. 466.

(2) L. DE MAS-LATRIE, *Listes des Princes et Seigneurs de divers pays, dressées pour l'expédition des lettres de la chancellerie du doge de Venise au XIVe siècle*, in *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, VIe série, I. 1865, p. 50.

(3) BEAZLEY, *ibid.*, p. 370.

du Caucase aux Carpathes ; ce serait en effet tout juste après la mort de Nogaï qui avait disposé à sa guise des empereurs de Tirnovo et peu de temps avant la décadence définitive de l'état qui devait rendre si facile la conquête ottomane. Le voyageur allemand Schiltberger, à la fin du siècle, allait trouver trois tronçons d'états bulgares, à Tirnovo, Vidin et Kaliakra. Comment s'expliquer alors cette domination à l'embouchure du Dniestr, sans doute très éphémère, mais qui n'en a pas moins laissé des traces dans les récits et les descriptions des contemporains ? Il serait difficile de répondre à cette question sans jeter auparavant un bref coup d'œil sur les événements de Bulgarie dans le premier quart du XIVe siècle.

* * *

M. P. Nikov a consacré récemment à l'histoire de ce pays pendant la période de l'hégémonie tartare deux importantes études qui ne m'ont malheureusement pas été accessibles (1). Toutefois un résumé en français de l'un de ces travaux, par M. G. Cahen, a paru dans la *Revue Historique* et permet de se rendre compte des conclusions de l'auteur (2). Le rôle de Nogaï comme suzerain des peuples balkaniques du nord et du centre de la péninsule en ressort avec une singulière évidence. Ce descendant de Tchinghiz Khan, « l'Empereur Inflexible », auquel Michel Paléologue avait donné en mariage sa fille naturelle Euphrosyne, et qui était devenu le beau-père du prince de Smolensk (3), fut pendant toute la deuxième moitié du XIIIe siècle le vrai maître de la Russie Méridionale

(1) *Relations tartaro-bulgares au moyen âge, concernant principalement le règne de Smiletz, Annuaire de l'Univers. de Sofia,* I, *hist.-phil.*, XV-XVI (1919-20) pp. 1-95, *Histoire de la principauté de Vidine jusqu'à* 1323, *ibid.*, XVIII, 1922, p. 124, (en bulgare). Cf. la chronique de M. B. Filov dans *Byzantion*, I, p. 659.

(2) *Les Mongols dans les Balkans, Rev. Hist.*, CXLVI, 1924, p. 55 et suiv.

(3) *The Book of Ser Marco Polo*, éd. Yule-Cordier Londres 1903, II, p. 497 et suiv.

et de la Bulgarie. En 1280 il avait aidé les Byzantins à renverser Ivaïlo et lui avait substitué sur le trône de Tirnovo le boiar Georges Terterii. Celui-ci avait envoyé son fils Svêtoslav comme otage à la cour de son redoutable protecteur ; sa fille était entrée dans le harem de Tchaka, ou Djeku, le fils du conquérant mongol. Après la mort de Terterii, un autre boïar, Smiletz, l'avait remplacé en 1292 ; six ans après il s'éteignait sans enfant. La disparition de ces fantoches politiques, qui n'avaient plus aucune ombre de pouvoir, produisait cependant une crise assez grave. La veuve de Smiletz songeait à épouser le roi de Serbie, mais l'empereur Andronic II sut la gagner de vitesse et ce fut une princesse byzantine qu'Etienne Uroš reçut en 1299 sur les bords du Vardar, des mains du basileus (1). Ce fut alors que Nogaï intervint de nouveau pour régler la succession bulgare. Il était déjà engagé dans la grande lutte contre le Khan légitime de la Horde d'Or, Toktaï; victorieux une première fois sur le Don, il allait perdre dans une seconde bataille sur les bords du Dniepr le pouvoir et la vie. La chronologie de ces événements est du reste incertaine : des renseignements de source arabe semblent indiquer l'année 1299 comme date de la bataille décisive (2). Son fils Tchaka, après une première escapade au pays des Alains (3), alla avec son beau-frère Svêtsolav occuper le trône vacant de Bulgarie. « Pendant les premiers mois de l'année 1300, Ṭchaka occupa Tirnovo et devint tzar de Bulgarie »; un Mongol, un païen sans doute, succédait aux tzars orthodoxes ! Cette situation sans précédent dans l'histoire des

(1) C. Jirecek, *Geschichte der Serben*, Gotha 1911, I, p. 340.

(2) Cordier, *ibid.*, p. 498 ; cf. Howorth, *History of the Mongols*, Londres, 1880, II, 2, p. 1017 et Kulakovskij, *Où se trouvait l'éparchie de Vicina du patriarcat de Constantinople?* (en russe), *Vizantiskij Vremennik* IV, 1897, p. 324.

(3) Des Alains de l'armée de Nogaï avaient passé en 1300 au service byzantin par les bons offices d'un « évêque » de Vicina. La carte de G. di Carignano, du début du XIVe siècle, imagine une « Alania » au Nord du Danube. Cf. Beazley, *ouvr. cité*, III, p. 475.

Balkans ne pouvait durer indéfiniment. Déjà le vainqueur du Kiptchak, Toktaï, procédait au partage des territoires du vaincu : Tchaka, le fils de Nogaï, n'était pour lui qu'un rebelle impénitent. Plutôt que d'affronter la colère du Khan, Svêtoslav préféra lui sacrifier son beau-frère : il le fit tuer par des bourreaux juifs (1), quelques mois après son avènement et fut proclamé empereur à sa place. Ainsi la carence du tzarat de Tirnovo prenait fin au profit du descendant légitime de Georges Terterii.

Ce fut le dernier règne prospère du moyen âge bulgare : les monnaies d'argent de ce souverain nous en ont conservé le souvenir (2). Vis-à-vis de Byzance le nouveau tzar inaugura aussitôt une politique active et guerrière : on le vit proposer son alliance aux Almugavares, aux mercenaires catalans, dont la fantastique équipée devait aboutir à la conquête du duché d'Athènes (3). Le faible Andronic II, meilleur diplomate que soldat, lui laissa reprendre Agathopolis, Mésembrie et Anchialos, les ports de la mer Noire que son père avait eu tant de peine à arracher aux Bulgares. La paix de 1307 laissa ces villes à Svêtoslav, qui eut l'habileté d'envoyer de grandes quantités de blé à Constantinople pour sauver la capitale de la famine (4). Il semble qu'à tous les points de vue la puissance bulgare ait connu, pendant le règne de vingt ans de ce souverain aussi énergique que dénué de scrupules, une dernière période de gloire. L'occupation des bords du Dniestr serait-elle aussi le résultat d'une action belliqueuse, et l'assassin de Tchaka aurait-il revendiqué sa part de l'héritage de Nogaï ? Ou bien fut-ce un pacte qui lui livra l'*emporium* d'Akkerman, un arrangement pacifique avec l'ennemi de

(1) Howorth, *ibid.*, p. 1018.
(2) Jirecek, *ibid.*, p. 343.
(3) Pachymère, *De Andr. Palaeologo* (éd. Bonn) II, vii, p. 606.
(4) *Ibid.* p. 629. V. Slatarski, *Geschichte der Bulgaren*, I, 1918, p. 157.

son beau-frère ? Deux considérations peuvent nous faire pencher vers cette seconde hypothèse.

En effet, le tzar bulgare pouvait vaincre facilement, avec des bandes d'Alains et d'autres nomades, les armées byzantines démoralisées par une série d'expéditions malheureuses contre les routiers catalans. Les réserves de blé dont il disposait faisaient de lui l'arbitre de la situation à Constantinople : la Bulgarie était le seul marché aux grains où Byzance pouvait trouver ce que les campagnes dévastées de Thrace et de Macédoine ne pouvaient plus lui fournir. Mais pouvait-il se dresser, seul, contre la formidable puissance du Khan du Kiptchak, dont un contemporain évaluait l'armée à plusieurs centaines de milliers d'hommes (1) ? Il n'avait pas reculé devant un meurtre atroce pour se concilier l'empereur tartare ; est-il vraisemblable qu'il ait osé ensuite défier les Mongols et s'emparer contre leur gré des villes qu'ils avaient occupées ?

Nous avons mentionné au commencement de cette étude la carte d'Angelino Dulcert, sur laquelle les frontières de la Bulgarie s'étendent jusqu'à l'embouchure du Dniestr. On remarquera cependant que sur les deux villes de « Mavocastro » et de « Vecina », sur le Dniestr et sur le Danube, il a planté l'étendard mongol, marqué du croissant et du « tamgha ». Ce signe, M. Grămădă (2) qui l'a retrouvé sur des reproductions de monnaies du Kiptchak, a essayé de l'expliquer comme une sorte d'emblème national tartare. L'explication ne nous paraît pas suffisante. Déjà Pegolotti dans sa « *Pratica della Mercatura* », qui est un véritable manuel du négociant dans la première moitié du XIVe siècle, notait que les droits de douane chez les Mongols s'appelaient « tamunga » (3). Le

(1) Cf. la relation du prince arménien Hayton, en 1307 ; L. DE BACKER *L'Extrême Orient au moyen âge*, Paris, 1877, p. 216.

(2) *Ouvr. cité*, p. 18.

(3) PAGNINI *Della Decima e di varie altre gravezze imposte dal comune di Firenze*, Lisbonne-Lucques, 1766, III, p. XX.

« tamgha » qui était à l'origine une marque pour les troupeaux, puis un sceau, finit par signifier dans le langage administratif des Khans de Perse tout ce qui avait trait aux droits de douane et de transit des marchandises (1). C'est l'équivalent du κομμέρκιον byzantin.

Sur les cartes du moyen âge ce dessin ne saurait avoir une signification différente : il marque les villes où l'on prélevait les droits de douane fixés par les traités, pour l'empereur du Kiptchak. Toktaï, occupé sans doute sur d'autres frontières de son immense empire, était peut-être soucieux de ménager un parent de la famille de son rival. Ne pourrait-on pas supposer qu'il avait octroyé à Svêtoslav, pour l'avoir débarrassé d'un insurgé dangereux, le droit de tenir garnison et de prélever les droits sur les marchandises aux bouches du Danube et du Dniestr ? (2) Une telle concession ne devrait pas nous étonner : elle n'aurait été que la rançon du meurtre de Tchaka.

Quoi qu'il en soit, sous le règne de Svêtoslav, les Tartares apparaissent aux portes d'Andrinople en 1319. Après sa mort en 1324, les Tartares apparaissaient encore en Thrace (3); peut-être n'ont-ils pas été étrangers à la lutte de Georges Terterii II, le fils de Svêtoslav, contre les Byzantins ; plus tard encore des auxiliaires alains et mongols lutteront aux côtés des Bulgares contre les Serbes à la bataille de Velbuzd (4). L'empire de Svêtoslav a dû son éclat à l'alliance tartare, sans laquelle il n'aurait sans doute pas plus existé que celui de Smiletz. Les préoccupations asiatiques de Toktaï et de son successeur Uzbek ont dû lui laisser, au début tout au moins, une certaine autonomie, ce qui expliquerait à la fois ses

(1) YULE, *Cathay and the way thither*, Londres 1866, II, p. 285 n., p. 143 du t. III de la nouvelle édition de Cordier, Londres, 1914.

(2) C'est l'avis de M. IORGA, que nous avons consulté à ce sujet.

(3) HOWORTH, *ibid.* p. 158.

(4) W. MILLER, *The Balkan States* in *Cambridge Medieval History*, IV, p. 538.

succès contre les Grecs et ses possessions au nord du Danube.

En tout cas cette domination bulgare entre le Danube et le Dniestr ne pouvait être qu'un épisode passager. Svêtoslav mourait en 1321 ou 1322 ; (1) une brève campagne contre les Grecs est tout ce que l'on sait du règne de son fils. Après Georges II Terterii l'anarchie recommença en Bulgarie jusqu'au moment où Michel, le despote de Vidin, devint tzar de Tirnovo. Il n'y a pas lieu d'insister ici sur son alliance avec Andronic Paléologue le Jeune, qui faillit faire tomber en 1328 Byzance aux mains des Bulgares, ni sur son attitude pendant la guerre entre les deux empereurs grecs. Sa rupture avec les Serbes eut des suites désastreuses : malgré les auxiliaires tartares, alains et valaques, les reîtres allemands d'Uros infligèrent aux Bulgares, le 28 juin 1330, à Velbúzd, une des plus grandes défaites de leur histoire (2). Michel ne survécut pas à cette déroute ; la longue minorité de son successeur condamnait la Bulgarie à un rôle de plus en plus effacé. La Serbie s'affirmait désormais comme la puissance principale des Balkans. Aussi n'est-il plus fait mention des possessions bulgares au nord du Danube. Si la Bulgarie s'étend encore jusqu'au Dniestr sur la carte de Dulcert en 1339 et sur celle de Mecia de Viladeste en 1413, on ne saurait y voir autre chose qu'un souvenir confus d'un état de chose antérieur (3). Nous ne savons pas jusqu'à quel point on peut se fier à la chronologie de la vie de saint Jean le Nouveau, le martyr orthodoxe, dont on conserve les reliques à Suceava, l'ancienne capitale de la Moldavie. Mais s'il est exact que ce récit hagiographique se rapporte à des événements qui se sont passés soixante-dix ans avant le règne d'Alexandre le Bon en Moldavie, ce serait

(1) *Ibid.*., p. 536.
(2) Jirecek, *ouvr. cité*, p. 362.
(3) Gramada, *ibid.*, p. 16.

une preuve que les Tartares occupaient de nouveau Akkerman en 1330, puisqu'ils y faisaient périr le saint homme à cette date (1). Le martyre de saint Jean fait pendant à celui du frère Angelo de Spoleto qui avait été tué par les Bulgares dans la même ville quelques années auparavant. — C'est près de la bouche du Dniestr que les Lithuaniens d'Olgerd remportèrent en 1333 une victoire signalée sur les Tartares, dont trois chefs, que Sarnicki appelle Kadlubeg, Kaizibeg et Dimitri, purent se réfugier en Dobrogea (2). Notons enfin que le 22 janvier 1343 un règlement concernant les droits de douane de la colonie génoise de Péra précisait les limites de l'empire d'Uzbek, qui s'étendait du « fleuve de Vicina » jusqu'à Tana, c'est-à-dire du Danube à l'embouchure du Don (3). La domination bulgare dans ces parages avait sans doute cessé à la mort de Svêtoslav.

Lorsque le voyageur arabe Ibn Batutah traversa ces régions en 1334, il ne trouva sur sa route que des forteresses tartares et des postes byzantins (4).

Aussi éphémère qu'elle ait été, cette occupation balkanique de la Bessarabie actuelle n'en contribue pas moins à préciser quelques points litigieux de l'histoire des régions du Bas-Danube. Nous y trouvons d'abord l'explication de la promesse écrite du métropolite de Vicina de ne pas abandonner son siège. Si elle a été rédigée vers 1338, comme le croit Kulakovskij (5), le danger que le prélat grec se préparait à affronter ne pouvait venir que des luttes entre Tartares et Lithuaniens, qui se disputaient les territoires que les Bulgares venaient

(1) Iorga, *Chilia si Cetatea Albà*, Bucarest, 1900, p. 37.

(2) *Ibid.*, p. 38.

(3) Belgrano, *Documenti riguardanti la colonia genovese di Pera* in *Atti della Soc. ligure di Storia patria*, XIII, 1877, p. 304. Il convient aussi de rappeler le « prince des Tartares » Démètre, qui avait des relations commerciales avec les sujets du roi Louis de Hongrie (Minéa, *ouvr. cité*, p. 24) en 1368, V. Metes, *Relatiile comerciale ale Terü-Romanesti cu Ardealul*, Sighisoara, 1921, p. 45.

(4) C. Bratescu, *Ibn Batutah* in *Analele Dobrogei*, IV, 1923, p. 146.

(5) *Ouvr. cité*, p. 317.

d'évacuer. Ces guerres continuelles ont dû certainement influer aussi sur la prospérité du port de Vicina : elles ont dû avoir pour la cité du Danube le même effet que les guerres de Flandre avaient eu, à l'autre bout de l'Europe, sur le développement des foires de Champagne (1). Bientôt d'ailleurs Mongols et Lithuaniens réunis allaient se heurter à la grande coalition des puissances catholiques du proche Orient : la Hongrie de Louis d'Anjou et la Pologne de Casimir.

On peut aussi se demander quel a été le rôle de la principauté valaque des Basarab dans tous ces événements qui se déroulaient sur ses frontières. Sans doute le lien de dépendance qui unissait le tzarat bulgare à l'empire du Kiptchak existait-il également pour le nouvel état d' « Hongrovlachie » ; cela expliquerait la présence du contingent valaque et des auxiliaires mongols dans les rangs bulgares à Velbuzd. La présence des Bulgares entre le Danube et le Dniestr devait rendre nécessaires les alliances balkaniques du premier Voïvode de la « Terre roumaine ». Peut-être ne nous trompons-nous pas en recherchant dans cette alliance étroite du voïvodat valaque et de l'état bulgare, réunis dans une commune dépendance de la Horde d'Or, l'origine de cette influence bulgare si marquée dans les institutions de la Valachie médiévale. C'est dans le premier quart du XIVe siècle que la principauté des Basarab, qui venait de sortir des vallées étroites des Carpathes, dut emprunter à ses voisins, chargés par le Khan de surveiller le littoral de la mer Noire, la langue et le formulaire de sa chancellerie, des fonctions importantes de la cour, et maint détail d'organisation administrative (2).

Considérons enfin le peu que nous savons de l'histoire roumaine entre 1330 et 1352 ; il y a eu visiblement dans la politique extérieure de la principauté un changement complet

(1) HUVELIN, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires*, Paris, 1897, p. 257.

(2) IORGA, *Geschichte des Rumänischen Volkes*, Gotha, 1905, I, p. 252.

d'orientation. Lors de la bataille de Velbuzd, le prince valaque allié de Michel de Bulgarie et des Tartares, devait redouter l'hostilité du roi de Hongrie ; il allait du reste lui résister victorieusement. Mais après le désastre bulgare et la mort du Khan Uzbek, le « grand Basarab » envoie en 1343 son fils Alexandre faire sa paix avec le nouveau roi de Hongrie, Louis d'Anjou. Le voïvode hongrois de Transylvanie entreprend deux ans plus tard l'expédition au-delà des Carpathes qui aboutit à une grande victoire sur les Tartares (1), dont la tradition historique roumaine a gardé un souvenir confus. Sans doute la principauté valaque a passé à ce moment de l'alliance mongole dans le système politique opposé : elle est devenue l'avant-garde orientale des monarchies catholiques de Pologne et de Hongrie dans leur lutte de vingt-cinq ans contre les Tartares et les Lithuaniens.

Cette offensive des puissances latines de l'Europe Orientale contre les païens de Lithuanie et du Kiptchak allait être féconde en résultats pour l'avenir des états roumains. C'est à la suite des incursions continuelles des gens du roi au-delà des Carpathes que la principauté moldave (2) a pu se constituer et progresser de Baia, au pied des montagnes, qui fut sa première capitale, jusqu'aux rives lointaines de la « Mer Maiour » et aux ports de Kilia et d'Akkerman où elle allait remplacer, au début du siècle suivant, la domination génoise. Encastré entre une Bulgarie acquise à l'influence mongole et les possessions immédiates de la Horde d'Or, l'état roumain aurait eu le sort de certaines principautés russes soumises aux Tartares : c'est grâce à l'alliance avec les monarchies occidentales que les principautés de Valachie et de Moldavie ont

(1) A. Domanovszki, *Die Geschichte Ungarns*, Munchen, 1923, p. 101. Onciul, *Originele Principatelor române*, Bucarest, 1899, p. 247, pense que l'expédition a eu lieu en 1343.

(2) Pour l'origine du nom de ce pays, il est intéressant de noter celui d'un fonctionnaire mongol chargé en 1286 de veiller sur les missionnaires franciscains du Kiptchak : « *Ymor filium Molday* » Golubovich, *ouvr. cité*, II, p. 444-5.

pu avoir l'accès à la mer, auquel elles doivent leur importance économique et leur existence politique indépendante.

Ainsi ce bref épisode de la domination bulgare à Akkerman confirme une fois de plus ce fait que les travaux récents ont mis si puissamment en lumière : c'est dans l'histoire de l'empire de Kiptchak que se trouve la clef de tous les événements des régions balkaniques et danubiennes dans ces années décisives de la première moitié du XIVe siècle.

G. I. Brătianu.

Carte de Dulcert. Majorque, 1339 (Paris, Bibliothèque Nationale).

Sur les origines de la Loi agraire byzantine.

(Νόμος Γεωργικός).

I

L'histoire du droit byzantin n'est pas encore très avancée, malgré les travaux éminents de nombreux savants de différents pays (je citerai d'abord les noms de Mortreuil et Monnier, représentants de la science française, puis ceux de l'Allemand Zachariae von Lingenthal, des Russes Vasiljevskij, Uspenskij, Pavlov, Beneševič, de l'Italien Ferrini).

Ni l'évolution du droit byzantin, ni la place qu'y occupent certains monuments du Droit ne sont suffisamment précisés.

Cette observation s'applique en particulier au célèbre monument de l'histoire du Droit agraire de Byzance, la Loi agraire byzantine (Νόμος Γεωργικός).

La loi agraire est, comme on le sait, un des plus importants documents de l'histoire agraire de Byzance.

Les savants qui ont étudié cette loi ont d'abord remarqué la grande contradiction qui existe entre l'organisation de la commune agraire, supposée dans la loi, et l'organisation de la propriété terrienne, instituée par les principes du Droit romain, exprimés dans la législation de Justinien.

C'est de là qu'est sorti le système proposé par Zachariae von Lingenthal dans son « Histoire du Droit gréco-romain »

(*Geschichte des griechisch-römischen Rechts*), qui a été ensuite développé et pris pour base par les savants russes V. G. Vasiljevskij, F. J. Uspenskij, A. S. Pavlov (1).

D'après l'opinion de ces savants, à cause de l'ensemble des conditions du développement historique de Byzance, le système romain du droit individuel de propriété terrienne privée a eu pour conséquence l'augmentation rapide de la grande propriété foncière et la disparition de la petite propriété privée paysanne. Les anciens paysans libres se transformèrent rapidement en colons-serfs, en « parèques » (πάροικοι). Un siècle et demi ou deux après Justinien, l'empire byzantin était à deux doigts de sa perte, en raison de la disparition de son plus fort appui social, les paysans libres.

D'après ces mêmes savants, l'Empire byzantin a été sauvé uniquement par les mesures énergiques prises par les empereurs iconoclastes Léon et Constantin (de la dynastie Isaurienne). La loi agraire qui a opposé au développement de la grande propriété foncière la commune paysanne libre doit se rapporter à la législation des iconoclastes, à la célèbre Ἐκλογή (2).

L'institution du droit commun à la terre, conformément aux idées de Vasiljevskij et d'Uspenskij, est étroitement liée à l'invasion de la colonisation slave sur le territoire de l'État byzantin. La vague slave y apportait la paysannerie libre et les mœurs communales. Le droit slave donnait des formes nouvelles à l'organisation rurale de Byzance.

(1) V. Vasiljevskij, *Législation des iconoclastes* (en russe), *Žurnal Ministerstva narodnago prosveščenija*, 1878, part. 199 et 200. — F. J. Uspenskij, *Sur l'histoire de la propriété terrienne à Byzance*, *Žurnal Min. Nar. Prosv.*, 1883, part. 225. — Du même auteur : *Matériaux pour l'histoire de la propriété terrienne au XIVe siècle. Zapiski Novorossijskago Universiteta*, t. 38, 1883. — A. S. Pavlov, *Livres législatifs* (en russe), *Sbornik otdělenija russkago jazyka i slovesnosti Akademii nauk*, t. XXVIII, 1885.

(2) M. N. Turchi, dans son article *L'Italia Bizantina*, (*Europe Orientale*, 1924, IV, nos 6-7, pp. 276 sqq.), attribue aussi la loi agraire à la législation de Léon l'Isaurien.

La théorie slave sur les origines de la loi agraire peut être maintenant comptée comme prédominante dans la science (1).

La théorie slavo-isaurienne sur les origines de la loi agraire est fondée sur les trois hypothèses suivantes : 1° la loi agraire reflète les formes de l'agriculture communale ; 2° dans la loi agraire, la commune rurale est le résultat de l'influence du droit agraire slave sur le droit byzantin, et 3° d'après la loi agraire, l'organisation de l'agriculture communale est un des actes de la législation des Iconoclastes, c'est-à-dire que l'époque de l'apparition de cette loi agraire doit, comme celle de l'*Eclogè*, se rapporter au milieu du VIIIe siècle.

II

Le savant russe feu B. A. Pančenko et le savant américain M. W. Ashburner se sont prononcés contre cette dernière affirmation (2).

M. Ashburner a réfuté point par point les arguments de Zachariae von Lingenthal, qui nous mènent au VIIIe siècle. Ces arguments tendent à constater une ressemblance entre la loi agraire et l' Ἐκλογή. Puisqu'on peut placer sûrement l'*Eclogè* à l'époque des empereurs iconoclastes (c'est ce qu'attestent les noms des empereurs Léon et Constantin placés en tête de ce monument), la ressemblance entre l'*Eclogè* et la loi agraire permet de croire que ce sont des documents contemporains.

D'après M. Ashburner, si nombre de passages sont com-

(1) F. Zigel, *Slovanské právo* (*Le droit slave*, en tchèque), dans la collection Otto *Světova Knihovna*, n° 1022-24), pp. 18 sqq. — L. Niederle, *Slovanské starožitnosti*, II, 2 (1910), p. 296. — P. Mutafčiev, *Selskoto zemlevladenie v Vizantija* (*Propriété agraire de Byzance*, en bulgare), *Sbornik za narodni umotvorenija, nauka i knižnina*, t. XXV, Sofia, 1910, pp. 6-10, 66.

(2) Pančenko, *Krestjanskaja sobstvennost v Vizantii* (*La propriété rurale à Byzance*), *Izvěstija Russk. Archeol. Inst. v Konst.*, IX, 1904. Cf. pp. 30 sqq. — Ashburner, *The Farmer's law*, *JHS*, XXX et XXXII.

muns à l'*Eclogè* et à la loi agraire, comme l'a reconnu Zachariae, ces ressemblances s'expliquent facilement par des emprunts à une même source, c'est-à-dire à la législation de Justinien (1).

En comparant soigneusement les autres passages quasi-semblables, on remarque qu'ils ne sont pas si rapprochés les uns des autres qu'on pourrait le croire après un examen superficiel (2).

Les considérations de M. Ashburner me paraissent tout à fait convaincantes. On peut bien supposer que l'apparition de la loi agraire ne date pas du VIIIe siècle. Mais à quelle date se rapporte-t-elle ? Pančenko nous parle des VI-VIIe siècles.

La loi agraire porte le nom de l'empereur Justinien : c'est là une indication qu'il faut prendre en considération. Les noms que portent les recueils des lois byzantines répondent très souvent à la réalité. En ce qui concerne l'Ἐκλογή, les noms des empereurs indiqués comme législateurs ont précisément permis de dater ce document d'une manière certaine.

Il ne faut pas dédaigner l'indication dans le cas de la loi agraire. Si le nom de Justinien n'a pas été pris en considération, c'est que ce nom évoque le créateur du Digeste et du Code, tandis que les principes mêmes de la loi agraire sont en contradiction flagrante avec la législation de Justinien (3).

Mais il n'est pas indispensable de croire que seul le grand empereur du VIe siècle peut entrer en ligne de compte. Un autre Justinien, surnommé *Rhinotmète* ou « Nez coupé » (ὁ Ῥινότμητος), a également régné à Byzance.

(1) Par exemple. : *Ecl.*, XVII, 40 et *leg. rust.*, c. 57, Ashburner ; *Ecl.*, XVII, 41 et *l. r.*, c. 56, Ashburner ; cf. *Cod.*, III, 35, 1 ; *Dig.*, XLVII, 7, 7, 7 et IX, 2, 30, 34 (*JHS*, v. 32, p. 72).

(2) *Ibid.*, p. 72.

(3) Pavlov et Vasiljevskij *o. l.*

Ce Justinien a été deux fois empereur, la première, de 685 à 695 ; la seconde, de 705 à 711. Son nom était assez familier aux érudits du moyen âge, parce que c'est pendant son règne (et pendant la *première* période) qu'a eu lieu le concile oecuménique dit *in Trullo* ou *Quinisexte*, si important pour l'organisation de l'Église orientale ; en tête des canons de ce concile, tout homme lettré du moyen âge lisait avec respect cette dédicace : « A l'empereur Justinien pieux et très chrétien... » (Τῷ εὐσεβεστάτῳ καὶ φιλοχρίστῳ βασιλεῖ Ἰουστινιανῷ).

Ce concile dit *in Trullo* était parfois simplement désigné par le nom de Justinien (σύνοδος ἡ ἐπὶ Ἰουστινιανοῦ) (1).

Le second Justinien, le législateur et le patron des saints canons de l'Église était, de cette façon, assez important pour que la loi agraire, protégée par son nom, devînt populaire. En attribuant la loi agraire au règne de Justinien II, nous devons préférer la première période de son règne, celle où s'est réuni le concile dit *in Trullo*, plutôt que la seconde, quand le Rhinotmète, exaspéré, ne songeait qu'à la vengeance. C'est la première période qui doit être prise en considération comme étant celle de la création d'œuvres législatives.

Donc, avec Pančenko, nous pouvons admettre que c'est au VIIe siècle (plus exactement à la fin du VIIe siècle) que fut élaborée la loi agraire (685-695).

III

Une loi où se marque l'influence slave aurait pu être créée à Byzance à la fin du VIIe siècle aussi bien qu'au milieu du VIIIe, puisque, vers la fin du VIIe siècle, la vague slave a largement envahi la péninsule balkanique (2).

(1) Voir dans l'éd. Beneševič, *Drevne-slavjanskaja kormčaja XIV titulov*, (*Le nomocanon slave ancien aux XIV titres*, en russe), t. I, St-Pétersbourg, 1906, p. 14.

(2) Comp. L. Niederle, *Slovanské starožitnosti*, II, 2 (1910), pp. 441-446.

Cependant il n'est guère prudent de parler de l'influence slave sur tel ou tel monument de la législation agraire byzantine, parce que, en fait, nous ignorons à peu près tout du droit agraire slave à cette époque. Il n'est certainement pas défendu de penser que l'influence de l'élément slave a dû se faire sentir dans l'histoire de Byzance, et en particulier dans la législation byzantine. Mais, pour expliquer cette influence, il faut d'abord éclaircir tous les autres éléments des monuments dans lesquels on suppose une influence slave. Ce n'est que s'il n'y a absolument aucune possibilité d'expliquer par des faits connus certains traits du monument en question, qu'il sera permis de recourir à l'explication par l'inconnu. Mais il me semble qu'en ce qui concerne la loi agraire, cette condition de la critique historique n'a pas été remplie. L'attention a été attirée sur ce qui paraissait nouveau dans la Loi agraire : sur la commune foncière des paysans libres.

En effet, dans cette loi, on parle de laboureurs libres (γεωργοί) possédant chacun un lopin de terre ; ces champs qui leur ont été assignés en propre ont été prélevés sur la terre qui était d'abord la propriété de toute une commune (κοινωνία) ; le parcellement de ces lopins de terre s'est fait grâce à un partage (μερισμός) par tirage au sort (cf. l'expression : ἐν τῷ ἐπιλαχόντι αὐτῷ μέρει) ; les nouveaux partages peuvent donc se répéter, sinon en ce qui concerne la terre déjà partagée, du moins en ce qui a rapport à la terre non partagée encore (1).

Néanmoins, ce qui paraît nouveau dans la Loi agraire, n'est que la tendance traditionnelle de la structure sociale de l'Empire Byzantin.

Les impôts grevaient toute terre dont jouissaient les communes ou les agriculteurs séparés.

(1) P. MUTAFČIEV, *o. l.*, pp. 19-44. — G. VERNADSKIJ, ***Remarques sur la commune rurale de Byzance*** (en russe), ***Učenyja Zapiski russkoj učebnoj Kollegii v Pragë***, t. I, part. II, 1923, pp. 86-88.

La question de la répartition de l'impôt, fondement de la vie administrative et économique de Byzance, domine toute la loi agraire.

La commune de la loi agraire est avant tout une institution de droit fiscal et cette institution s'explique par tout le régime financier de Byzance. Il faut aborder de ce même point de vue la conception de la propriété privée des paysans dans la loi agraire.

C'est le seul moyen de définir, dans la loi agraire, le sens du mot ἴδιος, par lequel les parcelles afférentes à chaque paysan, sont juridiquement caractérisées. Maints chapitres de la Loi agraire parlent du champ que possède tel paysan (ὁ ἴδιος ἀγρός).

La conception contraire est celle d'ἀλλότριος [1].

Parallèlement à la notion d'ἴδιος, nous voyons le mot « souverain », « maître » (κύριος), ajouté pour définir celui qui possède une vigne ou en général une terre (un village, χώρα — ὁ κύριος τῆς χώρας) [2].

Du reste, il peut subsister un doute. Le κύριος τῆς χώρας est-il bien un paysan analogue aux autres (γεωργός), ou est-ce le grand propriétaire dont la terre est labourée par un paysan [3] ?

En outre, la signification juridique du mot κύριος n'est pas tout à fait claire.

Par exemple, dans le système du droit gréco-égyptien, et

(1) *Ashb.*, 1 : « Χρὴ τὸν γεωργὸν τὸν ἐργαζομενον τὸν ἴδιον ἀγρόν... § 20 : « ὁ κόπτων ἀλλοτρίαν ὕλην ». Mais, souvent, la parcelle d'un autre paysan n'est pas définie par le mot « étranger » (ἀλλότριος), mais comme « appartenant au voisin », ou « au prochain » ; voir la fin de l'art. 1 Ashb.: « καὶ μὴ παροριζειν κῶμας τοῦ πλησίου ».

(2) Ashburner, § 16 : « Ἐὰν γεωργὸς ἐκλαβόμενος γεωργίαν ἀμπελῶνος ἢ χώρας στοιχήσας μετὰ τοῦ κυρίου αὐτοῦ... »

(3) V. § 2 Ashb. : « ἐάν τις γεωργὸς ἄνευ τῆς εἰδήσεως τοῦ κυρίου τῆς χώρας εἰσελθὼν νεώσῃ ἢ σπείρῃ.... » La traduction anglaise de M. Ashburner oppose le *farmer* (= γεωργός) au *landowner* (= κύριος τῆς χώρας).

en général du droit gréco-oriental le plus ancien, le mot κύριος s'emploie pour désigner un détenteur d'une ancienne terre impériale ; en outre, le mot κυριεύειν n'explique pas la durée et la force du droit de possession, mais définit seulement le droit de jouissance (1).

Le nœud de la question se trouve en tout cas impliqué dans la notion d'ἴδιος. Le contenu de cette notion n'est pas le même pour toutes les époques et toutes les circonstances. Ἴδιος peut être employé dans un sens général et dans un sens juridique ou spécial. Le sens général du mot ἴδιος en grec équivaut à celui du mot français « privé ». Dans la loi agraire, le terme κύριος, ou le terme opposé ἀλλότριος, nous amènent au sens général du mot ἴδιος = privé.

Cette signification a été prise par Pančenko pour axiome et l'a déterminé à affirmer que, dans la loi agraire, rien ne parle de commune rurale, mais tout parle de propriété privée des paysans.

Or, une pareille conception du mot ἴδιος nous mène à des contradictions insolubles. D'abord, l'existence d'éléments d'une organisation communale dans la loi agraire est un fait indubitable (2). Ensuite, si nous faisons une comparaison avec les autres monuments du droit agraire et civil de Byzance, nous verrons que le mot ἴδιος, dans beaucoup de cas, ne peut pas être pris au sens juridique indiquant la « pleine propriété ». C'est le mot γονικόν, et non celui de ἴδιος, qu'on emploie pour exprimer la notion de propriété héréditaire, patrimoniale (3).

Le terme ἴδιος n'avait non plus le sens de « privé » dans la terminologie fiscale de Byzance. Dans le statut des

(1) M. Rostowzew, *Studien zur Geschichte des römischen Kolonats*, Leipzig u. Berlin, 1910, p. 21.

(2) Voir Vernadskij, *o. l.*, 86-88.

(3) Voir l'article de l'archimandrite Michel à propos de l'ouvrage de Pančenko dans le *Vizantijskij Vremennik*, t. XI, p. 610.

impôts de Byzance, ἴδιος signifie : « particulier », « qui paie séparément ». Ainsi les biens fonciers exclus pour une raison quelconque du groupe fiscal s'appellent ἰδιόστατα (ἀγρίδια ou προάστεια) ; ces biens sont inscrits dans des registres spéciaux (ἐν ἰδιάζοντι στίχῳ) ; l'assiette des impôts (ἐπιβολή) sur ces biens n'est pas la même pour tout le district, mais est spécifique, particulière (ἰδία) (1). Le montant de la contribution générale (τὸν δημόσιον κανόνα) qui leur incombe, comme les impôts spéciaux (τὸ δικέρατον, ἑξάφολλον, etc.), doivent être l'objet d'une évaluation séparée (2).

Ce n'est pas le titre juridique d'après lequel telle ou telle personne possède la terre, qui intéresse le législateur, mais seulement l'article du statut des impôts d'après lequel cette personne doit payer.

Je ferai remarquer que le mot ἴδιος est employé dans le Nouveau Testament au sens fiscal. Quand l'ordre fut donné par l'Empereur Auguste de « recenser » toute la terre, chacun rentra dans sa ville natale (εἰς τὴν ἰδίαν πόλιν, Luc, II, 1-3). Ici ἴδιος marque l'ordre de l'inscription au rôle des impôts (3).

C'est cette même signification du mot ἴδιος qu'on peut adapter à la loi agraire. Le paysan qui possède un coin de terre peut ne pas en être le propriétaire, mais il est tout d'abord inscrit pour cette terre à l'effet d'en acquitter les impôts. Cette inscription se rapporte à la parcelle du terrain à laquelle le détenteur est lié étroitement ; mais ce lien ne peut pas être compris en termes juridiques comme un lien de propriété complète.

(1) *JHS.*, XXXV, pp. 77-78 (§5).
(2) *Ibid.*, § 26, p. 84.
(3) Rostowzew, *Studien zur Geschichte des römischen Kolonats*, p. 305.

IV

L'organisation rurale de la loi agraire, comprise de la sorte, est l'organisation rurale de l'Égypte — l'Égypte qui fut la source traditionnelle de la science administrative pour l'Empire des Romains et celui des Ῥωμαῖοι.

Dans l'Égypte hellénistique et l'Asie-Mineure, toute une doctrine a été élaborée à propos du terme ἰδία. Ce terme désignait le lieu pour lequel chaque habitant est enregistré au rôle des impôts et inscrit aux registres de la population. Tout rural (habitant de la χώρα) a son domicile fiscal *spécial*.

Cette règle de domicile devait être également suivie par les propriétaires privés et les paysans de l'État (δημόσιοι γεωργοί) (1).

C'est ainsi que le terme ἴδιος nous transporte des Balkans en Égypte, de la fin du VIIe siècle à son commencement et à des temps plus éloignés encore.

Il faut noter que, outre la sémasiologie de l'expression ἴδιος, il y a d'autres données dans la loi agraire qui permettent de rapprocher cette même loi des mœurs juridiques de l'Égypte hellénistique et byzantine.

Quelques-unes de ces données sont relevées par Ashburner (2).

Dans d'autres articles de la loi agraire, il y a également des ressemblances terminologiques avec les documents de l'Égypte gréco-romaine.

(1) Rostowzew, *Studien zur Geschichte des röm. Kolonats*, pp. 205 ssq., 305 sqq.

(2) *Ibid.*, p. 205.

(3) W. Ashburner, *The Farmer's law*, *JHS.*, XXXII, pp. 77, 80-81.

NOMOΣ ΓΕΩΡΓΙΚΟΣ Ashb. (1)	Pap. Petri, III, 26 (2).
48. Ἐάν τις εὕρῃ βοῦν πραιδεύοντα καὶ οὐ δώσει αὐτὸν τῷ κυρίῳ αὐτοῦ ἀπολαμβάνων τὸ βλάβος, ἀλλ'....	
49. Ἐάν τις εὕρῃ χοῖρον ἐν πραίδᾳ ἢ πρόβατον ἢ κύνα, παραδώσει αὐτὸ ἐν πρώτοις τῷ κυρίῳ αὐτοῦ....	
50. Ἐὰν βοῦς ἢ ὄνος εἰσελθεῖν θέλων ἐν ἀμπελῶνι ἢ ἐν κήπῳ ἐμπέσῃ εἰς τὸν τῆς ἀμπέλου τάφρον ἢ τοῦ κήπου καὶ ἀποθάνῃ. ἀζήμιος ἔστω ὁ κύριος τοῦ ἀμπελῶνος ἢ τοῦ κήπου.	5-9. Ἐ]ὰν ἐμβῇ βοῦς ἢ ὑποζύγιον ἢ πρόβατον ἢ ἄλλο τι... νον εἰς ἀλλότριον κλῆρον ἢ παράδεισον ἢ κῆπον ἢ ἀμπ[ελῶ]να ἢ κατανέμῃ τι ἢ καταβλάψῃ ἀποτεισάτω ὁ κύριος τῷ βλαφθέντι τὸ βλάβος.

La chronologie probable de la loi agraire n'exclut pas non plus la possibilité que quelques règles de la loi agraire soient venues de l'influence de la pratique administrative de l'Égypte.

Ce ne fut que quelques dizaines d'années avant la première période du règne de Justinien II que Byzance perdit l'Égypte (3).

Il n'est pas douteux qu'un certain nombre de fonctionnaires byzantins furent obligés de quitter l'Égypte quand celle-ci fut prise par les Arabes.

Ils ont certainement dû emporter avec eux à Constantinople quelques manuels de procédure administrative, entre autres livres et manuscrits.

(1) *JHS*, XXX, pp. 103-104. Cf. aussi, §§ 38, 47, 51, 85.

(2) *Royal Irish Academy. Cunningham Memoirs*, 11, Dublin, 1905, p. 56.

(3) Alexandrie a été prise par les Arabes le 29 septembre 643

D'après N. P. Kondakov, dès le VIIe siècle, les malheurs des provinces orientales de l'Empire, en particulier de la Syrie et de la Palestine, et la perte complète de l'Orient, conquis par l'Islam entre 638 et 644, amènent en Grèce et à Constantinople un grand nombre d'Orientaux : le clergé supérieur des diocèses de Syrie et d'Égypte et un grand nombre de moines emportent à Constantinople et à Rome les reliques, les saintes icones, les livres et les objets du service divin. On remarque en même temps dans la capitale un accroissement caractéristique du nombre des monastères, des sociétés monacales, des couvents de toute sorte, dont le nombre grandit extraordinairement vers la fin du VIIIe siècle (1).

On s'explique en partie la « tendance orientale » du concile de 692 par cette invasion de réfugiés de Syrie et d'Égypte à Byzance.

Il me semble que l'apparition de la loi agraire byzantine, pour être comprise, doit être replacée dans ce même cadre historique.

Georges VERNADSKIJ.

---

(1) N. KONDAKOV, *Iconographie de la Vierge*. Petrograd, 1915, t. II, p. 3 (en russe).

L'Uniforme de la Cavalerie Orientale et le Costume byzantin

Le tome premier de *Byzantion*, qui devait être dédié à Kondakov et n'a pu être consacré qu'à sa mémoire, débute par un article remarquable de ce grand érudit sur l'introduction des costumes orientaux à la cour de Constantinople. Il y montre comment le *scaramangion*, vêtement d'apparat des empereurs et officiers byzantins, n'est autre que le « caftan de cheval » des Perses et il suit sa diffusion jusque dans l'Asie centrale et l'Europe Méridionale. Ce vêtement est un justaucorps muni d'un collet et de longues manches. Il est fermé sur la poitrine et, au-dessous de la taille, ou bien il forme une courte jupe plissée, ou bien il est fendu et composé de basques descendant jusqu'aux genoux. Il faisait partie de l'uniforme de la cavalerie sassanide, et fut emprunté à celle-ci par l'armée byzantine, puis porté à la cour impériale par un grand nombre de dignitaires et par le souverain lui-même. Le *scaramangion* pouvait être de diverses nuances et richement brodé : celui du *basileus* était de pourpre et d'or.

Les conclusions auxquelles est parvenu le savant russe peuvent être précisées sur un point grâce aux découvertes faites récemment à Sâlihîyéh, l'ancienne Doura-Europos. Celles-ci prouvent que déjà avant l'époque sassanide le « caftan de cheval » des Perses, avait été adopté par les troupes d'archers montés qui gardaient la rive romaine de l'Euphrate.

On découvrit d'abord dans les fouilles de 1922 un bloc de pierre rectangulaire dont une face (H. 65 ct., L. 28 ct.) portait

un curieux dessin tracé à la pointe (fig. 1). Ce *graffite* est légèrement incisé à travers la surface rugueuse, où restent marqués les coups de ciseau du tailleur de pierre, mais il est néanmoins bien reconnaissable même dans la plupart de ses détails — (H. 48 ct., Larg. 18 ct.).

Fig. 1.

Dans une niche cintrée ou plutôt sous un dais soutenu par deux colonnes, un personnage est assis les jambes croisées sur un siège ou un trône sommairement dessiné. Sa tête barbue est entourée d'une auréole et coiffée d'une tiare ou d'un casque conique, qui, à la partie inférieure, s'agrémente de chaque côté d'une coque allongée. Les boucles de la chevelure, pendent, semble-t-il, des deux côtés des joues. Le torse est moulé dans un justaucorps, enserrant une taille de guêpe qu'aurait pu envier à ce guerrier une femme élégante au temps du corset; plus bas, cette tunique s'enfle en cloche sur les hanches et le haut des cuisses. Pourvue d'un collet rabattu et de longues manches, elle se ferme par devant et est ornée autour du cou, sur les bras, au milieu de la poitrine et surtout sur sa portion inférieure, de traits en losange ou en spirale imitant des soutaches ou des broderies (1).

(1) Ces motifs de broderies sont souvent représentés en couleur dans les peintures de Sâlihiyeh.

Les mêmes broderies se répètent sur le pantalon, qui couvre les jambes en serrant étroitement les mollets et les chevilles, et cache en partie les souliers ou les bottes dont les pieds sont chaussés.

Peut-être certains traits qu'on distingue le long du bras gauche et sous le bras droit doivent-ils être interprétés comme figurant un mantelet qui pendrait derrière le dos.

La taille étriquée de ce personnage est entourée d'un ceinturon, où est passée une épée dont la main droite saisit la poignée. La gauche tient le manche d'une hache, dressée à la hauteur de la tête.

L'aspect de ce personnage rappelle immédiatement celui des rois de Perse représentés à cheval dans les sculptures rupestres (1) ou sur les plats d'argent de l'orfèvrerie sassanide (2). Le justaucorps, le pantalon, la courte épée passée dans un ceinturon s'y retrouvent avec des modifications de détail, et il n'est pas douteux que nous ayons ici sous les yeux un portrait, quelque peu caricatural, d'un monarque iranien. Une auréole entoure la tête de ce souverain divinisé, comme dans les fresques de Doura un nimbe doré ou rosé ceint le chef des dieux palmyréniens, et ceci est déjà intéressant, car la religion iranienne ne faisant pas du « roi des rois » l'égal d'Ahoura-Mazda, on ne représente pas d'ordinaire en Perse le monarque nimbé (3). Mais l'emblème le plus remar-

(1) Sarre, *Die Kunst des alten Persien*, 1923, pl. 78 ss. ; notamment pl. 83. Comparer la statuette de bronze du Louvre publiée par M. Gallois, dans *Aréthuse*, t. I, 1923, pp. 22 ss. et pl. IV.

(2) Réunis par Smirnof, *Argenterie orientale*, St-Pétersbourg, 1909, pl. XXV à XXXIII. Cf. Sarre, *op. cit.*, pl. 104-112. — La « chasse d'un roi sassanide du Cabinet des Médailles » est bien connue ; cf. Babelon, *Guide du C. des Médailles*, 1924, I, p. 263 ; Reinach, *Rép. reliefs* ; p. 239, 1 ; Longperier, *Œuvres*, t. I, pp. 78 et 88 ; cf. Kondakov, *l. c.*, pp. 20 ss. fig. 2 et 3.

(3) Même, sur les bas-reliefs du Nemroud-Dagh, le Commagène Mithra porte le nimbe radié, mais non le roi qui lui fait face (*Mon. myst. de Mithra*, t. II, fig. 10 ; Sarre, *op. cit.*, pl. 56). — Peut-être un des deux archers de la grande scène de chasse de Tak-i-Bostan a-t-il la tête entourée d'une gloire ; (cf. Sarre et Herzfeld, *Iranische Felsreliefs*, Berlin, 1910, Pl. XXXIX. — Sur le nimbe dans l'art sassanide voir en outre Stephani, *Nimbus und Strahlenkranz*, pp. 117, 132, 137, 138.

quable de son pouvoir est la hache que notre personnage tient de la main gauche. La double hache et le foudre étaient dès une haute antiquité, les attributs de Teshoub le dieu du ciel des Hittites, et le Zeus de Dolichè, dans la Syrie du Nord, qui en avait hérité, les conservait encore à l'époque romaine (1). Il est probable que la hache comme symbole de la puissance souveraine, passa du roi du ciel à ceux de la terre. Sur un bas relief de Shapour, si la reproduction que nous en possédons est fidèle, on voit un prince sassanide trônant, la main gauche appuyée sur le pommeau de son épée, tandis que la droite tient une grande hache (2). Le sceptre-hache fut introduit par les chefs de tribus iraniennes dans le Midi de la Russie et il apparaît sur plusieurs monuments de ce pays (3).

Quel prince voyons-nous ici représenté par un artiste d'occasion. Évidemment un de ceux qui régnèrent avant la seconde moitié du IIIe siècle, puisqu'alors Doura était ruinée et vide d'habitants. Mais est-ce un des derniers Arsacides ou un des premiers Sassanides, qui les uns et les autres portaient la barbe ?

(1) Cf. mes *Etudes syriennes*, 1917, p. 200 n. 5. La hache représentait primitivement l'éclair, mais à l'époque historique on la regardait seulement comme l'arme du dieu protecteur des combats.

(2) Flandin et Coste, *Voyage en Perse*, 1843, pl. L., cf. Gallois dans *Aréthuse*, I, 1923, p. 24, fig. 4. Il ne peut s'agir d'une lance à fanion car les anciens ne mettaient pas de fanion à leurs lances. Flandin et Coste parlent (t. I, p. 55) d'une « espèce d'étendard ». Si leur dessin est exact, c'est plutôt une hache. — Dans un autre bas-relief de Shapour, on aperçoit dans le tableau supérieur à droite de la scène centrale trois personnages tenant des haches dressées, mais sont-ce des gardes ou des porte-sceptre ? cf. Flandin et Coste, *op. cit.*, pl. XLIX ; Sarre et Herzfeld, *Iranische Felsreliefs*, pl. XLV.

(3) Mon attention a été attirée sur ce point par M. Rostovtzeff qui a bien voulu m'écrire à ce sujet. « J'ai réuni les données sur le sceptre-hache dans le *Bull. de la Comm. archéol. de St-Pétersbourg*, XLIX, 1913 pp. 88 ss. Les monuments les plus intéressants sont : une plaque en or d'une ceinture trouvée dans le gouvernement de Poltava en 1906 (*Compte-rendu du Musée histor. de Moscou pour l'année* 1906, Moscou, 1907, pp. 14 sqq.). Sur cette plaque, on voit un roi scythe assis, armé, tenant de la main droite le sceptre-hache. La trouvaille appartient au IIIe siècle av. J.-C. Une hache de la même forme se trouve sur le vase de Voronèje que j'ai publié dans les *Mat. de la Commission archéol. St-Pétersbourg*, 1914 et reproduit comme frontispice du volume *Iranians and Greeks in South Russia*, 1922. Des sceptres-haches ont été découverts dans les tumuli de la région du Dnieper et publiés par le Comte A. A. Bobrinsky, *Les Kourganes*, t. III, p. 63 et pl. III, 2, 7 : XI. 1 2. cf. t. II, pl. XXIV, 20 ».

Le costume dont est revêtue notre figure a appartenu aux troupes parthes (1) avant l'avénement de la dynastie sassanide qui le conserva, et le seul indice qui puisse nous guider est le couvre-chef, gauchement dessiné, de notre personnage. Ce n'est point une des coiffures compliquées, avec la couronne à créneaux ou radiée, le globe céleste et les ailes, que leurs monnaies prêtent aux souverains sassanides, ni le bonnet rond orné de perles et de pierres précieuses, qui leur est donné fréquemment (2), mais bien la tiare conique des Arsacides (3), entourée d'un bandeau royal noué par derrière et dont les coques apparaissent de chaque côté (4). Il est vrai que cette tiare se trouve encore reproduite sur les pièces des premières émissions du premier roi de la nouvelle dynastie, Artaxerxès I ou Ardashir (226-240 ap. J.-C.) (5) et quelque doute peut donc subsister. Doura fut occupée par les Romains dès l'époque de Lucius Vérus en 164, mais quelle conclusion en tirer ? Un pareil graffite peut représenter un ennemi fameux aussi bien qu'un défenseur populaire.

C'est donc de toute façon un souverain étranger à Doura qui est ici figuré, et ce portrait ne prouve pas que la tenue chamarrée qui le distingue ait jamais été celle des officiers qui gardaient la place. Mais d'autres découvertes ne laissent pas de doute à cet égard. Dans les fouilles de 1924, on a mis au jour un petit bas-relief taillé dans le calcaire gypseux et cristallin du pays (fig. 2) (6). Le travail est grossier ; la surface de la figure est plane, comme celle du champ. De plus la pierre est brisée du bas, et nous avons ainsi perdu la partie inférieure

(1) C'est notamment celui de l'archer qui apparaît au revers des drachmes frappées par tous les Arsacides. Cf. J. DE MORGAN, *Numismatique orientale*, 1923, p. 138 ss.

(2) Cf. DIEULAFOY, *L'art antique de la Perse*, t. V, p. 138.

(3) Cf. DIEULAFOY, *op. cit.*, p. 57 et fig. 50.

(4) Voir par exemple les monnaies de Méherdatès (49-50 ap. J.-C.) dans DE MORGAN, *l. c.*, p. 163.

(5) DE MORGAN, *op. cit.*, p. 303.

(6) Plaque trapézoïdale, L. 16 à 19 ct. H. actuelle 17 ct. Ep. 6 ct.

du personnage dont le portrait en pied était sculpté dans un encadrement bordant la plaque. Ce portrait était celui d'un homme portant une moustache effilée et une barbe en pointe peu fournie, mais qui, par contre, était pourvu d'une abondante

Fig. 2.

chevelure, probablement bouclée, s'arrondissant en un cercle épais autour du visage (1), mutilé par une épaufrure. Ce soldat est vêtu d'une tunique à manches, qui forme autour du cou un gros bourrelet, s'ajuste au torse et va en s'élargissant

(1) Même barbe clairsemée et même coiffure chez les bourgeois de Doura que représentent les fresques.

au-dessous de la ceinture. Sur l'épaule gauche, une incision hexagonale parait représenter une pièce appliquée sur l'étoffe et par devant, une bande verticale, ornée d'un dessin en losanges, descend du col jusqu'à la cassure de la plaque; autour de la taille est passé un ceinturon, auquel est suspendu une épée dans un large fourreau. La main gauche en tient la poignée immédiatement sous le pommeau ; la droite levée saisit la hampe d'une lance dressée verticalement et dont le fer est indiqué par deux traits peu distincts. Il semble que l'on ait craint d'amincir l'extrémité de l'arme taillée dans une matière friable, et que la peinture dût ici suppléer à ce que la sculpture ne pouvait rendre.

Ce bas-relief offre une ressemblance frappante avec une image que M. Sarre a tirée d'un petit moule de terre cuite acquis par lui à Alep [1] et où il a reconnu « un prince parthe devant la statue d'une déesse ». La provenance de ce moule étant inconnue, il se peut que le prétendu prince parthe soit simplement un officier palmyrénien. Quoi qu'il en soit, devant une déesse debout dans une niche analogue à celle où est placé notre roi, la tête surmontée d'une tiare ou d'une haute couronne et la main droite levée, la paume en avant en signe de protection [2], se tient son adorateur, un militaire qui étend la main droite vers l'idole, [3] comme pour faire une libation. Le type de son visage, avec sa moustache, sa barbiche et sa masse touffue de cheveux qui l'encadre, son costume, justaucorps avec une bande verticale par devant, ceinturon portant une courte épée dont la main gauche saisit la poignée,

[1] Haut. 125 mill. Collection Sarre au Kaiser Friedrich Museum de Berlin (Islam. Abteilung). Cf. Sarre et Herzfeld, *Reise im Euphrat und Tigris Gebiet*, 1920, t. IV, pl. CXLII, n° 4 et Sarre, *Die Kunst des alten Persien*, 1925, pl. 65.

[2] Nous connaissons ce geste sémitique par les peintures de Doura, cf. *Monuments Piot*, t. XXVI, 1923, p. 8, p. 12.

[3] Au-dessus de l'épaule gauche une fleur ouvre ses six pétales. La signification en est incertaine. Comparer une fleur analogue dans la peinture du sacrifice du tribun romain, *Monuments Piot, l. c.*, p. 14.

Fig. 3.

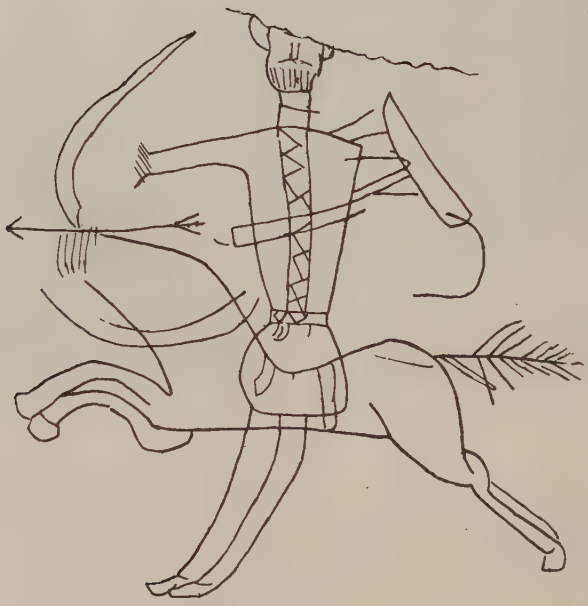

Fig. 4.

tout ce qui caractérise notre lancier de Doura se retrouve ici, sauf la lance.

Mais rien ne peut nous donner une preuve plus certaine de l'adoption du costume perse dans la colonie grecque, ou du moins parmi les troupes qui y tenaient garnison, que ces humbles graffites où des mains maladroites se sont essayées à reproduire les types divers de la population. Or, parmi ces gauches dessins, incisés dans le crépi des murailles, il en est deux qui présentent des archers, évidemment ceux de la cohorte montée de *sagittarii* palmyréniens qui défendait la place (fig. 3, 4). Ces deux cavaliers portent tous deux — pour autant que nous puissions le distinguer, — le même uniforme que notre roi arsacide ou sassanide (1).

Enfin c'est encore cette tenue que nous retrouvons dans deux des peintures qui décorent le temple des dieux palmyréniens ; et elles nous montrent déjà la même variété de nuances que les Byzantins se plaisaient à donner à leur *scaramangion* (2). Sur le mur Sud du temple, où sont représentés quatre notables de Doura faisant une offrande, celui de droite porte un justaucorps cramoisi, orné sous la taille de deux pièces blanches, et un pantalon mauve serré à la cheville au-dessus de riches brodequins. Sur le mur Ouest, dans une scène qui paraît être mythologique, un guerrier, tenant un bouclier, endosse un justaucorps vert, avec des losanges noirs et une bordure jaune, serré à la taille par un ceinturon blanc, tandis que ses jambes sont couvertes d'un pantalon rose; son voisin a une tunique semblable mais bleu-clair, bordée d'or et le même pantalon rose (3).

(1) Fig. 3. — Fragment de plâtre trouvé dans la « tour des Palmyréniens ». L. 13, ct. H. 12 ct. L'archer semble porter un petit casque rond avec une aigrette du côté droit.

Fig. 4. — Dans le crépi de la salle à côté du temple des dieux palmyréniens. — L 21 ct. ; H. 23 ct.

(2) Cf. Kondakov, *l. c.*, pp. 12 ss.

(3) Breasted, *Syria*, III, 1922, p. 199, et pl. XLVII.

Si nous constatons ainsi que la tunique et le pantalon des Perses, composait la tenue de cheval adoptée par la cohorte de Palmyréniens, qui tenait garnison à Doura, il sera permis d'en conclure qu'il en était de même pour toute la cavalerie de Palmyre. Jusqu'ici celle-ci ne nous a livré aucune image d'un de ces archers montés dont le nombre et l'adresse faisaient la force de son armée, comme de celle des Perses, mais nous savons que la première avait, dans son organisation, imité la seconde : c'est ce que prouve suffisamment le titre iranien d'*argapetès* donné à son commandant en chef [1] et la présence de *clibanarii* cuirassés parmi les troupes de Zénobie. D'ailleurs les bas-reliefs qui représentent les morts héroïsés reproduisent dans la scène du « banquet funéraire » [1] le costume que, vivants, ils portaient dans les festins. Or ce costume est iranien, et il n'est même qu'une transformation, adaptée à la vie domestique, de la tenue guerrière des cavaliers. Au lieu du justaucorps de drap, parfois doublé de fourrure, dont on se couvrait au dehors, on s'habille à l'intérieur d'une légère blouse de lin, plus ample, mais dont la forme est analogue : tunique à manches descendant jusqu'aux genoux, avec une ceinture nouée, et parfois un *clavus* brodé par devant. Le pantalon aussi est plus large, mais il est toujours serré à la cheville par dessus les brodequins.

Nous voyons ainsi comment avant la fondation de Constantinople déjà le *scaramangion* — quelque soit le nom qu'on lui donnât alors — et le pantalon des Perses avaient été adoptés à l'Ouest de l'Euphrate dans une région soumise à l'empire romain. Il ne faut pas s'étonner de son succès, car il était admirablement adapté à sa destination. La tunique fermée sur la poitrine protégeait le cavalier contre le froid, et ses

(1) Cf. Dittenberger, *Or. inscr.*, n° 645 n. 3 Chabot, *Choix d'inscr. de Palmyre*, 1922, p. 53.

(2) Par exemple Chabot, *op. cit.*, pl. XXVII, 13 et XXXII, 12 (au Louvre).

basques garantissaient les cuisses contre la pluie ou la neige. Le pantalon collant au mollet est aussi parfaitement approprié à son usage équestre. Ce sont ces qualités qui ont fait en quelque sorte renaître ce costume de nos jours. Le *riding-coat* mis à la mode en Angleterre au début du XVIIIe siècle était une jaquette boutonnée sur la poitrine et munie d'un grand collet et de basques, comme le justaucorps des archers parthes. On sait comment cette « redingote » fut accueillie en France, dans la société élégante pour la chasse à courre, et y devint dans l'armée royale une pièce de l'uniforme. La redingote grise de Bonaparte l'a rendue fameuse. La tunique de cheval et de campagne a fini par devenir aujourd'hui un vêtement de salon et de cérémonie. Ainsi s'est répétée l'histoire du *scaramangion*.

FRANZ CUMONT.

Une figure Athénienne de l'époque de la domination catalane. Dimitri Rendi [1]

SOMMAIRE

§ I. Avant-propos. Raisons de cette étude : son but : L'Athénien Dimitri Rendi.

§ II. Première apparition du peuple grec à l'époque de la domination catalane. Intérêt et portée de la figure de Dimitri Rendi. Parallèle entre Rendi, Acominatas et Chalcocondylas.

§ III. Naissance de Rendi à Athènes, vers 1335 (?). Documents qui l'établissent. Première apparition de Rendi dans la vie publique (1355-1366).

§ IV. Vicissitudes des vicariats de Mateu de Muntcada et de Roger de Lluria (1359-1370). Rendi notaire d'Athènes.

§ V. Rendi embrassa-t-il le parti de Roger de Lluria ? Confirmation de ses droits de cité (1366). Infractions à l'interdiction des mariages entre Catalans et Grecs pendant l'époque de la domination catalane.

§ VI. Les Grecs des Duchés. Athéniens connus antérieurs ou de l'époque de Rendi. La culture littéraire à Athènes. Les concitoyens grecs de Rendi.

§ VII. Situation du pays à la mort de Roger de Lluria (1370). Nerio Acciajuoli attaque les Duchés. Rendi pendant la défense de Mégare (1374). Frédéric III récompense ses services.

§ VIII. La lutte dynastique. L'invasion des Navarrais et l'annexion à la couronne d'Aragon (1377-1380). Rôle très actif de Rendi dans tous ces événements.

§ IX. Les articles d'Athènes (1380) : Rendi prend une grande part à leur élaboration. Grands privilèges qu'on lui accorde. Son prestige.

§ X. Commentaire du privilège de cité de Rendi. Ce que fut cette concession à l'époque de la domination catalane et pendant les autres dominations latines.

§ XI. Rendi pendant le gouvernement de Ramon de Vilanova (1382-1386). Concession en sa faveur des immeubles d'Almenara et d'Ibanez à Athènes et à Thèbes (1383). Grecs et Catalans possédant des propriétés à Athènes. Les habitants de l'Acropole. Ce qu'était la Cétines catalane.

§ XII. Rendi chancelier d'Athènes. Notaires grecs de l'époque de la domination catalane. Autres emplois confiés à des Grecs. La langue catalane dans la chancellerie d'Athènes.

§ XIII. Rendi remplacé par Nicolaos Macri (1386). Sa dernière apparition en 1391. Date probable de sa mort.

§ XIV. Marie Rendi, fille de Dimitri, femme illégitime de Nerio Acciajuoli. Rôle obscur de Rendi et de sa fille pendant son gouvernement (1387-1394). Affranchissement testamentaire de Marie Rendi (1394).

§ XV. La descendance de Maria Rendi. Mariage de ses filles Bartolomea et Françoise Acciajuoli. La toponomastique et la descendance de Rendi.

(1) Nous remercions M. Achille BERTRAND, directeur de l'Institut français de Barcelone, et M. CAZES, professeur au même Institut, qui ont bien voulu se charger de traduire cet article du catalan.

I.

Avant-propos. Raisons de cette étude ; son but. L'athénien Dimitri Rendi.

On a tellement critiqué la domination catalane en Grèce, on l'a si violemment accusée d'être dure et oppressive et les Catalans se sont vu traiter si souvent de rudes et de barbares, qu'afin de prouver le contraire nous ne résistons pas au plaisir d'esquisser la figure d'un des personnages athéniens les plus pittoresques de cette époque. Si, comme cela est certain, cet homme n'aurait pas trouvé sa place dans les « Vies » de Plutarque, il faut cependant reconnaître qu'il n'eût pas fait mauvaise figure dans l'histoire byzantine de l'époque de la décadence d'un Phrantzès ou d'un Chalcocondylas. Cet intéressant personnage ne fut autre qu'un fameux notaire d'Athènes, destiné à une fortune très variable, qui vécut au XIVe siècle et porta le nom de Dimitrios Rendi, ou celui, plus populaire, de Dimitri Rendi, que nous retrouvons aussi dans certains documents et sous lequel nous le désignerons au cours de cette étude. A diverses reprises déjà, dans de nombreuses monographies consacrées depuis plus de 40 ans à l'histoire de la domination catalane en Grèce, il nous a fallu parler de lui. Mais, placée sur une scène plus vaste, sa personnalité restait au second plan derrière d'autres figures plus importantes, plus héroïques même, parfois, car elles appartenaient à la race des « conquistadors », nom sous lequel les Catalans des duchés d'Athènes et de Néopatrie aimaient à se désigner entre eux. Aujourd'hui, nous avons résolu de présenter l'homme sous ses divers aspects, dans une étude spéciale, et d'en donner une silhouette aussi distincte que possible. Nous espérons ainsi nous faire une idée nette, non seulement de sa physionomie essentiellement changeante, mais encore de la situation du peuple grec — moins dure qu'on ne croit — au moment de la domination catalane, époque où il vécut.

Je ne dirai pas que cette situation fut toujours préférable à celle que les Français et les Italiens, venus avant et après, firent aux vaincus. J'affirme pourtant, et j'espère pouvoir établir, qu'elle peut soutenir la comparaison avec la leur et même, qu'à certains points de vue, elle n'a rien à leur envier.

Le seul énoncé du sujet que nous nous proposons de traiter est déjà une preuve frappante de ce que nous venons d'avancer. En effet, qu'un obscur notaire grec soit parvenu à une fortune éclatante pendant notre domination en Grèce, le fait plaide assez en faveur de cette domination et constitue pour ainsi dire un argument ad hominem contre la sombre légende dont certains historiens étrangers, pleins de passion, mais d'une autorité heureusement très discutable, ont voulu l'entourer.

II.

Première apparition du peuple grec à l'époque de la domination catalane. Intérêt et portée de la figure de Dimitri Rendi. Parallèle entre Rendi, Acominatas et Chalcocondylas.

Pendant la période de la domination bourguignonne (1204-1311), on ne voit trace à Athènes, Thèbes ou Livadia — et c'est à dessein que nous parlons de ces villes importantes — d'aucun nom de personnage noble, de bourgeois influent, ni d'obscur roturier. A l'époque de notre domination, au contraire, c'est tout le peuple hellénique qui passe sous nos yeux, avec toutes ses classes et toutes ses conditions : bourgeois, marchands, hommes de lettres, médecins, notaires, chanceliers, gouverneurs de forteresses, savants prélats, esclaves, changeurs, criminels, voleurs de grands chemins pareils aux clephtes modernes, princesses, nobles dames, serves obscures ; en un mot, c'est pendant notre domination tenue pour tyrannique et oppressive qu'apparaît pour la première fois, dans la vie politique et sociale le peuple grec, *pauvre* et oublié, qui n'a pas d'histoire sous le pacifique gouvernement des brillants

ducs de la Roche ou de Brienne, et qui n'en a qu'une incomplète à l'époque des préteurs byzantins.

Parmi tous les noms que nous pourrions citer au XIVe siècle, pas un seul ne se détache de la multitude avec un relief aussi marqué, pas un n'est entouré d'un aussi grand prestige que celui du notaire d'Athènes, Dimitri Rendi. Pendant la longue époque des trois dominations latines en Grèce, à peine trois Grecs de la vieille ville de Cécrops sont retenus par l'histoire : ce sont l'archevêque Michel Acominatas, humaniste distingué, qui vécut à la fin du XIIe siècle et les vingt premières années du XIIIe; le notaire Dimitri Rendi, dans la seconde moitié du XIVe siècle, et l'historien Laonicos Chalcocondylas, vers la seconde moitié du XVe. Nous nous garderons bien de placer Rendi au rang des deux autres. L'archevêque Acominatas surtout est une personnalité vraiment remarquable. Bien qu'il ne fût pas Athénien, la ville de Périclès trouva en lui une voix enflammée qui lui rappela son glorieux passé et qui, telle la voix de Jérémie, se lamenta sur ses ruines. Il fut pendant vingt ans son véritable *genius loci* ; il se constitua son véritable défenseur dans les heures critiques ; il fut toujours son pasteur, l'apôtre chez qui revit l'éloquence enflammée des Basile et des Chrysostome. Ses nombreux écrits reflètent toute la culture des humanistes byzantins du XIIe siècle et constituent un haut témoignage de la survivance de l'hellénisme classique dans l'église byzantine.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, l'âme grecque, après un siècle et demi d'oppression latine, avait complètement perdu sa conscience nationale. Au lieu d'un ardent patriote comme le prélat d'Athènes, elle ne produit plus qu'un astucieux jouisseur comme le notaire Rendi, prêt à demander, comme les Catalans, l'annexion de son pays à la *sacro-sainte* couronne d'Aragon.

Ce fut au contraire un grand patriote et un esprit d'une très haute culture que l'historien Chalcocondylas. Son père était le chef du parti que nous pourrions appeler le parti national d'Athènes. Lui-même fut son second historien, après Dexippus (IIIe siècle), qui l'avait héroïquement défendue contre les Goths et les Hérules. Les Turcs, comme les Perses, provoquèrent l'apparition d'un cycle d'historiens et c'est ainsi qu'au XVe siècle, le Moréote Phrantzès et l'Athénien Chalcocondylas essayèrent de suivre les traces de Thucydide et de Xénophon.

C'est à dessein et pour pouvoir présenter sous son vrai jour la figure de Rendi, que nous avons dit quelques mots de ses deux concitoyens. Notre notaire doit son importance et son intérêt historique, à cette circonstance qu'il est le premier homme public d'Athènes dont on retrouve le nom dans les annales de la Grèce continentale depuis les débuts de la conquête franque. Parmi tous les Grecs qui, pour une raison quelconque surgirent peu à peu pendant la domination catalane, il est également le seul dont l'histoire puisse être fragmentairement reconstituée, grâce aux précieux renseignements fournis surtout par la riche documentation des archives de Barcelone.

III.

Naissance de Rendi à Athènes, probablement vers 1335 (?). Documents qui l'établissent. Première apparition de Rendi dans la vie publique (1355-1366).

Les quelques documents historiques relatifs à Rendi conservés dans les chancelleries de Palerme et de Barcelone nous permettent, seuls, nous l'avons dit, d'ébaucher quelques points isolés de sa biographie. Ces mêmes témoignages semblent établir clairement qu'il était originaire d'Athènes. D'autres sources nous font supposer que son nom était byzantin (1).

(1) Spyr. P. Lambros, Ἡ ὀνοματολογία τῆς Ἀττικῆς... Ἐν Ἀθήναις, 1896 pp. 1 et 10.

Qu'il était né à Athènes, c'est ce que nous prouvent les témoignages suivants. Tout d'abord, l'acte par lequel le 29 juillet 1366, Frédéric III, roi de Sicile et duc d'Athènes, lui accorde le droit de cité, privilège dont nous parlerons plus loin, porte comme en-tête l'inscription *Pro Dimitrio Riendi* (*sic*) *notario de Athenis* (1). De plus, dans les *articles* d'Athènes du 20 mai 1380, auxquels nous aurons également à nous reporter plus d'une fois, le roi Pierre IV d'Aragon désigne Rendi comme citoyen « de notre cité de Cetines » (2). Enfin, onze ans plus tard, son nom apparaît de nouveau sous cette unique désignation au bas d'un document délivré, comme le précédent, par la chancellerie d'Athènes et sur lequel on peut lire « *present... testib... Dimitrio Rendi et Nicolao Macri, ambobus notariis et civibus Athenarum* » (3).

Sur l'époque de la naissance de Rendi, rien ne peut être avancé avec certitude. Toutefois, si l'on tient compte que, dans le privilège de cité catalane de 1366, il est déjà fait allusion à un autre privilège précédemment accordé, confirmé à cette date, ce qui impliquerait que Rendi était déjà majeur quand il lui fut donné ; si l'on tient compte aussi qu'en 1366 il était notaire, marié et père de plusieurs enfants, on peut bien supposer qu'il dut naître vers 1335. Guillaume II de la maison d'Aragon, était alors duc d'Athènes et Nicolau Llança probablement vicaire-général (il avait succédé à Anfos Frédéric en 1330).

C'est dans les premières années du gouvernement de

(1) *Archivio di Stato di Palermo, Regia Cancellaria*, VII, 29. LAMBROS-RUBIÓ, p. 362, vol. III de la traduction grecque de la *Geschichte der Stadt Athen* de F. GREGOROVIUS.

(2) A. RUBIÓ Y LLUCH, *Los Navarras en Grecia y el Ducado catalán de Atenas en la época de su invasión* Barcelone, 1886, vol. IV, p. 461 de *La Memorias de la Real Academia de Buenas Letras*. Cétines était le nom que les Catalans et plus généralement les Francs donnaient à Athènes au moyen âge.

(3) F. GREGOROVIUS, *Geschichte der Stadt Athen im Mittelalter*, Stutgart, 1889, II, p. 242. Athènes, 29 décembre 1391, Turin, Archivio di Stato Sesione 1ª, nº 1892. — V. mon *Diplomatari de l'Orient Català* en cours de publication, que, désormais, je désignerai toujours ainsi : D. DE L'O. C.

Frédéric III (1355-1377), semble-t-il, que Rendi commence à se faire connaître. De bonne heure, probablement en récompense de services rendus aux dominateurs, il occupa dans sa ville natale une place prééminente parmi ses compatriotes. En effet, comme nous l'avons indiqué, bien avant 1366, il jouit des droits des conquérants et il est affranchi de toutes les servitudes et obligations (1). Il semble que le privilège ait dû être renouvelé à chaque changement de règne, de vicaire, ou à chaque événement politique important. La vie de Rendi nous en offre trois confirmations successives. Seules les dates des deux dernières nous sont connues : 1366 et 1380.

IV.

Vicissitudes des vicariats de Mateu de Munteada et de Roger de Lluria (1359-1370). Rendi notaire d'Athènes.

Nous ne savons rien des vicissitudes de Rendi pendant le court vicariat de Mateu de Muntcada (1359-1362) qui, loin d'être prospère et tranquille, fut rempli de violences et de troubles. Mateu disparut bientôt de la scène politique. En vertu du droit qu'avaient les vicaires généraux de désigner leur substitut lorsqu'ils quittaient leur charge, il laissa l'administration du pays à un noble catalan de Thèbes, Pierre de Pou. La tyrannie du noble catalan dépassa celle du gouverneur titulaire et l'un des hommes que Pierre de Pou persécuta le plus fut le maréchal du duché, Roger de Lluria, une des figures les plus importantes du pays. Celui-ci se mit à la tête d'un important parti de mécontents. Une sanglante émeute éclata à Thèbes. Pierre de Pou, son épouse et un grand nombre de ses partisans furent tués. Alors Roger de Lluria prit en main le gouvernement des Duchés (de 1362 à 1370). D'abord et jusqu'en 1366, son pouvoir fut pour ainsi dire illégitime. Mais,

(1) *Arch. di Stato di Palermo. R. C.*, VIII, 29, LAMBROS-RUBIO, Ἐγγραφαι, p. 342. Voir D. DE L'O. C., « *quod idem Dimitrius licet* AB OLIM ET USQUE NUNC IN FRANCORUM NUMERO FUERIT AGREGATUS *nulli tamen patronatu aliquo tempore submissus extitit aut subiectus... etc.*

à cette date, le roi de Sicile le reconnut comme vicaire légal ; il le resta jusqu'à sa mort (1370). On ne voit nulle trace de Rendi pendant cette époque de convulsions et de bouleversements, une de plus critiques de la vie politique de l'Etat catalan de Grèce pendant son existence presque séculaire. Nous ne savons pas non plus s'il prit part à la dure guerre que les Catalans eurent à soutenir pendant près de trois ans contre la puissante république de Venise alors que, pour résister à celle-ci, Roger de Lluria, désobéissant ouvertement à la couronne de Sicile, se crut obligé d'appeler les Turcs à son secours. Nous ignorons aussi s'il combattit aux côtés de Roger de Lluria dans la pénible lutte que ce dernier dut entreprendre plus tard contre ses dangereux alliés devenus insupportables par leurs violences et leurs exactions. Jusqu'en 1366, le pays ne revint pas à son état normal. Il fallut, pour le retrouver, la paix avec Venise, l'expulsion des Turcs et la réconciliation avec la métropole silicienne.

C'est au moment où Roger de Lluria entreprit une totale réorganisation de la vie administrative et civile des Duchés, c'est-à-dire vers 1366, qu'entre en scène pour la première fois la singulière figure de Rendi ; il était déjà dans l'exercice de ses fonctions de notaire public d'Athènes. A partir d'alors, nous le voyons prendre part aux affaires publiques de sa ville et combattre pour son pays chaque fois que les circonstances l'exigent. Son action, loin de s'interrompre, va devenir de plus en plus considérable pendant les années de la courte période où les Duchés seront incorporés à la couronne catalane aragonaise.

V.

Rendi fut-il du parti de Roger de Lluria ? Confirmation de ses droit de cité (1366). Infractions à l'interdiction des mariages entre Catalans et Grecs pendant la domination catalane.

Malgré le silence que garde sur lui la chancellerie de Palerme, il semble bien que Dimitri Rendi ne resta pas étranger à l'action

politique. Bien mieux, tout nous porte à croire qu'il fut un des partisans de Roger de Lluria, qui représentait le triomphe de la cause catalane contre les vicaires étrangers au pays, envoyés par le gouvernement de Sicile. Au moment du rétablissement de la paix et de la réconciliation entre le vicaire et son souverain, chacun s'efforça d'obtenir de la couronne privilèges et concessions. Dimitri Rendi s'empresse alors de demander à Frédéric une nouvelle confirmation et peut-être un élargissement du privilège du droit de cité franque ou catalane qui lui avait été accordé antérieurement et que, sans doute, il considérait comme périmé si, comme nous venons de l'indiquer et comme tout le fait supposer, il avait été un des plus fidèles partisans de Roger de Lluria. Ce privilège, comme celui de son compatriote et confrère le notaire de Livadia Mauro Nicola, fut directement demandé par l'intéressé lui-même qui l'obtint à Messine le 29 juillet 1366 (1). A l'époque où il l'obtint — nous l'avons dit — il était marié et père de plusieurs enfants, garçons et filles. Malgré l'article des statuts de la compagnie catalane qui dit textuellement : *quod nulla de catholicis christianis detur in uxorem alicui greco vel qui fuerit grecus, sub certa pena in capitulis contenta*, tous obtiennent le droit de contracter mariage avec des Francs, ainsi que le privilège de cité, qui ne se confond pas avec ce droit, et qui, d'ailleurs, ne fut pas donné à son confrère le notaire de Livadia. Il faut dire que cette interdiction de mariage entre vainqueurs et vaincus était fréquemment enfreinte quand il s'agissait d'unions entre Catalans et Grecques, moins souvent, il est vrai, dans le cas contraire. Les nobles Catalans, comme les ducs bourguignons et autres seigneurs francs et comme, plus tard, les ducs d'origine florentine contractèrent souvent des mariages avantageux avec de

(1) *Archivio di Stato : Palermo. Reg. Canc.*, VIII, fol. 29. Voyez D. DE L'O. C. *Pro parte Dimitri Riendi (sic) notario de Athenes, fuit majestati nostre... supplicatum... in dictorum Francorum numero agregari.*

nobles dames grecques de sang impérial ou même avec des femmes d'humble condition et de petite naissance. Nous rappellerons celui du maréchal Ot de Novelles (1331-1335) avec la sœur de Gabrielopoulos Melisennos, jeune noble de la Thessalie, parent de Comnenos (1) ; et celui du comte de Salona Louis Frédéric d'Aragon (+1382) avec Hélène Cantacuceno, qui descendait du noble sang impérial. C'était aussi un *noble* que ce Pierre de Puigpardines, seigneur de Carditza et d'Atalandi (de la Cardaniça et de Talandi), qui prit pour femme une certaine Escarlata (Caroline), dont nous ignorons le nom de famille (2). Des unions plus humbles furent contractées par Berenguer de Thèbes avec Amendula ; par Pierre Estanyol de Livadia avec Anna ; et surtout par le castillan d'Athènes Romeu de Bellarbre avec Zoé de Megara. Aucune autre domination latine ne paraît offrir autant d'exceptions à la loi commune établie par tous les conquérants de race latine et relative aux unions entre vainqueurs et vaincus. Du moins aucun document n'en fait foi jusqu'ici.

Dans cette deuxième confirmation du droit de cité obtenu par notre notaire, il est fait une allusion claire et élogieuse aux services qu'il a rendus au monarque ; il semble bien qu'il faille y voir autre chose qu'une banale formule de chancellerie puisque, en effet, le roi Frédéric n'était nullement tenu de lui accorder une telle récompense (3).

VI.

Les Grecs des Duchés. Athéniens connus antérieurs ou de l'époque de Rendi. La culture littéraire à Athènes. Les concitoyens grecs de Rendi.

En 1366, nous l'avons dit ailleurs, sous le vicariat de Roger de Lluria, pour la première fois à l'époque de la domi-

(1) Ch. Hopf, *Chroniques gréco-romanes...*, Berlin, 1873, p. 534.

(2) A. Rubió y Lluch, *Los Navarros en Grecia*, etc., *Mém. de la R. A. de B. L.*, t. IV. Voir surtout mon D. de l'O. C.

(3) *Arch. di Stato. Palermo. Reg. Canc.*, VIII, 29 : *Consideratis dicti Dimitri gratis et acceptis serviciis per eum nostre celtitudini collatis, que confert assidue et conferre potest.*

nation latine, le malheureux peuple grec prend part à la vie politique des Duchés. Rendi et son compagnon Mauro Nicola sont les premiers grecs que nous voyons honorés de charges officielles et du droit de cité. Cela paraît hors de doute ; mais il y a plus : sous aucune autre domination latine, on ne peut enregistrer autant de noms de citoyens grecs que pendant la nôtre. Nous sommes même certains que si tant de registres de la chancellerie de Palerme antérieurs à 1355 n'avaient pas été détruits, il serait possible de prouver la participation du peuple grec à la vie politique du pays à une époque bien antérieure à celle dont nous parlons. Il est à croire qu'une fois l'occupation établie — car on ne saurait parler de conquête véritable — la rigueur des lois alla s'adoucissant et que les défiances entre les indigènes et les conquérants disparurent peu à peu. Aussi, à la lueur des rares étincelles qui, de loin en loin déchirent les sombres ténèbres du passé, à partir surtout de la fin du vicariat d'Anfos Frédéric (1330), voyons-nous apparaître dans l'histoire du Duché quelques figures grecques qui, sans posséder la situation privilégiée de Rendi, n'en tinrent pas moins leur place, une place modeste, sans doute, dans toutes les classes et toutes les conditions de la société de ce temps.

Pour nous en tenir ici à Athènes, c'est-à-dire aux concitoyens de Rendi dont le nom fut, comme le sien, uni à celui de la ville immortelle, nous sommes amenés à constater que les rares grecs connus de nous ne laissèrent quelque souvenir que dans le champ de la culture. Ce nom de docte dont Cicéron, Horace, Properce et d'autres écrivains latins avaient salué la ville de Périclès, elle le mérite encore dans les jours les plus sombres de notre domination. Ni l'Athénien Nicolaos Chrysobergis, qui appartenait à l'une des principales familles de l'archontat, ni son compatriote Georgios Protobelissenos, ne laissèrent, il est vrai, de trace durable de leur existence.

Mais, exception faite de ces deux noms, dans la Cetines du XIVe siècle, presqu'à l'époque de Rendi par conséquent, nous nous trouvons en présence de deux autres Athéniens très versés dans les lettres grecques : Dimitrios Nomochlonos qui, en 1339, chargeait Kosmas Kamelos, prêtre grec, de prendre copie de divers travaux de médecine de Myrepsios et Oribasios (1), et Dimitrios Péroulis qui, la même année, transcrivait les poésies de Théocrite (2).

S'il est vrai qu'au temps de Frédéric d'Aragon et de Roger de Lluria il ne faille pas chercher les germes de la Renaissance dans Athènes elle-même, qui n'était pas alors un foyer d'hellénisme au même titre que Byzance, Thessalonique et le Mont Athos, ces noms indiquent toutefois que, même à l'époque si critiquée de notre domination, on pouvait voir briller quelques étincelles du feu sacré de l'antique culture. Les Kamelos et les Péroulis — ce dernier de bonne naissance athénienne — annoncent et préparent par leurs humbles essais le brillant effort que les savants Bessarion, Lascaris, Plethon et tant d'autres réalisèrent au siècle suivant.

On ne voit guère apparaître aux côtés de Rendi que deux de ses concitoyens, l'un et l'autre bien insignifiants. Le premier, un certain Arguni, devait avoir obtenu comme lui les droits des Francs, car il possédait dans Cetines des biens immeubles qui lui furent confisqués à la suite d'un homicide dont il se rendit coupable sur la personne d'un autre Athénien du nom de Simi (3). Nous parlerons bientôt du second, un certain Calochini, car son nom se trouve mêlé à un important épisode de la vie de notre notaire. La population féminine grecque de la ville de Cetines est uniquement repré-

(1) HOPF, *Griechenland im Mittelalter*, VI, p. 439. MONFAUCON, *Palæographia græca*, p. 70.

(2) SPYR. LAMBROS, Ἀθηναῖοι βιβλιογράφοι καὶ στήτορες κοδίκων κατὰ μεκαίους αἰῶνας καὶ Τουρκοκρατίας.... dans la revue Παρνασσός, 1907, p. 170.

(3) A. RUBIÓ Y LLUCH, *Los Navarros en Grecia*. Voir *Articles d'Atenes de 20 maig* 1380, Barcelone, 1886, t. IV de *Las Memorias de la Real Academia de Buenas Letras*.

sentée dans les documents, par l'Athénienne Irène, serve de Joan Ses Plances et la Mégarienne Zoé, dont il a été parlé antérieurement, attachée, d'abord au service de Romeu de Bellarbre, puis sa femme légitime. La seule chose certaine que nous sachions d'elle c'est que, grâce au roi d'Aragon, elle a joui des droits de cité.

Parmi les noms grecs que nous venons de citer, ceux de Chrysobergis et de Péroulis apparaissent encore à l'époque de la domination turque. Au contraire, on ne rencontre pas à l'époque de Rendi, ceux de Chalconcondylas, Calofrenas, Limbona, Benizelos, Cavalieri, Paleologos et autres Athéniens qui figurent sous divers titres au siècle suivant, pendant la domination des Florentins et dans les siècles plus longs de l'exécrable domination turque.

VII.

Situation du pays à la mort de Roger de Lluria (1370). Nerio Acciajuoli attaque les Duchés. Rendi pendant la défense de Mégare (1374). Frédéric III récompense ses services.

Nous avons vu antérieurement que c'est en 1366, pendant le vicariat de Roger de Lluria, que nous trouvons pour la première fois le nom de Rendi, comme notaire, dans sa ville natale. Huit ans après, il se présente sous un autre aspect, à savoir, comme soldat, se distinguant dans la défense de la ville de Mégare, près des côtes du golfe Saronique. Entre ces deux dates, sa personne disparaît complètement de la scène des Duchés. Nous ne pouvons donc rien rapporter à son sujet pendant les quatre dernières années du gouvernement du vaillant maréchal catalan, qui réussit à maintenir la paix dans le pays, sous sa main de fer, ni pendant les quatre autres années que dura celui de son faible successeur, Mateu de Peralta [1] (1370-1374).

[1] Pour tout ce qui concerne l'histoire politique des Duchés pendant ces années, v. ma monographie *La Grecia Catalana desde* 1370 *a* 1377. *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, Barcelona, 1914.

A la mort de Peralta (²), au beau milieu de la guerre civile qui éclata, l'ancienne Compagnie Catalane, agissant pour la dernière fois en qualité d'association corporative, en pleine conscience de son unité et de son autonomie, confie le pouvoir aux deux principaux magnats, Louis et Boniface Frédéric d'Aragon, descendants de la maison royale de Barcelone en Grèce. De peu de durée fut la bonne entente des deux gouvernants, et le 5 avril 1375, le roi de Sicile nomma unique vicaire général, pour la première fois, le puissant comte de Salona. Alors, profitant du désordre qui suivit la mort de Peralta, voici que lève la tête pour la première fois, malin et menaçant, le futur conquérant des Duchés, le fameux florentin Nerio Acciajucoli, seigneur de Corinthe depuis 1371, auquel Machiavel, s'il l'avait connu, aurait consacré un intéressant chapitre de son traité du *Prince*. Il y avait longtemps que, du haut de l'Acropole de la fameuse cité des deux mers, il attendait l'occasion de prendre son vol triomphant vers la glorieuse Acropole de Cimon. Une arrogante réclamation, écartée par les Catalans, lui fournit un motif pour envahir les Duchés et mettre le siège devant Mégare. C'était leur voisin le plus dangereux qui guignait avec avidité les côtes opposées du golfe, depuis ses vastes domaines qui s'étendaient d'un bout à l'autre de la Morée, de l'isthme à Clarença. A la défense de cette importante cité menacée, clef du pays et partie fondamentale de l'Etat hellénique catalan, accoururent de Livadia le viguier de cette ville, Francesc Lunell, et d'Athènes, Dimitri Rendi, et probablement Romeu de Bellarbre. Catalans et Grecs unirent leurs forces contre l'ennemi commun, de même que quelques années auparavant Roger de Lluria, à la tête des troupes des deux peuples, vainquait en rase campagne le vicaire légitime Mateu de

(²) Le premier document qui en parle est du 18 août 1374, p. 63 de la dite monographie.

Muntcada. Les deux acropoles mégariennes, l'antique Caria et l'Alkethoos, qui garde encore ses tours franques à demi-ruinées, furent vaillamment défendues, et Rendi le fit avec tant de bravoure que le roi Pierre IV d'Aragon, en 1380, se plaisait à rappeler élogieusement les travaux et les efforts qu'avait soutenus pendant le siège de cette ville le hardi homme de loi, qui maniait aussi bien la plume que l'épée. Ce fut une époque de notaires belliqueux que celle de la Grèce du XIVe siècle. Rendi, Mauro Nicola, Balter et Macri se distinguèrent à Mégare, Thèbes et Livadia ; le premier et le dernier, plus que tous, dans la plus belle citadelle du monde, l'Acropole d'Athènes (1).

Le roi Frédéric de Sicile récompensa dignement Francesc Lunell, qui était tombé prisonnier du seigneur florentin, et non moins dignement l'héroïque Dimitri Rendi, plus heureux que son compagnon d'armes, qui avait pu s'échapper de la ville quand elle tomba au pouvoir de l'ennemi, et se réfugier, avec son évêque, Joan Boil, et Romeu de Bellarbre et sa belle Mégarienne Zoé, dans la cité voisine d'Athènes. Ce fut alors que Rendi y devint propriétaire pour la première fois, grâce à la donation que lui avait faite son souverain des biens meubles et immeubles qui avaient appartenu auparavant au grec Constantin Calochini ou Caloniki, que j'ai déjà eu l'occasion de mentionner (2). Nous pouvons fixer avec certitude l'époque de cette donation entre l'an 1375, date de la prise de Mégare, et 1377, date de la mort de Frédéric III de Sicile. Nous ignorons si c'est alors qu'eurent l'occasion de se connaître et de se voir face à face les deux ennemis Dimitri Rendi et Nerio Acciajuoli, que la fortune opposait alors pour la première fois l'un à l'autre. Elle se réservait de lier étroitement leurs destins dans leur descendance et à cette époque, le modeste, mais

(1) *Los Navarros en Grecia, Mem. de la R. Academia de Buenas Letras*, t. IV, pp. 461 sqq.

(2) *Los Navarros en Grecia*. Articles d'Athènes du 20 mai 1380.

déjà influent, notaire de Cétines ne pouvait guère imaginer que du sang du puissant seigneur florentin et d'une Rendi, sienne fille, sortirait un jour le duc athénien le plus glorieux et le plus triomphant de la race des Acciajuoli, et deux princesses qui ceindraient leur front de diadèmes presque impériaux.

VIII.

La lutte dynastique, l'invasion navarraise et l'annexion à la couronne d'Aragon. Active intervention de Rendi dans ces événements.

Nous devons sauter maintenant à l'année 1380 pour trouver de nouveau sur la scène politique de la cité de Thésée, pleine alors de misère et de peines, l'Athénien Rendi. Pendant ces années se sont passées vertigineusement bien des choses ; c'est la mort de pauvre Frédéric III de Sicile, que ses contemporains ont baptisé du nom de *le Simple* (1377) et qui fut le dernier rejeton mâle de la maison de Barcelone; c'est une sanglante guerre dynastique (1377-1379) entre les partisans de l'annexion des Duchés au royaume catalan-aragonais et ceux de la jeune reine Marie, l'héritière du défunt monarque de Sicile ; c'est, sur la Béotie, comme une effrayante et inattendue nuée de criquets, la « Compagnie Navarraise » qui, d'une traite, emporta, les enlevant pour toujours aux Catalans, les meilleures cités et forteresses de cette contrée (1379), perpétuel champ de bataille, depuis la fameuse victoire de Queronea, de tous les envahisseurs de la terre sacrée des dieux et des héros ; l'Acropole et la cité d'Athènes ont pu, après une dure résistance, se délivrer des attaques des rebelles et des Navarrais ; on a finalement réalisé l'union tant souhaitée avec la mère-patrie (1380), de ce rejeton de notre peuple sorti soixante-dix ans auparavant de ses entrailles et parti pour de lointains pays. Mais cette union ne pouvait plus la sauver, car l'heure était déjà passée. Dans ces faits importants, que nous men-

tionnons et surtout dans ceux de l'héroïque lutte entreprise contre les rebelles et les Navarrais, de la défense de la cité et du château de Cétines, et de l'annexion à la maison d'Aragon, nous constatons documentairement la très active participation de Dimitri Rendi qui, avec beaucoup d'autres de sa race, comme Mauro Nicola de Livadia et les châtelains Dimitro et Mitro de Salona, devint l'un des plus fervents partisans du roi Pierre le Cérémonieux et l'un des plus fermes soutiens qu'eut à ces heures critiques la cause catalane dans ses colonies helléniques.

C'est une chose digne de remarque, dit l'historien anglais de l'Orient latin, W. Miller (1), et où il faut voir une preuve que la domination catalane ne fut pas aussi impopulaire qu'on pourrait le croire, que le fait qu'un des plus enthousiastes serviteurs et collaborateurs ait été le notaire Rendi, qui lutta infatigablement et passionnément pour la *sacro-sainte couronne d'Aragon* contre les Florentins, Grecs, Navarrais et même contre les Catalans rebelles ou déloyaux. Mais il faut aussi tenir compte, comme le note avec beaucoup de bon sens le même auteur, que, dans tous les pays conquis ou simplement occupés par des dominateurs étrangers, toujours les intérêts matériels et des raisons de convenance personnelle ont lié une partie de la population soumise à ses maîtres illégitimes. Quoi qu'il en soit, il est certain que, jamais, la personnalité de Rendi n'a joui d'un plus grand prestige que dans ces critiques circonstances et nous pourrions même croire que, dans la Cétines catalane de 1379 et 1380, les deux hommes les plus importants, ceux qui se distinguèrent le plus comme champions de la résistance contre les rebelles et les Navarrais, qui s'étaient emparés de la partie basse de la ville, ce furent sans doute le Catalan Romeu de Bellarbre et le Grec

(1) MILLER-LAMBROS, Ἱστορία τῆς Φραγκοκρατίας... Ἐν Ἀθήναις, 1909-1910, t. I, p. 485.

Dimitri Rendi. Il semble que l'instinct de conservation contre une horde dévastatrice qui menaçait de renouveler les horreurs d'une nouvelle guerre de conquête, ait uni en un seul faisceau, tout au moins dans la pacifique et isolée cité d'Athènes, les Grecs et les Catalans contre le péril commun. Ce dut être sans doute un homme de rare caractère et de rare intelligence que notre Rendi, pour obtenir un tel prestige parmi la gent étrangère, accoutumée à commander, et pour réussir à être recommandé au roi d'Aragon par un prélat aussi instruit que l'exilé de Mégare, frère Joan Boil, qui fut le véritable inspirateur de l'éloge fameux du château de Cétines. Rendi apparaît, en effet, dans différents champs d'action sous la triple et active figure d'homme de loi, de politique et d'homme d'armes ; dans une société aussi rudimentaire, il ne pouvait se développer d'activités spécialisées.

IX.

Les *Articles* d'Athènes. Part importante qu'y prit Rendi. Concessions faites à son profit. Son grand prestige.

Rien ne prouve tout ce que nous venons de dire au sujet de la haute influence des deux citoyens athéniens susnommés que la grande réunion des dirigeants de Cétines, qui eut lieu dans cette ville le 20 mai 1380, pour proclamer d'une manière solennelle et définitive l'union des Duchés à la couronne d'Aragon. C'est dans cette réunion que furent rédigées en même temps les curieuses pétitions que nous connaissons aujourd'hui sous le nom, vulgarisé déjà parmi les historiens modernes, d'*Articles d'Athènes*, nom dont ils furent baptisés lors de leur première publication, en 1886. Ces articles devaient être présentés au monarque catalan et soumis à son approbation et avaient pour principal objet le redressement des affaires du pays et l'amélioration du gouvernement, et surtout l'obtention des grâces et faveurs que ses plus braves défen-

seurs croyaient mériter par leurs services et avoir de la royale justice de sa Majesté. Il est hors de doute que cette assemblée se réunit sous la présidence de Romeu de Bellarbre, châtelain et viguier, c'est-à-dire chef suprême de l'*Université* ou commune de Cétines, qui aspirait à la gouverner à perpétuité et qui, peut-être, rassembla, à l'ombre sacrée du Parthénon, les habitants de la cité, comme le faisait presque deux siècles auparavant, le vénérable prélat Acominate, quand il voulait leur adresser sa parole évangélique. Il semble aussi que le notaire Rendi dut être un de ces principaux inspirateurs, à en juger par la place importante qu'il tient dans ces articles et si on tient compte en outre de l'emploi qu'il occupait.

Bellarbre et Rendi, en effet, sont ceux qui, dans ces *articles*, jouent le rôle le plus considérable, au point que ces articles semblent principalement et avant tout établis à leur bénéfice. Mais c'est là la partie, pour ainsi dire, utilitaire de ces *articles*. Il y a un autre aspect qui les rend vénérables aux yeux de tout Catalan et qui nous oblige à écarter tout à fait le notaire grec : c'est l'ardent esprit patriotique qui y souffle. Ces *articles*, dont on n'a sauvé qu'une copie qui se trouve dans un obscur registre de trésorerie de nos Archives de Barcelone, sont, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire plus d'une fois, le document le plus important et le plus intéressant qui nous soit parvenu de notre souveraineté en Grèce, et ils ont une grande valeur historique et philologique. Ils sont rédigés en pur parler catalan et inspirés par un profond, nous dirions presque nostalgique, amour de la Catalogne, de ses institutions, de ses lois et de ses coutumes. Leur langue est tout à la fois vigoureuse et solennelle, et surtout à la fin, quand les *dirigeants* principaux d'Athènes demandent, *en mettant humblement genou à terre*, leur incorporation inconditionnelle et perpétuelle à la *sacro-sainte couronne d'Aragon*, à l'exclusion de toute autre souve-

raineté étrangère, le style prend le ton d'une effusion croissante et éloquente, grandiose et vraiment sentie, qui ne peut être sortie que d'un cœur catalan. C'est un miracle d'atavisme ethnique qu'un si fervent témoignage soit venu de Catalans nés pour la plupart en terre grecque et qui maniaient, peut-être, la langue d'Homère aussi facilement et spontanément que celle de Lull et Muntaner. Mais il y a un contraste triste et inexplicable dans ces *articles*, entre ces sentiments et les mesquines réclamations intéressées qu'ils contiennent : le rôle qu'y joue le notaire Rendi donne d'autre part l'impression d'une décadence et d'un abaissement de la race conquérante qui savait s'exprimer encore en un si noble et si haut parler.

Les *articles* d'Athènes semblent, répétons-le, à ce point de vue, établis uniquement au bénéfice de Rendi et de Bellarbre. Sur dix demandes de caractère particulier, six se répartissent également entre l'un et l'autre. Les quatre autres défenseurs de Cétines, Geurau de Rodonella, Pere Balter, Francesc Pons et Berenguer Aranyola, n'obtiennent chacun qu'une seule mention. Quatre articles uniquement, il est vrai très substantiels, concernent l'intérêt communal. Les concessions à notre notaire grec viennent tout de suite après celles faites au châtelain et viguier de l'Acropole et de la ville.

Les premières sont précédées d'un panégyrique de l'intéressé, *que le roi se plaît* à appeler l'*honoré notaire, Dimitri Rendi, citoyen de notre cité de Cétines*. On rappelle son *loyalisme, son dévouement sincère à la Couronne*, on le montre maintenant et défendant *ce pays ducal au profit de notre royale majesté contre des ennemis considérables*, supportant au cours de cette perfide lutte de grandes *peines, grands maux et dommages*. Trois confirmations et concessions, ou, pour mieux dire, quatre, si on y compte le privilège en faveur de Joan Rendi, furent la récompense de ces importants services, à savoir, la confirmation du droit de cité catalane octroyé en 1366 par Frédéric III ;

celle de la donation faite par le même roi des biens que possédait à Athènes le défunt Constantin Calochini et qui avaient été, après sa mort, attribués au fisc royal ; et enfin l'investiture de chancelier de la ville de Cétines, avec le traitement annuel de XL deniers d'or (1). A ces faveurs il faut ajouter — comme nous venons de l'indiquer — l'extension du privilège du droit de cité en faveur du Grec Joan Rendi, beau-frère et pupille de notre notaire, avec tous les honneurs, bénéfices et considération dont jouissaient les conquérants. Cette concession est en parenthèse dans le même document où est exprimée la concession plus détaillée et plus importante de Dimitri Rendi. Ce dernier était, en conséquence, exempt de tous services et tributs personnels, c'est-à-dire, pour employer la dénomination en cours dans les Duchés, des *cumerxos* (2) *tolles* (3) *cavalcades* (4) *guardies* et *manifests*. Ces droits lui furent confirmés solennellement par le roi Pierre IV à Lleyda, le 1er septembre 1380, par un privilège spécial, rédigé en catalan, qui fut inclus dans les *Articles* d'Athènes et *scellé du sceau majeur de sa royale Majesté.*

X.

Commentaire du privilège de droit de cité de Rendi. Ce que fut ce droit de cité à l'époque catalane et pendant les autres époques latines.

Comme on le voit, les dures conditions imposées par les conquérants catalans à une race plutôt soumise que vaincue,

(1) Rubió y Lluch, *Los Navarros en Grecia*. Articles d'Athènes du 20 mai 1380. *Memorias de la Real Academia de Buenas Letras*. Barcelona, 1886, t. IV, p. 461.

(2) *Los Navarros in Grecia*. Articles d'Athènes, t. IV, p. 461. *Cumerxos* : droits de douanes que payaient les navires.

(3) Equivalant à des spoliations ou exactions illégales qu'admettait le régime féodal et qui étaient tolérées. V. Les *Origines de Cataluna*, par le Dr José Balari Barcelone, 1899, p. 517.

(4) *Ost* et *cavalcades*. Ainsi se nommaient les expéditions militaires. Selon les *Usages*, les vassaux devaient y accompagner leur seigneur. Elles prenaient le nom de *cavalcades* quand elles duraient un jour ou étaient d'une durée déterminée ; celui de *Ost*, quand elles étaient d'une durée longue et incertaine, Balari, *op. cit.*, p. 335.

et qu'ils avaient déjà trouvées établies par les ducs bourguignons qui les avaient précédés, étaient heureusement, dans beaucoup de cas, lettre morte. Les exceptions sont en plus grand nombre que dans les terres soumises à la domination franque ou italienne. Nous allons en donner la preuve. D'abord, de l'époque des ducs francs d'Athènes, on n'a conservé aucune trace d'octroi de cité. Durant le gouvernement des florentins Acciajuoli, nous n'en connaissons que deux, ceux de Maria Rendi et de Jordi Camaches, dont nous parlerons plus loin.

Pendant la période catalane, par contre, nous trouvons dès l'année même de l'invasion, en 1311, un privilège de droit de cité accordé presque en masse à tous les habitants de Livadia, qui avaient facilité l'entrée de leur château aux gens de la Compagnie, et soixante-dix ans plus tard, à l'occasion de l'héroïque défense de cette même ville contre l'armée des Navarrais, qui rappelle celle de Numance, le roi Pierre le Cérémonieux accorda à tous ses habitants grecs et catalans le droit de se gouverner selon les *Constitutions de Catalogne* et les *Coutumes de Barcelone*. La famille de Mauro Nicola, de Livadia, jouit, de 1311 aux derniers jours de notre souveraineté, du droit de cité. Et quelques-uns d'entre eux jouèrent un rôle comme notaires, Nicolaos et son fils Constantinos Mauro Nicola. Aux privilèges spéciaux de ces notaires, accordés successivement par Frédéric III de Sicile et Pierre IV d'Aragon, nous devons ajouter naturellement ceux accordés aussi par les deux monarques à Dimitri Rendi, celui de Joan Rendi et l'affranchissement de Zoé de Mégare, dont nous avons déjà parlé. Jouissaient aussi des même privilèges — car ils pouvaient posséder des biens immobiliers ou remplir des fonctions publiques, — les susnommés Arguni et Calochini et les salonites Dimitri et Mitro [1], châtelains de l'antique Amphissa.

[1] Les sources documentaires de ce que nous disons ici peuvent être recherchées dans nos publications, *Los Navarros en Grecia* (1886) et *La Grecia catalana desde* 1377 *a* 1379. *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, vol. VI, Barcelone, 1920.

XI.

Rendi sous le gouvernement de Ramon de Vilanova (1382-1386). Concessions en sa faveur des immeubles d'Almenara et Ibanez à Athènes et Thèbes (1383). Grecs et Catalans établis à Athènes. Habitants de l'Acropole. Ce qu'était la Cétines catalane.

La fortune politique de Rendi alla croissant, après qu'il eut réalisé et assuré, tout au moins temporairement, l'incorporation des Duchés d'Athènes et de Néopatrie à la maison d'Aragon, et elle atteignit son apogée, semble-t-il, la première année du bon gouvernement de Mossen Ramon de Vilanova, lieutenant du Vicomte de Rocaberti, premier vicaire catalan nommé directement par Pierre IV d'Aragon (1381-1382).

En 1383, le nouveau chancelier d'Athènes restait fermement attaché à la cause catalane. Nous ne savons quels services il dut rendre au susnommé vicomte — qui durant son bref séjour dans la terre grecque rendit la paix aux Duchés — ou à son successeur, Ramon de Vilanova, mais ils durent être bien extraordinaires pour mériter de son souverain, en un seul jour, le 8 octobre 1383, deux concessions, les plus grandes et les plus significatives qu'aucun sujet grec ait jamais obtenues pendant notre domination et qui portaient non sur les biens d'obscurs vaincus grecs, mais sur ceux qu'avaient possédés à Athènes et Thèbes deux illustres descendants des antiques conquérants.

La première de ces concessions mettait sous son patronage et lui donnait en toute propriété deux familles de vilains grecs ou serfs de la glèbe, avec toutes les maisons, les vignes, les champs et toutes sortes de biens meubles et immeubles qu'ils cultivaient et régissaient dans la plaine d'Athènes, tous biens ayant appartenu autrefois au preux châtelain et viguier de Livadia, Guillem d'Almenara, qui avait trouvé une mort glorieuse en défendant son château contre les Navarrais (1379). Ce dernier ayant laissé en mourant veuve enfants

en bas-âge, nous devons supposer qu'ils avaient dû tous abandonner la Grèce, autrement la concession aurait été une grande iniquité et une ingratitude inexplicable. La demande que fit de ces biens, sans doute, le même Rendi, montre avec évidence qu'en 1383, il avait encore confiance dans le triomphe et la stabilité de la souveraineté de la maison de Barcelone en Grèce.

Mais, non content de cette faveur, il aspire aussi à s'établir solidement à Thèbes, encore non recouvrée par les Catalans. A cet effet, il demanda et obtint les biens que dans l'antique cité d'Estives, comme se plaisait à la nommer le roi Cérémonieux, possédait Pere Ibanez, un des quelques Aragonais qui figurent parmi les conquérants des villes et territoires des Duchés. Ces biens n'étaient pas administrés par des familles de vilains, comme ceux d'Almenara, et ils avaient été, nous ne savons pourquoi, attribués au fisc.

La seconde donation faite pour l'avenir, c'est-à-dire pour le jour où la cité d'Estives retournerait sous l'obédience des vicaires royaux, donne à entendre qu'on croyait encore possible et même probable, chez les Grecs eux-mêmes, sa délivrance et reconquête.

Le privilège qui octroie des faveurs si extraordinaires à un sujet athénien fut aussi signé et scellé par le monarque catalan et d'autres membres de la famille royale et par de distingués conseillers de la Cour (1).

Rendi ne fut pas certainement l'unique Grec propriétaire résidant à Athènes au temps des Catalans. Nous avons déjà mentionné les deux Athéniens qui l'avaient précédé. Mais il ne dut pas jouir d'une mince considération après la donation royale de 1383, à côté des plus riches propriétaires catalans, avec ses propriétés ou logis situés à l'intérieur de la ville et

(1) *Archives de la Couronne d'Aragon*, Tortosa, 10 avril 1383. R. 1559, f. 10. D. DE L'O. C. Le privilège est aux titres royaux, parmi lesquels se trouve celui de Dux Athenarum.

ses maisons, ses champs et ses vignes dans la vaste plaine de l'Attique, riche en blés et en ceps, où le ciel ardent et sec était tempéré par les ombrages de bois isolés d'oliviers, tels que ceux qui l'avaient rendue célèbre à l'époque classique. Nous savons aussi, que le sous-gouverneur de l'Acropole, Berenguer Aranyola, possédait des vignes dans cette même plaine.

Des cinquante et quelques habitants de la Cétines du XIVe siècle, la plupart Catalans, dont les noms nous sont conservés par les documents des Archives, il appert que possédèrent des biens immobiliers à Athènes, les deux frères Roger et Joan de Lluria (1), Galceran de Peralta, Guillem d'Almenara, les Arnau et Guillem Ses Planes et le thébain Bernat Ballester, qui joua un tel rôle dans l'histoire des Duchés. A côté d'eux, nous voyons aussi Joan, Jaume et Jaumet Colomines, Albert de Mantoua et Pere Colomer, traîtres à la cause catalane, et en fin de compte, après 1380, Francesc Pons, Guerau de Rodonella, Pere Solda, Romeu de Bellarbre et Berenguer Aranyola, tous restés fidèles à la couronne.

Dans l'Acropole, qui s'enrichit durant notre domination de nouvelles fortifications (2) et dont le terre-plein était couvert d'humbles logis, durent habiter aussi de nombreux Catalans, surtout ceux qui exerçaient de hautes charges publiques, comme nous le savons avec certitude pour Guillem Ses Planes et Galceran de Peralta, leurs gouverneurs, et pour Mossen Pere de Pau, son dernier défenseur. Les Propylées, c'est-à-dire le *Palais de la Citadelle* de Cétines, comme l'appelaient les Catalans et les Italiens, étaient la résidence des chefs suprêmes de la cité. Dans les dépendances ou annexes du Parthénon,

(1) *Arch. Cour. Aragon*, Saragosse, 8 mai 1381. R. 987, f. 175 et R. 1559, f. 50. Nous ne donnons que les sources des premiers noms cités, comme preuve de l'authenticité de ce que nous disons. Toutes les allusions à des possessions de biens à Athènes relatives aux autres individus se trouvent dans les documents qui forment notre *Diplomatari de l'Orient català*, en cours de publication.

(2) A. Rubió y Lluch, *La Acropolis de Atenas en la época catalana*, Barcelona, 1908. *Discurso le do en la Academia provincial de Bellas Artes*

converti en église métropolitaine et placée sous la protection de Sainte-Marie de Cétines, habitaient l'Archevêque, qui était alors le frère Antoni Ballester (1374-1388), et les douze chanoines qui constituaient le chapitre.

Rendi, à cause de sa charge de notaire et ensuite de celle plus importante de chancelier de la ville, devait également avoir son domicile à l'Acropole, car on ne peut croire que le trésor documentaire de la chancellerie athénienne fût conservé dans l'enceinte d'une humble cité à peine défendue par de vieilles murailles ruinées. Une vague tradition qui ne repose pas sur de bonnes preuves, suppose que la chancellerie était située dans l'ancienne Pinacothèque, la salle de peinture mentionnée par Pausanias. C'est là que les Catalans fondèrent la chapelle de Saint-Barthélemy, affectée comme bénéfice à l'évêque exilé de Mégare, frère Joan Boil, lorsqu'avec Rendi il vint chercher refuge au *château de Cétines*.

Au reste, la capitale de l'Attique était bien pauvre et bien réduite au temps de notre chancelier (1). Elle était presque tout entière blottie au Nord de l'Acropole de sorte qu'elle était parfaitement cachée aux yeux du voyageur qui y arrivait du côté de la mer (2). La Tour des Vents se trouvait tout juste au milieu de son périmètre réduit : *in umbilico modernarum Athenarum*, comme disait l'Allemand Transfelt, qui la visita au XVe siècle (3), et les temples de Thésée et de Jupiter Olympien se trouvaient hors de ces murs, le premier en pleine campagne. Selon le voyageur italien Nicola Martoni, qui y fit un court séjour en 1394, six ans après l'expulsion des Catalans, la population n'occupait qu'un millier de maisons. Cependant, cette population avait reçu quinze ans

(1) Pour plus de détails, voir notre monographie *Atenes en temps dels Catalans. Annuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, 1907, Barcelona, 1909. Nous n'ajoutons ici que quelques indications.

(2) *Mémoires historiques et géographiques du royaume de la Morée...* P. M. Coronelli, Amsterdam, 1686, p. 199.

(3) *Mitteilungen des deutschen Archäol. Instituts in Athen*, I, 1876, p. 146.

auparavant des renforts : nombreux Catalans et Grecs de Thèbes et Livadia et autres endroits qui avaient cherché un asile plus sûr sous la protection de l'Acropole, considérée alors comme inexpugnable, comme aux jours de Cimon, pour se mettre à l'abri des horreurs de l'invasion navarraise.

Ce petit enclos était plein de trophées artistiques de l'antiquité, plus ou moins en ruines, qui ont dû servir de logis à plus d'un de nos Catalans, et en plein XIVe siècle, il a dû y avoir plus d'un cas du genre de celui du P. Simon, qui, en 1607 acheta pour la modeste somme de 150 écus, l'élégant monument de Lysicrate, appelé alors, comme aux jours de notre Cétines, le *Fanal de Démosthènes*, qui fut le premier domicile des Capucins français (1).

XII.

Rendi, chancelier d'Athènes. Notaires grecs de l'époque catalane. Autres fonctions confiées à des Grecs. La langue catalane dans la chancellerie athénienne.

Jusqu'à maintenant, nous avons parlé de Rendi uniquement comme homme politique ou militaire ; il nous reste à dire quelques mots de lui au point de vue de sa fonction officielle ordinaire. Il était notaire — nous l'avons prouvé — avant 1366 et il le fut jusqu'en 1380, date où il fut investi de la chancellerie de Cétines. Le roi, dans l'acte de nomination, l'appelait *honoré* et *discret*, et le tenait pour *bon* et *digne* d'exercer la dite chancellerie, qu'il lui octroyait à perpétuité à lui et aux siens, comme on avait coutume de le faire aussi pour la charge de notaire. Rendi ouvre la série connue des chanceliers d'Athènes qui continua au XVe siècle, comme le prouvent les noms de Nicolaos Macri et de Nicolaos Chalcomatas, qui l'était en 1432 (2).

On ne sait rien de la chancellerie d'Athènes ni d'autres villes

(1) *Athènes aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, par le Comte de Laborde, Paris, 1854, I, p. 75.

(2) Buchon, *Nouvelles recherches*, II, p. 229.

au temps de la domination franque (1). Le roi Pierre IV d'Aragon assigna au chancelier Rendi comme rétribution *celle qui appartient d'ordinaire* à la dite chancellerie, à savoir, la somme de XL deniers d'or, à recouvrer sur les *cumerxos* et *entrades* de la ville (2). Avant Rendi, elle existait donc et était organisée.

Il est curieux de constater, et nous croyons l'avoir déjà fait dans une autre occasion, qu'il était interdit aux Grecs d'exercer aucun emploi public ou civil, sauf celui de notaire ou chancelier (3). C'est à l'époque catalane qu'il s'en présente le plus d'exemples. Nous avons déjà dit qu'en ce qui concerne Livadia, nous connaissons deux générations de notaires d'une même famille où cette charge devenait héréditaire, celles des Mauro Nicola. D'Athènes, nous connaissons deux notaires grecs : Rendi et Nicolaos Macri ; de Salona, un, Cosme de Durazzo ; de Thèbes, aucun. Au total, cinq notaires grecs, chiffre considérable, qui n'a point d'analogue dans tout le reste de l'histoire franque de la Grèce continentale, sauf toutefois dans les colonies vénitiennes.

Mais les Catalans confièrent également à la race vaincue d'autres charges publiques, aussi ou plus importantes que celle de notaire. C'était un titre de haute confiance et de grand honneur que celui de châtelain ou gouverneur de château-fort, et c'est précisément celui que nous voyons attribuer à deux Grecs, dès avant l'annexion ; le commandement du château de Salona, en Phocide, un des plus splendides et inexpugnables de nos terres conquises. Ils eurent aussi une part active dans quelques villes — nous le savons sûrement pour Athènes et Néopatrie — au gouvernement communal, au titre

(1) GREGOROVIUS, *Geschichte der Stadt Athen*, I, p. 331.

(2) A. RUBIÓ Y LLUCH, *Los Navarros en Grecia y el Ducado catalan de Atenas*, etc., Barcelone, 1886. Articles d'Athènes, p. 461. *Arch. Cour. d'Aragon*, R. 1366, f. 49.

(3) SATHAS, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce du moyen âge*, Paris, 1882, III, p. 215.

de syndics ou prud'hommes, à la manière des δημογέροντες ou *vecchiales* au temps des Florentins ou des Turcs (1).

Notre Rendi naturellement, comme notaire, et plus tard comme chancelier de l'*université* de Cétines, était tenu de comprendre et même d'écrire les langues catalane et latine, les seules qui fussent d'un *usage officiel*, pour ainsi dire, dans la vie publique et administrative des Duchés. A Athènes surtout, la première occupait une place prédominante. Cela ressort, clair comme le jour, du privilège ou concession accordé par Novella à Nicolau Embai (*sic*) bailli de la ville en 1372, où l'on note qu'il fut écrit « *in vulgari catalanorum eloquio* secundum usum et mores civitatis ejusdem » (2).

Malheureusement, le temps et surtout la barbarie turque ont détruit tout vestige des Archives bien organisées de la Grèce catalane, et les pièces diplomatiques de l'Athènes du XIVe siècle sont de vraies perles documentaires. De la chancellerie athénienne de ce siècle, on n'en a conservé que cinq, mais pas à Athènes ; trois en latin, une en catalan et une autre en grec. Le document catalan, les fameux *Articles* d'Athènes, tant de fois cité, est le plus important de tous.

La connaissance du catalan devient alors plus répandue. C'était une langue commerciale connue d'un bout à l'autre de la Méditerranée, comme l'italien. Elle devint familière non seulement aux Grecs de la Grèce continentale, mais même à beaucoup de sujets de l'empire de Byzance. Dans une certaine occasion, l'empereur Jean Cantacuzène se plaignait au roi d'Aragon de ce que les marchands catalans de Pera supportassent comme consul un Gênois. Notre monarque lui répondit

(1) Au sujet d'Athènes, voir *Arch. Cour. d'Aragon*, Saragosse, 31 avril (*sic*) 1381. « A nos fidèles syndics et prud'hommes de l'université de Cétines, aussi bien francs que grecs ». D. DE L'O. C. Au sujet de Néopatrie, voir *Arch. Cour. d'Aragon*, Barcelone, 12 août 1386. « A nos aimés et fidèles Capitaine, Gouverneurs, prud'hommes, syndics et Conseil francs et grecs de la Patria ». D. DE L'O. C.

(2) V. notre *Diplomatari de l'Orient Catala en el segle XIV*, en cours de publication.

qu'il préférait que ce fût un Grec, chose facile car il savait qu'à Constantinople il y avait beaucoup de Grecs « suffisants et bons » qui savaient le catalan (1). La chancellerie royale rédigea en catalan le privilège de Rendi et les lettres du roi d'Aragon aux gouverneurs grecs du château et à la comtesse de Salona, Hélène Cantacuzène.

Nous ne connaissons, à l'époque catalane, aucun document signé par Dimitri Rendi. C'est à l'époque florentine, nous le verrons tout de suite, qu'apparaît pour la première fois sa signature au bas d'un document de chancellerie. L'unique document écrit en latin que nous connaissions et signé en catalan par un notaire grec est la légalisation faite à Salona le 22 avril 1380, de deux copies de deux documents, de l'an 1330, conservés dans les registres de cette chancellerie. Le notaire grec qui signa la légalisation est Constantin de Mauro Nicola (2).

XIII.

Rendi remplacé par Nicolaos Macri (1386). Sa dernière apparition en 1391. Date probable de sa mort.

En 1386, nous constatons brusquement l'absence de Rendi à son poste de notaire, et, à sa place, nous trouvons un autre Athénien, Nicolaos Macri, dont le nom apparaît pour la première fois le 4 novembre de cette année, comme signature d'un acte de procuration en faveur de Guerau de Rodonella, envoyé par l'*université* de Cétines, en des jours d'angoisse, avec une mission spéciale en Catalogne. Cette subite disparition dans une occasion aussi importante et aussi critique, prouve que, lorsque Rendi vit apparaître et briller à l'horizon l'astre des Acciajuoli, il dirigea vers la nouvelle étoile ses pas toujours sûrs et adroits. Ce qui ne s'explique pas, c'est que,

(1) *Arch. Cour. d'Aragon*, Monzzon, 23 décembre 1383. D. DE L'O. C.

(2) *Arch. Cour. d'Aragon*, Saragosse, 22 avril 1380. D. DE L'O. C. « E yo, Constantino de Mauro Nicola per autoritat del senyor vicari en los ducats d'Atenes e de la Patria notari public, *qui de predictis omnibus* », etc.

sous la domination florentine, qui s'établit définitivement le 2 mai 1388, date de l'expulsion des Catalans de l'Acropole d'Athènes, et bien que le conquérant Nerio fût lié d'amitié depuis longtemps avec sa fille Marie, notre Rendi ait joué un rôle plus modeste, pour ne pas dire insignifiant, que sous le gouvernement de nos vicaires. Sa figure, même comme notaire, s'éclipsa devant d'autres, et surtout devant celle du susnommé Macri. Un fait appelle tout de suite l'attention : c'est que le premier document rédigé par la chancellerie athénienne, juste au moment où Rainer Acciajuoli s'empara de la partie basse de la ville, assurément prise le 15 janvier 1387, qui fût écrit en langue grecque, n'ait pas été fait par notre notaire, mais par un certain Fiomachos. Plus tard, le nom de Rendi reparut en 1391, non pas à titre de chancelier, mais comme notaire, et non comme notaire unique, mais en compagnie de Macri, dans un acte signé des deux hommes, le 21 décembre de cette année, dans la chapelle de Saint-Barthélemy des Propylées, et qui était un accord important entre Rainer et le prince Amédée de Savoie (1). Cet acte est le dernier que nous connaissions de sa vie publique. Il prouve seulement que les relations entre Rendi et son seigneur, qui était aussi son gendre, ne s'étaient pas interrompues et qu'il continuait à exercer sa fonction officielle sous les nouveaux maîtres.

Quand, en 1394, Rainer Acciajuoli obtint du roi Ladislas de Naples l'investiture tant convoitée de duc perpétuel et tout à fait indépendant d'Athènes, ce ne fut pas dans la chancellerie de cette dernière ville que s'établit l'acte, mais dans l'Italie méridionale, car c'est là que les négociations furent menées à bonne fin par l'intermédiaire d'un délégué du seigneur florentin (2).

(1) Gregorovius, *Geschichte der Stadt Athen*, II, p. 221. *Datum in Atenis in capella palatii... present... testib... Dimitri Rendi et Nicola Macri, ambobus notariis et civibus Athenarum.*

(2) Buchon, *Nouvelles recherches*, II, p. 223. Le document auquel nous faisons allusion plus haut fut signé à Gaète le 11 janvier 1394.

Rendi aurait été déjà vieux en 1393, quand Nicolaos Macri et le Catalan Colomer, sous les ordres du capitaine vénitien, défendirent héroïquement contre les Turcs cette même Acropole d'Athènes, où, treize ans auparavant, il avait si vaillamment combattu contre les Navarrais; son nom ne paraît pas dans cet épisode à côté de celui de son collègue. Dans les quelques documents de la chancellerie athénienne que nous connaissons et qui n'apparaissent que dans les premières années du siècle suivant, nous ne découvrons pas non plus son nom, mais celui de Macri, qui, le 22 juin 1404, est déjà investi du titre de chancelier. Tout fait supposer que Rendi était déjà mort à cette époque.

XIV.

Maria Rendi, fille de Dimitri, femme illégitime de Rainer Acciajuoli. Obscurité de Rendi et de sa fille pendant son gouvernement (1387-1394). Affranchissement testamentaire de Maria Rendi (1394).

Nous ne connaissons à Rendi qu'une fille à laquelle ne fait aucune allusion le privilège du roi d'Aragon, où est nommé par contre son beau-frère Joan Rendi, mais c'est à elle qu'il était réservé d'exercer par ses descendants, sinon par son obscure existence de femme grecque illégitime, une grande influence sur les destins de la Grèce franque et byzantine. Tout est trouble et mystérieux dans la vie de cette femme étrange qui, comme dans les contes de fées, vivait obscure et recluse dans un coin du palais des Propylées, séjour magnifique de son maître et qui vit ses trois enfants sur les trônes les plus hauts de la triple Grèce, continentale, péninsulaire et insulaire, l'un duc d'Athènes, l'autre *despina* de la Morée, la troisième comtesse de Céphalonie. Nous ignorons tout à fait quand commencèrent les amours illégitimes de Rainer et quand il connut son amie. Ce que nous savons bien, c'est que, la même année, en 1388, ses deux filles Bartholomée et Françoise, premiers fruits de son union illégitime, célébrèrent les mariages

princiers que nous venons d'indiquer. Ceci reporte donc leur naissance à douze ou quatorze ans en arrière, en tenant compte de la précocité des mariages du moyen âge. Pourquoi ne pas admettre que la liaison de Nerio a pu avoir lieu en 1374 quand, pour la première fois, se trouvèrent face à face le futur duc d'Athènes et son notaire ? Dans ce cas, nous pourrions supposer aussi que Maria Rendi n'eut pas le temps de s'enfuir avec son père pendant la confusion qui suivit la prise de Mégare et qu'elle tomba alors prisonnière du vainqueur, qui se vit à son tour vaincu par la beauté de la jeune fille, et qui la garda toujours auprès de lui, d'autant plus qu'il n'avait pu avoir aucun enfant de sa femme légitime, Agnès Sarracino. Je ne donne naturellement pas à cette conjecture la valeur d'un fait historique, mais il n'en faut pas moins admettre que les relations d'Acciajuoli et de Maria Rendi ont commencé bien longtemps avant 1388, date à laquelle ils marièrent à la fois leurs filles adultérines.

Il semble que la fortune de Rendi ait été liée à la domination catalane. Si réellement il a trahi cette cause, il n'en a tiré aucun profit. Le privilège de droit de cité, à lui concédé et à ses descendants, n'eut plus aucune valeur une fois établi à Athènes le nouveau régime florentin. Il ne servit en rien à Marie d'être la fille de cet influent personnage de la Cétines des Almugavares, que le puissant roi Pierre IV d'Aragon avait salué du nom de *citoyen d'Athènes* ; rien d'être la maîtresse de Rainer Acciajuoli et de lui avoir donné trois enfants, qui devaient assurer et augmenter la prospérité de leur père.

Maria Rendi passa de nouveau à l'obscure situation de vilaine grecque, humble Cendrillon, au milieu d'une pareille postérité, sans droit au mariage légitime, ni aux biens. Jusqu'à la mort de son maître, survenue en septembre 1394, elle ne retrouva pas sa personnalité civile. C'est dans le testament de celui-ci que son nom apparaît pour la première

fois (1). Combien est différente la conduite du roi d'Aragon envers Zoé de Mégare, l'humble servante de Romeu de Bellarbre! Voici un nouveau cas qu'il faut ajouter à ceux déjà cités où les féroces catalans se montrèrent plus galants et plus tolérants que les très distingués fils de Florence, l'Athènes des Latins. Les exceptions au régime de conquête furent, pendant l'époque florentine, rares, et le peu que nous connaissons fut accordé, comme c'est le cas pour Maria Rendi, à titre d'affranchissements testamentaires. Rappelons seulement le privilège accordé par le duc Rainer II au Grec Georges Chamaches et à sa postérité — déjà affranchis auparavant par Antoine Ier Acciajuoli — pour le salut de l'âme du père du dit Rainer (2). Pour le reste, il était fréquent de voir dans les cadastres de ce temps, mêlés et consignés dans les inventaires des terres des grands propriétaires le chiffre des vilains avec celui des têtes de bestiaux (3). Il faut reconnaître que ce régime social des serfs de la glèbe remonte au temps du pouvoir byzantin.

Ces exemples suffisent pour nous convaincre que les Acciajuoli ne changèrent en rien l'humiliante condition sociale du peuple vaincu. Gregorovius lui-même, qui connaît si bien les annales de la Grèce médiévale, sans s'être proposé d'établir le parallèle que nous avons légèrement esquissé entre notre domination et les autres, celles des Français et des Florentins, se voit contraint de reconnaître que, sous cette dernière pourtant très hellénisée, le profond abîme qui existait entre les Grecs et les Latins ne disparut pas (4). Les ducs florentins

(1) « Item volemo... che Maria figlia di Dimitri Rendi sia libera et habbia tutti li beni suoi mobili et stabili la dove si trobano... ». Cette dernière volonté fut écrite à Corinthe en langue italienne le 17 septembre 1394. GREGOROVIUS, *Geschichte der Stadt Athen*, II, pp. 247 à 307.

(2) BUCHON, *Nouvelles recherches*, II, p. 296.

(3) C'est ainsi qu'on lit dans le cadastre d'un Acciajuoli qu'il avait des biens dans les Duchés « habet uxorem, filium, filias duas, bovem unum, oves tres, tenetur solvere, etc. GREGOROVIUS, *Geschichte der Stadt Athen*, II, p. 306.

(4) GREGOROVIUS, *Geschichte der Stadt Athen*, II, pp. 302-303.

venaient, il est vrai, de la plus libre démocratie d'Italie, mais les Catalans n'avaient rien à leur envier à ce point de vue ; et Pierre le Cérémonieux pouvait les saluer aux Corts de Monzon de 1383 *comme le peuple le plus affranchi du monde*. Mais les Acciajuoli s'étaient dépouillés, à la cour de Naples, de leur origine bourgeoise et ils devinrent d'égoïstes spéculateurs et de véritables tyrans de la Grèce, comme leurs prédécesseurs français et catalans ; ils furent bien obligés de faire plus de concessions que ceux-ci à l'Eglise nationale du pays opprimé et à sa langue, qui devint la langue de sa chancellerie. Mais leur gouvernement fut absolument personnel, méconnaissant totalement la vie municipale, qui, par contre, avait fleuri au XIVe siècle, dans les villes grecques d'Athènes, Thèbes, Livadia et Néopatrie, où les Catalans se plurent à reproduire la constitution civile de Barcelone.

XV.

La descendance de Maria Rendi. Mariage de ses filles Bartholomée et Françoise Acciajuoli. La toponomastique et la descendance des Rendi.

Glorieuse fut la descendance de Marie Rendi et nous y avons fait plus d'une fois allusion. On pourrait presque appliquer à l'humble concubine de Rainer Acciajuoli ces vers où Dante parle des filles de Ramon Berenguer, dernier comte de Provence.

Quatro figlie ebbe e ciascuna regina etc.

(*Paradiso*, VI, 133).

Elle eut deux filles et toutes deux épousèrent des princes qui descendaient de la noble famille impériale ou qui y étaient apparentés. L'historien Chalcocondylas disait de Bartholomée qu'elle était la dame la plus belle de son temps. Elle se maria en 1388, comme nous l'avons dit, avec Théodore Ier Paléologue (1383-1407), despote de la Morée, ce qui fit d'elle la parente des *autocrators* de Byzance. Elle fut d'abord la

belle-fille de Jean V Paléologue et ensuite la belle-sœur du sage empereur Manuel Ier (1), grand ami du roi Marti Ier d'Aragon. Théodore n'eut pas d'enfants de Bartholomée. Elle peut être réellement appelée la *despina* de tout le Péloponèse, car c'est durant le gouvernement de son époux que disparurent les derniers vestiges de la domination franque. L'autre fille, Françoise, contracta mariage avec Charles Ier Tocco, duc de Leucadie, comte palatin de Céphalonie et de Zante (1381-1428), qui s'annexa l'Epire et une partie de l'Achaïe. Tout ce qu'on peut dire de la rapide fortune et du succès des Acciajuoli est applicable aux Tocco. Charles fut un prince distingué, puissant par les armes, dévôt des muses, comme son épouse Francisca, presque un pur prince grec, qui semble avoir voulu restaurer dans ses îles ioniennes l'antique royaume d'Odysseus. Francisca put porter avec orgueil, après la mort de son mari, le titre de *Vassilissa Romanorum*, c'est-à-dire *Reine des Romains* (2).

Et que dire du duc Antoine, que son père, à cause de naissance illégitime, avait privé du droit de succession ? Il fut reconnu à la fin et devint un des princes les plus heureux de la Grèce latine. Il mourut après un règne de trente trois ans (1402-1435), le plus long qu'ait jamais eu un duc franc d'Athènes. Il gagna par les armes son héritage athénien, que son père avait remis à des mains étrangères, après avoir vaincu Venise dans les campagnes de la Béotie et lui avoir arraché l'Acropole. Sa gloire et son talent politique lui ont valu un chaleureux éloge de l'historien grec Chalcocondylas, qui rappelle avec gratitude que c'est lui qui embellit jadis cette même cité d'Athènes, tandis que son père Rainer l'avait léguée aux chanoines de l'Eglise de Sainte Marie du Parthénon.

(1) Hopf, *Chroniques*, p. 586.

(2) Hopf, *Chroniques*, p. 580. — Gregorovius, *Geschichte der Stadt Athen* II, p. 231.

Comme on le voit, la vie de notre notaire athénien et de sa fille a quelque chose de romanesque. Ce n'est donc pas sans motifs qu'il y a peu d'années, l'éminent historien grec Spiridion P. Lambros demandait qu'on donnât à quelqu'une des nouvelles rues d'Athènes le nom de Rendi. Ce ne serait pas la première fois qu'on évoquerait ce nom.

Dans les environs d'Athènes, sur le chemin du Pirée, il y a un endroit appelé Rendi (1). Il semble qu'il y ait eu longtemps une petite église connue dans le peuple comme consacrée à Saint Jean Rendi. Un historien athénien croit qu'elle fut édifiée dans une des propriétés données par les Catalans au fameux notaire (2). Dans ce cas, ce pourrait bien être la même qui avait appartenu, dans la plaine de l'Attique, à Guillem d'Almenara et qui fut donnée à Rendi par le roi d'Aragon, en 1383.

Je n'ai pu glaner que bien peu de chose sur les vicissitudes du nom de Rendi et des familles qui l'ont porté depuis qu'il disparut au XIVe siècle avec Maria Rendi. Je ne l'ai vu cité par aucun des voyageurs qui visitèrent Athènes au XVIIe siècle, ni par les historiens grecs de l'époque turque, parmi les familles importantes ou les *archontes* d'Athènes (3).

Un historien grec moderne assure que le lignage des Rendi se conserve à Athènes et à Corinthe (4). Nous serions reconnaissants aux érudits et historiens actuels de la Grèce qui voudraient nous renseigner sur ce point.

Prof. A. Rubió y Lluch.

(1) Spyr. P. Lambros, Ἡ ὀνοματολογία τῆς Ἀττικῆς... Ἐν Ἀθήναις 1896, pp. 6-10.

(2) Constantinidis, Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν, 1894, p. 410. S'est fait aussi l'écho de cette tradition Const. A. Christomanos. Voir les articles qu'il a consacrés à ma monographie, *Los Navarros en Grecia*, etc., dans la revue d'Athènes Ἑβδομάς, p. 134, 21 septembre 1886.

(3) C. A. Christomanos, Γενεαλογικὰ μελετήματα. Τὸ γένος Λιμπόνα. Ἐν Ἀθήναις, 1887.

(4) Constantinidis Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν p. 410.

ERRATUM. — P. 204, n. 2, lire κτήτορες, κωδίκων, μέσους αἰῶνας, ἐπὶ Τ.

Pascalis Romanus; Petrus Chrysolanus

In the relations between Constantinople and the West in the twelfth century, it is well recognized that theological controversy played a considerable part, and any new information on such discussions and translations makes clearer the extent and nature of Byzantine influence. Certain new material of this sort was published in my *Studies in the History of Mediaeval Science* in 1924, and since then further texts have come to my attention.

A certain Pascalis Romanus, unknown to previous bibliographers, I there identified (1) as the author of a *Liber thesauri occulti*, compiled at Constantinople in 1165, and as the translator, in 1169, of the Kiranides (2), and possibly of related occult material. He can now be placed at Constantinople some years earlier, translating a dialogue between a Jew and a Christian ascribed to Anastasius of Sinai. The text of this dialogue, which is preserved in at least twelve manuscripts (3), begins and ends as follows :

(1) Cambridge (Harvard University Press), p. 218-222. Cf. *English Historical Review*, XXXIII, p. 496 (1918) ; *Byzantinische Zeitschrift*, XXIV, p. 47.

(2) On the Kiranides, see now further the *Catalogue des manuscrits alchimistes grecs*, i, pp. 135-225, iii, pp. 23-26 ; and R. GANSZYNIEC in PAULY-WISSOWA.

(3) Vatican, MS. Vat. lat. 4265, ff. 179-199 (*saec. xiv exeuntis*) ; MS. 4847, ff. 207-208 (*saec. xv*) ; MS. 10068, ff. 151-155 (*Codices, descr.* VATTASSO AND CARUSI, iv, p. 453) ; Vienna, MS. 590 ff. 172v-176 (*saec. xiv*) ; MS. 4406 ff. 233-235v (*saec. xv*) ; Munich, cod. lat. 5896, ff. 146-148v (*saec. xiv*) ; cod. lat. 7547, ff. 48-51v (*saec. xv*) ; cod. lat. 8184, ff. 122-132v (ca. 1400) ; cod. lat. 15133, f. 192 (extract) ; cod. lat. 15956, ff. 116v-118v (*saec. xv*) ; Erfurt, MS. Q. 124, ff. 135v-138 (*saec. xiv* ; see SCHUM, *Verzeichniss*, p. 383) ; MS. Q. 151, ff. 238 v.-244 v. (Schum, p. 416). Formerly at the Escorial (ANTOLIN, *Catálogo*, v, p. 183), and at Basel (MONTFAUCON, *Bibliotheca*, col. 608d), where the librarian Dr G. Binz, in forms me it has disappeared from the MS. (B. III. 1).

Interrogavit Iudeus : Cum Deus precepit ligna non esse adoranda, quare vos Christiani ea colitis vel adoratis facientes ex illis cruces et ymagines ? Christianus dixit : Dic mihi et tu quare adoratis librum legis cum de pellibus immundis paratus sit.....Christum verum Deum et hominem confitentes cui gloria et imperium simul est cum Patre et Spiritu Sancto in secula seculorum. Amen.

The treatise consists of a set of extracts, in different order, from the *Disputatio* published by Mai (1) and reprinted by Migne (2). Krumbacher (3) argues that the *Disputatio* cannot be the work of Anastasius of Sinai, as it says that more than eight hundred years have elapsed since the destruction of Jerusalem. On this point we need further manuscript evidence, for the copyists of the Latin translations seem to have sought to bring this statement down to date, and the Greek scribe may have made a similar emendation. Thus in three of the Latin manuscripts we have 1281 years (4), in another 1283 (5), in three others « per MCCC et ultra annos» (6).

The title reads as follows in the Vienna MS. 590 :

Pascalis de Roma hoc opusculum (7) *disputacionis Iudeorum contra Sanctum Anastasium abbatem ad honorem venerabilis patriarche Gradensis Hainrici Deadoli* (8) *fideliter ac devote transtulit. Anno Domini M°. c°. lviii°* (9).

(1) *Scriptorum veterum collectio*, vii, p. 207.

(2) *Patrologia Graeca*, lxxxix, coll. 1203-1272.

(3) *Geschichte*, second edition, p. 64 f.

(4) Vienna, MS. 590, f. 175 ; MS. 4406, f. 235v ; cod. lat. mon. 15956, f. 118.

(5) Cod. lat. mon. 5896, f. 148.

(6) Codd. lat. mon. 7547, f. 50v ; 8184, f. 129v ; MS., Vat. lat. 4265, f. 198v.

(7) MS. *opus secundum*. The correct reading is in most of the other MSS.

(8) The patriarch's name occurs thus also in Cod. lat. mon. 5986 and MS. Vienna 4406, and in corrupt form in Erfurt Q. 151 ; the other MSS. omit it.

(9) So also Codd. lat. mon. 7547, 8184. MSS. Vat. lat. 4265 and Erfurt Q. 124 have « M°. c°. lxiii° ». MS. Vat. lat. 4847 : « m°. c°. xl° iii° ». MSS. Vienna 4406, Vat. lat. 10068, and Erfurt Q. 151 : « *m° cc° quinquagesimo octavo.* » Cod. lat. mon. 15956 : « m°. ccc. 28 ». Cod. lat. mon. 5896 : « 1240to ».

The date is thus 1158, or possibly 1163, and the author is evidently the same Pascal whom we meet at Constantinople in 1165 and 1169. Other traces of his activity may reward the investigator (1). Another point of interest is the reference to Henry Dandolo, patriarch of Grado from 1130 to 1182 (2). That he visited the East is known from the fact that he had a friendly theological dispute with Theorianus (3) This can now be placed in 1158, or perhaps 1163.

With this clew in our hands, we shall have no difficulty in recognizing a further bit of Paschal's work in MS. 227 of Balliol College, Oxford, where as P. de Roma he addresses to the same patriarch a version of the life of the Virgin by Epiphanius (4). The preface reads :

Incipit prologus in ystoria Beate Virginis Marie. Domino H. Dei gratia Dandolo patriarche dignissimo de Grado P. de Roma. Ex diuturna conversatione, carissime pater et domine, in omnibus liberalibus artibus vos optime studuisse; maxime etiam circa divinam scripturam curam (5) *habere percognovi. Nunc, etsi parum in greco studuerim, tamen, ne latentem vitam silentio subducam, honore sancte Dei Romane ecclesie et vestro Christi Genitricis vitam et educationem, sicut a Beato Epiphanio archiepiscopo Cypri descriptam inveni, vobis fideliter transtuli. Quod si in aliquo forte a quibusdam scriptoribus discordat, quoniam non omnia exemplaria in manus omnium incidunt, non est meum tanto viro commendare vel exprobrare sed vestro*

(1) For another Roman, John, Milanese envoy to Constantinople ca. 1130, see the letter of Moses of Bergamo in Lupi and Ronchetti, *Codex diplomaticus Bergomatis*, ii, p. 949.

(2) Ughelli, *Italia sacra*, v, pp. 1192-1206.

(3) Migne, *Patrologia Graeca*, xciv, col. 404-409.

(4) Ff. 146v-151v (saec. xiii) ; « *De domina nostra Dei genitrice semperque virgine Maria multifarii precesserunt olim doctores.....cuius est honor et gloria in secula seculorum amen. Explicit ystoria gloriose semper virginis Marie* ». For the Greek text see Migne, *P. G.*, cxx, col. 185-216 ; for the author, Draseke, in *B. Z.*, iv, p. 346-362.

(5) MS. *concuram*.

(et) sancte Romane ecclesie iuditio illam relinquo. Sufficiat itaque mihi in uno verbo dumtaxat vestre sapientie posse placere.

In the same volume of *Studies* I had occasion to cite the dispute on the procession of the Holy Spirit held before Alexius Comnenus in or about 1112 by the archbishop of Milan, Petrus Chrysolanus, or Grossolanus (1). The Greek text of the address to the emperor, found by Baronius (*ad. an.* 1116, n° 7, with Latin version) in the Vallicelliana, and published with the same modern Latin version by Allatius (*Graecia orthodoxa*, i, pp. 379-389) and Migne (*Patrologia Graeca*, cxxvii, coll. 911-920), is only a fragment containing the early part of the *libellus*. For the latter and longer portion there is an incomplete mediaeval Latin version at Monte Cassino, MS. 220, f. 149, printed in *Bibliotheca Cassinensis*, iv, Florilegium, pp. 351-358. These two passages, it appears, supplement each other, and between them furnish the full text, save for an intervening passage of nineteen lines, as we see from the complete Latin text which is preserved in a manuscript of ca. 1200 in the University and Public Library of Prague, MS. 233, ff. 50-53 v. (2). Here the version begins and ends :

Munere collatum divino pontificatum
In Mediolano constat quondam Glosulano.
Hic fidei clar^e^ cupiens Grecos revocare
Ad rectam formam scriptisque piis dare normam
Orthodoxorum directo calle virorum,
Numine de Trino qu^e^ sint credenda vel Uno

(1) Pp. 195, 197, with references to modern discussion. The later writers on Chrysolanus, or Grossolanus, have nothing new on this debate : Savioli, *Gli antichi vescovi d'Italia*, Florence, 1913, i, pp. 461-472 ; Masnovo, in *Archivio storico lombardo*, xlix, 1922, p. 1.

(2) Also at Florence, *Conventi soppressi*, I, iv. 21 (San Marco), ff. 95v-101v, without verses and incomplete at the end, followed (f. 99v) by the reply of a Greek. Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium* (1745), i. 2, p. 712, cites a MS. then at San Salvatore in Bologna.

Hunc per sermonem monstravit eis rationem,
Quam qui sectatur bene credulus esse probatur.

Audi et intellige que ego Deo inspirante loquor ad te, sapiens et patiens potens et humilis imperator Alexi.....Vale, bone imperator. Sit tibi pax et prosperitas. Concedat Flamen Sanctum quod poscimus. Amen.

The translation, after the manner of the twelfth century, is so literal that the Greek text can easily be recovered. The portion of the text which has not yet been printed in one form or the other reads in the Prague MS. :

(*nisi alia fortasse dicatur*) (f. 50 v.). *Ego certe agentis nullam adhuc huic similem rationem audivi, quamvis improprie ratio dicatur per quam nihil esse rectum* (1) *monstratur. Verum tamen de eadem nuper causa loquebar cum quodam sapiente Greco, et audivi aliud ab illo et ego* (2) *aliud respondi illi. Volo itaque hic ponere illius opinionem et nostram* (3) *respon* (f. 51) — *sionem, ut bonus imperator bene possit discernere et quid de supradictis debeat iudicare. Grecus dicit : Si Spiritus ita procedit a Filio sicut procedit a Patre, ergo duo sunt principia Pater et Filius, et si duo sunt principia incidimus in heresim illorum qui dicebant unum principium esse eternalium et alterum principium esse temporalium. Ad hec ego respondi : Sancta et catholica ecclesia dicit Spiritum procedere a Filio sicut a Patre, et dicit Patrem esse principium et Filium esse principium et* (4) *Spiritum Sanctum esse principium, nec tamen dicit esse tria vel duo principia sed unum principium, sicut ipsa dicit Patrem Deum et Filium Deum et Spiritum Sanctum Deum*

(1) The Florence M. S. here has *ratum esse.*
(2) Om. Florence.
(3) Florence : *meam.*
(4) Om. Florence *Filium.....et.*

nec tamen dicit tres Deos vel duo Deos sed unum Deum. Si autem vis dicere Patrem esse principium Filii et Spiritus Sancti, consentio quidem, verum tamen aliter non intelligo (ipsum esse principium Filii et Spiritus Sancti nisi quia ipse genuit Filium et ab ipso procedit Spiritus.....).

Cambridge, Mass.

Charles H. Haskins.

Médaillons d'histoire littéraire byzantine

I. — LES HISTORIENS

1. Procope

Sans doute, l'époque de Justinien fut brillante et très mouvementée, surtout qu'elle succédait à ces pauvres règnes ternes, bornés à une défensive timide, qui finissent avec Anastase le prudent et le thésauriseur. Avec toutes ces guerres et ces conquêtes, les contemporains eurent, en effet, l'illusion que des choses se passaient de leur vivant qui dépassaient ce que l'antiquité avait accompli de plus glorieux : au moins, ils ne se font pas scrupule de le dire.

Il était donc naturel que l'historiographie prît un nouvel essor et dépassât les bornes étroites des annales au jour le jour, énumérant des fastes de victoires, des inondations, des tremblements de terre, des morts d'empereurs, des avènements au trône. Des auteurs de mémoires parurent.

Leur modèle ne se trouve pas dans la littérature grecque, mais bien dans cette littérature latine, dont la lecture n'était pas encore complètement abandonnée en Orient. Ce sont des Commentaires, comme ceux de César, qui exposent d'une manière assez brève des événements dont l'auteur a été témoin, mais en y ajoutant, quand l'occasion se présente, la description des pays, des villes, des champs de bataille, des renseignements historiques sur des peuples auxquels la Rome byzantine se heurta, et même, çà et là, des jugements critiques et des observations personnelles.

La série de ces écrivains est ouverte par Procope, qui est aussi le plus important parmi eux.

C'est un Grec de Syrie, originaire de Césarée, ville de province très peu importante à cette époque. Les renseignements sur sa famille manquent complètement. Il reçut une éducation qui lui permet de mentionner Platon, Homère, Hérodote et Eschyle, même Arrien, et de s'orienter dans l'histoire des anciens Romains, d'essayer l'interprétation de certains noms géographiques et de rapporter des inscriptions trouvées en chemin. Il croit aux fables des anciens auteurs : au voyage de Jason, aux exploits des Amazones. Grâce à ses lectures, il est très disposé à admettre la véracité des prédictions et des oracles : il rapporte la prophétie d'un Juif de Rome concernant la guerre pour la possession de l'Italie et observe gravement que les sceptiques ont eu tort de ridiculiser tel présage romain, car « maintenant tous admirent ce symbole, s'inclinent devant les faits accomplis ». Bien que chrétien, il croit fermement à un dieu inconnu qui décide, avec sa sagesse supérieure, qu'il ne faut pas chercher à comprendre la marche des événements. Du reste, son christianisme est très superficiel et un peu timide. Il semble craindre sans cesse les plaisanteries des nombreux sceptiques et de l'aristocratie d'intelligence encore païenne. Dieu est, dans son langage, le Dieu des chrétiens ; il est assez disposé à considérer comme des subtilités les discussions de dogme entre chrétiens, et il tarda si longtemps à leur consacrer un chapitre de son histoire qu'il ne l'écrivit jamais.

Elève des écoles grecques, Procope devait employer le grec dans son œuvre, mais il sait le latin et il cite même quelques mots dans cette langue. Les langues orientales paraissent lui être inconnues.

Après avoir terminé ses études de droit et avoir obtenu le titre de rhéteur, qui n'équivaut plus à celui d'écrivain orné,

mais bien au titre de *causidicus*, Procope devint le secrétaire de Bélisaire pendant que ce général combattait contre les Perses. Il l'accompagne aussi en Italie. Il paraît cependant n'être pas resté, jusqu'au bout, au service de son premier maître. Il serait revenu à Byzance et il est possible même qu'il y ait occupé, dans la suite, des fonctions assez importantes.

Procope s'était proposé d'abord d'écrire seulement des mémoires de campagne. Il commença par la guerre de Perse, racontant d'une manière très abondante jusqu'à des événements d'une importance bien secondaire, et cherchant à établir les liens entre les faits. Il continua par le récit de la guerre d'Afrique et finit sa première rédaction par des fastes, exposés dans un langage très ample, et avec nombre d'anecdotes intéressantes, de la guerre d'Italie. Malgré beaucoup de longueurs et d'enfantillages, c'est sans doute une source hors ligne, d'une richesse et d'une précision supérieure, et, d'un bout à l'autre, digne de foi. Il est indépendant, même envers Bélisaire, dont il s'était séparé.

Les « guerres » de Procope s'arrêtent à l'année 553. L'ouvrage se répandit facilement, et eut beaucoup de lecteurs, parmi lesquels l'empereur lui-même. Justinien était fier avant tout de ses bâtisses, dont l'initiative lui appartenait en propre, tandis que Bélisaire, Narsès ou le hasard étaient les artisans de ses victoires. Pour exalter les splendeurs de son admirable Sainte-Sophie, de l'église des Apôtres, bâtie par Théodora, des autres édifices sacrés, élevés sous ce long règne, riche en offrandes, pour commémorer les villes nouvelles établies dans les déserts qu'avaient créés les pillages des barbares, les lignes fortes des châteaux, qu'on croyait supérieurs à ceux de l'antiquité, l'empereur s'adressa à Procope. Le rhéteur accomplit volontiers cette tâche, qui lui permettait de développer tous ses moyens de description poé-

tique. Telle fut l'origine du précieux opuscule qu'on nomme « Les édifices ».

Plus tard, dans sa vieillesse, et le règne de Justinien touchant visiblement à sa fin, Procope entreprit de raconter en un seul exposé ce qui s'était passé, aussi bien sur les champs de combat que dans Constantinople elle-même, depuis qu'il avait clos ses livres des « guerres ». Comme il n'avait pas été suffisamment payé et récompensé et que bien d'autres, sans connaissance des lettres, sans talent d'orateur, avaient occupé de hautes dignités que tout rhéteur devait ambitionner, le peintre de batailles d'autrefois, convaincu alors que les faits d'armes de son temps dépassent ceux de l'antiquité la plus glorieuse, était aigri et avait perdu sa verve. Il gardait cependant la conviction que son devoir était de donner aux lecteurs la vraie et noble histoire, et non des mythes plus ou moins agréables. Çà et là, dans cet ouvrage tardif, apparaît la critique ; l'auteur témoigne du mécontentement qui accueillit certaine mesure de l'empereur, légitimée ensuite par le succès : « Ce fait a été désapprouvé, pour ainsi dire, par tout le monde et la résolution impériale fut l'objet des risées ».

La trève avec les Perses est jugée comme un acte de mauvaise politique, qui mettait en danger la sécurité de la capitale elle-même ; c'est, dit-il, une honte pour Rome de s'être faite la « tributaire » des barbares. Il n'aurait pas fallu non plus couvrir de présents extraordinaires l'envoyé du roi de Perse. L'écrivain déclare enfin que Justinien avait un peu négligé, au commencement, la guerre contre les Goths.

L'impression que laissent ces récits est celle d'un ouvrage qui n'a pas été achevé. Procope devait raconter nécessairement les combats des Romains contre les Francs et les Alamans descendus en Italie après la catastrophe de Téia ; il ne l'a pas fait. Il promettait un chapitre sur les querelles des chrétiens ; il ne l'a pas donné. Cependant, le livre complémentaire

a circulé dans cet état et Agathias, le continuateur de Procope, se rapporte à lui.

Mais ce même Agathias ne fait aucune allusion à cette « histoire secrète » qui, suivant le vœu de l'auteur, prétendait donner les vrais motifs des événements les plus importants en faisant aux racontars les plus scandaleux et les plus misérables concernant Justinien, Théodora et l'amie de l'impératrice, Antonina, femme de Bélisaire, les honneurs de la littérature. Est-elle véritablement l'œuvre de l'écrivain discret et impartial qui nous a donné les « guerres » ? Ce dernier était-il capable, même aveuglé par la haine, de croire toutes les fables ineptes sur le caractère diabolique de Justinien, sur le patriarche qui passa douze ans dans le palais, caché par l'impératrice, sur l'odieux passé qui avait été celui de Théodora, que personne n'avait consigné sans doute dans toutes ses anecdotes à une époque où personne ne pouvait croire que l'actrice deviendrait une *Augusta* ? Est-ce bien le même écrivain qui donne, d'un côté, un récit admirablement ordonné, et de l'autre, balbutie ces faits-divers incohérents ? Malgré tous les arguments de style des philologues (car il y a eu des pasticheurs de tout temps), il faut répondre résolument non. L' « histoire secrète » a été écrite par quelqu'un qui voulait imiter le style libre du chapitre complémentaire et qui, après la mort de Procope, (laquelle a dû précéder celle de Justinien), croyait assurer à son factum des lecteurs nombreux et confiants en l'attribuant à Procope.

2. Agathias

Agathias, natif de Myrine, fils de Memnonicus — renseignements biographiques qu'il a eu soin de nous transmettre — est aussi un rhéteur. Il passe son temps à Constantinople, dans la *stoa* impériale, offrant ses services contre paiement et pérorant devant les nouveaux juges de Justinien, vêtus

de pourpre et entourés par des licteurs, des hérauts et des bourreaux.

Mais son ambition serait autre. S'il était riche, ne devant pas se préoccuper du pain quotidien, il vaquerait à ses occupations philosophiques et poétiques. Car il est un homme très savant et un écrivain qui aime son art, « ayant cultivé dès son enfance », dit-il, « le rythme héroïque ».

Originaire de cette Asie-Mineure florissante, l'âme de l'empire et de l'hellénisme, pays heureux, épargné par les guerres, qui donna à la civilisation byzantine un architecte comme Anthémius de Tralles et nombre de grammairiens, d'orateurs, de médecins, il fit ses études dans l'immense ville orientale d'Alexandrie et suivit sans doute les cours de l'école de droit de Béryte. Il se sent vraiment un Oriental, bien qu'il ait vécu toute sa vie à Constantinople ; ce qui se passe du côté des Perses est pour lui encore « chez nous » (κατ' ἡμᾶς).

Il a lu beaucoup et, bien qu'il admire le savoir de Procope, il l'avait dépassé certainement. Pour son propre plaisir, il avait parcouru Homère, Aristote et surtout Platon, qu'il paraît connaître à fond, à une époque qui se flattait d'être platonicienne sous le signe de la croix ; parmi les historiens : Hérodote, qu'il plaisante un peu pour ses fables sur Zamolxis et les miracles des Gètes, Xénophon, Diodore, Bion et Alexandre Polyhistor ; parmi les *modernes*, Nonnus et bien d'autres, auteurs d'épigrammes et de poèmes sur l'église de Sainte-Sophie.

Pour les besoins de son histoire, il a étudié les guerres de Germanie d'Asinius Quadratus, les livres, perdus aussi, d'Athénoklès et de Simakos sur l'Assyrie d'autrefois ; il a obtenu même de l'interprète Serge la traduction de certains passages des chroniques royales de Perse, qui lui permettent de rectifier, avec une nuance d'ironie, les assertions de Procope.

Agathias s'était rendu célèbre par ses collections d'épi-

grammes, par ses Daphniques et maintes pièces de circonstance. L'ambition lui vint alors d'être un historien, à la suite de Procope et dépassant son prédécesseur. Il voulait écrire surtout l'histoire du règne de Justin, le successeur du grand Justinien.

Comme Procope, il entend donner toujours des notions géographiques et historiques sur les voisins et ennemis de ses « Romains » et il est, dans ces notices complémentaires, d'une richesse supérieure ; ses renseignements sur les Francs sont depuis longtemps appréciés à leur juste valeur et on ne peut pas écrire sur la Perse du IVe et du Ve siècle sans recourir à lui. Comme Procope aussi, il est d'un christianisme très réservé, préférant les noms anciens des localités à ceux qui commémorent des saints, et gardant un scepticisme élégant concernant les causes premières. Mais il soustrait les guerres à l'influence divine, les attribuant aux passions terrestres, et il plaisante sur ces châtiments célestes qui n'atteignent que certains pécheurs, et pas les plus grands. Enfin, comme Procope, il admire son époque, trouve Chosroès supérieur à Xerxès et à Darius, goûte le talent des maigres écrivains de son temps et déclare nettement que les fables seules paraissent donner une certaine supériorité à l'antiquité. « Si l'on ôte », écrit-il, « les taureaux aux pieds d'airain et le pullulement des êtres nés de la terre elle-même et toutes ces choses miraculeuses et incroyables que la poésie imagine autour d'un Aiétès, on trouvera que le temps présent est beaucoup supérieur au passé ». Il est visiblement fier d'être Romain et il attribue même cette conscience encourageante aux pauvres paysans de Thrace qui luttent, sous les murs de Constantinople, contre les « Huns » redoutés, pour le salut de l'empire.

Agathias est cependant d'une prudence parfaite envers l'empereur et les puissants de son temps, tout en signalant

les abus du règne de Justinien, mais après la mort de ce prince.

Il mêle à son récit des vers de son propre crû ou tirés d'autres sources. En vrai rhéteur, il développe lentement, avec complaisance, les discours de ses héros. Il cherche à donner des tableaux et y réussit parfois, bien qu'il n'ait jamais vu les combats qu'il dégusta avec délices (il a cependant visité les ruines des cités antiques de la Mésopotamie). Il croyait ainsi atteindre son but : unir les grâces de la poésie à la dignité de l'histoire. Conçu de cette manière, l'ouvrage d'Agathias devait avoir une grande étendue. Quelques années suffisent pour remplir tout un livre, qui parle des derniers combats en Italie sous Justinien et de la guerre romantique — pillages, razzias, massacres et escapades — que faisaient dans les montagnes un Martin, un Justin aux peuplades caucasiennes et aux Perses, leurs alliés. Cependant, Agathias ne considérait cela que comme une préface au règne de Justin. S'il raconta jamais ce règne, son récit, interrompu à l'année 558, au brillant récit du siège de Constantinople par les « Huns », ne nous est pas parvenu.

3. Ménandre

Il est certain que la mort interrompit Agathias avant qu'il eût atteint, dans son récit, l'année 558. L'empereur Maurice, un connaisseur et un lecteur passionné, lui donna un continuateur. Ce continuateur fut Ménandre, *protecteur*, c'est-à-dire un des chefs qui gardaient la frontière

Il paraît qu'il exerça ses fonctions à la frontière de Perse, car il insiste sur les attributions du « protecteur » dans ces régions, et son exposition est toujours plus large et vivante quand il atteint ce champ de combats et cette scène de négociations ; on trouve même des fragments de traités, des proto-

coles de discussions concernant cette guerre d'Orient. En seconde ligne, Ménandre s'intéresse aux mouvements des Avares et des Slaves sur le Danube. Pour le reste, l'Italie et Constantinople elle-même, il paraît plutôt indifférent. C'est, du moins, le jugement qu'on peut tirer des fragments disloqués que nous a conservé la compilation du Porphyrogénète.

Ménandre témoigne de l'admiration que lui inspire l'œuvre de Procope, à laquelle il déclare ne pas vouloir comparer « sa faible lumière ». Il n'a pas sans doute l'expérience et la mesure de celui-ci, pas plus que les connaissances littéraires et le talent de style d'Agathias. C'est un enfant de Constantinople, fils d'un certain Euphratos, Asiatique, qui donna à ses enfants les beaux noms littéraires de Ménandre et d'Hérodote. L'Hérodote de la famille fit son droit et l'abandonna ; Ménandre finit ses études. Mais, au lieu de se faire rhéteur, il se livra avec ardeur à la « grande vie » des cirques et des théâtres, où il s'honora de descendre lui-même comme acteur. L'empereur Maurice devina son talent, le sauva du milieu où il était tombé, lui donna de hautes fonctions littéraires et en fit l'écrivain de son règne. Ménandre mourut avant son maître, donc avant l'année 602.

A la même époque, un autre Byzantin de Byzance, Théophane, racontait tout au long la guerre de Perse, en commençant avec le règne de Justinien, mais il est presque impossible de juger d'après deux ou trois fragments isolés le but et la manière de cet ouvrage, ainsi que ses relations avec les autres récits historiques du temps.

4. Théophylacte

Si l'on a aujourd'hui l'œuvre de Théophylacte Simocatta, c'est grâce à l'admiration que nourrissait le public byzantin pour cette belle langue, forte, redondante, farcie de mots anciens et de citations d'Homère, pour ce ragoût des palais

érudits, pour ce conteur raffiné dans lequel « les canaux des larmes s'ouvrent et des fleuves de larmes en jaillissent », dans lequel les psaumes s'appellent κατηφὴς ὑμνωδία, et l'on voit autour de l'empereur mort des « lampes portant la lumière » qui sont des cierges. Un écrivain qui trouvait pour le mot « couvent » la périphrase « phrontistère d'hommes menant une vie de philosophes », qui avait le talent de nommer Moïse un « hiérophante », de faire apparaître les médecins comme « ceux qui exercent l'art de Chiron et de Machaon », qui sacrifie quelque lignes pour éviter le mot vulgaire signifiant à peu près *paillasse*, le croyant qui, ayant honte de dire tout simplement Jésus-Christ, comme le charbonnier, s'ingénie à définir « le fils unique de Dieu, ayant la même nature que le Père et les mêmes honneurs impériaux : c'est le Christ », le conteur d'anecdotes qui est bien aise de pouvoir orner « les membres de l'histoire de ce collier de pierres précieuses » ne pouvait pas être abandonné à l'oubli par une société tellement soucieuse de perfectionner et de purifier sans cesse une langue absolument artificielle, dont les éléments avaient été pieusement cueillis dans toute l'étendue de la littérature classique.

Théophylacte était un « Asiatique d'Egypte », d'assez haute lignée, parent de Pierre, préfet de cette province. On voit bien son origine orientale. Il sait un peu de persan et de syrien, explique ce que c'est que βοχολαβρὰ et donne aussi l'interprétation de quelques mots turcs. Il s'intéresse visiblement aux choses de l'Orient, prend des renseignements touchant le persan auprès d'un « Babylonien, prêtre qui avait une grande expérience du contenu des histoires royales ». Il est difficile d'affirmer qu'il ait employé, pour la fuite du roi Chosroès II sur le territoire romain, le récit perdu de Jean d'Epiphanie : il n'aurait pas oublié d'ajouter ce nom à ceux des auteurs qu'il se fait un plaisir de citer et parmi

lesquels il y a des contemporains (Ménandre et Lydus). Il mêle à son récit une dissertation sur le Nil, au cours de laquelle il se donne le luxe de citer ce Lydus, contemporain de Justinien, ensemble avec Hellanicus, Cadmus, Hécatée, Hérodote, Xénophon, Thucydide, Théopompe, et d'autres encore. Superstitieux, bien qu'ennemi des oracles, il croit aux mauvais présages qui accompagnent la sortie de l'empereur Maurice contre les Slaves ou qui annoncent le meurtre de ce prince. Il n'a pas de doutes concernant le miracle du sang qui s'écoule chaque année du corps de sainte Euphémie et raconte même gravement l'apparition au milieu des eaux du Nil de deux monstres, mâle et femelle, que tous les habitants du rivage purent contempler pendant des heures jusqu'au coucher du soleil.

Il paraît avoir fait ses études à Athènes, dont il déplore la déchéance récente : le Méandre d'Asie et le Céphise béotien semblent lui être familiers. Il raffole de philosophie, imagine un dialogue pour ouvrir son récit, mêle un panégyrique de rhéteur à la tragédie de Maurice et n'oublie pas d'invoquer les divins noms de Platon et du « Stagirite ». Il est, du reste, aussi l'auteur d'une espèce de « quaestiones physicae » et de lettres dont le ton fade et doucereux rappelle certaine description d'une vallée balkanique intercalée dans son ouvrage d'histoire. Vivant à la Cour d'Héraclius, il professait les sentiments les plus admiratifs envers ce héros qui avait détruit le « centaure » Phocas. Il s'était proposé de décrire, en continuant Ménandre, non seulement le règne légitime de Maurice, l'usurpation injurieuse de ce semi-barbare Phocas, mais de pousser plus avant et de présenter aux lecteurs l'image splendide des triomphes d'Héraclius. Travaillant pour l'empereur, il obtint communication de certains actes officiels, et il put donner ainsi le discours authentique de l'empereur Justin II à Tibère, quelques lettres persanes, des extraits empruntés

aux procès-verbaux du cirque, conservés dans les *annales consulaires*, qu'avaient employées aussi — on le voit bien par la compilation de Théophane — d'autres écrivains officieux. D'autres fois, ce sont « nos vieillards » qui le renseignent. Si la lecture de ce laborieux ouvrage n'est pas toujours agréable, elle fait connaître de la manière la plus complète ce règne de Maurice, dont Théophylacte fut le Procope médiocre, prétentieux et boursouflé.

5. Théophane

Il est certain que personne ne se donna la peine de continuer l'ouvrage de Théophylacte. On peut entrevoir très bien la pénurie des sources dans cette compilation de Théophane, dont le récit avait été jusqu'ici si copieux grâce aux pages de Théophylacte. Il est clair que le compilateur n'a eu à sa disposition, pour cette époque, que les fastes consulaires, car il néglige absolument aussi bien les affaires du Danube que les grands changements qui se passèrent en Asie après le commencement du VIIe siècle. Théophane cite une seule fois Georges de Pisidie, qui fut le poète du règne d'Héraclius.

Georges de Pisidie eut, paraît-il, comme contemporain le moine inconnu qui rédigea la Chronique pascale contenant les dates successives de la fête de Pâques, des extraits d'histoire ecclésiastique, des fragments d'une haute importance empruntés aux fastes consulaires mentionnés et enfin des actes officiels, émanés de l'empereur et du Sénat.

Les manuscrits conservés de cette chronique ne finissent pas même le règne d'Héraclius. Elle paraît aussi avoir été cependant continuée. En tout cas, Théophane n'a utilisé pour tout son récit, jusqu'à l'avènement de Léon l'Iconoclaste, que deux sources : les fastes consulaires et une chronique asiatique, probablement syrienne, des progrès réalisés par les Arabes.

Tout à coup, au commencement du règne de Léon, le récit prend une grande ampleur, tout en étant d'une médiocrité désespérante.

Ce n'est pas une chronique de Cour qui lui a servi principalement de base ; ce serait plutôt une histoire ecclésiastique racontant les faits de cet empereur exécré qui dépouilla les églises de leurs images sacrées. Mais les commencements de Léon, sa biographie comme soldat, le siège de Constantinople et l'usurpation de Sicile sont empruntées à un minutieux récit favorable à l'empereur, à une source constantinopolitaine qui glorifie la protection de la Vierge et l'énergie de l'εὐσεβὴς βασιλεύς, de l'empereur très chrétien. Sans aucune transition, par une contradiction naïve, le compilateur poursuit en énumérant ensuite les méfaits du δυσσεβής, du mauvais chrétien et de l'hérésiarque. Le fils de Léon est qualifié dès sa naissance de pire chrétien que son père — ce qui signifie que l'auteur écrivait sous le règne de ce Constantin Copronyme (741-775) —, l'Auguste, femme de l'empereur, est nommée sa γυνή. On voit très bien, du reste, que cette partie du récit est l'œuvre de Théophane lui-même ; il rassemble ses souvenirs, emploie les maigres fastes consulaires de cette époque, quelques opuscules d'histoire ecclésiastique ou de polémique religieuse et en fait une mélange sans ampleur et sans précision, avec des anachronismes aussi frappants que celui qui place au commencement du règne de Léon le voyage en France du pape Etienne et le couronnement de Pépin, que Théophane accompagne de considérations intéressantes concernant le régime politique chez les Francs. Aussitôt après, le compilateur parle du pape Grégoire, le défenseur du culte des images, sans s'apercevoir qu'il fut le prédécesseur d'Etienne. Depuis l'avènement de la nouvelle dynastie arabe des Abbassides, il a sans doute à sa disposition une chronique ecclésiastique syrienne. Enfin, Théophane, né à Constanti-

nople pendant le règne de Constantin le Copronyme, est témoin lui-même de ce qui arriva pendant la seconde moitié de ce règne ; on le voit parfois intervenir personnellement et raconter les événements extraordinaires dont cette ville fut le théâtre depuis l'enfance de l'écrivain, qui déclare avoir joué avec trente de ses camarades sur les grands blocs de glace du golfe, pendant l'hiver terrible de 755. Le récit continue, un peu écourté vers la fin, et il s'arrête au moment où un nouvel iconoclaste, portant le même nom de mauvais augure, Léon, se saisit du trône de Constantinople.

6. Paul le Silentiaire

Paul le Silentiaire n'est ni un chroniqueur, ni un poète. C'est un officier de la Cour, de l'entourage de l'empereur, qui veut flatter le maître en exaltant les splendeurs inouïes de cette église de Sainte-Sophie qui venait d'être rouverte aux fidèles après un travail de cinq ans, destiné à rétablir ce qui était tombé lors de la première catastrophe. Homme instruit, connaissant à fond l'ancien vocabulaire poétique des Hellènes, des païens, il le manie assez lourdement pour l'appliquer à une minutieuse description architectonique que rien n'aurait pu sauver. Paul commence son œuvre par des allusions à une conspiration de palais que la fortune de l'empereur avait fait échouer ; il décrit ensuite l'inauguration de l'église refaite avec plus de splendeur encore qu'auparavant et il finit par les louanges de l'empereur désormais pacifique et du patriarche auquel il avait confié le siège œcuménique de la nouvelle Rome. On ajoute à ce petit poème environ trois cents vers qui contiennent l'analyse spéciale des beautés de l'ambon.

7. Georges le Pisidien

Georges le Pisidien était un sujet impérial qui parlait le grec et il le montre bien par la manière dont il forge ses vers

dans cette langue. Il sait bien ses anciens et trouve plaisir à évoquer, pour faire honneur à son héros Héraclius, les plus grands noms du passé littéraire des Hellènes, Démosthène aussi bien qu'Homère. Mais son style n'est pas celui d'un centon. Il n'emploie pas de préférence les solennels mots archaïques et se contente, pour la plupart, du vocabulaire courant ; il ne se livre pas, comme de coutume dans la poésie byzantine, à des tours de force de syntaxe, et son vers a une limpidité qu'on ne trouve pas souvent chez ces imitateurs des classiques. L'hexamètre lui paraît trop pompeux et il ne l'emploie que très rarement ; l'allure vive, gaie, sémillante de l'iambe lui convient beaucoup mieux, pours es dissertations de morale et de philosophie, pour ses éloges des saints, aussi bien que pour ses petits poèmes historiques.

Ces derniers sont les plus importants. Contemporain d'Héraclius, soldat de l'empereur de la revanche chrétienne en Asie, il suit les expéditions du maître et consigne ses exploits, avec des louanges qui, bien qu'exagérées, s'expliquent facilement par les traditions byzantines et par un dévouement sincère de troupier. Dans les trois premières ἀκροάσεις, qui sont la meilleure partie du petit recueil, le poète chante les débuts de la guerre contre les Perses : il n'y a là-dedans que bien peu à glaner pour l'historien, mais ces tableaux du basileus conduisant les efforts contre la tempête, excitant ses soldats contre les guerriers asiatiques, observant l'ennemi de sa tente, plantée héroïquement en avant de ses lignes de bataille, se détachent assez bien et, grâce à la musique douce des vers, s'imposent à l'attention du lecteur. Dans une autre partie de son cycle belliqueux, le Pisidien raconte les combats livrés par les Avars sous les murs de Constantinople pendant l'absence de l'empereur : cette fois, les actions de grâce vont chercher au ciel la protectrice de la ville impériale, la Sainte Vierge qui délivra Constantinople par la puissance mysté-

rieuse qui se dégagea de son icone thaumaturgique. Le style est beaucoup plus vivant et atteint parfois une vraie beauté dans la première partie du ποιημάτιον qui glorifie Héraclius pour avoir soulagé l'empire et le monde du danger perse par la défaite de Chosroès ; mais le poète finit par une exposition surchargée de la carrière de l'empereur en commençant par le détrônement de Phocas, au « visage de Gorgone », vaincu lui aussi par la seule image de la Vierge propice :

Τὸ φρικτὸν εἶδος τῆς ἀχράντου παρθένου.

Ce vers est suggestif et ne manque pas d'ampleur ; on peut en trouver aussi d'autres qui font image. Ainsi, quand Héraclius apparaît au milieu de la tempête comme une étoile du matin :

Ἔλαμψας αὐτοῖς ἐν θαλάσσῃ φωσφόρος

ou quand l'ancien Xerxès est invoqué comme celui qui voulait confondre le continent et la mer :

Ὕδωρ χερσῶσαι καὶ θαλασσῶσαι χθόνα.

C'est sans doute le plus lisible des poètes de Byzance et on pourrait essayer de donner à un public plus large la traduction de ses vers, de la partie la plus vivace au moins.

8. Le patriarche Nicéphore

Un théologien de renom, un chef de l'Eglise grecque, le patriarche Nicéphore (806-815), a laissé aussi un catalogue historique qui n'a pas d'autre importance que celle d'avoir trouvé de nombreux lecteurs, dans le texte original, ainsi que dans la traduction latine de 870, et une chronique, avec une « Histoire abrégée » des choses de Byzance. Nicéphore paraît s'être inspiré du *Chronicon paschale*. C'est, comme cette large compilation, un récit strictement chronologique, sans liaisons, sans aucune appréciation, farci d'anecdotes, enrichi çà et là de détails d'un caractère plus général, comme ceux qui con-

cernent l'établissement des Bulgares, mais, somme toute, une chronique « de la ville et de la Cour » racontant les choses de Constantinople pour les bons bourgeois constantinopolitains. L'élément érudit, la recherche du style, manquent complètement. Le récit, qui commence après la mort de Maurice, fut poussé seulement jusqu'à l'année 768.

9. Les Continuateurs de Théophane

Pendant quelque temps, il n'y avait eu à Byzance, pour transmettre au peuple, et non au cercle assez restreint des lettrés, la connaissance du passé impérial et du passé chrétien, les fastes de l'Etat et de l'Eglise, que la grossière compilation tardive de Malalas, un Asiatique, un Antiochénien, du temps où les Sarrasins menaçaient sa patrie, qu'ils prirent en 638 [1], écrivain à l'esprit lourd et naïf, dont l'œuvre accablée de citations sacrées et profanes, de miracles et d'accidents mérite à peine une place dans le développement de la littérature byzantine. Les autres chroniques n'avaient pas le but de se relier à des prédécesseurs pour offrir au lecteur un « cours complet » d'histoire byzantine et orthodoxe. Quand fut répandue, donc, la grande chronique de Théophane, si correcte au point de vue religieux, si bien informée sur tous les points, si sereine dans l'exposition et le jugement des événements, si intéressante dans son style simple, d'une compréhension facile même pour celui qui n'avait pas découvert à l'école les charmes de l'antiquité, — un point de départ immuable fut fixé pour tous ceux qui voulaient raconter plus loin aux habitants du « monde romain » d'Orient le développement de la vie ecclésiastique et politique de leurs contrées.

Théophane avait été empêché par la mort de continuer le fil de son récit, car il vécut aussi sous le règne des iconoclastes

[1] Voyez p. 233 : ἐκ τῶν βαρβάρων Σαρακηνῶν καὶ Περσῶν ἐπιδρομῆς καὶ ἁλώσεως.

Léon et Michel, considéré comme un saint par les orthodoxes qui, au milieu des nouvelles persécutions, tournaient leurs regards vers ce monastère d'Agros, où il poursuivait les travaux littéraires de sa vieillesse. Il eut même — s'il est bien Théophane l'hymnographe et le rédacteur de canons, l'évêque de Nicée — le courage, digne d'un « confesseur », d'un martyr, de discuter sur l'orthodoxie avec le savant empereur Théophile ; il eut à subir ensuite les conséquences de cette discussion, car le bourreau brûla au fer rouge sur le front de Théophane lui-même et de son frère Théodore des lignes qui les déclaraient hérétiques de par le jugement impérial. Mais il est très douteux que le chroniqueur ait poursuivi son récit après l'année 813, date de l'avènement du nouvel empereur iconoclaste, et que cette continuation ait été détruite par l'ordre des maîtres iconoclastes qui n'auraient pas épargné, dans ce cas, la partie même antérieure au règne de Léon l'Arménien.

Les événements de discorde religieuse et de guerres étrangères qui se passèrent après cette année 813 ne trouvèrent pas, certainement, des chroniqueurs dignes de ce nom. Skylitzès mentionne, il est vrai, dans sa préface, des noms d'écrivains qui auraient raconté dans les derniers temps l'histoire de l'empire, mais il est impossible aujourd'hui de déterminer l'époque précise où ils vécurent et le caractère particulier de leurs récits. Il y avait parmi ces matériaux quelque biographie patriarcale, comme celle, très étendue, du patriarche Nicéphore, ennemi acharné des iconoclastes, biographie rédigée dans un ton d'une violence injurieuse extraordinaire, l'empereur Léon étant, pour le pieux combattant, l'Amalécite, le caméléon ; son patriarche Jean, Iannis, d'après un sobriquet populacier, *Simon* à cause de ses penchants simoniaques, Hylzilas, Iambris, d'autres sobriquets d'origine savante : le phatriarque, et non le patriarche. La vie du patriarche

Ignace, qui fut remplacé par le jeune lettré Photius, contenait la légende de l'origine de cet usurpateur, de l'homme « au visage de Khazare », fils d'une nonne corrompue, celle de ses relations avec les Juifs et de son abjuration de la foi chrétienne, la dénonciation de ses erreurs, parmi lesquelles celle de croire que les tremblements de terre ont des causes physiques et ne punissent pas les péchés des hommes, et des détails cruels et durs sur le jeune ivrogne impérial Michel, sur ses dépenses folles, sur les saturnales de son impiété et de sa concupiscence, sur ses caprices néroniens.

Le récit de cette seconde vie du patriarche s'étendait assez loin et Basile Ier mourant était tenu avoir attribué sa mort aux intrigues de Photius et de son suppôt Santabarénos ; l'avènement de Léon le Philosophe est salué chaleureusement grâce aux mesures prises par cet empereur contre Photius et les siens. Il y avait ensuite des annales de Constantinople, mentionnant des actes de guerre accomplis autour des murs de la capitale, comme le siège mis par le roi bulgare Kroum, des bâtisses impériales, des triomphes et des fêtes, de menues anecdotes. Les événements d'Asie, incursions sarrasines et campagnes des empereurs et de leurs lieutenants contre les mécréants, étaient conservés dans des chroniques locales. Enfin, les conflits pour la récupération et la conservation de la Sicile étaient décrits par un grammairien, auteur d'un traité sur l'orthographe, Théognoste. C'est « le professeur sicilien » cité par Skylitzès dans la préface de sa compilation. Son récit avait sans doute une composition et un style semblables à ceux qu'on peut étudier encore dans le récit conservé de la prise de Salonique par le pirate Léon de Tripoli. L'auteur est Jean le Caméniate, de Kamen, dans la Macédoine slave, un clerc, un fils de l'exarque archiépiscopal de l'Hellade, qui écrit dans sa captivité de Tarse, avec force lieux communs de description topographique, d'exclamations tragiques, et,

çà et là, avec quelques mentions touchant l'antiquité. Il faut admettre aussi un ancien écrit rédigé sous Basile Ier et d'après les ordres de cet empereur pour commémorer, sinon la manière illicite et sanglante dont il arriva au pouvoir suprême, au moins la prétendue série de ses ancêtres. Une chronique du Xe siècle mentionne cette supercherie généalogique et le pseudonyme dont elle était signée, en l'attribuant à Photius lui-même, alors déposé et persécuté et qui voulait regagner son ancienne influence. On y voyait les pérégrinations de sa famille dans la captivité bulgare et les premières relations nouées à Constantinople par ce bel et vigoureux dompteur de chevaux et soldat de fortune.

a) Pseudo-Siméon. — Les premières compilations faites au moyen de ces sources furent entreprises quelque temps après la mort de Photius, mais avant le règne de Constantin le Porphyrogénète. On a d'abord une chronique d'un caractère plutôt laïque qui commence à la Création du Monde, par un abrégé des anciens recueils de ce genre. Elle remplace l'œuvre de Théophane que l'auteur anonyme n'a pas voulu tout simplement transcrire. Après l'année 813, à laquelle s'arrêtait aussi Théophane, le compilateur, qui est un Constantinopolitain, bon connaisseur de la topographie de la ville impériale, cueille ses faits dans les travaux d'un caractère spécial qui ont été énumérés plus haut. Parfois il émaille son exposé de détails archéologiques, ce qui était bien dans l'esprit de ce dixième siècle, influencé par l'école laïque, rhétorique et philosophique, du palais de Magnaure. Il mentionne avec respect le nom de Léon le Philosophe, le grand mathématicien, créateur et premier directeur de cette école.

Arrivé aux sombres intrigues de palais et aux actes cruels qui transmirent le pouvoir à la nouvelle dynastie macédonienne, le chroniqueur, qui a vraisemblablement ses annales de Cons-

tantinople devant lui, ne néglige aucun des détails qu'il découvre et n'épargne pas le moins du monde la personne de Basile Ier. Il rassemble les anecdotes de mœurs qui contribuent à faire du jeune empereur Michel un personnage monstrueux et méprisable, mais il note aussi, avec une impartialité qu'il est loin d'avoir dans les conflits religieux, le mariage de Basile avec une concubine, bien connue, de son maître ; il le rend responsable de l'assassinat de Bardas, qui fut tué dans des circonstances aggravantes après que lui et l'empereur eurent plongé ensemble deux croix dans l'eau bénite que présentait le patriarche. On trouve la liste des conjurés, le décret, le τόμος qui fut rédigé pour la proclamation de Basile comme empereur. Le chroniqueur n'oublie pas de faire suivre la révolte de Symbatios, autre conjuré, mécontent de ce que son complice avait pris la meilleure part. Une mauvaise plaisanterie et quelques bons mots douteux de l'empereur provoquent seuls la résolution que prit bientôt Basile de le supprimer. La scène du meurtre est décrite de manière à faire impression : le jeune Michel a les mains coupées, puis on le tue d'un coup d'épée au cœur et, pendant que Basile entre dans le palais en brisant la porte de la Mer, on aperçoit la mère et la sœur de l'autre empereur qui pleurent sur le cadavre couvert à la hâte du harnachement d'un cheval favori. On ne manque pas d'indiquer la manière dont périrent par le châtiment divin la plupart des conjurés et de mentionner l'acte énergique de Photius qui défendit l'accès de l'église à l'usurpateur qu'il proclama « brigand et meurtrier ».

Le ton hostile au Macédonien continue et, au lieu de faire valoir ses victoires d'Asie, quelques lignes sont ajoutées pour exposer une prétendue défaite de l'empereur sur ce champ de guerre. Les soupçons d'adultère qui atteignirent l'impératrice trouvent aussi leur place.

Mais, déjà, le récit a perdu toute son ampleur. Il n'y a plus

guère que de courtes notices disparates. Elles forment une continuation qui va jusqu'à la mort de Romain II. On la rencontre à la fin de plusieurs autres compilations du temps. Certains manuscrits font partir de la mort de Théophile — ce qui paraît erroné — cette continuation brève, tenue au jour le jour, qu'ils attribuent au « logothète ». Cela ne signifie rien de plus que les annales de la Cour et de la ville que tenaient ordinairement les logothètes. Un de ces officiers fut le magister Siméon, probablement le même que le Métaphraste, le compilateur célèbre des Vies des Saints : certain manuscrit porte son nom. Celui qui rédigea enfin une dernière partie qui commence avec la restauration de Constantin VII est nommé au bout de l'un de ces travaux : il s'appelait Léon le Grammairien.

b) Georges le Moine. — Une seconde compilation, de la même époque, rédigée dans une langue facile et sans prétentions savantes, porte le nom du « pécheur » (ἁμαρτωλός), du moine (μοναχός) Georges, ce qui vient peut-être d'une confusion avec le Syncelle. Elle présente d'abord l'abrégé chronologique habituel, d'après le système fourni par Théophane (1). Cette partie présente sans doute quelque intérêt, par les fréquentes polémiques de l'écrivain contre ceux qui prétendent nier la vérité des Ecritures ou qui ont cru jadis aux fables des païens. Dans le ton rationaliste qui est employé, dans la citation d'ouvrages profanes, comme celui de Josèphe ou même les œuvres de Platon, dans le titre de « très savant » et d'astronome qui est donné à Moïse dans les théories de

(1) Un des manuscrits donne un chapitre préliminaire, ajouté, un peu plus tard, avec des éléments naïfs qu'il faut poursuivre jusqu'à la « grande chronique de Malalas ». Le chapitre sur les Brumalia paraît être en relation avec la restauration de cette fête par les empereurs savants de la dynastie macédonienne. De larges emprunts sont faits au livre éminemment populaire de l'Ἀλεξάνδρεια, l'histoire fabuleuse des exploits d'Alexandre le Grand. On trouve aussi l'attribution à Romulus de l'établissement des jeux du cirque.

sciences naturelles, dans la description des animaux rares, on voit très bien l'influence de l'école d'études antiques qui fonctionnait depuis quelque temps à Constantinople. L'auteur, qui entend combattre toujours les ennemis de la foi, ne manque pas de parsemer son exposé de longues dissertations polémiques ; il ne néglige pas non plus l'énumération des faits-divers de Constantinople. Parmi les sources historiques, rarement mentionnées dans le récit, si simple, il y a également une chronique ecclésiastique d'Alexandrie ; puis aussi les écrits du patriarche Nicéphore. Sans cesse, des récits édifiants sont intercalés dans l'exposition : ils ont été fournis par des écrits de biographie ou de controverse religieuse. La compilation ne dément pas ainsi son caractère édifiant avant tout. Les pages concernant le manichéisme ont une réelle valeur. La partie plus récente, qui commence en 813, emploie presque les mêmes sources que le travail précédemment analysé. Seulement, le style des écrits polémiques contre les empereurs iconoclastes conserve beaucoup plus de sa vigueur, de ses imprécations et de ses sobriquets injurieux. Léon est un fauve, un Sennachérib, le fils d'une lionne d'Assyrie et d'une panthère d'Arménie. Il est digne d'être mis à côté du sale Copronyme. Sous les dehors d'un lion, il n'est qu'un singe vulgaire. Des pages entières sont employées à défendre le culte des images. En échange, la place accordée aux événements militaires et politiques est notablement restreinte.

Ce moine de Constantinople, quelque studite, quelque disciple de Théophane, dans le cloître d'Agros — il nomme sa Constantinople « la ville de Dieu » la « maison de David »— n'épargne pas plus Théophile qui, au lieu d'être « l'ami de Dieu », fut son ennemi, le Misothéos. Çà et là, comme pour les guerres d'Asie, le récit est un peu plus riche.

(1) Une chronique intermédiaire très abondante concernant les affaires bulgares et très diffuse dans le traitement des affaires religieuses est conservée dans le fragment qui est, dans la collection de Bonn, à la suite de Léon le Grammairien.

Mais cet autre compilateur n'emprunte pas au récit martylogique de la prise d'Amorion par les Sarrasins, comme le premier. Il ne manifeste pas la même haine contre Photius, n'ayant pas connu, paraît-il, la biographie ecclésiastique du patriarche Ignatios. Il s'étend sur le synode qui, sous Théophile, restaura l'orthodoxie, il reproduit les données de la source sur la jeunesse de Basile. Puis, sous cet empereur encore, le récit est interrompu, et on n'a plus que les notes du logothète dans une rédaction parfois différente.

c) Le soi-disant « vrai Siméon ». Si on compare cette compilation à celle qui porte, dans l'édition de Bonn, le nom de Léon le Grammairien, on trouvera d'abord une autre source de l'histoire sacrée et de l'histoire romaine, ainsi que des biographies impériales byzantines qui vont jusqu'à l'année où s'arrête la chronique de Théophane. Quelques détails de même importance sont ajoutés au récit des meurtres qui établissent la dynastie macédonienne. Encore une fois, les notes du logothète finissent l' « histoire universelle » que certains manuscrits ne poussent pas plus loin que le nouvel avènement du Porphyrogénète, c'est-à-dire que la fin de cette « chronique de logothète », tandis que d'autres comprennent aussi la continuation du « grammairien » (1).

10. L'œuvre de Constantin le Porphyrogenète

Cet empereur avait entrepris une œuvre d'un caractère grandiose. De même que son grand-père Basile avait abrégé et coordonné pour les besoins pratiques l'ancien droit romain et byzantin, Constantin voulut donner au public de Constantinople du Xe siècle des manuels d'agriculture, de morale,

(1) Cette continuation est écourtée dans le Leo Grammaticus de Bonn, qui a conservé le nom du dernier écrivain ; elle est entière dans le Pseudo-Siméon, Magister et dans le Georgius Monachus de Muralt. Dans cette dernière compilation, la chronique est continuée brièvement jusque bien loin dans le onzième siècle.

d'hagiologie, de géographie, de politique, d'histoire. Siméon le Métaphraste mit donc ensemble les Vies des Saints ; d'autres rédigèrent les nouveaux « manuels scientifiques » ; enfin, des traités sur les thèmes, sur l'administration de l'empire, sur les légations, c'est-à-dire la manière dont il faut accomplir une ambassade, furent rédigés par ces écrivains que préparait depuis quelque temps, par la connaissance de l'antiquité classique, l'école impériale de Constantinople.

Pour avoir l'œuvre d'histoire qu'il voulait, assez brève, d'un caractère intéressant, dans un style compréhensible au peuple, et surtout respectueuse de la dynastie régnante et fidèle à ses intérêts, l'empereur s'adressa d'abord à un certain Joseph Génésios. Ce lettré ne devait pas commencer comme les autres à la Création du Monde, mais accepter toute la compilation de Théophane et lui donner seulement une continuation après 813.

On a ce travail, qui commence par une dédicace en vers s'adressant à l'empereur, « le plus savant de tous les princes ». Les anciennes sources sont employées d'une manière originale : si le ton injurieux envers les iconoclastes se maintient, il est moins violent et la guerre des Bulgares contre Léon a décidément un autre caractère.

Mais ce qui doit attirer le plus l'attention, c'est la partie qui concerne l'avènement de la dynastie macédonienne, car c'est pour avoir une nouvelle version, une version officielle de ces événements, dont rougissait l'empereur Constantin en lisant leur récit dans les compilations existantes, qu'avait été engagé ce savant Génésios, capable d'émailler son récit de citations rares et de renseignements archéologiques à la mode du temps.

Cette fois, le César Bardas est tué pour avoir eu querelle avec le patriarche légitime, Ignatios. Basile n'a rien à voir dans ce crime. Il est ensuite lui-même en butte aux caprices

de l'empereur qui veut le faire disparaître aussi. Ses amis lui conseillent de prévenir le coup par le meurtre de son ennemi. Il refuse et ce sont ses amis seuls qui perpètrent l'assassinat.

Mais ce récit ne pouvait pas encore convenir au représentant régnant de la dynastie macédonienne. Génésios ne consentait pas à croire que Michel eût voulu tuer Basile lors d'une chasse impériale. Il avait eu la mauvaise inspiration de mentionner certaine fustigation que l'empereur aurait fait subir à Basile avant de le proclamer son collègue, pour qu'il se rappelât quel était le maître. La tâche, dans l'accomplissement de laquelle il avait échoué, fut donc confiée à un neveu de Théophane. Il faut se rappeler que l'empereur lui-même reconnaissait descendre, par sa mère, de ce saint confesseur et pieux écrivain.

Ce nouveau compilateur a certaines sources de plus. Ce sont le livre du grammairien Théophraste sur les campagnes de Sicile qui lui permet de donner un récit beaucoup plus ample des choses d'Occident, puis ces rapports d'ambassadeurs que l'empereur avait rassemblés et coordonnés pour ses manuels pratiques : le compilateur en tire la description d'une ambassade byzantine à Bagdad, d'une autre chez les Khazares. Il a aussi une ambition plus haute : il veut trouver toujours cette liaison, cette explication des faits sans laquelle l'exposition lui paraît devoir être terne et sèche. Bien entendu, ces tentatives qui s'annoncent fièrement aboutissent à des présages, des prédictions, à des contes naïfs. Est encore nouveau dans le récit ce qui touche aux bâtisses impériales de ce temps.

Les iconoclastes sont traités plus doucement qu'ailleurs, de manière à ne pas abaisser la dignité impériale. Quant au double assassinat qui fit la fortune de la famille du Porphyrogénète, on y touche d'une manière très délicate. Toutes les grossièretés et les offenses qui se trouvaient dans Génésios

disparaissent. Il est évident, pour le nouvel écrivain, que Michel a voulu tuer Basile à la chasse. Au lieu d'une plaisanterie de mauvais goût à un dîner intime entre empereurs, on voit ici les nouveaux candidats à la dignité de César, — car il y en a deux maintenant, le batelier et son frère — présentés devant le sénat des fonctionnaires avec des vers de saveur néronienne. L'assassinat, si horrible, de l'empereur perd ce caractère atroce quand il est dit seulement qu'il périt pendant le lourd sommeil de l'ivresse. Il n'y a aucun doute pour Génésios que Basile descend de la lignée royale persane d'Arsace.

Le parent de Théophane ne reçut pas la mission de raconter le règne de Basile. L'empereur prit lui-même ce chapitre dans le *corpus* des chroniques. Très vain de son savoir, de ses longues lectures, il fait voisiner les saints du christianisme et les Écritures avec Lycurgue, Solon, Chiron, Alexandre-le-Grand. Il revient sur le meurtre de Michel et accumule les anecdotes sur son dévergondage cynique pour faire pardonner son meurtre ; l'écrivain couronné n'a garde de dire comme son prédécesseur que Basile lui-même avait mené quelque temps, par inclination ou par flatterie, ce même genre de vie infâme. Les officiers, est-il dit, et le Sénat ont eux-mêmes provoqué le meurtre par leur approbation. On a ainsi une reprise du récit, qui le corrige sur quelques points. Ce qui suit est une biographie calquée sur les Vies des Saints. Plus d'une fois, l'auteur regrette de n'avoir pas de sources plus riches, et de fait il amplifie seulement par la description, accompagnée de quelques anecdotes, du caractère de l'empereur : ce que fournissaient les brèves annales des logothètes.

Ce qui suit, après l'avènement de Léon, père du Porphyrogénète, n'est plus, sans doute, de la même main. On a plutôt ces annales de logothètes, complétées çà et là par des informations tirées de quelque source accidentelle, comme

les huit livres du protospathaire Manuel où le procès-verbal de l'enquête contre Santabarénos. Les ornements d'archéologie, désormais traditionnels, ne peuvent pas manquer. Le récit contient parfois des critiques, comme celle des grands changements parmi les dignitaires, faits par le Porphyrogénète à sa restauration ou le portrait de ce Théophile, préfet du prétoire, qui en aurait imposé à l'empereur lui-même. Certains faits comme l'expédition de Crète sont interrompus et repris ensuite, au courant des événements.

Trois autres ouvrages portent le nom de Constantin. Deux seuls cependant peuvent lui être certainement attribués. Ce sont le livre de l'administration de l'empire et celui des thèmes.

Le premier, rédigé en 949-952, commence par une préface pauvre, de philosophie morale à bon marché. L'empereur déclare vouloir donner des leçons de gouvernement à son fils, ce Romanos II, qui devait en profiter si peu. Il commence en lui recommandant de soigner l'amitié, qu'on entretenait à coups de subsides, avec les Pétchénègues, qu'il décrit. Il faut refuser, cependant, à ces grossiers barbares l'honneur d'une alliance de famille avec la Maison impériale. Suit un paragraphe destiné à apprendre au jeune prince quelle est la famille de sa femme, fille du « Franc » Hugues, roi de Provence, digne de s'apparenter avec les plus grands des souverains du monde entier. Il n'y a rien sur l'Etat et le roi des Bulgares. Certains chapitres, qu'on attendrait, concernant les Pétchénègues mêmes, font défaut. Mais l'empereur renseigne son fils sur la généalogie de Mohammed et sur la série des califes, en faisant sans cesse de larges emprunts à Théophane. La plus grande partie du livre traite abondamment des Slaves de l'Adriatique et de la Moravie. Les Hongrois occupent quelques chapitres intermédiaires, selon l'ordre géographique. Les rares renseignements sur l'Orient paraissent venir d'une bio-

graphie du grand général Kourkouas. Certains chapitres, comme celui qui traite du vaisseau impérial, ne se rattachent pas à l'ensemble de l'ouvrage. C'est sans doute un livre très inégal, très mal ordonné et, sur quelques points, non achevé.

Le traité des thèmes, un court et sec résumé de la géographie de l'Empire, est aussi de l'empereur. On le voit bien par le luxe des citations et on le voit aussi par les notes archéologiques et étymologiques qui s'entremêlent sans cesse à l'exposition et forment même la plus grande partie du petit ouvrage. Ce n'est du reste guère qu'une *notitia provinciarum*, assaisonnée de curiosités « scientifiques ». On trouve cependant, à côté des dissertations savantes, comme celle sur les dialectes grecs, le récit d'une expédition récente faite en Dalmatie.

Quant au gros ouvrage qui s'étend sur les cérémonies, chapitre si important selon les idées byzantines, si utile à l'Empire qui se maintenait et s'imposait aussi par le grandiose cérémonial d'une grande complexité et splendeur archaïque, — c'est sans doute seulement un livre commandé. Il a été rédigé dans les *scrinia*, dans les bureaux du logothète de l'époque, maître des cérémonies.

On commence par la manière dont il faut célébrer, selon l'ancien usage, les grandes fêtes de l'Eglise, les nominations des fonctionnaires, les jeux, depuis longtemps déchus, du Cirque; il est très probable qu'on en avait la recette dans des ouvrages antérieurs, latins ou même grecs. Suit un appendice qui contient les cérémonies politiques, comme celles qu'il faut organiser à l'avènement, à l'intronisation des empereurs. Le compilateur emprunte nombre de pages intéressantes au récit de Pierre le Patrice, qui décrivait ces fêtes telles qu'on les voyait au VIe siècle. On a ainsi l'histoire des circonstances dans lesquelles prirent la couronne d'Orient les empereurs Léon Ier, Anastase, Justin et Justinien. On n'avait rien trouvé

d'autre dans les sources et il paraît que, dans les derniers temps, les bonnes coutumes, riches et savantes, étaient tombées tant soit peu en désuétude. Le copiste du beau manuscrit, unique, de Leipzig transcrivit à la suite de ces chapitres le rapport de l'élévation à l'Empire d'un successeur de Porphyrogénète, Nicéphore Phocas. On a retrouvé dans plusieurs autres endroits la trace de remaniements postérieurs.

Ce qui se trouve ensuite dans le manuscrit n'a rien à faire avec le cérémonial. Ce sont des instructions aux généraux, dictées par l'empereur et dédiées à son fils Romanos. On peut les considérer plutôt comme une partie détachée du livre sur l'administration, qui, comme il a été dit, ne fut jamais vraiment terminé. Le modèle et la source ont été un ouvrage en langue vulgaire, rédigé, sur la demande de l'empereur Léon le Philosophe, par un magister retiré au monastère de Sigriane, Léon Katakylas. Néanmoins, ces pages ont un caractère personnel et on y trouve la critique de certaines mesures « hypocrites » prises par Romanos Ier : il est intéressant de constater que le Prophyrogénète nomme φιλόχριστος un des empereurs iconoclastes, Michel le Bègue.

Puis on a encore une fois des appendices découpés dans des sources différentes. On a transcrit d'abord l'état des dépenses pour une des expéditions contre les Arabes de Crète. Vient ensuite une espèce d'opuscule sur les dignités et les ambassades, rédigé par un officier de la Cour sous les empereurs Léon le Philosophe et Alexandre. Un catalogue d'évêques par Epiphanios de Chypre et d'autres listes terminent ce manuscrit, qui ne forme guère un livre avec ces chapitres disparates de compilation informe.

Après Constantin le Porphyrogénète revint le temps des empereurs rudes, sans goût pour les écrits et les œuvres d'art. L'historiographie dut en souffrir.

11. Après la compilation du Porphyrogénète

Cependant, le sévère Nicéphore Phocas demanda au *diaconus* Théodose de publier un poème, inspiré par Georges de Pisidie — qu'on lisait encore et dont Georges le Moine et Léon le Grammairien citent des vers — et qui traitait de ses exploits en Crète. L'ouvrage est distribué aussi, comme celui du grand modèle, en ἀκροάσεις, mais la ressemblance s'arrête aux formes. S'il peut mentionner Homère et Plutarque, s'il a la dextérité qu'il fallait pour faire des vers grecs avec des mots arabes, le *diaconus* manque complètement de talent poétique et son récit est tellement délayé qu'il ne peut pas même servir pour l'information historique.

Nicéphore dut accorder une toute autre importance au petit traité militaire que rédigea à sa demande un de ses officiers pour transmettre à ses successeurs la connaissance des meilleurs moyens de prévenir et de combattre les ennemis d'Orient, les Sarrasins, qu'il avait vaincus. L'auteur a employé un autre traité rédigé par l'empereur Léon, père de Constantin, et, comme il est un esprit clair et précis, nullement enclin à la flatterie, il proclame créateur du nouveau système le César Bardas, l'ennemi et la victime de Basile, fondateur de la dynastie macédonienne.

Un autre *diaconus*, Léon, né en Asie, mais élève de l'école impériale de Constantinople, entreprit d'écrire, non pas une continuation de la chronique de l'orthodoxie et de l'Etat, prolongée jusqu'au règne de Romanos II par les logothètes, mais plutôt ses propres mémoires. Il orne de son style savant, plein de citations et d'éclaircissements historiques sur Andrinople, sur le Danube, le récit des campagnes européennes et asiatiques de Nicéphore Phocas et de Jean Zimiscès, qu'il servit successivement. Ce récit, très pittoresque et parfois extraordinairement vivant, est parsemé de descriptions

d'éclipses, de tremblements de terre — ce philosophe prétend même en trouver les causes, comme le neveu de Théophane, comme Photius, à qui la tentative de son esprit curieux valut une accusation d'impiété. Comme tous ses contemporains, il ne néglige pas la discussion des prophéties. Léon continuait l'histoire de Basile II, par un *excursus* concernant les révoltes d'Asie sous ce nouveau règne, et il avait l'intention de poursuivre cette *storia dei suoi tempi* ; il faut croire qu'une mort précoce l'en empêcha.

12. Chroniques universelles

L'idée de rédiger, à l'exemple de Malalas, une nouvelle chronique du monde dut venir naturellement aux moines qui voyaient les traditions de l'Eglise, concernant le culte des images, violemment brisées par la première ou la seconde série des empereurs voulant créer un nouveau christianisme, dépouillé de tout ce qui pouvait faire croire à l'idolâtrie. Les premières chroniques universelles, se rattachant visiblement aux anciennes histoires ecclésiastiques des Pères grecs et latins, voulaient démontrer la supériorité de la religion chrétienne sur la paganisme qui subsistait encore ça et là, sur cette nouvelle religion de l'apôtre des Arabes qui considérait la foi des Grecs comme une révélation incomplète une « loi » divine tombée en désuétude. Les nouveaux récits eurent la mission de montrer au peuple et aux moines, au clergé entier, la formation du dogme orthodoxe, au milieu des persécutions et des souffrances, son établissement par les bons empereurs du VIe et du VIIe siècle et les épreuves des derniers temps, supportées avec patience, par ceux qui avaient la conviction de détenir la vérité immuable, basée sur les Écritures et les décisions des synodes inspirées par le Saint-Esprit lui-même.

C'est dans ce but que le patriarche Nicéphore, un des chefs de l'opposition orthodoxe, rédigea sa courte chronique, son Catalogue historique, qui trouva beaucoup de lecteurs pieux et eut même les honneurs d'une traduction latine. A la même époque, ce travail fut repris, dans des proportions beaucoup plus larges, par le moine et syncelle Georges, quelque Studite peut-être. Il arriva seulement jusqu'aux règnes de Maximien et Maximin, bien avant d'entreprendre l'époque byzantine, grecque. Tombé malade, il passa la plume à son ami, le moine Théophane.

Théophane, dit le « confesseur » pour avoir défendu la doctrine ancienne de l'Eglise au péril de sa vie, était un enfant de Constantinople, de très bonne famille. Il aurait pu atteindre les plus hautes dignités de l'Empire, mais, après avoir passé une partie de sa jeunesse au milieu du monde, il se retira au monastère de Sigriane, puis à celui d'Agros ; il fut même paraît-il, évêque de Nicée, sans renoncer pour cela à ses habitudes de vie pauvre, humble et très studieuse.

Le continuateur de Georges le Syncelle était un homme [illegible] érudit et la compilation, qui s'étend jusqu'à l'ouverture du conflit des icones, s'appuie sur l'œuvre d'un compilateur laborieux qui emploie les écrits ecclésiastiques et nombre de récits laïques aujourd'hui perdus, comme ceux de Thrax Persikos sur les Vandales, du poète Pélagos, de l'historien Théodore, sans parler de Procope, qui est une des bases de son exposé. Maintes fois on trouve, comme nous l'avons déjà dit, des détails qui viennent sans doute des annales rédigées par les consuls (plus tard par les logothètes) et qui contenaient des extraits de rapports officiels sur les scènes qui se passaient à Constantinople. On trouve même l'acte de la nomination du patriarche Germanos. Certaines expressions — par exemple lors de l'invasion bulgare (μέχρι τῆς δεῦρο, μέχρι τοῦ νῦν) — paraissent indiquer la reproduction littérale de la source que Théophane avait devant lui.

13. Constantin Psellos

Des écrivains dont les chroniques se sont perdues continuèrent par des mémoires ou par des écrits, rédigés pour servir les intérêts de quelque patron, l'œuvre de l'historiographie byzantine qui ne s'arrête jamais, de Procope jusqu'à Phrantzès. A peine a-t-on leurs noms dans la préface du compilateur Skylitzès, qui vivait à l'époque des Comnènes. Parmi ces noms, Skylitzès mentionne avec un ton de visible respect celui de Constantin Psellos, le philosophe par excellence, le grand maître des *logoi*, le rénovateur de l'idée platonicienne et le créateur d'un nouveau style oratoire, coulé d'un seul jet avec les matériaux brisés de l'antiquité.

Psellos est un produit de la grande école d'études rhétoriques, scientifiques, juridiques et philosophiques établie au Xe siècle par le César Bardas, pour donner à l'empire des secrétaires (ὑπογραμματεῖς), des professeurs de province, des juristes et des commentateurs. Enfant de Constantinople, léger, habile et au fond absolument cynique, il eut la grande ambition de devenir le premier lettré de son temps ; procédant à la manière chinoise, il ne demanda pas de conseil à sa propre personnalité, et, la laissant résolument de côté, il se mit à l'étude avec un zèle qui ressemble à l'acharnement, avec une persistance invincible. Lisant sans cesse, il arriva à être le premier connaisseur de l'antiquité hellénique qu'on avait crainte et méprisée jusqu'alors à cause de son caractère dangereux et impie. Il commenta les poètes scéniques d'Athènes et fit une étude approfondie de Platon et même de ses continuateurs mystiques. Il se forgea une langue nouvelle, à la phrase longue et noble, une langue pathétique et fine tour à tour, surchargée de mots oubliés, à la résonance imposante, qu'il savait cependant employer sans avoir l'air de les chercher, comme s'ils faisaient partie de son bagage habituel.

Il fut le premier à écrire une langue érudite, archéologique, avec facilité, avec distinction, avec esprit même. Il s'exerça pendant toute sa jeunesse à écrire κομψῶς, συντεταγμένως et pas « avec les premiers mots qui se présentent » (ἐπιόντατῇ γλώσσῃ), d'une « manière libre » (ἐλευθέρως) et pas dans le patois vulgaire des humbles compilateurs, des moines hymnographes et des mauvais rédacteurs de décrets et de lettres princières (ἀγροικικῶς). Il s'habitua à faire ressortir, dans chaque ligne qui sortait de sa plume, cette « éducation hellénique » qu'il prisait avant tout. Il « formait son style avec les *logoi* de la rhétorique, en vue de l'élégance et purifiait son intelligence par la philosophie » (ῥητορικοῖς μὲν λόγοις τὴν γλῶτταν πλάσασθαι πρὸς εὐπρέπειαν καὶ φιλοσοφίᾳ καθᾶραι τὸν νοῦν) jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. La géométrie, l'astronomie, la musique, la médecine même durent lui livrer leurs secrets. Ses exercices incessants portaient sur la rédaction des beaux portraits, des descriptions luxuriantes, des dissertations générales sur l'âme humaine, sur le caractère des individus. Bref, on a devant soi un humaniste et son époque fut un faible essai de Renaissance hellénique à Byzance.

On pense bien dans quel esprit ce philosophe, ce rhéteur entiché de son savoir dut écrire l'histoire de son temps. Son grand souci est toujours d'arrondir la phrase, de parfaire sa description, de donner la preuve de son élégance et de sa maestria. Il cherche avant tout à donner des portraits, des portraits physiques qu'il soigne jusqu'aux moindres détails, des portraits moraux qui sont très abondants, mais vagues, encombrés de phrases vides, de lieux communs, entachés de flatteries parfois très basses. Il revient parfois sur son ouvrage et sa recherche ne vaut jamais sa première rédaction. Le pouvoir de caractériser lui manque complètement. En échange, il a de belles pages quand il rapporte dans des récits un peu

plus libres des soucis du lettré, ses propres souvenirs, et ce qu'il a donné de mieux c'est le récit de la révolte contre le jeune Michel ou bien son ambassade à Isaac Comnène, qui montrent un grand talent de conteur. Et, cependant, il se confine dans le monde de ses hautes relations, de ses intimes du palais, des impératrices et des empereurs qui lui demandaient des conseils, qui lui confiaient tous leurs secrets, qui ne pouvaient se passer de lui un seul jour, qui le consultaient sur leur santé même et lui adressaient leurs dernières paroles sur le lit de mort. Le reste ne l'intéresse guère : à peine quelques lignes sur les guerres étrangères, sur les déprédations des barbares et les souffrances des provinces ; à le lire, on ne soupçonnerait guère que c'est le temps des ravages pétchénègues et coumans, des révoltes serbes et bulgares, des conquêtes turques en Asie, une ère de faiblesse pour l'Empire, qui paraissait devoir s'effondrer.

Psellos voulut continuer Léon le Diacre, dont il dut apprécier médiocrement le savoir et même les prétentions à la rhétorique. Pour l'époque de Romanos III, on a devant soi le récit d'un contemporain, car, à l'avènement de cet empereur, le grand rhéteur avait déjà seize ans et avait commencé ses études de poésie. Il est favorable à ce premier époux de Zoé, dont il exalte la personnalité et même une beauté du corps et du regard qui aurait résisté victorieurement à la soixantaine. Il trouve des éloges pour le beau Paphlagonien Michel. Son exposition de la révolte qui écarta le neveu de cet empereur sait être très habile tout en gardant les dehors de l'impartialité ; on ne voit guère dans ces troubles que l'indignation naturelle du peuple de Constantinople contre celui qui avait osé offenser dans Zoé la race glorieuse du grand Basile. Cependant, malgré le voile jeté sur l'intervention de Zoé elle-même, pour préparer sa vengeance, l'historien prit bientôt, en parfait courtisan de boudoir, le parti de raconter des fables de

l'Hellade à l'élégante Skléraina, l'amante attitrée de Constantin Monomaque, le nouveau mari, très oublieux de ses devoirs, de la vieille impératrice. Il désapprouve la révolte de Tornikios et tourne en dérision les rodomontades des Macédoniens, tout en protestant de ses chaleureux sentiments de bon patriote et de bon « Romain » (φιλορώμαιος καὶ φιλόπατρις).

A cette époque, il rédigeait, dans la chancellerie secrète, ces missives bien tournées qui sont parvenues jusqu'à nous grâce à leur charme littéraire. Isaac Comnène le nomma proédros et il fut l'intime de l'empereur soldat. Le successeur de ce prince, Constantin Ducas, une figure effacée, lui paraît un Achille ; c'était, du reste, un ancien camarade d'école, qui avait abandonné la philosophie pour le droit. Il se trouve une parenté selon le baptême avec la veuve de Ducas, l'impératrice Eudoxie, et il se présente comme celui qui annonça au jeune empereur Michel, au nom de l'impératrice qui l'accompagnait, le mariage d'Eudoxie avec Romanos Digénis, qui est pour lui un Diogène. Il est dur et injuste pour ce vaillant soldat, et confesse avoir conseillé de ne plus le reconnaître après sa délivrance de la captivité des Turcs. Il adoucit le récit des derniers moments horribles de Romanos aveuglé, succombant à ses plaies. Il finit par l'éloge servile de Michel Ducas, qui n'est pas pour lui le Revendeur, le Parapinakios du peuple, et par celui de tous les membres de la famille impériale. Il ne vécut pas longtemps et ne joua aucun rôle sous la dynastie des Comnènes. Psellos dut mourir dans l'oubli, jouissant d'une considération littéraire qui ne se confondit jamais avec l'amitié.

14. Michel d'Attalie

Nicéphore Botaniate, proclamé empereur en 1078, fut jaloux des portraits dessinés par Psellos pour son prédécesseur et sa lignée. Un seul de ces portraits gardait toute sa valeur, celui

de l'impératrice Marie, dont Nicéphore avait fait sa seconde femme. Le reste était à refaire.

Pour avoir une nouvelle chronique, il s'adressa à un vieil officier, qui avait fait des études, avait fonctionné pendant longtemps comme juge à Constantinople, avait combattu et commandé en Europe et en Asie et conservait maints souvenirs à raconter. Il paraît même que cet officier, Michel, originaire d'Attaleia dans le golfe d'Alexandrette, en face de Chypre, avait déjà rédigé l'histoire du malheureux Romanos, dont il décrivait minutieusement les guerres, et raconté d'une manière particulièrement dramatique et impressionnante l'aveuglement barbare par un Juif soudoyé, le long chemin de martyre parmi les villages qui l'avaient contemplé, au milieu de ses doryphores, comme un dieu des armées, et la fin lamentable de son empereur, moine aveuglé, empoisonné, enflé et pourri à la suite de son supplice. Ayant à rédiger maintenant une chronique d'un caractère général et d'une plus grande étendue, Michel recourut à l'œuvre de Psellos, qu'il cherche parfois à imiter dans son style. Tout l'ordre du récit est le même que dans les premières pages de celui-là. Bien qu'il connût un peu l'antiquité classique (il cite Hésiode), qu'il eût même lu un prédécesseur aussi éloigné qu'Agathias, l'Attaliate garde une certaine réserve envers l'esprit nouveau, et, en acceptant l'hypothèse naturaliste concernant les tremblements de terre, il leur attribue cependant la valeur d'un châtiment divin ; il cherche aussi ses preuves dans saint Paul et ne dédaigne pas de faire de la philosophie morale.

Arrivé à la proclamation du Botaniate, dont il a pris soin de signaler ça et là les exploits antérieurs, Michel surpasse Psellos lui-même par le caractère fade et abject de ses flatteries. Pour montrer l'origine illustre de Nicéphore, descendant des Fabii, à l'en croire, il donne un abrégé d'histoire romaine. Il raconte en quelques pages le règne de Nicéphore Phocas,

dont le nouveau prince voulait être considéré comme le descendant et légitimer ainsi, dans cette époque de légitimité dynastique, son usurpation. Lui qui avait qualifié d'atroce l'aveuglement de Romanos, trouve des excuses quand le même supplice est infligé par le maître à un vieil officier de la valeur de Nicéphore Bryennios et à Basilakios, un homme digne d'un autre sort. S'arrêtant au commencement de la seconde année de Nicéphore, il promet de continuer ses flagorneries. Il paraît que la déchéance de Nicéphore l'empêcha de continuer son exposé.

15. Jean Skylitzès

On ne sait rien sur l'écrivain qui, sous le règne d'Alexis Comnène, crut le moment venu pour essayer de renouer la tradition de ces συγγραφεῖς d'abrégés, que méprise tellement Psellos. Il a une excuse dans son désir de vouloir mêler un peu de l'esprit nouveau dans les vieux récits sur les origines du monde, l'époque biblique, l'antiquité romaine et les commandements de la société chrétienne. En contemporain de Psellos, il doit regarder de haut, sinon Georges le Moine lui-même, au moins le modeste Théophane et ses continuateurs, au ton sec, sans élégance et sans ἀκρίβεια. Il cherche donc à interpréter la Création selon les idées de Symmaque, ce qui était naturel à une époque où Psellos parlait de Moïse comme « chef du peuple » (δημαγωγός) et mentionnait, avec un air dédaigneux, les miracles mosaïques (μωσαϊκαὶ τερατεῖαι). Il donne des étymologies, des notes bibliographiques, cherche à s'expliquer l'origine du mot Satan, discute avec saint Jean Chrysostome et appelle à son secours les géomètres. L'histoire biblique et l'histoire profane sont mises en concordance en assimilant Nemrod à Saturne, en faisant de Jupiter un premier roi d'Italie, enterré en Crète, en découvrant dans l'Assyrien Thur des généalogies bibliques la vraie

qualité de Mars, qui serait le même que Baal ; Mercure est un autre roi d'Italie et correspond à *Faunus*, dame Vénus, une λογική, a été simplement la femme d'Adonis ; qui dit Picus dit Jupiter et ce Jupiter a été un mauvais souverain contre lequel les légendes helléniques font un réquisitoire. Les tremblements de terre, dit tranquillement ce contemporain de Psellos et de Michel d'Attalie, sont uniquement l'œuvre des eaux souterraines.

Quant à l'histoire romaine et byzantine, le nouveau compilateur se fait un plaisir de poursuivre de ses arguments les Juifs, contre lesquels il polémique en de longues dissertations, et il faut se rappeler que les souverains de la dynastie macédonienne avaient fait de grands efforts pour amener au christianisme les fidèles de l'Ancienne Loi ; une grande haine contre les Juifs s'exhale dans la page où Michel d'Attalie raconte le supplice de Romanos par un de ces Infidèles. Arius, Nestorius sont attaqués avec véhémence et il faut mettre en regard ce passage de Cédrénus, qui place en seconde ligne l'intérêt pour l'Ibérie et l'Arménie, envahie par les Turcs, parce que ces provinces sont infestées par l'hérésie.

L'auteur a eu des sources inconnues pour l'histoire de la dynastie macédonienne. Le ton employé à l'égard de Basile Ier est hostile, dès le début ; on apprend, plus loin, que le savant Porphyrogénète était un grand buveur. Les patriarches du temps sont appréciés d'une manière indépendante et le synode rassemblé sous Michel l'Ivrogne est l'objet d'un intérêt spécial. Les guerres de Crète, de Bulgarie, d'Italie surtout, présentent des points de détail nouveaux. Dans la dernière partie de la chronique, le récit de Michel l'Attaliate est employé largement, abrégé systématiquement. Il paraît certain que ce premier rédacteur s'arrête en 1057 à la chute de Michel Stratiotikos, car il déclare ne pas pouvoir deviner le sort qu'aura l'empereur détrôné.

Cette partie figure dans les manuscrits sous le nom de Georges Cédrénus (Kedrenos) le Moine ; une continuation qui va jusqu'à la date où finit Michel l'Attaliote porte celui de Jean Skylitzès et cependant la préface du moine mentionne parmi ses prédécesseurs le protovestiaire Jean, originaire du thème des Thrakésioi et qui est certainement le même que Skylitzès. Il paraît extraordinaire qu'une compilation ne suive pas son original jusqu'au bout, et que Skylitzès lui-même se présente d'une manière beaucoup plus complète que son transcripteur Cédrénus. On pourrait donner raison à la préface s'il n'y avait pas un autre fait, le caractère très servile de l'œuvre de compilation après cette date de 1057. Michel d'Attalie est la seule source et le nouveau rédacteur se borne à élaguer les fleurs de rhétorique, les souvenirs personnels et à faire son possible pour rendre la personnalité de Romanos Diogène moins sympathique que dans le récit de Michel. Les dernières pages de la compilation ne correspondent plus avec celles de ce chroniqueur.

Il paraît donc que le continuateur de la chronique universelle vivait au temps de Michel encore, où la mémoire de Romanos était encore persécutée, et qu'il n'a eu sous les yeux que le premier ouvrage de l'Attaliate. Ce qui se rapporte à l'avènement du Botaniate aurait été ajouté peu à peu, plus tard. Je verrais donc volontiers dans ce dernier écrivain le vrai Cédrénus, un moine naïf, tandis que Skylitzès aurait fait tout le reste. Il y aurait dans les manuscrits une transposition de préface, chacun des deux compilateurs ayant mis la sienne devant un recueil commun.

16. Kékauménos

En regard de ces écrivains très cultivés ou, tout au moins, élèves des écoles impériales, il faut mettre le vieil officier et dignitaire, le grand seigneur de Thessalie, Kékauménos. Il

descendait d'un autre Kékauménos, du patrice et mystikos Démètre Polémarchios et du chef des Vlaques de l'Hellade, Nikolitza (Niculiță). Il avait occupé plusieurs dignités qui lui donnèrent une expérience étendue et variée, capable de remplacer en partie cette « éducation hellénique » qu'il regrette de ne pas avoir reçue. La chute du jeune Michel Kalaphatès se passa sous ses yeux (1). Il avait aussi quelque lecture, connaissait Dion Cassius et s'était formé une opinion sur les phénomènes du ciel : l'éclair et la foudre.

Pendant sa vieillesse, il pensa qu'il vaut bien transmettre à ses fils, encore en bas-âge, les fruits de ses expériences et il rédigea à leur usage un *stratégikon* complémentaire qui contient, dit-il, ce qu'on ne trouve pas dans les livres. J'emploie ce mot de *stratégikon* parce que c'est lui-même qui le choisit. Le petit livre, composé de préceptes, de récits — quelquefois assez étendus, comme celui d'une révolte sous le grand-père Nikolitza —, de proverbes, traite de toute la vie publique et privée. Le vieillard est très méfiant : il ne croit à la fidélité, à la discrétion, à la bienveillance de personne ; il condamne toute rébellion, tout mécontentement, toute hardiesse, qui ne peuvent avoir que des conséquences néfastes. Si on a une fonction, il faut l'exercer prudemment ; ce qu'il y a de mieux, c'est de rester sur ses terres, sur la μικρὰ χώρα, dont la possession et l'exploitation n'offrent pas de dangers.

Kékauménos recommande d'être toujours fidèle à l' « empereur de Constantinople », car c'est celui qui doit toujours vaincre. C'est qu'il n'avait pas encore vu l'usurpation du Botaniate.

L'empereur d'alors était le jeune Michel Ducas, et quelques préceptes à l'adresse de ce prince se trouvent à la suite du faux

(1) Le fait qu'il la rapporte dans chacun de ses deux opuscules, les mentions de la révolte de Délianos qu'on retrouve dans tous les deux et la construction, l'esprit similaires qui les distinguent, suffisent à prouver qu'elles ne peuvent avoir qu'un seul et même auteur.

stratégikon. L'ouvrage est trop désordonné et trop peu achevé pour que l'on puisse croire qu'il eût été en effet présenté à ce prince.

17. Nicéphore Bryennios

Les Comnènes eurent, dès le début, besoin d'un historien pour exposer à leur guise l'avènement d'Alexios et l'activité politique et guerrière de cet empereur. En effet, il y avait bien des idées qu'il fallait éloigner, bien des doutes qu'il fallait éclaircir, bien des fautes qu'il fallait cacher et des calomnies même qu'il fallait faire disparaître.

Ainsi, l'origine de leur famille pouvait paraître obscure dans un âge de légitimité dynastique. Alexios pouvait être considéré comme un hardi candidat au trône dont les mérites dataient seulement de la guerre civile, contre des généraux qui devaient être aussi sympathiques au peuple que Nicéphore Bryennios et même Basilakios. Il y avait ensuite la trahison envers Botaniate, manifeste et très peu explicable. On n'oublie pas facilement la dévastation sauvage de la capitale par les bandes à la tête desquelles le nouveau basileus fit son entrée. On avait parlé pendant longtemps de certaines amours discrètes entre le beau jeune homme et l'impératrice Marie, femme du Botaniate, qui resta au palais après l'usurpation, attendant, paraît-il, un troisième mari. Il y avait encore des doutes si la couronne arrachée à ce vieillard ne devait pas revenir à la famille des Ducas. Bien qu'Alexios eût été depuis quelque temps le mari d'Irène, une enfant de cette famille, il avait eu l'air de vouloir s'en débarrasser, au moment où il se vit maître de la situation. L'aveuglement de Bryennios, de Basilakios eurent pour l'opinion publique un caractère odieux et barbare. Enfin, après qu'Alexios eût définitivement établi son pouvoir, il était permis de croire qu'il ne s'était enfui que trop souvent. C'est pourquoi, après la mort d'Alexios, sa femme

Irène et surtout sa fille Anne (1) chargèrent Nicéphore Bryennios mari de cette princesse, de rédiger l'histoire de la domination des Comnènes.

Le nouvel historien byzantin était le propre fils du prétendant immolé par celui qui devait être son beau-père. Elevé à la Cour après ses fiançailles avec Anne, qu'on avait promise d'abord au jeune Constantin, fils de Michel Ducas, il reçut une éducation soignée et, sous l'œil des pédagogues impériaux, finit son *quadrivium* d'études, sa τετρακτὺς τῶν μαθημάτων, ses exercices de *logoi* (ἡ περὶ λόγους ἄσκησις), bref l'instruction encyclopédique introduite depuis Psellos, l'ἐγκύκλιον. Il cite Démosthène, Thucydide, l'Iliade, il mentionne ses héros de l'antiquité latine. Sans avoir un véritable talent, il manie assez bien la lourde plume archaïque des rhéteurs.

Nicéphore, qui commence par une préface uniquement destinée à légitimer le nouveau règne comnène, a, dans son récit, interrompu avant d'arriver à l'avènement de l'Alexios, une triple intention qu'il poursuit d'une manière assez habile. Il veut d'abord faire l'apologie de la carrière de son beau-père : celui-ci sera donc un χρυσοῦς νεανίας, « un jeune homme d'or », pour ainsi dire ; il aura accompli contre les Turcs d'Asie ses actions étonnantes. Tout son passé le désignait pour être empereur, ainsi que le passé de sa famille qui est esquissé depuis Manuel, le contemporain de Basile Ier. Constantin, le frère de Michel Ducas, avait refusé le pouvoir, offert par Alexios du temps du Botaniate ; le règne de ce dernier avait eu le caractère d'une usurpation et son mariage avec Marie, dont l'époux vivait encore, bien que dans un couvent, celui d'un sacrilège. Cette princesse avait manifesté pour Alexios les sentiments d'une mère et elle l'avait adopté. Bref, le trône revenait ainsi à celui qui, de par le sang, de par l'adoption, de

(1) C'est sans doute la σοφωτάτη μου φρὴν καὶ διάνοια à laquelle il dédie ses « commentaires ».

par son mariage, de par ses exploits avait le plus de droits.

Un second but est celui de présenter de la manière la plus favorable la lignée des Ducas. Nicéphore, qui emploie, qui transcrit presque Cédrénus, lave le prince Andronic de l'accusation d'avoir trahi le malheureux Romanos Diogène. Quand cet empereur fut son prisonnier, il eut pour lui les plus grands égards et le vainqueur mêla ses larmes à celles du vaincu. Le drame de l'aveuglement est esquissé rapidement. Andronic lui-même, son père Jean, qui aida Alexios à prendre Constantinople, apparaissent comme des gens irréprochables et nullement intéressés.

Enfin, Nicéphore tient à faire l'éloge de son père. Il ajoute, pour lui faire honneur, des choses qui ne se trouvent ni dans Cédrénus, ni dans Psellos, et lui ménage le plus beau rôle dans le combat de Mantzikert. Il excuse sa révolte, mais finit cependant, après avoir comparé son combat avec Alexios Comnène, avec une scène de l'Iliade, par sacrifier son père à la gloire du père de son épouse porphyrogénète.

18. Anne Comnène

Après la mort de Bryennios, revenu malade d'une campagne d'Asie, après la fin de Jean Comnène, après la disparition de Manuel enfin, sous la régence de la princesse latine Marie, Anne elle-même, la fille d'Alexios et la veuve de Bryennios, entreprit de raconter l'histoire du règne de son père, qu'elle jugeait trop oublié par ses contemporains. La porphyrogénète avait des connaissances manifestement supérieures à celles de son mari ; elle se connaissait, paraît-il, en peinture, et le montre bien par la manière dont elle décrit le physique de certaines personnes qu'elle a aimées, son père, sa mère Irène, pareille dans sa beauté sereine à la Minerve antique, Marie, l'impératrice venue du Caucase, si belle qu'un peintre de fleurs n'aurait pu reproduire son visage : « haute comme

un cyprès et blanche comme la neige », l'enfant Constantin Ducas, auquel elle avait été fiancée quand elle était toute petite, « une rose à peine ouverte », « blond et blanc comme le lait », d'un aspect plutôt céleste, vraie image de l'amour. Elle savait assez bien la philosophie à la mode pour pouvoir juger le successeur de Psellos, ce moine Italos, « proèdre des philosophes », qu'elle déclare avoir été plutôt grammairien et rhéteur. Elle est capable d'exposer clairement les subtils débats des théologiens de son époque. Déjà, sa mère trouvait plaisir à feuilleter les « questions physiques » de Maxime et la fille était encore beaucoup plus avancée à cet égard. Elle discutait géométrie avec le prince aveugle, Nicéphore Diogène, une victime d'Alexios, auquel il ne pardonna jamais. Elle croyait cependant un peu à l'astrologie et naturellement aux apparitions. Il lui arrive de citer la tactique d'Elien, lecture peu faite pour les princesses. La médecine lui était connue comme à Psellos et elle soigna son père lui-même dans sa dernière maladie. En fait de littérature hellénique, elle est arrivée jusqu'à Aristophane. Se rappelant l'école de Psellos, l'école nouvelle du palais, dans laquelle, grâce aux largesses de l'empereur Alexios, les enfants des parents pauvres, des provinciaux trouvaient en même temps la nourriture de l'esprit et celle du corps, elle déplore la décadence des études dans les derniers trente ans de ses malheurs et de sa solitude.

De cette éducation si complète, Anne a tiré un style savant sans être affecté, agréable sans être surchargé et un grand amour de la vérité.

La seule femme qui écrivit à Byzance l'histoire, la seule princesse qui osa se mesurer aux auteurs de *logoi* n'est cependant pas un bas-bleu. Elle a gardé tout le charme de la timidité, des réticences, de la tendresse contenue de la femme. On trouve des pages touchantes dans lesquelles elle évoque

l'enfant auquel, enfant, elle avait été fiancée, le bon César, qu'elle appelle *sien* avec un sentiment que la mort n'avait pas affaibli, ou bien raconte quelque scène dramatique de processions vengeresses, dont les victimes éveillent la pitié dans les âmes des « filles d'empereur », elle et ses sœurs, qu'on voit venir tremblantes à la porte de leur père pour demander la grâce des condamnés.

Anne a employé le récit de Bryennios. Mais elle ne partage pas sa manière de voir ; elle ne veut pas se plier comme lui aux exigences ambitieuses de sa mère. Les ancêtres Comnènes, les exploits d'Alexios tout jeune contre les Turcs sont laissés résolument de côté. Si cette chronique est une « Alexias », calquée sur les poèmes épiques des anciens, si elle orne d'exploits personnels les défaites, les fuites de son père, elle ne les cache pas. S'il y a des exagérations, il faut en accuser les récits faits par les soldats vieillis de l'empereur et ces écrits « négligés » (τινὰ ξυγγράμματα ἄχρεια καὶ ἄσπουδα), qu'elle eut à sa disposition. Mais, prise en son ensemble, cette œuvre est bien le tableau de l'empire byzantin sous Alexios Ier, et Anne a rempli sans doute la tâche difficile qu'elle s'était assignée.

19. Cinnamus

Cinnamus, qui continue l'histoire des Comnènes, est un soldat de l'empereur Manuel. Il a fait, sans doute, la campagne d'Italie sous Ducas et Paléologue ; il dit lui-même avoir accompagné son maître en Asie contre les Turcs ; il combattit aussi dans la guerre hongroise du Danube. Il ne paraît pas avoir vu la fin du règne, qu'il ne raconte pas. Du passé, il peut donner quelques pages sur l'époque de Jean Comnène, père de Manuel.

Cet homme de guerre a fait aussi de bonnes études à Constantinople. Il cite, dans sa préface, la Cyropédie, devenue

alors un livre populaire et qui était peut-être même employé dans l'enseignement. Sa connaissance d'Esope fait partie aussi de ses réminiscences de jeunesse. Il a lu, bien entendu, l'Alexiade, qu'il juge une œuvre impartiale. Il a le style lourd et n'atteint pas cette grâce de la phrase qui distingue l'œuvre de la porphyrogénète. Cependant, on le voit reprendre l'ancienne coutume des discours prêtés aux personnages du drame historique. On s'imagine bien que Cinnamus est plein d'une admiration sans bornes pour le brillant chevalier qui fut son empereur. S'il mentionne en termes discrets l'opposition de l'impératrice-mère contre l'avènement de Manuel et certaines rivalités dans la Maison régnante, il se garde bien d'insister. Ce n'est pas un panégyriste sans doute, mais un auteur qui veut être lu sans blesser ou causer du scandale. Cette manière de présenter les choses s'accorde aussi avec son esprit médiocre.

20. Zonaras

Il était naturel que cet âge eût cherché à donner une nouvelle histoire universelle, une nouvelle chronique mondiale. Un fonctionnaire retiré au couvent, Jean Zonaras, homme désabusé du monde et qui avait perdu tous ses parents, céda aux conseils de ses amis et s'en chargea.

C'est un pieux chrétien, nullement querelleur cependant, et peu disposé à recommencer les attaques contre les Juifs et les Hellènes, qu'il condamne, en pensant à l'œuvre de Georges le Moine. Il ne songe pas à résumer l'histoire ecclésiastique, bien qu'il connaisse Eusèbe. Il se lève contre les auteurs qui insistent sur les guerres et inventent des discours — ce qui se rapporte visiblement à l'Alexias et à la continuation de Cinnamus —, mais cela ne l'empêche pas de compiler ses sources sous ce rapport aussi.

Zonaras a voulu donner seulement une histoire des Etats,

des royaumes et des empires. Il commence par les Hébreux, mais, au lieu de se baser sur la Bible, en tâchant de la mettre au courant de la science contemporaine, il reproduit le livre, très estimé, de Josèphe. Son ambition est seulement de parsemer le récit d'étymologies de noms sémitiques (il semble avoir été un Asiatique). Après des chapitres sur Judith et Tobie, on a un résumé de la Cyropédie, puis l'histoire d'Alexandre le Grand et de ses successeurs.

Ici, on ne retrouve plus la tentative d'identifier les dieux du paganisme avec des héros humains de l'Orient, de la Grèce, de l'Italie. La naissance même du Christ est mentionnée en quelques lignes. L'histoire romaine est présentée d'après Polybe et surtout d'après ce Dion Cassius qui était aussi un auteur favori de Kékauménos le Thessalien.

Pour l'histoire byzantine, Zonaras a lu Malchus entier et Procope. Je doute qu'il ait pu employer des récits perdus, d'une réelle valeur. Pour les souverains de la Maison macédonienne, il suit la chronique d'opposition. Plus loin, le compilateur oscille entre Psellos et Cédrénus, qu'il nomme le Thrakésios. Quelques chapitres personnels finissent l'ouvrage, au règne d'Alexis Comnène. L'auteur, qui critique les rhéteurs et déclare ne pas vouloir les suivre, a tenu parole. Son style simple aussi bien que la richesse d'un récit où ne perce jamais la passion théologique lui ont valu la grande réputation dont il jouit pendant longtemps parmi les Byzantins et leurs voisins d'Orient.

Il faut voir un simple manuel d'école dans la courte chronique rédigée sous les empereurs latins par l'humble moine anonyme Joël. Il n'y a rien à glaner pour l'historien, sauf certains sobriquets donnés aux empereurs, dans ces maigres pages qui étiquettent en passant les empereurs régnant jusqu'à la catastrophe de 1200. Au point de vue littéraire cet opuscule est tout aussi insignifiant : le rapprochement

entre les noms d'Homère et d'Hérode et celui du roi David est un signe des temps.

21. Georges l'Acropolite

L'historien, un peu prétentieux, de l'empire de Nicée, jusqu'à la restauration des Paléologues à Constantinople, Georges l'Acropolite, était originaire de cette dernière ville. Il y fit ses études d'ἐγκύκλιον et de grammaire jusqu'à l'âge de seize ans. Ses parents l'envoyèrent alors à Nicée, auprès de l'empereur Jean Ducas, pour y entendre les rhéteurs et les philosophes et faire une carrière au service de l'empereur orthodoxe, du représentant de sa nation. Il suivit d'abord les cours d'un certain Théodore Hexaptérygos, qu'il taxe d'esprit étroit adonné à la seule rhétorique. Plus tard, le jeune clerc eut cependant le bonheur de trouver dans Nicéphore Blemmyde, une lumière de l'époque, grand philosophe, théologien subtil, qui était même sur le point de devenir patriarche —, un précepteur d'après son goût.

A son tour, ayant étudié tout ce qu'il fallait, des Pères de l'Eglise aux poètes comiques de l'Hellade, il fut, sous ce même empereur Jean Ducas, qui mettait en même ligne la splendeur matérielle du basileus et la hauteur intellectuelle du philosophe, gouverneur du prince impérial, auquel il enseigna la logique. Sous le règne de Théodore Lascaris, son ancien élève, l'Acropolite siégea parmi les juges impériaux dans les procès politiques les plus importants mêmes ; il remplit plusieurs fois les fonctions d'ambassadeur et alla jusqu'à Rome, comme délégué dans la grande question de l'Union des Eglises ; il fut préteur en Europe pendant l'absence de son maître et chargé de fonctions militaires ; il fut même pris et languit quelques années dans la prison du despote de l'Epire. Son empereur se prit une fois de querelle avec lui et, irrité par l'opiniâtreté et la parole mordante de cet écrivain

à l'âme sensible et fière, il n'hésita pas à lui faire l'outrage d'un châtiment corporel que celui-ci n'oublia jamais et qu'il raconte en frémissant encore d'indignation contenue dans la chronique qu'il rédigea vers la fin de sa vie, alors que ce souverain injuste et brutal n'existait plus.

Georges l'Acropolite fut cependant grand-logothète de l'Empire jusqu'à la fin de ses jours ; il laissa un fils, Constantin, que l'empereur fit élever au palais et qui combattit plus tard cette Union avec Rome que son père avait défendue et servie jusqu'au bout. Constantin fut aussi, après Mouzalon, le grand logothète des Paléologues.

Le chronique de l'Acropolite, qui écrivit aussi des vers et rédigea des discours solennels est, malgré la recherche du style, pleine de simplicité et de bonhomie. Élle nous fait voir un homme cultivé et un homme de bien, un fidèle serviteur de son souverain et un de ces patriotes qui s'attardaient encore à rêver de l'ancien empire chrétien s'étendant au monde entier. Le bon esprit de Nicée, cette énergie campagnarde que les Grecs de Constantinople trouvèrent dans les montagnes de l'Asie Mineure, y règne d'un bout à l'autre et en est aussi le principal charme.

22. Nicétas Akominatos

Nicétas Akominatos de Chonai, bien que contemporain de Cinnamus, qu'il mentionne une fois à l'occasion d'une discussion théologique de ce dernier, qui fut défendu par l'empereur, ne ressemble nullement à son prédécesseur dans la rédaction des annales byzantines. Frère et élève d'un des hommes les plus éclairés de son temps, Michel, archevêque d'Athènes, il se range parmi les ἄρχοντες, les riches et les meilleurs lettrés. Il a été baptisé par l'évêque même de sa patrie asiatique ; il a servi les empereurs Andronic et Alexios III et ne perdit son grand office de confiance d'*a secretis* que sous

l'usurpateur Alexios V Ducas Mourtzouphlos, qui lui substitua son propre beau-frère.

Il fait lui-même l'éloge de sa belle maison de Constantinople, qui dut être ornée de ces œuvres d'art pour lesquelles il montre un si grand intérêt et une compréhension si fine, déplorant, dans des termes émus, le vandalisme des Latins conquérants. Il méprise les astrologues et tout genre de charlatans occupés à découvrir l'avenir ; quand l'occasion se présente, il entend discuter théologie comme un spécialiste ; la mention d'Homère, du « comique » (Ménandre), du « lyrique » (Pindare), d'Empédocle se rencontre dans son écrit ; il aime à rappeler les grands personnages de l'antiquité héroïque, à réveiller le passé des localités qu'atteint son exposition. Doué d'une excellente mémoire des mots, il s'est créé, en étudiant les classiques de l'Hellade, un style tellement orné, d'une telle richesse asiatique de qualificatifs recherchés qu'il serait impossible de lui trouver un pendant dans toute la littérature byzantine.

Nicétas a connu, sans doute, sinon Cinnamus entier, du moins une partie de son récit, celle qui est consacrée à Jean Comnène et aux débuts de Manuel, ou bien certaines sources de ces mémoires militaires. Il a eu peut-être à sa disposition d'autres sources fragmentaires, contenant surtout des informations sur la vie intérieure de l'empire et ces intrigues de Constantinople que Cinnamus ignore ou néglige. Il ne mentionne cependant jamais ses prédécesseurs, dont il méprise également le style simple, l'étroitesse de vue, qui admet seulement les événements dramatiques, et l'esprit dynastique et militaire. Pour sa part, il n'hésite pas à dévoiler les discussions de la famille impériale, la fuite des princes chez les barbares et les infidèles ; il ose reprocher à Manuel son militarisme excessif, son amour démesuré pour la gloire, les scandales de sa vie intime et sa tolérance envers ce vestiaire Jean qui

ruina l'empire. Entre Manuel et Andronic, il penche souvent pour ce dernier, homme de science et de goût, orateur agréable, écrivain facile, esprit inventif et souverain d'humeur plutôt pacifique, régnant pour sa Cour et pour le peuple de la capitale. Plein d'indulgence pour cet enfant gâté de la cité byzantine émancipée, il excusera même les nombreux crimes qu'il commet. Les deux souverains de la famille des Angéli lui sont passablement indifférents. Il hait les Latins, non pas pour leur religion, mais plutôt pour leur inintelligence à l'égard d'une civilisation avancée et pour les préjudices qu'ils causèrent à sa situation sociale et à ses intérêts matériels. Pour ces mêmes motifs, il n'aime pas les riches Grecs de Nicée qu'il ne servit probablement jamais, s'éteignant dans une pauvreté obscure, après avoir souvent dominé la société de son temps.

23. Manassès

Un nouvel auteur d'histoire générale, de la Création du Monde jusqu'à l'époque des Comnènes, Constantin Manassès, eut aussi le plus grand succès, non seulement chez les Grecs, mais plus tard chez les Slaves, élèves de la civilisation byzantine. C'était un maître de la description interminable, un rhéteur qui avait fait ses preuves ; par son roman d'Aristandre et Callithée, il avait montré son talent de conteur ; enfin, il savait l'art de forger les vers plats qui étaient à la mode pendant cette première moitié du XIIe siècle, où il vivait. Aussi rédigea-t-il en vers sa chronique « à l'usage du monde » et il ne manqua pas de l'orner à profusion de tous les charmes de sa rhétorique luxuriante.

Son point de vue est encore celui de concilier la tradition sacrée avec le récit des historiens profanes ; il tient aussi à faire briller son érudition. Il donnera donc en même temps le nom grec et le nom syrien des rivières du Paradis, il s'étendra sur l'histoire des Egyptiens. Ninias l'Assyrien, qu'il connaît

ou fait semblant de connaître par Hérodote, deviendra pour lui un fils de Saturne et de Rhée ; l'auteur ne manquera pas de donner le renseignement que le roi Saül fut contemporain de la guerre de Troie, qu'il expose longuement, avec délices, à la manière homérique, en ajoutant que les chefs firent appel même aux Amazones, à Memnon et à David. La vie du Christ ne l'intéresse pas trop ; mais il n'aime guère les Juifs et il mettra sur leur compte le commencement de l'hérésie iconoclaste.

Bien qu'il eût été exhorté à écrire par la belle-sœur de l'empereur Manuel, Manassès crut prudent de s'arrêter à l'avènement de la nouvelle dynastie.

24. Georges Pachymère

Si l'Acropolite, né à Constantinople, servit en Asie les empereurs exilés à Nicée, on a, dans Georges Pachymère, un Asiatique de Nicée qui revient à Constantinople avec les empereurs légitimes et y séjourne à leurs côtés. Il avait à peine dix-neuf ans lorsque « par la volonté de Dieu », dit-il « la ville impériale revint aux Rhomées » (αὖθις ὅτε Θεοῦ νεύματι ὑπὸ Ῥωμαίων ἐγένετο). L'Acropolite a toujours le ton libre de l'écrivain laïque ; son successeur, au contraire, garde toujours l'attitude d'un clerc, car il fut, grâce, peut-être, à son parent Théophylacte, le grammatikos, le secrétaire du protovestiaire, protecdique et dikaiophylax, il participa au concile qui jugea le patriarche Arsène et fut mêlé à tout l'imbroglio théologique qui occupe la plus grande partie du règne d'Andronic II Paléologue. S'il mentionne aussi l'activité de Nicéphore Blemmyde, Pachymère se croit bien supérieur aux pauvres maîtres d'école affublés des titres de rhéteurs et de philosophes qui vécurent dans l'obscurité de la vie nicéenne. Il ne refuse pas à l'Acropolite la qualité de « sage » (σοφός), mais il parle dédaigneusement du savoir de celui dont

il voulait plutôt remplacer que continuer l'œuvre. Lui, Pachymère, a une bien autre préparation au métier de théologien et de chroniqueur : s'il croit aux prédictions, aux calculs mystiques des années réservées aux différents empereurs, s'il cherche à interpréter la mission fatidique des comètes, il est en état de citer Héraclite, Cratyle, Platon et Pindare, et il peut donner la description de la seiche marine de même que la caractéristique des races du Nord en opposition à celles du Sud. Les écrits de polémique pour ou contre l'Union sont pour lui une lecture courante, et pas une subtilité d'argumentation n'échappe à son esprit affiné par les discussions. Rimer des choses savantes est aussi pour lui une ancienne habitude.

Il faut sans doute garder reconnaissance à l'écrivain abondant, inépuisable qui nous a transmis la connaissance du règne de Michel Paléologue et de celui de son successeur. Comme Pachymère se soumet aussi au courant général qui portait les écrivains à donner, au lieu de vraies chroniques, le récit de tous les événements, d'une importance absolument inégale, auxquels ils avaient participé ou qui s'étaient passés sous leurs yeux, on sait par les pages nombreuses de Pachymère quantité de choses concernant la restauration byzantine à Constantinople, les démêlés des théologiens, les incursions des Turcs et les pillages des Catalans et Almogavares. S'il y avait au moins un peu de naïveté charmante, comme celle de cet autre auteur de mémoires presque contemporain, Froissart, ce chaos serait lisible. Mais Pachymère a soin de faire voir à chaque page qu'il est un homme distingué, un homme influent et un érudit ; ce qui rebute dès le commencement. Il s'est fait ensuite un style tout plein d'archaïsmes, de détours de phrase, qui le rend absolument désagréable. Faux, lourd et décousu, cet historien de la rapide décadence byzantine, n'est guère supérieur à son époque : son œuvre

d'écrivain vaut tout autant que l'œuvre de politique de son maître impérial, le lamentable Andronic II.

25. Jean Cantacuzène

Jean Cantacuzène, parent des Paléologues, grand domestique de l'empire, intime et compagnon inséparable de l'empereur Andronic III, empereur ensuite sous le nom de Jean VI, ou enfin le moine Joasaph du Mont Athos, a cru devoir laisser à la postérité le récit complet et précis de ses actions. Déchu du pouvoir, isolé de ses enfants, séparé de sa femme, devenu un simple moine, il fait semblant de raconter à son ami Neilos les vicissitudes de sa fortune.

Son but est, bien entendu, l'apologie de ses faits et gestes : il veut désarmer les adversaires qui avaient transmis d'une manière défavorable à sa personne le souvenir des derniers événements de l'histoire byzantine, il veut prouver la sincérité de ses sentiments et la rectitude de sa conduite.

Il commence par le règne d'Andronic III, dont il veut donner une image sympathique. Ce prince apparaît d'abord, dans ses démêlés avec son grand'père, comme un noble jeune homme injustement persécuté, et non comme le personnage corrompu et batailleur qu'il fut sans doute. Jean n'oublie pas de mentionner que sa propre situation était presque impériale sous le règne de son ami, et qu'Andronic lui offrit plusieurs fois la succession de l'empire, qu'il aurait obstinément refusée. L'impératrice Anne aussi aurait connu ces projets. Le testament de son maître bien-aimé, rédigé lors de sa première maladie, aurait contenu la clause de faire arrêter le cortège funèbre devant la maison du grand domestique. Après la vacance du trône, son ennemi Apokaukos lui-même lui aurait conseillé de ceindre la couronne.

Dans son second livre, Cantacuzène expose les événements qui suivirent la mort d'Andronic. Il analyse méthodiquement

les motifs qui amenèrent sa proclamation comme empereur : il nie énergiquement avoir eu l'intention de supplanter le jeune Paléologue ; il aurait été contraint de ceindre la couronne pour pouvoir contrecarrer l'action de ses ennemis. Il cherche à se faire pardonner ses liaisons avec les Turcs et prétend avoir fait des efforts répétés pour obtenir l'évacuation de Tzympé, leur premier repaire en Europe, où il les avait rappelés lui-même. Son récit s'arrête avant l'année 1360.

Jean Cantacuzène n'est pas, comme tel de ses prédécesseurs, un pédant engoué de son savoir ; bien qu'il eût étudié la littérature hellénique, il cite rarement, par hasard, et sans aucune intention de faire valoir ses connaissances. Il ne cherche pas la phrase redondante, fleurie, ou la tournure archaïque, qu'on trouve dans Pachymère. Il emploie cependant — et cela alourdit son exposition — le discours habituel dans l'historiographie classique pour expliquer ainsi les situations principales. S'il n'intéresse pas toujours, cet impérial rédacteur de « Commentaires » est lisible d'un bout à l'autre.

26. Nicéphore Grégoras

Nicéphore Grégoras fut un des hommes les plus savants de son époque, qui n'eut pas d'écrivain plus fécond, de théologien plus subtil, de polémiste plus sûr de ses moyens. Né en Paphlagonie, à Héraclée, il avait dans sa famille, un métropolitain de cette ville. Il habita quelque temps dans la maison du patriarche Jean Glykys, où il fut initié à la théologie. Il mentionne dans sa chronique le récit d'un voyage fait en Arménie par ce prélat. Le grand logothète Théodore Métochitès fut son maître en astronomie ; Grégoras donna des leçons aux enfants de ce haut dignitaire byzantin et, lorsqu'il voulut chercher un abri pour y élaborer ses écrits de combat, il se retira au monastère des champs (τῆς χώρας), bâti par son ancien « protecteur ». Il fut admis même, à la cour du pieux

empereur Andronic II, enclin à discuter souvent sur les questions théologiques controversées, qui l'occupaient depuis longtemps, avec ce jeune homme laborieux et doué d'une intelligence supérieure. Grégoras devint même, par la faveur impériale, chartophylax.

Il ne parvint jamais à s'entendre avec le jeune Andronic, dont il critique les mœurs dissolues et sauvages. Après la mort du vieil empereur, devenu moine sous le nom d'Antoine, il ne fréquenta plus le palais. Ayant rempli une mission en Serbie, il se consacra à ses études théologiques.

Le moine Barlaam était venu d'Italie : il connaissait passablement la littérature religieuse des Grecs. On le vit bientôt combattre la vie monacale qui menaçait de tout envahir : les saints pères de l'Athos lui paraissaient non seulement des fainéants et des corrompus, mais aussi des hérétiques croyant à une révélation que l'orthodoxie ne doit pas admettre : des Massaliens, des Omphalopsychites comme ceux que les conciles œcuméniques avaient déjà condamnés. Grégoire Palamas combattit contre lui au nom de la caste monacale grecque, et sa doctrine devint bientôt une doctrine d'Etat. Barlaam disparut, mais sa polémique avait suscité un intérêt général. Akindynos le remplaça bientôt, et les Byzantins eurent encore une fois le grand festin intellectuel d'une longue, d'une interminable discussion dogmatique, avec ses conciliabules, avec ses décisions impériales, ses triomphes et ses persécutions.

Grégoras avait commencé par confondre ce Barlaam, qui lui paraissait un lettré superficiel, presque un imposteur. Plus tard cependant, le grand érudit et le profond penseur de l'époque reprit pour son propre compte la guerre contre les moines. Cette polémique ne fut pas favorable à sa carrière. Le chartophylax connaissait Jean Cantacuzène, dont il appréciait le savoir, la pénétration, la rectitude, la sincérité et les manières aimables : il le croyait en état de devenir un

restaurateur de l'Empire. Mais, en fait de théologie, ils ne purent pas s'entendre. La doctrine de Grégoras fut condamnée, et le hardi combattant qui ne cessait pas de correspondre avec ses adhérents dans toutes les provinces de l'empire fut jeté en prison. Cela lui donna le loisir d'écrire sa chronique.

C'est un ouvrage d'une grande étendue, d'une construction curieuse et inégale. Le récit commence par la prise de Constantinople en 1261 ou plutôt par l'histoire de la dynastie des Paléologues, dont il affirme et cherche à prouver la légitimité. Grégoras ne connaît pas son prédécesseur Pachymère et ce qu'il raconte vient de ses propres souvenirs ou des informations données par ses connaissances d'un âge plus avancé. Le style est travaillé, sans doute, mais il reste coulant et précis : Grégoras, le savant, est parmi ceux qui sont en état d'apprécier « le rythme noble de l'Hellade et la langue à la manière attique ».

Les discours d'explication manquent, mais l'exposition n'a pas les mêmes qualités de mesure et de précision qui font des commentaires de Jean Cantacuzène une des meilleures sources de l'histoire byzantine. L'écrivain quitte et reprend, à son gré, le récit des événements ; il se permet sans cesse des digressions pour donner des renseignements de géographie, d'ethnographie et d'histoire, pour faire des théories sur la grêle, ou bien pour expliquer une éclipse, pour discuter un présage, pour intercaler un discours funèbre de sa façon ou même pour signaler la naissance d'un monstre.

Peu à peu les discussions théologiques envahissent la chronique. Les faits politiques se détachent seulement çà et là sur un fond formé par les discussions contre Palamas et les palamistes. Comme Grégoras était son prisonnier d'Etat, il fait semblant, dans la dernière partie de son livre, de recevoir les nouvelles du dehors par un ami, Agathangélos, qui vient le visiter dans sa cellule. Le tout fait l'impression d'un ouvrage

inachevé et qui n'avait pas reçu sa dernière forme des mains d'un auteur qui était capable, sans doute, de donner une exposition mieux proportionnée et plus cohérente.

27. Ducas

Ducas est le petit-fils de Michel Ducas de Constantinople, qui fut, vers 1350, un des prisonniers d'Apokaukos, le tout-puissant ministre d'Anne de Savoie. Michel parvint à s'enfuir en Asie auprès d'Isa, émir d'Aïdin, qui lui donna une certaine situation, car l'émigré byzantin était un homme savant et un habile médecin. De son côté, l'étranger traita son nouveau maître comme un prince légitime par la grâce divine, comme un θεόστεπτος.

Le descendant de Michel Ducas vécut la plus grande partie de sa vie dans ces régions asiatiques du bord de la mer où se rencontraient et vivaient ensemble en amis les Turcs, les Grecs et les Italiens. Il connaît donc le turc et son style est surchargé de mots d'origine franque, comme : ἐξπέδιτον, expédition, ῥηγάδες, rois, κόντιδες, comtes, τένται, tentes. Il fut le secrétaire de Jean Adorno de Phocée, dont il donne dans sa chronique une lettre adressée au sultan Mourad II. Il avait des relations à Constantinople, où il vint même quelques jours après la conquête turque, rassemblant des renseignements de la plus grande importance. Etabli auprès des Gattilusii de Lesbos, il fut plusieurs fois leur envoyé auprès du Sultan ; comme intime des ducs, il portait même le tribut de l'île.

Son récit est rédigé dans une forme naïve, très vivante et pleine de couleur, ayant même des pages d'une grande beauté, comme celle qui retrace le dernier jour de la Constantinople chrétienne, ces heures pures du matin de printemps, quand les femmes se préparent à aller à l'église pour la fête de sainte Théodoxie et les premiers porteurs des nouvelles terribles

arrivent, les vêtements ensanglantés, accueillis d'abord ironiquement, jusqu'à ce que la vérité s'impose avec le fol effroi. Il n'a pas de plan et commence à l'aventure, par le partage de l'Asie Mineure entre les différents émirs qui fonderont des dynasties. C'est là qu'il cherche à orner son style de réminiscences classiques, mentionnant le dieu Lyaios, les Pélopides, les Arsacides et ainsi de suite, et cela à côté de ses barbarismes de jargon levantin.

Il dit ce qu'il connaît le mieux : l'histoire du littoral asiatique, de Smyrne surtout, de Phocée et des îles voisines, en première ligne de son île de Lesbos. Mais il a l'ambition de donner une chronique complète, de tous les événements, et il ne manquera pas de fournir sur les choses d'Europe des renseignements qui ne sont pas nombreux, ni circonstanciés, mais qui méritent cependant d'être préférés à ceux qui foisonnent dans les autres écrivains de cette époque, par leur caractère sûr et par la manière très claire dont ils sont présentés.

Ducas s'arrête à la prise de Lesbos par les Turcs. Le manuscrit grec est défectueux, et il faut chercher quelques derniers faits dans une traduction vénitienne du XVe ou du XVIe siècle, écrite par un sujet de la République qui ajoute à l'original quelques points nouveaux concernant le premier combat de Kossovo.

28. Georges Phrantzès

Georges Phrantzès, né en 1398, d'une très bonne famille de Lemnos (sa sœur épousa un Mamonas de Malvoisie) est un fidèle serviteur des derniers Paléologues. Son oncle maternel fut le gouverneur du prince Constantin ; ses frères furent employés aussi à la Cour ; lui-même passa quelques années auprès du vieil empereur Manuel, dont il vit les derniers moments et auquel il garda un pieux souvenir. Souvent,

des vêtements, des caisses de joyaux, des sommes d'argent lui étaient donnés en récompense par les membres de la famille régnante. Malgré l'opposition de la puissante famille des Notaras, il fut nommé protovestiaire de l'empire. Ce fut ce jeune dignitaire qui écrivit le testament de Manuel.

Phrantzès suivit en Morée le prince Thomas, ainsi que son frère Constantin, qui fut le dernier empereur de Constantinople. Il fut employé également dans les combats et dans les négociations. Son maître ayant pris Patras, il en fut fait gouverneur. Les Turcs le blessèrent, le prirent, et il fut même vendu. A la fin de ses jours, il eut le malheur de perdre sa famille ; ses fils furent massacrés, sa fille enfermée dans le harem du Sultan. Il se fit donc moine par désespoir, et sa chronique est écrite à l'âge de quatre-vingt ans dans un couvent de l'île de Corfou.

Il avait gardé des notices chronologiques commençant à l'année 1413. Elles furent intercalées sans aucun changement dans sa chronique, écrite dans un ton un peu terne et vieillot. Il lui sembla cependant que ces pages d'annales, parfois brèves et sèches, ne suffisaient pas et il rassembla ses souvenirs et ses lectures pour donner une introduction sur les choses de Byzance, à partir de la guerre des deux empereurs. Arrivant ainsi à la bataille d'Angora, il revient sur le sujet sous le prétexte de donner un « généalogie » de la Maison d'Osman. Dans toute cette partie, les erreurs, les anachronismes abondent ; la chronologie est presque partout fausse.

Ce qu'il y a de plus important dans Phrantzès, ce sont les récits de Constantinople pendant les dernières années de la vie du vieil empereur Manuel et, après 1453, cette chronique, très détaillée, des guerres de Morée, qui forme la principale valeur de son œuvre [1].

N. IORGA.

[1] Laonikos Chalkondylas sort de notre cadre : il appartient, comme esprit politique, à l'Empire ottoman et, comme conception littéraire à la Renaissance.

La Renaissance de l'Art Byzantin au XIVme Siècle [1]

I. L'art byzantin du XIVe siècle. Les monuments. Les caractères de l'art. — II. Les causes de la Renaissance. L'hypothèse occidentale. L'hypothèse syrienne. Les raisons byzantines.

I

L'Art byzantin du XIVe siècle

Les monuments. — La prise de Constantinople par les Latins en 1204, et le pillage qui l'accompagna, l'essai d'empire occidental qui plaça pour un demi-siècle des princes français sur le trône des basileis et les misères qui marquèrent son éphémère existence, les difficultés de tout ordre enfin où se débattit la monarchie restaurée par les Paléologues, semblaient devoir ruiner pour toujours la civilisation et l'art byzantins. En face des peuples jeunes et vigoureux qui représentent l'avenir, Latins, Bulgares, Serbes, Turcs, Byzance alors n'est plus que le passé. Entre les Vénitiens et les Génois qui l'exploitent, les Bulgares, les Serbes, les Turcs qui l'assaillent et le dépècent, entre les révolutions politiques et sociales qui l'ébranlent, les querelles religieuses qui l'agitent et le divisent, l'empire s'épuise et meurt. Plus d'armée, plus d'argent, plus d'énergie non plus ni de patriotisme. Autour de cet état

[1] Bien que la deuxième édition du « Manuel d'Archéologie byzantine » dont le tome second vient de paraître, doive se trouver bientôt, ou même se trouve déjà dans toutes les mains, nous avons cru devoir extraire de cet indispensable ouvrage, le chapitre (t. II, livre IV, ch. I) le plus neuf peut-être, celui qui résume, avec la lumineuse netteté, caractéristique du maître, le problème si complexe, si actuel aussi, de la Renaissance byzantine, au XIVe siècle.

diminué, appauvri, chaque jour le péril se resserre, et la catastrophe apparaît prochaine et inévitable.

Et pourtant, dans cet empire délabré, expirant, on constate un phénomène singulier et inattendu. Une renaissance littéraire s'y manifeste, qui est le prélude du grand mouvement de l'humanisme ; une renaissance artistique apparaît, dont les effets se feront sentir jusqu'au XVIe siècle : et par là, la Byzance décadente des Paléologues a accompli une œuvre créatrice, dont on commence seulement à sentir la valeur et l'importance.

Quiconque a visité Constantinople connaît les mosaïques de Kahrié-djami et a admiré les qualités éminentes, entente de la composition, recherche du mouvement et de l'expression, élégance simple et libre, coloris harmonieux et fort, qui montrent en elles l'œuvre d'un grand artiste. En dehors de la capitale, dans certaines provinces de la monarchie aussi bien que chez les peuples, plus vivants et plus jeunes, qui grandissent sur les ruines de Byzance, une semblable floraison artistique éclate vers le même temps. La Macédoine et la Serbie sont pleines de monuments où se conservent le souvenir et la gloire des grands tzars serbes du XIVe siècles ; et on a dit justement que c'est là « l'ensemble le plus riche peut-être que nous ait légué l'ancien art chrétien d'Orient [1] ». A Gratchanitsa, à Nagoritchino, à Matejitch, à Stoudenitsa, ailleurs encore, les peintres qui travaillèrent pour Miloutine ou pour Douchan ont, dans l'exécution grandiose d'un programme tout byzantin, fait preuve de qualités remarquables, et tel d'entre eux, cet Eutychios par exemple, qui en 1317, inscrivait son nom sur les fresques de Nagoritchino, apparaît, « par la pureté et la finesse de son style, la richesse et la hardiesse de son imagination [2] », comme un véritable et

[1] MILLET, *L'ancien art serbe* (dans *l'Art et les artistes*, mars 1917).
[2] MILLET, *Recherches*, 643.

grand artiste. En Bulgarie, en Roumanie, la même inspiration byzantine se retrouve, et pareillement dans les églises de la Russie occidentale, où, vers la fin du XIVe et le commencement du XVe siècle, se rencontrent, à Novgorod surtout, des peintures dans lesquelles Byzance semble bien avoir la part essentielle. Sur les derniers contreforts du Taygète, au-dessus de la plaine où fut Sparte, Mistra, l'ancienne capitale des despotes grecs de Morée, garde intactes ses églises du XIVe et du XVe siècle, et les fresques qui les décorent montrent un art savant et raffiné, d'une élégance nerveuse, d'une grâce pittoresque, d'une couleur ardente et somptueuse, qui, à la Peribleptos, a produit « son plus pur chef-d'œuvre. » Sur la mer Ionienne, le despotat d'Arta, au fond de la mer Noire, le lointain empire de Trébizonde offrent, vers le même temps, d'autres centres d'art intéressants ; au sud de l'Archipel, les monuments de la Crète, insuffisamment étudiés encore, laissent entrevoir pourtant un actif mouvement d'art. Et au Mont Athos enfin, dans les couvents de la Sainte-Montagne, de longues suites de fresques, dont les plus anciennes sont du XIVe siècle, dont beaucoup datent du XVe et du XVIe siècle, montrent les œuvres classiques de deux grandes écoles d'art, qu'illustrent, au Protaton de Karyès, le nom du mystérieux Manuel Pansélinos, et à Lavra, à Stavronikita, à Dionysiou, à Dochiariou, celui de Théophane de Crète et de ses émules. Ainsi, — et sans parler ici des miniatures, des orfèvreries, des étoffes, — d'un bout à l'autre de l'Orient, entre le XIVe et le XVIe siècle, un puissant mouvement d'art apparaît où, dans les thèmes d'une iconographie nouvelle, passe un grand souffle d'invention créatrice.

Les caractères de l'art. — Une parenté incontestable unit ces divers monuments. Des traits communs, des caractères identiques marquent ces ouvrages.

Et d'abord les circonstances historiques ont donné à cet

art une orientation nouvelle. Si des églises continuent à s'élever en grand nombre sur tous les points du monde byzantin, les artistes qui les décorent ne disposent plus en général des magnifiques ressources de l'ancien empire. La splendeur des marbres polychromes tapissant les murailles, le luxe trop coûteux des mosaïques sont remplacés — sauf à Kahrié-djami, — par la fresque plus modeste. « Le travail des matières riches, les techniques difficiles ou patientes, ivoires, émaux orfèvrerie [1] », sont abandonnés presque complètement. Sauf dans quelques beaux manuscrits enluminés pour des empereurs, la miniature déchue s'achemine vers la décadence. Un seul luxe subsiste, celui des étoffes somptueusement brodées, et celui des icones souvent magnifiquement encadrées et revêtues d'argent repoussé. Et parmi ces ouvrages, où de vrais artistes ont manifesté parfois un talent souple et varié, il arrive qu'on rencontre au XIIIe et au XIVe siècle des chefs-d'œuvre.

Un caractère commun et singulièrement intéressant marque d'autre part toutes ces productions. Elles n'ont plus la grandeur sévère du XIe et du XIIe siècle. Un art nouveau les inspire, art vivant et sincère, plein de mouvement, d'expression, de pittoresque, curieusement épris d'observation réaliste et vraie. On sent que les artistes de ce temps ne s'endorment point dans une immobilité traditionnelle, mais qu'ils ont appris à regarder la nature et la vie. Ils aiment à représenter des paysages, à peindre des types individuels, parfois même populaires et rudes ; ils mettent dans leurs œuvres une naïveté, une fraîcheur inattendues, qui n'excluent point, au reste, d'exquises élégances et un art de la composition, une élévation de style admirables ; ils se plaisent surtout à la recherche de l'émotion, de la sentimentalité même, aux épisodes dramatiques ou pathétiques. Enfin, à une rare entente du sens déco-

[1] Millet, *Art byz.*, II, 927.

ratif, ils joignent un sentiment et une science de la couleur incomparables: leur coloris, gai, lumineux, étoffé et moelleux tout ensemble, a un charme souvent merveilleux. Et aussi bien, à ces tendances nouvelles correspond une esthétique nouvelle. On sent mieux qu'autrefois, au XIVe siècle, ce qui fait la valeur d'une œuvre d'art ; on y cherche et on y apprécie des qualités jusque-là restées inaperçues, la vie, l'expression, la beauté de la forme, l'habileté de la technique. Les littérateurs prennent plaisir à décrire les œuvres d'art : et ceci est une nouveauté assez caractéristique. Par tout cela l'art byzantin, renouvelant plus d'une fois les vieux thèmes chrétiens, s'est réveillé pour une suprême renaissance ; au moment où il semblait qu'il fût épuisé, il s'est d'une fois encore montré plein de vitalité, de variété aussi, et quelques-unes des productions de ce temps ont pu, sans exagération, être comparées aux meilleurs ouvrages des primitifs italiens. « Tel artiste inconnu de Mistra, on l'a justement remarqué, a atteint la force expressive de Giotto (1). » Et de cette poussée vigoureuse, qui fleurit sur des ruines, est né comme « un troisième âge d'or de l'art byzantin ».

II

Les causes de la Renaissance

Une renaissance, pourtant, n'a jamais lieu sans causes. Le siècle de Justinien doit sa grandeur au puissant mouvement de l'art chrétien qui remplit le IVe et le Ve siècle, aux ressources inépuisables que l'empereur mit à la disposition des artistes de son temps. La splendeur de l'époque macédonienne s'explique par la querelle des Iconoclastes, par le retour à l'antiquité qui l'accompagna, par le réveil de l'art religieux qui en fut une autre conséquence, et aussi par la merveilleuse

(1) Millet, *loc. cit.*, II, 961.

prospérité de l'empire au IXe et au Xe siècle et le goût de luxe de ses souverains. Aucun phénomène de cette sorte ne s'observe au XIIIe et au XIVe siècle. D'où peut donc venir ce renouveau inattendu de l'art ?

L'hypothèse occidentale. — Une explication s'offre d'abord à l'esprit. Quiconque considère ces ouvrages byzantins involontairement les rapproche des fresques italiennes du Trecento, des peintures de l'Arena de Padoue et de l'église d'Assise, et songe que Giotto vivait précisément au moment où apparaissent les premières œuvres et les plus remarquables de cette renaissance orientale (1). On se souvient alors de toutes les influences occidentales qui pénétraient profondément la Constantinople des Paléologues, de tant de barons latins devenus princes en Orient à la suite de la quatrième croisade, de tant d'Italiens, Génois, Vénitiens ou Pisans, établis dans la capitale byzantine ou régnant sur les îles de l'Archipel, des mariages qui plus d'une fois unirent les Paléologues aux grandes familles d'Italie, Malatesta, Savoie, Montferrat, des voyages qui plus d'une fois conduisirent les basileis à Venise, à Florence, à Avignon, jusqu'à Paris ou à Londres. On se rappelle qu'à ce contact incessant de l'Occident, la littérature populaire de Byzance dut une foule de motifs empruntés à nos romans de chevalerie et d'aventures. Et comme, dans le domaine de l'art même, les influences latines se sont fait sentir alors en Orient, comme des cathédrales gothiques et des châteaux français se sont élevés au XIIIe et au XIVe siècle pour les princes latins qui régnaient à Chypre et en Morée, comme la trace visible de l'art français se rencontre jusque dans certains monuments byzantins d'Arta, de Mistra ou de Serbie, tout naturellement on en vient à se demander s'il n'y a point eu au XIVe siècle, après la longue influence exercée

(1) Cf. Richter, *Abendländische Malerei und Plastik im Orient* (Zt. f. bild. Kunst, XIII, 1878) ; Diehl, *Etudes byzantines*, Paris, 1905.

par Byzance sur les arts d'Occident, comme un choc en retour qui façonna l'art byzantin sur des modèles latins, et si, en un mot, les maîtres admirables qui exécutèrent les mosaïques et les fresques orientales de ce temps ne doivent pas aux enseignements artistiques reçus d'Italie le plus clair de leur talent.

On l'a affirmé. On a cru établir « ce fait décisif », que, « entre les Balkans et l'Italie, au XIVe siècle, il y a une étroite parenté. » On a parlé de la « collaboration intime » qui aurait, au XIIIe siècle, existé entre l'Orient et l'Italie, et où l'art chrétien d'Orient aurait puisé de nouvelles forces (1). Si quelque chose, cependant, semble aujourd'hui hors de doute, c'est bien plutôt l'action profonde, « l'influence prépondérante (2) » qu'exerçait encore Byzance sur l'Italie du XIIIe siècle. A ce moment, on l'a vu, les peintures de l'Italie méridionale sont toutes grecques, et elles le demeureront jusqu'à la fin du XIVe siècle. A ce moment, en Toscane même, les maîtres comme Giunta de Pise, Margaritone d'Arezzo, Guido de Sienne, sont des byzantinisants. Le mosaïste de la tribune du baptistère de Florence est un élève des Grecs, comme le peintre des fresques du baptistère de Parme. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, l'art byzantin a incessamment transmis à l'Italie tout un trésor lentement accumulé de formes, de procédés, de conceptions du paysage, d'arrangements des architectures, d'ordonnances des compositions, de thèmes iconographiques. Dans ce trésor, un Cimabué, un Duccio ont puisé à pleines mains (3), et chez Giotto même, bien des traits rappellent les thèmes byzantins. Et s'il en est ainsi, si Byzance a exercé sur la peinture italienne cette action toute-puissante, est-il croyable qu'elle ait dû beaucoup à l'Italie

(1) Millet, *Recherches*, 652, 684, 685-686.
(2) C'est l'expression même de M. Millet, *ibid.*, 625.
(3) Cf. Millet, *loc. cit.*, 445, 476.

pour l'élaboration de l'art si original, si personnel et si vivant qui marquait, à ce moment même, les débuts de sa dernière renaissance ?

Assurément on peut admettre que tel geste tendre, telle attitude émue qui se rencontrent chez les peintres byzantins du XIVe siècle peuvent venir de quelque modèle italien, et particulièrement siennois (1). Aïnalov a montré, par quelques exemples assez probants, comment, dans la peinture byzantine du XIVe siècle, des influences occidentales, romanes ou gothiques, pisanes, siennoises ou vénitiennes, se greffent sur la vieille tradition orientale et lui donnent un caractère plus dramatique et plus vivant (2). Mais, outre que ces motifs sont relativement peu nombreux — moins nombreux assurément que ne le pense Aïnalov — on observera qu'ils ont été d'ordinaire transformés par les maîtres byzantins, de façon à garder à leurs compositions une apparence purement grecque (3). Assurément il n'est point impossible que des artistes crétois soient venus travailler dans les ateliers vénitiens, encore qu'on ait, semble-t-il, tiré de ce fait des conséquences un peu exagérées. Assurément, il est incontestable que, par la Dalmatie, des influences italiennes ont pénétré en Serbie et agi sur l'architecture de certaines églises serbes. Et il est certain enfin que, plus tard, au XVe, au XVIe siècle, l'influence de l'art occidental s'est fait plus d'une fois sentir dans la peinture grecque : on a pu, dans les fresques de l'Athos comme dans celles de Novgorod, noter bien des emprunts faits à l'Italie (4). Mais, ceci dit, on peut poser en fait que la renaissance byzantine du commencement du XIVe siècle,

(1) *Ibid.*, 690.

(2) Aïnalov, *La peinture byzantine au XIVe siècle*, (russe), Pétersbourg, 1917, p. 150 et suiv.

(3) Millet, *loc. cit.*, 626. Cf. Aïnalov, 70-71, qui reconnaît que ces influences étrangères ont été vite absorbées dans le milieu vivant et fort de la tradition byzantine.

(4) Richter, *loc. cit.* ; cf. Aïnalov, *loc. cit.*, 124 et suiv.

parallèle au mouvement de l'art toscan, lui doit assez peu de chose. Cavallini, Duccio, Giotto n'ont presque rien appris aux Byzantins ; aux peintures de Mistra, Sienne n'a rien révélé (1). La comparaison des œuvres italiennes et byzantines qui traitent le même thème montre en général deux mondes distincts, deux races différentes, deux manières opposées d'interpréter une tradition commune. Les mosaïques de Kahrié-djami ou les fresques de Mistra n'ont point besoin, pour s'expliquer, qu'on leur trouve en Occident des modèles. Il faut chercher ailleurs les causes de la dernière évolution de l'art byzantin.

L'hypothèse syrienne. — On a proposé récemment une autre conjecture (2).

En étudiant les monuments byzantins du XIVe siècle, on a été frappé des ressemblances qu'offrent entre eux certains cycles de compositions, par exemple les représentations de la vie de la Vierge qu'on rencontre dans les mosaïques de Kahrié-djami, dans les peintures murales de Stoudenitsa et de Vatopédi ; et de l'analogie remarquable que présentent ces trois ensembles, exécutés tous trois presque à la même date, on a conclu qu'ils reproduisaient vraisemblablement un modèle commun, et plus ancien. On a vu précédemment qu'en effet, dès le XIe siècle, à Kief, à Daphni, et dans plusieurs manuscrits illustrés, le cycle des représentations de la légende de la Vierge apparaît pleinement constitué ; mais on a prétendu lui attribuer une origine plus reculée encore. Le plus récent éditeur des mosaïques de Kahrié-djami suppose qu'elles ne sont autre chose que des copies de fresques du IXe siècle, exécutées dans le monastère au temps de l'abbé Michel le

(1) Millet, *loc. cit.*, 684, 478.

(2) Schmidt, *Kahrié-djami* (IIR., XI, 1906) ; Strzygowski, *Die Miniaturen des serbischen Psalters* (DAWW., LII, 1906). Cf. Bréhier, *Orient ou Byzance* (RA., 1906, II).

Syncelle ; et comme ce personnage était syrien d'origine, on incline à attribuer à la Syrie la création du prototype lointain, d'où procèdent ces compositions. Semblablement, dans son étude sur le psautier serbe de Munich, qui date du XVe siècle, Strzygowski a tenté d'établir que ce manuscrit n'est qu'une copie d'un original syrien du VIe ou VIIe siècle, et, généralisant la thèse, il a posé en fait que plusieurs des grands cycles de fresques et de mosaïques que produisit le XIVe siècle doivent être rattachés avec certitude « à la sphère de l'art syrien primitif [1] ».

Plus récemment, dans ses *Recherches sur l'iconographie de l'Evangile*, M. Millet a soutenu une doctrine assez analogue. Pour « renouveler les formules usées de la tradition byzantine », pour vivifier un art progressivement appauvri au cours des siècles, les peintres du XIVe siècle revinrent à ces anciennes miniatures, à ces vieux manuscrits oubliés, où l'art chrétien des premiers siècles avait montré tant de richesse et d'invention. En étudiant, en imitant ces chefs-d'œuvre du passé, ils retrempèrent leurs forces, ils retrouvèrent « la jeunesse et l'éclat du premier âge byzantin », et ce fut « le principe d'une sorte de renaissance. » [2] Entre les monuments de ce lointain passé, les uns s'attachèrent davantage à ceux qui représentaient la tradition hellénistique, les autres à ceux qui procédaient de la tradition orientale. Le mosaïste de Kahrié-djami copia quelque évangéliaire illustré selon la tradition de Constantinople [3] ; le peintre de la Métropole de Mistra interpréta un modèle antérieur au XIe siècle, et même au IXe [4] ; les peintres serbes cherchèrent dans les

[1] Strzygowski, *loc. cit.*, 135. Je tiens à noter toutefois cette remarque ultérieure de Strzygowski (B. Z. t. XX, 278) qu'il n'a jamais eu l'idée d'attribuer une telle origine aux grands cycles de fresques grecques.

[2] Millet, *loc. cit.*, 688, 651.

[3] *Ibid.*, 651.

[4] *Ibid.*, 689.

églises ou les bibliothèques de la capitale les chefs-d'œuvre anciens dont l'imitation devait vivifier leur art.

Assurément, entre la théorie de M. Millet et celle de Schmidt et de Strzygowski, il y a cette différence qu'à côté des modèles syriens, place est faite à ceux que fournit la tradition byzantine. Mais la conclusion qui s'en dégage semble à peu près identique : si les artistes du XIVe siècle n'ont fait qu'interpréter les œuvres du passé, il n'y a eu vraiment alors aucune renaissance de l'art byzantin. Les qualités que nous constatons dans les œuvres de ce temps tiennent uniquement à ce que de bons copistes ont exactement reproduit de bons modèles anciens. Toute originalité disparaît donc, toute invention créatrice. Et comme, ainsi qu'on l'a vu déjà, c'est par cette même théorie du prototype qu'on s'est efforcé d'expliquer la renaissance du XIe siècle, on voit la conclusion dernière où aboutit ce que Kondakof appelle sévèrement « ce jeu archéologique (1) ». Pendant mille ans, l'art byzantin n'a fait que se répéter, et toute son histoire se réduit, en somme, à copier éternellement des originaux, d'ailleurs inconnus.

On a montré de divers côtés tout ce que ces hypothèses ont de forcé et d'arbitraire, et tout ce qu'au surplus elles enferment d'inexactitudes (2). Sans doute, il n'est point contestable que la Syrie a joué un grand rôle dans la formation de l'art chrétien, que les apocryphes relatifs à la légende de la Vierge semblent y avoir de bonne heure trouvé une grande faveur, et que c'est dans cette région que se constitua l'iconographie de ces compositions. Sans doute, il est possible que, même au XIVe et au XVe siècle, on ait copié parfois directe-

(1) Kondakof, *Macédoine*, 280.

(2) Diehl, *L'illustration du psautier dans l'art byzantin* (Journ. des Savants, 1907) ; Millet, *Byzance et non l'Orient* (RA., 1908, I) ; Kondakov, *Macédoine*, Pétersbourg, 1909, p. 275 suiv., dont une traduction allemande se trouve dans l'*Archiv für slavische Philologie*, t. XXXI, 1910, p. 466 ; Diehl, *La dernière renaissance de l'art byzantin* (Journ. des Savants, août 1917).

ment des modèles très anciens. Mais cette hypothèse, même admise — et elle demeure indémontrée — ne suffit pas à tout expliquer. Que l'on diminue tant qu'on voudra la part de l'invention, de la création, il reste toujours l'exécution, qui est l'œuvre propre des artistes du XIVe siècle : quel que soit le modèle qu'on imite, il y a la façon de l'imiter. Il faut, quoi qu'on en ait, rendre compte de ces qualités remarquables de couleur et d'élégance, qui donnent aux productions du XIVe siècle un aspect tout différent des œuvres plus anciennes, et on ne saurait oublier qu'un artiste de talent, même s'il copie un ancien modèle, le transforme inévitablement au goût de son temps et qu'en traitant les thèmes éternels de l'iconographie chrétienne, forcément, par le style, il arrive à les renouveler. Mais il y a plus. Si imparfaitement que nous connaissions encore l'art byzantin du XIVe siècle, pourtant nous entrevoyons que ce fut une époque singulièrement féconde. « La restauration de l'empire par les Paléologues, l'expansion de la puissance serbe sous Miloutine et Douchan, en même temps les progrès de la science et de l'humanisme, l'activité de l'Eglise suscitèrent un art plus libre et plus pittoresque qu'autrefois, une inocographie plus complexe (1) ». A côté des thèmes anciens, des motifs hellénistiques en particulier qui reviennent en faveur, il y a toute une série de compositions qui se rencontrent pour la première fois dans les fresques et les icones de ce temps, création originale d'une iconographie très riche, où se mêlent bien des éléments divers. Ce n'est point à des prototypes hypothétiques, mais au milieu où ces œuvres sont nées, au courant d'idée que répandent les théologiens de l'époque, que les monuments du XIVe siècle doivent une bonne part des traits nouveaux qui les distinguent Qu'on y trouve par ailleurs des motifs familiers aux monuments syriens, cela est possible, mais cela n'importe guère.

(1) Millet, *Byzance et non l'Orient*, 172.

Personne ne conteste plus aujourd'hui que l'art byzantin ait été de bonne heure profondément pénétré d'éléments orientaux. Mais il n'est point nécessaire que ces motifs syriens, qui se retrouvent en Serbie ou en Grèce au XIIIe ou au XIVe siècle, soient venus directement de Syrie : ils y ont pu pénétrer par un intermédiaire, et cet intermédiaire est Byzance

L'historien aura toujours, en effet, quelque peine à comprendre que les artistes du XIVe siècle aient cherché leurs modèles « dans de petites localités, dans d'obscures monastères, en Grèce et surtout en Orient [1] », et que la capitale byzantine, dont le moyen âge tout entier a admiré la richesse et la splendeur, que la grande cité où l'Orient comme l'Occident allaient chercher les ouvrages d'art que produisaient ses industries de luxe, que la ville qui fournissait des artistes aux princes russes de Kief comme aux tsars de Serbie, aux doges de Venise comme aux rois normands de Sicile ou aux abbés du Mont-Cassin, ait brusquement perdu au XIVe siècle toute influence sur le développement de l'art, et laissé ce rôle à des couvents obscurs, — dont nous ignorons tout — gardiens prétendus d'une tradition séculaire. Que, dans l'iconographie et dans l'art du XIVe siècle, la tradition orientale, palestinienne ou syrienne, ait marqué souvent sa trace, nul ne le conteste : mais depuis longtemps, cette tradition était entrée dans l'art byzantin : de telle manière que, malgré tout, c'est Constantinople, au XIVe siècle comme aux siècles précédents, qui apparaît toujours comme la grande initiatrice.

On a cherché d'autres explications de la renaissance de la peinture byzantine au XIVe siècle. M. Th. Schmidt [2] a pensé que ce que l'on appelle ainsi — et qui ne lui semble « ni meilleur, ni pire que le reste de l'art byzantin », — doit

[1] Millet, *loc. cit.*, 689.

[2] Th. Schmidt, *La « renaissance » de la peinture au XIVe siècle* (RA 1912, II, 127-142).

son apparente nouveauté au mélange de deux traditions, de deux techniques, à la combinaison de la perspective inverse, qui est d'origine orientale, et de la perspective directe, qui est d'origine hellénistique. Il n'y aurait donc eu au XIVe siècle nulle floraison nouvelle de l'art, mais simple confusion de deux genres, et « les mosaïstes de Kahrié-djami ne seraient pas autre chose que de mauvais disciples des grands peintres du IX-XIe siècle, en même temps que des continuateurs infidèles de la tradition ecclésiastique orientale. » L'hypothèse peut sembler ingénieuse ; elle apparaîtra surtout plus affirmée que démontrée. Qu'il y ait eu dans l'art byzantin deux courants très différents, l'ecclésiastique et le profane, tout le monde l'accorde : on voit moins bien, dans les monuments qui nous sont parvenus, comment les artistes de l'époque des Paléologues mélangèrent inconsciemment ces éléments hétérogènes, et la combinaison de deux procédés techniques, si exactement observée qu'elle soit, ne semble pas suffisante pour expliquer le style, dont M. Schmidt remarque justement qu'il a, en histoire de l'art, autant d'importance au moins que l'iconographie.

M. Bréhier, qui a critiqué avec raison la théorie de Schmidt (1), constate également dans l'art byzantin l'existence de deux courants distincts. A l'art officiel et aristocratique, plus froid, plus abstrait, il oppose l'art monastique et populaire, plus réaliste, plus vivant, plus libre, plus épris de pittoresque et d'émotion dramatique. Il estime qu'un jour vint où cet art populaire, répondant mieux à l'idéal nouveau de la piété byzantine, se substitua dans les églises à l'art aristocratique. « Le développement artistique du XIVe siècle n'est que le résultat de cette évolution. » Peut-être trouvera-t-on que M. Bréhier fait à cet art populaire d'origine orientale une

(1) Bréhier, *Une nouvelle théorie de l'histoire de l'art byzantin* (Journ. des Savants, janv. et mars 1914). Cf. *L'art byzantin*, 15-18, 23-24, 159-160, qui corrige un peu ce que l'article cité a de trop absolu.

place trop exclusive, et qu'il fait trop bon marché, dans l'art du XIVe siècle, de l'influence incontestable de la tradition hellénistique. Mais ce qu'il faut retenir, — car cela me semble la vérité — c'est que, au jugement de M. Bréhier, les artistes byzantins du XIVe siècle ont fait assurément une œuvre puissante et originale, qu'on ne saurait, en bonne justice, considérer comme une décadence.

Les raisons byzantines. — Ainsi, tout le monde s'accorde à trouver dans l'art du XIVe siècle un mélange de deux traditions différentes, l'une hellénistique, l'autre orientale : et peut-être n'est-ce pas là une bien grande nouveauté, ni très caractéristique, si l'on se souvient qu'à toutes les époques de l'histoire de l'art byzantin on constate l'existence et l'influence de ces deux courants opposés. Ce qui importe davantage peut-être, c'est de déterminer en quel lieu, dans quelles conditions, de quelle façon ce mélange s'est accompli, et ce qu'il y a en lui d'originalité et de création. L'Italie semble devoir être mise presque hors de cause ; l'influence de la tradition syrienne, fournissant d'anciens modèles docilement reproduits, ne doit être acceptée qu'avec les réserves précédemment indiquées. Où doit-on alors chercher la solution, pour expliquer un fait incontestable ?

Il ne faut point oublier tout d'abord que Constantinople, au XIVe et au XVe siècle, demeurait toujours un centre de haute culture intellectuelle. Ses écoles étaient florissantes. Les étudiants y accouraient de tous les points du monde hellénique, et de l'étranger même. Les maîtres y étaient des hommes éminents, philosophes qui commentaient Aristote et Platon, philologues et grammairiens qui, par leurs travaux sur la langue et les textes classiques, apparaissent comme les dignes précurseurs des grands humanistes de la Renaissance. Des théologiens illustres entretenaient en même temps dans l'Eglise un actif et puissant mouvement d'idées. Mais la

Constantinople des Paléologues n'était pas seulement une cité de savants et d'érudits : elle a été capable de création, elle a produit des écrivains d'un talent original et personnel, historiens et humoristes, pamphlétaires et poètes, et des savants, astronomes, médecins, naturalistes, dont un bon juge a pu dire « qu'ils n'ont pas rendu aux sciences de la nature moins de services que Roger Bacon en Occident [1] ». Et aussi bien l'empire tout entier concourt à cette suprême Renaissance, prélude de l'humanisme et du grand mouvement intellectuel du XVe siècle. « A la veille de succomber tout entière, comme on l'a dit, l'Hellade tout entière rassemblait ses énergies intellectuelles pour jeter un dernier éclat [2] ».

Il y a autre chose. A ce moment même où Constantinople agonise, commence à s'éveiller, par un singulier contraste, un sentiment très vif du patriotisme hellénique. Dans cette Byzance mourante, on voit brusquement reparaître les grands noms des Périclès, des Thémistocle, des Epaminondas, et se raviver le souvenir de ce que ces glorieux ancêtres firent jadis « pour la chose publique, pour la patrie ». A la veille de la ruine, l'hellénisme reprend conscience de lui-même, de son rôle, de sa grandeur : et si vaines que puissent sembler ces aspirations, ici aussi, obscurément, se prépare l'avenir.

Est-il croyable que, dans un tel milieu, l'art seul soit resté immobile ? Que son activité ait été considérable, la masse des constructions qui datent de ce temps, la multitude des fresques qui subsistent de cette époque suffisent à l'attester. Mais cet art a pris forcément une forme nouvelle. D'une part, la tradition antique, toujours vivante — et plus que jamais peut-être dans les écoles du XIVe siècle — réveillait le goût des motifs hellénistiques, des compositions pittoresques. Les descriptions

(1) Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litteratur*, 429.
(2) Lavisse et Rambaud, *Hist. générale*, III, 819.

de Manuel Philès au commencement du XIVe siècle, les ἐκφράσεις imitées de Philostrate, montrent les œuvres hellénistiques conservées et appréciées à Byzance (1) : les artistes du temps y ont naturellement repris le contact avec la tradition classique. D'autre part, le grand mouvement de mysticisme qui entraînait les âmes, la pitié plus ardente qui les animait réclamaient de l'art religieux des représentations plus vivantes, plus émouvantes. De là devait naître forcément un art plus dramatique, plus pathétique, de là aussi une iconographie nouvelle, plus complexe et plus riche : et s'il est malaisé de distinguer les éléments divers qui la composent (il n'est point impossible qu'en Serbie elle doive quelque chose à l'Occident) (2), on ne saurait nier le caractère original du mouvement dont elle sortit. Enfin il ne faut point perdre de vue que cet art avait derrière lui, pour le guider et l'inspirer, une longue tradition et des modèles excellents. Dès le XIe siècle, on l'a vu, l'art byzantin s'engageait dans des voies nouvelles, goût du pittoresque, amour du réalisme, recherche de l'expression, science du coloris ; dès le XIIe siècle, la décoration des églises reprenait ce caractère didactique et pittoresque qu'elle avait eu jadis et qu'elle ne perdra plus ; dès le XIIe siècle également, on constatait, parallèlement à l'art monumental, un large développement de la miniature narrative. La renaissance du XIVe siècle ne fera que développer tous ces germes avec une magnifique ampleur ; entre elle et le passé il n'y a aucune solution de continuité. Pour qui regarde attentivement les choses, le grand mouvement d'art du XIVe siècle n'est point un phénomène soudain et inattendu : il est né de l'évolution naturelle de l'art dans un milieu singulièrement actif et vivace ;

(1) Sternbach, *Beiträge zur Kunstgeschichte* (Jahreshefte d. öst. Archaeol. Instituts, V, 1902) ; Mu oz, *Alcuni fonti letterarie per la storia dell'arte bizantina* (NBAC., X, 1904). Cf. Krumbacher, *loc. cit.*, 777.

(2) Kondakof, *Macédoine*, 285.

et si des influences étrangères ont pu aider partiellement à sa brillante floraison, pourtant, il a tiré de lui-même, des racines profondes par où il plongeait dans le passé, ses fortes et originales qualités.

Charles DIEHL.

Notes sur les épigrammes chrétiennes de l'Anthologie Grecque

(*Anth. Pal.*, I, 9, 48, 94, 106, 120-121)

I, 9.

Καὶ τόδε σῶν καμάτων πτναοίδιμον ἔργον ἐτύχθη,
Τερράδιε κλυτόμητι · σὺ γὰρ περικαλλέα νηὸν
ἀγγελικῆς στρατιῆς σημάντορος αὔτις ἔδειξας.

« Entre tous tes ouvrages, celui-ci est unanimement admiré, éminent *Terradios* ; car tu as doué d'une beauté sans égale ce nouveau sanctuaire, dédié au chef de la milice des anges. » C'est en ces termes qu'un poète anonyme célèbre une église de l'archange Saint-Michel, s'adressant à un personnage en qui l'on voit d'ordinaire l'architecte qui a construit ce monument.

Mais Τερράδιος — leçon certaine du manuscrit palatin, restituée par Stadtmüller, — n'est pas un nom grec, non plus que Γερράδιος, texte de la vulgate. Je suppose donc qu'il faut lire Γεννάδιε : le changement de Γ en T est courant, et celui de N en P est également une faute assez fréquente. Il s'agirait alors de Gennadios, qui fut patriarche de Constantinople de 458 à 471 ; et ce nom serait non pas celui du constructeur, mais celui du donateur. C'est en termes analogues que les poètes de l'*Anthologie* parlent des églises que firent bâtir l'empereur Justin, le chambellan Amantios ou le consul Sphorakios : Ἰουστῖνος ..... ἐδείματο (3,1) ; ..... κάμες ....., Ἀμάντιε (5 1) ; ..... Σφωράκιος ποίησε (6,1); etc. De plus, comme dans toutes les autres pièces de ce groupe (I, 2-17) il est question de monuments construits aux Ve et

VIe siècles, une épigramme célébrant une offrande de Gennadios y trouve tout naturellement sa place.

Mais quelle était cette église ? Le *lemma* de l'épigramme porte : εἰς τὸν ναὸν τοῦ ἀρχαγγέλου ἐν Βοθρέπτῳ. Or nous ne connaissons aucune localité de ce nom, dont la forme est probablement estropiée (1). On y a vu parfois une altération de Βουθρωτόν (Buthrote), ville bien connue de l'Épire ; mais il n'est question, dans toutes ces épigrammes I, 2-17, que de monuments de Constantinople ou des environs ; d'où l'hypothèse de Jacobs, suivant laquelle il s'agirait d'une des églises de Saint-Michel élevées sur les rives du Bosphore et décrites par P. Gyllius d'après Procope (cf. Banduri, *Imperium Orientale*, t. I, pp. 287 sqq. et 423).

Sans proposer de solution au point de vue géographique, Boissonade traduisait ce mot par *Pascua* (βοῦς, τρέφειν ?). Je serais plutôt tenté de le rattacher à la racine de βοθρός = *fosse, crypte*. Ce nom est évidemment apparenté à celui de Βοθρενοτός, ville citée par Constantin Porphyrogénète (*de Themat.*, pars I, p. 79 = Banduri, t. I, p. 28), parmi les anciennes colonies grecques de la « Longobardie ». Mais il ne me paraît pas possible d'arriver à une conclusion plus précise.

I, 48.

Ἀδὰμ ἦν ζο .....

C'est tout ce qui reste d'un distique, évidemment consacré, comme toutes les épigrammes I, 37-89, à la description d'un tableau religieux. Si l'on en croyait le *lemma* : εἰς τὴν Μεταμόρφωσιν, la scène représentée serait la Transfiguration. Mais on ne voit pas bien quel rôle y jouerait Adam. Il y a au contraire un épisode de la vie du Christ auquel Adam était étroitement mêlé : c'est celui de la descente aux Limbes,

(1) Ce genre de faute n'est que trop fréquent dans les épigrammes chrétiennes de l'*Anthologie* ; ainsi personne n'a encore pu identifier Βαή (I, 18) ni Μελέτη (I, 97).

que les Grecs appelaient Ἀνάστασις, la Résurrection ; Adam est le premier personnage que Jésus aurait ramené de l'Hadès, et c'est un des thèmes les plus fréquemment traités par l'iconographie byzantine que celui du Christ planant et tirant Adam tantôt d'un sarcophage, tantôt d'un puits (1). Plusieurs autres épigrammes chrétiennes de l'*Anthologie* traitent le même sujet, entre autres I, 56 et I, 111; et, coïncidence curieuse, le *lemma* de cette dernière pièce (εἰς τὴν Σταύρωσιν κτλ.) commet encore une erreur du même genre en rattachant la résurrection des morts à l'épisode de la Crucifixion.

Le peu qui reste du texte confirme notre hypothèse. Dans le mot mutilé ζο-, Stadtmüller avait déjà reconnu la racine de ζόφος ou de ζοφερός ; ce terme ferait alors allusion aux ténèbres régnant dans les Limbes. Mais un hexamètre ne peut commencer par Ἀδάμ. Je suppose donc que le premier hémistiche était :

Ἦν Ἀδὰμ ἐν ζοφερῷ.

Une inadvertance ayant provoqué l'interversion des deux premiers mots — peut-être dans un essai maladroit de reconstitution du texte accidentellement effacé —, les deux monosyllabes ἦν et ἐν se seront trouvés placés à côté l'un de l'autre, et le rapprochement de ces deux mots presque identiques aura provoqué la disparition du second.

I, 94, 3.

Κεκλόμενοι μαθηταὶ ἀλλήλοισιν αἰγλήεντες,

lisons-nous dans une description de la Dormition de la Vierge. Ἀλλήλοισιν n'a aucun sens ; et la métrique ne peut fournir ici aucune indication, la versification de ces pseudo-hexamètres, visiblement d'une très basse époque, étant des plus

(1) Cf. L. Bréhier, l'*Art Chrétien*, pp. 138, 142, 143 ; l'*Art Byzantin*, pp. 57 et 168 ; *Mélanges Schlumberger*, p. 426 ; G. Millet, *Monuments byzantins de Mistra*, pl. 116, 3, etc.

fantaisistes (les deux premiers, seuls, sont à peu près corrects). Boissonade proposait de lire ἀγγέλοις σὺν. Je préfère ἄγγελοι ὡς.

I, 106.

Cette épigramme, de même que la suivante, contient la description d'un χρυσοτρίκλινος. Cette « salle à manger dorée » est évidemment celle qui fut construite dans le palais impérial par Justin II (565-578), embellie par Tibère II (578-582), saccagée par les iconoclastes au VIIIe siècle, puis rétablie dans sa splendeur première par Michel III (842-867). Quelques rapprochements avec le *Livre des Cérémonies*, où cette sorte de salle du trône est minutieusement décrite (1), ne laissent aucun doute à cet égard.

L'auteur cite d'abord « l'image du Christ, rétablie dans tout son éclat au-dessus du trône impérial » (2) ; il s'agit évidemment de la mosaïque, représentant le Christ assis, qui ornait la conque de l'abside et dominait en effet le trône de l'empereur (3). Puis la Vierge, « gardienne placée au-dessus de l'entrée comme une porte divine » (4) ; c'est encore une mosaïque, placée au-dessus de la porte occidentale et exécutée sur l'ordre de Michel III (5). Enfin, « comme les gardiens du palais, les anges, les disciples, les martyrs et les prêtres » se tenaient « en cercle » autour du Christ (6) : le trône au-dessus duquel était placée l'icône du Christ occupait en effet le centre de

(1) Les traits de cette description se trouvent disséminés dans tout le l. II du *Livre des Cérémonies* ; ils ont été groupés par M. J. Ebersolt dans sa thèse sur le *Grand Palais de Constantinople*, pp. 77-92.

(2) V. 5-6 : Ἰδοὺ γὰρ αὖθις Χριστὸς εἰκονισμένος
λάμπει πρὸς ὕψος τῆς καθέδρας τοῦ κράτους.

(3) *Cérém.*, I, 1, pp. 7 et 22 Bonn, dans le *Corpus scriptorum historiae byzantinae* ; II, 1, p. 519 ; cf. Ebersolt, *op. cit.*, p. 81, n. 1.

(4) V. 8-9 : Τῆς εἰσόδου δ' ὕπερθεν ὡς θεία πύλη
στηλογραφεῖται καὶ φύλαξ ἡ Παρθένος.

(5) *Cérém.*, *ibid.* ; cf. Ebersolt, pp. 81-82.

(6) V. 12-13 : Κύκλῳ δὲ παντὸς οἷα φρουροὶ τοῦ δόμου
νόες, μαθηταί, μάρτυρες, θυηπόλοι.

l'hémicycle formé par l'abside, c'est-à-dire la place où, dans une église, se trouvait le sanctuaire (1).

Au milieu de ces personnages divins ou religieux, l'auteur de l'épigramme signale les portraits de l'empereur et du patriarche, placés là en leur qualité d'adversaires des hérétiques (2). Bien que le *Livre des Cérémonies* ne mentionne pas ces portraits, il est certain qu'il s'agit de Michel III, dont le rôle fut prépondérant dans la lutte contre les iconoclastes, et du patriarche Méthodios, que la régente Théodora, mère de cet empereur, avait appelé pour l'aider à réduire ces « égarés » (3). Quand le poète, résumant toute sa description, rappelle en terminant qu'on voit dans la salle, outre le Christ et la Vierge, les images des « hérauts du Christ » et celle de l' « industrieux Michel » (4), il ne peut donc être question que de l'empereur et non, comme on l'a cru parfois (5), de l'archange Saint-Michel.

Cette épigramme I, 106 est précédée d'un *lemma* assez étrange au premier abord : ἐν τῷ χρυσοτρικλίνῳ : Μαζαρινοῦ : F. Dehèque le traduit, sans un mot d'explication, par « dans la salle à manger de Mazarin » ; et Boissonade lui-même n'a pas hésité à écrire : « In Chrysotriclinio Mazarini. » Il est vrai

(1) *Cérém.*, II, 1, p. 250 Bonn, et 52, p. 705 ; cf. Ebersolt, p. 80.

(2) V. 10-11 : Ἄναξ δὲ καὶ πρόεδρος ὡς πλανοτρόποι
..... ἱστοροῦνται πλησίον.

(3) Auxquels fait allusion le mot πλανοτρόποι ; cf. v. 3 : πέπτωκε πλάνη. Les iconoclastes sont appelés ailleurs πλανοί (I, 1, 1) et ici même ψευδηγόροι (v. 2).

(4) V. 17-18 : ..... χριστοκηρύκων τύπους
καὶ τοῦ σοφουργοῦ Μιχαὴλ τὴν εἰκόνα.

(5) Ebersolt, p. 82. L'empereur est qualifié de σοφουργός, c'est-à-dire qui *fait faire* (cf. *supra*, *od* I, 9) de beaux monuments. On sait que Michel III avait une réputation justifiée d'intempérance, mais que ses partisans lui pardonnaient ce vice en faveur de son zèle contre les iconoclastes. L'épigramme suivante fait une allusion discrète à cette passion, dont l'empereur aurait triomphé :

..... Μιχαὴλ αὐτοκράτωρ
κρατῶν τε πάντων σαρκικῶν μολυσμάτων (v. 2-3).

Il y a une sorte de jeu de mots sur αὐτοκράτωρ, pris au sens étymologique : « qui se maîtrise lui-même. »

que dans son commentaire il a fait cette réserve : « .....Etsi nomen Μαζαρινοῦ non habeam unde illustrem. »

Sans insister sur le monstrueux anachronisme que constitue ce nom de Mazarin, je remarque :

1° Que le mot Χρυσοτρίκλινος était employé comme une sorte de nom propre, désignant un monument unique, et qu'il n'y avait pas lieu de le déterminer par un génitif.

2° Que le scribe a pris soin d'isoler le mot Μαζαρινοῦ entre deux signes de ponctuation (deux points, souvent employés dans les *lemmata* et les scholies de l'*Anthologie* avec la valeur d'une virgule ou d'un point en haut), pour bien marquer qu'il était grammaticalement indépendant du contexte.

3° Que le nom de l'auteur, qui devrait normalement précéder le *lemma*, est très souvent mis à la suite par le copiste auquel est dû le titre qui nous occupe (le scribe A de Stadtmüller et de Preisendanz) ; cf. VI, 4 : ἀνάθημα τῷ Ποσειδῶνι παρὰ ἁλιέων Λεωνίδου ; — 5 : εἰς τὸ αὐτὸ Φιλίππου ; — etc. (Cf. Stadtmüller, *Anth. Graec.*, t. I, p. 224).

Pour ces diverses raisons, il est vraisemblable que le génitif Μαζαρινοῦ ne détermine pas le mot χρυσοτρίκλινον et qu'il faut chercher dans cette forme altérée une indication relative à l'auteur de l'épigramme. Or une des fautes les plus fréquentes dans le manuscrit palatin de l'*Anthologie* est la confusion entre ι et η. La forme primitive était donc sans doute Μαζαρηνοῦ, ce qui serait non pas le nom du poète, mais un adjectif désignant le lieu d'où il était originaire. Plusieurs villes grecques ont porté le nom de Μαζάρα, entre autres une en Sicile (cf. Diodore, *Exc.*, p. 503, 19 ; — Pline, III, 14, 4 ; — Stéph. Byz., s. v. Μαζάρη) sur le fleuve du même nom (cf. Ptolémée, III, 4, 5 ; — Diodore, XI, 86 et XIII, 54), une en Arménie (cf. Ptolémée, V, 13, 19) et une en Mésopotamie (cf. Forcellini, *Onom.*, s. v. *Mazara*) (1). La

(1) Il s'agirait plutôt d'une de ces deux dernières, les habitants de Mazara en Sicile s'appelant Μαζαραῖοι et non Μαζαρηνοί (Steph. Byz., *loc. cit.*). Je ne

forme Μαζαρηνός n'est pas attestée ; mais je l'induis d'autres *gentilia* similaires : Μαζαρηνός/Μαζάρα = Μαζακηνός/Μάζακα = Μαζαινηνός/Μάζαινα = Γαδαρηνός/Γάδαρα, etc.

Je propose donc d'interpréter ainsi ce *lemma* : « De X..... de Mazara : Sur le Chrysotriclinos. »

I, 120-121.

Ces deux épigrammes en trimètres iambiques célèbrent une victoire remportée sur les « barbares » grâce à la protection de la Vierge, et le *lemma* de la première (ἐν Βλαχέρναις) précise le lieu de l'action. Il s'agit — comme Du Cange l'a démontré — du siège de Constantinople par les Avares en juin-août 626. Ces vers, en effet, sont dus à Georges de Pisidie (1) ; or ce diacre de Sainte-Sophie, confesseur et poète attitré de l'empereur Héraclius (610-641), a composé, entre autres poèmes à la gloire de son maître, une épopée, également en sénaires iambiques, sur la *Guerre des Avares* ; et quelques faits — en particulier le rôle prépondérant attribué à la Vierge dans le succès (2) — ne laissent aucun doute sur l'identité des événements racontés de part et d'autre. Mais, en outre, quelques rapprochements entre le texte de nos épigrammes et celui de la *Guerre des Avares* — ou parfois d'autres récits du même épisode — et en particulier quelques frappantes analogies d'expression peuvent éclairer d'un jour assez nouveau certains des vers qui nous intéressent.

crois pas qu'il faille songer aux Μαζαροί, peuplade alliée des Petchenègues (les Magyars ?) que mentionne Constantin Porphyrogénète, *de Themat., pars* II, ch. 37.

(1) Du Cange les a retrouvés, attribués à cet auteur, dans le *Parisinus* 1630, p. 166 ; et ils figurent dans toutes les éditions de ses œuvres, en particulier dans la *Patrologie Grecque* de Migne, t. XCII, pp. 1736-1739.

(2) Tous les historiens sont d'accord pour attribuer l'échec des Avares à son intervention ; cf., outre la *Guerre des Avares* de Georges de Pisidie, *Chronicon Paschale*, pp. 392-397 (= Migne, *op. cit.*, pp. 1005-1016) ; Zonaras, XIV, 16 ; Nicéphoros, *Compend. Histor.*, p. 9 ; Théophanes, *Chronogr.*, pp. 252 sq. ; G. Cédrénos, pp. 408 sq. ; Anastasios, *Hist. Eccles., ad ann. Heracl.* XVI. D'autres traits ne sont pas moins caractéristiques : la lutte se déroulant et sur terre et sur mer, son théâtre localisé dans les faubourgs Nord de Constantinople, la part prise à l'action par le patriarche (*cf. infra*), etc.

Ep. 120, v. 1-2 :

Εἰ φριχτὸν ἐν γῇ τοῦ θεοῦ ζητεῖς θρόνον,
ἰδὼν τὸν αἶχον θαύμασον τῆς Παρθένου.

Le mot φριχτόν fait allusion à la panique qui s'empara des barbares quand ils approchèrent de l'église et que le patriarche Serge vint au-devant d'eux en portant l'icône de la Vierge. Cf. *Bell. Avar.*, v. 372 :

Τὸ φριχτὸν εἶδος τῆς γραφῆς τῆς ἀγράφου.

V. 3-4 :

Ἡ γὰρ φέρουσα τὸν θεὸν ταῖς ἀγκάλαις
φέρει τὸν αὐτὸν εἰς τὸ τοῦ τόπου σέβας.

Il s'agit sans doute d'une image de la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras (1) qui se trouvait dans l'église des Blachernes et à laquelle Georges a consacré une autre épigramme (Migne, p. 1736), intitulée : « εἰς αὐτὴν βαστάζουσαν καὶ τὸ βρέφος καὶ ἀτενίζουσαν εἰς αὐτό. »

V. 7-8 :

Ἐνταῦθα πολλὰς κοσμικὰς περιστάσεις
ὁ πατριάρχης ἀγρυπνῶν ἀνατρέπει.

Dans la *Guerre des Avares*, le patriarche Serge est au premier plan, et c'est à lui que l'auteur adresse son ouvrage. L'intention du poète est de faire voir quelle fut l'efficacité de ses prières contre les assauts des barbares, ce qui démontre la supériorité des armes spirituelles sur les temporelles (2). Mais son rôle n'est pas pour cela moins actif ; d'où le terme ἀγρυπνῶν, qui se retrouve dans la *Guerre des Avares*, v. 137 :

(1) Motif fréquent dans l'art byzantin ; cf. *Anth. Pal.*, I, 31, v. 1-2 : ..... τὸν υἱόν ..... τεῖς παλάμῃσι κρατοῦσα ; 122, *lemma* : εἰς τὴν Θεοτόκον βαστάζουσαν τὸν Χριστόν, etc.

(2) Il triomphe des barbares avec des prières (*Bell. Avar.*, v. 127 sq.) et des exhortations (v. 212 sq.), combat contre eux sans armes (v. 141 sq., 235 sq.), attire sur ses compatriotes la bienveillance de la Vierge « par ses pleurs, ses supplications, ses larmes, ses jeûnes » (v. 384).

Χαῖρε, στρατηγὲ πρακτικῆς ἀγρυπνίας.

V. 9 :

Οἱ βάρβαροι δὲ προσβαλόντες τῇ πόλει.

L'assaut donné par les Avares le 31 juillet leur avait permis d'occuper les faubourgs de la ville ; les habitants se réfugièrent derrière l'enceinte de Théodose, leur abandonnant Sainte-Marie des Blachernes (1), qui ne fut donc sauvée que par un véritable miracle ; mais les assaillants ne purent forcer le mur de Théodose. Le texte προσβαλόντες (*Paris.* 1630) est donc préférable aux autres leçons : περιλαβόντες (*Anth. Pal.*) et ὑπερβάλλοντες (Du Cange, d'après l'*Appendix Nova Corp. Script. Byz.*, p. 334).

V. 10-11 :

Αὐτὴν στρατηγήσασαν ὡς εἶδον μόνην,
ἔκαμψαν εὐθὺς τοὺς ἀκαμπεῖς αὐχένας.

Les mots ὡς εἶδον doivent être pris au pied de la lettre. Dans le *Chronicon Paschale* (p. 397), Chagan, roi des Avares, dit en levant le siège : « Θεωρῶ γυναῖκα σεμνοφορουῦσαν περιτρέχουσαν εἰς τὸ τεῖχος μόνην οὖσαν. » La même tradition est rapportée par d'autres historiens, notamment par G. Cédrénos (2). Il faut sans doute y voir un effet de la panique qu'éprouvèrent les barbares en apercevant l'icône de la Vierge. — Στρατηγήσασαν est à rapprocher des passages de la *Guerre des Avares* où Georges nomme la Vierge στρατηγὸς ἄτρεπτος (v. 405) et μάχης κυρία (v. 366).

Ep. 121, v. 1-2 :

Ἔδει γενέσθαι δευτέραν θεοῦ πύλην
τῆς Παρθένου τὸν οἶκον ὡς καὶ τὸν τόκον.

Expression singulière, qui paraît amenée par le désir de

(1) Elle ne fut englobée dans l'enceinte fortifiée que bien plus tard (*Chron. Pasch.*, p. 726). Les Avares détruisirent les églises de Saint-Nicolas et des Saints Anargyres de Pauline, qui se trouvaient aussi hors des murs.

(2) P. 456. — Ce rapprochement avec le *Chronicon Paschale* montre que le texte du *Palatinus* (μόνην) est préférable à celui du *Parisinus* (μόνον).

produire une allitération entre οἶκον et τόκον. Une fin de vers presque identique se retrouve dans la *Guerre des Avares*, v. 9 :

Καὶ πρὸς μάχην ἄτρεπτος ὡς πρὸς τὸν τόκον.

Mais, ici, le mot τόκον signifie *enfantement*, tandis que dans l'épigr. 121 il désigne le *fils* de la Vierge, qui ailleurs (I, 106,8) est elle-même qualifiée de θεία πύλη.

Une antithèse analogue et non moins inattendue est présentée par les deux derniers vers (12-13) :

Τροπῆς γὰρ ἀλλοίωσιν οὐκ ἔχει μόνη,
θεὸν τεκοῦσα καὶ κλονοῦσα βαρβάρους.

Quelle relation peut exister entre deux faits aussi différents que la naissance du Christ et la défaite des barbares ? Le vers cité ci-dessus en donne l'explication. Quel rapport, d'autre part, l'auteur établit-il entre la victoire de la Vierge et l'incorruptibilité de sa nature ? Il suffit, pour résoudre la question, de se reporter encore au même passage de la *Guerre des Avares* (v. 6-7) :

Ἔδει γὰρ αὐτήν, ὥσπερ ἀσπόρως τότε,
οὕτως ἀόπλως νῦν τεκεῖν σωτηρίαν.

De même que la Vierge a enfanté sans concevoir, elle triomphe sans avoir recours à des armes matérielles.

V. 10-11 :

Ἐνταῦθα νικήσασα τοὺς ἐναντίους
ἀνεῖλεν αὐτοὺς ἀντὶ λόγχης εἰς ὕδωρ.

Ces deux derniers mots ont été fort mal interprétés par les commentateurs. Boissonade, d'ordinaire si précis et si pénétrant, se borne à écrire : « *Videntur* in aquis barbari periisse. » Un des derniers critiques qui se soient occupés de l'*Anthologie*, M. Lumb (1), va jusqu'à conjecturer εἶσ' ὕδωρ : pour mettre les barbares en déroute, la Vierge lance sur eux, au lieu de

(1) *Notes on the greek Anthology*, Londres, 1920, p. 1 ; lire I, 121, et non 21.

traits, l'eau du baptême ; et le miracle qu'elle accomplit consisterait à convertir les Avares au lieu de les faire périr ! Mais, outre que les Avares ne se sont convertis au christianiseme que sous Charlemagne (leur Khan Toudoun fut baptisé à Aix-la-Chapelle en 796), il suffit d'avoir lu le poème de Georges pour comprendre la valeur exacte de cette expression : après dix jours d'assauts simplement appuyés par quelques démonstrations navales (v. 172-436), le Khan des Avares tenta de réduire la ville en forçant le passage de la Corne d'Or (v. 437-474) ; mais les barques qui s'introduisirent dans ce bras de mer étroit se gênèrent mutuellement et les équipages qui les montaient furent massacrés (cf. *Chron. Pasch.*, p. 720). C'est cette seconde victoire, nettement distincte de la première (1), que célèbre l'épigr. 121 ; tandis que l'épigr. 120 faisait allusion à l'échec subi sur terre par les Avares.

Cette considération historique suffirait à nous expliquer pourquoi Georges a consacré à cet épisode deux épigrammes différents (2). Mais il semble qu'il ait obéi en même temps à une préoccupation d'un autre ordre : tous les historiens admettaient que la défaite des Avares était due à l'intervention de la Vierge ; mais dans les combats sur terre, la Théotokos avait surtout servi d'intermédiaire entre le patriarche et le Christ, à qui elle transmettait les supplications des assiégés (3) ; dans doute, dès cette première partie du récit, le poète rend hommage à son action bienfaisante (4) ; mais il admet aussi que la protection de Dieu s'est exercée plus directement (5). Dans la bataille navale, au contraire, il n'est

(1) Du moins dans la *Guerre des Avares* ; car la distinction est beaucoup moins nette, par exemple, dans le *Chronicon Paschale*.

(2) Peut-être étaient-elles destinées à être gravées sur les deux portes de l'église (cf. Migne, *op. cit.*, p. 1736, n. 31).

(3) *Bell. Avar.*, v. 388.

(4) V. 366 et 405, déjà cités.

(5) « Ταύτης δι' ὑμῶν ἐκ Θεοῦ σεσωσμένης », dit-il à Serge (v. 136).

plus question que de celle de la Vierge. Cette seconde phase de la lutte, qui avait montré d'une façon particulièrement éclatante la bienveillance de Marie envers ses fidèles des Blachernes, était ainsi plus qu'un simple épisode du siège de Constantinople ; et c'est pour cela que le diacre-poète a tenu à attribuer aux deux affaires une importance égale, en composant ces deux épigrammes d'actions de grâces, l'une pour l'échec de l'assaut tenté sur terre par les Avares, l'autre pour la victoire navale de la Corne d'Or.

Pierre WALTZ.

Du nouveau sur la hiérarchie de la secte Montaniste

d'après une inscription grecque trouvée près de Philadelphie en Lydie

M. W. M. Calder, dans un article fort intéressant des *Anatolian Studies presented to Sir William Ramsay*, s'est efforcé d'éclaïrer, en se servant du témoignage des inscriptions, les commencements, très obscurs, de l'hérésie « phrygienne » ou montaniste. Nous avons résumé ailleurs ses conclusions. M. Calder revendique pour la secte toute la série des inscriptions dites « de la Phrygie du Nord », où figure la formule Χρηστιανός (Χρειστιανός, Χριστιανός) Χρηστιανῷ (ou Χρηστιανοί Χρηστιανοῖς). Il voit dans cette profession ouverte de christianisme la marque d'une intransigeance provocante comme était celle des Montanistes. A ces chrétiens téméraires s'opposaient les « catholiques », qui, prudemment, se contentaient, avant la paix de l'Eglise, de la formule *crypto-chrétienne* : ἔσται αὐτῷ πρὸς τὸν Θεόν. Il y a une difficulté : c'est que les régions où domine, au IIIe siècle, la formule prudente, sont très proches du berceau même du Montanisme. M. Calder répond à cela que l'hérésie, vigoureusement combattue dans son lieu d'origine, s'est déplacée vers le Nord, où elle a réussi à se maintenir dans des parages peu fréquentés comme la vallée de Tembris (près de Cotiaeon, Kutayah). J'ai moi-même attiré l'attention sur une inscription certainement montaniste, celle-là, trouvée à Dorylée, précisément dans la Phrygie du Nord, et dont la formule ressemble à la formule χρηστιανὸς χρηστιανῷ.

Cette inscription de Dorylée était jusqu'à présent, en grec,

le seul texte épigraphique *phanéro-montaniste* que nous possédions (1).

Je suis aujourd'hui en mesure d'enrichir le petit dossier épigraphique du Montanisme d'une inscription datée, et dont l'appartenance à la secte, bien qu'elle ait été méconnue, ne fait pas le moindre doute. Elle est, à beaucoup d'égards, extrêmement remarquable, et, si brève qu'elle soit, permet de résoudre d'une manière définitive une des questions controversées de l'histoire de l'hérésie. Comme, d'autre part, elle ne doit trouver place que dans les *Addenda* du *Recueil des Inscriptions chrétiennes d'Asie-Mineure*, *Addenda* dont la publication n'est pas prochaine, j'ai cru bien faire en la présentant sans retard aux lecteurs de *Byzantion*, d'autant plus qu'une interprétation erronée de ce document risque d'être perpétuée par le *Dictionnaire* de Cabrol-Leclercq (s. v. *Inscriptions grecques chrétiennes*, col. 657).

Cette inscription n'est pas inédite. L'excellent épigraphiste américain M. W. H. Buckler l'a publiée dans le *Journal of Hellenic Studies*, 1917, p. 95, dans un article intitulé *Lydian Records*.

En voici la description, due à M. Buckler. Je possède l'estampage pris le 23 mai 1914 par ce savant.

« Marble slab from Mendechora, a village about 10 miles N. W. of Philadelpheia (carte de Keil-Premerstein, III). The Metropolitan told me that the two fragments, which fit closely, were found together in a wall in 1913 and were brought to his house in Philadelpheia by his instructions. Height, 42 cm. ; width, 68 cm. ; thickness, 6 cm., height of letters 3,5 cm. ».

☧ Ἀνελήμφθη ὁ ἅγι[ο]ς Πραύλι[ος]
ὁ κοινωνὸς ὁ κατὰ τόπον ☧
ἐν ἔτει φμε′ ἰνδ(ικτιῶνος) η′ καὶ μηνὶ
Ξανθικῷ ιε′, ἡ[μ](έρα) κυριακῇ τῇ
5 συνόδῳ τῇ Μ[υλουκ]ωμητῶν.

(1) En latin, nous avons la fameuse inscription de Mascula (= Khenschela) en Numidie, CIL VIII, I, p. 252, n° 2272 = Pierre DE LABRIOLLE, *Sources de l'histoire du Montanisme*, n° 152.

Bien des détails importants de ce texte ont été définitivement éclaircis par M. W. H. Buckler. Ainsi, l'ère est celle d'Actium, en usage sur tout le territoire de Philadelphie de Lydie, et la date, en conséquence, est l'année 514-515, qui correspond parfaitement à la 8e indiction.

A la ligne 5, M. J. Keil et M. Buckler restituent avec certitude M[υλουχ]ωμητῶν.

Une inscription (*CIG* 3420, *LW* 1669) mentionnant ἡ Μυλειτῶν κατοικία a été copiée par Arundell et Bailie fort près du même endroit. Le « Village des Meuniers » n'est point connu d'ailleurs. Il se trouvait peut-être (cf. l'opinion de Rostowzew et Buckler JHS, 1917, p. 99) sur l'un des domaines impériaux voisins de Philadelphie, possédés jadis par Marc-Antoine...

Nous ne nous attarderons pas aux deux signes chrétiens, le chrisme et la croix monogrammatique, bien que leur emploi concurrent soit assez rare. Les observations de M. Buckler à ce sujet peuvent suffire provisoirement ; il a justement rapproché de notre inscription le nº 9875 du CIG. Quant à ἀνελήμφθη, c'est un synonyme fort peu fréquent de ἐκοιμήθη, ἀνεπάη ou τελευτᾷ ; on le trouve dans une inscription phrygienne (Ramsay, *Cities and Bishoprics*, I, p. 561, nº 454), et j'ai rencontré la formule ἀνάληψις Πέτρου dans une inscription d'Aphrodisias. Enfin, Πραύλιος (de πραΰς) est bien attesté comme nom chrétien.

Mais « ἅγιος est une épithète tout à fait extraordinaire, si Prayllios n'est ni un saint, ni un évêque », dit à peu près M. Buckler ». Et il conclut que Prayllios est un évêque de Philadelphie.

Quant à κοινωνός, d'après M. Buckler, ce mot « evidently corresponds to the *consors* of *Codex Theodosianus*, V, 16, 34 » (425 après J.-Chr.). Prayllios serait *le* consors par excellence, c'est-à-dire, en réalité, le *patron* du village.

Le *patronage* étant légalement aboli depuis longtemps, et ne subsistant plus que de fait, et abusivement, les villageois, pour désigner leur protecteur, leur seigneur, se serviraient d'une sorte d'euphémisme. Κοινωνός signifierait « co-possesseur » (d'une *pars* d'un domaine impérial). Et M. Buckler conclut : « The interest of this new technical term is enhanced by the relative rarity of such documents in Asia ». Ainsi, pour résumer la théorie de M. Buckler, Praylios, évêque de Philadelphie, à cause de l'épithète de ἅγιος, ne serait commémoré par les habitants de Myloukomè qu'à titre de patron — co-propriétaire, par euphémisme — de leur village.

A cette théorie on peut faire de très graves objections ; les voici. Jamais un *évêque* orthodoxe, ni au VIe siècle, ni plus tôt, ni plus tard, n'est qualifié d'ἅγιος, mais d'ὁσιώτατος et tout au plus d'ἁγιώτατος, superlatif qui atténue plutôt, chose remarquable, la force du positif. Ensuite, l'omission du titre ecclésiastique d'un aussi saint personnage serait bien extraordinaire. *Tertio*, il est tout à fait sans exemple qu'un évêque ou un ecclésiastique quelconque soit qualifié de « patron » d'un village. Enfin, et surtout, le sens que M. Buckler attribue à κοινωνός n'est nullement attesté. *Consors* lui-même n'apparaît qu'au pluriel dans le *Code Théodosien*, V, 16, 34.

La solution de toutes ces difficultés nous est fournie par un texte du Code Justinien (1), I, V, 20 (Krüger, p. 58), de l'année 530 : Ἰδικῶς δὲ ἐπὶ τοῖς ἀνοσίοις Μοντανισταῖς θεσπίζομεν, ὥστε μηδένα συγχωρεῖσθαι τῶν καλουμένων αὐτῶν πατριαρχῶν καὶ κοινωνῶν ἢ ἐπισκόπων ἢ πρεσβυτέρων ἢ διακόνων ἢ ἄλλων κληρικῶν, εἴπερ ὅλως αὐτοὺς τοῖς ὀνόμασι τούτοις καλεῖν προσήκει, κατὰ ταύτην διατρίβειν τὴν εὐδαίμονα πόλιν, ἀλλὰ πάντας ἐξελαύνεσθαι. L'empereur Justinien bannit

(1) DE LABRIOLLE, *La Crise montaniste*, pp. 497 sqq. ; le même, *Sources de l'histoire du Montanisme*, n° 190.

de Constantinople les prélats et les prêtres de la petite église montaniste, dont la hiérarchie nous est, à cette occasion, révélée : patriarches (au pluriel), κοινωνοί, puis évêques, prêtres, diacres. « Les montanistes, dit fort bien M. de Labriolle, avaient tenu à marquer, par l'originalité d'une structure hiérarchique partiellement nouvelle, leur scission définitive avec la Grande Eglise, dont ils ne voulaient plus, comme elle ne voulait plus d'eux ».

Le titre ecclésiastique montaniste de κοινωνός, cité par Justinien, a été ingénieusement rétabli par M. J. Hilberg dans le texte d'une lettre de saint Jérôme à Marcella, écrite vers 382-385 (1).

« Apud nos apostolorum locum episcopi tenent : apud eos episcopus tertius est ! Habent enim *primos de Pepusa Phrygiae patriarchas*, secundos, quos appelant *caenonus* (mss. ADII, cenonos B) atque ita in tertium, paene ultimum gradum episcopi devolvuntur... » Avant M. Hilberg, on corrigeait (?) *caenonus* en *cenonas* (*zenones Döllinger*), ou *œconomos* (Schwegler). M. Harnack écrivait encore en 1895 : « Cenonen (noch niemand hat sie sicher zu erklären vermocht ; Oekonomen ?). »

Même après que la correction *cenonen* en κοινωνούς dans le texte de saint Jérôme eut été généralement acceptée, M. J. Friedrich (2), commentant une lettre, qui figure dans le *Codex Monacensis* n° 5508 du IXe siècle, de trois évêques gaulois à deux prêtres bretons (vers l'an 509), et où il est dit à propos des montanistes : *mulieres sibi in sacrificio diuino* SOCIAS *habere praesumpserint*, M. J. Friedrich raisonnait comme suit : (3)

(1) Ép., XLI, 3. DE LABRIOLLE, *Sources, etc.*, n° 113.

(2) *Ueber die Cenones der Montanisten bei Hieronymus, Sitzungsber. d. phil. philol. kl. der Ak. d. Wiss. zu München*, 1895, pp. 207 sqq.

(3) Je reproduis le résumé de sa thèse par M. DE LABRIOLLE, *La Crise montaniste*, p. 502.

« Ce mot *sociae*, les évêques gaulois ont dû le rencontrer dans le canon antimontaniste qu'ils vont citer un peu plus loin... N'est-ce pas un trait de lumière dont s'éclaire l'obscure question des Caenonus ou Caenonos ?

» Rapproché du κοινωνῶν de l'édit de Justinien, et mieux encore de la traduction latine de cet édit où on lit « Specialiter autem contra impios Montanistas sancimus ut nulli concedatur ex patriarchis eorum, quos uocant, uel *sociis*, etc. », ce terme *socias* ne se décèle-t-il pas comme l'expression technique par quoi les Pépuziens eux-mêmes désignaient une classe de dignitaires dans leur hiérarchie? Or, ces dignitaires n'étaient point des hommes, c'étaient des femmes... Mais la notion de la valeur du mot s'était perdue, et de là les fluctuations du texte de Jérôme ».

L'hypothèse de M. Friedrich fut, malgré son air de vraisemblance, rejetée par Hilgenfeld, Jülicher (1), Loofs, Bonwetsch et de Labriolle (*La Crise montaniste*, p. 504).

Notre inscription lui portera le dernier coup. Les κοινωνοί sont bien des hommes !

Car, le lecteur l'a reconnu depuis longtemps, « saint Praylios » est un κοινωνός, c'est-à-dire une sorte d'archevêque de l'Eglise montaniste. Il n'y a plus lieu de s'étonner de l'épithète d'ἅγιος, soit que cette épithète, dans la secte, accompagnât régulièrement le titre de κοινωνός, soit que Praylios fût un véritable saint selon les « Cataphrygiens ».

L'inscription de Mylou Kômè près Philadelphie, confirmant les textes de saint Jérôme et du Code Justinien, nous enseigne encore que le Montanisme, quinze ans avant la loi de proscription que nous avons citée, se maintenait dans son pays d'origine, car — d'après M. Calder — la région voisine de Philadelphie fut le véritable berceau de l'hérésie « phry-

(1) M. JÜLICHER espérait « que l'étude des inscriptions de Phrygie apporterait quelques données nouvelles ».

gienne ». La région de Dorylée et de Cotiaeon n'était donc pas le seul refuge des sectaires.

Il semble bien que, ligne 5 de l'inscription, le mot σύνοδος soit pris au sens religieux de communauté, et non au sens d' « assemblée de villageois », comme le voulait M. Buckler ; c'est probablement encore un terme consacré de la secte.

Il est vraisemblable aussi que l'emploi du mot ἀνελήμφθη au lieu de ἀνεπάη (cf. p. 251) est une marque de montanisme.

Pour finir, nous tâcherons de répondre à une question qu'on se sera posée depuis longtemps. Ὁ κοινωνὸς ὁ κατὰ τόπον, « le κοινωνὸς de ce lieu », signifie-t-il que Praylios est « socius » de Mylou Komè, ou de Philadelphie ? Evidemment, il paraîtra d'abord étrange qu'un prélat occupant un aussi haut rang dans la hiérarchie montaniste soit titulaire d'une obscure κώμη ? Mais y a-t-il quelque apparence qu'en 515, l'évêque orthodoxe de Philadelphie eût toléré dans sa cité un concurrent hérétique ? Le plus simple est de supposer qu'au VIe siècle, les prélats montanistes vivaient retirés dans des bourgades (comme étaient d'ailleurs leurs lieux saints de Tymion et de Pepouza), bannis des cités comme ils le seront en 530 de Constantinople. Sozomène, écrivant vers le milieu du Ve siècle, nous dit (1) : Ἐν ἄλλοις δὲ ἔθνεσιν ἔστιν ὅπῃ καὶ ἐν κώμαις ἐπίσκοποι ἱεροῦνται, ὡς παρὰ Ἀραβίοις καὶ Κυπρίοις ἔγνων, καὶ παρὰ τοῖς ἐν Φρυγίαις Ναυατιανοῖς καὶ Μοντανισταῖς.

15 avril 1925.

Henri Grégoire.

(1) Sozomène, P.G., LXVII, 1476 ; de Labriolle, *Sources*, n° 170.

Le Symbole de la Croix et les Monogrammes de Jésus chez les premiers Chrétiens

Introduction

J'ai tenté dans les pages qui suivent d'établir en ses grands traits l'histoire de la croix chrétienne et du monogramme aux quatre premiers siècles. Cette histoire n'était pas faite, sinon très sommairement, dans des articles rapides, insuffisants et plus ou moins tendancieux. Je voudrais l'avoir au moins esquissée d'une façon complète et sérieuse ; je n'ai rien omis de ce qui m'a paru important. Plusieurs problèmes demeurent sans solution, — et le demeureront probablement toujours, — mais je crois en avoir exactement posé les données.

Les difficultés d'un tel travail tiennent d'abord à la dispersion des documents. Pour beaucoup de textes, nous n'avons pas encore d'éditions critiques solides. Les inscriptions grecques d'Asie Mineure ou de Syrie ne sont pas réunies, et le recueil des inscriptions grecques chrétiennes est à peine ébauché [1]. En fait de recueils archéologiques, Rome exceptée, nous avons peu de chose ; dans ces conditions, il n'est pas aisé d'être complet.

Mais surtout le sujet lui-même est délicat. Que le supplice le plus infamant de l'antiquité païenne ait fourni son emblème à la religion nouvelle, c'est un des phénomènes les plus singuliers du christianisme primitif, et qui ne sera jamais absolument éclairci. Aussi, j'ai tâché de le faire voir, ne s'est-il produit que lentement et graduellement ; il semble que

[1] M. H. Grégoire a eu l'obligeance de me communiquer en manuscrit le deuxième fascicule de son *Recueil*.

textes et monuments sont d'accord pour nous le montrer. Il n'y a pas lieu de s'étonner, comme on le fait, que la croix simple n'ait pas été représentée matériellement aux premiers temps du christianisme, puisqu'elle n'a pas d'abord été décidément adoptée.

Il s'agissait surtout, ici, de fixer la date où a paru chacune de leurs formes. Les inscriptions chrétiennes datées sont assez nombreuses pour qu'on puisse s'appuyer sur elles seules. Je me suis défié de toutes celles qui ne présentent pas de critère chronologique sérieux, mais j'ai cru devoir les mentionner aussi, quand elles peuvent être intéressantes. Je ne pouvais, dans cet aperçu rapide, donner de chacune d'elles une bibliographie complète, ni faire de chacune une étude approfondie ; je me suis borné à indiquer les résultats qui paraissent acquis. De nombreuses questions, concernant surtout la date des documents et la signification vraie des symboles, demeurent en suspens. Cependant une enquête minutieuse — et impartiale — donnerait réponse à beaucoup d'entre elles. Si les spécialistes, — dont je sollicite les avis — voulaient traiter ces problèmes avec rigueur et précision, l'on arriverait sans doute à fonder sur l'usage des symboles figurés une chronologie exacte des origines chrétiennes.

J'espère avoir présenté les choses de la façon la plus claire possible et, tout en suivant l'ordre chronologique, n'avoir pas trop mêlé les documents figurés aux textes, ni les croix aux monogrammes, bien qu'on ne puisse les étudier séparément. Pour être complet, il faudrait étudier d'ensemble toute l'histoire des symboles jusqu'au VIIe siècle. Ce sujet me tente, et j'essaierai peut-être de le traiter, à moins, comme je le souhaite, que de plus compétents ne l'entreprennent.

Je m'arrête vers l'an 400, quand les monuments et les ouvrages des Pères attestent également le triomphe définitif du culte de la Croix.

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

Collections de textes

PG = J. P. Migne : *Patrologiae cursus completus*, Paris, Garnier. *Series Graeca*. — PL. = Id., *Series latina*. — *Die griechischen christlichen Schrift steller der ersten drei Jahrhunderte*, Leipzig. depuis 1897. — *Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum*, Vienne et Leipzig, depuis 1866. — Hemmer et Lejay, *Textes et Documents pour servir à l'histoire du christianisme*, Paris, 1907 sqq. — *Corpus historiae byzantinae*, Bonn. — Pour quelques auteurs, *Bibliotheca Teubneriana*, *Collection Budé*.

Recueils d'inscriptions

CIG = *Corpus inscriptionum graecarum*, t. IV. — IG = *Inscriptiones Graecce*. — CIL = *Corpus inscriptionum latinarum*. — Ern. Diehl, *Inscriptiones Latinae christianae veteres*, Berlin, en cours de publication. — ICUR = G. B. de Rossi : *Inscriptiones christianae Urbis Romae*, Rome, 1857-1861. — G. B. de Rossi et J. Gatti : *Id., supplementum*, Rome, 1915. — G. B. de Rossi et Silvagni : *Inscriptiones christianae Urbis Romae originis incertae*, Rome 1922. — LW = Ph. Lebas et Waddington : *Voyage archéologique en Grèce et en Asie*, tome III, 1re et 2mo parties, Paris, 1870. — Prentice = W. K. Prentice, *Greek and Latin inscriptions of Syria*, New-York, 1908. — H. Grégoire, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie-Mineure*, fascic. I, Paris, 1922. — Ramsay, *Cities and Bishoprics*, I, part 2, 1897. — *Studies in the History and Art of the Eastern Provinces of the Roman Empire*, edited by W. M. Ramsay, Aberdeen, 1906. — G. Lefebvre, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Egypte*, Le Caire, 1907. — Anderson, Cumont et H. Grégoire, *Studia pontica*, III, 1. — Le Blant : *Inscriptions chrétiennes des Gaules avant le huitième siècle*, 2 vol., Paris, 1856-1865. — Le Blant, *Nouveau Recueil des inscriptions chrétiennes de Gaule*, Paris, 1892. — P. Monceaux, *L'Epigraphie chrétienne d'Afrique*, Paris, 1907. — *Bulletins épigraphiques de la Revue des Etudes grecques* et de la *Revue archéologique*.

Archéologie et travaux modernes

J. Gretser : *De Sancta Cruce = De Cruce Christi*, 2 vol., Ingolstadt, 1600. — G. de Mortillet, *Le Signe de la Croix avant le Christianisme*, Paris, 1866. — Goblet d'Alviella, *Croyances, Rites, Institutions*, t. I, *Hiérographie*, Paris, Geuthner, 1911 (surtout l'article *Archéologie de la Croix*, p. 63 sq. Il en existe un tirage à part). — PW = Pauly-Wissowa, *Real-Enzyklopädie*, s. v. *Crux* et *Labarum*.— Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Crux*. — *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, Paris. 1909, s. v. *Croix* (*E. Fehren-*

bach) et *Epigraphie*. — H. Leclercq, *Manuel d'Archéologie chrétienne*, 2 vol., Paris, 1907. — Leclercq et Cabrol, *Monumenta ecclesiae liturgica*, t. I, Paris, 1900-1902. — Id., *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, en cours de publication, *passim*, notamment s. v. *Croix*, *Chrisme*, *Inscriptions*, etc... — Gardthausen : *Das alte Monogramm*, Leipzig, 1924 (Compte rendu dans *Analecta Bollandiana*, 1924). — R. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana nei primi otto secoli*, 7 vol., Prato, 1873. — L. Bréhier, *Histoire du Crucifix*, Paris, 1904. — Id., *L'Art chrétien*, Paris, 1918. — [Dalton], *British Museum*, *A Guide to the early christian and Byzantine antiquities*, 2me édition, 1921. — P. Batiffol : *La Paix constantinienne et le Catholicisme*, Paris, 1914. — G. Boissier : *La Fin du Paganisme*, 2 vol., Paris, 6me édit., 1909. — Renan : *Histoire des Origines du Christianisme*, Paris, 1863-83 — Renan : *Mission de Phénicie*, Paris, 1864-1865. — Dölger, ΙΧΘΥC, I, Rome, 1910 ; *Sphragis*, Paderborn 1911. — R. S. = G. B. de Rossi, *La Roma Sotterranea*, Rome, 1864-1877, 3 vol. — Rossi et Wilpert : *Le Pitture delle Catacombe Romane*, 2 vol., Rome, 1903. — J. Wilpert : *Die römischen Mosaiken und Malereien*, 1916, 2 vol. — O. Marucchi : *Epigrafia cristiana*, Rome, 1910. — R. Aigrain : *Manuel d'Epigraphie chrétienne*, 2 vol., 1912-1913, Paris, Bloud. — Kaufmann : *Handbuch des Christlichen Archäologie*, Paderborn, 1905 ; 2me édition, 1913. — Id. : *Handbuch der Christlichen Epigraphik*, *ibid.*, 1915. — André Michel : *Histoire de l'Art*, tome I, Paris, 1901. — J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, 3 vol., Paris, 1908-1912. — R. Pichon, *Lactance*, Paris, 1903. — C. Wessely : *Les plus anciens monuments du christianisme écrits sur papyrus* Paris, s. d. (*Patrologia orientalis*, t. VI). — O. Marucchi : *Guide des Catacombes romaines*, Rome et Paris, 1900. — Bakhuizen van den Brink, *De oud-christel. monumenten van Ephesus*, Den Haag, 1923. — V. Schultze, *Konstantinopel*, Leipzig, 1913. — A. Hauck, *Realenzyklopädie für protestantische Theologie und Kirche*, notamment t. XI, 1902 (*Kreuz*, *Kreuzigung*, *Kreuzauffindung*, *Kreuzerhebung*, *Kreuzeszeichen*, par V. Schultze), et t. X, 1901 (s. v. *Konstantin*, par V. Schultze). — Cardinal Pitra, *Spicilegium Solesmense*, Paris, 1852-1858, 4 vol. — *Anatolian Studies presented to Sir W. M. Ramsay*, *Manchester*, 1923. — F. Grossi Gondi : *Trattato di Epigrafia cristiana*, Rome 1920. — O. M. Dalton : *Early Christian Art*, Oxford, Clarendon Press, 1925. — L. Traube, *Nomina sacra*, Münich 1907.

Principaux périodiques

Revue des études grecques. — *Revue archéologique*. — *Revue biblique*, Paris, depuis 1892. — BAC = J. B. de Rossi : *Bollettino di archeologia cristiana*, 1860-1895. — NBAC = O. Marucchi : *Nuovo Bollettino*, Rome, depuis 1895. — *Notizie dei scavi*, Rome, depuis 1876. — *Numismatic Chronicle*, t. XVII, sqq. — W. Deonna, dans *Revue d'histoire des religions*, Paris, t. LXXII, 1915, p. 1 sqq. — *Hermès*, 1901. — *Römische Quartalschrift*, Rome, depuis 1887.

I.

Le Nouveau Testament

Les rédacteurs des plus anciens monuments littéraires du christianisme paraissent n'attacher à la croix aucune signification symbolique ou religieuse. Saint Paul seul fait exception. Mais à lire les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse et les épîtres de Jean, Jacques, Jude et Pierre, on s'aperçoit que pour eux, la croix n'est rien d'autre qu'un instrument de supplice et n'a rien de sacré.

Ce n'est pas étonnant, d'ailleurs. La crucifixion était, même aux yeux des païens, un supplice humiliant et infâme ; il est naturel que les premiers chrétiens n'aient pas eu l'idée d'en ériger l'instrument en emblème de leurs croyances. Et ce n'est pas que les occasions aient manqué aux auteurs du Nouveau Testament : le récit de la mort de Jésus, par exemple, leur permettait de faire au moins allusion à la valeur symbolique de la croix. Ils n'y songent pas. Un seul texte, un seul, tardif du reste et peu probant, semble indiquer non pas même la conception que j'ai dite, mais simplement l'idée que Jésus, par sa mort, a sanctifié le supplice. Ce passage (I Petr. II, 24) fait mention des souffrances de Jésus, « qui a porté nos péchés en son corps sur le bois, afin qu'exempts du péché, nous vivions à la justice, et par la meurtrissure duquel vous avez été guéris ». (... ὃς τὰς ἁμαρτίας ἡμῶν αὐτὰς ἀνήνεγκεν ἐν τῷ σώματι αὐτοῦ ἐπὶ τὸ ξύλον, ἵνα ταῖς ἁμαρτίαις ἀπογενόμενοι τῇ δικαιοσύνῃ ζήσωμεν, οὗ τῷ μώλωπι ἰάθητε).

On voit combien c'est peu de chose. L'idée est à peine en germe. Et la première épître de Pierre est, au plus tôt, de la fin

du premier siècle ; peut-être même est-elle contemporaine de la persécution de Trajan, vers l'an 110 (1). Enfin, ce qui détruit la valeur de ce témoignage, c'est que son auteur est fortement influencé par le Paulinisme (2) (cf. notamment I, 3-9 et III, 18).

Il est donc certain que les premiers auteurs chrétiens, — saint Paul toujours excepté, — ignoraient absolument la croix en tant qu'emblème.

A la vérité, un passage qui se retrouve dans les trois Synoptiques paraît contredire à cela. C'est l'endroit où le Christ recommande aux fidèles de « porter leur croix ». L'expression figure deux fois dans chacun des trois Evangiles.

Voici les textes :

Marc, VIII, 34 : Εἴ τις θέλει ὀπίσω μου ἐλθεῖν, ἀπαρνησάσθω ἑαυτὸν καὶ ἀράτω τὸν σταυρὸν αὐτοῦ, καὶ ἀκολουθείτω μοι.

Marc, X, 21 : ... καὶ δεῦρο ἀκολούθει μοι, ἄρας τὸν σταυρόν.

Dans le second texte, il faut noter que le membre de phrase, ἄρας τὸν σταυρόν, manque dans les meilleurs manuscrits. Probablement il ne figurait pas dans l'Evangile original (3).

Matthieu, X, 38 : καὶ ὃς οὐ λαμβάνει τὸν σταυρὸν αὐτοῦ, καὶ ἀκολουθεῖ ὀπίσω μου, οὐκ ἔστιν μου ἄξιος.

Matthieu, XVI, 24 : Εἴ τις θέλει ὀπίσω μου ἐλθεῖν, ἀπαρνησάσθω ἑαυτὸν καὶ ἀράτω τὸν σταυρὸν αὐτοῦ, καὶ ἀκολουθείτω μοι.

Luc, IX, 23 : Εἴ τις θέλει ὀπίσω μου ἔρχεσθαι, ἀρνησάσθω ἑαυτὸν καὶ ἀράτω τὸν σταυρὸν αὐτοῦ καθ' ἡμέραν, καὶ ἀκολουθείτω μοι. Ajoutez Luc XIV, 27. (Ceci, par parenthèse, est une preuve de plus que Luc n'est pas le compagnon de saint Paul. Luc, pas plus que Marc et Matthieu, n'a connu

(1) Cf. III, 15-16, ; IV, 12 et V, 9, et la fameuse lettre de Pline à Trajan.

(2) Comparer le passage cité avec *Romains*, VI, 6.

(3) Il ne se trouve pas non plus dans la traduction du P. LAGRANGE (*Evangile selon Saint Marc*, Paris 1911, p. 250), qui, sans doute, le considère comme interpolé.

la « théologie de la croix », si je puis dire, qui paraît dans les épîtres pauliniennes).

Ces six textes, qui n'en font qu'un, sont cités fréquemment, cela va sans dire, et commentés par les Pères de l'Église.

L'explication la plus nette s'en trouve dans Maxime de Turin (seconde moitié du quatrième siècle).

Homélie LXXXII (*De sanctis martyribus*) : *Crux Domini non illa tantum dicitur quae passionis tempore ligni affixione construitur, sed et illa qua totius vitae curriculo cunctarum disciplinarum virtutibus cooptatur ; de qua mihi videtur Salvator dicere* : « *Qui vult venire post me, tollat crucem suam et sequatur me...* ». *Tota igitur vita christiani hominis, si secundum Evangelium vivat, crux est atque martyrium.*

Le passage est à rapprocher d'une expression curieuse que l'on trouve dans l'épigraphie gauloise (1), à Tours : *martur cruce*. Etre « *martur cruce* » ne veut pas dire « avoir subi le supplice de la croix », mais vivre en acceptant noblement les peines et les sacrifices. Même explication dans les autres Pères de l'Église, et aussi dans les commentateurs modernes (2).

Ainsi la phrase des Évangiles signifierait que le fidèle doit, à l'exemple du Christ qui a patiemment porté sa croix, subir de bon cœur les humiliations, les épreuves, le sacrifice et le martyre (3).

Cette interprétation est bien douteuse. Les Evangélistes ne sont pas des théologiens raffinés et obscurs. Ils sont très simples, très clairs et ne procèdent jamais par allusions mystérieuses.

Dans le passage en question, s'ils avaient eu en vue le

(1) Le Blant, *Recueil*, I, p. 240, n° 180 ; cf. aussi *Recueil*, I, p. 61 n° 27 (à Lyon).

(2) Schirlitz, *Griechisch-deutsches Wörterbuch zum Neuen Testamente*, 5te Auflage von Th. Eger, 1893, s. v. σταυρός, p. 388 ; Zelle, *Das Evangelium des Matthäus*, 1898 ; etc....

(3) Cf. encore saint Augustin, *Sermo XCVI*, 4 : *Quid est* : « *Tollat crucem suam ?* » *Ferat quidquid molestum est : sic me sequatur. Sermo* CCCXXX, 2 : *Sustineat tribulationem suam.*

supplice futur de Jésus, ils l'auraient dit. D'autant plus qu'au moment du récit où se trouve le mot, il n'a pas encore été question de la mort du Christ, *et le lecteur est censé l'ignorer*. L'allusion serait inintelligible. Et ce texte, où la croix aurait par elle-même un sens et une valeur, est unique dans tout le Nouveau Testament, — sauf saint Paul. Ce serait assez étrange.

Probablement la solution est ailleurs. Il faut prendre garde à la langue des Synoptiques, langue parlée, populaire et dont nous n'avons guère d'autres monuments. Il est possible, quoique nous ne le sachions pas d'ailleurs, que l'expression « porter sa croix » ait été une locution proverbiale pour dire « se résigner ».

Que les écrivains ecclésiastiques aient vu là une allusion à la croix du Christ, cela n'a rien que de très naturel, bien entendu, et il n'y a pas à en tenir compte. Ils s'efforçaient de ne jamais rien avancer qui ne pût être appuyé d'un texte de l'Écriture, fallût-il le solliciter un peu. Et encore, je remarque que notre passage n'est mentionné qu'assez tard. La première allusion, et obscure, est dans la première Apologie de saint Justin (35, 2). La première *citation* apparaît plus tardivement encore, dans Clément d'Alexandrie.

Il est vraisemblable que les Pères Apostoliques et les plus anciens apologistes avaient compris notre texte comme il me semble qu'il faut le comprendre [1].

Et si même je me trompe, et s'il faut admettre l'interprétation de Maxime de Turin, — ce qui ne pourrait guère s'expliquer que par une influence paulinienne, — même dans ce cas, le passage ne signifie nullement que pour l'Évangéliste il existe un *signum crucis*, mais simplement que la Passion est

[1] Selon le P. Lagrange (*op. cit.*, p. 210 sq.), ce texte doit être pris au sens littéral et signifie : « soyez-moi dévoués jusqu'à affronter le supplice de la croix ». En même temps, c'est une prédiction voilée de la Crucifixion.

à proposer en exemple aux fidèles. De quelque façon qu'on interprète le texte, il est peu important au point de vue de l'histoire de la Croix.

Conclusion : les premiers chrétiens, d'avant saint Paul, ou non touchés par le paulinisme, n'ont vu dans la croix qu'un instrument de supplice et n'ont pas songé à en faire un emblème et un drapeau.

II.

Saint Paul

Il en est tout autrement dans les épîtres pauliniennes.

Saint Paul et ses disciples sont les véritables fondateurs du culte de la croix. Je cite les principaux textes, en commençant par les épîtres authentiques :

Romains, VI, 6 (an 57) : ... τοῦτο γινώσκοντες, ὅτι ὁ παλαιὸς ἡμῶν ἄνθρωπος συνεσταυρώθη, ἵνα καταργηθῇ τὸ σῶμα τῆς ἁμαρτίας, τοῦ μηκέτι δουλεύειν ἡμᾶς τῇ ἁμαρτίᾳ : « Sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec lui (Jésus Christ), afin que le corps du péché soit détruit, pour que nous ne servions plus le péché » (1).

Remarquez que ce texte, unique dans l'épître aux Romains, n'implique nullement que la forme de la croix existe en tant que symbole.

I Cor., I, 17-18 : Christ m'a envoyé... ἵνα μὴ κενωθῇ ὁ σταυρὸς τοῦ χριστοῦ. Ὁ λόγος γὰρ τοῦ σταυροῦ τοῖς μὲν ἀπολλυμένοις μωρία ἐστιν, τοῖς δὲ σωζομένοις ἡμῖν δύναμις θεοῦ ἐστίν.

(La première épître aux Corinthiens est de l'an 56).

I Cor., I, 23 : ἡμεῖς δὲ κηρύσσομεν χριστὸν ἐσταυρωμένον, Ἰουδαίοις μὲν σκάνδαλον, ἔθνεσιν δὲ μωρίαν : « Nous prêchons

(1) Comparer le passage de Pierre cité plus haut.

le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils ».

Ce passage, comme l'a remarqué Renan (1), montre que le mystère de la croix paraissait absurde à Corinthe. Tous les écrivains païens qui ont écrit contre le christianisme ont trouvé ridicule ou scandaleuse l'adoration d'un homme mort sur la croix.

I Cor., II, 2 : οὐ γὰρ ἔκρινα τι εἰδέναι ἐν ὑμῖν, εἰ μὴ Ἰησοῦν Χριστόν, καὶ τοῦτον ἐσταυρωμένον.

Dans ces trois textes, σταυρός est à peu près synonyme de « religion chrétienne ».

II Cor. (an 56) : il n'y est pas fait mention de la croix.

Galates, II, 20 : Χριστῷ συνεσταύρωμαι · ζῶ δὲ οὐκέτι ἐγώ, ζῇ δὲ ἐν ἐμοὶ Χριστός.

Gal., V, 11 : « Et pour moi, mes frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi est-ce que je souffre encore la persécution ? Le scandale de la croix est-il donc aboli ? » (Ἄρα κατήργηται τὸ σκάνδαλον τοῦ σταυροῦ ;)

Gal., VI, 12 : Ὅσοι θέλουσιν εὐπροσωπῆσαι ἐν σαρκὶ, οὗτοι ἀναγκάζουσιν ὑμᾶς περιτέμνεσθαι, μόνον ἵνα τῷ σταυρῷ τοῦ χριστοῦ μὴ διώκωνται : « tous ceux qui veulent se rendre agréables dans ce qui regarde la chair, sont ceux qui vous contraignent d'être circoncis, afin seulement qu'ils ne soient point persécutés pour la croix du Christ ».

Gal., VI, 14 : ἐμοὶ δὲ μὴ γένοιτο καυχᾶσθαι, εἰ μὴ ἐν τῷ σταυρῷ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ χριστοῦ, δι' οὗ ἐμοὶ κόσμος ἐσταύρωται κἀγὼ κόσμῳ : « Pour moi, puissé-je ne pas me glorifier, sinon en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, par lequel le monde m'est crucifié, et moi au monde ».

Gal. III, 13 : Χριστὸς ἡμᾶς ἐξηγόρασεν ἐκ τῆς κατάρας τοῦ νόμου, γενόμενος ὑπὲρ ἡμῶν κατάρα, ὅτι γέγραπται : Ἐπικατάρατος πᾶς ὁ κρεμάμενος ἐπὶ ξύλου : « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour

(1) *Saint Paul*, p. 379.

nous. Car il est écrit : Maudit quiconque est pendu au bois ». (Allusion à *Deutéron.* XXI, 23. Cf. Justin, *Dial. Tryph.* XXXII, 1).

Philippiens, II,8 (Authenticité contestée. An 60 ou 62) : (χριστὸς) ἐταπείνωσεν ἑαυτόν, γενόμενος ὑπήκοος μέχρι θανάτου, θανάτου δὲ σταυροῦ : « il s'humilia lui-même et fut obéissant jusqu'à la mort, et à la mort par la croix ».

Allusion à l'infamie du supplice de la croix (1).

Rien d'intéressant dans les deux épîtres aux Thessaloniciens, ni dans l'épître à Philémon, dont, d'ailleurs, l'authenticité est douteuse.

Je n'ai pas à entrer ici dans la théologie difficile de saint Paul. Mais on voit l'importance énorme qu'il donne à la crucifixion et à la croix elle-même : il en fait le point central et, comme je l'ai dit, presque le synonyme du christianisme.

Il n'y avait rien de pareil dans les premiers chrétiens, et, ce qui est plus significatif encore, il n'y aura rien de tel dans ceux des Pères Apostoliques qui ne relèvent pas directement de Paul. Paul doit être tenu pour l' « inventeur », pour ainsi parler, de la croix.

Mais pourquoi cette invention ? Sans doute parce qu'il fallait un signe, un étendard pour la foi nouvelle et que le baptême et les rites de communion ne lui suffisaient pas. Et pourquoi choisir un symbole si singulier, et que Juifs et Gentils trouvaient odieux ou ridicule ? Mais, à cause de son étrangeté même. Il est évident que Paul a cherché à différencier fortement le christianisme de toutes les religions existantes. La singularité de l'emblème s'imposait (2).

(1) Ajoutez *Phil.*, III, 18 : τοὺς ἐχθροὺς τοῦ σταυροῦ τοῦ χριστοῦ : « Les ennemis de la croix du Christ ».

(2) Saint Jean Chrysostome, *Homil. de Coemet. et de Cruce*, 1 (PG, t. XLIX, col. 393), nomme la croix τὸ καύχημα Παύλου. Cf. *Gal.*, VI, 14.

(3) Saint Zénon de Vérone (vers 370), *Tractatus* II, 27, 3 : *Lignum auxiliare, quo tenditur, vel portatur, crucis est dominicae signum, sine quo vivere, immortalitatemque apprehendere, in toto non potest Christianus.* Cf. la fréquence

Bien entendu, il ne s'agit pas encore de croix *figurées*, qui viendront beaucoup plus tard. Il n'y a pas lieu de s'en étonner ; et l'horreur de Paul et des premiers chrétiens pour l'idolâtrie explique très suffisamment qu'ils n'aient pas songé à dessiner ou sculpter leur symbole. Ils le feront quand le christianisme, plus répandu, sera devenu moins pur et mêlé d'idolâtrie ; et ce sera une nécessité quand les chrétiens seront assez nombreux pour avoir besoin d'un signe de ralliement ou de reconnaissance.

Quelques passages à noter encore dans les épîtres apocryphes ou d'authenticité incertaine.

Coloss., I, 20 : (χριστὸς) εἰρηνοποιήσας διὰ τοῦ αἵματος τοῦ σταυροῦ αὐτοῦ.

Coloss., II, 14-15 : (χριστὸς) ἐξαλείψας τὸ καθ' ἡμῶν χειρόγραφον τοῖς δόγμασιν, ὃ ἦν ὑπεναντίον ἡμῖν, καὶ αὐτὸ ἦρκεν ἐκ τοῦ μέσου, προσηλώσας αὐτὸ τῷ σταυρῷ, ἀπεκδυσάμενος τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἐξουσίας καὶ ἐδειγμάτισεν ἐν παρρησίᾳ, θριαμβεύσας αὐτοὺς ἐν αὐτῷ.

Ephésiens, II, 16 : καὶ ἀποκαταλλάξῃ τοὺς ἀμφοτέρους ἐν ἑνὶ σώματι τῷ θεῷ διὰ τοῦ σταυροῦ, ἀποκτείνας τὴν ἔχθραν ἐν αὐτῷ : « et qu'il réunît les uns et les autres (Juifs et Gentils) en un seul corps devant Dieu, par la croix, ayant détruit l'inimitié par elle ».

Il serait à souhaiter que l'épître aux Ephésiens fût certainement de Paul, car on ne saurait mieux dire que la croix est le signe de ralliement et le symbole même du christianisme.

L'épître aux Ephésiens paraît contemporaine de l'épître de Pierre (fin du 1er siècle) (1).

des expressions telles que *lignum vitae*, ἀθανασίας σύμβολον, etc... S'il est vrai que Paul a institué un « mystère » destiné à procurer l'immortalité aux fidèles, la croix en a été l'un des éléments.

(1) *Ephésiens*, III, 18, n'est pas, comme le veut Gretser (*De Sancta cruce*, I, c. 3), une allusion à la croix, à moins d'admettre l'interprétation fantaisiste des théologiens du IVe siècle.

Hébreux XII, 2 (vers la fin du 1er siècle) : ... Ἰησοῦν, ὃς ἀντὶ τῆς προκειμένης αὐτῷ χαρᾶς ὑπέμεινεν σταυρὸν, αἰσχύνης καταφρόνησας, ἐν δεξιᾷ τε τοῦ θρόνου τοῦ θεοῦ κεκάθικεν : « Jésus, qui, au lieu de la joie qui lui était offerte, a souffert la croix, ayant méprisé la honte, et s'est assis à la droite du trône de Dieu ».

III.

Les Pères Apostoliques

Le plus ancien ouvrage apostolique, la Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, que l'on place vers l'an 80, ne parle pas de la croix. Cette lacune s'explique par le fait que l'ouvrage est un traité tout moral, où il n'est pas question de rituel ni d'appareil de culte ; par l'aversion de l'auteur pour l'idolâtrie (1), ou tout simplement par l'ignorance ou le dédain de l'auteur pour le paulinisme. Il se tient strictement au christianisme évangélique.

Les pères apostoliques romains, de même, qui n'ont guère subi l'influence de Paul, ne font pas mention de la croix. Clément Romain, dans son *Epître aux Corinthiens* (fin du 1er siècle) d'ailleurs toute d'exhortation morale et dédaigneuse du rituel, dit que Jésus a donné pour nous sa chair, son sang et son âme (49, 6), mais s'en tient là.

De même, l'Homélie dite *2e épître aux Corinthiens*, du Pseudo-Clément (vers 120-130).

Même silence dans le *Pasteur d'Hermas*. C'est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un ouvrage étendu, œuvre d'un bon théologien, non d'un simple moraliste, et qui paraît avoir été un personnage important dans l'Eglise (2). Joignez

(1) III, 4. Cf. Renan, *Saint Paul*, p. 272.
(2) Probablement frère du pape Pie I (milieu du IIe siècle).

qu'il écrit à une date (vers 120) assez tardive, où les chrétiens sont déjà nombreux, au moins à Rome (1) et en Orient (2). Il cite négligemment la croix comme un des supplices infligés aux martyrs (III, 2, 1) sans paraître voir une différence entre cette mort et une autre.

A la vérité, il se tait peut-être par prudence, de même qu'il n'use pas du mot χριστιανός, mais la raison ne paraît pas très forte, le caractère chrétien de l'ouvrage étant suffisamment apparent d'ailleurs.

Les Pères Apostoliques d'Orient, au contraire, ont subi l'influence du paulinisme et attachent une grande importance au rituel. Dans leur système, la croix tient un rôle important. Peut-être faut-il tenir compte de ce que, pour eux, Jésus n'est plus un homme, mais un dieu qui s'est manifesté sous forme humaine. Cela change le point de vue : le supplice a pu avilir un homme, il n'atteint pas un dieu. Le plus significatif de ces écrivains, à notre point de vue, est le plus ancien, l'auteur de l'Epître attribuée à Barnabé (vers l'an 100). C'est un juif converti, paulino-alexandrin (3), pour qui l'Ancien Testament a une grande autorité, à condition de l'interpréter au sens symbolique, ce que les Juifs ont eu le tort de ne pas comprendre.

Barnabé, le premier, attache un caractère sacré, non plus seulement à la mort de Jésus, à la crucifixion, mais à la croix elle-même, à la forme et à la matière de la croix, au bois et à la lettre T (4). Il s'appuie sur des interprétations allégoriques, ridiculement subtiles, de l'Ancien Testament. Par exemple (Barnabé VIII), le « bois » dont il est question dans *Nombres*

(1) Tacite, *Annales*, XV, 44 : *multitudo ingens.*

(2) Pline le Jeune, *Lettres à Trajan*, XCVII : *Multi enim omnis aetatis, omnis ordinis, utriusque sexus... Neque civitates tantum, sed vicos et agros...*

(3) Cf. l'édition Hemmer, Oger et Laurent dans Hemmer-Lejay, 1907, p. LXXVI.

(4) Sur la lettre T, v. plus loin.

19, lui est un présage de la croix (ἴδε πάλιν ὁ τύπος ὁ τοῦ σταυροῦ...), quoiqu'il n'y ait aucun rapport. L'arbre et l'eau dont parle *Ps.* 13 signifient la croix et le baptême, et il commente ainsi : Μακάριοι, οἱ ἐπὶ τὸν σταυρὸν ἐλπίσαντες κατέβησαν εἰς τὸ ὕδωρ ... (Barn. XI, 8) (1).

Mais voici qui est plus caractéristique :

Barnabé, IX, 7-8 ... Ἀβραὰμ, πρῶτος περιτομὴν δούς, ἐν πνεύματι προβλέψας εἰς τὸν Ἰησοῦν περιέτεμεν, λαβὼν τριῶν γραμμάτων δόγματα. Λέγει γὰρ · « Καὶ περιέτεμεν Ἀβραὰμ ἐκ τοῦ οἴκου αὐτοῦ ἄνδρας δεκαοκτὼ καὶ τριακοσίους ». Τίς οὖν ἡ δοθεῖσα αὐτῷ γνῶσις ; Μάθετε, ὅτι τοὺς δεκαοκτὼ πρώτους, καὶ διάστημα ποιήσας λέγει τριακοσίους. Τὸ δεκαοκτὼ ἰῶτα δέκα, ἦτα ὀκτὼ · ἔχεις Ἰησοῦν. Ὅτι δὲ ὁ σταυρὸς ἐν τῷ ταῦ ἤμελλεν ἔχειν τὴν χάριν, λέγει καὶ τοὺς τριακοσίους. Δηλοῖ οὖν τὸν μὲν Ἰησοῦν ἐν τοῖς δυσὶν γράμμασιν, καὶ ἐν τῷ ἑνὶ τὸν σταυρὸν :

« ... Abraham, qui le premier donna la circoncision, circoncit dans la prévision de Jésus, en prenant garde aux enseignements de trois lettres. En effet, il est dit : « Et Abraham circoncit trois cent dix-huit hommes de sa maison ». (*Genèse* XIV, 14 ; XVII, 23-27). Quelle connaissance mystérieuse eut-il donc ? Remarquez qu'il mentionne d'abord les dix-huit, puis, après un intervalle, les trois cents. Dix-huit se figurent par un *iota*, qui vaut dix, et un *êta*, qui vaut 8 : vous avez le nom de Jésus (qui s'écrit en abrégé IH). Et parce que la croix devait signifier la grâce dans le *tau*, on ajoute les trois cents (qui, en grec, s'écrivent T). Il est donc évident que Jésus est dans les deux lettres, et la croix dans la lettre unique ».

Pour édifier ce raisonnement ingénieux, notre auteur a dû fausser le texte de la Bible, et, en effet, la phrase qu'il cite est une combinaison de *Gen.*, XIV, 14 et XVII, 23 et 27. Il faut croire que le résultat valait cette fraude pieuse.

(1) Cf. encore XII, 1.

Le passage est précieux (1). Nous y voyons d'abord, bien que Barnabé ne le dise pas formellement, que la croix semble être un signe analogue à ce qu'était la circoncision pour les Juifs. En tous cas, cette comparaison a été faite nettement au quatrième siècle (2). Si telle est déjà la pensée de Barnabé, la croix est donc, à ses yeux, la marque distinctive des chrétiens, comme la circoncision l'était des Israélites, et l'une a succédé à l'autre.

Nous avons ensuite ici la plus ancienne attestation de l'abréviation IH du nom de Jésus.

Et enfin, voici le premier témoignage que l'on connaisse sur la valeur emblématique de la croix. Pour mieux dire, c'est le texte le plus ancien où le mot σταυρός signifie non plus l'instrument de supplice, le gibet, mais la *forme* de la croix, forme ayant désormais un sens sacré.

Quant à cette forme de *tau*, elle se comprend : déjà chez les païens, la lettre *tau* était assimilée à la croix (3).

Cette allégorie, qui paraît être une invention de l'auteur, a été souvent reprise par les écrivains ecclésiastiques (4).

Un autre passage n'est pas moins remarquable et confirme le précédent. C'est un commentaire de l'Exode, XVII, 8-13, où l'on voit, pendant une bataille entre Israélites et Amalécites, Moïse, inspiré par Dieu, former une figure de la Croix en étendant les bras (ἐξέτεινεν τὰς χεῖρας) ; chaque fois qu'il les abaisse, les Israélites plient ; chaque fois qu'il les relève, les Amalécites ont le dessous (Barn., XII, 2). Cela signifie la puissance victorieuse de la croix.

Ceci montre pourquoi les premiers chrétiens priaient les bras écartés (5) ; c'est pour figurer la croix. C'est l'attitude

(1) Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 9, 84.
(2) Cf. saint Augustin, *Sermo* XCVI, 6.
(3) Lucien, *Jud. voc.*, 12.
(4) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, XI, 84.
(5) Tertullien, *Apol.*

frequemment représentée dans les peintures chrétiennes (*orants* et *orantes*).

Comme le précédent, ce texte de la Bible revient souvent dans la littérature chrétienne (1).

Le même chapitre de Barnabé donne aussi l'histoire du serpent d'airain fabriqué par Moïse comme préfiguration du Christ en croix (2) (ποιεῖ τύπον τοῦ Ἰησοῦ), histoire, encore une fois, rééditée par plusieurs Pères apologistes (3).

En résumé, vers la fin du premier siècle, au moins dans certaines églises d'Orient, le signe distinctif du christianisme est la croix, représentée sous la forme d'un *tau*. Mais il est probable qu'on ne songeait pas à la figurer matériellement ; du moins, aucun document archéologique de cette époque ne permet de le supposer.

Les autres Apostoliques, bien que moins intéressants, confirment et complètent le témoignage de Barnabé. Quelques mots de saint Ignace sont à relever. Saint Ignace, disciple de saint Paul, martyrisé vers l'an 117, écrit surtout contre les hérétiques (judéo-chrétiens et docètes).

Epître aux Ephésiens, IX, 1 : Les fidèles sont les pierres du temple de Dieu le Père, que Jésus-Christ élève au moyen d'une μηχανὴ qui est la croix (σταυρὸς) et d'un câble qui est le Saint-Esprit (ἅγιον πνεῦμα).

Figure un peu brutale, destinée sans doute à frapper l'imagination populaire.

Id. XVIII, 1 : Περίψημα τὸ ἐμὸν πνεῦμα τοῦ σταυροῦ, ὅ ἐστιν σκάνδαλον τοῖς ἀπιστοῦσιν, ἡμῖν δὲ σωτηρία καὶ ζωὴ αἰώνιος.

Paraphrase de saint Paul (cf. I *Cor.*, I, 18). Mais c'est un

(1) Carm. Sibyll., VIII, 251 ; saint Justin, *Dial. avec Tryphon*, 90, 4.

(2) Il use de σημεῖον dans le sens de « croix ». C'en est le plus ancien exemple.

(3) Saint Justin, *Apol.*, I, 60 ; *Dial. avec Tryphon*, 94, 1.

témoignage de plus (cf. I *Cor.* I, 23) sur l'indignation que la croix chrétienne inspirait aux païens. Et notez la synonymie entre croix, salut et vie éternelle, synonymie qui deviendra courante plus tard. Cf. l'égyptien « *ankh* » désignant la vie éternelle et figuré par la croix ansée.

Epître aux Philadelphiens, VIII, 2 : Quand on lui demande un enseignement, il répond : Ἐμοὶ δὲ ἀρχεῖα ἐστιν Ἰησοῦς Χριστὸς, τὰ ἄθικτα ἀρχεῖα ὁ σταυρὸς αὐτοῦ καὶ ὁ θάνατος καὶ ἡ ἀνάστασις...

Epître aux Smyrnéens, I, 1 : « J'ai connu que vous êtes cloués à la croix du Seigneur Jésus-Christ en chair et en esprit » (ὥσπερ καθηλωμένους ἐν τῷ σταυρῷ τοῦ κυρίου Ἰησοῦ χριστοῦ σαρκὶ τε καὶ πνεύματι). Et il ajoute la comparaison, très répandue plus tard, de la croix chrétienne avec « l'arbre de vie » de la Genèse. (Cf. aussi *Epître aux Tralliens*, XI, 2).

La *lettre aux Philippiens*, de Polycarpe, ne nous apprend rien de plus [1]. Le *Martyre de Polycarpe* non plus, à cela près qu'il nous montre (XVII, 2) un païen appelant railleusement le Christ τὸν ἐσταυρωμένον, comme dans Lucien [2].

IV.

Les Apologistes

Saint Justin : Né vers l'an 100, martyrisé à Rome entre 163 et 167. Sa première *Apologie* est adressée aux empereurs Antonin, Marc-Aurèle et L. Verus ; la seconde, plus courte, au Sénat romain. Date des Apologies : 150, ou un peu plus tard.

(1) Cf. cependant VII, 1.
(2) « Le sophiste crucifié » (*Pérégrinus*).

I Apol., XXXV, 2-8 . Il voit une prédiction du crucifiement dans Isaïe, IX, 5 : un petit enfant nous est né, le signe de sa puissance est sur ses épaules (οὗ ἡ ἀρχὴ ἐπὶ τῶν ὤμων).

Commentaire de Justin : Μηνυτικὸν τῆς δυνάμεως τοῦ σταυροῦ, ᾧ προσέθηκε τοὺς ὤμους σταυρωθείς.

I Apol., LIV-LV : Les fables païennes, dit ingénieusement Justin, ont été mises en cours par les démons pour que, plus tard, l'histoire vraie de Jésus-Christ fût confondue avec elles et ne parût pas plus digne de foi. Seulement, dans leurs inventions légendaires ils ont oublié d'introduire la croix, prédite pourtant par la Bible, mais au travers d'allégories que les démons n'ont pas comprises. Or la croix est précisément le signe de la vérité et de la puissance de Jésus-Christ. Au reste, tout dans la nature et l'industrie humaine porte témoignage, pour les yeux clairvoyants, de la divinité de la croix.

Suit un long passage (LV, 2-8) que je reproduis tout entier : κατανοήσατε γὰρ πάντα τὰ ἐν τῷ κόσμῳ, εἰ ἄνευ τοῦ σχήματος τούτου διοικεῖται ἢ κοινωνίαν ἔχειν δύναται. Θάλασσα μὲν γὰρ οὐ τέμνεται, ἢν μὴ τοῦτο τὸ τρόπαιον, ὃ κάλεῖται ἱστίον, ἐν τῇ νηὶ σῶον μείνῃ · γῆ δὲ οὐκ ἀροῦται ἄνευ αὐτοῦ · σκαπανεῖς δὲ τὴν ἐργασίαν οὐ ποιοῦνται οὐδὲ βαναυσουργοὶ ὁμοίως εἰ μὴ διὰ τῶν τὸ σχῆμα τοῦτο ἐχόντων ἐργαλείων. Τὸ δὲ ἀνθρώπειον σχὴμα οὐδενὶ ἄλλῳ τῶν ἀλόγων ζῴων διαφέρει, ἢ τῷ ὀρθόν τε εἶναι καὶ ἔκτασιν χειρῶν ἔχειν καὶ ἐν τῷ προσώπῳ ἀπὸ τοῦ μετωπίου τεταμένον τὸν λεγόμενον μυζωτῆρα φέρειν, δι' οὗ ἥ τε ἀναπνοή ἐστι τῷ ζώῳ, καὶ οὐδὲν ἄλλο δείκνυσιν ἢ τὸ σχῆμα τοῦ σταυροῦ. Καὶ διὰ τοῦ προφήτου ἐλέχθη οὕτως· « Πνεῦμα πρὸ προσώπου ἡμῶν χριστὸς κύριος ». Καὶ τὰ παρ' ὑμῖν δὲ σύμβολα τὴν τοῦ σχήματος τούτου δύναμιν δηλοῖ, λέγω δὲ τῶν οὐηξίλλων καὶ τῶν τροπαίων, δι' ὧν αἵ τε πρόοδοι ὑμῶν πανταχοῦ γίνονται, τῆς ἀρχῆς καὶ δυνάμεως τὰ σημεῖα ἐν τούτοις δεικνύντες, εἰ καὶ μὴ νοοῦντες

τοῦτο πράττετε Καὶ τῶν παρ' ὑμῖν ἀποθνησκόντων αὐτοκρατόρων τὰς εἰκόνας ἐπὶ τούτῳ τῷ σχήματι ἀνατίθετε, καὶ θεοὺς διὰ γραμμάτων ἐπονομάζετε.

« Car voyez si rien dans l'univers peut exister et former un tout en l'absence de ce signe (la croix). En effet, la mer ne peut être sillonnée si ce trophée, sous forme de mât, ne demeure intact dans la nef ; la terre ne peut être labourée sans lui ; les pionniers ne peuvent travailler, ni les manœuvres, sinon à l'aide d'outils ayant cette forme. L'aspect de l'être humain ne diffère de celui des animaux privés d'intelligence, qu'en ceci, qu'il se tient droit, qu'il peut étendre les bras, et qu'il a sur le visage, développé à partir du front, le nez, par où l'être vivant respire : et cette figure n'est rien d'autre qu'une croix. Aussi le prophète dit-il : « Le seigneur oint est un souffle sur notre visage » (*Lamentations*, IV, 20). Et chez vous-mêmes, vos enseignes font paraître la puissance de ce signe. Je parle des étendards et des trophées, qui partout, en tête de vos armées, montrent des signes de puissance et d'autorité, même si vous le faites sans le savoir. Et c'est sous cette forme que vous consacrez les images de vos empereurs morts et que vous les divinisez dans vos inscriptions ».

Le passage est curieux. Justin ne se contente plus de reprendre les arguments des Pères d'Orient, fondés sur l'interprétation allégorique de la Bible. Il tâche d'appuyer le culte de la croix sur des preuves tirées de la nature, ou même des mœurs païennes. En même temps, il lui donne en quelque sorte toute son ampleur : la forme de la croix est comme le principe de toutes choses. Les théologiens du quatrième siècle ne pourront aller plus loin.

L'archéologie (1) est ici commentée avec précision. Pour saint Justin, la forme de la croix n'est ni le *tau*, ni la croix grecque à branches égales, mais la croix latine. Nous voyons

(1) V. plus loin, chapitre V.

ici que les chrétiens considéraient comme formes de la croix le mât du navire (souvent représenté aux deuxième et troisième siècles), la forme humaine aux bras étendus [1] (*orants* et *orantes*), peut-être la hache ou doloire [2], assez souvent figurée, surtout en Gaule, sur les tombes chrétiennes, et enfin les enseignes militaires romaines (ce qui semble une première idée du labarum).

Le passage a été souvent imité ou traduit par les Apologistes du deuxième ou du troisième siècle [3].

I. Apol. LX, 1-5 : Platon, *Timée*, p. 36 BC, parlant du fils de Dieu, dit : « ἐχίασεν αὐτὸν ἐν τῷ παντί : « il a imprimé le fils de Dieu en *chi* dans l'univers ». Platon, ayant lu le passage de la Bible où l'on voit Moïse faire une croix d'airain, τύπον σταυροῦ (*Nombres*, XXI, 8), crut qu'il s'agissait non d'une croix, mais d'un chiasme (χίασμα).

C'est le premier exemple, à ma connaissance, d'interprétation chrétienne d'un texte païen. On voit ici que la forme appelée croix de St-André, le chiasme, n'était pas considérée, au milieu du deuxième siècle, comme une croix. C'est ce que confirme l'archéologie.

. *Le Dialogue avec Tryphon*, écrit vers 155-161, diffère sensiblement des Apologies. Justin, ici, s'adresse à un Juif, et naturellement fait surtout usage des raisons tirées de l'Ancien Testament. L'ouvrage, au point de vue qui nous occupe, paraît un développement de l'épître de Barnabé et de la lettre de Polycarpe. Nous voyons reparaître l'assimilation de la croix avec l'arbre de vie de la Genèse (XXXVI, 1 ; cf. Ignace. *Aux Smyrnéens*, I, et *aux Tralliens* XI, 2) et avec le Serpent d'airain fabriqué par Moïse (XCIV, 1 ; cf. Barnabé XII, 6).

(1) Cf. le passage de Barnabé cité plus haut, XII, 2.

(2) V. Leclercq, *Dict. Arch. chr.*, s. v. *Ascia*.

(3) Minucius Félix, *Octavius*, 29 ; Tertullien, *Apolog.*, 16 ; *Ad nat.*, I, 12 ; *Ad. Marc.*, III, 18.

L'histoire de Moïse étendant les bras pour vaincre les Amalécites (cf. Barnabé XII, 2) revient également (XC, 4) plus claire et plus développée que dans Barnabé. Et chacun de ces épisodes est répété plusieurs fois.

D'autres versets de l'Ecriture sont mis à contribution, par exemple la prescription (*Exode*, XII, 9) de rôtir l'agneau sur deux broches en forme de croix (1), l'apparition (*Gen.* XVIII, 1) de Dieu à Abraham ἀπὸ ξύλου (LXXXVI), les versets du Deutéronome (XXXIII, 13-17) où les mots κέρατα μονοκέρωτος τὰ κέρατα αὐτοῦ rappellent à Justin la forme de la croix (2) ; la soi-disant prédiction d'Isaïe LXV, 2 (déjà utilisée par Barnabé) (3) et celle de *Ps.* XXI 16-18 (4), etc.... Son interlocuteur, le juif Tryphon, se révolte contre cette idée d'un dieu condamné et cite (LXXXIX, 2 et XXXII, 1) le texte du Deutéronome (XXI, 23) déjà cité par saint Paul (Gal. III, 13) : Ἐπικατάρατος γὰρ ὁ σταυρούμενος ἐν τῷ νόμῳ λέγεται εἶναι. Le supplice de la croix était donc aussi infamant aux yeux des Juifs qu'aux yeux des Gentils (5).

On voit l'intérêt que présentent pour nous les ouvrages de Justin, la *première Apologie* et le *Dialogue* avec Tryphon. Les renseignements qu'il nous donne sont nombreux et utiles, et nous n'en trouverons guère davantage dans les auteurs du IIIe siècle.

Saint Justin, Syrien (I *Apol.*, I, 1) a d'abord habité l'Asie Mineure et s'est converti à Ephèse. Venu à Rome, il y a transporté les idées des Pères apostoliques d'Orient. Il est à remarquer qu'il est le premier à parler longuement du symbole de la croix dans des ouvrages destinés aux païens et aux Juifs

(1) XL, 8. Cf. Méliton, fragm. IX : ὡς ἀμνὸς ἐσταυρώθη.

(2) XCI, 1-4. Cf. Tertull., *Adv. Jud.*, XIII ; *Adv. Marcion*, III, 18.

(3) XCVII, 2. Cf. Barnabé, XII, 4; Test., *Adv. Jud.*, XIII; Cyprien, *Testim.*, II, 20.

(4) XCVII, 2, et XCIX-CV ; Cf. Tert., *Adv. Marcion*, III, 19 ; *Adv. Jud.*, X,

(5) Cf. encore CXXXI, 2.

et, pour cette raison, il ne lui suffit pas de compléter et de ramasser les arguments empruntés à la Bible par les Pères d'Orient ; il cherche à justifier le culte de la croix par des arguments tirés des œuvres païennes et du spectacle de la nature. On le suivra dans cette voie, et ses disciples, Tertullien ou saint Irénée, useront de son œuvre comme d'un arsenal (1), sans y ajouter grand'chose. Quelquefois ils dénichent dans l'Ecriture de nouveaux textes où l'on peut voir une prophétie de la croix, comme l'histoire du sacrifice d'Isaac (2).

Ainsi les apologistes du IIe siècle, Athénagore ou Méliton, Tatien ou Irénée, ne nous fournissent aucun détail nouveau.

Minucius Félix : *Octavius* (fin du IIe siècle ou début du IIIe siècle) : Je n'ai pas à entrer ici dans la question probablement insoluble de la date exacte de l'Octavius, dont on ne saura jamais sûrement s'il fut écrit avant ou après l'Apologie de Tertullien. Je signale cependant l'argument de M. Paul Monceaux (3) : si Minucius avait écrit avant Tertullien, il semble qu'il l'eût fait en grec. La littérature latine chrétienne paraît être née, non à Rome, mais à Carthage, et les premiers ouvrages de Tertullien lui-même étaient en grec.

Quoiqu'il en soit, l'Octavius est de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe, et il peut être inspiré de Tertullien, il n'en est pas moins singulièrement original. L'auteur n'est pas un prêtre, ni surtout un docteur. Tout au rebours de son maître Justin, il présente le christianisme sous une forme élégante, modérée et pour ainsi dire mondaine, et il en voile avec soin les âpretés qui pourraient choquer son interlocuteur.

Octavius, IX : Octavius reproche aux chrétiens d'adorer une tête d'âne (4) ; il s'indigne de les voir adopter pour dieu

(1) Voir, dans le *Dialogue avec Tryphon*. édit. Archambault (*Textes et Documents* par Hemmer et Lejay), pp. lxi et lxiii, la liste des passages de Justin imités par Tertullien et saint Irénée.

(2) Méliton, *Fragm.* dans PG, V, c. 1216-1217 ; Tert., *Adv. Jud.*

(3) *Journal des Savants*, 1925, p. 88.

(4) V. plus loin, chapitre V.

un criminel et de prendre pour idole « le bois funeste de la croix » (*crucis ligna feralia*). Et il ajoute : *Cur nullas aras habent, templa nulla, nulla nota simulacra* ? Ceci indique une certaine surprise des païens en présence d'une religion dont le rituel et l'appareil extérieur étaient trop simples.

XXIX (C'est Minucius qui parle) : *Cruces etiam nec colimus nec optamus. Vos plane, qui ligneos deos consecratis, cruces ligneas ut deorum vestrorum partes forsitan adoratis. Nam ipsa signa et cantabra et vexilla castrorum quid aliud quam inauratae cruces sunt et ornatae ? Tropaea vestra victricia non tantum simplicis crucis faciem, verum et adfixi hominis imitantur. Signum sane crucis naturaliter visimus in navi, cum velis tumentibus vehitur, cum expansis palmulis labitur : et cum erigitur iugum, crucis signum est, et cum homo porrectis manibus Deum pura mente veneratur. Ita signo crucis aut ratio naturalis innititur aut vestra religio formatur.*

Paraphrase du passage, cité plus haut, de Justin (1). Mais Minucius y ajoute un mot : « Nous n'adorons ni ne souhaitons les croix ». En effet, il tient à marquer la différence entre le culte tout spirituel de la croix — dont il n'existait pas de représentations à cette époque — et l'idolâtrie païenne, qu'il vient de blâmer (III). Renan, à ce propos, dit très justement (2) : « L'adoration de la croix était un respect plutôt qu'un culte ; la symbolique restait d'une extrême simplicité » (3).

Il semble que vers la fin du IIe siècle les chrétiens redoutent de se voir envahis par l'idolâtrie. Les apologistes du temps manifestent vivement leur aversion pour le paganisme et pour tout culte plus ou moins idolâtrique (4). De là vient,

(1) *Apol.*, 54-55.

(2) Marc-Aurèle, p. 529 ; cf. aussi *id.*, p. 544 — Tertullien, *Apologétique*, XVI, 6-8, s'excuse aussi d'adorer la croix.

(3) Cf. Tert., *Adv. Marc.*, III, 18 ; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 11, et *Paedag.*, XI, 59.

(4) Le plus violent d'entre eux est Tatien, *Oratio ad Graecos*.

sans doute, qu'ils ne mentionnent guère la croix ou même s'en taisent absolument (1). D'autant plus qu'ils ont à se défendre contre les railleries sanglantes des païens (2) fréquentes à cette époque.

Tertullien (né à Carthage vers 160, mort vers 250).

Apologétique (an 197) : adressée aux gouverneurs romains, et surtout au proconsul d'Afrique, résidant à Carthage. L'ouvrage est très différent de l'*Octavius* par le ton — il est beaucoup plus violent — mais s'en distingue peu par les idées (cf., sur la croix, XVI, 6, avec Min. Fel. 29 et Justin, 1e Apol. 55).

Ad nationes (an 197) : 1, 12 : Page à peu près identique à celle de Minucius Felix 29 et également inspirée de Justin. Il ajoute que les païens usent de bijoux en forme de croix, et demande en quoi une Pallas ou une Cérès, figurée par un pieu brut, diffère d'une croix.

C'est tout, et il ne dit rien de plus dans ses autres ouvrages *catholiques*.

Aux premières années du IIIe siècle, il est devenu montaniste, et un grand nombre de ses opuscules sont postérieurs à cette conversion. Ils ne nous apprennent d'ailleurs rien de plus que les précédents.

Le texte le plus intéressant que nous trouvions dans cette seconde période est celui qui a trait au « signe de croix ».

De Corona militis, c. III : *Ad omnem progressum atque promotum, ad omnem aditum et exitum, ad calciatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia, quaecumque nos conversatio coercet, frontem crucis signaculo terimus* (3). (Cf. S. Jérôme, *Epist.* XXII, 36).

(1) Aristide ; Athénagore ; *Epître à Diognète*.

(2) Lucien, *Pérégrinus* (vers l'an 178) ; Celse (connu par les citations d'Origène). Cf. les accusations d'adorer un âne, et le « crucifix dérisoire ». (V. plus loin).

(3) Cf. Cyrille, *Catéch. IV* : Ποιεῖ δὲ τοῦτο τὸ σημεῖον ἐσθίων καὶ πίνων, καθήμενος, κοιταζόμενος, ἐξανιστάμενος, λαλῶν, περιπατῶν, ἁπαξαπλῶς ἐν παντὶ πράγματι.

De resurr. carn., c. VIII : *Caro signatur, ut et anima muniatur.*

Le signe de croix semble d'origine gnostique. Du moins ce sont les gnostiques qui les premiers lui ont attribué une force surnaturelle et magique (1), force qu'il a déjà pleinement dans les actes de saint Thomas (2), vers l'an 160, et qui n'a été admise que plus tard par les orthodoxes.

Minucius Felix (*Octavius*, IX), fait dire à Octavius : (*Christiani*) *occultis se notis et insignibus noscunt...* et ceci est peut-être une allusion au signe de croix.

Le plus ancien témoignage *orthodoxe* est dans un ouvrage *catholique* de Tertullien précisément :

Ad uxorem II, 5 : *Latebisne tu, cum lectulum, cum corpusculum tuum signas ?...*

Mais évidemment, le texte du *De corona* montre que le signe de croix était beaucoup plus fréquent et plus important en Afrique montaniste que dans l'église orthodoxe (3).

Clément d'Alexandrie (mort vers 211-216) reprend, lui aussi, les interprétations allégoriques de l'Ancien Testament, et en découvre de nouvelles. L'eau et le bois qui ont fait le salut de Noé sont à ses yeux une préfiguration du baptême et de la croix (4).

Il a ceci d'intéressant qu'il est le premier auteur ecclésiastique où l'on trouve cité, et à plusieurs reprises, le fameux texte de l'Evangile dont j'ai parlé au chapitre I (Math. X, 38, Luc. XIV, 26). Il le cite exactement dans *Excerpta ex Theodoto* c. 42 (tome III, p. 120 dans l'édition de Stählin). Il le cite encore dans *Stromates*, VII, 12 (édit. Stählin : t. III p. 56) (5) en y remplaçant σταυρὸς par σημεῖον (6) et il commente :

(1) Cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 144.

(2) Cf. Renan, *L'Eglise chrétienne*, p. 525.

(3) Cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 529 et p. 557. Sur le signe de croix, voyez Dölger, *Sphragis*, pp. 171 sqq.

(4) *Stromates*, VI, 4.

(5) Les Stromates ont été écrits vers 200-203.

(6) Preuve que, pour Clément, comme peut-être déjà pour Barnabé (XII, 2), σημεῖον est bien synonyme de σταυρός. Cf. dans son traité *Quis dives salvetur*

« Τὸ σημεῖον δὲ βαστάσαι » τὸν θάνατον ἐστιν περιφέρειν, ἔτι ζῶντα πᾶσιν ἀποταξάμενον.

Origène (1re moitié du IIIe siècle. Une partie de son œuvre ne nous est connue que par la traduction de Rufin).

Εἰς μαρτύριον ἀποτρεπτικός, XII-XIII : cite plusieurs fois le texte évangélique sur la croix (Math., XVI, 24 ; Marc, VIII, 34-7) et le glose par τὸ κατὰ χριστιανισμὸν βιοῦν, et ἡ κατὰ τὸ εὐαγγέλιον πολιτεία (édit. Baehrens, tome I, p. 11) Id. c. XXXVI : il nomme la bonne route : τὴν ὁδὸν τοῦ ξύλου τῆς ζωῆς.

Le traité Κατὰ Κέλσου est intéressant par de nombreuses citations de Celse. Celse tient la crucifixion pour une mort infâme, ἄτιμος θάνατος (1,30) ; il refuse de croire à la divinité d'un personnage mort τρόπῳ σταυροῦ (1,31) ; il plaisante ce dieu qui saigne sur une croix (1,56), et feint de croire que les chrétiens adorent tous les crucifiés (II, 47). Les Egyptiens déifient des animaux, les chrétiens un cadavre : Celse demande où est le progrès (III, 17). Il s'amuse de cet instrument de mort qu'on appelle « arbre de vie » (VI 34, 36-7).

Origène se défend par les raisons habituelles aux apologistes ; il n'y ajoute qu'un argument nouveau : le supplice de la croix, dit-il, convient à un Dieu, parce qu'il est ainsi *élevé* au-dessus de la terre et visible à tous (II, 56) (cf. aussi Rufin, *Comm. in Symb. Apost.* 14).

Homélie X sur Jérémie, c. 2-3 : Ce n'est qu'à partir de la mort de Jésus que sa parole a commencé à se répandre au loin : donc la croix lui avait donné une valeur vivifiante (édit. Baehrens t. III, pp. 72-73).

(VIII, 2 ; édit. Stählin, t. III, p. 164) : ὁ σωτὴρ ... πάσχει δι' ἡμᾶς ἀπὸ γενέσεως μέχρι τοῦ σημείου τὴν ἀνθρωπότητα διατρέχων : « Le sauveur a souffert pour nous en parcourant la vie humaine de la naissance jusqu'à la croix ». Cf. aussi *Exc. ex. Theod.*, 43, 1-4, et saint Basile, *Epistolarum classis* II, CCLX, 8 (PG, 32, col. 965) où il explique qu'il est bon que la croix soit dite σημεῖον, mot intelligible aux seuls initiés.

In Exodum Homil. III. 6 : La verge de Moïse, qui dirige tout, assimilée à la croix du Christ, qui triomphe de tout.

Comment. in Math. XII. 24 (P. G. XIII. c. 1037) : Sur Matth. XVI. 34 : Toute bonne action est un témoignage de Jésus-Christ, toute mauvaise action évitée est un renoncement à soi-même et un pas derrière le Christ. Ὁ δὲ τοιοῦτος χριστῷ συνεσταύρωται, καὶ ἄρας τὸν σταυρὸν ἑαυτοῦ ἀκολουθεῖ τῷ δι' ἡμᾶς βαστάζοντι τὸν ἑαυτοῦ σταυρὸν... : « Un tel homme est crucifié avec le Christ, et, portant sa propre croix, accompagne celui qui a porté sa croix pour nous ». Suit une phrase singulière sur les *deux* croix de Jésus, l'une portée par Simon (version des Synoptiques) ; l'autre par Jésus lui-même (version du 4e Evangile) ; et Simon symbolise l'ensemble des fidèles.

Cette theorie de la *double croix* est particulière à Origène et n'est pas orthodoxe. On la trouve encore dans la *huitième Homélie sur Josué*, c. 3-6.

Il s'appuie sur Josué, VIII. 29 pour dire : *Crux Domini nostri Jesu Christi gemina fuit* : en ce sens que Jésus y fut crucifié visiblement, et invisiblement le diable avec les princes et puissances [1] (*lignum in quo et bonus Christus et malus diabolus pependit*) ; par conséquent la vertu de la croix est double (*duplicem esse virtutem crucis*). Et encore : *In hoc ligno intelligitur esse scientia boni et mali, in quo et bonus Christus et diabolus malus pependit, sed malum quidem ut interiret, bonum vero ut viveret ex virtute* [2] : « En cette croix se trouve la science du bien et du mal, cette croix où furent attachés le Christ excellent et le diable pervers, mais l'un pour qu'il périt, l'autre pour qu'il vécût et prît force » [3].

Peut-être convient-il de rappeler ici qu'il existait une forme

(1) Origène se réclame de deux textes — très obscurs — de SAINT PAUL, *Colos.*, II, 14-15, et *Gal.*, VI, 14.

(2) Il cite SAINT PAUL, II. *Cor.*, 13. 4, en le sollicitant fortement, car ce texte ne dit rien de pareil.

(3) Allusion à l'arbre du bien et du mal (*Genese*, II, 9).

de croix où la traverse était fixée, non pas à un montant unique, mais à deux montants. Les pieds du condamné touchaient le sol ; ses bras attachés à la traverse le maintenaient debout entre les deux pieux verticaux (1). Cependant je ne crois pas qu'Origène ait songé à cette sorte de croix.

Nous trouvons dans Origène quelques passages relatifs au signe de croix fait avec la main sur le front (2), par exemple *In Exod. Hom. VI, 8* (édit. Baehrens, T. VI p. 199) et *Homil. in Psalm.* XXXVIII, 5 (PG XII, col. 1405). Le plus intéressant de beaucoup est dans *Selecta in Ezechielem* IX (PG XIII col. 800), commentaire sur le verset d'Ezéchiel (IX, 4) où il est question de « la lettre « *thau* » inscrite sur le front des gémissants et des affligés » (σημείωσις τοῦ θαῦ ἐπὶ τὰ μέτωπα τῶν στεναζόντων καὶ τῶν κατοδυνωμένων). Nous y voyons que le signe de croix *était déjà pratiqué chez les Israélites*, et que chez eux, la lettre *thau*, vingtième et dernière de l'alphabet, avait une signification sacrée, soit comme initiale du mot *Thora*, soit pour une autre raison. Pour les Juifs, le *Thau* figure *ceux qui vivent selon la loi*. Les Juifs convertis, dit Origène, considéraient que Dieu avait introduit le *thau* dans l'alphabet hébreu pour préfigurer la croix chrétienne. (Noter que le thau épigraphique avait la forme d'une croix grecque).

Saint Cyprien, *Testimoniorum libri III adversus Judaeos* (vers l'an 248), cite le même texte d'Ezéchiel, dans II, 22 : *Quod in hoc signo crucis salus sit omnibus qui in frontibus notantur.*

(1) Cf. une pierre gravée de Préneste, reproduite dans Daremberg et Saglio, *Dict. antiqu.*, s. v. *Crux*, fig. 2082. Je ne crois pas qu'il y ait un rapport avec le monogramme ☧ fréquemment employé dans les inscriptions et les papyrus païens et chrétiens pour abréger différents mots commençant par les lettres Π et P.

(2) Se souvenir qu'Origène n'est pas un chrétien orthodoxe. Il n'est pas impossible qu'il ait existé un signe analogue chez certains païens, probablement avec une signification solaire, puisque Grégoire de Nazianze (*Orat. adv. Julian.* I, 55) nous montre l'empereur Julien s'en armant contre les démons et les spectres.

Et ceci est le plus ancien texte *orthodoxe* où la puissance du signe de croix soit nettement et en quelque sorte officiellement proclamée.

Il nous faut maintenant revenir en arrière et demander un supplément d'information à l'archéologie et à l'épigraphie chrétiennes (1).

V.

La Croix dans les monuments figurés avant Constantin

L'instrument du supplice de la croix était, chez les païens (2) comme chez les chrétiens (3), figuré ou symbolisé par la lettre T, qui avait la même forme (4). Il est donc probable que les premiers chrétiens, s'ils avaient figuré leur emblème, l'auraient représenté par un T.

Or le premier exemple de croix chrétienne, le plus ancien que l'on connaisse, serait, non pas un *tau*, mais un X. Il se trouve sur une inscription sémitique chrétienne, découverte à Palmyre et datée du mois de Nisan 447, ce qui correspond au mois d'avril de l'an 134 de notre ère. La date, placée sous l'inscription, est inscrite entre deux X.

Selon Vogüé (*Syrie centrale. Inscriptions sémitiques*, p. 55 sq., n° 76) ce X, en Syrie, n'est jamais employé comme signe de ponctuation, ni dans les inscriptions grecques, ni dans les inscriptions sémitiques. Donc il est autre chose. Probablement il signifie à la fois la croix et l'initiale du nom de χριστὸς. Ce X chrétien se retrouve d'ailleurs sur des monuments

(1) Les autres écrivains du IIIe siècle ne nous apprennent rien de plus que ceux que j'ai cités.

(2) Lucien, *Jud. voc.*, 12.

(3) Barnabé, XII, 2 ; Tertull., *Adv. Marc.*, III, 4 ; Orig., *Homil.*, II, *in Genes.* ; Clém. d'Alex., *Stromat.*, VI ; Paulin de Nole, *Epist.*, XXIV, 23.

(4) Cf. le « crucifix grotesque » du mont Palatin.

chrétiens, à Chaqqa (cf. *Dict. arch. chr.*, s. v. *Chaqqa*, t. III, col. 515).

Cette interprétation est admise par Cabrol et H. Leclercq (*Monum. Eccles. liturg.*, I, p. 275. Cf. *Dict. Arch. chr.*, s. v. *croix*).

Mais d'abord on voit mal comment l'initiale du nom *grec* du Christ serait employée dans une inscription *sémitique*.

Cela paraît au moins singulier.

Ensuite, même dans les inscriptions grecques chrétiennes de cette époque, il n'y a pas d'exemple de χριστός abrégé en X, ni surtout de X placé *hors texte* et formant, non un monogramme, mais un symbole ou un signe sacré, ce qu'on veut qui soit le cas ici.

Selon Vogüé, ce X signifierait en même temps la croix. Il est vrai que cette forme a symbolisé la croix chrétienne, — c'est la *crux decussata*, — mais longtemps après [1], et les monuments de Chaqqa dont il parle sont du quatrième siècle. Au deuxième, la croix n'était jamais figurée par un X : cela ressort nettement du texte de saint Justin [2] que j'ai cité plus haut.

D'ailleurs, il n'est pas absolument certain que l'inscription soit chrétienne : de Vogüé le reconnaît lui-même. Elle pourrait être juive. Comment faut-il donc expliquer ce X ? Très probablement c'est un signe de ponctuation. Je ne sais s'il y en a des exemples dans l'épigraphie sémitique, mais il y en a, quoique assez rares, dans l'épigraphie grecque d'Orient [3]. Du reste, il est tout naturel de se servir d'une petite croix comme marque de ponctuation : il n'y a pas besoin d'invoquer de précédents. Et dans le cas présent, il

[1] Cf. Isidore, *Orig.*, I, 3.

[2] Saint Justin, I, *Apol.*, LX, 1. Notez que saint Justin était précisément Syrien de naissance.

[3] Par exemple, on trouve des croix interponctives dans une inscription grecque païenne à Yakoub, dans le Pont, au milieu du deuxième siècle (*Studia pontica*, t. III, fascic. 1, p. 174, n. 164) et à Aphrodisiade (L W, n. 595).

s'agit d'une date que l'on a voulu mettre en relief, et non pas seulement d'une séparation entre deux phrases. Au reste, on trouve, précisément à Palmyre, sous une inscription grecque païenne du deuxième siècle, deux petites croix ornementales (✠) qui n'ont évidemment aucune signification [1].

Je crois donc pouvoir conclure que cette inscription ne peut être considérée comme donnant la plus ancienne représentation de la croix [2].

Avant d'examiner les quelques représentations de la croix que l'on peut trouver aux premiers temps du christianisme, il faut répondre à deux questions.

La première est celle-ci. L'instrument de la croix avait la forme d'un T ; il était figuré par cette lettre, comme je l'ai dit, chez les païens déjà. Dès lors, comment se fait-il que la croix chrétienne soit généralement faite de deux traits croisés, et non de l'un passant sur le sommet de l'autre ?

C'est que, vraisemblablement, l'instrument du supplice n'avait pas exactement la forme d'un T, mais celle d'une croix latine.

Il est beaucoup plus difficile, naturellement, d'attacher une poutre sur le sommet de l'autre que de les croiser. Nous savons, par l'Evangile même, qu'un écriteau était fixé [3] au-dessus de la tête du Christ : il était sans doute adapté à la partie de la poutre verticale qui dépassait la traverse. Le *graffito* du mont Palatin représente sur le sommet de la croix une sorte d'appendice qu'on a considéré comme une cheville où attacher l'écriteau [4] ; mais il est beaucoup plus probable

(1) CIG, 4506 = L W, 2595. L'inscription est datée de mars 179. Cf. LW 2602 et 2609.

(2) Cf. d'ailleurs Gardthausen, *Das Alte Monogramm*.

(3) Marc, XV, 26 ; Matth., XXVII, 37 ; Luc, XXIII, 38 ; Jean, XIX, 19.

(4) V. plus loin.

que l'auteur de ce croquis naïf et aussi sommaire que possible, aura voulu dessiner, maladroitement, la partie saillante du pieu vertical.

De plus, nous savons que les condamnés étaient contraints de porter leur croix jusqu'au lieu du supplice (1) ; mais ils n'en portaient, semble-t-il, que la poutre transversale (2). Pourquoi ? Sans doute parce que le pieu vertical devait être solidement fixé en terre, ce qui demandait un travail assez long (3), tandis que la traverse pouvait être attachée rapidement, aussitôt avant le supplice, probablement par les bourreaux eux-mêmes ; et évidemment il était beaucoup plus commode de l'attacher en travers qu'au dessus de la poutre verticale.

Ceci est d'ailleurs attesté par saint Irénée (4), au deuxième siècle, pour prouver la sainteté du chiffre cinq : *Et ipse habitus crucis fines et summitates habet quinque, duos in longitudine, et duos in latitudine, et unum in medio, in quo requiescit qui clavis affigitur* : « Et la forme même de la croix a cinq extrémités, cinq sommets : deux en longueur, deux en largeur et un au milieu, sur lequel repose le patient attaché aux clous (5) ». On ne saurait être plus précis. Et néanmoins la croix gardait suffisamment l'aspect général d'un *tau* pour qu'on pût tout naturellement lui assimiler cette lettre. Il n'y a donc pas à s'étonner de trouver les deux formes dans l'archéologie chrétienne primitive.

La seconde question est de savoir si les chrétiens doivent

(1) PLUT., *De num. ser. vind.*, 9. Cf. PLAUTE, *Carbonaria*, fragm. 2.

(2) Cf. E. SAGLIO, *Dict. Antiq.*, s. v. *Crux*, t. I, p. 1573, col. 2.

(3) Pour plus de commodité, on se contentait parfois d'attacher la traverse à un arbre.

(4) *Adv. haereses*, II, XXIV, 4. Cf. SAINT AUGUST., *Enarr. in psalm.*, 103, et NONNOS (*Paraphrase de l'Evang. de Jean*) qui nomme la croix τετράζυγι δεσμῷ (XIX, 74) et δόρυ τετράπλευρον (XIX, 92).

(5) SAINT IRÉNÉE parle ici du *sedilis excessus*, saillie de la poutre verticale qui soutenait le crucifié ; cf. SAINT JUSTIN, *Dialogue avec Tryphon*, XCI ; TERTULL., *Ad nationes*, I, 12. Cette sorte de sellette se retrouve dans la sculpture du moyen âge.

quelque chose, en cette matière, aux cultes païens. C'est peu probable, excepté pour un cas, qui est très net, puisque l'emprunt a été dénoncé et proclamé par les chrétiens eux-mêmes. J'en ai parlé plus haut : c'est le signe de croix (le tau hébreu ayant en épigraphie la forme d'une croix) dont parle Ezéchiel (IX, 4) et qu'Origène (*Selecta in Ezech.* IX) mentionne comme ayant été une préfiguration mystérieuse, chez les Hébreux, du symbole chrétien.

Les autres exemples de croix païennes ne semblent pas avoir eu d'influence sur le rituel chrétien. Je n'ai pas à refaire ici cette étude, qui a été faite plusieurs fois [1]. J'indiquerai seulement que la plupart des croix de formes analogues, chez les Gentils, sont trop lointaines dans l'espace (Gaule) ou le temps (Troie, Grèce préhomérique), pour avoir pu exercer une influence sur le christianisme. Et il est curieux de noter que toutes les formes de croix (latine, équilatérale, ansée, *tau*, *swastika*, etc...) se rencontrent surtout dans les pays que l'antiquité orientale ou européenne a ignorés : Japon, Chine, Amérique du Nord et du Sud. On trouve dans la Chine antique le dicton : « Dieu a façonné la terre en forme de croix [2] », qui semble une traduction littérale de saint Jérôme (Comment. in Marcum) : *Ipsa species crucis, quid est nisi forma quadrata mundi* ?

Ceci prouve qu'on ne saurait être assez prudent en cette matière, et que, même si les analogies paraissent évidentes, cela ne suffit pas pour crier à l'emprunt. Il montre aussi que cette forme de la croix semble frapper les imaginations des primitifs, à quelque race qu'ils appartiennent.

Cependant si la croix chrétienne est née spontanément et *ens per se*, il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait pas eu quelques

(1) V. la bibliographie.

(2) Goblet d'Alviella, *Archéologie de la Croix*, dans *Croyances, rites, institutions*, t. I, p. 68. V. la fig. 34, qui représente une croix chinoise.

emprunts locaux, çà et là, aux cultes ou aux arts païens, et nous en verrons quelques-uns par la suite.

En règle générale, on ne trouve ni croix, ni monogrammes de Jésus, ni représentations de la Passion avant le quatrième siècle. Les inscriptions chrétiennes antérieures à Constantin ne sont, pour la plupart, accompagnées d'aucun symbole. Assez souvent l'ancre, le poisson, la colombe, etc... jamais, sauf exceptions très rares, de croix ni de monogrammes. J'en donnerai les raisons un peu plus loin ; voici d'abord la liste des exemples — tous plus ou moins douteux, et dont il faut remarquer que pas un n'est daté — que l'on a cru pouvoir attribuer à la période antérieure à la Paix de l'Eglise (1).

Garrucci, *Storia*, I, p. 161, col. 1 ; p. 417, col. 2 : sur l'amphithéâtre de Pompéi on trouve ce *graffito* (fig. 1).

Fig. 1

Mais Garrucci le croit moderne. Il serait tout à fait invraisemblable qu'il y eût une croix chrétienne à Pompéi, c'est-à-dire en 79 au plus tard.

De Rossi : *Roma sotterranea*, I, tav. 18, et Wilpert : *La Croce sui Monumenti delle Catacombe*, dans NBAC, Rome, 1902, p. 5 sq. et Tav. VII-VIII : épitaphe de l'hypogée de Lucine, accompagnée d'une croix grecque :

POYΦINA
EIPHNH

L'inscription serait de l'année 150 environ.

Garrucci, *Storia*, I, p. 417, col. 2 ; Kaufmann, *Handb. der christl. Archäol.*, p. 637 sq. ; Leclercq, *Manuel*, II, pp. 576-77 et fig. 383 : Une monnaie contemporaine de Commode (180-193) nous montre le roi Abgar VIII d'Edesse (nommé dans Eusèbe, *Chronique*, Ol. 149, 1), portant une croix de perles sur son bonnet conique ; mais ce n'est probablement qu'un ornement (cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 458, n. 2).

(1) Je crois bien faire en séparant dans cette période, pour la clarté, l'étude de la croix de celle du monogramme ; cette dernière tiendra le chapitre suivant.

CIG, IV, 9064 = F. Lenormant, dans Cahier et Martin, *Mélanges d'Archéologie*, Paris 1853, III, pp. 50 sqq. = *Dict. arch. chr.* I col. 1795-1796 (s. v. *Amulettes*) = Aigrain, *L'Epigraphie chrétienne*, II, p. 120, nº 140 ; Feuille d'or trouvée à Beyrouth, qui paraît être du IIe siècle, portant gravée une inscription que Lenormant lisait (1) :

'Εξορκίζω
σε ὦ Σαταννᾶς
καὶ στα(υρέ) με νίψο[ν]
ἵνα.....

Ce serait la plus ancienne inscription trouvée sur une amulette chrétienne. Elle indiquerait la croyance à la vertu magique de la croix pour chasser les démons.

Malheureusement la lecture est très douteuse et demanderait à être refaite. Kirchhoff, dans CIG, donne une interprétation toute autre, et où ne figurent ni le nom Σαταννᾶς ni les mots στα(υρέ) με νίψον. On ne peut donc tirer aucune conclusion de ce document avant qu'il ait été revu.

LW, p. 588, nº 2565 : Epitaphe trouvée dans une grotte sépulcrale à Malorite en Hauran (Syrie) :

+ Ἔτους θφ', Σόαιμος Διόδωρον Φιλιππίωνος ἐπ' ἀγαθῷ τὸ σπήλεον συνετέλεσεν.

La date 509 de l'ère des Séleucides correspond à l'année 197 de l'ère chrétienne.

« Malgré la présence de la croix, le christianisme de ce monument reste douteux » (H. Leclercq, *Dict. arch. chr.* t. VI², col. 2089).

Si le monument n'est pas chrétien, la croix est sans doute une simple marque sans valeur. S'il l'est, c'est un monument *absolument unique* à cette époque.

Il faut noter que l'inscription est en Syrie. J'ai montré

(1) Je ne transcris que les premières lignes.

que la croix avait une valeur religieuse pour les Apostoliques d'Orient, alors qu'elle n'en avait encore aucune pour leurs contemporains de Rome. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que la croix se rencontrât plus tôt, sur les monuments archéologiques, en Orient qu'à Rome.

LW p. 552, n° 2413 d : Inscription surmontant la porte d'une maison, à Deir-Eyoub en Syrie. Elle se termine par une croix, mais qui semble ajoutée après coup. L'inscription est chrétienne et *paraît* antérieure au troisième siècle.

Chants Sibyllins, VIII, 217-250 : Ces vers, qui datent des environs de l'an 160 (?), sont remarquables par leurs initiales qui forment l'acrostiche : IHCOYC XPEICTOC ΘEOY YIOC CΩTHP CTAYPOC.

Ils sont cités dans Eusèbe, *Constantini oratio ad sanctorum cœtum*, c. 18. Saint Augustin, *De civitate dei*, XVIII, 23, en donne une traduction latine, mais l'acrostiche correspondant au mot σταυρός n'y figure pas, ce qui donnerait à penser que le mot σταυρός manquait à une partie du moins des exemplaires grecs.

Wilpert : *Croce sui monumenti delle Catacombe*, pp. 5-6, fig. 2 : sépulcre dans la catacombe de Domitille, portant, gravée sous une palme, l'inscription :

ΒΙΚΤΩΡΙΑ †

Victoria est le nom de la morte, à moins qu'il ne signifie : «victoire» ; nous aurions alors un document précurseur de la fameuse formule : *in hoc signo vinces*.

La galerie où se trouve l'épitaphe a été « *scavata al più tardi nella prima metà del secolo 3°* ».

Mais ceci ne prouve nullement que l'inscription ne puisse être de beaucoup postérieure. Et la croix peut fort bien être plus tardive encore et ne dater que du Ve siècle.

Ibid., p. 12, tav. VII, 3 : dans le cimetière des S. S. Pierre et Marcellin, inscription (fig. 2) :

(κυρίλλου ou κυρίλλης)

Fig. 2

IIIe siècle.

Ibid., p. 12, tav. VII, 4 : 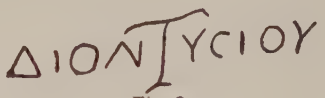

même cimetière (fig. 3) :

Fig. 3

IIIe siècle.

Ibid., fig. 9, p. 13 : cimetière de Priscilla : 2 tuiles : la première portant T, la seconde (voir fig. 4) (ce second exemple semble une ancre changée en *tau*).

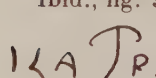

Fig. 4

IIIe siècle. Ces dates sont douteuses, mais possibles. Croix dissimulées.

Sur l'identité entre le T et la croix, voici deux textes du début du IIIe siècle.

Tertull., *Adv. Marcionem*, III, 22 : *Ipsa est enim littera Graecorum tau, nostra autem T, species crucis.*

Clément d'Alexandrie, *Stromates* VI, 11 (II p. 473 dans l'édition Stählin) : Φασὶν οὖν εἶναι τοῦ μὲν κυριακοῦ σημείου τύπον κατὰ τὸ σχῆμα τὸ τριακοσιοστὸν στοιχεῖον, τὸ δὲ ἰῶτα καὶ τὸ ἦτα τοὔνομα σημαίνειν τὸ σωτήριον · μηνύεσθαι τοίνυν τοὺς Ἀβραὰμ οἰκείους εἶναι κατὰ τὴν σωτηρίαν, τοὺς τῷ σημείῳ καὶ τῷ ὀνόματι προσπεφευγότας κυρίους γεγονέναι.

Wilpert, *Croce sui monumenti...*, p. 7 et tav. VI, 1 : épitaphe gravée sur marbre dans une galerie du cimetière de Domitille :

+
GAVDNTIA (pour *gaudentia*)

Ce nom, dit-il « *è un buono indizio di grande antichità* ». Soit, mais ce critérium suffit-il ? Wilpert date l'inscription de la seconde moitié du IIIe siècle. La position de la croix

par rapport au nom est singulière et donnerait à penser que cette croix a été ajoutée plus tard.

H. Leclercq, *Manuel* t. II, p. 201 sq. : pavement rectangulaire, en mosaïque, à Rome. Vers l'une des extrémités, croix grecque, un peu dissimulée, entourée de poissons, dans un cadre. La technique semble indiquer le IIIe siècle.

H. Leclercq, *Manuel*, t. II, pp. 368-369 : deux cornalines qui paraissent avoir servi de sceaux.

La première, trouvée à Constanza, représente Jésus crucifié ; autour de lui, beaucoup plus petits, les douze apôtres. En exergue, l'inscription IXΘYC. La gemme daterait du deuxième ou du troisième siècle. La deuxième, probablement syrienne, représente le Crucifié *nimbé* ; les douze apôtres ont la même taille que lui. Au-dessous, un agneau. Inscription :

EHCOXPECTOC. Date : troisième siècle.

Les dates supposées par H. Leclercq sont absolument impossibles, comme on l'a reconnu depuis longtemps. Les deux pierres sont du cinquième siècle au plus tôt. Elles n'en sont pas moins très intéressantes comme étant peut-être les plus anciennes images de la crucifixion.

H. Grégoire, *Recueil*, I, p. 56 : A propos des inscriptions de Théra : on trouve souvent en Phrygie, au IVe siècle et déjà au IIIe, l'ornement ⊕, d'origine non chrétienne, mais qui fut considéré « comme un équivalent local de la croix » (1). Voici donc un de ces emprunts, spéciaux à une région, dont je parlais plus haut.

CIG, nº 9285 = H. Leclercq, *Monum. eccles. liturg.* I, p. 13, nº 2802 : Epitaphe grecque à Soma en Asie Mineure. Elle débute par une croix grecque. Serait du IIIe siècle.

(1) M. H. Grégoire m'écrit : « Je pense aujourd'hui que ces croix ont été sculptées après coup, après 350. Dans cette région, en effet, on trouve des croix tout à fait pareilles sur des monuments païens ».

CIG 3857[t] = LW 780 : Epitaphe à Altyn Tash en Asie Mineure. Croix équilatérale *dans un cercle.* IIIe siècle.

Ramsay : *Studies* (Isaurie et Phrygie orientale), p. 20, fig. 6[F], monument funéraire à arcades, dans le district de Bozkir, accompagné d'une étoile à six branches dans un cercle et d'une *swastika.*

Date : IVe siècle, peut-être fin du IIIe siècle.

Cf. encore H. Grégoire, dans *Byzantion*, I, p. 703.

Pargoire, *Echos d'Orient*, 1902, p. 145 : épitaphe montaniste de Dorylée, surmontée d'une croix grecque. Quatrième siècle, peut-être troisième ?

CIG 9301 : épitaphe de Νικόστρατος, trouvée à Stimanga en Sicyonie. Débute par une croix. IVe siècle (Mais H. Leclercq et Cabrol, *Monum. Eccl. lit.* I, p. 2[×], n° 2780, la placent au IIIe siècle, je ne sais pourquoi, car cette date est invraisemblable).

Lefebvre, *Recueil*, p. 5, n° 21 : Alexandrie, Gabbary :

Κύριος μνησθίη
τῆς κοιμήσεος
Θεοδότης
καὶ ἀναπαύσεως
Μαάμμωνος
A ☩ Ω

Μαάμμωνος : nom propre égyptien signifiant : dévot d'Ammon. L'écriture est du milieu du IIIe siècle (*cf. Dict. arch. chr.*, I col. 1151). Cependant, il faut considérer que le symbole final, la *croix monogrammatique* encadrée des lettres apocalyptiques A et Ω, serait *absolument unique* avant le milieu du quatrième siècle. Si donc il faut ne pas avancer la date de l'inscription, il semble du moins plausible que le groupe A ☩ Ω ait été ajouté après coup.

Lefebvre, *Recueil*, p. 5, n° 22 : Alexandrie, Gabbary :

inscription se terminant par une croix grecque. Début du IVe siècle. (Encore une fois, s'il en est ainsi, l'exemple serait absolument unique en Egypte jusqu'au Ve siècle.)

On voit donc combien ces exemples sont douteux. Les croix simples qui pourraient être antérieures à la paix de l'Eglise, d'abord sont très peu nombreuses, — je crois les avoir relevées toutes, — et ensuite, non seulement ne sont jamais datées, mais ne présentent aucun critère chronologique sérieux. On est contraint, pour les dater approximativement, de recourir à des arguments aussi fragiles que l'écriture ou la technique, dont il ne faut jamais se servir qu'avec précaution.

On peut conclure qu'en principe, la croix simple ne se rencontre *jamais* avant l'époque de Constantin. Peut-être y a-t-il eu des exceptions locales, isolées, en tout cas extrêmement rares ; mais cela même est incertain et n'est qu'une hypothèse, qui n'est pas appuyée sur *un seul* document solide.

Par contre, il n'est pas douteux que les premiers chrétiens n'aient représenté souvent la croix *voilée*, dissimulée dans d'autres images. Les textes de Barnabé, de Tertullien, de Minucius Felix, que j'ai cités plus haut, montrent à l'évidence que les fidèles voyaient leur emblème dans toutes sortes d'objets naturels ou fabriqués, et s'en autorisaient pour dire que Dieu avait inscrit la croix dans la nature et même dans les arts païens, longtemps avant la naissance du Christ (1).

L'ancre est une des formes où la croix semble se cacher le plus souvent. Elle est, par elle-même, un symbole de paix et de fixité (cf. déjà *Epître aux Hébreux*, VI, 18-20). Elle apparaît à Rome, notamment dans le cimetière de Priscille, au début du second siècle (peut-être déjà dès la fin du 1er) (2), devient très fréquente à la fin du deuxième et au début du troisième siècle. A partir de 250, elle disparaît peu à peu, mais on en

(1) Ajoutez SAINT JUSTIN, *Apol.*, 154-155.
(2) Cf. KAUFMANN, *Handb. d. Christl. Epigr.*, pp. 48 et 84.

trouve encore des exemples jusqu'au cinquième siècle. Avant le troisième siècle, on ne la rencontre pas ailleurs qu'à Rome. C'est sans doute le plus ancien symbole chrétien.

Clément d'Alexandrie (*Paedagog.* III, 2) (Edit. Stählin, I, p. 270) cite l' ἄγκυρα ναυτικὴ au nombre des symboles qu'il convient à un chrétien de graver sur son sceau (et parmi lesquels il est à remarquer qu'il ne nomme ni croix, ni monogramme).

L'ancre ne se rencontre guère en Orient. Elle se trouve, outre Rome, en Afrique et en Gaule au IIIe ou au IVe siècles.

Fig. 5

Très souvent elle n'a pas de traverse ou n'en a qu'une petite, et n'est donc pas cruciforme. Exemples :

Dölger, IXΘYC, I, p. 160 : épitaphe de Licinia Amias, au-dessus de laquelle figure, entre deux poissons, une ancre de la forme (fig. 5). L'écriture est des environs de l'an 200.

Id. p. 217 et 218 : épitaphe latine, à Rome, cimetière de St. Calliste. Sous l'épitaphe, ancre. (fig. 6).

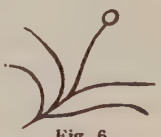
Fig. 6

De Rossi, ICUR, I, p. 10 : épitaphe datée de l'an 234.

Poisson et ancre. ! C'est la plus ancienne ancre *datée* que nous ayons.

Mais assez souvent l'ancre porte une traverse et forme nettement un *tau*, le plus fréquemment une croix latine, quelquefois, mais seulement au IIIe siècle, une croix grecque (ainsi de Rossi, *Roma sotterranea* II, pl. XLI, n. 32 ; pl. XLVII, n. 23 ; BAC 1870, p. 57 sq.)

Il paraît bien que les fidèles ont effectivement voulu représenter la croix. L'ancre est souvent flanquée de deux poissons placés verticalement ; quelquefois un poisson fixé sur la tige de l'ancre. Le poisson signifiant Jésus-Christ, nous avons

sans doute ici une image allégorique de la Crucifixion. D'autant plus qu'on ne trouve jamais de poissons fixés sur la tige ou tout contre la tige d'ancres sans traverse.

Dölger, IXΘYC, I, p. 201, fig. 15 : épitaphe en grec, d'origine inconnue. Sous l'inscription, poisson et (fig. 7).

Fig. 7

Fig. 8

Id. p. 347, fig. 57 : gemme (fig. 8) (IHCoῦς IXΘYC ?)

BAC 1892, p. 91, n. 356 : Epitaphe sur marbre, au cimetière de Priscille ; IIe siècle.

Τῇ σεμνοτάτῃ καὶ γλυκυτῃ (*sic*)
συμβίῳ Ῥοδίνῃ Αὐρ(ήλιος) Διοσιο...
ροσ τέθεικα [illegible]. Ὁ κύ(ριος) μετὰ σοῦ.

Ici l'ancre a nettement l'aspect d'un *tau*.

BAC 1886, tav. XI, 4 = Wilpert, *La Croce sui monumenti...*, p. 11, fig. 6 : grande ancre peinte au minium, dans le cimetière de Priscille, au IIIe siècle (elle pourrait être beaucoup plus tardive).

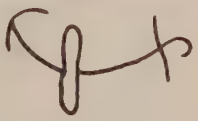
Fig. 9

Exemple curieux en ce que l'ancre est barrée au milieu de la tige (fig. 9).

BAC 1886, p. 55 n. 40 = Wilpert, id. fig. 10 : Epitaphe dans une partie ancienne du cimetière de Priscille. IIe ou IIIe siècle.

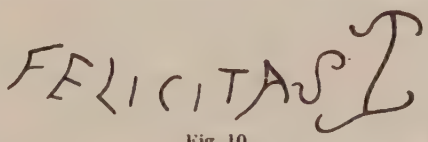

Fig. 10

Fig. 11

Wilpert y voit une ancre dont on a fait un *tau*.

BAC 1874 pl. I n. 1 : partie ancienne du cimetière de Domitille. Début du IIe siècle. Epitaphe avec (fig. 11).

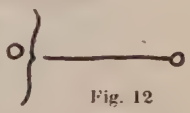
Fig. 12

BAC 1886, p. 121, n. 192 : (fig. 12) ancre peinte au minium.

Fig. 13

Wilpert. *La Croce sui monumenti...*, p. 12, fig. 7 : cimetière de Priscille. Ancre au minium, mal conservée. Vers 250.

Ici, l'intention de peindre une croix est bien nette.

Ibid., p. 12, fig. 8 : A Priscille, au minium. Vers 250 :

↕ HER... (Hermès ? Herennius ?)

Ibid., p. 9, fig. 4 : vers 250 (fig. 14).

Fig. 14

Les deux poissons qui flanquent la tige semblent bien faire de cette figure une sorte d'image de la Crucifixion.

Selon Wilpert, l'ancre et la croix se superposant forment une sorte de rébus signifiant *Spes in Christo crucifixo*. De même dans l'exemple suivant.

Fig. 15

Ibid., pp. 9-10 et tav. VI, 3 : Cimetière de Domitille. Vers 250.

Epitaphe de [AN] ΤΩΝΙΑ..

Sous ce nom, fig. 15 entre deux poissons.

A droite, deux figures (fig. 16) qui paraissent être simplement décoratives. La première semble une croix sur un calvaire (mais il faudrait alors la dater du Ve siècle), la seconde un trophée.

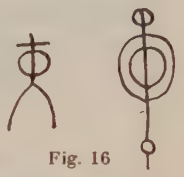
Fig. 16

Dölger, IXΘYC, I, p. 340, fig. 54 et 54^a^ : Amulette portant au droit AIXΘΥCΩ et au revers, une ancre cruciforme entre deux poissons. 3e siècle.

Droit

Fig. 17

Ibid., I, p. 318, fig. 38 : Opale d'origine inconnue. Cf. l'acrostiche IXΘYC CTAYPOC dans *Carm. Sibyll.* VIII, 217-250.

Fig. 17a

Revers

Ibid., p. 329 et pl. III, 5 et 5ª : cornaline ; IVe ou Ve siècle.

Fig.18

La tige est flanquée de deux poissons et des lettres de IXΘYC.

Fig. 19

Ibid., table III nº 11. Cornaline rouge originaire de Constantinople ; IVe siècle (fig. 19).

Deux poissons aux côtés de la tige. IXΘYC.

Ibid., p. 320 = H. Leclercq, *Manuel*, II, p. 380 : chaton d'or.

ancre ⚓ et mot IXΘYC.

Sur la croix est enroulé un dauphin.

Image cryptographique de la crucifixion.

Wilpert, *la Croce sui monumenti*, p. 10, fig. 5 : Dans le cimetière de Priscille (fig. 20)

Fig. 20

Les deux étoiles à huit pointes symbolisent peut-être Jésus (1). Peut-être y a-t-il une relation entre elles et le monogramme ✳ attesté à Rome au IIIe siècle.

D'autres objets, infiniment plus rares et moins importants que l'ancre, sont peut-être aussi des représentations voilées de l'ancre. Tels le *trident* (2) Ψ ; la doloire ou *ascia* (fig. 21)

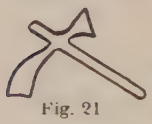
Fig. 21

qui indique, semble-t-il, la profession du défunt (3) ; le navire dont le mât avec sa traverse forment, si l'on veut, une croix latine.

Le swastika, d'ailleurs rare et évidemment emprunté aux cultes païens, se rencontre en certaines régions, au IIIe et au IVe siècles. Le swastika existait, probablement comme symbole solaire, dans l'antiquité classique, notamment en

(1) Cf. *Apocal.*, XXII, 16.
(2) Par exemple LW, nº 500 : à Caryanda.
(3) A Rome : Rossi-Silvagni, p. 244, nº 1910. Cf. Justin, *Apol.*, I, 55.

Grèce et en Italie méridionale (1). Il se rencontre, comme symbole chrétien, dans les catacombes de Rome, et surtout en Asie Mineure, aux frontières de la Pisidie, de la Lycaonie et de l'Isaurie (2) ; j'en ai cité un exemple plus haut ; il y en a d'autres (3).

Une des plus anciennes peintures chrétiennes, la voûte d'un *cubiculum* dans la catacombe de Domitille (J. Wilpert, *Pitture*, pl. IX, XI, 3, XII, 1) représente le *Bon Pasteur* dans un médaillon d'où rayonne une vaste croix de Malte. Mais ici la peinture étant très ancienne (1er siècle) et à Rome, où la croix, nous l'avons vu, ne s'est introduite que tardivement, je pense qu'il s'agit d'un motif purement ornemental.

Les images d'*orants* et d'*orantes*, dont nous avons vu qu'elles figuraient la croix (4), doivent également trouver place ici. Ce type est directement emprunté à l'antiquité païenne (cf. H. Leclercq, *Manuel*, I, p. 141, pp. 153-155). Il est très fréquent dans les peintures chrétiennes, à Rome (où les plus anciennes orantes sont au cimetière de Calliste) et ailleurs (cimetière de St-Janvier à Naples) (5).

On trouve encore la croix plus ou moins nettement inscrite dans les lettres mêmes de l'inscription (6). J'ai cité plus haut des exemples de T coupant un mot en deux ; mais ici, il s'agit de croix ou de T figurés non entre les lettres, mais *dans* les lettres.

Par exemple on trouve le nom de Jésus abrégé en IH, et la barre transversale de l'*ēta* rejoint l'*iota*, de façon à former une croix.

(1) Cf. W. Deonna, *Les . . . solaires*, dans *Revue des études grecques*, 1916, p. 1.
(2) Ramsay, *Studies*, p. 33.
(3) *Ibid.*, nº 12, nº 14.
(4) Barnabé, XII, 2, etc... Cf., au début du IVe siècle, Méthodius, *Contra Porphyrium*, I.
(5) Cf. Garrucci, *Storia*, I, 425, c. 2.
(6) Cf. le rôle de l'alphabet dans certains cultes païens (*Rev. Archéol.*, 1903, p. 320, n. 5).

Voici l'exemple le plus ancien peut-être, trouvé dans la catacombe de Priscille, à Rome (Wilpert, *La Croce sui monumenti...*, pp. 5 et 6, fig. 1) : (fig. 22).

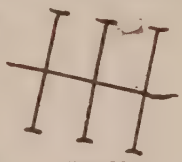
Fig. 22

Il serait du IIe siècle. (?)

Cette abréviation cruciforme se rencontre encore fréquemment au IIIe siècle et même au IVe.

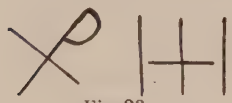
Fig. 23

Dölger, IXΘYC, I, p. 360 et fig. 62 : épitaphe du IVe siècle au cimetière de Priscille, peinte au minium. Sous l'inscription, fig. 23.

Cette figure est facile à expliquer ; elle sort directement, pour ainsi dire, du texte cité plus haut de Barnabé (9, 8) où la croix et l'abréviation IH sont réunies.

W. M. Calder : *The epigraphy of the Anatolian heresies*, dans *Anatolian Studies*, p. 88, nº 10 : à Ladik, épitaphe datant du milieu ou de la seconde moitié du IVe siècle. L'épitaphe est surmontée des signes : ☧ |+|

Ici la croix est bien nettement marquée (1).

Aux IIIe et IVe siècles, dans les peintures chrétiennes, par exemple sur les vêtements du Sauveur, on trouve quelquefois (2) le signe ⊥, inexpliqué, mais qui doit être une sorte de tau. J'imagine qu'il n'est pas différent du signe ‡ qu'on trouve sur une fresque de la catacombe de St-Callisto (3), et où Garrucci voit une représentation symbolique de la croix, la petite barre inférieure figurant le *suppedaneum*.

On trouve quelquefois deux lettres combinées en une de façon à former une croix (4). Par exemple :

(1) Le signe ☧ n'est qu'une forme, assez rare, de ☩

(2) *Bulletin Arch. chr.*, 1873, p. 19.

(3) Garrucci, *Storia*, I, p. 427, col. 1.

(4) Cette fusion de deux caractères en un seul était déjà usitée quelquefois

Wilpert, *La Croce sui monumenti...*, p. 7, fig. 3 : dans une inscription du cimetière de Priscille, peinte au minium, vers 250, on trouve dans un mot les deux lettres T et I réunies en ☩.

Cf. aussi *Bulletin Arch. chr.*, 1870, p. 9.

Quelquefois, dans une inscription, les T sont plus grands que les autres lettres :

Bollet. Arch. chr. 1873, p. 16 : inscription romaine, très mutilée, d'une belle écriture classique :

Ibid., 1875, p. 106 : Epitaphe latine à Lorium en Italie, IVe siècle. Dans l'inscription on trouve les mots :

Ibid., 1875, p. 171 : A Sétif en Afrique. Epitaphe de martyrs, au IVe siècle. *Presque tous* les T de l'inscription sont plus grands que les lettres voisines.

Ici l'intention ne paraît pas douteuse.

Enfin, il y a quelques exemples — incertains — de lettres déformées de façon à figurer une croix. M. Calder, dans un article encore inédit, mais que M. H. Grégoire a bien voulu me communiquer, présente quelques inscriptions chrétiennes d'Asie Mineure, du IIIe siècle et du IVe, où la lettre χ, notamment dans l'expression μνήμης χάριν, est écrite + [1]. L'une de ces épitaphes est même accompagnée de la croix simple,

dans l'épigraphie païenne. Cf., en Thrace, A pour AA, ZIAMETPAIC pour ZIAMETPAAIC et Ἀλουτράλις écrit AYAOYTPAIC. (G. Seure : *Les Images thraces de Zeus Kéraunos*, *Revue des études grecques*, XXVI, 1913, p. 229 et n. 6.)

[1] Cf. par exemple les inscriptions publiées dans *Athenische Mitteilungen*, t. XIII, 1888, p. 270, n. 135 (IIIe siècle) et *Journal of Hellenic Studies*, XI, p. 162, n. 13 (IVe siècle).

et date au plus tôt des dernières années du IVe siècle. La voici (1) :

+ Ἔνθα κ[α]τάκιτε Καλύξενος κὲ [Z]ω-
τικὸς ἀναγνώ(σ)της · ὄφρα μ[ὲ]ν οὔ(ν) μ[νή]-
μης ἀ〈ν〉γαθὸν κλέος ἔσετε τοῖσ[ι],
αὐτὸς Λεόντις πρόηκος ἀνέ(σ)τη[σα]
τῶν ἰδίων τέκ[ν]ων μνήμης χάρ[ιν]
ὦ πᾶσαν +άριτας θεὸς κατέχε[υ]σε ὠ[πῆ].

Remarquer χάριν écrit par un X ordinaire et χάριτας par un + cruciforme.

Je ne sais si la thèse de M. Calder est exacte. Par parenthèse, elle confirmerait utilement ce fait que la *crux decussata* n'était pas considérée comme une croix (2).

Malheureusement on trouve d'assez nombreux cas de *chi* et même de *psi* cruciformes dans l'épigraphie *païenne*. Le X a souvent la forme + dans les alphabets archaïques grecs ; les exemples sont nombreux ; je n'en cite que quelques-uns : on trouve + AIPЄTЄ à Egine (3), AIC+ΥΛΛΟC à Argos (4) ; exemples analogues à Sparte (IG, V, fasc. 1, n° 1) et en Arcadie (IG, V, fasc. 2, n° 261) ou à Thasos (IG, XII, fasc.8, n° 396).

Ces exemples sont très anciens, mais est-il déraisonnable de supposer que le χ cruciforme ait pu se maintenir en certaines régions (5) ?

Le ψ cruciforme se rencontre, lui, à l'époque romaine dans différents pays. On trouve le nom propre +ΥΧΑΡΙΟΝ

(1) A. Dumont, *Journal of Hellen. stud.*, XIX, 1899, p. 298, n. 218.
(2) Cf. plus haut.
(3) IG IV, n° 50. Cf. aussi nos 55-56.
(4) IG, IV, n° 561.
(5) D'autant plus que, dans l'alphabet lycien, il existait une lettre ayant exactement cette forme +. — Cf. encore +APMIOC à Olbia, au Nord du Pont Euxin (Latyschev, *Inscr. Ant. Orae Pont. Eux.*, I, n° 190).

à Panticapée [1]. Un papyrus égyptien du deuxième siècle après J.-C. montre la forme ⊣ΗΦΙCΘΗ [2].

Conclusion : les Chrétiens, sauf peut-être exceptions très rares, n'ont jamais représenté la croix simple avant la paix de l'Eglise, et nous verrons qu'il en est à peu près de même pendant la plus grande partie du IVe siècle. Par contre, ils l'ont assez souvent figurée ou indiquée d'une façon plus ou moins secrète. Il s'agit d'en chercher les raisons.

La question ne se pose pas pour le premier siècle, puisque, j'ai tâché de le montrer par les textes, la croix en tant que symbole matériel n'existait pas à cette époque.

Elle ne se pose pas davantage à Rome pour la première moitié au moins du IIe siècle, puisque, durant cette période, le culte de la croix ne paraît pas avoir pénétré dans l'Eglise romaine.

Le problème n'existe donc qu'à partir de ces dates.

Il n'y en a pas de solution certaine, puisque nous n'avons aucun texte, mais il me semble qu'on peut en donner plusieurs explications vraisemblables. L'abstention des fidèles relativement à la croix a plusieurs motifs qui ont dû se renforcer mutuellement.

1° C'est d'abord la crainte. La première persécution générale et sérieuse paraît avoir été celle de Trajan, vers l'an 112, déjà très sévère [3]. Dans ces conditions, il est naturel que les chrétiens n'aient pas voulu se servir d'un symbole qui les faisait reconnaître d'abord [4].

[1] B. Latyschew, *Inscr. Antiq. Orae Septentr. Ponti Euxini*, II, p. 5, n° 4 ; cf. aussi une inscription grecque païenne à Rome (IG, XIV, n° 1433).

[2] *Papyr. Pap.*, I, 1904, p. 53 et pl. n° 28, col. III.

[3] Voir la lettre de Pline.

[4] Les anciennes inscriptions chrétiennes, non seulement ne présentent aucun symbole matériel, mais même par le texte sont souvent difficiles à distinguer des inscriptions païennes. Cf. Dutilleul, *Appl. de la foi catholique*, s. v. *Epigraphie*.

Cependant cette raison est accessoire, puisque les épitaphes ou autres inscriptions chrétiennes portent quelquefois d'autres signes, moins éclatants à la vérité, mais cependant reconnaissables, et puisque la croix continuera d'être évitée longtemps après la Paix de l'Eglise.

2° La seconde raison est certainement l'horreur de l'idolâtrie. L'adoration des images, déjà blâmée par quelques païens (1), est méprisée ou détestée par tous les écrivains chrétiens à peu près sans exception, et c'est le thème auquel ils reviennent le plus fréquemment. Ils vont jusqu'à soutenir que Jésus était laid (2), comme pour ne pas être tentés d'en faire une image. En principe, l'Eglise chrétienne est iconoclaste. Si elle ne l'est pas restée, c'est à cause des païens convertis, de plus en plus nombreux, qui restaient plus ou moins idolâtres en devenant chrétiens.

« C'est à partir de la conversion en masse des païens, au IVe et au Ve siècle, que les amulettes s'introduisent dans l'Eglise et que des mots et des symboles décidément chrétiens commençent à s'y rencontrer (3) ». D'ailleurs, il fallait attirer le plus de païens possible, et ils n'eussent pas compris une religion absolument exempte d'images. Nous avons vu que le signe de croix fait sur le front, quoique d'origine juive, était, au second et au début du troisième siècle, pratiqué surtout dans différentes sectes hérétiques. De même, au IIIe siècle, les hérétiques ont répandu en Orient le culte et l'adoration idolâtrique de la croix, surtout en Asie Mineure (4). « L'Eglise strictement orthodoxe fût restée iconoclaste si l'hérésie ne l'eût pénétrée, ou plutôt n'eût exigé d'elle, pour

(1) Ménandre, dans Justin, *Apol.* I, 22, 5 ; Chrysippe, dans Philodème, *De pietate*, 11.

(2) Tertullien, *Adv. Jud.*, 14 ; Clément d'Alex., *Paedag.*, III, 1 ; Origène, *Contra Celsum*, VI, 75.

(3) Renan, *Marc-Aurèle*, pp. 143-144. La grande majorité des peintures des Catacombes ne datent que du IVe siècle.

(4) Cf. Garrucci, *Storia*, t. I, p. 432, col. 2.

les besoins de la concurrence, plus d'une concession aux faiblesses païennes (1) ». Aussi la symbolique chrétienne primitive était-elle extrêmement simple (2).

Il faut ajouter que les fidèles, raillant et malmenant dans leurs écrits l'idolâtrie païenne, se gardaient d'apporter une idolâtrie nouvelle, qui eût mérité les mêmes reproches.

3° La principale raison est l'horreur que la crucifixion inspirait à tout le monde, juifs et gentils : c'était un supplice considéré non seulement comme cruel, mais comme servile et déshonorant (3), et, pour les Juifs, maudit de Dieu (4). A leurs yeux, cette histoire d'un Dieu crucifié était scandaleuse et ridicule (5) ; elle les empêchait de prendre au sérieux ou de regarder sans antipathie la religion nouvelle. On voit bien cela dans les apologistes, et l'effort énorme de saint Justin, par exemple, pour justifier la croix, montre quelles difficultés il rencontrait de ce côté.

L'archéologie nous en donne un témoignage : c'est le célèbre crucifix grotesque, découvert par Garrucci (6) dans une chambre sur le mont Palatin.

Il représente un homme à tête d'âne, vêtu d'une sorte de chemise, attaché à une croix. En bas à droite, un personnage, en signe d'adoration, lève la main vers le crucifié. En haut, à gauche de la tête d'âne, la lettre Y, très nette. Sous le dessin, la légende : Ἀλεξάμενος σέβετε Θεόν : « Alexamène adore son dieu ». Dans une chambre voisine, l'inscription :

(1) Renan, *Marc-Aurèle*, p. 145. Cf. H. Leclercq, *Manuel*, I, p. 141.

(2) Renan, *Ibid.*, p. 529.

(3) Jos., *Antiq.*, XVII, X, 10 ; XX, VI, 2 ; B. J. , V, 11, 1 ; Apulée, *Métam.*, III, 9 ; Suétone, *Galba*, 9 ; Lampride, *Alexandre Sévère*, 23 ; Cicéron, *Pro Cluentio*, 66 ; *Verr.*, V, 165, etc... Cf. Lactance, *Inst.*, I, 5, 26 : *infame genus supplicii, quod etiam homine libero quamvis nocente videatur indignum.* Cf. déjà un passage très curieux de l'Odyssée, XXII, 461-473 (surtout v. 462).

(4) *Deutéronome*, XXI, 23, Cf. *Epître aux Galates*, III, 13, et Saint Justin, *Dialogue avec Tryphon*, LXXXIX, 2, et XXXII, 1.

(5) J'ai cité plus haut les textes : Paul, I *Cor.*, I, 23, etc...

(6) Cf. Garrucci, *Storia*, I, p. 426, col. 2 ; VI, p. 138 et tav. 483. Photogr dans *Dict. Arch. chr.*, s. v. *Croix* ; et Dölger, ΙΧΘΥΣ. I, p. 323.

Ἀλεξάμενος *fidelis* : il est évident qu'elle a trait au même personnage.

Le dessin est très sommaire et aussi grossier que possible. Notez la faute σέβετε pour σέβεται.

A première vue il paraît évident qu'il s'agit d'une caricature dirigée contre les chrétiens. Cette raillerie de la crucifixion concorde avec tous les textes. Le mot *fidelis* signifie évidemment « chrétien » (1). On accusait couramment les chrétiens d'adorer un âne ou un dieu à tête d'âne, et on les appelait *asinarii* ; et nous avons d'autres caricatures où l'on voit des chrétiens à tête d'âne (2). Tertullien raconte (*Apolog.* XVI, 12 et *Ad nationes*, I, 14) que, à Carthage, on a publié un tableau montrant un dieu à pied de corne, à oreilles d'âne, un livre à la main et vêtu d'une toge, avec la légende : *Deus Christianorum* ONOKOETEC (3).

Par parenthèse, ces textes nous donnent la date de notre *graffito* : fin du IIe siècle ou début du IIIe siècle.

Cette interprétation est admise par Garrucci et aussi par Renan et d'autres, mais ils n'expliquent pas la difficulté de l'*ypsilon* qui accompagne le croquis. Wünsch a proposé une autre hypothèse (4). Selon lui, nous aurions ici, non une caricature, mais une image de piété, pour ainsi dire. Certaines tablettes d'imprécations romaines sont écrites par des cochers à l'adresse de leurs concurrents, qu'ils vouent à des dieux infernaux. Ces dieux sont souvent égyptiens, Osiris, par exemple. L'un d'eux, qui n'est jamais nommé, probablement par crainte, est un homme à tête d'âne, vêtu d'un costume égyp-

(1) Il a même eu, au moins au IVe siècle, la signification technique de « baptisé » : cf. E. Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 46, n. 1, et le texte cité par lui de saint Augustin, *Confess.*, VIII, 65 : *Pontianus christianus et fidelis erat.* Ce sens n'est pas mentionné dans le *Thesaurus*.

(2) Cf. Minuc. Félix, 9, 28 ; Celse, dans Origène, VI, 30 ; Tertull., *Apolog.*, XVI, 1-2, 12 ; Origène, *Contra Celsum*, VIII, 49 ; Clément d'Alex., *Stromates*, VII, 11 ; cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 46 ; *Dict. arch. chr.*, s. v. *Ane*.

(3) Sens douteux. M. Waltzing traduit « race d'âne ».

(4) Wünsch, *Sethianische Verfluchungstafeln aus Rom*, Leipzig, 1898, 8°. Cf. Bréhier, *Histoire du Crucifix*, p. 15 sq.

tien, et souvent accompagné d'un Y, qui doit être un signe magique d'imprécation. Or, en Egypte, l'âne est le symbole de Seth ou Typhon. Seth, identifié à Jésus-Christ, était le dieu de la secte gnostique des Sethéens (cf. saint Epiphane, PG XLI, p. 666 sq.). Nous aurions ici un témoignage très sérieux de cette religion.

On a tout récemment essayé de donner une confirmation de cette théorie (1). M. J. Cibulka remarque que dans un papyrus magique du troisième siècle, on trouve une fois le Christ identifié avec Anoubis, et une fois le « grand dieu Seth », le « dieu des dieux », désigné par un caractère peu lisible et très discuté, mais qui doit être le monogramme du Christ.

Malheureusement cette lecture demeure très incertaine (l'auteur ne donne pas de fac-simile) et d'autant plus douteuse que le monogramme *chi-rho*, d'abord n'est guère attesté avant le IVe siècle, et ensuite n'est jamais usité dans les papyrus chrétiens.

L'hypothèse de Wünsch explique à peu près la présence de l'Y sur notre dessin. Mais d'abord l'aspect général de celui-ci paraît bien être d'une caricature qu'il serait difficile de prendre au sérieux. Et pourquoi la présence du personnage adorant, et que signifierait la légende ? Ce dieu Seth n'est connu à Rome que par les tablettes d'imprécation : nous n'avons rien de tel ici.

Il semble donc qu'il ne s'agit pas d'une profession de foi séthéenne, mais bien, simplement, d'une caricature dirigée contre le christianisme orthodoxe.

Resterait à expliquer l'Y. Il se peut que la croix ait quelquefois été figurée par un Y (cf. Garrucci, *Storia*, I, p. 160, col. 2) et que cette lettre ait été employée comme symbole chrétien (2).

(1) J. Cibulka, *Le papyrus magica de Leyde* (J. 384, VI, 17) *et le graffito du mont Palatin*, dans *Strena Buliciana*, 1924, pp. 729-30 (en serbe. Résumé en français, p. xxiv.)

(2) On trouve Y parmi d'autres symboles tels que ✳, X, Ζ (Zesus ?), sur des vases chrétiens (Garrucci, *Storia*, I, p. 167, col. 2).

Mais cela est assez douteux. Il ne serait pas absurde de supposer que υ est une interjection, un cri de douleur (υ = οἴ, cf οἴζω crier de douleur, μύζω de μῦ, même sens), le braiment douloureux de l'âne crucifié (1).

Quoiqu'il en soit, la croix était vivement raillée par les païens, surtout vers la fin du IIe siècle et le début du IIIe, semble-t-il, et les chrétiens ne la représentaient pas, moitié pour éviter les quolibets, moitié pour ne pas heurter les profanes qu'ils espéraient convertir. « A cette époque ce sont les païens qui montrent par dérision le dieu des chrétiens comme crucifié ; les chrétiens s'en défendent presque » (2).

4° Quatrième raison : la croix répugnait aux *chrétiens eux-mêmes*, du moins à beaucoup d'entre eux.

J'ai dit que les pères apostoliques Romains paraissent ignorer le symbole de la croix. Ils ne l'ignorent pas, évidemment, mais ils n'en parlent jamais. C'est qu'ils sont, au fond, encore « judaïsants » (à la différence de leurs contemporains d'Orient) ; c'est qu'ils ont peu subi l'influence du paulinisme, et qu'ils attachent peu d'importance au rituel. Mais peut-être faut-il ajouter que le symbole de la croix ne leur plaît pas, et leur paraît bizarre ou ridicule. C'est assez vraisemblable (3).

On trouve quelque chose d'analogue chez les Apostoliques d'Orient. Saint Barnabé, *s'adressant à des chrétiens*, éprouve le besoin de justifier longuement la croix, comme s'il sentait une résistance de ce côté. Et ce n'est pas simplement enseignement ou édification, car il défend la croix par des interprétations de l'Ancien Testament très subtiles, très tirées, dont la fragilité pouvait frapper quelques-uns des auditeurs, ce qui était dangereux, et, qui plus est, il le fait *en altérant*

(1) Je dois cette hypothèse à M. Henri Grégoire.

(2) Renan, *Marc-Aurèle*, p. 544.

(3) Peut-être, puisque la communauté romaine, en somme, est *juive*, faut-il expliquer son abstention par le texte du *Deutéronome* (XXI, 23) que j'ai cité, et qui certainement devait faire impression sur une partie des fidèles (cf. Paul, *Galates*, III, 13, et Justin, *Dial. avec Tryphon*, XXXII, 1, et LXXXIX, 2).

les textes sacrés ; et cette fraude pieuse montre bien que Barnabé avait à innocenter et à consacrer le symbole de la croix à quelque prix que ce fût.

De même les Apologistes, quand ils ont à défendre leur emblème, le font d'une façon ingénieuse, mais très subtile et souvent maladroite : il est visible qu'ils sont très embarrassés (1). Ils ne le seraient pas s'ils n'étaient contraints de reconnaître la justesse des objections qu'on leur fait.

Mais il y a plus, et plus significatif. A toutes les époques, il y a eu des hérésies chrétiennes qui ont repoussé la crucifixion ou le symbole de la croix. Les gnostiques veulent que le Christ n'ait pas vraiment souffert (2) ; selon Basilide, le Christ, peu avant le moment du supplice, a changé de personnalité avec Simon, qui a été crucifié à sa place (3) ; pour d'autres, la Passion ne fut qu'apparente, simulée (notamment pour les Manichéens) (4) ; et dès la fin du Ier siècle existait en Asie Mineure l'idée qu'en Jésus, le dieu et l'homme s'étaient séparés avant le supplice ; l'homme seul aurait été crucifié (5). Au second siècle déjà, certaines communautés chrétiennes de Syrie avaient supprimé le symbole de la croix, comme le fit, beaucoup plus tard, au VIIe siècle, la secte orientale des Pauliciens (6).

Tout ceci paraît indiquer que les chrétiens eux-mêmes avaient une certaine répugnance à l'endroit de la crucifixion et des symboles qui la rappelaient trop crûment.

(1) Cf. notamment SAINT JUSTIN, *Dial. avec Tryphon, passim*, surtout c. 94-96.

(2) IRÉNÉE, III, 11, 7 ; cf. RENAN, *Les Evangiles*, p. 421, 422 ; *Marc-Aurèle*, p. 544. Sur les hérésies, cf. HAUCK, *Realenzyklopädie, passim*, notamment s. v. *Häresie* (P. Hinschius), *Gnosis, Gnosticismus, Doketen* (G. Krüger), *Manichäer* (K. Kesteı), *Paulicianer* (Bonwetsch) et HARNACK, *Dogmengeschichte*, Freib. in B., 1898, 8°.

(3) EPIPHANE, *Haer.*, 24.

(4) SAINT AUGUSTIN, *De haeres.*, 14 et 21 ; *De fide contra Manich.*, c. 28.

(5) Cf. RENAN, *Les Evangiles*, p. 417 sq.

(6) Cf. RENAN, *Marc-Aurèle*, p. 508 ; GRETSER, *De Sancta Cruce*, I, chap. 36-38 et 58.

Du reste, cela n'a rien d'étonnant : le supplice de la croix existait encore et les païens pouvaient dire aux chrétiens : *non adorandae sed subeundae cruces* ! « il ne s'agit pas d'adorer les croix, mais d'y monter ! » (1). La crucifixion ne fut abolie que par Constantin, vers le début du IVe siècle. Les premières croix attestées sont de peu postérieures à cette suppression, et l'usage de figurer la croix simple ne deviendra courant qu'un peu après, lorsque le supplice qu'elle représentait ne sera plus qu'un souvenir.

VI.

Les monogrammes de Jésus-Christ avant la paix de l'Eglise

Les monogrammes de Jésus se ramènent à trois types principaux :

1° Le monogramme *pré-constantinien*, de la forme ✳, combinaison de I et X, initiales de Ἰησοῦς Χριστός. Très rare, mais le plus anciennement attesté.

2° Le monogramme *constantinien* ou *Chi-Rhô* de la forme ☧, combinaison des deux premières lettres de XPICTOC. Extrêmement fréquent, mais n'est pas connu d'une façon certaine avant le début du IVe siècle. Fréquent surtout en Italie.

3° Le *monogramme cruciforme* ou *croix monogrammatique* ✙, combinaison de la croix simple et du monogramme constantinien. Fréquent en Orient. N'est attesté d'une façon sûre que depuis le milieu du IVe siècle.

Aucun texte antérieur à l'an 313 ne fait la moindre allusion à l'un quelconque de ces trois monogrammes.

Le monogramme pré-constantinien ✳.

Très rare. Se trouve notamment sur des inscriptions

(1) Min. Fél., IX.

aujourd'hui perdues et connues seulement par des copies. Il est probable qu'on aura parfois pris pour ✳ un ✠ dont la boucle s'est effacée. Ce signe se retrouve sur différents monuments païens, de pays et d'époques divers, comme motif décoratif et peut-être quelquefois religieux. Il est probable qu'en général c'est simplement une étoile. On trouve X, ✳ et ⁕ avec une valeur alphabétique (et peut-être anciennement religieuse) en Crète (1).

Le *psi* archaïque grec est quelquefois écrit ✳, par exemple IG, V, fasc. 2, n° 323 : tessère d'argile n° 20, à Mantinée, avec le nom propre Ϝριψίδας écrit ΓΡΙ✳ΙΔΛΣ. Au 1er siècle après J.-C. on trouve en Béotie, dans une inscription païenne, un ✳ que j'avoue ne pas comprendre (2).

L'étoile à huit pointes se rencontre à Babylone (3).

Les monnaies romaines portent parfois un ✳ qui signifie probablement le chiffre XVI (4).

Mais l'exemple païen le plus intéressant est le ✳ que l'on trouve sur les monnaies de Chios. Gardthausen (5) y voit une image du soleil. Je crois qu'il s'agit bien d'un monogramme, formé des deux premières lettres du nom de la ville, *chi* et *iota*. C'est le seul exemple, à ma connaissance, de cette abréviation dans l'antiquité païenne, mais il a dû en exister d'autres. Les chrétiens l'auront empruntée pour signifier le Christ.

Il est possible aussi, qu'au moins en certaines régions Jésus ait été parfois symbolisé par une étoile (6). Nous avons vu à Rome, au cimetière de Priscille, une ancre entre

(1) A. J. Reinach, *Revue des Études grecques*, XVIII, 1905, pp. 76 sqq.

(2) IG, VII, n° 1777. A Βέρεζα près de Thespis. L'éditeur ne l'explique pas. Première ligne : [Ἀρ]χο[ντ]ος Ἱοπλίου ✳ τοῦ Δέχμου.

(3) Dölger, ΙΧΘΥC, I, p. 427, fig. 70.

(4) Gardthausen, *Das alte Monogramm*, p. 76.

(5) Gardthausen, *Das alte Monogramm*, Leipzig, 1924, p. 77.

(6) Cf. *Apocalypse*, XXII, 16, et l'Étoile des Mages.

deux étoiles à huit pointes (1). A Dorla en Isaurie on trouve un monument funéraire chrétien de la seconde moitié du IIIe siècle, avec deux poissons et deux étoiles à six pointes (2). Il est impossible de décider si cette étoile a vraiment une signification chrétienne ou si elle est seulement ornementale, mais elle est fréquente sur les monuments chrétiens de Lycaonie et d'Isaurie (3), et il se peut qu'elle ait favorisé la naissance du monogramme : les chrétiens auront volontiers choisi un symbole qui pouvait se confondre avec un signe peu compromettant, lequel n'avait, le plus souvent, qu'une valeur décorative.

De Rossi (4) voyait le plus ancien exemple du monogramme chrétien sur les tuiles romaines de Cn. Domitius Evaristus au début du IIe siècle ; elles portent la légende : « *V(aleat) q(ui) F(ecit)* », un petit poisson et ✳. Malheureusement le petit poisson, qui est ici le seul témoignage de christianisme, est tout à fait douteux, et dès lors le ✳ n'est qu'une marque de fabrique.

CIG nº 9080 = Dölger IXΘYC, I, p. 343 et table III, 15 et 15a : chalcédoine représentant sur un trône une couronne surmontée d'un ✳. Deux monogrammes mal déchiffrés : inscription IXYΘ pour IXΘYC (peut-être ΘYXI = TYXH ?); le style de la gemme paraît attribuable à l'an 200 environ. C'est possible, mais alors le ✳ est certainement une étoile.

Les deux seuls exemples certains du monogramme ✳ ne sont pas isolés et n'ont aucune valeur symbolique : ils se trouvent, comme nous l'allons voir, *dans une phrase*, et signifient réellement Ἰησοῦς Χριστός.

De Rossi, ICUR I, p. 16, nº 10 : épitaphe avec : *in* J.-C.

(1) Wilpert, *La Croce sui monumenti*... p. 10, fig. 5. V. plus haut.
(2) Ramsay, *Studies*, p. 7 sq., nº 7, fig. 7a, cf. aussi p. 24 et p. 27.
(3) *Ibid.*, p. 20, fig. 6f ; nos 11, 13, 14, 16, 19, 20, 26, etc...
(4) BAC, 1870, p. 10; cf. p. 12 : X, simple marque de fabrique sur des tuiles de l'an 123.

domino nostro écrit : (in) ☧ DN. L'inscription est *datée* par les noms des consuls (268 ou 279).

A la même date à peu près :

Ramsay, *Cities and Bishoprics*, vol. I, part II, 1897, p. 527 nº 371 : A Ishekli en Phrygie Occidentale. Monument avec épitaphe :

Αὐρ. Μηνόφιλος τοῦ 'Ασ-
κληπιάδου βουλευτὴς
κατεσκεύασα τὸ ἔμπροσ-
θεν σύνκρουστον κὲ 'Απολ-
λωνίῳ υἱῶ κὲ γυναικὶ
αὐτοῦ Μελτίνῃ κὲ Μηνο-
φίλῳ κὲ 'Ασκληπιάδῃ·
ἐ[γ]γόνοις κὲ οἷς αὐτὸς
περιὼν βουληθῇ · [ε]ἰ
〈 δέ τις ἐπιχειρήσει θεῖναι 〉
ἕτερον ἔσται αὐτῶ
πρὸς τὸν ☧.

(Donné aussi CIG, 3902º, mais copie fautive).

Cette formule, sous la forme ἔσται αὐτῷ πρὸς τὸν θεόν, est très fréquente en Asie Mineure à cette époque et nous garantit la signification de ☧

La stèle (cf. aussi Dölger, IXΘYC, I, p. 386, fig. 67) n'est pas datée, mais Ramsay a très solidement établi qu'elle est de l'an 270 environ. Elle est donc à peu près contemporaine de notre épitaphe romaine.

Nous nous trouvons enfin sur un terrain solide. Près d'un demi-siècle avant la paix de l'Eglise, nous rencontrons à Rome et en Asie mineure deux exemples incontestables de ☧, monogramme de 'I(ησοῦς) X(ριστός). Ce monogramme a été choisi comme peu provocant ; il pouvait sembler n'être qu'un simple ornement ; comme on l'a fait remarquer, il ressemblait à la sigle ☧, si fréquente dans les inscriptions funéraires, et qui signifie *denier* (1).

(1) La timidité des chrétiens à cette époque s'explique peut-être par la per-

Ramsay, *Studies*, nº 18 : épitaphe de Δόμνα Κονζαπέου θυγάτηρ à Alkaran en Isaurie. Fin du IIIe ou début du IVe siècle. Monument représentant deux arcades. Sous la 1re, ✳ ; sous la 2e, ✳. Le 1er symbole est probablement le plus ancien exemple du monogramme ✳ *isolé*, symbolique ; le deuxième est inexpliqué. J'en parle plus loin, à propos du récit de Lactance relatif à la vision de Constantin.

Résumé : le ✳ motif ornemental, étoile stylisée, si l'on veut, existait avant le christianisme ; on a dû l'employer aussi comme monogramme de X et de I. Les chrétiens l'ont adopté comme abréviation mystique de Ἰ(ησοῦς) Χ(ριστός). Nous en avons deux exemples certains, datés tous deux des environs de l'an 270, l'un à Rome, l'autre en Asie Mineure. Un peu plus tard, au IVe siècle et peut-être dès la fin du IIIe, ce monogramme a été employé isolément, comme emblème.

2º *Le monogramme constantinien* ☧ :

Le *chi-rhô* était très usité dans l'antiquité grecque, et avec des sens très divers.

On le trouve sur beaucoup de monnaies, comme abréviation du nom de la monnaie ou du monnayeur : sur les tétradrachmes d'Athènes, sur certaines monnaies lagides, sur celles du roi syriaque Alexandre Bala (146 av. J.-C.) du bactrien Hermaüs (138-120 av. J.-C.) du Scythe Azès (100 av. J.-C.), avec le sens de χρυσός, χρηστόν, Χρύσιππος, ... (Kaufmann, *Handbuch der Christlichen Archäologie*, p. 637 sq). Souvent A ☧ signifie ἄρχων. CIG 4713*b* : il signifie centurion (ἑκατοντάρχης) ou χιλίαρχος (inscription de l'an 137-138) plus probablement le premier (P = 100).

Il est généralement employé pour toutes sortes de noms ou de mots commençant par Χρ ou Pχ (Gardthausen, *Das*

sécution de Dèce, la plus terrible qu'on eût encore vue (an 250), ou par celle d'Aurélien (an 272).

alte Monogramm, p. 14). On le trouve encore avec le sens de « centurion » dans une inscription de Chersonèse Taurique du temps de Commode (Latyschef, *op. cit.*, nº 81) et dans les papyrus égyptiens qui l'emploient aussi comme abréviation des mots χρόνος, χρυσός, χρηστός, χρηματίζειν, χειρόγραφον, etc. Cf. Dölger, IXΘΥΣ, I, p. 369. Par exemple le manuscrit de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote (1er siècle) donne à ☧ la valeur de χρόνος. Sur une amphore de Karpathos (IG, XII, fascic. I, nº 1277, 6), on trouve le ☧ comme marque de fabrique (fig. 25).

Le *chi-rhô* était donc d'un usage très fréquent (1). Les Chrétiens devaient s'en servir à leur tour, puisqu'ils y trouvaient les deux premières lettres du nom du Christ.

Fig. 25

Mais il n'y en a aucun exemple chrétien que l'on puisse affirmer être antérieur à la paix de l'Eglise. Voici les rares monogrammes qui pourraient être du IIe ou du IIIe siècle.

Le plus ancien serait une épitaphe de Mélos (IG XII, fascic. 3, nº 1237) :

☧

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

On admet généralement (CIG nº 9290, Garrucci, *Storia*, I, p. 163, col. 1 ; Dölger, IXΘYC, I, n. 364-5) à cause de son élégance matérielle, que ce document est au plus tard du siècle des Antonins. Mais M. H. Grégoire fait très justement remarquer (*Recueil*, I, nº 208; cf. nº 214*bis*) que les inscriptions de Mélos, Délos, etc.... sont souvent en caractères archaïsants, ce qui s'explique aisément par le grand nombre de modèles classiques que les lapicides avaient sous les yeux. M. Grégoire attribue l'inscription ci-dessus au IVe siècle.

(1) Je n'ai pas tout cité. Pour plus de détails, v. *Dict. arch. chr.*, s. v. *Chrisme*, et l'ouvrage de M. Gardthausen.

O. Marucchi, *Miscellanea archeologica*, dans *Römische Quartalschrift*, pp. 85-94. A Rome :

[AN]TΩNINOC
[ACϒN]XPEITOC ZH EN ☧

« L'incomparable Antonin vive dans le Christ ! »

L'emploi de la langue grecque, la construction de la phrase et la forme des lettres seraient en faveur d'une date antérieure au IVe siècle.

On pourrait répondre qu'il y a des exemples d'usage de la langue grecque à Rome au IVe siècle. Quant à la construction de la phrase, je ne sais si c'est un critère suffisant ; il y a d'autres exemples de formules archaïques chrétiennes reparaissant après qu'on eût pu les croire éteintes (1).

Rossi, BAC 1888, p. 31 : inscription du coemeterium de Priscille, sous laquelle on voit, isolés, ☧ ⁞. Ecriture et formulaire paraissent du IIIe siècle. Cf. Dölger, IXΘϒC, I, p. 379, fig. 64.

Epitaphe d'Eutychianus, trouvée à Rome (photographie dans Dölger, IXΘYC, I, p. 192, et commentaire) :

Eutuchiano
filio dulcissimo
Eutychus pater
d(e)d.V.a.I m II d.III
Dei servus I ☧
IXΘϒC

L'expression *Dei servus* se trouve dans Tertullien, *De spectac.*, c. 8.

La beauté des caractères les daterait de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle.

(1) Par exemple la formule ἔσται αὐτῷ πρὸς τὸν θεὸν, fréquente à la fin des épitaphes phrygiennes au IIIe siècle, se rencontre encore une ou deux fois au IVe.

Mais nous avons ici non ☧, mais ☧ avec un *rhô* à boucle, ouverte, c'est-à-dire un R latin, lequel, dans ce monogramme, ne se trouve jamais avant le IVe siècle et même la seconde moitié du IVe siècle.

De Rossi R. S., I, 132 : Inscription funéraire d'Anagni, finissant par *vale in* ☧, troisième siècle. (cf. Kaufmann, *Handbuch der altchristl. Epigraphik*, p. 41).

Revue Archéologique, t. XXII, 1876, p. 287 : Inscription de l'île de Syros débutant par ☧. Caractères antérieurs au IVe siècle (?). Même remarque que plus haut sur l'épitaphe de Mélos.

De Rossi, R. S. I, 107 : Inscription d'Héraclée du Pont, perdue, connue seulement par une copie de Cyriaque d'Ancône. Dans le texte, trois ☧ (n'ayant aucun sens et détachés des phrases).

De Rossi l'attribue au troisième siècle, mais sans raisons sérieuses.

Fig. 26

De Rossi, I, ICUR, p. 23, nº 17 : épitaphe *datée* de l'an 291 et débutant par le signe fig. 26. Faut-il lire Χρ(ιστό)ς ?

Malheureusement, la partie supérieure de l'inscription a disparu et n'est plus connue que par une copie. (Cf. *Monum. eccl. lit.* I, p. 29, nº 2873, qui donne formellement ce texte comme débutant par ☧ !).

De Rossi, ICUR I, p. 28, nº 26 :

... XIT
☧
GAL. CONSS.

Année 298 ou 366. Si c'était 298, nous aurions ici l'unique ☧ daté d'avant Constantin ; malheureusement il est beaucoup

plus rationnel de supposer qu'il s'agit de l'an 366, époque où, à Rome, le *chi-rhô* abonde.

On voit que ces témoignages sont rares et fragiles. On répète partout que le monogramme dit constantinien était connu des chrétiens longtemps avant Constantin, mais en fait on n'a jamais pu en montrer un seul exemple sûr.

De plus, Lactance, dans un passage relatif à la vision de Constantin (an 314), bien que s'adressant à des chrétiens leur parle comme s'ils ignoraient absolument toutes les formes du monogramme.

3° *La croix monogrammatique* ☧ : La croix monogrammatique ne paraît guère avant le milieu du IVe siècle.

Elle n'a certainement pas existé au IIIe. Il n'y en aurait qu'un seul exemple, que j'ai cité à propos de la croix simple (p. 36), c'est l'épitaphe égyptienne (Lefèbvre, *Recueil*, p. 5, n° 21) qui se termine par ☧ entre un alpha et un oméga, et dont l'écriture paraît du milieu du IIIe siècle. J'ai dit que ces trois lettres pourraient fort bien avoir été ajoutées plus tard. Au IIIe siècle, le cas serait absolument unique.

La croix monogrammatique, d'origine païenne comme le *chi-rhô*, semble avoir été une transition vers la croix simple.

VII.

Lactance et la vision de Constantin

L'histoire de la vision de Constantin, telle qu'on la trouve dans les auteurs ecclésiastiques, est généralement donnée sous la forme qui apparaît pour la première fois dans le récit d'Eusèbe (*Vie de Constantin*, I, 31). Mais Eusèbe est déjà éloigné des faits et nous offre de la légende une version qui a eu le temps de se développer et de s'enrichir. La forme primitive, il faut la demander à Lactance, qui écrit un ou deux ans après l'événement.

Le passage en question est dans le *De mortibus persecutorum*, qui est de 313 ou de 314 au plus tard (1).

Lactance raconte ceci : le 28 octobre 312 a lieu près de Rome la bataille du Pont Milvius entre Maxence et Constantin, celui-ci arrivant de Gaule. Dans la nuit qui précède la bataille, Constantin voit en rêve un *signum* qu'il fait, le matin, avant le combat, graver sur les boucliers de son armée ; ce *signum* se trouve signifier le Christ.

De Mortibus persecutorum, 44 : *Commonibus est in quiete Constantinus, ut caeleste signum Dei notaret in scutis atque ita proelium committeret. Facit ut iussus est, et transversa X littera summo capite circumflexo Christum in scutis notat. Quo signo armatus exercitus capit ferrum.*

Le texte nous est connu par un seul manuscrit, le *Colbertinus*, qui donne *coelesti*, corrigé plus tard en *caeleste*. *Christo* (écrit $\overline{\text{xpi}}$) corrigé en *christum* par Cuperus.

« Constantin fut averti, pendant son sommeil de marquer ses boucliers du signe céleste de Dieu et d'engager ainsi le combat. Il fait comme il lui a été ordonné, et... inscrit le Christ sur ses boucliers. Armées de ce signe, les troupes prirent les armes ».

J'ai traduit la partie du texte qui ne fait pas de doute. Le reste est extrêmement obscur. Comme l'a remarqué M. H. Pichon, *Lactance*, loc. cit., le *de Mortibus* est souvent obscur, quoique l'auteur en soit un très bon écrivain ; mais il s'adresse à des chrétiens (cf. id., ibid.), et quelquefois leur parle par allusions qui nous échappent.

Mais il ne semble pas que ce soit le cas ici. Il faut donc tâcher d'expliquer les mots dont il use, pour comprendre quel est exactement le signe qu'il a voulu décrire.

1° *Signum*. Mgr Batiffol a démontré que *coeleste signum*

(1) Sur cet ouvrage, v. l'excellent chapitre de M. Pichon, dans son *Lactance*.

dei signifie ici, incontestablement, la *croix* (*Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* 1913, p. 215). *Signum*, comme en grec σημεῖον, nous l'avons vu, a ce sens quelquefois. Cf. l'emploi de *signare* = « faire le signe de la croix » (en grec σφραγίζειν) dans Lactance lui-même, *Div. inst.* IV, 26, 36 : *signum illud maxime atque sublime*. Ibid., 26, 41 : *signum notare* = **marquer une croix.**

Ibid. 278 : les démons .... *neque accedere ad eos possunt in quibus caelestem notam viderint, nec iis nocere quos signum immortale munierit tamquam inexpugnabilis murus*. Remarquez l'expression : *caelestem notam*. Notez, par parenthèse, que ces textes, — les *Institutions divines* sont de 305-310 — nous montrent pour la première fois l'usage du signe de croix sur le front comme tout à fait courant chez les *catholiques*.

De mortibus, 10 : *Imposuerunt frontibus suis immortale signum*.

Mais de ce que le « signe céleste de Dieu » est une croix, il ne faut pas conclure que le monogramme décrit ici soit « une croix à peine indiquée posée dans un χ » (1). Le texte ne dit rien de pareil. Il montre seulement que, déjà pour Lactance, le monogramme a la valeur d'une croix (cf. Paulin de Nole, *Carm.* 19, vers 617 sq).

Au quatrième siècle, une des formes de la croix, du reste rare, paraît avoir été la *crux decussata* X. En était-il déjà ainsi au temps de Lactance ? Notre passage nous engagerait à le croire, et cette hypothèse expliquerait la synonymie entre le *signum* = « croix » et le monogramme.

2° *Notare* signifie marquer, faire une marque sur, et souvent : **écrire en sténographie ou abréviations.**

Nous venons de citer Lactance lui-même, qui emploie *signum notare* à propos de la soi-disant croix de sang marquée **par les Israélites le jour de la Pâque.**

(1) Batiffol, *loc. cit.*

3° *Transversus* : placé en travers, qui traverse, oblique, transversal. Le plus souvent, il signifie : « qui coupe à angle droit » et on l'emploie précisément pour qualifier la poutre transversale de la croix : *transversum lignum* (Augustin, *Tract.* 188, *in Ioann.* ; *De cataclysmo* 6 ; cf. Paulin de Nole, *Carm.* XIX, v. 616).

Ici il semble au premier abord qu'il faille évidemment entendre : une lettre *chi* inscrite en travers sur le bouclier.

Mais on pourrait aussi interpréter : un *chi* oblique par rapport à sa position normale : non X, mais +. En effet, dans quelques exemples, rares à la vérité, *transversus* signifie « oblique ».

Transversa capita : « têtes penchées de côté » (Columelle, 2,4). *Oculi transversi* : « yeux louches » (Pline, 11, 54, 4).

Ce sont les deux seuls exemples où *transversus* ait à peu près le sens d' « oblique », et encore, il semble que le mot y soit employé dans son acception ordinaire : « placé à angle droit », avec seulement un peu d'hyperbole, très naturelle d'ailleurs. Et nous avons un texte où *transversus* est opposé à *obliquus*, aussi nettement qu'on peut le désirer : Pline, 33, 9, 45 : *Specula.... transversa an obliqua* : « Des miroirs placés transversalement (c'est-à-dire face au spectateur), ou obliquement ». On ne saurait être plus précis, et ces trois mots démontrent que *transversus* ne signifie pas « oblique ».

Peut-être pourrait-on traduire : « traversé verticalement » mais alors le *circumflexo capite* reste en l'air et ne se rapporte à rien.

4° *Circumflexus* : *circumflectere*, extrêmement rare en latin classique (Virgile, *Aen.* III, 430), signifie « plier de manière à former un cercle ». Il est surtout employé par les grammairiens, qui l'appliquent aux syllabes longues. Dans ce cas il faut entendre, je pense, que la voix, qui se prolonge en

restant néanmoins sur la même voyelle, semble tourner sur elle-même.

Cela dit, voici les différentes interprétations qu'on a données du passage dont il s'agit :

1° Baluze (premier éditeur du *De Mortibus*), *Miscellanea*, II, Paris 1679, *in Erratis* : garde le texte *circumflexo Christo* et explique : *Haec ita intelligenda sunt ut christi monogramma circumflexum fuerit in capite labari, ut videmus in nummis veteribus.*

Baluze a dans l'esprit le récit d'Eusèbe, qui a superposé le labarum, dont Lactance ne dit mot, à la vision de Constantin. Baluze comprend *circumflexus* : « placé comme un accent », ce qui n'est pas soutenable.

2° *Capite circumflexus* serait dit d'*un* des sommets de la lettre, et nous aurions la forme ☧ (Garrucci, *Storia*, I, p. 438, col. 2). Mais *caput* ne peut signifier *une* des deux « têtes » de la lettre : le texte le dirait. D'ailleurs, en archéologie, cette forme ☧ est très rare, ne se rencontre que vers la fin du IVe siècle, et n'est qu'une corruption de la croix monogrammatique ☩.

3° *Transversus* aurait le sens de « oblique », et nous aurions ici la croix monogrammatique ☩, le χ étant placé obliquement (Garrucci, *Storia*, I, p. 438, col. 2 ; Wilpert, *Röm. Mos. und Mal.* p. 38).

Mais nous venons de voir qu'il est au moins extrêmement douteux que *transversus* ait jamais signifié « oblique ». D'ailleurs *trans*, en composition, marque généralement non pas le *passage* d'un point à un autre, mais le *changement* complet, ou le passage à travers un obstacle ou un intervalle où l'on ne peut demeurer (ainsi dans *trajicere*, *transnubere*, *transnominare*, etc...).

De plus, la croix monogrammatique n'apparaît qu'en 355, quarante ans au moins après notre texte, et elle devient

ensuite fréquente, ce qui porte à croire qu'elle n'était pas connue auparavant.

4° Les monnaies de l'atelier de Siscia, à partir de l'année 320, montrent la forme ⚹, faite d'un *chi* et d'un *iota* bouleté. Ce serait celle dont il s'agit, selon Maurice (*Numismat. constant.*, I, p. LXXXIX.)

P. Bordeaux (*Rev. Et. gr.* 1913, pp. 88-91) répond avec raison que *circumflexus* ne peut signifier « renflé », et croit qu'il s'agit simplement du monogramme constantinien.

Tous deux traduisent *transversus* : « coupé verticalement ». Mais c'est impossible : il faudrait dans ce cas, pour que *capite circumflexo* se rapportât à quelque chose, suppléer un mot, tel que *hasta, linea, littera* I, etc....

5° *Circumflexus* voudrait dire : « recourbé des deux côtés », et nous aurions la forme : ⚹ (Batiffol, *Bull. Soc. nation. antiqu. de Fr.* 1913, p. 211).

Cette thèse avait déjà été soutenue — et réfutée — au XVIIIe siècle (1). M. Henri Grégoire nous signale l'existence de ce monogramme en Asie Mineure, en Isaurie, à Alkaran. C'est une stèle funéraire ; sous l'épitaphe se trouvent côte à côte ⚹ et ⚹. Le monument date précisément de la fin du IIIe siècle ou du début du IVe (Ramsay, *Studies*, n° 18). M. Grégoire rappelle que Lactance a longtemps séjourné en Asie Mineure (à Nicomédie en Bithynie). Le symbole ⚹ est inexpliqué : faut-il y voir un sigma, initiale de σωτήρ, ou peut-être un *tau* figurant la croix? Est-ce un cas, difficile à interpréter, d'isopséphie ? (2) Dans un papyrus païen de l'an 295, on voit le *sampi*

(1) PL, VIII, col. 559, commentaire de Cuperus, qui repousse la forme ⚹, mais admet ⚹ comme possible. — P L, VII, col. 814 : traduction de Maucroix : « Et fit peindre sur ses boucliers un X avec un accent circonflexe, qui signifie Jésus-Christ ».

(2) « Je crois que ⚹, dont l'existence est maintenant attestée, unit les trois lettres I, X et C, et peut s'interpréter Ἰ(ησοῦς) Χ(ριστὸς) Σ(ωτήρ) ; ou encore IC XC. On pourrait encore y trouver l'ancre (cf. Ph. Lauer, dans *Bull. soc. nat. ant., 1913*). Ce monogramme est, d'après moi, comme l'avait deviné Mgr. Batiffol, celui que décrit Lactance. Je suppose naturellement qu'un ⟨ I ⟩ est tombé dans le texte de Lactance. » (Note de M. Henri Grégoire).

(chiffre de 900) écrit ⍑ (Grenfell et Hunt, *Oxyrh, Pap.* I, 1898, p. 90, nº XLIII).

Mgr. Batiffol suppose encore la forme ✳ décrite en effet, par Saint Paulin de Nole (*Carm.* XIX, v. 617 sqq.), mais un siècle plus tard.

Ces rapprochements sont curieux, mais il reste toujours que la traduction de *transversus* par « coupé verticalement » n'est guère admissible, à cause de *circumflexo capite*. Joignez qu'on ne voit pas comment *circumflexus* pourrait avoir le sens de « *flexus in utramque partem* ».

6º Aucune de ces hypothèses ne paraissant plausible, il faut bien admettre que le texte est corrompu. Le *Colbertinus*, quoique assez ancien, est un fort mauvais manuscrit, et dans le passage en question, en une phrase, il y a trois fautes certaines (dans le manuscrit original) : *Christo* pour *Christum*, *celesti* pour *celeste*, et *fecit* pour *facit*. Rien ne s'oppose à ce qu'il y en ait une quatrième. Il suffit de suppléer, comme le propose M. Henri Grégoire, *I* ou *I littera*. L'omission est toute naturelle, et précisément dans la description du monogramme par Paulin de Nole, la lettre I, garantie par le mètre, a sauté également : *Carm.* XIX, v. 623 : *Nam rigor obstipus facit* ⟨ I ⟩, *quod in Hellade iota est.*

J'admettrais donc le texte : *Facit ut iussus est, et* ⟨ *I* ⟩ *transversa X littera, summo capite circumflexo...* (ou *transversa X littera* ⟨ *I* ⟩....) Le symbole décrit serait alors incontestablement le monogramme ☧, fréquent sur les inscriptions et les monnaies du temps, et qui de plus a été *officiel*, puisque les monnaies le montrent sur le casque de Constantin lui-même, ou au sommet de son étendard.

De plus, le récit de Lactance répondrait alors exactement à la description d'Eusèbe (*Vie de Constantin*, I, 31) : δύο

[illegible] [illegible] [illegible] [

chrétiens. En 312, il amenait contre Maxence une armée composée de Germains, de Bretons, de Gaulois (Zosime, II, 15) et évidemment aussi d'Italiens du Nord ; ces soldats, en majorité, n'étaient pas chrétiens ; mais pour plaire à ceux qui l'étaient, et pour se concilier les Romains qu'il allait gouverner, et peut-être aussi les soldats chrétiens de Maxence, il est possible que Constantin ait arboré le monogramme *chi-rhô*, qui peut-être avait une signification aussi aux yeux des soldats païens, et en tout cas pouvait leur servir de signe de reconnaissance (cf. Végèce, *De Re Milit.* II, 18).

VIII.

Jusqu'à la mort de Constantin

Je résume très brièvement l'histoire de Constantin au point de vue de la tolérance religieuse dans les premières années de son règne.

Déjà Constance Chlore, son père, s'était montré toute sa vie très bienveillant pour les chrétiens (Eusèbe, *Hist. eccl.* VIII.13) quoique personnellement il adorât probablement le soleil, ou le *summus deus*, τὸν πατέρα θεόν. (Eusèbe, *Vie de Constantin*, I, 17 ; cf. Boissier, *Fin du Paganisme* I, p. 14, n. 1). Constantin, dès qu'il remplace son père, se montre également favorable aux chrétiens (Lactance, *De mortibus*, 24).

En 307, Constantin épouse la fille de Maximien Hercule, et entre ainsi dans la dynastie herculéenne ; et ses monnaies portent dès lors les légendes *Marti patri*, ou *Herculi patri* : (Maurice, *Num. Const.* II, pp. XXXIV-XXXV). Le Panégyrique VI, en 307, appelle les empereurs : *empereurs toujours Hercules*.

Après la rupture entre les deux empereurs et la *damnatio memoriae* de Maximien, Hercule disparaît sur les monnaies de

Constantin, et fait place au *Sol invictus* sous la figure d'Apollon [1] (Maurice, *Ibid.*, p. XC). Le panégyrique VII, qui est de cette année (310), loue grandement Constantin d'avoir orné ou élevé des temples, notamment à Apollon, qu'il nomme *Apollo tuus* (*Panég.* VII, 21).

Le Panégyrique VIII, en 311, s'adresse à la « divinité » de l'empereur, *Numini tuo* (VIII, 1), et lui dit que la cité (d'Autun) est venue à lui portant *omnium signa collegiorum, omnium deorum nostrorum simulacra* (VIII, 8).

La même année, Galère et Constantin publient l'édit de Nicomédie.

Le Panégyrique IX, prononcé peu après la défaite de Maxence, en 313 au plus tard, ne fait aucune allusion à la soi-disant « conversion » de l'empereur, mais revient plusieurs fois sur la faveur que lui a montrée *deus ille mundi creator et dominus* (*Panég.* IX, 2, 4, 13, etc....). Cf. l'inscription de l'arc de Constantin (CIL VI, 1139, 31245) où sa victoire est attribuée à une « inspiration de la divinité » (*instinctu divinitatis*) ; et la vision *païenne* rapportée dans *Panég.* X, 14.

Les panégyriques ne font donc pas mention de la politique religieuse de Constantin, et plus tard, les historiens païens, Eutrope ou Aurélius Victor, ne diront pas un mot de sa vision, ni de ses rapports avec les chrétiens.

Tout ceci est assez clair. A cette époque, le syncrétisme païen et la théodicée chrétienne se ressemblent beaucoup (cf. Boissier, *Fin du Paganisme*, II, pp. 219-227) ; Constantin, comme sans doute beaucoup de ses contemporains, est personnellement ce que nous appellerions déiste ou éclectique, et officiellement, a probablement un culte particulier pour le soleil ou Apollon. Il se fait représenter comme inspiré ou protégé par un « Dieu » supérieur, qu'on ne nomme pas. Il favorise la légende païenne (*Panég.* X, 14) ou chrétienne

[1] De 309 à 314, les monnaies de Londres, Trèves et Lyon montrent les images accolées de Constantin et du Soleil (Maurice, *ibid.*).

(Lactance, *De mortibus*, 44) d'une vision qu'il aurait eue le jour de sa victoire, et que plus tard il racontera à Eusèbe avec *serment* qu'elle est vraie (*Vie de Constantin*, I, 28). Il connaît familièrement Lactance, précepteur de son fils Crispus, et lui a sans doute raconté lui-même l'histoire du songe avant la bataille.

Après l'édit de Milan, au début de 313 (Lactance, *De mortibus*, 48 ; Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 5), il est visible que Constantin s'intéresse de plus en plus aux chrétiens et s'occupe de régler leurs divisions intestines (v. tout le livre X d'Eusèbe). En même temps, les symboles chrétiens apparaissent sur ses monuments et ses monnaies, d'où les légendes païennes se retirent peu à peu.

Selon Eusèbe, *Hist. eccl.* IX, 9, 10, Constantin, dès son entrée à Rome après sa victoire sur Maxence, aurait fait dresser sur le Forum (ἐν τῷ μάλιστα τῶν ἐπὶ Ῥώμης δεδημοσιευμένῳ τόπῳ) sa propre statue, portant dans la main droite τοῦ σωτηρίου τρόπαιον πάθους τὸ σωτήριον σημεῖον, avec une inscription rapportant la victoire à ce signe : τούτῳ τῷ σωτηριώδει σημείῳ.

Il est remarquable qu'Eusèbe n'use pas du mot σταυρός. Mais, beaucoup plus tard, dans sa *Vie de Constantin*, il nomme ce signe σταυρός et ὑψηλὸν δόρυ σταυροῦ σχήματι (V.C.I, 40). La *Vie de Constantin* est une oraison funèbre de peu de valeur historique ; au contraire, *l'Histoire ecclésiastique*, à quelques légers détails près, est partout très exacte, et l'on peut s'y fier particulièrement pour ce qui est des documents reproduits par Eusèbe (cf. Boissier, *Fin du Paganisme*, I, p. 12 sq.).

Dans le cas présent, il est bien difficile de douter de la véracité de l'historien, puisqu'il écrit peu après les événements, et que, la statue étant publique, le premier venu était à même de vérifier son assertion. D'autant plus qu'Eusèbe, dans *l'Histoire ecclésiastique*, ignore la légende de la « vision »,

qui aurait à la fois expliqué et préparé cette mention de la statue crucifère. Mais Eusèbe l'explique simplement en disant que Constantin avait conscience de devoir son triomphe à Dieu. C'est assez vague.

Mais quel était « ce signe nouveau », ce « trophée de la passion salutaire » ?

Eusèbe ne le nomme pas « croix » dans l'*Histoire ecclésiastique*. D'autre part, il est probable que ce n'était pas un symbole exclusivement chrétien.

Qu'était-ce donc au juste ? S'il faut en juger par les monnaies, ce pouvait être une croix grecque, signe qui n'était pas encore officiellement l'emblème des Chrétiens, et que nous allons voir associé au culte solaire. Ce pouvait être aussi un monogramme du Christ, que les païens lisaient autrement. Malheureusement nous ne connaissons plus aucune de ces interprétations païennes du chrisme si elles ont existé.

☧ ne pourrait-il être le monogramme de Constance *Chlore*, père de Constantin ? Le Panégyrique VII dit que Constance est aujourd'hui in *caelo deus*, où il a été reçu par Jupiter. De même le panégyrique IX, prononcé peu après la bataille. Le Panégyrique X, 14, parle de la protection accordée à Constantin contre Maxence par *Constantius pater* (1).

En 314, les monnaies de Tarragone portent la *croix grecque*, avec la légende *Soli invicto Comiti* (Maurice, *Numismat. constant.*, I, p. XXI sq. ; II, p. CV). Il est à noter qu'on trouve une monnaie de Maxence figurant la croix grecque sur le fronton d'un temple où siège la déesse Roma, vers 311 (Garrucci, *Storia*, I, p. 436, col. 2 ; Kaufmann, *Handbuch der Christl. Archäologie*, p. 367, fig. 263) (2) ; or Maxence, dit Eusèbe (*Hist. eccl.* VIII, 14) avait été bienveillant aux chrétiens au moins une partie de sa vie.

(1) Ce surnom de Chlore, il est vrai, ne nous est connu que par des textes tardifs, mais il peut avoir été donné à Constance de son vivant.

(2) Cf. Leclercq, *Manuel*, II, p. 577, fig. 384. L'auteur admet que Maxence a voulu plaire aux chrétiens.

Il est possible que la croix ait eu une signification solaire ou divine aux yeux de quelques païens et que Constantin, et peut-être déjà Maxence, aient usé de ce symbole pour plaire aux deux partis. Cependant il ne faudrait pas exagérer : si la croix avait existé couramment dans la symbolique païenne, nous le saurions, et les chrétiens comme leurs ennemis n'auraient pas manqué de le dire.

La lenteur et la prudence de Constantin à abandonner les rites ou les symboles païens se comprend du reste, à cause des protestations que soulevait la tolérance religieuse (cf. Lactance, *De mortibus*, 34-36 ; Eusèbe, *Hist. Eccl.* IX, 2-7 ; et la célèbre inscription d'Arykanda en Lycie : CIL, III, n° 12132 et 13265*b* = H. Grégoire, *Recueil*, I, n° 282).

En 314, Constantin ordonne d'*affigere patibulo* les esclaves ou affranchis qui auront dénoncé leur maître ou leur patron (*Cod. Theod.* IX, 5, 1). C'est donc un peu plus tard qu'il faut placer l'abolition du supplice de la croix, rapportée par Aurelius Victor (*De Caesaribus*, c. 41) : *Denique Constantinus cunctos hostes honore ac fortunis manentibus lexit recepitque, eo pius, ut etiam vetus lelerrimumque supplicium patibulorum et cruribus suffringendis primus removerit. Hinc pro conditore seu deo habitus.* Même chose dans Sozomène I, 8, qui dit qu'il supprima τὴν τοῦ σταυροῦ τιμωρίαν par une loi (νόμῳ); dans Nicéphore VII, 46 et Cassiodore, *Hist. trip.* I, 9, mais le texte d'Aurélius est le plus intéressant et le plus sûr, d'abord parce qu'il est le plus ancien, et surtout parce qu'il est d'un païen qui semble ignorer le christianisme. On voit ici que le supplice de la croix était odieux aux païens mêmes, et qu'en l'abolissant, Constantin leur plut autant qu'aux chrétiens. Quoique Eusèbe n'en parle pas, la chose n'est pas douteuse et a une grande importance dans l'histoire de la croix ; et quand le souvenir même du supplice de la croix aura à peu près disparu, l'on n'aura plus de scrupules à représenter la croix simple.

Eusèbe, Περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτυρ., VIII, 7 : Martyre de Valentine.... εἶτα σύρεται εἰς μέσον, καὶ τὸ σεβάσμιον τοῦ σωτῆρος ἐπιγραφόμενον ὄνομα, πρῶτον...

Le texte est de 313 (cf. édition de E. Grapin, dans *Textes et Documents*, Hemmer-Lejay, 1913, p. XII). Il est extrêmement important. Il montre l'identité de la croix et du monogramme et, pour la première fois, il *décrit* le signe de croix : c'est non une croix grecque, mais le monogramme, probablement ☧ ou ×, et cela explique qu'on trouve, au IVe siècle, quelques exemples de la *crux decussata*.

Monnaies de Rome, de 317 à 320 ; le revers porte un T dans une couronne (Maurice, *Num. const.* I, p. XXXII-XXXIII et 219, et pl. XVIII, n° 5).

Ce T est évidemment chrétien.

Monnaies de Tarragone, 317-320 : tantôt +, tantôt CRP : *Crux perpetua* ? (Ibid., p. 258).

Vers le même temps, les légendes païennes commencent à déserter les monnaies de Constantin.

Monnaies de Siscia depuis 317 : le casque de l'empereur porte deux ☧ à l bouleté encadrant un ☧ (Ibid. I, p. LXXXIX, pp. XXXII-XXXIII ; II p. LX) (1).

Ceci est à rapprocher d'un texte d'Eusèbe, *Vie de Constantin*, I, 31 : τὸ σύμβολον, δύο στοιχεῖα τὸ Χριστοῦ παραδηλοῦντα ὄνομα, χιαζομένου τοῦ ῥῶ κατὰ τὸ μεσαίτατον, ἃ δὴ καὶ κατὰ τοῦ κράνους φέρειν εἴωθε κἀν τοῖς μετὰ ταῦτα χρόνοις ὁ βασιλεύς.

La coexistence des deux monogrammes est singulière. Il n'y a pas lieu de supposer, comme on l'a fait (P. Bordeaux, *Rev. Et. gr.* 1913, pp. 88-91), que le ☧ à iota bouleté soit une déformation du ☧ puisque nous avons vu le *iota-chi* attesté dès le IIIe siècle. Le bouton qui surmonte le I est destiné sans

(1) Le ☧ entre un alpha et un oméga, signalé en Phénicie (Renan, *Mission de Phénicie*, p. 390) comme étant de 313 doit probablement être rapporté à la fin du IVe siècle.

doute à marquer que c'est bien un monogramme, et non une étoile.

Monnaies d'Aquilée, Tarragone et Thessalonica 320-324 (et à Siscia) : portent toutes le ☧ bouleté (*Ibid.*, I, pp. XXXII-III), avec l'inscription *Virtus Exercitus* (ceci semble une allusion au labarum). En même temps, lois nombreuses en faveur du clergé catholique. (Eusèbe, H. E., X).

Rossi, ICUR, *Supplément*, p. 16, n° 1415 ; Inscription à Rome, datée 323, finissant en... *in pace* ☧ (Christi). (Inscription déjà publiée dans BAC 1863, p. 23).

La même année, la légende *invicto Soli* disparaît des monnaies (Maurice, *Num. const.* I, p. XCXIV).

Monnaies de Constantinople 325 : Labarum (vexillum avec ☧) ; la hampe perce un serpent; au revers: *Spes publica* (*Ibid.*, I, p. CXXX).

Les monnaies de cette même année montrent Constantin et Fausta *nimbés* (*Ibid.* I, p. CXXXV). A cette époque appartient vraisemblablement la « coupe de Constantin » qui montre le Christ barbu, portant le *nimbe crucifère*, entre deux médaillons aux effigies de Constantin et Fausta, avec la légende *Val. Constantinus, Pius Felix Augustus, cum. Flav. Max. Fausl.* : elle date au plus tard de 327, année de la mort de Fausta (Dalton, *Byzantine art*, p. 609, fig. 385; Leclercq, *Manuel*, II, p. 549 ; Kaufmann, *Handbuch*, p. 401, fig. 148 ; *Revue Archéol.* 1903, I, pp. 100 sq.) (1).

CIL, VIII, 20607 = Diehl. p. 2, n° 4 ; en Afrique, près de Sitifis, sur un milliaire, date : 326-333.

En tête de l'inscription : ddd ☧ nnn.

CIL, VIII 21517 : Cartenna en Maurétanie. Mémorial de martyrs, daté 329. La date est précédée de ☧.

Il est à remarquer que ce monogramme est hors texte, et

(1) Cf. aussi le nimbe crucifère du sarcophage reproduit en frontispice de Dalton, *Byzantine Art.* V. Leclercq, *Manuel*, II, p. 549.

n'est donc plus une simple abréviation du nom de Jésus-Christ.

Prentice p. 270, nos 338, 339 et 340 : à Kasr Zebed en Djebel Shebêt (Syrie). Trois inscriptions chrétiennes datées de l'année 326. Les deux premières sont encadrées entre deux symboles identiques : un *circulus* de 27 cm. de diamètre enfermant *two broad lines crossing diagonally*.

Il s'agit évidemment d'une croix : si c'était une initiale de Χριστός, elle serait moins grande. D'ailleurs, en épigraphie, jamais Χριστός n'est abrégé en X, ni en grec ni en latin (sauf quand il est accompagné de Ἰησοῦς, dans le monogramme ⁂). C'est la *crux decussata*, qui avait existé comme instrument de supplice (martyre de St André) et dont l'emploi comme emblème était favorisé par sa conformité avec l'initiale de Χριστός et avec le *tau* sémitique en forme de X. V. plus haut le texte d'Eusèbe sur l'identité du monogramme et du signe de croix.

Au IVe siècle, on trouve quelquefois cette croix X, par exemple dans les catacombes de Rome (Garrucci, *Storia*, I, p. 155, col. 2), sur un sarcophage de Saïda en Phénicie (BAC 1873, pp. 77 sq.) (dont le christianisme est d'ailleurs douteux) ; mais cela est fort rare. Isidore, *Orig.* I, 3 ; *crux decussata* : *X quae in figura crucem, et in numero decem demonstrat.* Ce texte prouve que, au moins au cinquième siècle, cette figure était une des formes de la croix. Il est à noter que la lettre X existait comme abréviation dans l'antiquité païenne : on trouve X = χαλκοῦς (Gardthausen, p. 35 et n.), X = χοῦς (IG V, fascic. 1, nº 950), etc.... (cf. Latyschev, t. IV, 1901, p. 124, nº 208 ; Gardthausen, p. 80).

Rossi, ICUR, I, p. 38, nº 39 : A Rome, inscription datée de l'an 331. En tête, le monogramme hors texte ; dans la phrase, le même comme abréviation de *Jesus-Christus*.

Nous avons donc ici les deux aspects, si je puis dire, du *chi-rhô*.

P. Monceaux, l'*Epigraphie chrétienne d'Afrique*, 1907, p. 157. Renault en Mauritanie. Inscription avec ☧. Datée 329.

En mai 330 avait eu lieu l'inauguration de Byzance-Constantinople, à laquelle on travaillait depuis cinq ans (cf. les articles de Th. Reinach, *Rev. Et. gr.* 1896, pp. 32 sq. ; de Th. Preger, *Hermès*, 1901, pp. 336-342 et 457-469 ; de C. Emereau, *Rev. Archéol.* XXI, 1925, pp. 1 sqq.).

Monnaies d'Aquilée fin 333 : croix latine avec « la petite branche supérieure ovoïde » (Maur., *Num. const.* I, p. XXI sq. p. CLXI).

M. Maurice est d'avis que cette croix vient de l'Eglise d'Alexandrie, avec qui celle d'Aquilée était en rapports fréquents.

Peut-être le bouton qui surmonte la croix vient-il de la croix ansée, qui fut employée en Egypte comme symbole chrétien. Mais il faut se rappeler que, dix ans en çà, les monnaies d'Aquilée portaient le ☧ bouleté : le renflement supérieur a pu se transmettre à la croix simple.

Il paraît peu raisonnable de voir ici un premier exemple de la *croix monogrammatique* ⸸, dont la forme est très différente, et qui n'est attestée que vingt ans plus tard, et d'ailleurs paraît bien issue de la forme intermédiaire ☧.

Monnaies d'Arles, fin 335 : ☧ (Ibid., I, pp. XXI sqq., p. CLXIX et + (*Ibid.*).

Monnaies de Lyon et Trèves 337 : + et ☧ (*Ibid.*, p. CLXXVI).

Rossi, ICUR, I, p. 40, n° 42 : Année 336 : ☧, dans le sens de *Christi*. Inscription rééditée dans Gatti, p. 20 n° 1426 et Silvagni, n° 3159.

CIL, VIII, 22677 et 8 = Diehl p. 3 n° 7 ; A Tigava en Mauritanie.

Date : an 337. En tête de l'inscription, au début, ☧.

Quelques autres exemples de ☧, non datés, mais qui paraissent du temps de Constantin : CIG 9136 ; CIL, XV, 7192.

Prentice p. 267 nº 336 : A Zebed en Djebel Shebêt. Epitaphe datée d'avril 337, débutant par une croix latine. Nous avons vu, onze ans plus tôt, dans la même localité, l'emploi de la *crux decussata*.

Nous avons ici la *plus ancienne inscription datée, et nettement chrétienne, portant une croix simple.*

Il faut compléter ceci par les historiens postérieurs à Constantin qui nous parlent de lui. Mais la plupart sont assez tardifs, et à notre propos, de peu de valeur, la vie et l'œuvre de Constantin ayant été, dès le lendemain de sa mort, complètement défigurées et surchargées de légendes. L'ouvrage le plus intéressant, et le moins indigne de foi parce qu'il est le plus ancien, est la *Vie de Constantin* écrite par Eusèbe après la mort de l'empereur de 337 à 340.

C'est une apologie de peu de valeur historique, très inférieure, à ce point de vue, à l'*Histoire Ecclésiastique*. De plus, il est fort probable qu'elle a été remaniée après la mort de l'auteur, sous Constance II (cf. Maurice, *Bull. soc. nat. antiqu. France*, 1913, p. 387). On y voit Constantin faire publiquement le signe de croix (τὸ πρόσωπον τῷ σωτηρίῳ σφραγιζόμενος σημείῳ III, 2) ; on y apprend qu'il s'est fait peindre, foulant aux pieds un dragon, ayant au-dessus de lui un σωτήριον (*Ibid.* III, 3), c'est-à-dire un monogramme ou un nimbe crucifère (cf. ses monnaies de 325). Enfin, dans son palais de Constantinople se trouvait une grande croix d'or et de pierres précieuses, protectrice de son empire (III, 49). Mais je pense que cette « croix » était en réalité un *labarum* (qu'Eusèbe appelle, plusieurs fois, σταυρός : cf. II, 8 ; cf. le luxueux labarum décrit I ,31). La grande croix richement ornée se

rencontre à la fin du IVe siècle seulement ; du temps de Constantin, c'est bien peu probable.

Les renseignements fournis par les auteurs byzantins sont tardifs et peu dignes de foi. Je renvoie aux trois articles que j'ai cités sur Constantinople. Constantin s'était fait ériger une statue colossale qui le représentait en Apollon ; sa main gauche aurait porté un globe surmonté d'une croix (Socrate I, 17 ; Nicéph. Call. VII, 49) ; il aurait fait dresser à Constantinople trois croix monumentales (Nicéph. Call. VIII, 32 ; Constantin le Rhodien, vers 163-177, dans *Rev. Et. gr.* IX. 1896, pp. 32 sqq.) ; mais comment se fait-il qu'Eusèbe ne nous en dise rien ? D'ailleurs ces mêmes historiens nous disent que dans la stèle qui supportait la statue de l'empereur, on avait introduit, pour la sanctifier, des fragments de la « vraie croix » (Socrate I, 17) ; or la découverte de la vraie croix est une légende sans fondement réel, mais qui a favorisé le culte de la croix, et nous surprenons son influence, semble-t-il, précisément dans ces récits d'érection de croix par Constantin.

IX.

Le Labarum

Sur les monnaies de Constantinople, depuis 324 ou 325, apparaît le *vexillum* portant trois médaillons et surmonté du monogramme ☧, connu sous le nom de *labarum*, et qui pourrait avoir été inauguré dès 317 (Maurice, *Num. Const.* I, p. CV, CVI et CXXX).

Cet étendard est mentionné pour la première fois par Eusèbe dans la *Vie de Constantin*. Il raconte qu'à Trèves, avant son départ pour Rome, Constantin et son armée virent dans le ciel, en plein jour, une croix de lumière, σταυροῦ τρόπαιον

ἐκ φωτὸς συνιστάμενον, accompagnée des mots τούτῳ νίκα [1] (*V. C.* I, 28 ; cf. Socrate I, 2 ; Sozomène I, 3). L'empereur réfléchit à cette vision ; la nuit suivante, le Christ lui apparaît σὺν τῷ φανέντι κατ' οὐρανὸν σημείῳ et lui ordonne d'en faire une reproduction (μίμημα) qui lui servira de protection (ἀλέξημα) contre les ennemis (*V. C.* I, 29).

Le titre du chapitre 30 est : Κατασκευὴ τοῦ αὐτοῦ σταυρικοῦ σημείου. L'empereur fait fabriquer, en or et en pierres précieuses, τοῦ σημείου τὴν εἰκόνα. Chapitre 31 : description de ce symbole : ὑψηλὸν δόρυ χρυσῷ κατημφιεσμένον, ἄνω δὲ πρὸς ἄκρῳ τοῦ παντὸς στέφανος ἐκ λίθων πολυτελῶν καὶ χρυσοῦ συμπεπλεγμένος κατεστήρικτο, καθ' οὗ τῆς σωτηρίου ἐπηγορίας τὸ σύμβολον, δύο στοιχεῖα τὸ Χριστοῦ παραδηλοῦντα.. ὄνιμα. Suit la description de l'ὕφασμα et des médaillons de Constantin et de ses deux fils. Il demande ensuite ce que c'est que ce symbole et on lui répond que c'est un ἀθανασίας τρόπαιον. (*V. C.* I, 32).

Nous apprenons plus loin (*V. C.* II, 8) que cette enseigne (σταυρός) est portée par cinquante hommes choisis (σταυροφόροι).

Le chapitre 31 porte pour titre : Ἔκφρασις σταυροειδοῦς σημείου, ὅπερ νῦν οἱ Ῥωμαῖοι λάβαρον (ou λάβορον) καλοῦσιν. C'est le *seul* endroit où Eusèbe use du mot λάβαρον et le plus ancien exemple que nous ayons de ce mot. Ailleurs il dit σταυρός ; ici même, il l'appelle σταυροειδὲς σημεῖον ; or, d'après sa description, le chrisme n'est pas inscrit sur l'étoffe même du vexillum, mais posé dans une couronne au-dessus de la hampe. Il semble qu'il eût dû employer le mot σταυροφόρος et non σταυροειδής ou σταυρικός.

Mais ceci même donne à penser que la sainteté du labarum résidait, non dans le chrisme qui le surmontait, mais dans sa

(1) Les mots τούτῳ νίκα et *in hoc vinces* sont souvent reproduits en épigraphie. Cf. CIL, VIII, 1767, V, 6836 ; VII, 1106 et 7923 ; X, 8377*b* ; BAC, 1875. p. 81.

forme entière qui était celle d'une croix latine. Les Apologistes avaient souvent fait remarquer que les enseignes militaires romaines étaient en forme de croix ; ici, les chrétiens proclament cette identité, et, pour la marquer, ajoutent le ☧ à leur vexillum.

Pour l'emploi du mot λάβαρον, il faut remarquer qu'Eusèbe ne s'en sert qu'ici, et le donne comme un mot latin ; en effet, il ne semble pas avoir été d'un usage courant en pays de langue grecque, puisque, plus tard, Grégoire de Nazianze (*Oratio adv. Julian.* I, 56) et Sozomène (I, 4) le donnent comme employé par les Romains.

En outre, Eusèbe dit : « que les Romains appellent *maintenant* labarum » ; donc, deux ou trois ans après la mort de Constantin, le mot est *récent* ; il pourrait être postérieur à la mort de l'empereur ; et en tout cas, puisqu'il vient de Rome et que Constantin habitait Constantinople, le mot n'est pas de Constantin ; il est né en dehors de lui, après lui peut-être. Joignez que cette phrase d'Eusèbe pourrait être une de celles qui ont été ajoutées plus tard, sous Constance (cf. *Maurice, Bull. Soc. nat. antiqu. Fr.* 1913, 387).

L'origine du labarum et l'étymologie de ce mot sont très obscures. Il faut se souvenir que les Romains de l'époque classique rendaient un culte à leurs *signa militaria* (cf. Tacite, *Ann.* II, 17 ; Tite-Live XXVI, 48 ; Tertull. *Apol.* XVI, 6-8, Lucain 1, 374). Le monogramme qui le surmonte est certainement chrétien, puisqu'il a été supprimé par Julien (Sozom. V, 17) et rétabli ensuite.

La forme du mot est incertaine. On le trouve en latin sous les formes *laborum*, *labarum* et *labarus* ; en grec sous les formes λάβορον, λάβαρον, λάβωρον, λάβουρον.

Les deux plus anciens exemples en latin sont tardifs :

Prudence, *Contra Symm.* I, 487-9 :

Christus purpureum gemmanti textus in auro
Signabat labarum, clypeorum insignia Christus,

Scripserat, ardebat summis crux addita cristis.

Le texte est de l'an 402. Est-ce *labarum* ou *labarus* ?

Le second exemple est dans les *Acta Archelai* d'Hegemonius, ouvrage écrit en grec dans la première moitié du IVe siècle, et dont la plus grande partie ne subsiste que dans une traduction latine de l'an 400 environ. On y trouve le mot *labarus* employé simplement dans le sens de *signum* ou *vexillum*, sans nuance rituelle (XLI, 10).

Voici les différentes étymologies proposées [1] :

1° Grégoire de Nazianze, *Oratio in Julian.* I. 56, dit que le mot vient du latin *laborum*, car cet emblème est un καμάτων λυτήριον. Cette étymologie fantaisiste a au moins le mérite d'expliquer peut-être les formes *laborum*, λάβορον, λάβωρον, etc.

2° Egyptien *labo* = *velum*.

3° Grec λάφυρον = *spolium* (cf. *calix* < κύλιξ; *ambo* < ἄμφω) ; mais on ne voit pas bien la liaison de *spolium* et *vexillum*.

4° Basque *labarva* = drapeau. Il est très possible qu'il y ait eu des Basques dans l'armée de Constantin en 312.

5° Assyro-chaldéen *labar* = victoire (selon Pauly-Wissowa, *s. v.*) ou éternité, vie (selon Gardthausen, *Das alte Monogr.* p. 85, qui cite Eusèbe, *V. C.* I. 31 : ἀθανασίας τρόπαιον .

Mais on ne voit pas comment le mot se serait transmis.

6° Germanique *lappa* = morceau d'étoffe. L'étymologie est phonétiquement possible ; pour le sens, cf. l'origine du français « drapeau » et « fanion ». Il y avait beaucoup de Germains dans les armées de Constantin, même dès 312 (Zosime, II, 15).

7° Celtique *labar* = *loquens* ou *labar* = *superbus* (cf. Z. Ebel, *Gramm. cell.* 1871, p. 779 et surtout p. 3). Les deux sens pourraient convenir. Pour le premier, cf. le sens chrétien de

(1) On peut y ajouter celle qui fait dériver *labarum* du latin populaire *labo* : « faire tomber, vaincre. »

verbum ; pour le second, la splendeur du labarum décrit par Eusèbe, et sa puissance victorieuse (*V. C.* I, 29 et 32 ; II, 16). Il y avait beaucoup de Gaulois dans l'armée de Constantin dès 312 (Zosime, *ibid.*).

8° A. B. Cook : *The Cretan Axe-Cult outside Crete*, dans *Transactions of the third international congress for the history of religions*, Oxford, 1908, 8°, vol. II, pp. 184-194).

Labarum viendrait du lydien λάβρυς « double hache » (Plutarque, *Quest. gr.* 45) : étymologie proposée par Conybeare.

Le culte de la hache ou de la double hache, figurée en Crète par ⚜, se rencontre en Egypte, en Assyrie, en Perse, en Gaule. En *Gallia Lugdunensis* surtout, la hache est très fréquente sur les épitaphes, avec l'inscription *sub ascia dedicaverunt* (CIL, XIII 2140) ; cette hache semble l'attribut d'un dieu du tonnerre (cf. le marteau de Thor). (Notez que les premiers chrétiens gaulois sont à Lyon, sous Marc-Aurèle). Le culte de la λάβρυς se rencontre encore en Etrurie, en Italie Méridionale, en Epire, à Tenedos, en Lydie, en Carie, etc.... On adore en Carie Zeus Λαβρανδεὺς à la double hache ; cf. des noms de ville comme Λάβαρα et peut-être le nom du roi hittite Labarnash, vers 2000 avant J.-C. (L. Speleers, *Flambeau*, 31 mars 1925, p. 348).

M. Cook (p. 193 et fig.), rassemble quelques monnaies de rois grecs et scythes en Asie Mineure orientale et donne la série suivante :

Il explique la boucle par une hache trouvée dans le Morbihan (Pl. n° 18) et ayant la forme (fig. 30) qu'on aurait représentée stylisée et qui serait devenue P. Le labarum ne serait que le dernier terme de la série.

Cette théorie, que M. Cook ne présente d'ailleurs qu'à titre d'hypothèse, est extrêmement ingénieuse. Il est possible que Constantin, élevé en Asie Mineure, ait vu plus tard dans le ☧ et dans le labarum à la fois un symbole asianique païen et un emblème chrétien. Cependant le P pouvait bien être simplement une lettre *rhô*, dont le sens nous échappe : il y a beaucoup de monogrammes non encore expliqués (1). Et il est singulier qu'il faille chercher des antécédents au labarum dans la Bactriane et l'Inde, et 400 ans avant Constantin. Le rapprochement est curieux ; mais il ne semble pas qu'il y ait rien à en tirer.

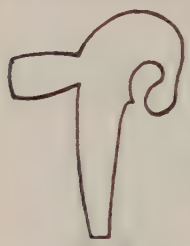

Fig. 30

X.

Après Constantin

La Croix monogrammatique. La découverte de la vraie Croix

Rossi, ICUR, *Supplément*, p. 22, n° 1430 : Inscription datée 338, à Rome, avec le chrisme ☧^{q}.

La boucle renversée, si elle est voulue ainsi, pourrait être un *sigma* : σωτήρ ?

Rossi, ICUR, I, p. 44, n° 52 ; Silvagni 45 : A Rome, daté de l'année 339. Au-dessus de l'inscription, ☧ dans un disque ; c'est le plus ancien exemple du chrisme dans un cercle.

Rossi, ICUR, *supplément*, p. 25, n° 1438 : An 340 : ☧ entre un alpha et un oméga.

(1) Le ☧ était très fréquent, chez les peuples usant de la langue grecque, comme abréviation de différents substantifs ou noms propres, et plusieurs sont expliqués (cf. KAUFMANN, *Handbuch der christl. Archäol.*, p. 637 sq.) ; dès lors, il n'y a aucune raison de supposer un rapport avec la double hache. M. J. FRASER veut bien m'écrire qu'il ne croit pas à l'étymon λάβρυς et que *lappa* ne lui paraît pas inacceptable.

Rossi, ICUR, I, p. 48 nº 61 : Année 341
L'inscription débute par ☧.

Ibid., p. 49 nº 62 = Silvagni, nº 1420 : Année 341.
Sous l'inscription, ☧.

Ibid., p. 49 nº 64. Année 341.
Au-dessus de l'inscription, ☧.

Ibid. p. 51, nº 71 : An 343. Quatre ☧. deux dans le texte de l'inscription, un à droite, un en dessous.

Rossi, *Ibid.*, p. 54, nº 78. An 344.
Deux inscriptions, à droite et à gauche du signe $\overset{R}{\chi}$. Ce n'est pas un rhô, mais un R latin, le plus ancien dans ce chrisme. Peut-être la queue de la lettre R est-elle une figuration du serpent d'airain, assimilé à Jésus.

Ibid., p. 60, nº 92 : an 346 ; épitaphe avec deux ☧ hors texte.

Ibid., 1 p. 67, nº 107 : an 349 : deux ☧ l'un hors texte, l'autre dans le texte.

Rossi, ICUR, *supplément*, p. 32, nº 1465 : an 349 : ☧.

CIL, VIII 20.647 : Diehl p. 3 nº 8 : En Mauritanie, an 343-350. Début : (i)mpp. dd. ☧ nn. Constantio et....

Rossi ICUR, I, p. 67 nº 108 = Silvagni 2596 : an 350. L'inscription débute par ☧.

On voit qu'à cette époque, à Rome surtout, le ☧ même hors texte, est tout à fait courant. On le trouve aussi sur les monnaies de Constance et Magnence (Maurice, *Num.*

consl., I, p. 119). Il devient extrêmement fréquent dans la seconde moitié du quatrième siècle, et, du moins pour Rome, je ne crois pas nécessaire d'en continuer la liste.

En Gaule, il ne fait qu'apparaître alors, et comme abréviation, pas encore comme symbole isolé.

CIL, VIII 299 = Le Blant, *Recueil*, II, p. 146 n° 596 et pl. 489 = *Nouveau Recueil*, p. 330, n° 297 = Diehl 272 : An 347. A Valcabrère près Lyon : Epitaphe finissant en IN PACE ☧. C'est le plus ancien chrisme gaulois.

Vers le même temps apparaît la croix monogrammatique ⊕. La croix monogrammatique semble, à Rome, être issue du symbole ☧ , combinaison de la croix simple et du chrisme. Ailleurs, elle doit être sortie de symboles analogues empruntés à l'antiquité païenne.

Le signe ⊕, formé des lettres T et P , était fréquent comme monogramme, et signifiait, par exemple, Τρόπος (cf. Dölger, IXΘYC, I, p. 367 et n.), Τροκόνδας (*Ibid.*) peut-être Τράγος (*Oxyrh. Pap.* I, n° LXXIV, l, 10-16 ; Grenfell et Hunt interprètent πρόβατον, ce qui est impossible, à moins que le papyrus ne porte ⋔). Τρίχαλκον, Τριακάς (Dölger p. 369 ; IG t. XII, fasc. I, n° 4, I, 29).

Quelques-uns de ces monogrammes sont inexpliqués : *puella* ? dans une inscription juive en latin (P. Monceaux, *Rev. Archéol.* janvier-juin 1903, p. 366, n° 138) ; ἔτος (Gardthausen, p. 16) et d'autres (cf. Gardthausen, p. 79).

Il faut probablement tenir compte aussi de la croix ansée égyptienne (cf. Macrobe, *Sat.* I, 21) qui signifiait *Vita Ventura*, que les chrétiens furent très surpris de trouver plus tard en détruisant le Sérapéum (Rufin II, 29 ; Socrate V, 17 ; Sozomène VII, 15 ; Suidas *s. v.* σταυρός), et qui existait ailleurs qu'en Egypte, en Phénicie par exemple (cf. Daanson, *Mythes et légendes*, Bruxelles, 1913, p. 139) ou à Salamine de Chypre [1].

[1] Babelon, *Traité des monnaies*, II, pp. 581, 586. Sur la croix ansée égyptienne, v. Montet, *Rev. Archéol.* XXI, 1925, p. 101 sqq.

Le monogramme cruciforme est probablement né de la combinaison de la croix simple et du *chi-rhô*, et sa naissance, en certaines régions, a pu être favorisée par l'existence de symboles païens analogues. Précisément, le plus ancien exemple daté de ☩ nous montre aussi une croix simple :

LW, p. 617, n° 2663 : A Deir-Sambil en Syrie. Epitaphe datée du mois d'août 339. La fin de la phrase est séparée du nom du propriétaire par +. Au-dessus de l'inscription,

Α ☩ Ω

ΧΜΓ

Le ☩ est fréquent surtout en Orient, le ⁂ en Occident.

Ramsay, *Cities and Bishoprics*, I, Part, 2, p. 718 sq. n° 673. A Afioun-Kara-Hissar en Phrygie centrale. Non datée. Cf. p. 737. Vers 330-350, dit Ramsay.

Fig. 31

Au-dessus de l'inscription, ☩ entre un alpha et un omega.

Rossi, ICUR, I, p. 42, n° 48 ; Daté an 338 (fig. 31).

On dirait d'une traverse timidement ajoutée pour former une croix.

Ibid., p. 61, n° 95 : An 347 : ⁂ Croix simple et *chi-rhô* combinés.

Ibid., I, p. 64, n° 101 : an 348 : ⁂ hors texte, à droite. (Id. dans Silvagni p. 102. n° 887).

Dict. arch. chr. I, p. 933 : A Rome, au cimetière de Sainte Agnès (fig. 32). Le sigma est la lettre finale de Χριστὸς.

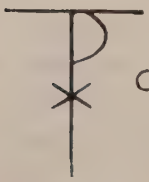

Fig. 32

Combinaison du ⁂ et du tau.

Rossi, ICUR, I, p. 75, n° 125 : Image d'un homme soutenant ☩. Daté 355. C'est le plus ancien exemple de ☩ à Rome.

Rossi, ICUR, *Supplém.*, p. 55, nº 1534 : an 365 : A ☧ Ω.

Rossi, ICUR, I, p. 107, nº 208 = Silvagni 2808 : An 368.
Epitaphe finissant en : *in pace* ☧.
Un des rares exemples de ☧ employé comme abréviation de *Christus*.

Rossi, ICUR, *Supplém.*, p. 58, nº 1543 = Silvagni 3177 : An 368 ou 390. A ☧ Ω.

Rossi, ICUR, I, p. 112, nº 225 : an 371 (= Silvagni 2809).
☧ dans un cercle entre un alpha et un oméga.

Le plus ancien exemple de ☧ dans un cercle, qui signifie la divinité infinie, éternelle, sans fin ni début. (Cf. Garrucci, *Storia*, I, p. 467).

A Rome tout au moins, il paraît certain que ☧ vient de ⁂ ; celui-ci paraît n'avoir duré qu'une dizaine d'années ; cependant on en trouve encore un exemple en 372 : Rossi, ICUR, *Suppl.*, p. 76, nº 1616 :

⁂ dans un disque entre l'alpha et l'oméga.

En même temps, nous venons de le voir, la croix simple commence à paraître. Elle est rare d'ailleurs pendant tout le quatrième siècle. Elle devient plus fréquente à mesure que se développe la légende de l'*inventio crucis* ; et ce parallélisme est assez frappant pour rendre très probable l'influence de la légende sur la symbolique. Toutes deux n'ont leur plein développement qu'au cinquième siècle.

Vers l'an 326, Hélène, mère de Constantin, voyageant à Jérusalem, aurait découvert la véritable croix de Jésus, et celles des deux larrons. Cela n'a aucun fondement historique, puisqu'il n'en est pas question dans les auteurs de la première moitié du IVe siècle, et qu'Eusèbe, qui raconte le voyage

d'Hélène à Jérusalem (*V. C.* III, 42 sq.), n'en parle pas. En 340, la légende n'existe pas encore.

En 347, Cyrille de Jérusalem y fait allusion et parle de l'empressement de tous à se procurer des parcelles, déjà éparses, de la véritable croix (*Catéch.* IV, 10 ; X, 19). Il y revient encore en 351, mais sans faire allusion à Hélène.

A la fin du IVe siècle seulement, plusieurs écrivains mentionnent l'*inventio crucis*.

Vers 395, Ambroise (*De obitu Theodosio*, 43 sqq.) raconte qu'Hélène a découvert les trois croix et les clous, dont on a fait des freins et un diadème ; Ambroise ajoute que cette découverte a eu un grand retentissement. (Théodose est mort en 395, Ambroise en 397).

Paulin de Nole (*Epist.* XXXI, 3 sqq. ; dernières années du IVe siècle) raconte la même légende, avec quelques variantes de détail, et semble y attacher une grande importance.

Même récit dans Sulpice Sévère, *Chron.* II, 34, 1 (an 403 au plus tard). Allusion dans St-Jérôme, *Comment.* in *Malach.* III, 14.

Nombreux récits d'auteurs byzantins : Socrate I, 13-17 ; Rufin, H. E. I., 7-8 ; Sozomène II, 1 ; Théodoret I, 18 ; Alexandre de Salamine : *De crucis inventione* (Epoque de Justinien. Publié dans Gretser, II, p. 1 sqq.) ; Nicéphore VIII, 29, etc. (1).

Une autre légende, rapportée pour la première fois par Cyrille de Jérusalem, a dû confirmer l'influence déjà produite par la découverte de la vraie croix. En 351, Cyrille écrit à l'empereur Constance : *Epistola ad Constantium imperatorem de viso Hierosolymi lucidae crucis signo* (PG XXXIII, col. 1153 sq.) : Constantin a découvert la vraie croix, juste récompense

(1) L'importance de cette légende avait été indiquée par Garrucci, *Storia*, I, p. 455, col. 1. — On ignore la date où fut instituée la fête de l'*inventio crucis* ou ὕψωσις τοῦ σταυροῦ : probablement à la fin du IVe siècle (3 mai dans l'église latine, 14 septembre dans l'église grecque. Cf. Nicéph., VIII, 29 ; Alexandre Monachus, *De Inventione* ; Sozomène, II, 25).

d'un empereur pieux. Mais Constance a mérité qu'un prodige lui vienne, non de la terre, mais du ciel (chap. 3) (1).

La même histoire est rapportée par Grégoire de Nazianze (*Orat. II advers. Iulian.* IV-VII ; PG 35 col. 669-672) avec cette addition que tous les assistants auraient eu leurs vêtements marqués de petites croix ; mais il place cette histoire non plus sous Constance, mais sous Julien, en 363, et la regarde comme une protestation divine. Même récit dans Jérôme, *Chron.* (01.283 III) ; Socrate II, 28 ; Sozomène IV, 5, etc...

Toutes ces légendes sont à la fois effets et causes : elles prouvent la dévotion qu'on avait alors pour la croix, et la renforcent.

Précisément, la croix simple, jusqu'alors extrêmement rare, commence de se montrer sur les monuments et les inscriptions, un peu avant le milieu du siècle :

CIG 9120-9121 ; cf. R. Aigrain, II, p. 36 ; *Dict. arch. chr.*, I, pp. 1531-1532 : Le Caire. Epitaphe d'un ἄββα, datée de l'an 60 de l'ère des martyrs, qui en Egypte, correspond à 344. L'épitaphe débute par une croix latine.

Prentice, p. 38, n° 10 : A Bshindelaya dans le Djebel Il-Ala. A gauche de l'inscription, croix simple.

Non datée, mais, d'après les inscriptions analogues, est de la première moitié du IVe siècle.

L W., p. 481, n° 2037 : Mothana = Intan en Syrie.

Inscription funéraire en mauvais grec, datée 350, débutant par +.

(1) Cette légende de l'Apparition de la Croix, encore ignorée d'Eusèbe quand il écrit l'*Histoire ecclésiastique*, en germe dans Lactance (*De mortibus* 44), pleinement développée dans la *Vie de Constantin* d'Eusèbe, plus tard se transportant, avec variantes, à différents moments du règne de Constantin et de ses successeurs, mériterait d'être étudiée en détail. Il ne faudrait pas négliger les documents coptes. (Cf. H. Munier, *Un éloge copte de Constantin. Ann. Serv. Antiq. Egypt.*, XVIII, pp. 65 sqq.).

Prentice, p. 84, n° 65 : Bâbiskâ en Syrie. Daté juillet 352. A gauche de l'inscription, croix dans un disque.

NBAC 1913, pp. 131 sq. : ☧ dans une couronne posée sur une croix latine gemmée ; c'est un fragment de sarcophage originaire du cimetière de Priscille, et qui doit être de la fin de la première moitié du IVe siècle. C'est une image symbolique du labarum (ceci confirme que le labarum est bien une *croix*).

Je croirais plutôt que le monument est de la fin du IVe siècle. Vers 450, on ne trouve pas de grandes croix sculptées.

Pour la réunion de la croix et du chrisme, cf. BAC 1875, p. 140 : $\overset{\mathrm{T}}{\text{☧}}$

Grégoire de Nazianze, *Poemata de se ipso*, XVI, v. 59 sq. : l'Eglise des Saints-Apôtres à Constantinople, de Constance, est en forme de *croix grecque* :

... ἕδος Χριστοῖο μαθητῶν
πλευραῖς σταυροτύποις τέτραχα τεμνόμενον.

XI.

La fin du quatrième siècle

Voici la liste chronologique des inscriptions, textes et documents les plus remarquables de la seconde moitié du quatrième siècle.

Abel, *Revue Biblique* 1905, p. 605 ; cf. Dölger, IXΘVC I, p. 245 : Es-Lanamen dans le Haurân : inscription datée 354, encadrée par les mots XPHCTEBOHΘEI et quatre ☧.

CIL, III, 9504 = Diehl, p. 57, n° 240 : Salone. Epitaphe, datée 360, sur un sarcophage, avec ☧ dans un cercle.

Cyrille d'Alexandrie, *Contra Julianum* VI (PG, LXXVI,

col. 796-7) : extrait de Julien adressé aux chrétiens : Τὸ τοῦ σταυροῦ προσκυνεῖτε ξύλον, εἰκόνας αὐτοῦ σκιαγραφοῦντες ἐν τῷ μετώπῳ, καὶ πρὸ τῶν οἰκημάτων ἐγγράφοντες.

Et Cyrille : Τὸ χρῆμα δὴ πάντως ἐγχαράττειν ἀεὶ καὶ οἰκίαις καὶ μετώποις τὸ σημεῖον τοῦ τιμίου σταυροῦ... (Le texte de Julien vient de *Réfutation des Evangiles*, V).

Prentice, p. 295, nº 377 : Shakkâ en Djebel-Haurân.

Inscription non datée, entre deux +. Paraît 361-362.

Rossi ICUR p. 88, nº 159 = Silvagni nº 1426 : An 363.

☧ et ✠

L'existence du svastika est curieuse à cette époque tardive.

CIG 8608 : A Corcyre, sur une porte d'église, sous l'empereur Jovien (donc 363). L'inscription est accompagnée d'une croix.

Cf. Zénon de Vérone, *Tractatus* I, 14, 3 : (à propos d'une basilique fondée vers 362-363) : ... *et patentes semper portae duodecim, quas ab hostili defendit impulsu in modum Tau litterae prominens lignum.*

LW p. 622, nº 2681 = Prentice, p. 59, nº 34 : Kokanayâ en Antiochène. Epitaphe datée août 369.

+ Εὐσεβίῳ + Χριστιανῷ + Δόξα...

Rossi ICUR, I, p. 110, nº 218 : Datée 370.

Sous l'inscription : T entre un alpha et un oméga et ☧.

Probablement

Ramsay, *Cities and Bishoprics*, I, nº 677 : Mikhaïl en Phrygie centrale. Inscription de 370 environ.

Au début et une fois dans l'inscription : +.

Rossi, ICUR, *Supplém.*, p. 82, nº 1639 : Année 375. A + Ω.

La plus ancienne croix simple à Rome, semble-t-il.

Le Blant, *Recueil*, I, p. 496, n° 369 et pl. 231 = CIL XII, 138 = Diehl, p. 67, n° 281. Sion (Sedunum) dans les Alpes.
Dédicace d'un bâtiment, datée 377.
La 2e ligne finit par AEDIS ☧ entre un alpha et un oméga (maison de Jésus-Christ ?)

CIL IX, 5566 = Diehl 98 : En Italie, daté 379. Sarcophage avec inscriptions et les symboles ☩, ☧ et ☧ entre un alpha et un oméga.

Rossi, ICUR, *Supplém.*, p. 98, n° 1697 ; daté 382.
A la fin de l'épitaphe, A + Ω.

CIL XIV, 1875 : Ostie. Vers 382. Finit en ☩.

Rossi I n° 330 = Silvagni 2944 : Daté 383.
Au-dessus de l'inscription, ☧ dans une couronne ornée.
N. B. — En 382, commence la persécution contre les païens (Gratien).

CIL VIII, 2220 : Près Tebessa. An 379-388.
En tête, ☧ . Lignes 2 et 3 commencent chacune par +, ligne 4 par ☩.

Prentice, p. 71, n° 50. A Bâkirhâ en Djebel Barisha.
Daté 384 ou 391.
Au-dessus de l'inscription, fig. 33

(Θεοῦ)
Fig. 33

Prentice p. 231-233 : n° 280 : Mughr Ramdân en Djebel Riha.
Groupe de tombes, vers 386. Une petite croix dans un cercle ; un grand ☩ peint en rouge ; traces d'autres croix.

Rossi, *Supplém.*, p. 121 : 1789 et 1790 : Toutes deux datées 388, toutes deux finissent en *depositus in* ☧. Le ☧ abréviation est assez rare à la fin du IVe siècle.

Ibid., p. 122, n° 1791 : année 388. ☧ entre un alpha et un oméga.

LW p. 470, n° 1965 : Qreyé en Syrie. Epitaphe datée 389. Débute par + ; une seconde croix sépare la dernière phrase de la signature des maçons.

Rossi, ICUR, I, p. 166, n° 378 : an 389.
Au-dessus, A ☧ Ω. L'inscription est entre deux ☧.

Prentice, p. 84, n° 66 : Bâbika en Djebel Bariska. Datée avril 389. L'inscription est entourée de symboles chrétiens incisés (fig. 34) :

Fig. 34

Le mot μηνὸς, chevauchant sur la quatrième et la cinquième ligne, est écrit : MHXNOC.

Ibid., p. 86, n° 67 : Babiskâ. Inscription datée août 390, dans une église. Finit en ἀμὴν ☧.

Saint Jérôme, *Epist.* LVII 2 (vers 389), constate que la croix est aujourd'hui partout : *Vexilla militum, crucis insignia sunt. Regum purpuras et ardentes diadematum gemmas patibuli salutaris pictura condecorat.*

Silvagni p. 160, n° 1355 : An 392.

Les lignes 2 et 3 sont séparées par un poisson et ☧ dans un disque entre un alpha et un oméga.

IG XIV, 2252 : Pisauri en Ombrie. Epitaphe datée 392. Tous les mots de la première ligne sont séparés par des ☧ (il y en a six).

A la seconde ligne, le premier mot seulement est séparé des suivants par ☧.

Sous l'épitaphe, ancre : ⚓.

Rossi, ICUR, *Supplément*, p. 135, n° 1834 : an 391-392 : ⚓.

Ibid. p. 144, n° 1865 : an 395.

A ⚓ Ω A ⚓ Ω A ⚓ Ω

Lefebvre, *Recueil*, p. 43, n° 227 : Raramoun. Fin du siècle. Dans le texte, ✝.

Prentice, p. 225, n° 267 : Ruwêkâ. An 396 ?
Deux croix et deux ⚓.

Silvagni, p. 108, n° 941 : an 397. Dans le texte, mais sans signification, ⚓ et ⚓.
Sous l'inscription, ⚓ dans une couronne. (Cf. Rossi, ICUR,I 442).

LW, p. 511, n° 2197 : El-Malka en Syrie. Daté 397. L'inscription finit par ✝.
IG, XIV, 246 : près de Modica en Sicile. Dans une crypte datée 398 (date consulaire). Sous l'épitaphe :

Prentice, p. 199, n° 225 = LW 2663 : Dêr Sambil en Djebel Rihâ.
Daté août 399. Au-dessus de l'épitaphe, A ⚓ Ω (le plus ancien en Orient). A la fin de l'inscription, avant le nom du propriétaire, †.
Quelques textes du même temps sont à relever :
Basile (331-379) : *Comment. in Isaiam* 249 (P.G. XXX, col. 553) : sur la puissance de la croix.
Liber de Spiritu Sancto, XXVII, 66 (P.G. XXXII, Col. 188) : certaines choses ne nous ont été transmises que par tradition

orale et ἐν μυστηρίῳ et ont pourtant autant de valeur que la tradition écrite, et personne n'y contredit. Οἷον, ἵνα τοῦ πρώτου καὶ κοινοτάτου πρῶτον μνησθῶ, τῷ τύπῳ τοῦ σταυροῦ τοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἠλπικότας κατασημαίνεσθαι τίς ὁ διὰ γράμματος διδάξας ;

Grégoire de Nysse, *Discours catéchétique*, XXXII, 1 (vers 384) : Τίς γὰρ ἂν γένοιτο, φησί, τοῦ διὰ σταυροῦ θάνατος ἀτιμότερος ;

On voit qu'à la fin du IVe siècle, la réputation d'infamie du supplice de la croix dure encore.

Aux dernières années du IVe siècle, trois discours surtout de Jean Chrysostome montrent que le culte de la croix était une véritable adoration (*Homil. de Coemeterio et de Cruce*, *Hom. I et II in crucem et in latronem* ; toutes trois dans P.G., XLIX).

St-Augustin, *Enarratio in Psalm.* CXL, 12 : Parlant des Manichéens, il dit : *Et ipse est Christus, dicunt, crucifixus in toto mundo.* Les membres de Dieu incorporés au monde sont appelés par eux *crux luminis*. Le laboureur *laedit crucem luminis*.

Paulin de Nole, *Carmen* XIX : 612 sqq.

Forma crucis gemina specie composita : et nunc
Antemnae speciem navalis imagine mali,
Sive notam Graecis solitam signare trecentos
Explicat existens, cum stipite figitur uno,
Quoque cacumen habet, transverso vecti iugatur ;
Nunc eadem crux dissimili compacta paratu
Eloquitur dominum tamquam monogrammate Christum.
Nam nota, quae bis quinque notat numerante Latino
Calculus, haec Graecis chi scribitur, et mediat rho,
Cujus apex et sigma tenet, quod rursus ad ipsam
Curvatum virgam facit O velut orbe peracto.
Nam rigor obstipus facit ⟨I⟩, quod in Hellade iota est,

624 *Tau inde brevi stilus ipse retro a culmine ductus*
Efficit, atque ita sex, quibus omni nomine nomen
Celsius exprimitur, coeunt elemento sub uno
Indice, et una tribus formatur littera virgis.

Les premiers vers parlent de la croix simple, que l'auteur assimile au T. Les vers 617 sqq. montrent que le monogramme est une forme de la croix. Au vers 623, le I est assuré par le sens et le mètre. Le vers 624 est corrompu (un ms. donne *acumine*), et peut-être aussi 623. En tous cas, la forme décrite est (fig. 35) qui contient :

Fig. 35

1° la croix *tau* ; 2° le monogramme constantinien ; 3° toutes les lettres de Χριστός.

Cf. le chrisme (fig. 36), trouvé à Rome (*Dict. arch. chr.*, s. v. Agnès, I, p. 933) ; il y a quelques exemples du *tau* combiné avec le monogramme constantinien (cf. Garrucci, *Storia*, I, p. 166, col. 2) ; mais il n'existe pas de forme cf. fig. 35 (1).

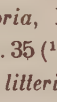
Fig. 36

St-Jérôme, *In Ezech.* 9 : *Antiquis Hebraeorum litteris quibus hodie Samaritae utuntur, extrema Tau crucis habet similitudinem quae in Christianorum frontibus pingitur, et frequenti manus inscriptione signatur.*

Ceci semble indiquer que la croix était réellement *peinte* ou imprimée sur le front ; cf. le texte suivant de St-Augustin :

St-Augustin, *Sermo* CLXI, 6 : « *Circumcisio veteris Testamenti, crux novi signum* : la première *in latenti carne*, la seconde *in libera fronte*. Cf. aussi Grégoire de Nysse, *De baptismo*, PG. 45, 412 : τὴν σφραγῖδα καὶ τὸ σημεῖον τοῦ σταυροῦ τῶν κακῶν ἀγεξητήριον (2)

Kaufmann, *Handbuch der christl. Archäol.*, pp. 515 sq., fig. 206 : statue colossale, en bronze, de Barletta, fin du IVe

(1) Cependant il en existe une très analogue, — mais sans doute un peu plus tardive —, conservée au Musée Calvet, à Avignon.
(2) Il semble faire une distinction entre σφραγίς et σημεῖον.

siècle, figurant l'empereur Arcadius, ayant une croix dans sa main droite levée.

Ibid., p. 520, fig. 209 : même date. Statue de bronze de saint-Pierre, portant un grand ☧.

Wilpert, *La Croce sui monumenti...*, tav. VII, 2 : Catacombe de Domitille, IVe siècle :

┬ DOMITIA

Bréhier, *L'Art chrétien*, p. 77, fig. 21 : mosaïque de Sainte Pudentienne, à Rome, fin du IVme siècle : grande croix gemmée.

Rossi, *Le Pitture delle Catacombe*, Rome, 1903, p. 455, fig. 46 : croix grecque haute de 0 m. 22, peinte au minium ; IVe siècle.

Silvagni, p. 196, no 1574 : couvercle de sarcophage de marbre figurant une femme voilée qui ouvre un livre où est écrit ☧.

IVe siècle ?

Paolo Orsi, *Römische Quartalschrift*, 1896, p. 13, no 9 : Epitaphe à Syracuse, fin du IVe siècle, débutant par +.

IG IX, fasc. 2, no 661 : Larisa en Pélasgiotide. IVe siècle. Epitaphe. Au-dessus, ☧ dans un disque.

IG IV, 437 : Près de Stimanga en Sicyonie. IVe siècle. Epitaphe débutant par +.

IG V, fasc. 2, no 359 : Stymphale en Arcadie. Epitaphe en lettres du IVe siècle, surmontée de ϒ entre l'alpha et l'oméga.

H. Grégoire, *Recueil*, I, p. 62, no 208 : A Mélos, 4e s. : ☧.

Lefebvre, *Recueil*, p. 5, no 23 : Harment, IVe siècle. Epitaphe. En bas, à gauche, ☧. Sous l'épitaphe : ☧ ☨ ☧. C'est-à-dire les deux chrismes *et la croix ansée.*

Fig. 36

Ramsay, *Studies*, n° 29 : Dorla en Isaurie. Tombeau élevé à Δόμνα par son mari Αὐρήλιος Σιμωνίδης; à droite et à gauche de l'inscription (fig. 36).

Le nom d'Αὐρήλιος se rencontre en Syrie jusque vers l'an 420. (Cf. IG XIV, n°s 2306 et 2324-2334) ; mais en Asie Mineure, il est au plus tard de la fin du IVe siècle.

Ibid. n° 44 : Dedeler en Lycaonie Nord. Tombeau dressé à un homme par son père Αὐρήλιος Μνησίθεις.

Fig. 37

Au-dessus de l'épitaphe, (fig. 37). Même remarque.

Fig. 38

Ibid., n° 45 : Kozla en Lycaonie. Tombeau élevé par une femme à son mari.

Au-dessus, (fig. 38). Même remarque.

Ibid., n° 56 : Serai-Ini en Lycaonie. L'épitaphe, en pseudo-vers, débute par +. Au-dessous, rosette à six branches et croix grecque dans un disque.

Au-dessus, croix grecque dans un disque (fig. 39). IVe siècle.

Fig. 39

Ibid., n° 59 : Lycaonie. Epitaphe ; noms. Au-dessus, A + Ω.

CIG 9263 : Cotyaei en Phrygie ; IVe siècle. Epitaphe avec ☧.

H. Grégoire, *Recueil*, I, p. 5, n° 5 : IVe siècle. Abydos. Epitaphe avec +.

Ibid., p. 28, n° 98 : Ephèse, IVe siècle. Sarcophage ; deux ☧ entre l'alpha et l'oméga.

Ibid., p. 31, n° 1006 = Bakhuizen p. 82, n° 21 : inscription métrique surmontée de ☧. Mais elle pourrait être du Ve siècle.

H. Grégoire, *Recueil*, I, p. 28, n° 99 = Bakhuizen, p. 85, n° 4 : Ephèse.

Inscription honorifique dédiée à un Eutropios, nom très fréquent au IVe siècle. Débute par +.

H. Grégoire, *Recueil*, I, p. 33, n° 1014 = Bakhuizen, p. 93, n° 7 Ephèse.

† ΧΜΓ †
Φόρος
θεοδοσιανός

Fin du IVe siècle ou début du Ve.

H. Grégoire, *Recueil*, I, p. 35, n° 106 : Ephèse, IVe siècle. Deux +.

Nous savons qu'au IVe siècle, il y avait des croix dressées sur autels et auxquelles l'on rendait un culte, en Syrie ou en Arménie (*Journ. Asiat.* 1863, pp. 463-6 ; *Römische Quartalschr.* XIV, 70-71) et que l'on portait des croix sur la poitrine (Grégoire de Nysse, P.G. XLVI, C. 990). On marquait aussi la croix au front des bestiaux pour les préserver de la maladie, comme il se voit dans le petit poème de Severus Sanctus Endéléchius, contemporain de Paulin de Nole, vers 109 sqq :

Hoc signum mediis frontibus additum
Cunctarum pecudum certa salus fuit.....

Nam cur addubitem quin homini quoque
Signum pros't idem perpeti saeculo
Quovis morbida vincitur.

Ces derniers vers donnent à penser, comme nous l'avons déjà vu, que le signe de croix devait quelquefois être inscrit ou tatoué sur le front des fidèles (1).

(1) Cf. les deux planches données par M. Dölger dans *Sphragis*.

Le Blant, *Recueil*, I, p. 62, n° 412, pl. 292 : Vienne. An 400. Epitaphe. Au-dessus, ☧, le plus ancien en Gaule.

Prentice, p 86, n° 67, Babiskâ. Daté août 401.
Dans une église. Le nom du diacre qui l'a fait bâtir est précédé de ☧.

IG, XIV, 2300 : Transpadane. Daté 401.
Epitaphe surmontée de A☧Ω.

Le Blant, *Recueil*, I, p. 384, n° 591, pl. 485 : Sainte Croix du Mont.
Epitaphe, an 405, avec A☧W.
H. Grégoire, *Recueil*, I, 104 = Bakhuizen, p. 101, n° 8 : Ephèse.

[Δαίμ]ονος Ἄρ[τέμιδος] καθελὼν ἀπατήλιον εἶδος
Δημέας ἀτρεκίης ἄνθετο σῆμα τόδε.
εἰδώλων ἐλατῆρα θεὸν σταυρόν τε γερέρων,
νικοφόρον Χριστοῦ σύνβολον ἀθάνατον.

IG, III, fasc. 2 : Τράχωνες en Attique. Epitaphe débutant par +. Date : 410 ?

Rossi, ICUR, I, p. 243, n° 576 : An 407. Croix : †.

LW, p. 617, n° 2664 : Deir-Sambîl en deuxième Syrie. Daté 408-9.
Epitaphe commençant par +. (Id. dans Prentice, n° 226).

Prentice, p. 199, n° 227 : même endroit, probablement même date.
Entre deux ☧, sous un ☧, entre alpha et oméga, dans un disque.

Ibid., n° 231 : même endroit, probablement même date. Entre deux +.

Lefebvre, *Recueil*, p. 11, n° 48 : Alexandrie, Khadra, daté 409.

Au-dessus, trois +.

IG, IV, n° 2332 : Concordia en Vénétie. Daté 409/10.

Epitaphe du Syrien Αὐρήλιος Ὀλβανός.

En tête, ☧.

LW, p. 479, n° 2025 : Mélah-es-Sarrar en Syrie. Daté 411. A gauche, +.

Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéologie orientale*, I, 1888, p. 23, n° 26 : Bazin dans le Hauran. Daté 413.

Ἔτους $\frac{\Delta}{\Gamma}$ εχψ'

Prentice, p. 90, n° 73 : Ksêdjbeh en Djebel Bariska. Daté 414-15.

Au début, +.

CIL, V, 6398 = Diehl, p. 38, n° 146 : an 415.

Au-dessus, B + M.

CIG, 9152 = Prentice p. 176, n° 189 : Il-Bâsah en Syrie. Daté avril 417.

Epitaphe surmontée de ☧, entre alpha et oméga, dans un cercle. Id. dans LW 2645.

Prentice, n° 190 : Même endroit. Daté mars 416. Au-dessus de l'épitaphe, « *an ornemental disk containing a cross and the* A *and* Ω ».

Ibid., p. 76, n° 57 : Dâr Kutâ. Daté août 418.

L'inscription est précédée de +.

IG, XIV, 2330 : Concordia en Vénétie. Daté 418-19.

Epitaphe d'Αὐρήλιος Μαρκιανός d'Antioche.
A gauche et à droite, ☧ entre alpha et oméga.

Ibid., 2[illegible]9 : Acra en Sicile, Epitaphe, datée 419. La dernière ligne est encadrée de deux ☧.

CIL, VIII, F 884.20590 = Diehl 655 b. Daté 419.
Epitaphe à Thamalla en Afrique.
Surmontée de +. Dans le texte, *Marti* + *as*.

LW p. 617, nº 2665 : Deir Sambîl en Syrie. Juillet 420.
Finit en + XMF.

H. Grégoire, *Recueil* I, 1664 : Théra. Invocation débutant par +.
Début du Vᵉ siècle, peut-être fin du IVᵉ.

XII.

Appendice

Je recueille ici quelques croix ou monogrammes, tardifs ou de date difficile à déterminer précisément, qui me paraissent avoir quelque intérêt.

Fig. 40

Silvagni 1514 (fig. 40) : Date ?

Fig. 41

Ibid. 2837 : Sous une épitaphe, (fig. 41) : Date ?
Silvagni 1984 : deux ✳ dans un disque. Date ?
Cette forme se trouve encore, à Rome, en 584 (Diehl, 841).

Fig. 42

Rossi, ICUR, I, 699. Daté 438.
Cette croix renversée (fig. 42) pourrait être une allusion à la croix de St-Pierre (cf. *Actes de Pierre et Paul*, chap. 81) (1).

(1) V. aussi SÉNÈQUE, *Dial.* VI, 20, 3.

On trouve en Asie Mineure le tau renversé : ⊥ (Bakhuizen, p. 194, n° 27). Cf. *Röm. Quartalschr.*, 1896, p. 42, n° 77 : ⊀.

CIL, XI, 941 = Diehl 253 : Modène. Daté 570. (fig. 43).

Fig. 43

IG, XIV, 531 : Catane : Βονιφα ☩ μνημίον (Βονιφατίου)

En Sardaigne et surtout en Sicile, on trouve souvent ⊀^{C} = Χριστὸς (cf. IG, XIV, 543^{a} ; 68, 72, 524, 546).

IG, XIV, 119 : Syracuse. Date ?
Palme. ⊀ OIMHCICΘEOΔOTOY

Le Blant, *Recueil*, I, n° 44, pl. 21 : Lyon, année 431.
☩ Le second en Gaule (le premier vers 400).
Ibid. II, n° 617, pl. 502 : Gaule. Daté 445. + La plus ancienne croix simple en Gaule.
Ibid. I, n° 77, pl. 55 an 493 A ⊀ Ω, (dans un disque) le plus *tardif* connu en Gaule, semble-t-il.
Ibid., I, pl. 473 (fig. 44).

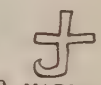

Fig. 44

Diehl, 52 : en Espagne, ⊀ entre l'alpha et l'oméga en 641-652.

Fig. 45

IG, IV : Isthme de Corinthe : n° 204. Temps de Justinien. Inscription finissant en une figure qui représente le Serpent d'airain ? (1) (fig. 45).

Ibid. 551 : Heraeum. Deux ⋚

(1) Cf. à Rome : 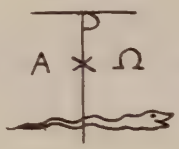

(Garrucci, *Storia*, I, p. 173).

Lefebvre, *Recueil* : + A + W + fréquent en Nubie ; A ✠ Ω en Egypte. La forme ✳ est rare en Egypte, (nos.426 et 567), mais, après le septième siècle, on y trouve les formes ✳ (n° 371) et ✳.

Ibid., nos 132, 138, 145, 148, etc... † (Ve et VIe siècle).

Bakhuizen, p. 99 : Tmolos en Lydie. Ve siècle.

ΧΑ ✠ ΩΜΓ (c. à d. A ✠ Ω et ΧΜΓ)

Cumont, *Studia Pontica*, III, 1, p. 87, n° 68 : Doiran près de Néoclaudiopolis. Daté 435-6. Inscription à propos d'une croix que l'on a érigée. « La coutume de dresser des croix, auxquelles on rendait un culte souvent superstitieux, était trés répandue dans l'Asie Mineure orientale jusqu'en Arménie. Les Pauliciens, qui rejetaient la dévotion à la croix, s'attachèrent à détruire ces monuments ».

Plus tard, au IXe siècle, les Iconoclastes, ennemis de toutes les autres images, peignirent et sculptèrent de grandes croix, qu'ils adoraient, et par qui ils remplaçaient même l'image du Christ. Pour eux, la croix était un véritable fétiche. (G. Millet, *Les Iconoclastes et la croix. Bulletin de Correspondance hellén.* XXXIV, 1910, pp. 96 sqq.).

M. H. Grégoire veut bien me communiquer les deux inscriptions inédites suivantes qu'il tient de M. W. Calder, auquel nous offrons tous nos remerciements.

1. Diner en Phrygie :

Αὐρ. Εὐτύχης βομ[ὸ]
ν ἐπύη[σ]α ἐμα-
υτῶ καὶ τῆ γλυκυ-
τάτη μου γυνεκὶ
CM?NH?ἰς δ ἕτερο[ς]
οὐ τεθῆ ἰδέ τις ἐπι-
τηδεῦσι, θήσι ἰς τὸ

ταμῖον ✳ ϙ καὶ ἓς
τε αὐτῶ πρὸς τὸν
ζῶντα θεόν.

Le nom Αὐρήλιος et la formule finale indiquent au plus tard le milieu du quatrième siècle et probablement beaucoup plus tôt (fin du IIIe ou début du IVe siècle) ; ✳ pour ✳ est curieux.

2. Konia.

Σεμνο-
τάτη Δό-
μνα στήλη-
Παύλῳ ν
ἀνέθηκε
ἐὰν δέ τις ἐ-
πισβιά[σητ]ε π-
άσχῃ πρὸς τ[οῦ]
ἐρχομέ[ν]ο[υ]
κρίν[ειν ζῶντα]ς
καὶ [νεκ]-
ρ̣ούς.

P enjolivé en monogramme cruciforme. Cf. +XΘYC (Dölger, I, p. 259 et fig. 30).

Au sixième siècle, et peut-être déjà au Ve, apparaissent les premières représentations de la crucifixion (L. Bréhier, *Origines du Crucifix*, p. 30).

Il est remarquable que, dans les papyrus chrétiens, on ne trouve ni croix ni monogramme avant le Ve siècle. Jamais le nom du Christ n'y est abrégé en ☧ ou ✳.

La croix + y figure rarement au Ve siècle. (*Oxyrh. Pap.* VI, 904, 995), souvent au VIe.

On trouve ✝ en 442 (*Ibid.* 913) ; ✳ et ✳ sont assez fréquents au sixième siècle (*Oxyrh. Pap.* I, nos CXXVI, CXXXIV, CXXXV-CXXXVIII).

Conclusion

L'histoire primitive de la croix chrétienne peut être résumée à peu près comme suit.

Au début, elle n'existe pas en tant que symbole, ni dans le christianisme évangélique, ni dans le christianisme alexandrin. La sainteté de la croix est une invention personnelle de Saint Paul. Sans doute il désirait un signe qui distinguât nettement et pour ainsi dire crûment sa religion de toutes les autres. Mais il faut remarquer que pour lui, ce qui est adorable, c'est le supplice même, et non pas encore la *forme* de la croix.

Celle-ci apparaît chez les disciples directs de l'apôtre, dans l'Eglise d'Orient. La communauté romaine l'ignore jusqu'au milieu du IIe siècle. C'est probablement Saint Justin qui le premier a apporté à Rome le culte de la croix.

Il faut évidemment donner une très grande importance au fait que la lettre T était sacrée chez les Hébreux, et qu'on la marquait au front des prêtres : c'est l'origine, non seulement du signe de croix, mais peutê-tre de cette idée que la forme de la croix a une valeur magique ou divine.

Cependant, avant le quatrième siècle, sauf exceptions très rares, on ne représente la croix que dissimulée : j'ai tâché de montrer pourquoi. L'image de la croix simple ne deviendra courante qu'au début du Ve siècle, quand la crucifixion aura depuis longtemps été abolie, et que se seront répandues les légendes d'apparitions de la croix et celle de la découverte de la croix.

Les monogrammes de Jésus sont de simples abréviations, empruntées à l'écriture païenne, qui peu à peu sont devenus des symboles assimilés à la croix.

Le plus ancien, le monogramme pré-constantinien ✳,

apparaît en Asie-Mineure et à Rome vers l'an 270, comme abréviation du nom de Jésus-Christ, destinée à être comprise des seuls initiés. Ce signe est relativement assez rare.

Le monogramme ☧ ne paraît pas avoir existé, comme monogramme chrétien, avant Constantin. Il était fréquent dans tout le monde grec, avec toutes sortes de significations. Au début du IVe siècle, il est possible qu'il présentât un ou plusieurs sens aux yeux des païens aussi, et Constantin croyons-nous pouvait l'adopter ouvertement sans faire encore profession de christianisme.

Le ⸸ , du reste rare, est une combinaison du ☧ et de la croix. Il a donné naissance au ✝.

La croix monogrammatique ✝ est une simplification de la forme précédente. Elle apparaît un peu avant le milieu du IVe siècle, en même temps que les premières croix simples. En Orient, elle est plus fréquente que le ☧. Elle est rarement usitée comme abréviation.

Ces différents monogrammes sont devenus moins fréquents au cours du Ve siècle, et ont peu à peu disparu.

MAX SULZBERGER

Un nom mystique du Christ dans une inscription de Pisidie

On sait que M. W. M. Calder a publié, dans les *Anatolian Studies presented to Sir William Mitchell Ramsay*, un *Corpusculum* des *tituli* hérétiques découverts au cours de ces dernières années en Asie Mineure, principalement à Laodicée de Pisidie (Λαοδίκεια Κατακεκαυμένη, Laodicea Combusta)

J'ai consacré à ces intéressantes trouvailles, dues surtout à M. Calder lui-même, une chronique qui a rencontré l'approbation de M. Harnack (*Byzantion*, I, pages 695 et suivantes).

« C'est merveille, disais-je, de voir à quel point le témoignage des pierres inscrites confirme les renseignements assez maigres de la littérature sacrée sur les primitives hérésies anatoliennes : les Novatiens ou Cathares, les Apotactites ou Saccophores y sont nommés par leur nom. »

Voici, par exemple, l'épitaphe d'un prêtre cathare (Calder, *Anatolian Studies*, page 76, nº 4, *Byzantion*, I, p. 699) :

Αὐ(ρηλία) Οὐαλεντίλλη κὲ Λεόντιος κὲ Κάτμαρος ἀνεστήσαμεν τὴν τίτλον ταύτην Εὐγενίῳ πρ(εσβυτέρῳ) πολλὰ καμόντος ὑπὲρ τῆς ἁγίας τοῦ Θεοῦ ἐκλησίας τῶν καθαρῶν ζῶντες μνήμης χάριν, c'est-à-dire :

« Nous, Aurelia Valentilla et Leontios, et Katmaros, avons fait ériger ce *titulus* à Eugène, presbytre, qui a beaucoup travaillé pour la sainte église de Dieu des Cathares, de notre vivant, en souvenir ».

L'inscription, en deux lignes, nous donne même un raccourci de la théologie de ces Cathares :

πρῶτον μὲν ὑμνήσω Θεὸν τὸν πάντει (1) ὁρόωντα
δεύτερον ὑμνήσω πρῶτον ἄγγελον OCTICAITPCIN

(1) Pour πάντη.

« Je chanterai d'abord Dieu qui regarde dans toutes les directions (litt. qui regarde partout).

» En second lieu, je chanterai le premier ange... ».

Quant au groupe énigmatique de lettres OCTICAITPCIN, il faut d'abord constater que la lecture en est absolument assurée, étant garantie à la fois par la copie, par l'estampage et une photographie.

« The inscription, dit M. Calder, is certain to form the subject of much discussion ; it is the copyist's duty to state that the text as given is complete and certain. There is no question here of emendation, but only of understanding an obscurely worded epitaph. The obscurity is partly due to uneducated composition. It may be partly deliberate ».

Laissons de côté le premier vers, où l'expression Θεὸν τὸν πάντη ὁρόωντα rappelle d'une manière frappante les ὀφθαλμοὺς μεγάλους πάντη καθορόωντας de l'inscription d'Abercius, dont M. Guignebert s'est récemment occupé. N'examinons ici que le groupe OCTICAITPCIN. Les hellénistes seront naturellement tentés de couper ainsi : ὅστις AITPCIN. Je possédais dès 1914 une copie de l'inscription, qui m'avait été communiquée par Sir William Ramsay ; et j'avais lu et corrigé comme suit : ὅστις Αἰτρει[ήλ] pour Αἰθριήλ, le sens devenant : « je chanterai ensuite le premier Ange, qui est Aethriel ». Mais l'estampage, confirmé par une bonne photographie, montre que le C est bien un C, non un E, et que le N est un N, non le groupe HA ou ⊦A. Il faut donc renoncer à cette correction.

M. Calder nous offre les explications suivantes : « The reading appears to be ὅς τ' (ε)ἰσα(ε)ὶ τρίτος ἦν [« et celui qui à jamais fut troisième] or as my friend Mr. Buckle suggests, ὅς τ' (ε)ἶς ἀ(ε)ὶ τρ(ίτο)ς ἦν [et celui qui toujours était, ou fut, unique, troisième] ». Et M. Calder de conclure : Si l'une ou l'autre suggestion est exacte, nous avons affaire

à la doctrine de la Trinité selon la formule des Cathares de Laodicée ».

Avant de proposer nous-mêmes une explication qui a été, déjà, aventurée par nous dans *Byzantion*, mais qui, on le verra, est confirmée aujourd'hui par un curieux rapprochement de textes, il faut approuver M. Calder d'avoir affirmé que le πρῶτος ἄγγελος des Cathares est le Christ. « Tirant son origine de l'emploi du terme ἄγγελος dans les passages messianiques de la Bible des Septante, la coutume d'appeler le Christ « un ange » semble avoir été commune dans l'Eglise primitive et avoir duré même après le Concile de Nicée : cf. Greg. Nyss. *Contra Eunomium* 872 B, et C. I. G. Add. IV 9595ª βουλῆς τῆς μεγάλης μέγαν ἄγγελον, υἱὸν ἀληθῆ, le Grand Ange du Grand Conseil, le Fils véritable ».

C'est donc un nom mystique du Christ qui se cache dans le groupe OCTICAITPCIN.

Si l'on coupe après le relatif ὃς, il reste à rendre compte de TICAITPCIN.

Or, dans deux inscriptions trouvées dans des pays non sémitiques (mon *Recueil* d'Asie-Mineure, nº 123 et *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1909, p. 42), j'ai reconnu des noms de nombre sémitiques transcrits en lettres grecques. Je cite surtout l'APBANTICA d'une inscription de Priène (*Recueil*, nº 123) ou APBAN = arbain, 40, et TICA = tiša, 9, en araméen.

Ce TICA de Priène m'a fourni la clef du petit problème épigraphique que constitue le groupe TICAITPCIN.

J'y ai aperçu la transcription, par un lapicide ignorant des langues sémitiques, des mots TICATICIN, c'est-à-dire tiša tišîn, 9 et 90, c'est-à-dire 99, quatre-vingt dix-neuf.

Nous avons affaire, disais-je dans mon article, à un cas particulièrement compliqué d'*isopséphie*. Le nom du « premier ange », c'est-à-dire du Christ dans la théologie des Cathares,

est dissimulé par un chiffre, et ce chiffre est énoncé, non en grec, mais en araméen.

Or ce chiffre, 99, ϘΘ', est celui qui se rencontre le plus fréquemment en épigraphie chrétienne, seul ou avec les sigles fameuses ΧΜΓ.

Mais, si l'on discute encore le sens vrai de ΧΜΓ, on ne connaît jusqu'à présent qu'une seule interprétation de ϘΘ' : c'est la valeur *isopséphique* du mot ΑΜΗΝ. Tous ceux qui ont étudié l'épigraphie grecque chrétienne de la Syrie seront d'accord avec nous. Je rappelle seulement que j'ai, le premier, déchiffré le nombre mystique sur l'inscription fameuse du linteau de Zebed, monument trilingue (grec, araméen, arabe) qui se trouve aujourd'hui, *jure emptionis*, au Musée du Cinquantenaire (cf. le Catalogue de F. Cumont) (1).

Toutefois, mon explication de ΤΙCΑΙΤΡCΙΝ demeurait hypothétique parce que je n'avais pu trouver de nom angélique, ou de nom du Christ, ayant la même valeur numérale que ΑΜΗΝ, 99. « Sans doute, disais-je, ϘΘ' était un symbole sacré susceptible de plus d'une interprétation. J'avais pensé au nom de Manès, sous la forme ΜΑΝΗ (= 99), et je m'étais demandé si le Cathare Eugène était un Manichéen sous le masque Novatien ».

Cette conjecture était téméraire. Je n'aurais pas dû abandonner la piste ΑΜΗΝ, qui était la bonne. Je n'aurais pas dû oublier un texte très connu de l'Apocalypse qui m'a été rappelé fort opportunément par M. Alfaric, professeur à l'Université de Strasbourg.

(1) Franz Cumont, *Catalogue des sculptures et inscriptions antiques* (monuments lapidaires), des Musées royaux du Cinquantenaire, 2e éd., Bruxelles, 1913, p. 172.

Apocalypse, 3, 14.

Καὶ τῷ ἀγγέλῳ τῆς ἐν Λαοδικίᾳ ἐκκλησίας γράψον · Τάδε λέγει ὁ ἀμήν, ὁ μάρτυς ὁ πιστὸς καὶ ἀληθινός, ἡ ἀρχὴ τῆς κτίσεως τοῦ Θεοῦ κτλ ...

Haec dicit Amen, testis fidelis, et verus, qui est principium creaturae Dei...

Laodicée Catacécaumène de Pisidie est différente de Laodicée de Phrygie, à laquelle est adressée la lettre de l'Apocalypse. Mais il est presque certain que les Cathares de Laodicée de Pisidie ont emprunté à ce passage le nom mystique qu'ils donnaient au Christ, *Amen*. Et ils ont dissimulé ce nom du Premier Ange sous le double voile de l'isopséphie et de la traduction sémitique du nombre.

L'inscription de Laodicée est du IVe siècle.

Quel lien existe-t-il entre ce jeu isopséphique des Cathares d'Anatolie, inspiré de l'Apocalypse et de l'isopséphie syrienne d'ἀμήν, — et la doctrine musulmane des 99 noms de Dieu ?

Ce n'est pas à nous de le rechercher. Mais nous pouvons nous demander si dans l'esprit des inventeurs de cette doctrine, le 100e nom inexprimé et secret de Dieu n'est pas précisément AMHN dont la valeur numérale, en grec, est 99.

Ou plutôt, c'est aux Islamisants que nous posons cette question, et nous espérons que cette modeste notule épigraphique sera l'occasion de savantes observations qui en doubleront l'intérêt et la portée (1).

Henri GRÉGOIRE.

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, mon savant collègue à l'Université du Caire, le Dr Taha HUSSEIN, a entrepris des recherches afin de vérifier notre hypothèse.

COMPTES RENDUS

Arthur E. R. Boack and James E. Dunlop, *Two studies in later Roman and Byzantine Administration*, New York, Macmillan, 1924.

C'est à deux des plus importantes fonctions de l'Empire romain et byzantin, celle du Maître des Offices et celle du Grand chambellan, que MM. Boack et Dunlop ont respectivement consacré leurs efforts.

M. Arthur Boack avait déjà donné, en 1918, une édition du travail qu'il nous représente aujourd'hui sous une forme définitive. Après une étude fort serrée des *magistri* de la république et de l'Empire et une esquisse très claire de l'administration impériale sous Constantin I, il entreprend l'historique de cette fonction de Maître des Offices, qui eut, du IVe au VIe siècle une si prodigieuse fortune.

La première forme sous laquelle nous trouvons une allusion à cette maîtrise est celle de *tribunus et magister officiorum*, titre que portait Maximianus, l'ami de Licinius Caesar, que défit Constantin I. M. Boack croit que cette fonction était plus ancienne et remontait à la réforme que fit Dioclétien dans les cohortes prétoriennes. Le magister aurait été le plus ancien tribun des gardes du palais, et aurait vu peu après son pouvoir s'étendre sur les fonctionnaires du secrétariat impérial (*magistri scriniorum*), le bureau des *admissionales*, et quelques autres officiers de second ordre : les *mansores* et les *lampadarii*.

C'est sous Constantin que le *Magister Officiorum* voit s'étendre son pouvoir par son admission au Consistoire impérial où sa présence sera désormais justifiée par le nombre croissant de ses attributions, par son accession au grade de *comes* qui modifie son titre en *Comes et magister officiorum*.

En 390, il se voit mettre à la tête des arsenaux, dont il était chargé de faire respecter les règlements sévères, les *fabricenses* constituant en effet une corporation héréditaire et fermée. Peu de

temps auparavant, on lui avait conféré la direction de l'office des *agentes in rebus*, cette police secrète du *cursus publicus* ; ses fonctions à la tête des *agentes* firent qu'en 425 il fut désigné comme surintendant du *cursus publicus*.

Dans de telles conditions, c'est lui qui devait, lors des ambassades des peuples étrangers, accorder les sauf-conduits, donner les présents d'usage aux ambassadeurs, les recevoir dignement et les faire escorter. C'est là une fonction que le *Magister Officiorum* gardera longtemps, jusqu'au VIIIe siècle, semble-t-il.

Ses fonctions à la tête de la police d'empire firent qu'on le chargea de la surveillance des postes de la frontière et qu'il eut mission de présenter périodiquement, au consistoire impérial, un rapport sur l'état des limites de l'empire. En même temps que ses attributions administratives croissaient de si considérable sorte, sa juridiction s'étendait sur tous les membres des *scholae palatinae*, sur les *cubicularii*, dépendant administrativement du Grand Chambellan, sur les *limitanei*, les membres de leurs familles et leurs colons, et sur les *agentes in rebus* avec leurs *familiae*.

La juridiction d'appel des soldats lui était acquise et celle des *illustres* (*honorarii*) pouvait lui être conférée par décret impérial. Au Ve, il appartient à la catégorie des *illustres* ; un texte le nomme *vir clarissimus et illustris* ; en 539, il est appelé *vir gloriosissimus*, ce qui le met sur le même pied que le Questeur, le Grand Chambellan, le Préfet urbain et les *magistri militum*.

Lorsque s'établit la bureaucratie byzantine, la puissance administrative des hauts fonctionnaires du consistoire alla s'affaiblissant au profit des bureaux. Les charges du *magister officiorum* se réduisirent peu à peu, pour passer aux mains de fonctionnaires qui avaient été ses subordonnés. Le *cursus publicus* passa aux mains du λογοθέτης τοῦ δρόμου ; les gardes du palais furent dirigés par le δομέστικος τῶν σχολῶν ; le questeur reprit les fonctions administratives que lui avaient enlevées l'accession au pouvoir du *Magister Officiorum*. Les bureaux devinrent indépendants et les grandes audiences furent réglées par un maître de cérémonies, encore que, jusqu'au VIIIe siècle, ce fût le *Magister Officiorum* qui en eut la direction suprême.

Dès cette époque, la maîtrise n'est plus une fonction, mais un titre qui, dès le Xe siècle, sera héréditaire et purement honorifique.

Avec le Préfet urbain et le Grand chambellan, le *magister* fut cependant chargé des affaires, en l'absence de l'empereur ; dès le Xe s., il y eut au moins deux *magistri*, l'un accompagnant l'empereur dans ses voyages, l'autre restant en ville à exercer la vice-royauté.

Au Xe s., la maîtrise est conférée à plusieurs familles à titre honorifique ; puis elle s'efface et lorsque l'empire ressuscite en 1260 sous les Paléologues, on n'en trouve plus trace.

Telle est l'histoire que M. Boack fait revivre à nos yeux, à grand renfort d'érudition et de science : un chapitre entier est consacré aux attributions du *Magister*, à la constitution de son office, à ses titres et marques honorifiques ; et c'est à bon droit que l'auteur peut dire qu'il a apporté la lumière dans ce système complexe des bureaux byzantins.

Une bonne bibliographie, des listes des M. O. dans l'empire romain et byzantin, avec références et un index complet contribuent à faire de cet ouvrage un instrument de travail de premier ordre.

Si M. Boack trouve dans un tribun de prétoriens l'origine du Maître des Offices, M. Dunlop cherche celle du Grand chambellan (*Praepositus sacri cubiculi*) dans les affranchis, honorés de la confiance de leur maître, qui dirigeaient les esclaves de la chambre, à Rome. Lorsqu'à la République succéda le Principat, le *Cubiculum* eut son organisation modelée sur celle des riches particuliers et donna le plan du *Cubiculum* aux empereurs et à leurs collègues jusqu'à Dioclétien et à Constantin, qui accordèrent enfin à des serviteurs privés l'honneur d'une fonction publique. Lorsque les *cubicularii* furent revêtus de l'une des *dignitates palatinae* et placés sous la juridiction du *Magister Officiorum* d'une part, et sous la direction du Grand camérier ou *Praepositus sacri cubiculi* d'autre part, on voit peu à peu le détenteur de ce titre acquérir honneurs et privilèges. C'est le titre de *spectabilis* qu'il porte jusqu'en 384 en Occident et 405 en Orient, pour devenir ensuite *illustris* et enfin atteindre, en 422, la 4e place parmi les plus hauts dignitaires palatins.

Dès Constantin il y a deux grands chambellans préposés, l'un, au *cubiculum* de l'Impératrice l'autre, le premier, le seul qui croisse en puissance et en rang, à celui de l'Empereur.

La puissance des *Praepositi*, résidant surtout dans le fait qu'ils étaient dans les confidences intimes de leurs maîtres, les poussa parfois à concevoir des projets d'une ambition démesurée ;

l'un d'eux, Antiochus, favorisa une intrigue de palais, perdit ses titres, ses honneurs, sa maison même et fut enfermé dans les ordres ; dès ce moment Théodore II interdit aux *Praepositi* d'atteindre le Patriciat, et Zénon renforça l'interdiction.

Mais ce ne sont là que des accidents, au même titre que la catastrophe qui précipita l'imprudent Eutrope du faîte des honneurs et de la puissance. En revanche, de nombreux honneurs aux cérémonies, des vêtements distinctifs, des privilèges en matière de redevances et servitudes entouraient l'office de *Praepositus* et s'étendait à tous les membres de son office, très vaste, comprenant les *cubicularii* de toutes espèces, le *castrensis sacri palatii*, le *comes domorum per Cappadociam*, (car, dès 414, cette province voit ses revenus employés aux frais de l'entretien du palais, auquel présidait le grand Camérier) le *comes sacrae vestis*, les *silentiaires* ou huissiers de cour et même le trésorier de la cassette impériale, le *sacellarius*.

Que l'on ajoute à cela les missions particulières que l'empereur pouvait confier à l'homme de confiance qu'était son grand Camérier et l'on aura le tableau des attributions d'un Narsès, sous Justinien, à l'époque où cette fonction est à l'apogée.

Puis, c'est le déclin : le grand chambellan ne dort plus auprès de l'empereur, il cesse d'être le confident intime et le premier eunuque (le παραχοιμώμενος) le remplace à la tête des *cubicularii* ; le *castrensis* passe sous les ordres de l'un des curopalates ; le *comes sacrae domus per Cappadociam* dirige seul l'administration de la Cappadoce à laquelle ont été jointes la Phénicie, l'Arabie et l'Égypte ; un πρωτοβεστιάριος remplace le *comes sacrae vestis* et dirige seul la garde robe impériale ; les *silentiarii* passent sous la direction du maître des cérémonies et le *sacellarius* fait partie des σέχρετα et dirige l'un des bureaux impériaux.

Au IXe s., il ne reste au *Praepositus* qu'un titre et la charge honorifique de présider à certaines cérémonies ou de les organiser : c'est la part qui lui est échue des dépouilles du *Magister Officiorum*.

Dès lors, le Grand chambellan n'a plus qu'un rôle honorable et brillant, occupant une place en vue aux côtés de l'empereur, ayant sa place dans le bureau de la régence, aux côtés du *Magister Officiorum* et du *Praefectus urbis* jusqu'au règne de Michel IV le Paphlagonien dont le grand chambellan Constantin est le dernier dont parle l'histoire.

M. Dunlop a fait suivre cet historique, du récit de la vie et des œuvres des trois grands chambellans Eusèbe, Eutrope et Narsès, ce qui illustre à merveille son ouvrage et contribue, avec tout l'appareil d'une solide érudition, à lui donner une réelle valeur scientifique.

A. Abel.

Gabriel Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles d'après les monuments de Mistra, de la Macédoine et du Mont-Athos. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. CIX), Paris, De Boccard, 1916, LXIV, 809 pages, 8°.

L'auteur de ce livre touche aux problèmes les plus neufs et les plus palpitants de l'art byzantin. Il déclare que son ouvrage n'est qu'une sorte d'introduction à l'étude de la peinture de Mistra, peinture dont les monuments sont publiés dans un atlas spécial. J'ai eu l'occasion de saluer, dans une revue russe, l'apparition de ce magnifique album. Je voudrais aujourd'hui mettre en relief les importants résultats atteints par l'auteur dans son nouveau livre. A l'époque où l'auteur écrivait celui-ci, je composais mon ouvrage sur la peinture du XIVe siècle. Nous avons considéré, chacun, des aspects différents du même art byzantin tardif. M. Gabriel Millet a pris comme sujet de ses recherches l'iconographie, et moi le style de la peinture byzantine d'époque tardive. En bien des cas nous avons parlé des mêmes monuments, nous avons étudié les mêmes phénomènes de l'art byzantin (par exemple, l'influence qu'a exercée sur lui l'art italien primitif), mais en nous plaçant à des points de vue différents ; tout en m'appuyant sur les données de l'atlas de Mistra, je n'ai pu néanmoins consacrer mon travail à ces monuments et j'ai écrit ce qui suit : « Les recherches de M. Millet sur les monuments de la ville de Mistra jettent sans doute beaucoup de lumière sur maints aspects de cet art encore peu connu, dans lequel il a, lui aussi, reconnu les traits distinctifs d'une nouvelle renaissance de l'art byzantin. Il a promis de revenir à l'examen du problème compliqué des sources de l'art du XIVe siècle à Byzance, lorsqu'il a décrit l' ἐπιτάφιος d'Andronic Paléologue (cf. ma *Peinture byzantine au XIVe siècle* [en russe], p. 10).

L'auteur, évidemment, a traité de nouveau cette importante

question de l'art de la ville de Mistra, non dans toute son ampleur, mais seulement au point de vue des sources de l'iconographie. Il indique la cause de cette limitation de son thème. Pour aborder l'examen de la peinture de Mistra, phénomène tardif de l'histoire de l'art byzantin, une base solide était indispensable, et cette base solide devait être fournie par une étude d'ensemble des différents aspects de l'art byzantin. Dans le travail de M. Millet, on trouve en effet une étude préparatoire, très complexe, comprenant deux parties principales : d'abord, l'analyse et l'étude des monuments de l'iconographie de l'Orient et de l'Occident en rapport avec les thèmes iconographiques de Mistra, ensuite, la discussion des théories nouvelles sur l'influence de Byzance, de l'Italie et de l'Orient dans le développement de cette iconographie.

Ces aspects du travail de l'auteur excitent un intérêt extraordinaire, et auront une grande importance dans l'évolution ultérieure du problème de l'art byzantin des derniers siècles. Le livre de M. Millet éclaire parfaitement la vieille question de l'influence de l'iconographie orientale sur l'iconographie byzantine et occidentale ; il le fait avec une telle abondance de données précises, avec une telle érudition, avec une telle rigueur scientifique, que désormais l'on sentira le besoin de reviser l'étude de l'iconographie européenne primitive, carolingienne et romane, et de leurs rapports avec les monuments orientalo-byzantins. Même pour l'étude des particularités iconographiques du *Dugento* et du *Trecento* italiens, l'auteur donne tant d'indications décisives qu'il faudra reprendre le problème des originaux de la première renaissance italienne.

Mais ce n'est pas tout. L'auteur a approfondi l'étude des sources iconographiques en général ; il les a mises en relation avec la liturgie, le dogme, l'hymnographie ; et il arrive ainsi à la vraie conception des *mystères* occidentaux qui sont du théâtre, et des *mystères* orientaux qui sont de la liturgie. Grâce à sa parfaite entente du sujet, il prend position contre certaines théories nouvelles à cet égard ; et son opposition à ces théories est tout à fait légitime.

De telle manière, l'auteur, non seulement pose de nouveau la question des sources de l'iconographie byzantine des derniers siècles, mais encore la question des sources de la *maniera greca*, par laquelle il faut entendre les influences iconographiques et stylistiques extraordinairement variées de l'Orient byzantin (cf. l'étude sur l'*Annonciation*, pp. 83 sqq.).

L'auteur a utilisé la masse énorme des matériaux déjà connus, et il y a ajouté toutes les découvertes de Jerphanion, de Rott et les siennes ; il a examiné les nombreux thèmes iconographiques de l'iconographie occidentale ; et, de cette manière, il a renouvelé entièrement l'étude de nombreux sujets de l'iconographie évangélique. On peut regretter que l'auteur ait laissé de côté l'iconographie de sujets comme le *Jugement dernier*, la *Descente aux Enfers*, l' Ἀνάληψις, la *Descente du Saint-Esprit*, et n'ait point achevé l'immense tableau de l'iconographie de l'Évangile : ce qui prive son livre d'une certaine unité. Il est indubitable que les matériaux iconographiques qui sont restés dans le portefeuille de l'auteur ne dépassaient pas en réalité le cadre de l'ouvrage et l'auraient heureusement complété.

Toutes les questions touchées par l'auteur ont un intérêt vital pour les spécialistes ; c'est pourquoi il importe d'indiquer ici comment il les résout dans son livre. Il a pu aborder le plus important de ces problèmes, celui des sources de l'iconographie, des origines orientales de celle-ci. C'étaient là des problèmes extrêmement difficiles. L'auteur a raison de dire que, jusqu'à présent, nous ignorons le rôle de Constantinople dans l'élaboration du nouveau style byzantin ; nous ne savons pas ce que la capitale a produit. Seule, la tradition hellénistique de la peinture nous montre jusqu'à présent la voie de Constantinople. Bien que l'auteur lui-même nous signale des manuscrits que nous savons de source sûre avoir été écrits et enluminés à Constantinople, l'activité de ce centre mondial demeure obscure (p. 592). Cette question est d'autant plus grave que l'auteur lui-même signale, en Orient, les mêmes traits hellénistiques qu'à Constantinople. Je ferai observer, à mon tour, que tous ces nouveaux monuments cappadociens, sur lesquels sont fondées beaucoup de conclusions de M. Millet, dépendent d'excellents prototypes hellénistiques, car on y voit le type du Christ jeune dans la Crucifixion ; la composition rappelle nettement partout l'art hellénistique, avec son rythme et son mouvement, hérités de l'art antique. La bande de terre verte qui s'étend sous les pieds des personnages, les fonds unis et les personnages silhouettés sont les seuls traits qui marquent l'influence nouvelle des styles orientaux. L'auteur parle du *réalisme dramatique* de l'art oriental et de *l'équilibre* mesuré de l'art hellénistique ; mais, à vrai dire, c'est l'époque hellénistique qui introduit dans l'art le drame et le réalisme.

De telles constatations, naturellement, ne résolvent pas encore la question de l'art oriental de la période byzantine et de ses divergences d'avec l'école de Constantinople : elles ne peuvent que poser le problème. Mais, ce qui paraît tout à fait incontestable et tout à fait important dans le travail de M. Millet, c'est qu'il a utilisé une masse énorme de matériaux, découverts en Orient, en partie d'époque très ancienne, qui permettent à l'auteur d'entreprendre une étude historique complète à propos de chaque sujet iconographique. C'est précisément ce qui assure la supériorité de l'auteur sur les ouvrages similaires de Pokrovskij et de Rohault de Fleury. L'importance de ce travail de l'auteur est si considérable qu'il apparaît comme le premier historien de l'iconographie et non seulement comme son archéologue.

Parmi les modes d'investigation adoptés par l'auteur, le plus intéressant est celui qui concerne l'illustration « textuelle » de l'Évangile, qui apparaît d'abord dans les manuscrits *Laurentianus VI*, 23, et *Parisinus* 74. Une telle illustration « textuelle » et continue du texte de l'Évangile, n'est connue que depuis le XIe siècle ; mais l'auteur, dans les textes d'anciens auteurs et du patriarche Nicéphore, voit des indices de l'existence de la dite illustration « textuelle » dès les Ve et VIIe siècles. Étudiant une série d'images qu'on dirait détachées de pareils évangéliaires, et qui se trouvent dans des mss. tardifs (Grégoire de Nazianze 510, etc.), il arrive à cette conclusion que de tels Évangiles ont existé *antérieurement à ces manuscrits*. Il est vrai que jusqu'à présent on n'a pas signalé un seul de ces prototypes ; et les Évangiles anciens que nous connaissons sont tous ornés de miniatures d'après des procédés et des méthodes absolument différents. L'auteur n'en a pas moins le mérite d'avoir abordé la grande question de l'illustration de l'Évangile d'un point de vue qui est vraiment celui d'un historien de l'art ; et la lumière qu'il jette sur ces manuscrits détermine avec plus de précision et de clarté leur caractère iconographique qu'on ne l'avait jamais fait avant lui. Il a transporté la question sur son terrain, celui de l'historien de l'art.

De plus, dans des manuscrits du XIe et du XIIe, il retrouve des prototypes plus anciens, provenant de la Palestine, d'Antioche, ou en général, de l'Orient, suivant ainsi l'exemple de précédents investigateurs. Mais il étend ses recherches jusqu'à des manuscrits du

XVIIe siècle. Un travail aussi complexe exigeait de l'auteur qu'il étudiât les destinées historiques de l'art byzantin et de l'art occidental jusqu'à la Renaissance, et même après celle-ci. Les manuscrits occidentaux d'époque carolingienne, avec leurs illustrations qui remontent à des archétypes orientaux, la miniature byzantine, la première Renaissance italienne, tous ces domaines se touchent dans le travail de l'auteur, comme les anneaux d'une seule et même chaîne. Ce rapprochement nous invite à contrôler les opinions admises. Dans les investigations de l'auteur, on voit, pour cette raison, se poser à chaque instant la question de l'influence de l'Italie sur l'art byzantin tardif, ou inversement.

Cette influence de l'Italie, suivant l'image qui nous est familière, représente, dans le livre de l'auteur, comme un *fil rouge* qui le traverse d'un bout à l'autre, et qu'on retrouve partout. Ici nous sommes vraiment au cœur, au centre de l'œuvre de M. Gabriel Millet. Ayant ainsi posé la question de l'iconographie, l'auteur nous apporte pour l'histoire de l'art byzantin des conclusions très intéressantes. Les peintres de Mistra, dit-il, ont représenté, dans l'église de la Métropole, des miracles, en se fondant sur la rédaction antiochénienne ; ils ont utilisé un des originaux remontant au XIe et même au IXe siècle, originaux meilleurs que le manuscrit de Paris n° 74 et le n° 923. Les mosaïstes de Kahrié-Djami, fidèles à Constantinople, ont utilisé des prototypes plus anciens que le *Parisinus* 115 et le *Laurentianus* VI, 23 (p. 689). Je note ces deux faits comme de véritables découvertes scientifiques, dont j'ai eu moi-même à tenir compte. L'auteur arrive à la conclusion parfaitement exacte, que les maîtres grecs du XIVe siècle ont profité de l'héritage de leur passé artistique, chose que j'ai moi-même mise en relief dans mon livre (pages 150-163), lorsque j'ai fait remarquer que cet héritage complexe, fruit d'un long travail, ne permettait pas de passer à l'imitation directe des originaux italiens. L'auteur est arrivé à ce même résultat en montrant que les maîtres grecs se sont servis avec prudence des originaux italiens.

Il me paraît, toutefois, que les nouvelles formes du paysage, de l'architecture et de la peinture du XIVe siècle doivent avoir eu la même origine que les traits de l'iconographie, c'est-à-dire qu'elles dépendent du paysage plus ancien qu'on trouve dans divers manuscrits, et des modifications introduites par le travail des maîtres

italiens. L'utilisation d'anciens manuscrits pour des fins artistiques apparaît non seulement en Italie, mais encore à Byzance. Les fresques de Volotovo, de Kovalevo, à Novgorod, montrent l'utilisation d'innovations, qui remontent à Giotto et à son école, aux originaux siennois, florentins et vénitiens du XIVe siècle.

Du rôle du XIIIe siècle, l'auteur parle dans un petit paragraphe à part (p. 684). Il reconnaît que, peut-être par un développement original, et peut-être aussi grâce à l'exemple de l'Italie, l'art byzantin du XIVe siècle a donné aux figures plus de vie, aux compositions plus de plénitude, au style plus de finesse,mais qu'il a conservé les principes essentiels de son iconographie, et qu'il a attendu le XVIe siècle pour aller franchement au-devant de la Haute Renaissance.

Comme l'auteur a laissé en dehors du cadre de son étude la *stylistique* de la peinture byzantine du XIVe siècle, il se rencontre chez lui, tout naturellement, quelque flottement à l'égard de cette question : l'art byzantin du XIVe siècle a-t-il, de lui-même, en toute indépendance, perfectionné ses formes, ou ne l'a-t-il fait qu'à l'imitation de l'Italie ? Il n'y a pas de doute que, en ayant fini avec l'iconographie, l'auteur mettra en lumière de nouveaux aspects de la peinture de Mistra, où il reconnaîtra un art nouveau. Dans mon livre sur la peinture byzantine du XIVe siècle, j'ai beaucoup insisté moi-même sur l'importance de l'art du *Dugento* et du *Trecento* pour l'art byzantin en général, et pour l'iconographie en particulier. Dans les fresques de Novgorod revivent les figures des fresques pisanes et florentines. Dans le développement des thèmes iconographiques apparaissent des particularités nouvelles, occidentales, un nouveau paysage, de nouvelles façons de traiter les costumes. Tout cela vient de l'art roman et de l'art gothique, tels qu'on les trouve non seulement en Italie, mais encore dans d'autres pays. Toutes les particularités du style de l'art byzantin ne peuvent être expliqués que par le moyen de cette analyse, souvent minutieuse, appliquée par l'auteur, avec tant de succès, à l'étude des thèmes iconographiques. Quand ce travail sera fait, nous aurons une histoire vraiment complète de l'art byzantin à Mistra. Les conclusions générales de l'auteur sur le progrès des formes de l'art byzantin au XIVe siècle montrent bien clairement que sa prochaine tâche, après l'investigation proprement iconographique, concernera le style des peintures, et je salue d'avance le futur travail de l'auteur dans cette direction.

Telles sont les lignes générales de l'immense ouvrage de M. Millet, telles sont les limites dans lesquelles il s'est consacré à sa tâche principale, l'étude iconographique de l'art byzantin, opérant sur une masse énorme de monuments. Je noterai quelques résultats remarquables atteints par l'auteur, et je mettrai en relief leur importance.

Dans la composition de l'*Annonciation*, l'auteur s'efforce d'expliquer la présence de la servante (pages 80-89). Dans la *Nativité*, étudiée à propos de quatre scènes de Mistra, il note l'influence occidentale (la femme versant de l'eau, d'après Kondakov) et indique que l'original (la scène est déjà cappadocienne) a subi l'influence de Duccio (p. 114). Il montre aussi que l'Occident a donné les *fleurs* qui entrent dans la composition de l'Annonciation ; et il estime qu'à Volotovo, dans cette même scène, est représenté, non un vase avec du feu, d'après les paroles de l'acathiste, φωτοδόχον λαμπάδα, mais un vase avec des fleurs.

L'étude extrêmement intéressante et complexe de la composition de la *Nativité* comprend toute une étude spéciale sur le pasteur qui joue de la flûte. M. Millet a rencontré déjà ce pasteur dans la peinture des IXe-XIIe siècles, et ses poses, quelquefois, dit-il, se rattachent aux gestes et attitudes de certaines divinités. J'ajoute que, dans l'école de Novgorod, comme à Constantinople et à Venise, ce petit pasteur apparaît nu, assis sur le sommet d'une montagne, parfois jouant d'une grande trompette, parfois sans instrument de musique, tournant le dos au spectateur. La provenance de ces figures qui viennent des divinités des montagnes de l'art antique, ne fait pas le moindre doute ; mais la pose elle-même — divinité des montagnes assise, avec une couronne en tête, ou avec une corne d'abondance (la trompette) — remonte au manuscrit du Psautier de la Bibliothèque Nationale de Paris, n° 139 f. 1, où l'on voit un petit dieu tout pareil (cf. mon livre, pp. 154-5) et généralement aux manuscrits de la Bible (cf. manuscrit du Sérail, XXXV).

Particulièrement minutieuse est l'étude consacrée au cycle de représentations qui se rattachent à la Nativité. Je n'ai pas rencontré, toutefois, dans cette intéressante étude, de mention de la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, où l'on trouve pourtant deux compositions fort anciennes de nature à intéresser l'auteur. L'une représente la lecture de la prophétie de Michée par les princes des prêtres devant Hérode, en présence des Mages (cf. mes *Mosaïques des IVe et Ve siècles*,

pp. 96-97) ; l'autre, l'ordre donné par Hérode d'exterminer les enfants, (non le Massacre lui-même), composition, répétée, au IXe siècle, sur les fresques de l'église des « Quatre Couronnés » à Rome. J'ai eu l'occasion de rapprocher la première de ces compositions de sa représentation dans le manuscrit n° 115 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Comme la mosaïque de l'église de Sainte-Marie-Majeure est en rapport étroit avec l'art d'Alexandrie, et que, sur l'arc triomphal est représentée la composition alexandrine de la Rencontre de la Sainte Famille par Aphrodisios, on comprend l'intérêt du manuscrit copte n° 13, où l'on voit ce sujet rare de la *prophétie de Michée*, dont le prototype vient d'un apocryphe alexandrin ou égyptien. L'apparition de telles compositions sur les murs des églises et dans l'illustration des Évangiles pose devant nous le problème des Évangiles apocryphes illustrés.

L'étude sur le Baptême n'est pas menée avec moins d'érudition ni d'intérêt. L'auteur a repris l'étude de ce thème ; et, après la monographie de Strzygowski, déjà vieillie, il a trouvé de nouveaux points de vue et de nouveaux détails à mettre en lumière. Nous ajouterons quelques suggestions personnelles. L'attitude de Jean plaçant le pied sur un roc en forme de gradin s'explique par la vénération qui s'attachait au rocher, sur lequel, disait-on, s'était tenu le Précurseur lorsqu'il baptisa le Christ ; on conservait même ce rocher dans l'église construite à l'endroit où avaient été déposés les vêtements du Christ pendant le Baptême. Ce détail palestinien, comme les rangées de montagnes et de collines, la croix dans le Jourdain, pouvaient servir à déterminer plus précisément encore un des prototypes de cette composition. Le diptyque en mosaïque de Florence figure déjà un serpent dans le cadre du baptême ; or, ce serpent se retrouve avec divers dragons ou poissons, dans des Baptêmes d'époque tardive dont l'étude a été reprise par M. G. Millet (p. 193). L'auteur explique aussi, de la manière la plus lumineuse, la composition si complexe du baptême de Néréditzi et des baptêmes apparentés. Ce type est intéressant, parce qu'il ajoute, à l'idée que nous nous faisions du rôle artistique de Constantinople, un trait nouveau. Comme Antoine de Novgorod vit à Constantinople, avant 1202, donc avant la prise de la ville par les Croisés, le peintre Paul exécuter un *Baptême* de ce genre dans le baptistère de Sainte-Sophie, et comme l'évangéliaire du Vatican, *Urb.* 2 (et d'autres manuscrits) reproduisent le même

type, il faut penser qu'il était familier à l'école de Constantinople dès le XIIe siècle. De même, il faut noter la presque identité du baptême de Daphni et du baptistère de Sainte-Sophie de Kiev, ce qui clôt le cycle de l'influence orientale.

M. Millet passe ensuite à la Transfiguration, qu'il étudie avec autant de soin que les autres scènes. Selon son habitude, il fait l'histoire du sujet, le suit dans toutes ses transformations, note l'apparition, autour du Christ, d'une « gloire » à la forme singulière et compliquée ; et il explique cette lumière abondante par l'enseignement des Hésychastes. Le caractère dramatique des attitudes, les sandales qui glissent des pieds des apôtres, tandis que ceux-ci tombent à la renverse, marquent de nouveaux changements dans la conception du sujet. En étudiant naguère cette forme récente de le scène, je l'ai mise, ainsi qu'une série d'autres, en rapport avec le concile qui discuta la nature de la lumière incréée du Thabor ; en effet, la miniature du manuscrit de Jean Cantacuzène de la Bibliotèque Nationale de Paris, n° 1242, et qui représente la Transfiguration, est précisément destinée à illustrer le passage qui concerne la lumière du Thabor (p. 23). M. Millet ne mentionne cette miniature que dans une note ; mais elle mérite, avec la Transfiguration de la dalmatique étudiée aussi par moi-même, de figurer en tête de l'iconographie du sujet au XIVe siècle. Elle a déjà subi l'indubitable influence de l'art occidental, et les attitudes dramatiques des apôtres, éblouis et tombant à terre, tout en perdant leurs sandales, annoncent clairement une ère nouvelle.

A propos de la résurrection de Lazare, M. Millet étudie longuement la miniature du manuscrit de Berlin n° 66. Il se demande si le miniaturiste n'aurait pas utilisé un prototype latin ou palestinien. Mais ce très curieux manuscrit est archaïsant ; l'artiste a pu suivre un modèle de la Crucifixion (Christ vêtu du *colobium*) aussi ancien que celui de l'évangile syriaque de 586, et un prototype de l'Entrée à Jérusalem où le prophète Zacharie tenait un *volumen* déroulé. M. Millet a trouvé une analogie plus ancienne encore en Cappadoce et sur l'icone de Šemokmedi ; quant à la figure du prophète avec son rouleau, il la fait remonter à ces prophètes qu'on trouve, par exemple, dans les psautiers, prophètes qui, sur leur *volumen* déroulé, nous montrent tel ou tel texte messianique.

Aussi arrive-t-il à la déduction que cette figure, dans le manuscrit

nº 66 de Berlin, provient d'originaux orientaux. Je partage complètement cette manière de voir, et je ne regrette qu'une chose, c'est que l'auteur n'ait pas connu une pyxide d'ivoire du VIe siècle, avec la représentation de l'*Entrée à Jérusalem*, sur laquelle on voit un vieillard chauve avec une grande barbe, tenant en main une sorte d'écriteau ou de *codex*, et accompagnant un âne avec des jeunes gens porteurs de rameaux. Cette pyxide a été trouvée au Caucase, dans le *Kourgan* d'Ozeruk, et je l'avais décrite dans les *Archeologi eskie Izvěslija*, pp. 1-8 (année 1894). Comme l'icone de Šemokmedi, ce fragment de pyxide est un « monument caucasien », mais son origine palestinienne ne fait aucun doute. Il n'est pas surprenant que le manuscrit de Berlin trahisse une parenté avec la description que fait Choricius de Gaza de la *Résurrection de Lazare*.

L'étude sur le Μυστικὸν Δεῖπνον se distingue par la même valeur et la même profondeur d'analyse. Ici, l'on trouve un grand nombre d'observations nouvelles. De plus, l'auteur étudie de près la question de l'apparition, dans ce sujet, de la table carrée et du Christ assis au centre des Apôtres, et non point de côté, comme dans les compositions d'époque ancienne et d'époque médiévale. Il cite le texte du pèlerin Théodose (VIe siècle), qui a vu dans la vallée de Josaphat quatre lits, sur lesquels le Christ a reposé au milieu des apôtres *(ipse medius)*. Il conclut qu'en Palestine s'est élaboré le type de la Cène avec le Christ au centre des Apôtres, type apparu dans l'art occidental aux VIIe-VIIIe siècles (Cambridge, Évangile), mais avec la table *ronde*. La table carrée se montre plus tard.

L'étude sur la *Crucifixion* est largement conçue, bien que l'auteur n'ait point parlé, du type intéressant du Crucifié vêtu du κολόβιον, type répété, comme je l'ai dit, au XIIIe siècle encore, dans l'Évangile de Berlin nº 66.

Une sorte d'excursus est consacré à la petite icone de la Crucifixion qui est au Musée d'État Russe. Dès l'année 1909, j'ai rapporté cette icone au XIVe siècle (cf. *Vizantijskij Vremennik*, XIV (1909), p. 605) ; et j'ai montré qu'elle était proche du style de Duccio. L'auteur produit aujourd'hui une nouvelle pièce de comparaison : l'icone nº 21 de la Crucifixion de l'Académie de Venise. En même temps que M. Millet, j'ai publié cette icone dans mon ouvrage russe *La Peinture byzantine au XIVe siècle*.

La Descente de croix paraît être une des meilleures études du livre. Elle existe sur les plus anciens originaux du IXe siècle, celui de Tavchanle (912-954), et sur la miniature carolingienne (Évangile d'Angers). La fresque de Tavchanle, en elle-même, est intéressante par ce fait que, à la différence de la Crucifixion carolingienne du manuscrit d'Angers, le Christ est jeune et imberbe, ce qui est en faveur d'un archétype ancien de provenance hellénistique. Au Xe siècle, l'auteur note l'apparition du style *dramatique*, avec la Mère de Dieu baisant la main droite du Christ tendue vers elle, et il explique cette attitude par le texte de Georges de Nicomédie ; par conséquent, cette composition a dû apparaître en Orient, et, de là, passer dans l'iconographie commune. En Cappadoce, aussi se rencontrent pour la première fois ces modèles où la Mère de Dieu, et non Joseph, reçoit le corps du Christ descendu de la Croix. Ce motif a été reproduit par Duccio, qui l'avait lui-même reçu de l'Orient. En revanche, l'exécution et le style de la même composition sur le reliquaire de Bessarion, fabriqué à Venise, parlent nettement en faveur de la reproduction, au XIVe siècle, d'un original, non pas oriental, mais italien, imprégné de la tradition orientale.

L'étude de la *Pietà* permet à l'auteur de poser la question iconographique d'une manière très précise. Nous ne connaissons pas les origines de ce sujet à Byzance. Le manuscrit Petropolitanus n° 105 ne peut, dans aucun cas, remonter au XIIe siècle, mais seulement à la fin du XIIIe. Un autre monument, d'abord publié par Kondakov, une icone émaillée du Trésor du Saint Sépulcre à Jérusalem, est composite, fabriqué on ne sait quand au moyen d'émaux du XIIe siècle. En tous cas, ces deux monuments sont fort instructifs ; car ils donnent au Christ la tête penchée et l'écriteau avec l'inscription *Le Roi de Gloire*, ὁ Βασιλεὺς τῆς Δόξης. Plus intéressant encore est ce fait, que, dans le manuscrit n° 105, est représenté le sang coulant du flanc du Christ. Les mains de celui-ci sont pendantes ; et ce trait s'inspire sans doute de la célèbre vision du pape Grégoire célébrant la messe. Ce thème occupera encore beaucoup les critiques, et les dessin de Dürer sera encore l'objet de maintes discussions.

En matière de conclusion, je me permettrai de m'arrêter à quelques considérations de l'auteur sur des monuments russes. Grâce à lui, des traits multiples de l'iconographie de monuments comme les fresques de Mirož, les fresques de Neredici, surtout les portes

d'*Alexandrova Sloboda*, du XIVe siècle, et beaucoup d'icones de diverses collections ont été mises en pleine lumière et replacés dans le cadre de l'iconographie générale. Il faut dire la même chose des fresques de Novgorod. Les spécialistes russes, naturellement, profiteront des indications de l'auteur, et lui sauront gré de rapprochements comme celui des mosaïques des Saints-Apôtres et du Monastère de Mirož (dessin no 607).

Il nous a fait connaître bien plus exactement les écoles macédonienne, crétoise, athonite et nous fournit une masse de renseignements bibliographiques auxquels il faudra s'adresser longtemps encore.

Dans ce court article, il ne nous a pas été possible d'apprécier les matériaux nouveaux, les interprétations nouvelles de monuments que l'auteur nous donne dans son livre, lequel ne compte pas moins de 809 pages et de 670 figures, mais nous en avons dit assez pour montrer que l'auteur a fait un travail formidable, extrêmement important, dans lequel il a jeté des flots de lumière sur l'importance de l'iconographie orientalo-byzantine pour l'art proprement byzantin ainsi que pour l'art occidental roman et l'époque de la Première Renaissance : ce travail, personne encore ne l'avait fait.

(*Traduit du russe par Henri Grégoire*).

Leningrad, 15 janvier 1921.

D. Ajnalov.

L'Empereur Julien. Œuvres complètes, tome I, 2e partie, *Lettres et fragments*. Texte revu et traduit par J. Bidez, Paris, « Les Belles-Lettres », 1924.

The foundation of a definitive edition of Julian's Letters was laid in the *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'Empereur Julien*, published by Messrs Bidez and Cumont in 1898. There, for the first time, a trained textual critic and an expert in the religious history of the fourth century combined forces and made a serious and comprehensive attempt to sift the manuscript tradition, to separate the grain from the chaff and — more novel still, but absolutely indispensable — to arrange the genuine letters, which have reached us in no order whatever, in their correct chronological sequence. This work bore its appropriate fruit in one of the most valuable volumes in the Budé library, the *Iuliani Epistulae, Leges*,

Poematia, *Fragmenta Varia* published by the same two scholars in 1922. The present writer may be allowed to refer to his review of that work in the *Classical Review*, 1923, p. 121 f., and to add that the critical notes referred to by Mr Bidez on p. XVII of the volume now under review were published there.

The present work is dedicated « à mon ami Franz Cumont, en souvenir d'une longue collaboration ». O' Mr Bidez, translation a foreigner may be excused from saying more than that the French language forms an admirable vehicle for the sprightliness and clarity of Julian's style ; I almost hesitate to ask whether, for example, on p. 142, « au lieu de προφανές » is an accurate rendering of ἐπὶ τοῦ προφανοῦς. But in his preface, introductions and notes, Mr Bidez addresses us all, and it is a pleasure to state that they definitely enhance the value of the earlier Budé Julian as « a source-book indispensable to all students both of Roman and of Early Christian history ».

The preface describes the general character of the collection and its value as a clue to the enigmatic character of Julian, and gives a brief description, of admirable lucidity, of the unusually distorted MS tradition.

Already in Julian's life-time, as he himself informs us, letters written by him were in private circulation. The religious reaction which followed his death was succeeded by the tolerant policy of Jovian, and Julian's friends were not afraid to defend his memory. « C'est au cours de cette polémique que parurent les premiers recueils des lettres de Julien ». Most of these collections appear to have contained private letters ; that they contained a considerable body of correspondence is clear from Amm. Marc. XVI, 5, 7. The quotations in the ecclesiastical historians Socrates and Sozomenos, on the other hand, entirely ignore Julian's private correspondence and are evidently derived from an early collection of his rescripts, etc. « Si, de bonne heure, les historiens consultèrent des recueils des lettres de Julien, de bonne heure, aussi, pour trouver du neuf, les éditeurs de ces recueils mirent à profit les œuvres des historiens ». Hence the appearance of a number of apocryphal documents, such as the Basil-Julian letters, which had already been forged when Sozomenos wrote.

The interest of some of these *spuriae*, and the influence they

have had on modern views of Julian's character, justify their inclusion in this volume; most of them have been rightly omitted from a work whose purpose is to present Julian to modern readers.

The confusion thus begun was intensified when one or other of these early collections began to be incorporated, at least as early as the second half of the Vth century, in complete editions of Julian's works. One of these collections, known to Suidas, must have resembled the archetype of the valuable *Vossianus* of Leyden which is unique (with its copy U) in containing only works reputed to be by Julian's. The other mss are « epistolographical anthologies » in which letters by Julian appear alongside of letters by other writers as models for correspondence ; and the very purpose of such anthologies has brought it about that their contents throw much light on Julian as a stylist, but contain little of historical value. Another influence making for the emasculation of the tradition was the habit of monkish copyists to omit one of the features we should have read with most interest, Julian's « blasphemous » tirades against the Christians.

Such is the tradition which was reduced to historical order by Messrs Bidez and Cumont ; we must not forget what we owe to their joint work. But Mr Bidez, independent work in the present volume lays us under a debt to him in particular. In the seven introductions which he prefaces to the seven groups — the Gaulish letters, the Illyrian and Constantinopolitan letters, the Anatolian letters, the Antiochene letters, the letters of uncertain date, the Verses and Fragments, the letters of doubtful authenticity (misprinted « lettre d'authenticité douteuse », on p. 258 ; and in the notes which he adds in liberal profusion, he provides us with the best possible biography of Julian, one retailed by Julain himself. Space forbids detailed illustration of Mr. Bidez, restrained and judicious learning ; a good example is the note on pp. 44-47, a model of the art of saying *mullum in parvo*, and saying it wisely.

I feel sure that Mr Cumont will be the last to quarrel with my appropriation of a French proverb which will occur to many who read this work — *la fin couronne l'œuvre.*

W. M. Calder.

Old Testament Legends, from a Greek Poem on Genesis and Exodus by George Choumnos, edited with a Translation, Notes and Glossary, from a Manuscript in the British Museum, by F. H. MARSHALL. Cambridge, at the University Press, 1925. Pp. XXXII, 116, with 28 plates, 8*vo*.

This is the first time that Choumnos' rhymed version of Genesis and Exodus and the popular legends which have accumulated round the biblical narrative has appeared even partially in print. The fourteen episodes which Mr MARSHALL has selected form only about one fourth of the whole poem, and his twenty eight plates are an even smaller proportion of the three hundred and seventy five coloured illustrations, which adorn the MS in the British Museum, from which he has taken his text. This MS, numbered Add. MS 40724, was acquired by purchase in 1922, and is not mentioned by Krumbacher in his notice of Choumnos in the *History of Byzantine Literature*; he knew of only two MSS, preserved one in the Marcian Library at Venice and the other at Vienna. Since Mr MARSHALL's book was published, we have had an opportuny of collating his text with the Venice MS and of examining the London MS ; the Vienna MS we have not seen.

The selections printed are of such interest, both for their subject matter and for the language, — Choumnos wrote in his native Cretan, — that it is much to be regretted that it was not possible to produce a complete edition, and that by making use, not only of one, but of all the three versions.

Mr MARSHALL's introduction places Choumnos' work very well. He discusses the various versions, both Greek and Slavonic, of the Old Testament history, versions in which the biblical narratives are mixed with purely legendary matter, and concludes that Choumnos set some of this material down in a popular form, and so produced an eastern analogue to the Poor Men's Bibles of Western Europe. The translation of the rhymed couplets of Choumnos' poem is in a similar English metre, and the original is freely but skilfully handled. The main difficulty, which is that owing to the greater length of Greek words, the English constantly needs some expansion to make it fill the same space, has been managed with literary tact, and the rather childish simplicity of the author's style has been well preserved. A Greek of the present day reading

Choumnos would get, we think, much the same impression that an Englishman derives from Mr Marshall's lines ; and how could a version be better ?

A few cases should be noticed where the translation misses the point of the original. The fifth selection, which Mr Marshall entitles « Enoch inscribes the story of the creation on marble tablets », gives us the incident of the brick and marble tablets, the essential point of which is found much more clearly in the book of Joannikios Kartanos published in 1567 at Venice : Ἡ παλαιά τε καὶ νέα διαθήκη, ἤτοι τὸ ἄνθος καὶ ἀναγκαῖον αὐτῆς, than it is in the British Museum MS of Choumnos. Kartanos, ch. μη', refers the story to the sons of Lamech : Choumnos' version is that Enoch, being sure that because of the sins of men God would destroy the world, resolved to put on permanent record the story of the creation. As he did not know whether the destruction would be by fire or by flood, he made two records, — Kartanos says he put them into towers, — one was on marble which would resist water and the other on brick which would resist fire, and the making of this double record should have been plain from the couplet :

Ἀνένε στίας συμφορά, ἡ πλύνθοι νὰ γλυτόσουν,
ἢ δένε σύγκλησις νεροῦ, τὰ μάρμαρα νὰ σώσουν.

where however the translation ignores the sense of πλύνθοι, and takes it as if it were a mere synonym for μάρμαρα, instead of being opposed to it, and runs :

E'en should there come a blazing fire, it would from that (i. e. the strength of marble) refrain,
Or if a flood o'erwhelmed the earth, these tablets would remain.

It is true that if the text had not been corrupt, Mr Marshall's task would have been easier : the line immediately before the couplet quoted above runs in the British Museum MS : διὰ νὰ γράψῃ τ' ἄνοθεν εἰς μάρμαρα κεῖς λίθους, and it was only the story as given by Kartanos which suggested to us that λίθους ought to be emended to πλί(ν)θους. The Venice MS actually has πλήθους, and the same word (πλίθους) has been written as a correction in the margin of the British Museum MS itself.

In the fourth selection, the story of Seth's visit to Paradise to bring the Oil of Mercy to the dying Adam, Choumnos tells us

how the Angel shewed Seth the Tree of Life and in the branches a weeping babe, who was Christ. The tree, Choumnos tells us (IV, line 90) was burning, and this detail should not have been omitted in the translation, because it points to the notion that the burning bush was a type of the incarnation. Nor we think is the tree the Tree of Knowledge, as Mr MARSHALL says in the introduction, but rather the Tree of Life. The lines (IV, 71, 72) above leave it open, which tree it was : κεῖδεν δένδρον πολλὰ ψιλὸν σιμὰ πρὸς τὸ ποτάμιν, ὁποῦ τὴν Εὔαν ἐδόλεψεν ὁ ὄφις στὸ καλάμιν, and the mention of the Babe and of the three seeds and the general sense of the story point conclusively to the Tree of Life.

When Lot confessed his incest to Abraham, he was told to go to the Nile to fetch thence the three mysterious branchs of the triple Tree of Life. This penance Abraham imposed intending that he should come by his death whilst carrying out his pious task, and so win pardon for his unwilling offence. The meaning is not hard, and the Greek runs (XI, 17, 18) :

Αὐτῆ βουλῆ τοῦ δόθηκεν νὰ κακοθανατήσῃ,
στ' ἁμάρτημαν τὸ στανικὸν ὁ Θεὸς νὰ τοῦ συμπαθήσῃ.

Here the translation goes very far astray, and reads :

That evil deed of thine is like the seeds of death to plant,
But since the sin unwilling was, God may thee pardon grant.

However, contrary to Abraham's expectation αὐτὸν ἐφύλαξεν ὁ Θεός.

Occasionally too Mr MARSHALL seems to have missed the exact meaning of the Greek word. In the first episode Adam and Eve are frightened by the approach of night, which never fell upon the Garden of Eden, and think that it will last for ever. The Devil appeared and said he would bring back day if they would promise to resign themselves and their descendants to his power. Thus it befell that Ἀδὰμ πάλιν γελάστικεν δεύτερον μὲ τὴν Εὔαν, where γελῶ means, as often in the contemporary spoken Greek and again in XI 16 below, *cheat*, and the translation, *So once again in mockery the hopes of the twain fled*, is hardly correct. An Armenian version of this story has the interesting detail that the Devil was in fact swindled by the wording of Adam's promise, which ran : « Until the Unbegotten shall be born, and the Immortal shall die, we and all

our generations will be thy servants, « apparent impossibilities which came to pass in the mortal birth and death of Christ (1).

Σφοντιλιάν, (III, 33) whatever may be the connexion between σφόνδυλος *a vertebra* and the modern σφόνδυλος *a blow*, means simply *a buffet* : it is unnecessary as well as slightly ludicrous to translate καὶ σφοντιλάν του κτίπησεν, *a blow he gave him from behind*. A good Cretan example is from an unpublished account of the Passion in a MS in the Marcian library at Venice, where we have the line : *che ftismata che sfedilies tu Jissu tu xenu*, or in Greek characters : καὶ φτύσματα καὶ σφεντυλιὲς (*spittings and buffetings*) τοῦ Ἰησοῦ τοῦ ξένου (2).

In XIII 16 we have it said of the baby Moses : καὶ τὸ παιδάκην ἐρήνευε, σὰν τίς νὰ κλέγει, ἐγέλα, where Mr MARSHALL takes σὰν τίς to mean *like one who*, σὰν being ὡσὰν. But the sense is not very good, and also strains the Greek, which would really mean, *he laughed like a person weeping*. But we believe that σαντίς here is a form of ἀντί. The final -ς is no difficulty : *cf.* τότες, μάλιστας. and many others ; ἀντίς is found in Crete and in Cyprus ,and in Cypriot the form σαντίς actually occurs. If we take this passage as an instance of its use, we get at once the much improved sense : *the babe was quiet* ; *instead of crying he laughed*. For Cypriot we would quote Makhairas, p. 49. line 10 in the edition of Miller and Sathas, where we have : καὶ νὰ δείξῃ τὴν ἀρχοντιάν του ἔβαλεν ξυλαλᾶν γ' δ' γομαρία σαντὶς ξύλα, καὶ ἐμαγειρέψαν τὰ φαγητά. *And to shew his wealth he laid down three or four loads of lign-aloes instead of firewood and they cooked with it*. And again on p. 256, line 22, σαντὶς τῆς χάριτας, *instead of grace*. The rendering in the glossary, *tellement*, has apparently no foundation.

Two lines lower down (XIII, 18) we read of Pharaoh's daughter : λέγει πρὸς τὲς ἀρχόντισσες Μωσὴν νὰ τὸν εὐγάλω,, which is translated by : *She would (said she) from out the ark the sleeping Moses take*. But βγάζω here has the common meaning of *giving a name to*, and the line means, *She says to her ladies*, « *I will call him Moses* ». Nor do we think that the contrast drawn in the translation between

(1) From *The uncanonical Writings of the Old Testament, found in the Armenian MSS of the Library of St. Lazarus*, translated by Rev. Dr Jacques ISSAVERDENS, Venice, 1907, p. 32.

(2) MSS. Greci, Cl. XI, Cod. XIX, ff. 244-336, *Palea chie Nea Dhiathichi*. The line quoted is on f. 33, r.

the Hebrew and the Egyptian meanings of the name Moses is really to be found in the Greek.

In one case the MS has been read wrongly. In IX, 8 we read that the Devil hinders wayfarers from going to partake of Abraham's hospitality, and the printed text has ζηλόνη. It is not difficult to emend the awkward ζηλόνη to ξηλόνη (ξυλώνει), and this latter is in fact the reading of both the British Museum and the Venice MSS. The Venice also has in this line, 'Αβραάμ, instead of the meaningless 'Αδὰμ and so reads, καὶ διὰ φθόνον τοῦ 'Αβραὰμ ξηλώνει τοὺς διαβάτες, an improvement on both the printed text and on the British Museum MS.

And the name Abraham is regulary printed Αὐραάμ, whereas the MS always has the form 'Αβραάμ. The β it is true has the form which somewhat resembles υ, but it is a β nevertheless.

Despite certain difficulties it seems to us that in VII 23 the king mentioned must he Nimrod (or Nevron) and not Herod ; the words are ἦτον 'Ευρώδης βασιλεύς, and for the *vr* in place of *mr* we would compare Μαυρή for Mamre in IX 1 below. We would divide the words thus : ἦτο Νευρώδης β. *cf.* τοῦ Νευρώδι, VIII, 39.

And a few remarks may be made on the notes :

III 5. Mr Marshall is correct in supposing that ἔζεν is a form of ἔζη. The *impf.* 3 *sg.* of *-έω contracta* ends in -ιε(ν), *e. g.* ἐθώριε(ν), ἐπάθιε(ν), and after σ and ζ, in the Cretan dialect, the *y*-sound drops out. So too in VII 50, of Mr Marshall's two alternative explanation of ἐμπασάν, ἔμβασιν and ἐμβασιάν, the latter is the correct one.

IV 56. Here σταδά, in the line ὁποῦ σταδά μου τὴν καρδιάν ἐμπίκεν σὰν καρφέα, is indeed a difficulty and Mr Marshall's suggestion of ἐδά probably makes the best of it. But the real reading is more likely to be that of the Venice MS, ὁποῦ 'ς τ' 'Αδὰμ δὲ τὴν πλευράν, which also gives a better sense.

IV 102. That ἓν κεντρώσῃ should stand for δὲν κεντρώσῃ is in a Cretan text hardly likely : ἔν for δέν is very common but is a mark of the dialect of the Southern Sporades, not of that of Crete. Here the Venetian MS has the better reading, and the line will run : ἕναν κορμὶν με (V : καὶ) τρεῖς κορφὲς τρεῖς ρίζες θὲ κεντρώσῃ, which will

without straining give what Mr Marshall has seen is the right translation : *One trunk will unite together three roots with three tops.* The mystic tree whose trebleness derives from the three seeds brought from Paradise and sown in Adam's body, has one trunk, but three roots and three branches, typifying the Trinity in Unity.

VIII 60. Mr Marshall's conjecture that ἀπόλωνα is Apollo is confirmed by the Venice MS where the line runs : καὶ εἰς θεοὺς καὶ 'Απόλλωνα ἐμένα θυσιάσει.

VIII 80. This line, εἴτις κ' ἐγὼ παρὰ μικρὸν καμπόσον ἐντηρούμου, Mr Marshall cannot explain, though he sees that ἐντηρούμου is connected with ἐντηροῦμαι (= φοβοῦμαι) : it is in fact the 1st sg. of the imperfect. The key is that εἴτις is a form of ἔτσι, for which see Hatzidakis, *MNE* II, 591, who quotes this very form ἴτις from a Cretan text. The line means : *Thus too was I somewhat more than a lillle frightened.*

XII 60. The line καὶ μέναν ἴνε ἀδέλφια μου τὸ πάθαέτὺρού μου, is not easy, but the latter part has no connexion, as Mr Marshall, thinks possible, with ἑταῖρος. We have again the verb ἐ)ντηροῦμαι explained by Xanthoudides in the glossary to his Fortunatus as διστάζω, ὀρρωδῶ, and the line, in which Joseph is relating the cruelty of his brothers, will mean : *And they are my brothers : my sufferings, what I endured, filled me with dread.* The Venice MS reads : καὶ μέναν εἶναι ἀδερφοὶ. καὶ τὄπαθα ντηρούμου.

The readings which we have had occasion to give from the Venice MS all go, we believe, to support the view that it presents on the whole a better version of the text than the British Museum MS, although the numerous brilliantly coloured illustrations of the latter make it so much the more attractive as a book. The texts differ also in another way, again to the advantage of the MS of Venice. The author was a Cretan, and the Venice MS preserves the Cretan dialect much more faithfully than the other : that is to say, the text shews a very common phenomenon, presented in so marked a degree by the versions of Erotokritos ; as the versions depart from the original, so the dialect peculiarities tend to disappear. Also the Venice shews a much smoother versification ; the faults of metre are much fewer. The error by which Miriam, called Maria, is made the aunt and not the sister of Moses (XIII 25-26) is found only

in the British Museum MS : in the Venice she is, as she in fact was, his sister.

With the Vienna MS we have no acquaintance, but of the two others, it seems that the Venice should be used as the basis for the complete critical edition, which we ought to have of this important text. In the meantime, students will be most grateful for what we have now been given. Finally, Mr Marshall raises the question (p. XXVI) as to whether the story of the burial of Moses on Sinai is part of the original work or whether it is peculiar to the British Museum copy, and is there because this copy belonged to the Sinai monastery. That it occurs also in the Venice MS suggests that it is an integral part of the work. Though he died on Mount Nebo, the grave of Moses was according to the biblical tradition unknown ; thus too the book of Armenian uncanonical writings quoted above tells us (p. 117) that « the archangel Michael buried him, and no man knows the tomb where his bones lie until this day ». For this two reasons are given : Moses was called a god and men should not see a god die ; and, lest people should worship his tomb and his bones.

The book ends with a useful glossary of the words likely to be unfamiliar to the classical scholar.

R. M. Dawkins.

Note. — Since the above was written we have found what is doubtless the correct explanation of the hard word ὁδελέγοντας in IX 44. It occurs in a Cretan legal document of 1621 in the form ὀελέγωντας του. and is explained by Dr Xanthoudides, than whom no one knows the Cretan dialect better, as an adverb meaning χωρὶς νὰ εἰπῇ τις τι, ἄνευ ἀντιρρήσεως. The document is published in Χριστιανικὴ Κρήτη, I, 1912, p. 82, in a collection of legal documents of the Venetian period in Crete preserved until lately in the Monastery of Areti not far from Spina Longa.

Maurice Grandclaude : *Etude critique sur les Livres des Assises de Jérusalem.* Paris, Jouve, 1923, in-8°, 185 pp.

L'ouvrage dont nous rendons compte est une thèse de droit de Paris. L'auteur est aujourd'hui chargé de cours à la Faculté de Droit de Grenoble. C'est assez dire que la présente *Etude critique* est l'œuvre d'un juriste, mais d'un juriste qui a reçu une formation historique aussi étendue que profonde.

L'histoire des Croisades et des états chrétiens de Terre Sainte est unie à l'histoire byzantine par des liens assez étroits pour qu'un

livre sur les *Assises de Jérusalem* mérite d'être signalé aux lecteurs de *Byzantion*.

On connaît la vieille théorie classique d'après laquelle les Assises nous feraient connaître un droit entièrement importé d'Europe occidentale et qui ne serait par conséquent autre chose qu'un reflet des institutions juridiques européennes et tout particulièrement françaises. On a tiré de là des conséquences incroyables et l'on a été jusqu'à expliquer les questions les plus complexes de l'organisation féodale par des textes extraits des Assises.

M. Grandclaude, à qui cette hypothèse inspirait des doutes, a voulu voir de plus près ce qu'il en était. A cet effet, il a soumis à un examen critique chacune des œuvres juridiques qui constituent les Assises. Il a fait l'étude et le classement des manuscrits, fourni les éléments à une restitution de l'archétype, daté les différents livres avec plus d'exactitude et de rigueur que ne l'avaient fait ses précédesseurs et notamment le Comte Beugnot. Mais surtout il a replacé les divers monuments du droit latin dans leur milieu propre. Il est arrivé de la sorte à établir à grands traits ce qu'a été l'évolution de ce droit. Après une période de formation de quelques années, on distingue une première époque, celle du premier royaume de Jérusalem, jusqu'en 1187 ; le droit à ce moment est vivant et progressif. Pendant le XIIIe siècle — second royaume de Jérusalem, jusqu'en 1291 — le droit devient coutumier, mais les grands jurisconsultes contemporains, notamment Philippe de Novare et Jean d'Ibelin, le systématisent et dans une certaine mesure le font encore évoluer. Après la prise de Saint Jean d'Acre, les Assises ne sont plus que le droit du royaume de Chypre, où M. Grandclaude poursuit l'étude de leurs destinées.

L'auteur nous a donné un excellent travail préparatoire à une histoire du droit latin. Désormais, le sujet qu'il eût été téméraire d'aborder avant lui n'a plus de quoi effrayer les érudits. Plus que tout autre, M. Grandclaude nous paraît, d'ailleurs, à même de se livrer à cette étude. Dès à présent, une conclusion se dégage des recherches qui ont été faites : Le droit latin d'Orient, public et privé, est un droit profondément original et ne peut donc servir de source pour l'étude des institutions du Moyen Age occidental.

Du point de vue qui intéresse particulièrement les lecteurs de cette revue, signalons que M. Grandclaude est d'avis que, si le droit latin d'Orient est tout à fait étranger au droit romain classique,

il présente au contraire de très sérieuses analogies avec le droit byzantin postérieur à Justinien. Notons également la grande influence qu'ont exercée les œuvres des juristes latins du XIIIe siècle sur la formation des Assises de Romanie. Cette matière recevra des développements importants dans un travail que prépare M. Recoura sur le droit de l'Empire latin de Constantinople.

François L. Ganshof.

Histoire anonyme de la première croisade, éditée et traduite par Louis Bréhier ; Paris, Ed. Champion, 1924, in-16, 258 pp. (Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Age, publiés sous la direction de Louis Halphen, fasc. 4).

Tous ceux qui ont étudié l'histoire des croisades ou celle de l'empire byzantin sous Alexis 1er Comnène, ont eu recours aux *Gesta Francorum et aliorum Hierosolimitanorum*. Ils connaissent cette œuvre d'un chevalier de la suite de Bohémond, qui a noté au jour le jour le récit de la première croisade à laquelle il prit part, jusqu'à la bataille d'Ascalon (12 août 1099). Dans un recueil consacré plus spécialement aux études byzantines, rappelons que ce « journal » est particulièrement intéressant en ce qu'il reflète les sentiments hostiles de beaucoup de croisés occidentaux à l'égard de l'empire grec (1). L'auteur traite généralement le βασιλεύς, d'*iniquus imperator* ; au c. VI, il s'indigne de ce que les chefs de l'expédition aient consenti à faire hommage et à prêter serment de fidélité à l'empereur. C'est dans ce chapitre également que nous est conservé le texte latin du serment, qu'en retour, Alexis prêta aux croisés. Plus loin, lorsqu'au siège d'Antioche, le grand primicier Tatikios, délégué de l'empereur auprès des croisés, se retire devant les intrigues de Bohémond, l'auteur des *Gesta* l'accuse de lâcheté, et de trahison ; il le qualifie *inimicus* (c. 16). Notons encore que si les *Gesta*, qui se répandent en France entre 1104 et 1106 — au moment où Bohémond y fait un voyage de propagande contre l'empire byzantin — ont connu à cette époque un succès si considérable (2), leurs tendances anti-byzantines n'y sont sans doute pas étrangères.

(1) Ces sentiments d'hostilité sont d'autant plus vifs que l'auteur est, soit un Normand d'Italie, soit un indigène rallié aux Normands ; on connaît les luttes incessantes de ces Normands contre l'empire byzantin, au XIe siècle. — Cfr. N. Iorga : *Histoire des Croisades*, Paris, 1924, in-16, pp. 27-38.

(2) Cfr. p. XII à XVI, l'examen critique des chroniques du XIIe siècle qui ont utilisé ou reproduit le texte des *Gesta*.

Les *Gesta* ont été éditées bien des fois : par Bongars dès 1612 dans ses *Gesta Dei per Francos*, dans le *Recueil des Historiens des Croisades* (au t. III des Historiens occidentaux, Paris, 1866), enfin par Hagenmeyer (*Anonymi Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum*, Heidelberg, 1890). L'édition de Hagenmeyer, qui marquait un très sérieux progrès sur les précédentes, laissait cependant encore à désirer en ce qu'elle accordait une importance trop grande aux mss. qui avaient servi à Bongars. M. Bréhier nous paraît avoir établi que ces mss. représentent un état du texte où celui-ci a déjà subi des altérations importantes. Aussi le dernier éditeur, prenant pour base des mss. représentant un état plus ancien du texte [1] a-t-il résolument écarté un grand nombre de gloses et d'interpolations conservées par Hagenmeyer.

En ce qui concerne la composition de l'œuvre, M. Bréhier admet une collaboration du chevalier anonyme avec un clerc, à qui serait dus un certain nombre d'amplifications et de hors d'œuvres (par exemple les chapitres X, XXI, XXII, XXXIX.)

L'édition dont nous rendons compte est accompagnée d'une sérieuse introduction, de notes nombreuses [2], d'une traduction qui nous a paru excellente [3] et d'un index fort complet en ce qui concerne les noms propres, mais qui eut pu rendre, croyons-nous, des services plus grands encore s'il avait compris un nombre plus considérable de termes techniques [4].

[1] Avant tout : Bibl. Nat. de Madrid, ms. n° 9783 (A 1) ; subsidiairement : Vatican, ms. latin n° 641 de la Reine Christine (A 2) et Vatican, ms. latin n° 572 de la Reine Christine (A 3).

[2] Signalons à M. Bréhier que p. 5, n. 10, il eût pu identifier plus exactement *Balduinus comes de Monte*, que par les mots Baudouin, comte de Mons, en Hainaut : c'est le comte Baudouin II de Hainaut (1071-1098).

[3] Remarquons à ce propos combien l'allure générale de la langue des *Gesta* diffère de celle qu'écrivent la plupart des auteurs du XIe et de la première moitié du XIIe siècle. Le caractère nettement analytique de son latin, la parenté de sa construction et de son vocabulaire avec les langues romanes vulgaires (cf. les remarques de M. Bréhier, pp. XX-XXI) sont des phénomènes extrêmement rares avant la fin du XIIe siècle.

[4] Comme *burgus* (c. 3 et 6). P. 15, n. 12, M. Bréhier traduit *burgus* par faubourg et tend à croire qu'il s'agit de Galata, ce que confirment les c. XI à XV de Guillaume d'Aix (Hist. des Croisades ; Hist. occid. t. IV, pp. 306 et suiv.). On remarquera qu'au c. 3, le *burgus* est considéré comme compris à l'intérieur de l'*urbs*, c'est-à-dire croyons-nous dans une enceinte (Godefroid de Bouillon après avoir été *hospitatus extra urbem* est invité à *hospitari in burgo urbis*), ce qui est conforme au sens général de *burgus* et aux indications de Guillaume d'Aix (c. 11, p. 306). Au c. 6, le *burgus* est opposé à la *civitas* (Raymond IV de St Gilles, comte de Toulouse, arrivé à Constantinople, s'établit *extra civitatem*

Bref, excellente publication, digne des travaux antérieurs de M. Bréhier et qui fait honneur à la collection des « Classiques de l'Histoire de France ».

François L. Ganshof.

Guide du Musée National de Sofia (en bulgare), Sofia, 1923, 421 p., 224 fig., 8°.

Le présent volume est le premier essai sur l'ensemble des collections du Musée de Sofia. Œuvre collective du personnel du Musée, il se compose d'une série de chapitres indépendants les uns des autres. Une « introduction » est en même temps une histoire très détaillée du Musée, depuis le moment de sa fondation nominale, en 1879. Vient ensuite une étude de M. Protić, Directeur du Musée, sur l'architecture de l'édifice (une ancienne mosquée), occupé actuellement par le Musée. Les cinq chapitres de fond sont consacrés chacun à une des sections du Musée (sections : préhistorique, gréco-romaine, médiévale, numismatique et de l'art moderne) et sont composés par les conservateurs.

Nous ne parlerons ici que de la section « médiévale » qui, en réalité, englobe tous les monuments, chrétiens ou musulmans, jusqu'à l'époque moderne. Comme ses collègues, M. Miatev présente la section qu'il dirige, en lui consacrant d'abord un aperçu général, et ensuite en guidant le visiteur de salle en salle, de monument à monument. Les renseignements, précis et corrects, qu'on trouve dans ce chapitre, sont destinés à initier un visiteur bulgare de culture moyenne. Mais ils peuvent également être utiles aux lecteurs qui ne visitent pas le Musée, car ils donnent une idée suffisamment exacte des monuments.

Or ces collections, sans posséder des objets d'un intérêt exceptionnel, forment un ensemble fort remarquable. En effet, l'époque chrétienne primitive est représentée par un certain nombre de fresques sépulcrales, de lampes et de vases qui proviennent surtout de la nécropole de Sofia. A ces objets d'art se joint une série d'inscriptions funéraires. Des chapitaux byzantins de toutes les époques, à partir du Ve siècle, comptent parmi les pièces les plus curieuses ; on y remarque des exemplaires du style théodosien et des cubes, ornés

in burgo) : la *civitas*, comme le *burgus*, serait donc un élément de l'*urbs*. La portée de ces différents termes occidentaux (cf. Bréhier, loc. cit.), appliqués à Constantinople, mériterait d'être examinée de près.

de représentations d'animaux. Les fragments de sculpture sont très nombreux. Notons particulièrement un buste du Christ (sans tête), dans le genre de ceux de Kachrié-Djami. La sculpture décorative est abondamment représentée : on trouve une série de reliefs byzantins des Xe, XIe et XIIe siècles d'un beau style. Une rangée de colonnes, provenant de l'ancien palais des chans bulgares du IXe siècle, à Aboba-Pliska, sont les pièces les plus remarquables de la collection épigraphique. Les inscriptions grecques de ces colonnes, qu'on connaît d'après l'édition de M. Th. Uspenskij (Izvestija de l'*Institut Arch. Russe de Constantinople*, volume X. Album) contiennent certainement les témoignages les plus précieux sur le règne d'Omortag, le grand chan de la première dynastie bulgare.

La peinture est représentée par des icones et des fragments de fresques, détachées des murs des églises. Parmi ces fragments de peinture murale, notons surtout deux pièces (une personnification en forme de figure ailée et une pièce ornementale), qui proviennent des ruines de l'église près de Peruštica (à 30 km. de Philippopoli) et datent du VIIe siècle. La collection d'icones conserve, entre autres, une grande et belle représentation de la Vierge avec l'Enfant, donnée à un couvent près de Mesembrie, par une princesse bulgare, en 1342. Malheureusement, la peinture a été restaurée au XIXe siècle, mais un revêtement en argent doré, dont elle est recouverte, est une pièce authentique et rare de l'orfèvrerie byzantine du XIVe siècle que la longue dédicace et des reliefs sur le cadre rendent d'autant plus curieuse. Les autres icones sont, — à quelques exceptions près — des œuvres des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. La grossièreté de leur exécution ne dissimule pas l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de la peinture sur bois dans les Balkans. On y voit plusieurs ensembles des Grandes Fêtes de l'année et des triptyques avec les images de la Vierge et des saints lès plus vénérés de la péninsule. C'est sur ces œuvres qu'on devra se baser pout étudier la peinture religieuse et populaire en Bulgarie. Il est d'autant plus fâcheux de ne pas trouver ces diptyques dans la liste des monuments dressée par M. Miatev (nous les observions, pourtant, — il y a deux ans, — parmi les icones, fixées sur le mur ouest de la Galerie). Seul, le triptyque curieux de Poganovo, avec le « Mémorial » des princes bulgares est mentionné.

Le petit musée provincial de Preslav (N.-E. de la Bulgarie)

conserve jalousement le monument le plus curieux peut-être des antiquités bulgares, à savoir, les fragments d'un revêtement des murs d'une église en céramiques, décorées d'ornementations et d'images de saints. On regrette de ne trouver à Sofia que quelques pièces sans valeur de cet ensemble unique d'un art tout asiatique, mis au service de la chrétienté.

Des fragments de mosaïques, d'ivoires, des petits émaux, sans être particulièrement intéressants, prouvent que toutes ces industries raffinées de Byzance trouvaient, sinon des imitateurs, au moins des amateurs dans le pays bulgare. Par contre, une collection de croix, dites « palestiniennes » présente un intérêt très considérable. Une partie de ces « encolpia » a été certainement importée de Syrie, et date des VIe et VIIe siècles, mais d'autres sont très vraisemblablement exécutées sur place, à une époque très tardive (XIIIe-XIVe s.), mais d'après des modèles anciens. Ces croix, placées à côté des icones du même Musée et de certaines miniatures bulgares, forment un ensemble précieux pour juger de cet art chrétien populaire qui n'a jamais été étudié, mais qui mérite des recherches attentives, à cause de son importance dans tous les pays balkaniques à l'époque de la domination turque et à cause de ses traits curieusement archaïques.

Quelques exemples de sculpture sur bois (iconostas, cadres d'icones du XVIe-XVIIe s.), de broderie appliquée à des objets de culte (XVIIe-XVIIIe s.), plusieurs miniatures tardives, des couvertures d'évangéliaires et une série d'objets en métaux divers complètent les collections.

Mais la section médiévale du Musée de Sofia ne pourrait pas prétendre donner une idée suffisante de l'art bulgare, si la collection des monument originaux que nous venons de passer sommairement en revue, n'était complétée par une série importante de copies des œuvres d'art monumental dispersées dans le pays. C'est ainsi que les peintures murales qui constituent le vrai centre de l'activité artistique bulgare sont représentées par des nombreuses reproductions en grandeur naturelle. De même un moulage très habile reproduit dans la grandeur de l'original, le célèbre cavalier taillé dans un rocher, près de Šumen (avec son inscription importante dont on attend la publication). Une belle collection de plans, de dessins et de photographies (dont on regrette de ne pas trouver une liste dans le Guide), conservée dans les archives du Musée, complète cet ensemble de documents archéologiques que

le Musée de Sofia tient à la disposition des savants et des amateurs. Ce n'est pas de sa propre autorité, d'ailleurs, que le Musée de Sofia s'est attribué ce rôle de centre scientifique en matière d'art, car c'est à son personnel que la législation bulgare confie la direction du service des « monuments historiques » dans tout le royaume. On comprend donc l'importance pour toute étude de l'art en Bulgarie du « Guide » qui vient de paraître.

Nous sommes heureux de pouvoir présenter à cette occasion nos félicitations au personnel du Musée qui contribua à l'édition de ce livre très utile. Ses mérites ne seront pas amoindris par les quelques critiques d'ordre plutôt extérieur que nous avons l'intention de faire, après avoir parcouru le volume. Il nous semble, en effet, que l'attention et le nombre de pages et d'illustrations (29 pages et 20 figures), consacrées à l'architecture de l'édifice du Musée, sont exagérés, à côté des descriptions des monuments faisant partie des collections du Musée et qui ne dépassent jamais quelques lignes. L'intérêt de ces monuments dépasse pourtant l'importance de l'ancienne mosquée Boujouk-Djami. On regrette aussi l'absence de toute introduction qui préciserait le plan de l'édition. Cette lacune empêche le lecteur de comprendre les raisons qui guidèrent les auteurs, dans le choix et la manière de décrire, avec plus ou moins de détails, les objets exposés dans leurs sections. Certaines sections, d'ailleurs, présentent une liste complète des pièces exposées, tandis que d'autres n'en donnent qu'une sélection. Le chapitre consacré à la section médiévale hésite aussi entre la forme d'un catalogue scientifique et la forme d'un guide à la portée d'un visiteur peu averti. Ainsi, d'une part, chaque objet porte comme dans un catalogue l'indication de sa grandeur, — renseignement à peu près inutile au visiteur qui, fait le tour du Musée, Guide en main. Mais, d'autre part, tous les monuments ne sont pas mentionnés, d'autres ne sont qu'indiqués ; quelquefois on trouve une simple mention d'une inscription, gravée sur le monument; dans d'autre cas, elle est traduite en bulgare moderne (les textes originaux grecs, latins et bulgares-anciens ne sont pas reproduits). Il est fâcheux aussi que les numéros des figures ne concordent pas avec ceux de la description. Les photographies, enfin, qui illustrent le livre, sont quelquefois prises non sur les objets, faisant partie des collections du Musée, mais sur les originaux dont le Musée possède des copies. On regrette que le lecteur n'en soit pas averti.

A. Grabar.

ACHMETIS *Oneirocriticon*, edidit F. DREXL, Leipzig, Teubner, 1925, XVI-270 pages in-12, 10 M. (relié 11.40).

L'*Oneirocriticon* d'Achmet n'avait plus été republié depuis l'édition de Rigault, parue à Paris, en 1603. Le texte que nous donne M. Drexl sera d'autant mieux accueilli que celui de Rigault n'avait pas été établi d'après les meilleurs manuscrits et abondait en fautes d'iotacisme et en erreurs typographiques. Pour constituer son texte M. Drexl n'a utilisé que huit des seize manuscrits connus de l'œuvre d'Achmet (quatre de Vienne, *philos. et philol. gr.*, nos 111 (R), 162 (S), 287 (T), 297 (V) ; un de Leyde, *Voss.* 49 (L) ; un de Paris, *gr.* 2511 (P) ; un de Milan, *Ambr.* 592 (A) et un de Berlin *gr.* 171 (B). Les meilleurs sont ALPT et leur lecture doit être préférée lorsqu'ils sont d'accord entre eux et avec la traduction latine exécutée par Leo Tuscus au XIIe siècle. M. Drexl a exposé, dans la *Byzant. Zeitschrift*, 24, 1923/24, pp. 307 sqq., les raisons du *stemma* qu'il propose pour les manuscrits d'Achmet. Mais les règles adoptées pour les éditions Teubner ne lui ont pas permis de rendre compte, en note, des modifications apportées au texte, modifications inspirées, pour une bonne part, par la traduction de Leo Tuscus. M. Drexl nous promet de les justifier ailleurs : il serait injuste de les juger sans l'avoir entendu.

La personnalité d'Achmet reste énigmatique. M. Drexl renonce à l'identifier, comme il l'avait proposé dans sa dissertation (*Achmets Traumbuch*, Munich, 1909), avec l'interprète des songes du calife Mamoun (813-833). Ce qui est sûr, c'est que l'*Oneirocriticon* a été écrit entre 813, date initiale du règne de Mamoun dont il est question dans cet ouvrage, et 1176, année où Leo Tuscus le traduisit en latin. De plus, il paraît certain qu'en dépit de son nom, Achmet était un grec chrétien, qui cite plus d'une fois les évangiles et utilise les sources arabes. Se servit-il aussi d'Artémidore et d'autres sources grecques originales ou traduites en arabe, c'est une question encore à élucider.

Grâce à M. Drexl, nous possédons maintenant un texte d'Achmet scientifiquement établi. Trois *indices* (*nominum*, *rerum et verborum potiorum*, *grammaticus*) en facilitent l'utilisation. Dans l'*index verborum*, on ne relève pas moins de 139 mots qui ne figurent pas dans les dictionnaires d'Estienne, de Du Cange, de Sophoclès, de Koumanoudis et de Van Herwerden.

P. GRAINDOR.

Ch. Diehl, *Constantinople* (*Les villes d'art célèbres*), Paris, Laurens, 1924, 172 pages 4°, 115 gravures, 3 plans.

Décrire après les Gautier, les Loti, les Farrère, les merveilles d'une cité comme Constantinople, est une tâche périlleuse. M. Ch. Diehl pouvait l'affronter sans risque : à sa haute science, il joint, comme chacun sait, un incomparable talent de vulgarisateur et d'écrivain, indispensable pour des monographies du genre de celle-ci, talent qui l'avait si bien servi déjà dans sa « Ravenne » publiée dans la même collection.

La première édition de « Constantinople », celle dont Barth est l'auteur, paraît bien pâle à côté du tableau évocateur et coloré dont nous sommes maintenant redevables à M. Diehl.

C'est un charme, pour les lecteurs, de le suivre à travers les sept chapitres de son livre, où il nous dit d'abord « Ce qu'est aujourd'hui Constantinople », cette Constantinople modernisée et éprouvée par les incendies, dépoétisée déjà et si lointaine de celle que nous admirâmes il y a quelque vingt ans. Dans les trois chapitres suivants le savant byzantiniste nous promène à travers la Constantinople byzantine, avec une compétence qu'il est presque injurieux de souligner. Puis M. Diehl, nous décrit « Ce qui reste de la Constantinople turque » et nous guide « Autour de Constantinople » pour nous conduire enfin dans les « Musées de Constantinople ».

Et c'est plaisir d'écouter un cicerone d'une science si éloquente et si fleurie. M. Diehl écrit en poète qu'enthousiasment les merveilles qu'il rencontre, qu'il s'agisse de Sainte-Sophie, de la mosquée de Salomon, des cimetières turcs, des trésors de Yldiz Kiosk ou des Musées. En somme, les plus belles mosquées de Constantinople, malgré l'évidente originalité de leur ornementation si pittoresque, chantent un hymne involontaire à Sainte-Sophie dont le prestige hante les architectes turcs. Il est vrai que plusieurs d'entre eux, notamment le plus célèbre, Sinan, étaient fils de Grecs. Et c'est encore dans des villes comme Konia et Brousse, où l'auteur nous conduit aussi, qu'il faut chercher des monuments moins influencés par l'architecture byzantine.

Visiter Constantinople en se privant d'un guide comme M. Diehl, c'est se condamner à ne la connaître qu'imparfaitement. Ceux à qui est refusé le plaisir de voir la grande cité trouveront une compensation dans ces pages, évocatrices de civilisations prestigieuses,

dont la lecture permettra de prolonger le rêve commencé avec les Loti et les Farrère. Ceux, enfin, qui visitèrent jadis Constantinople, trouveront dans cette belle monographie, l'une des plus vivantes de la collection, de quoi raviver et préciser leurs souvenirs.

Quelques figures de la copieuse illustration manquent peut-être un peu de relief. C'est là un léger défaut que la Maison Laurens tiendra, nous en sommes sûr, à corriger dans une nouvelle édition qui ne saurait manquer d'être prochaine.

Paul GRAINDOR.

Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger, Membre de l'Institut, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance (17 *octobre* 1924). *I. Histoire du Bas-Empire, de l'Empire byzantin et de l'Orient latin. — Philologie byzantine. II. Numismatique et Sigillographie. Archéologie.* Paris, Geuthner, 1924, 2 volumes XXXI-578 pages in 4°, XLI planches et 102 figures. 200 francs.

Dans notre premier volume (pp. 727 et sqq.), nous avons dû nous contenter de rendre brièvement compte de la fête intime qui réunit, le 17 octobre 1924, les amis de l'illustre jubilaire et de reproduire les principaux discours prononcés en cette occasion. Nous nommes heureux de pouvoir y ajouter le compte rendu des deux magnifiques volumes de « Mélanges » présentés au célèbre byzantiniste.

MM. Adrien Blanchet et Gabriel Millet, à qui revient l'honneur d'avoir dirigé l'impression, nous donnent, dans la préface, les raisons pour lesquelles certains articles sortent des limites du byzantinisme : « M. Schlumberger les a dépassées aussi et ce n'est pas négliger Byzance que de remonter aux origines de l'ancien Orient, ou d'étudier quelques monuments du moyen âge latin sur qui elle exerça une puissante influence ».

La bibliographie de M. G. S., due à M. A. Blanchet, ne comporte pas moins de 15 pages et de 173 numéros, non compris sa thèse pour le doctorat en médecine et bon nombre d'articles de journaux quotidiens.

En tête du premier volume, les lecteurs seront heureux d'admirer le portrait du maître, suivi d'une *Dedicatio* en élégants hendécasyllabes phaléciens de M. Emile Chatelain, poète néo-latin, dont l'éloge n'est plus à faire.

1re *partie : Histoire du Bas Empire, de l'Empire byzantin et de l'Orient latin*

J. Zeiller, *Le premier établissement des Goths chrétiens dans l'Empire d'Orient* (pp. 2-11), maintient, contre les objections de Dom Capelle, qu'il y aurait eu installation d'un premier groupe de Goths, en Mésie, vers 350.

N. Iorga, *Le Danube d'Empire* (pp. 13-22), veut montrer que « dès les premiers siècles du moyen âge, alors que les Bulgares occupaient certains points, il y eut, au-dessus de ces possessions passagères, un Danube d'Empire, dont on aperçoit sans peine la signification politique et nationale ».

H. Cordier, *Turks et Byzance* (pp. 23-27), traite de l'origine des Turks et esquisse leurs rapports avec Byzance depuis le premier établissement d'une ambassade turke à Byzance (568), jusqu'à la prise de Constantinople.

P. Batiffol, *Un épisode du concile d'Ephèse (juillet 431) d'après les actes coptes de Bouriant* (pp. 28-39), montre le bon aloi du récit copte en ce qui concerne un épisode du concile qui eut Constantinople pour théâtre : l'intervention du peuple de Constantinople en faveur de Cyrille contre Nestorius, soutenu par Théodose II, se produisit avant celle des moines également favorables à Cyrille.

J. Gay, *Quelques remarques sur les pays grecs et syriens avant la querelle des Iconoclastes* (678-715) (pp. 40-54, pl. 1). De 678 à 715, sauf deux exceptions, tous les papes élus sont syriens, Grecs ou Siciliens, précisément au moment où l'autorité centrale de Byzance, affaiblie par le péril arabe, bulgare et par les émeutes, ne peut s'exercer que fort irrégulièrement en Italie. Ces élections ne résultent pas d'une pression exercée par les autorités byzantines : les Romains se sont mis d'accord pour élire des papes au courant des affaires d'Orient et mieux à même de contrôler les patriarcats orientaux où les querelles théologiques ne sont pas apaisées.

P. Collinet, *Une « ville neuve » byzantine en 507 : la fondation de Dara (Anastasiopolis) en Mésopotamie* (pp. 55-60). La chronique syriaque du Pseudo-Zacharie de Mytilène fait connaître la plus ancienne des « villes neuves » Dârâ, érigée en 507 : c'est la seule où l'on retrouve certains des caractères des « villes neuves » françaises, qui, elles, ne sont pas antérieures au XIe siècle.

(Dârâ, ville fortifiée, base d'opérations d'Anastase contre les Perses, ressemble plus, à notre avis, à une colonie romaine qu'aux « villes neuves » créées par spéculation).

E. Cuq, *Note sur la novelle XXX de Justinien* περὶ τοῦ ἀνθυπάτου Καππαδοκίας (pp. 61-66). Observation sur le système pénal des Hittites, au XIVe siècle avant notre ère.

P. Fournier, *De quelques infiltrations byzantines dans le droit canonique, de l'époque carolingienne* (pp. 67-78). En Occident, l'interdiction de manger la chair d'animaux réputés impurs serait due à l'influence du moine grec Théodore, évêque de Canterbury en 668, aidé par quelques papes favorables aux idées orientales. C'est à la même influence que remontent les pénitences infligées pour les secondes et les troisièmes noces et l'usage oriental des trois carêmes. Mais ces intrusions de la discipline byzantine furent de bonne heure repoussées en Occident, grâce au bon sens de l'Église romaine.

F. Martroye, *L'origine du curopalate* (pp. 79-84). La fonction de curopalate n'est pas issue de la *cura palatii*, intendance des bâtiments. Comme l'avait vu déjà J. B. Bury, c'est une *cura* nouvelle. Mais elle remonte plus haut que le Ve siècle: elle apparaît dès 354, sinon déjà du temps de Valérien, tandis que la *cura palatii* n'est point connue avant la *Notitia dignitatum*. Tandis qu'il n'y avait qu'un seul curopalate, sorte de maire du palais, commandant de la garde, fonctionnaire du plus haut rang, la *cura palatii* était exercée par plusieurs titulaires, de rang secondaire, affectés à des palais déterminés.

G. Rouillard, *Notes sur deux inscriptions d'Ombos* (pp. 85-100, pl. II), rectifie le texte et le commentaire de la stèle d'Ombos (British Museum) publiée par H. R. Hall et G. Lefebvre, où il est question du nettoyage et de la réfection d'un édifice destiné à héberger les passants et les étrangers et, au revers, d'une construction où logeaient certains hôtes de passage (VI-VIIe siècle) (1).

B. Haussoullier, *Dédicace d'un stratège des Thrakésiens* (pp. 101-104). Fragment inédit copié autrefois par Radet à *Kemer-Keupri* et provenant sans doute de Magnésie du Méandre. La présence

(1) D'après la planche II, il semblerait que la lecture de Hall et de Lefebvre Φοιβαμμώνος (verso, l. 6) doive être préférée à Φοιβάμμονος proposée par Mlle R.

d'un stratège des Thrakésiens interdit de faire remonter ce fragment très mutilé et d'une restitution difficile, au delà du VIIIe siècle. Sans doute n'est-il pas postérieur au Xe.

Ch. DIEHL, *De la signification du titre de « proèdre » à Byzance* (pp. 105-117). Ce titre créé par Nicéphore Phocas, en 963, en l'honneur de Basile, fils bâtard de Romain Lécapène, ne correspond pas à la dignité de président du Sénat, comme on se l'imagine depuis Reiske. Si le « proèdre du Sénat » était le plus haut dignitaire de l'ordre sénatorial, son titre ne paraît avoir comporté aucune fonction effective. Supprimé sous Basile II, ce titre reparaît sous ses successeurs : il est maintenant accordé à plusieurs personnages (trois, en 1025 ; en 1059, il y a 6 ou 7 proèdres sinon plus, davantage encore après), si bien qu'il perd de son importance et qu'on crée un protoproèdre. Enfin, protoproèdre et proèdres disparaissent, un siècle et demi à peine après Nicéphore Phocas.

Th. REINACH, *Un contrat de mariage du temps de Basile le Bulgaroctone* (pp. 118-132, pl. III). Il s'agit d'un contrat de mariage israélite sur parchemin (*Ketouba*), daté de 1022, dressé à Mastaura (vallée du Méandre), trouvé au Vieux Caire et publié par M. J. Mann. Il est rédigé en un dialecte mi-hébreu, mi-araméen. M. Th. R. donne une analyse du texte ; il relève l'intérêt de l'inventaire du trousseau pour l'histoire du costume et du mobilier byzantins : plusieurs pièces se retrouvent sur la mosaïque de la Nativité de la Vierge, à Daphni (pl. III : rapprochement dû à M. G. Millet). Ce contrat ne révèle pas seulement l'existence d'une communauté juive à Mastaura ; il confirme l'opinion suivant laquelle les Juifs parlaient le grec. tout au moins dans les provinces de l'Empire où cette langue était la plus répandue. Deux des noms propres du contrat sont grecs, de nombreux termes grecs du trousseau sont littéralement traduits du grec avec consonnes et voyelles et constituent une addition précieuse au recueil de Krauss, des mots grecs et latins passés dans l'hébreu. Ils se répartissent en deux catégories : 1° mots purement grecs (ἀγκωνοβράχιλον, composé nouveau = bracelet porté au-dessus du coude ; βάϊς, éventail ? βαμβακερός, en coton ; ἐντρίχι(ο)ν, postiche ; καπκάβι(ο)ν, petit chaudron ; λεβήτι(ο)ν, marmite à pieds ; λεκάνι(ο)ν, petit bassin) ; 2° mots grecs d'origine latine (*cucullaricum*, vêtement à capuchon ; *cucuma*, marmite ; *mensale*, nappe de table ; *pallium*,

manteau court ; *sacculus*, petit sac ; *sudarium*, voile ? peignoir ? qualifié de χειρόπλουμος, brodé, après coup, à la main ; *tribulalus*, boucles d'oreilles à trois pointes ou pendeloques). Le contrat est terminé par *aqolilos*, transcription du grec ἀχωλύτως.

M. Th. R. se demande aussi si le contrat n'apporte pas quelque lumière concernant la question du rapport de l'or à l'argent à cette époque et conclut négativement.

E. Renauld, *Histoire de Basile II* (pp. 133-158). Traduction de l'histoire de Basile II (976-1025) de la *Chronique* de Psellos. Cette traduction est faite sur la 2e édition du texte par C. Sathas, Londres, 1899.

J. Laurent, *Arméniens de Cilicie : Aspiélès, Oschin, Ursinus* (pp. 159-168). C'est à tort que les histoires de Byzance, de l'Arménie et de la première croisade font de ces trois Arméniens un seul et même personnage. Les sources ne donnent aucune raison convaincante en faveur de cette hypothèse.

J.-B. Chabot, *Un épisode de l'histoire des Croisades* (pp. 169-179). Traduction de la partie d'une chronique syriaque anonyme (*Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium. Scriptores Syri*, sér. II, t. XIV-XV) relative à la prise d'Edesse en 1144, d'après l'évêque Basile Choumna selon M. Ch.

Comte H.-F. Delaborde, *Philippe le Borgne, Roi de France* (pp. 180-190). La première partie de cet article traite *du surnom de Philippe-Auguste*, surnom qui prévalut grâce à des historiens humanistes comme Paolo Coimi. La seconde établit l'identité de Philippe le Borgne avec Philippe-Auguste. La troisième émet des *Conjectures sur l'origine du surnom de Philippe le Borgne* (taie d'origine morbide plutôt que due à une lésion).

Ph. Lauer, *Une lettre inédite d'Henri Ier d'Angre, empereur de Constantinople, aux prélats italiens* (1213 ?) (pp. 191-201). Lettre signalée par L. Delisle, mais restée jusqu'ici inédite (Bibl. nat.) et négligée par les historiens, bien que l'on ne connût jusqu'ici que neuf lettres de Henri Ier.

IIe partie : Philologie byzantine

R. P. H. Delehaye, *Le martyre de saint Nicétas le Jeune* (pp. 205-211), publie le texte d'une notice (Bibliothèque Ambrosienne,

E. 64, Sup., 219v à 220v. XVe siècle) relative au martyre du néomartyr Théodore d'Ancyre, lecteur de l'église Saint-Nicétas, dont il prit le nom. La scène se passe sous Andronic II (1282-1328).

H. Pernot, *Remarques sur quelques formes byzantines* (pp. 212-216). 1. Ἀλώπηξ, ἀλωπώ, ἀλεπoῦ ; 2. les substantifs neutres en -ιν, au lieu de -ιον ; 3. Le dialecte de Corfou chez Glykas ; 4. Ἀναγκάζω, inciter.

Dr E. Jeanselme, *Les calendriers de régime à l'usage des Byzantins et la tradition hippocratique* (pp. 217-233 ; pl. v). Le calendrier de régime le plus complet est celui du iatrosophiste Hiérophile. Il a pour base la théorie alimentaire de l'ancienne médecine grecque, qu'il traduit en conseils pratiques. La Bibliothèque nationale possède encore plusieurs autres calendriers de régime, dont deux seulement ont été publiés, comme celui de Hiérophyle, par Boissonade. Intéressants pour l'histoire de l'art culinaire d'une cité où l'on aimait la bonne chère, ces écrits apportent aussi des données sur les noms de toilette, l'épilation, les bains.

C. F. Crispo, *Appunti di toponomastica Calabra* (pp. 234-244). La toponymie calabraise est encore peu étudiée. On ne peut se baser uniquement sur les documents écrits comme cartes, actes, cadastres, qui sont de nature à induire en erreur. Il faut aussi connaître le pays et ses dialectes. Les toponymes d'origine grecque sont les plus nombreux. Ce serait une erreur de croire que tous sont d'époque médiévale et datent du raffermissement de la domination byzantine dans l'Italie méridionale.

L. Serbat, *Voyage et aventures en France d'Athanase et Nicolas Constantios Caliméra, Grecs de Chypre* (1665) (pp. 245-271, pl. vi-vii). Il s'agit de deux prêtres, le père et le fils, qui se servent de fausses lettres de recommandation pour organiser des quêtes à leur profit, jusqu'au jour où ils furent arrêtés à Valenciennes, où a été trouvé le dossier qui les concerne. M. S. utilise aussi une plaquette rarissime de N. Caliméra (Bibliothèque de l'Ecole des langues orientales) et les registres du collège grec de Rome, où les noms des deux faussaires apparaissent à plusieurs reprises.

H. Grégoire, *Un continuateur de Constantin Manassès et sa source* (pp. 272-281). La pièce de 79 vers politiques qui termine le manuscrit nº 11376 du fonds grec de la Bibliothèque royale de

Bruxelles (cf. Cumont, *Anecdota Bruxellensia*. I. *Chroniques byzantines du manuscrit* 11376, Gand, 1894), est en fort mauvais état. M. G. la restitue et montre que cette continuation de la chronique de Constantin Manassès a comme source l'histoire de Nicétas Choniate. Le continuateur effectua son travail peu après la prise de Constantinople par les Latins : il aurait ignoré la dernière publication, faite à Nicée, de l'œuvre de Nicétas, après 1206. Le *Bruxellensis* se placerait entre 1204 et 1250 environ : il contient aussi la Chronique en vers politiques de Constantin Manassès, dont il serait peut-être le plus ancien manuscrit.

IIIe partie : *Numismatique et Sigillographie*

J. de Morgan, *Evolutions et révolutions numismatiques* (pp. 285-295, pl. viii à xi). A la mort d'Alexandre, des Indes à l'Espagne, le numéraire en circulation était du type grec. Bientôt le numéraire prit des aspects nationaux qui se différencient de plus en plus et sont à la base des systèmes monétaires en usage jusqu'à nos jours. Le type byzantin domine dans l'Orient de l'Europe, en Asie et en Afrique orientale. On retrouve aussi la trace de Byzance en Bulgarie, en Serbie, en Hongrie, en Russie, chez les Lombards. En Syrie et en Afrique septentrionale, les Arabes imitent la monnaie byzantine. Les Turcs des principautés ortokides et les Croisés furent aussi obligés d'émettre des monnaies de type byzantin. Après les Croisades, le Nord de l'Asie antérieure demeura le domaine de la monnaie byzantine.

P. Casanova, *Dénéraux en verre arabes* (pp. 296-300). Ce sont des étalons monétaires en verre, dans le genre de ceux que les Byzantins connaissaient déjà avant les Arabes. M. C. les étudie au point de vue numismatique et pondéral (poids du dînar, du dirham, de la kharoûba, du fals, du qîrât, qui est le κεράτιον des Grecs).

J. B. Bury, *A misinterpreted monogram of the sixth century* (pp. 301-302). Il s'agit du monogramme du revers des monnaies publiées par Sabatier, *Descr. gén. des monn. byz.*, pl. xvii, 5 et pl. i, 31 (exemplaires du British Museum dans Wroth, *Imp. Byz. Coins*, I, pp. 72-73). Il doit se lire IOVCTINOV KAI CΟΦΙΑΕ et non Φ(λαουίου) Ἰουστινιανοῦ.

G. Millet, *Sur les sceaux des commerciaires byzantins* (pp. 303-327, pl. xii). Les commerciaires n'étaient d'abord que des agents commerciaux au service de l'empereur. Ce n'est pas avant le Xe siècle qu'on les voit aussi percevoir un droit d'entrée, au XIIe et, au XIIIe siècle, l'impôt sur la vente. Leur fonction principale devint finalement la levée des taxes. M. G. M. étudie aussi les types des sceaux de commerciaires, leurs légendes. Il y est plus d'une fois fait mention de magasins (ἀποθήκη). Par comparaison avec les *fundici* d'Italie, il s'agirait de l'entrepôt obligatoire où les marchandises étaient débarquées et vendues, où d'autres agents percevaient les droits (les sceaux portent l'effigie d'un ou de plusieurs empereurs, des VIe (?), VIIe et VIIIe siècles et nous procurent des renseignements sur les bureaux, les chefs d'ateliers, etc. (1).

A. Dieudonné, *L'ordonnance de* 1204 *sur le change des monnaies en Normandie* (pp. 328-337, pl. xiii) met au point nos connaissances au sujet de cette ordonnance maintes fois étudiée. Elle comprend trois parties, la liste des monnaies décriées, l'évaluation des monnaies permises en fonction de l'argent fin, les conditions dans lesquelles les monnaies décriées seront admises en paiement des dettes.

M. Prinet, *Les anciennes armoiries de l'évêché d'Autun* (pp. 338-344). Ces armoiries ne sont pas constituées par un bras tenant une épée accostée de deux fleurs de lis, mais bien par un écu chargé d'une épée et d'une crosse, symboles du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel de l'évêque.

IVe partie : Archéologie

R. de Mecquenem, *Cylindres-cachets de la collection G. Schlumberger* (pp. 347-350). Six intailles sur cylindres anépigraphes (l'auteur ne dit pas à quelles séries orientales se rattachent ces cylindres).

Le P. V. Scheil, *L'époque du cheval en Elam et en Basse-Mésopotamie* (pp. 351-354). Le cheval était acclimaté en Elam et en Basse-Mésopotamie dès le 3e millénaire avant J.-C.

(1) Pour les commerciaires, cf. aussi l'article de N. P. Lichačev, paru dans les *Izvestija* de l'Académie russe d'histoire de la culture matérielle, III, 1924, pp. 153-224 et les comptes rendus qui en ont été donnés, dans notre premier volume, pp. 602 et 633, par G. Millet et N. A. Bees.

F. Cumont, *Une patère de l'époque parthe* (pp. 355-358). C'est une patère de plomb trouvée dans les fouilles de Doura-Europos. Le fond est occupé par un buste d'Atargatis. Le rebord imite les plats d'orfèvrerie λιθοκόλλητοι. La patère est certainement antérieure au milieu du IIIe siècle de notre ère : elle vient heureusement enrichir la série, si peu représentée, des monuments de l'art parthe.

R. Dussaud, *Fragments d'architrave provenant de Sidon* (*Musée du Louvre*) (pp. 359-362, pl. XIV). Ces fragments de marbre blanc sont ornés de rinceaux de vigne, d'une rosace avec pétales étalés, symbole solaire (milieu du premier fragment) et d'une rosace en hélice (milieu du second), symbole lunaire. Pour la technique, il s'agit d'ornements sculptés comme s'ils étaient indépendants du fond et rapportés. Par comparaison avec le linteau de la porte monumentale du temps de Jupiter Damascénien à Damas, qui est un peu plus ancienne (la vigne n'y apparaît pas encore), les marbres de Sidon doivent être placés très avant dans le IIIe siècle. Le calice Kouchakji, d'Antioche, est postérieur aux marbres de Sidon et ne saurait être antérieur à une date assez avancée du IIIe siècle.

J.-J. Marquet de Vasselot, *Quelques exemples des relations artistiques entre l'Orient et l'Extrême-Orient* (pp. 363-367). Dès le haut moyen âge, des tissus byzantins ou persans servaient de modèles aux artisans chinois et des céramiques chinoises étaient exportées jusqu'en Mésopotamie.

Cl. Huart, *La Vierge de l'église Saint-Augustin à Mayence* (pp. 368-371). L'enfant Jésus, que cette vierge gothique de la première moitié du XVe siècle porte sur les genoux, tient un oiseau. Ce n'est pas, comme on l'a affirmé, pour s'amuser. Le sculpteur anonyme s'est inspiré de l'*Evangile de l'enfance*, où il est raconté que Jésus façonna un oiseau avec de l'argile et lui donna la vie.

C. Jullian, *Sainte Geneviève à Nanterre* (pp. 372-375). La méthode hypercritique appliquée à la vie des Saints a fait son temps : elle ne voyait que l'œuvre littéraire, toujours médiocre et incohérente. Il faut éclairer les actes « à la lumière de l'histoire et de la géographie ». M. J. en donne un exemple à propos de Nanterre, patrie de sainte Geneviève. *Memetodurcum* signifie « bourgade sacrée ». C'était le centre d'une seigneurie religieuse et Nanterre,

devenue chrétienne, « demeura, en tant que paroisse, tête de territoire sacré ».

E. Michon, *Les sarcophages de Saint-Drausin de Soissons, de la Valbonne et de Castelnau-de-Guers au Musée du Louvre et les sarcophages chrétiens dits de l'Ecole d'Aquitaine ou du Sud-Ouest* (pp. 376-385, pl. xv-xvi). M. M. dresse la liste des 29 sarcophages de ce type. Il en étudie la forme (évasée, avec couvercle à quatre pentes) et le décor qui s'écarte, plus encore que la forme, de la tradition romaine : ce décor est, d'ordinaire, exclusivement ornemental, sauf sur les exemplaires de Valbonne, Castelnau et le principal sarcophage de Toulouse, qui présentent des personnages (Dioscures ? Christ et deux apôtres) et marquent par là un compromis entre les sarcophages du type d'Arles et ceux d'Aquitaine.

O. M. Dalton, *A gold pectoral cross and an amuletic bracelet of the sixth century* (pp. 386-390, pl. xvii). Croix pectorale en or trouvée, dit-on, à Kertch, aujourd'hui au British Museum, portant des ornements végétaux champlevés, de caractère oriental, traités en vue de l'effet optique. Au croisement des bras sont enchâssés des grenats taillés plat et formant croix. Sans être séparés par des cloisons, ils évoquent, au point de vue esthétique, l'orfèvrerie cloisonnée. Au revers est gravé le monogramme ΦΩC ZΩH (Cf. Ev. Saint Jean, 8, 12). Cette croix, qui doit dater de la première partie du VIe siècle, pourrait être celle d'un évêque. — Le bracelet-amulette d'argent est dans une collection privée et proviendrait de Chypre. La forme est connue par des exemplaires du Louvre, du Musée du Caire, de la collection de Béarn (cinq disques réunis par des parties ellipsoïdales). A l'extérieur sont gravés les six premiers vers du psaume XC. Le médaillon principal représente saint Sisinnios à cheval perçant de sa lance une figure féminine du démon. A l'intérieur est gravée une invocation au Seigneur et à saint Sisinnios, saint qui, comme Salomon, protégeait contre les influences maléfiques. L'œuvre est probablement égyptienne et du VIe siècle, du début du VIIe au plus tard.

P. Orsi, *Giojelli Bizantini della Sicilia* (pp. 391-398). 1. Bague d'or (VIe-VIIe siècle) ; sur le chaton, la Vierge debout tient l'enfant Jésus (gravure en creux, niellée d'émail sombre). 2. Bague de bronze plaquée d'argent (VIe-VIIe siècle), Autour du chaton, en lettres d'argent, on lit K(ύρι)EB(οή)Θ(ε)I et ΑΓΑΘ (nom du

propriétaire). (La gravure, en creux, du chaton ne représente pas une oie, comme le suppose M. O., mais bien la colombe tenant le rameau d'olivier. Même remarque pour un autre exemplaire publié par le même. *BZ*, XI, p. 472). 3. Bague d'or : dans le chaton est sertie une cornaline. L'intaille représenterait Thalie, assise, tenant un masque. Autour de l'intaille, on lit : Κ(ύριε) βοήθει Λέωντος νοταρίου (premier âge d'or byzantin). 4. Anneau de mariage, en or ; la gravure, en creux, du chaton, représente trois bustes (Christ ou saint et les deux époux) et une croix. En exergue : OMONOIA. Boucles d'oreilles provenant d'Akrae (1), de Taormine (2) (plusieurs exemplaires de même type ont été publiés *BZ*, XIX, pp. 464 sqq. Art proprement sicilien), de Comiso (3, motifs ornementaux byzantins), de Licodea Eubea (4), de Butera (5, motif oriental : deux félins (?) se tournant le dos).

N. P. Kondakov, *Un détail des harnachements byzantins* (pp. 399-407, pl. xviii). Les βορκάδια sont des touffes de laine ou de soie pourpre ou rouge que l'on plaçait sur la tête et sous le cou des chevaux pour les préserver des mouches. A Byzance, ces touffes sont devenues l'insigne du chef de cavalerie et de l'empereur lui-même. De Byzance, elles passent en Orient, où on les trouve, au XVIe siècle, sur une miniature indo-perse représentant le hakn Bâber (Cf. la fig. 12, p. 29, de notre premier volume), et même en Chine (dessin du Musée Cernuschi : XIVe siècle ?). Dans l'ancienne Russie, les βορκάδια étaient employés non seulement dans les harnachements, mais aussi dans les parures féminines (*vorvorka*). Les Ottomans connaissent aussi le *koulaz*, touffe de crins, attachée au cou du cheval, insigne du chef, ou suspendue à une lance, comme étendard, et le *kulaz de bobol* (queue de cheval blanc), chez les Cosaques, est l'insigne de l'ataman du Don.

A. K. Porter, *Wreckage from a tour in Apulia* (pp. 408-415, pl. xix-xxii). Il y a peu de monuments inédits en Apulie. Ceux qui ont été publiés ne sont trop souvent connus que par des dessins, insuffisants pour juger du style. C'est pourquoi on n'a pas reconnu toute l'importance d'œuvres comme les portes de bronze de Monte S. Angelo, fabriquées à Constantinople en 1076, œuvre de tout premier ordre pour le dessin, la composition, la technique. L'iconographie, unique en son genre, est consacrée aux exploits de saint Michel, saint militaire particulièrement populaire à cette époque de Croisades.

Ces portes font partie d'une série, de même origine, donnée par la famille Pantaleone d'Amalfi, à la cathédrale de cette ville, à l'abbaye du Mont-Cassin, à Saint-Paul-hors-les-Murs, de Rome, à Atrani (église du Saint-Sauveur, pl. XIX). — M. P. étudie aussi les fresques de la Madonna delle Grazie de Carpignano (Christ de Majesté et Annonciation, de 959, Christ et Vierge de 1020), qui n'avaient jamais été photographiées (pl. XX et fig. 80). D'autres grottes de moines basiliens, comme celle de Carpignano, sont encore inexplorées ; leur étude enrichirait notre connaissance de l'art byzantin.

R. P. G. De Jerphanion, *Un coffret italo-byzantin du XIIIe siècle* (pp. 416-424, pl. XXIII-XXV). Acquis dans une petite ville de l'Italie du Nord, le coffret appartient à la princesse Volkonsky (Rome). Il est en bois (de cèdre ?) et a la forme rectangulaire ; le couvercle est à quatre pentes. Le tout est recouvert de toile stuquée, sur laquelle huit panneaux sont peints (couvercle : la Vierge et l'Enfant entre deux saints évêques dont l'un pourrait être *S.* [*Marti*]*nus* ; au revers, trois saintes martyres, l'une paraît être *S. Anastasia*, les deux autres, dont les noms ont disparu, seraient Catharina et Barbara ; côté gauche, *S. Dom*[*ini*]*cus* ; côté droit, saint Pierre [*S. P*]*el*[*rus*], de Vérone. Coffre : face antérieure, Annonciation ; faces latérales, un ange à mi-corps, ailes éployées.

Le coffret, qui a servi de reliquaire, est postérieur à 1253, date de la canonisation de Pierre de Vérone (†1252). Le style, byzantin, ne permet guère de descendre plus bas que le XIIIe siècle, non plus que l'absence de saint Thomas d'Aquin, canonisé en 1323, saint de l'ordre dominicain comme saint Dominique et saint Pierre de Vérone, ici représentés. La peinture sur toile stuquée est fréquente au XIIIe siècle, mais ne se rencontre plus guère après. Ce coffret est un exemple rare de la pure manière byzantine appliquée à des sujets occidentaux, soit par un Grec des ateliers vénitiens, soit plutôt par un Italien subissant leur influence.

L. Bréhier, *Les voussures à personnages sculptés du Musée d'Athènes* (pp. 425-431, pl. XXVI-XXVII). La première de ces trois voussures, historiées plusieurs fois, signalées déjà, du Musée byzantin d'Athènes, illustre l'hymne grec du début de l'office du soir de Noël (les Mages, un ange, trois chèvres, un berger, Joseph,

personnages désignés par des inscriptions) ; la seconde représente la porte de l'Hadès et le Christ saisissant Adam qui lui tend les bras (Anastasis) ; sur la troisième, on voit David, Salomon, saint Jean-Baptiste (inscriptions). Les dimensions des trois archivoltes étant différentes, on n'y peut voir les restes d'un ciborium, et ces dimensions sont trop exiguës pour qu'on songe à un tombeau. Ces archivoltes auraient été placées sur des piliers encadrant des icones peintes, à l'entrée du chœur (1). (Cf. la Métropole de Mistra et fragments provenant de plusieurs églises, au Musée de Mistra). Le marbre pentilique dont elles sont faites, les thèmes iconographiques attestent le caractère byzantin, indigène de ces archivoltes. Mais par leur style, la disposition des personnages, les procédés techniques, elles constituent un cas unique dans la sculpture byzantine. Par contre elle évoquent les voussures des portails romans (de l'Ouest de la France surtout) et gothiques, à partir du XIIIe siècle. Elles ne peuvent être l'œuvre d'un sculpteur français : ni les thèmes iconographiques, ni la disposition des personnages ne permettent cette hypothèse, non plus que le style, qui n'est pas celui des imagiers français du XIVe siècle, date probable de ces voussures. Tout au plus sont-elles dues à un sculpteur byzantin qui s'inspire d'œuvres occidentales similaires. Avec d'autres œuvres du Musée d'Athènes et de la Parigoritissa d'Arta, elles montrent que, sous les Paléologues, la sculpture byzantine tendait à revenir au modelage dans l'espace.

J. Ebersolt, *Sculptures de l'Orient latin aux Musées de Constantinople* (pp. 432-435). Dans une salle du Musée, on a groupé, pendant la guerre, les monuments byzantins et des sculptures franques, notamment des pierres tombales de Rhodes (XIVe et XVe siècles) et une magnifique série d'écussons provenant de la même île. De Chypre vient la dalle funéraire de Victor Barbadico, lieutenant de l'île (†1547) sous la courte domination vénitienne. Trois plaques portent les armes de Gênes, l'une d'elles, en outre, les quatre B indiquant que les Génois de Galata, où ces plaques ont été trouvées, reconnaissaient la suzeraineté des Paléologues, qui les avaient

(1) Cette hypothèse, que M. B. rend très séduisante, grâce à des considérations d'ordre iconographique, n'explique malheureusement pas non plus, semble-t-il, pourquoi les archivoltes n'ont pas les mêmes dimensions. Vu la faiblesse de celles-ci, nous croirions plutôt que ces archivoltes proviennent de προσκυνητάρια semblables, par exemple, à celui qu'a vu M. Orlandos dans l'église des Taxiarques de Kalyvia τοῦ Κουβαρᾶ (Cf. Ἀθηνᾶ, XV, p. 168 et notre t. I, p. 619).

comblés de faveurs. Une pierre sépulchrale sculptée, tirée de la mosquée d'Arab-djami, montre l'influence de l'art local sur les sculpteurs qui travaillaient pour les Génois de Galata : elle combine le motif byzantin de la Croix d'où partent les branchages, avec les deux écussons, tout à fait francs, qui l'encadrent.

H. Omont, *Un guide du pèlerin en Terre sainte, au XIVe siècle* (pp. 436-450, pl. xxviii). Ce guide, inédit, est conservé dans le ms latin 36 de la Bibliothèque municipale d'Evreux. L'auteur, anonnyme, utilise, à côté d'autres renseignements, une source analogue à celle dont s'est servi la *Descriptio Terrae sanctae* de Philippe de Savone. L'éditeur renonce, faute de place, à joindre à ce guide le commentaire qu'il mériterait ; il se borne à corriger, en note, les fautes les plus évidentes et à signaler les passages nombreux où ce guide se rencontre, presque textuellement, avec l'œuvre de Philippe de Savone. Ce guide doit être incomplet ; du moins n'y trouve-t-on que les chapitres suivants : *De locis sanctis existentibus infra ecclesiam sancti Sepulcri. — De locis sanctis montis Syon et peregrinationibus quae sunt via eundo de sancto Sepulcro ad dictum locum. — De templo Domini et Templo Salomonis. — De quibus[dam] locis memorialibus et sanctis exeuntibus infra urbem Iherusalem. — De locis sanctis dignis memoria quae sunt in valle Josaphat fullonum. — De valle Josaphat et locis sanctis recordatione dignis. — De monte Oliveti, et Bethfage et Bethania.*

C. Enlart, *Ferronneries catalanes dans le Levant* (pp. 450-455, pl. xxix-xxx). Ces ferronneries où M. E. reconnaît des œuvres catalanes sont : 1° un grand candélabre de fer forgé, orné de fleurs de lis (XIIe siècle ?) du sanctuaire de la Coupole du Rocher (« Mosquée d'Omar »), à Jérusalem (à rapprocher des trois candélabres de Sitges, musée de *Cau ferrat*, collection réunie par le peintre catalan Rossinhol et d'un autre du Musée d'art du Parc de Barcelone) ; 2° deux candélabres de la grande mosquée de Famagouste (fleurs de lis, figues, feuilles de figuier. Ils ressemblent à un candélabre du Musée déjà nommé, de Barcelone et à un autre du Musée épiscopal de Vich. XIVe siècle) ; 3° un chandelier, à fleurs de lis, de Saint Chrysostome de Chypre. Même date. L'activité commerciale, bien connue, de la Catalogne, dans le Levant au moyen âge, explique aisément l'exportation de ces ferronneries (1).

(1) A la bibliographie donnée par M. E., relativement aux rapports de la Catalogne avec le Levant, on pourrait ajouter l'article que M. C. Marinesco

O. Tafrali, *Le siège de Constantinople dans les fresques des églises de Bucovine* (pp. 456-461, pl. xxxi-xxxii). A Vatra-Moldovitsa, Humor, Sucevitsa, sur le mur nord de l'église sont peintes, à l'extérieur, les 24 scènes de l'Hymne acathiste suivie de la représentation d'un siège que les inscriptions, en vieux slave, nous disent être celui de Constantinople. Ces fresques ont été exécutées entre 1530 et 1536, semble-t-il, et le siège représenté doit être celui de 1453. Mais le peintre s'est servi d'un modèle beaucoup plus ancien.

L'équipement des troupes, l'emploi de l'artillerie, prouvent que les assiégeants sont bien des Turcs. Mais le modèle byzantin utilisé par le peintre de Bucovine montrait Byzance assiégée par les Arabes, les Avars ou les Perses. Faisant suite aux 24 οἶκοι de l'Hymne acathiste, ce siège doit être en rapport avec l'événement qui provoqua la composition de cette hymne et serait l'illustration, inconnue jusqu'ici, de la 25e scène. Malheureusement, c'est une question très débattue que celle de l'auteur et de la date de cette hymne. Mais on est à peu près d'accord pour admettre qu'il fut écrit après un siège de Constantinople par les Arabes ou les Perses, ou les deux ensemble, ou les Avars et les Perses. « C'est peut-être ces deux armées que le peintre byzantin a voulu indiquer dans la représentation du siège de Constantinople » (1).

F. Macler, *Un feuillet de tétraévangile arménien* (pp. 462-464, pl. xxxiii). Ce feuillet appartient au manuscrit arménien n° 11 de la collection de M. Séropê Sevadjian (œuvre de Jacob de Djoulfa, 1592). Les canons de concordance sont ici encadrés par des colonnes dont les chapiteaux sont remplacés par des pièces d'or, des ducats de Venise, très semblables à ceux de Leonardo Loredan (1501-1521).

M. Prou, *Toile brodée du XIe ou XIIe siècle au trésor de la cathédrale de Sens* (pp. 465-476, ppl. xxxiv-xxxv). La broderie, prove-

a publié dans notre t. I, pp. 451 sqq. (cf. surtout la pièce, p. 465, où Jacques II d'Aragon remercie Andronic II Paléologue pour les faveurs accordées aux marchands catalans, en 1316). Cf. aussi l'article du même savant dans le t. XI, pp. 192 sqq., du *Bulletin de la Section historique* de l'Académie roumaine.

(1) Cf. sur le même sujet l'article de V. Grecu, *Eine Belagerung Konstantinopels in der rumänischen Kirchenmalerei*, paru dans notre t. I, pp. 273 ssq. : le siège représenté dans les églises roumaines serait bien celui de 1543, mais il aurait pris la place d'un autre qui aurait eu lieu sous Héraclius (610-641), siège où la ville aurait été sauvée des Perses par la Vierge. L'hymne acathistos était en rapport avec cet événement. Ce siège était entré dans l'iconographie byzantine, à côté des scènes de l'Hymne.

nant d'un reliquaire, n'a été exécutée qu'en partie, en soie, non en laine, comme sur la Tapisserie de Bayeux. Le reste est dessiné à l'encre. Une seule des scènes peut être expliquée à coup sûr : elle représente la bataille entre David et Absalon. Les autres seraient : le repas où Amnon est mis à mort, le retour des fils de David après le festin, l'incendie du champ de Joab et la visite de celui-ci à David, le roi laisse à ses concubines la garde de son palais et s'enfuit, la bataille dans la forêt d'Ephraïm et la mort d'Absalon.

Mais ces scènes n'auraient pas été représentées dans l'ordre suivi par la Bible. D'après les costumes, la toile sénonaise serait antérieure à la Tapisserie de Bayeux et se placerait à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe.

R. Fage, *Les voiles de crosses* (pp. 477-486). Le voile de crosse des abbés et évêques a été tour à tour ou à la fois ornement, linge protecteur, par exception insigne distinctif. On ne le connaît pas avant le XIIe siècle, mais il se rapproche du mouchoir des premiers temps de l'Église. En évoluant, il s'est enrichi de broderies, de glands, de franges. Quoiqu'on le rencontre plus fréquemment dans certaines abbayes ou diocèses comme Carcassonne et Angers, il paraît avoir été un insigne facultatif partout, sauf dans le diocèse de Milan.

A. Blanchet, *Les deux ponts anciens d'Orthez* (pp. 487-493). Le pont actuel d'Orthez, à cinq arches, avec tour à peu près au centre (XIVe siècle ? Restauré vers 1820) a été précédé par un autre (XIIIe siècle ou même XIIe) à une seule arche plein cintre, flanqué d'une tour à chaque extrémité, comme le montre la série des poids de la ville datant de 1274.

Comte A. de Laborde, *Un manuscrit de Marianus Taccola, revenu de Constantinople* (pp. 494-505). Ce manuscrit, primitivement au Sérail, arriva en France en 1688, grâce à l'ambassadeur Pierre Girardin qui avait reçu de M. de Louvois l'ordre d'acquérir des manuscrits et des statues antiques (Ms. lat. 7239 de la Bibliothèque nationale). Il contient un *Tractatus Pauli Sanctini Ducensis de re militari et machinis bellicis* et plusieurs traités étrangers à l'art militaire (nombreuses figures, dont une carte des Balkans, du XVe siècle, avec noms en grec). De la comparaison avec d'autres manuscrits de Munich (n° 197), de la Marcienne (classe XIV, n° 5), du comte Wilczek (Kreutzenstein, Autriche), de la biblio-

thèque R. de Guttmann, à Vienne, il résulte que le traité en question, dont il existe deux séries, l'une en allemand, l'autre en italien, était l'œuvre de Jacopo Mariano Taccola, de Sienne (1449). Paolo Santino s'était borné à y ajouter une préface pour l'offrir au grand condottiere Barthélemy Coleoni.

Comte P. Durrieu, *Le temple de Jérusalem dans l'art français et flamand du XVe siècle* (pp. 506-513), pl. xxxvi-xxxviii). Les peintres ou les miniaturistes français, flamands et italiens, du XVe siècle, s'inspirent de la « Mosquée d'Omar » pour rendre le temple de Jérusalem. Le grand miniaturiste tourangeau Jean Fouquet fait exception : dans la Descente de Croix des « Heures d'Etienne Chevalier », qu'on peut lui attribuer, ce maître, a représenté Jérusalem sous l'aspect de Sion en Valais. Dans cette miniature, comme dans deux autres du même peintre représentant Ptolémée entrant dans Jérusalem et le Siège de Jérusalem par Titus, le temple n'a plus la forme octogonale ou polygonale, mais celle d'un édifice à coupoles bulbeuses accosté de deux tours avec coupoles également bulbeuses. Dans deux autres miniatures du *Josèphe* de la Bibliothèque nationale, ayant à représenter non le second Temple, mais celui de Salomon, il lui donne l'aspect d'une construction cubique, sans tours ni coupoles bulbeuses, richement paré de sculptures gothiques, qui a quelque parenté avec Or-San Michele de Florence.

Les peintres français et flamands du XVe siècle, lorsqu'ils nous introduisent à l'intérieur du Temple, n'ont pas eu ce souci de vérité que montre Fouquet (*Antiquités judaïques* : Profanation du Temple par Pompée, Entrée d'Hérode à Jérusalem ; *Heures d'Etienne Chevalier* : Mariage de la Vierge) : le principal élément d'architecture sont des colonnes torses inspirées de celles qu'on vénère encore à Saint-Pierre de Rome comme provenant du Temple de Salomon.

M. Roy, *Le plafond de la chambre d'apparat de Henri II au Louvre* (1556) (pp. 514-520, pl. xxxix-xl). Le texte du marché (1556) par lequel le célèbre Francisque Sibecco Carpi s'engage à exécuter le plafond sur les dessins de l'architecte Pierre Lescot, permet d'identifier cette œuvre avec le plus beau plafond que possède aujourd'hui le Louvre. Ce plafond subit quelques modifications sous la Révolution, le Premier Empire et la Restauration : complète-

ment démonté, il fut reposé, en 1829, à la place qu'il occupe encore.

W. H. Buckler, *The Monument of a Palaiologina* (pp. 521-526, pl. XLI). C'est un monument funéraire du Musée de Constantinople trouvé près de Sainte-Sophie ?, représentant une religieuse (le haut du corps jusqu'aux hanches a disparu) dont l'inscription, en vers, nous dit qu'elle était princesse de la famille des Paléologues et s'appelait Maria. Il est impossible de l'identifier (le nom est d'ailleurs vraisemblablement celui qu'elle prit lorsqu'elle entra en religion. C'est l'impression du P. H. Delehaye, dans une note qui fait suite à l'article de M. B. L'éminent bollandiste estime aussi que M. B. a eu tort de croire que la princesse se plaigne d'avoir été obligé d'entrer au couvent malgré sa volonté). Date : environ 1275 à 1325, d'après l'écriture.

Les « Mélanges » sont suivis d'un Appendice (répertoire méthodique des illustrations du *Nicéphore Phocas* et de l'*Epopée byzantine* de M. Schlumberger, par Mlle S. Der Nersessian, avec *Indices* : Index général, Index iconographique) d'un *Index sommaire*, d'un *Index des mots grecs notables* et d'un *Index des illustrations*.

Plusieurs contributions, d'ailleurs excellentes, auraient pu être élaguées, sans préjudice pour ce magnifique ensemble : elles sont sans rapport avec les études byzantines et risquent d'échapper aux spécialistes qu'elles intéressent.

La plupart des articles sont dus, remarquons-le, à des savants français : rien ne marque mieux la vitalité, en France, des études byzantines rénovées par l'illustre jubilaire.

Paul Graindor.

Marc Bloch : *Les Rois Thaumaturges*. Librairie Istra, Strasbourg et Paris, 1924.

Cet ouvrage n'intéresse qu'indirectement les études byzantines. M. Marc Bloch y étudie, de façon très détaillée, le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, et notamment le don des rois de France et d'Angleterre, de guérir les écrouelles et le caractère divin qu'acquérait leur dignité à la suite de l'onction qui constituait le moment essentiel de la cérémonie du sacre.

Si nous en parlons ici, c'est que M. Bloch a compris très justement que ce rite et ces croyances étranges ne pouvaient s'expliquer que

si, franchissant le cadre étroit des institutions de ces deux pays de l'Europe occidentale, il usait de la méthode comparée pour chercher les analogies qui se trouvent ailleurs de ces usages ; il a dû d'autant plus parler de Byzance, que le prestige des empereurs d'Orient et de leurs successeurs a fait adopter, dans les monarchies d'Occident, plus d'une coutume qui y était ignorée : ainsi le rite du couronnement y fut une importation byzantine (pp. 69, 469) ; de nombreuses expressions, rituellement utilisées au cours du sacre depuis Charlemagne, furent empruntées par lui au protocole oriental où les traditions romaines ne s'étaient jamais interrompues. Par contre, l'onction ne s'introduisit à Byzance que beaucoup plus tard, par une imitation évidente des coutumes étrangères : la religion romaine restée vivace à Constantinople y avait rendu superflu de recourir à des rites nouveaux, alors qu'en Occident, où l'on avait complètement perdu le souvenir des pratiques impériales, on imagina des cérémonies ignorées à Rome en s'inspirant notamment des enseignements bibliques et des cérémonies ecclésiastiques (pp. 66, 473 sq.).

Ce ne sont là que des renseignements très fragmentaires ; aussi n'était-il pas dans les intentions de M. Bloch de fournir un travail d'ensemble sur la question. S'il l'avait entrepris, il eut dû, notamment insister beaucoup plus qu'il ne l'a fait, sur les origines orientales de la religion impériale telle qu'elle se rencontre à Byzance, et notamment sur les influences anatoliennes et perses qui y sont prédominantes. En fait, au point de vue de nos études byzantines, il a cependant rappelé l'importance capitale de ce problème et montre que même après les travaux de Battifol et d'Ebersolt, il y avait encore des recherches intéressantes à faire dans ce domaine. Espérons qu'un byzantiniste les entreprenne et fasse pour l'Orient un travail qui, par l'ampleur et la précision de la documentation, vaille l'ouvrage consacré par M. Bloch aux monarchies occidentales.

E. Kreglinger.

Marguerite van Berchem et Étienne Clouzot, *Mosaïques chrétiennes du IVe au Xe siècle*. Dessins de Marcelle van Berchem Genève, 1924, (in-4°, LXIV-256 pages, une planche en couleur et 315 figures).

La fin de l'Antiquité, le haut moyen âge sont, pour l'histoire de l'art, une des époques les plus intéressantes. Autour de la Méditerranée, dans toutes les régions où avait pénétré la culture anti-

que, l'art prend une direction nouvelle. Il se détourne de la vie. Au mouvement, il préfère les poses hiératiques. « A l'être vivant et expressif, succède l'icone. » Les auteurs de ce livre ont suivi cette évolution dans la série la plus riche des monuments de ce temps, la mieux connue, la mieux datée, dans les mosaïques murales, à Ravenne, à Salonique, surtout à Rome, qui nous donne, du IVme au Xme siècle, une suite ininterrompue, d'une valeur inestimable.

La préface explique clairement leur intention et leur plan. Ils ont voulu nous donner « une vue d'ensemble du sujet, qui n'a pas la prétention d'être un *corpus musivorum*, mais pourra avoir une utilité documentaire et faciliter des recherches plus approfondies » (p. V). Ils laissent à d'autres, en effet, le soin de distinguer les écoles et les influences. Ils savent que la première tâche de l'historien est de « fixer la chronologie », et cette tâche leur paraît la plus importante. Aussi se sont-ils proposé de « constituer une seule série chronologique de toutes les mosaïques connues, en intercalant approximativement les mosaïques non datées parmi celles dont la date paraît certaine » (p.XV). Ils ont ainsi composé leur livre d'une suite de « notices analytiques », où ils se bornent à expliquer le sujet, à souligner les détails caractéristiques, à noter les restaurations. Ils ne font que préparer les matériaux, et même, dans leur introduction, dans les « exemples » qu'ils ont choisis, parmi les figures, les attitudes, les motifs décoratifs, pour mettre en évidence « l'évolution des types », ils tirent les éléments de leur livre seul, ils s'abstiennent de toute comparaison.

Un pareil travail peut rendre de grands services. Mgr Wilpert vient de nous donner une publication moderne, scientifique, des mosaïques de Rome et d'Italie. A côté de cette œuvre monumentale, — et fort coûteuse — nous souhaitions un autre livre également complet, mais plus simple, maniable, à la portée de nos bourses étroites. Ce livre, nous l'avons, et il est agréable, bien illustré, élégant et probe, plein de goût, de finesse et de distinction. La page de dédicace porte le nom de Max van Berchem, et l'hommage est digne d'une grande mémoire.

Les auteurs voudront bien nous permettre de formuler quelques réserves.

Leur méthode, d'abord, prête à discussion. « Établir avec certitude l'antériorité de telle mosaïque sur telle autre du même type,

n'est-ce pas trancher du même coup la controverse des écoles ? » (p. XIV). Pareille controverse ne saurait être tranchée si aisément. Le problème est considérable et les auteurs n'en ont peut-être pas saisi toute l'importance. Il s'agit de savoir où se crée, au IVme et au Vme siècle, sur un fondement antique, l'art nouveau, l'art ornemental ou narratif de l'Église triomphante. Est-ce à Rome, dans l'Occident appauvri ? Est-ce dans les grandes cités grecques d'Égypte et d'Asie, riches et puissantes, où l'Hellénisme renaissant jette un dernier éclat ? Il s'agit de savoir aussi où se crée, au VIe, au VIIe siècle et plus tard, l'art réaliste et l'art théologique du moyen âge, et cette fois le problème est à trois termes : Rome, Byzance, Orient. On nous dit que, dans une telle controverse, l'antériorité, établie avec certitude, peut fournir un argument décisif. Oui, si nous possédions la suite entière des monuments. Mais, comme presque toujours les cités hellénistiques, Byzance et l'Orient ne nous ont laissé que des épaves, l'antériorité d'un monument romain peut être simplement l'effet d'un hasard heureux. Le vrai critère est le trait permanent qui caractérise un groupe, le caractère qui répond aux habitudes, aux sentiments, aux idées, aux traditions d'un pays. Et souvent, pour dater un monument, nous devons d'abord en déterminer la provenance, le replacer dans son milieu, dans sa lignée.

Sur un autre point, les auteurs ont pris un parti qui nous paraît regrettable. « Les mosaïques détruites, nous disent-ils, même à une époque récente, ont été laissées de côté systématiquement, comme relevant de l'archéologie et de l'érudition et n'intéressant que de loin l'histoire de l'art » (p. XVI). Et ainsi le magnifique ensemble qu'était Saint-Démétrius avant l'incendie de 1917, bien connu, bien publié, n'est représenté dans le livre que par les rares morceaux sauvés du désastre. En réalité, les monuments détruits appartiennent aussi à l'histoire de l'art. Un dessin, un texte, peuvent suffire pour reconstituer une œuvre essentielle qu'il nous faut connaître, serait-ce imparfaitement. Si Sainte-Sophie venait à périr, pourrait-on passer sous silence ce qui fut la plus haute création de la pensée byzantine ? Et pour ne parler que de Rome et des faits réels, l'historien de l'art peut-il ignorer la coupole de Sainte-Constance et ce décor disparu, si caractéristique, dont M. Strzygowski a signalé le type dans le Turkestan chinois ? Non, l'historien de l'art n'observe pas seulement les formes et les couleurs, le style. Il doit aussi dégager

les idées directrices, reconstituer les ensembles, les séries, les familles, découvrir les origines. Il manquerait à sa tâche, s'il dédaignait le concours de l'érudition. Et pareille érudition, entre les mains discrètes de Mlle van Berchem et de M. Clouzot, n'aurait point surchargé ce livre élégant.

L'introduction, très nourrie, comprend une série de courtes études sur un certain nombre de procédés et de motifs. Plusieurs de ces études nous font saisir, avec une parfaite clarté, « l'évolution des types », l'altération des formes antiques. Ainsi, les regards qui se croisaient deviennent fixes et se tournent tous vers le spectateur ; la tête du lion se déforme, le corps du mouton est comme sectionné ; on voit disparaître tous ces oiseaux, ces arbres et ces fruits, si variés et si fidèlement dessinés ; les nuages, bleus et rouges, légers et onduleux, vont affecter des formes rigides ; les montagnes lointaines, aux crêtes mamelonnées, ou les rocs taillés en escalier disparaissent ; en un mot, le pittoresque s'efface et laisse la figure humaine seule sur le fond d'or. Nous pénétrons ainsi au fond des choses. Mais pourquoi se contenter d'un certain nombre « d'exemples » ? Il fallait aller jusqu'au bout, étudier toutes les attitudes, les gestes, le groupement des figures, la répartition des masses, la perspective, la composition, et, de ces observations éparses, faire un faisceau.

Les auteurs nous pardonneront ces quelques critiques. Elles sont, pour ainsi dire, d'ordre théorique et n'ôtent rien au mérite et au charme de ce volume, qui sera désormais le guide discret et fidèle des historiens de l'art, des voyageurs et des hommes de goût.

Gabriel Millet.

Paul Collinet, *Histoire de l'École de droit de Beyrouth* (Études historiques sur le droit de Justinien, t. II), Paris, Société du Recueil Sirey, 1925, 333 pp., in-8°, un plan.

Ce volume intéresse à la fois l'histoire du droit, l'histoire de l'enseignement et de la pensée antiques, l'histoire enfin et la topographie de la Béryte romaine. L'on a pu suggérer à l'auteur quelques retouches et menues additions (1) ; son œuvre paraît, à la critique, singulièrement ferme et consistante et, sur bien des points, définitive.

Le sujet ne pouvait être abordé que par un romaniste spécialisé

(1) On me permettra de renvoyer aux *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, X, 1925, pp. 232-236.

dans l'étude des sources du droit justinien. C'est un domaine que depuis longtemps M. Collinet s'est rendu familier : on connaît le premier volume de ses *études historiques*, paru en 1912 et intitulé : *Le caractère oriental de l'œuvre législative de Justinien et les destinées des institutions classiques en Occident* ; des conférences à Oxford, publiées en 1922 dans la *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, une communication au Congrès de Bucarest en 1924 annoncent d'autres travaux, plus techniques que l'*Histoire de l'École de Beyrouth*. Pour celle-ci, les sources grecques et syriaques, juridiques, littéraires, épigraphiques et papyrologiques furent passées au crible : la nomenclature de ces documents, rangés siècle par siècle, occupe vingt-quatre pages (pp. 26-58). De leur interprétation ne résulte pas une lumière très vive sur la part de l'Ecole de Beyrouth dans l'élaboration du droit justinien. Les extraits des maîtres anciens recueillis, au VIe siècle, dans les scolies des *Basiliques* ont permis toutefois de dresser la liste des ouvrages « certains », « probables », « discutables » que l'on peut attribuer aux professeurs de Beyrouth (pp. 271-304). Les hypothèses récentes, sur l'origine orientale de certains ouvrages juridiques venus à nous sous le nom de jurisconsultes classiques mais certainement remaniés, n'ont point échappé à M. Collinet ; il partage l'opinion de Rotondi et d'autres savants à l'égard des *sex libri opinionum* d'Ulpien, des μονόβιβλα *ad formulam hypothecariam* et de la παραίτησις ἐπιτροπῆς καὶ κουρατορίας de Modestin, mais il refuse de voir en ces compendiums l'œuvre des maîtres œcuméniques. Au contraire, certaines gloses, scolies ou interpolations dont les œuvres classiques furent émaillées au IVe siècle, peuvent provenir de l'*interpretatio* des maîtres de Béryte : telle une addition au *lib. 17 ad Sabinum* d'Ulpien, *Fragmenta Vaticana*, § 76 (pp. 263-270). Des remaniements analogues pourront être décelés, quand le programme et les procédés d'enseignement suivis à Beyrouth seront mieux connus.

Le chapitre V^e^ est consacré à l'enseignement de la célèbre École. La langue d'abord, puis la méthode adoptées changèrent soudainement, en ce début du Ve siècle où l'empire d'Orient perdit le contact avec Rome et l'Occident. Au début, l'on condensait la doctrine en règles concises, *definitiones*, à la manière des jurisconsultes romains : le premier des maîtres œcuméniques, Cyrille, qui enseigna de 400-410 à environ 438, est l'auteur d'un ὑπόμνημα τῶν δεφινίτων.

C'est l'époque où le grec a supplanté le latin, dans la σχολή de Beyrouth. Bientôt la pensée grecque — non le droit grec — reprend sa primauté et ce sont les procédés logiques d'Aristote, joints à la méthode gréco-orientale de la scolie, qui guidèrent durant trente années (420 à plus de 450) le « roi de l'École », Patricius. A l'éclat de cet enseignement l'institution dut d'être confirmée par un *privilegium studii*, analogue à celui qu'avait déjà reçu Constantinople ; M. Collinet semble avoir raison de faire remonter cet acte à Théodose et Valentinien, en tout cas au laps de temps qui s'étend de 438 à 450. L'organisation différait fort de celle de nos Facultés. On tenait au principe non seulement du maître principal, mais à celui du maître unique, pour chaque année d'études ; il est probable que l'École ne vit jamais plus de deux des maîtres œcuméniques enseigner simultanément ! L'enseignement se répartissait sur cinq années ; la cinquième année, facultative, était consacrée à l'étude des constitutions impériales, en des ἀναγνώσματα ἰδικά, que nous nommerions des « conférences ». Les étudiants avaient en main des manuels, de foliotage et justification identiques : le professeur renvoie à la page et à la ligne du *text-book*. Nous connaissons par la constitution *Omnem* de Justinien quelques-uns des *sex libri*, contenant ensemble 60.000 lignes, que possèdent les étudiants et dont une part servait au cours, l'autre à l'étude privée ; M. Collinet complète la liste et retrace le programme année par année. Il nous présente aussi, d'après les *Scholia sinaitica*, sorte de « chaîne » rédigée en grec aux Ve-VIe siècles sur les *libri ad Sabinum* d'Ulpien, un tableau très vivant de l'exégèse à laquelle se livraient les maîtres de Beyrouth sur les textes essentiels. Ils la pratiquèrent, même après que Justinien eût interdit tout commentaire du Digeste : les œuvres de Dorothée, de Stéphane, de Thalélée sont mêlées de ces interprétations critiques, παραγραφαί, qu'excluait formellement l'empereur et qui avaient tant contribué au progrès du droit.

Quels furent les hommes, maîtres et élèves, qui pratiquèrent ces disciplines ? Est-il possible de retrouver leur trace dans l'histoire et de suivre leurs pas dans la ville levantine de Beyrouth ? A ces questions M. Collinet a consacré ses quatre premiers chapitres : après un « tableau général des destinées de l'École de Beyrouth », « les locaux de l'École », « les étudiants », « les professeurs » sont passés en revue. Il y a là toute une prosopographie, neuve en partie,

en partie aussi intéressant l'histoire du Bas-Empire. La carrière d'un Patricius, d'un Léontius qui fut préfet du prétoire, est désormais établie ; nous connaissons désormais la série de ceux que les Basiliques et d'autres textes nomment οἱ τῆς οἰκουμένης διδάσκαλοι (c'est-à-dire les « docteurs de l'Orient », puis, par une légère dérivation, les « docteurs de l'Empire » ou « docteurs d'État »). Quant aux étudiants, M. Collinet ne se contente pas d'expliquer au mieux leurs sobriquets : *dupondii*, recrues ou « bleus », λύται, « solutores » ; il a glané leurs noms et leurs mérites à travers toute une littérature. Sur ce point la voie était frayée par des études comme celle du R. P. Lammens sur « la vie universitaire à Beyrouth sous les Romains et le Bas-Empire ». Les travaux de M. du Mesnil ont également aidé à localiser divers édifices nommés dans les textes : un plan, intitulé *Béryte au VIe siècle, éléments de reconstitution relevés par le Comte du Mesnil du Buisson*, permet de suivre commodément les hypothèses proposées. M. Collinet a prouvé que l'*Anastasia*, cathédrale élevée par l'évêque Eustathe et consacrée en 460 n'est autre que la basilique de marbre blanc, à dix colonnes, qu'admire le dialogue *De opificio mundi*. Eustathe avait érigé, à côté, un local pour l'enseignement du droit. Une épitaphe chrétienne, fragmentaire, où figure le mot πατρίκιος (Patricius ou « patricien »), copiée par le P. Jalabert sur l'emplacement d'une ancienne église (*Mélanges de la Faculté Orientale*, Beyrouth, I, 1906, pp. 170-171, n° 36), pourrait signaler à la fois la tombe du célèbre professeur et la région de l'*Anastasia*.

Il faut renoncer à résumer davantage tant de recherches de détail, menées avec grande érudition et rigueur critique. Trois tables, des textes et des matières, permettent de retrouver les termes juridiques ou administratifs, les mots de basse grécité, les données recueillies sur telle église, tel professeur ou tel étudiant. M. Collinet a écrit sur la célèbre École le livre qui manquait.

R. Mouterde, S. J.

Histoire de la Littérature Grecque Moderne, par D. C. Hesseling, professeur à l'Université de Leiden, traduite du néerlandais par N. Pernot, licencié ès-lettres. Paris, « Les Belles Lettres », 1924, 182 pp. in-8°, 8 francs.

Si la littérature grecque moderne est méconnue en France, la raison en est simple : c'est qu'elle y est inconnue. Le piteux « Tableau

succinct » que nous offre Dioscure (Bakalbassi) (Lausanne, Imprimerie Vaudoise, 1919, gr. in-8°) mérite à peine d'être mentionné. Nous n'avions jusqu'à présent aucun ouvrage d'ensemble. M. Philéas Lebesgue tient au courant, il est vrai, de l'activité littéraire grecque, les lecteurs du *Mercure de France*, mais tout son talent n'arrive pas à l'enclore dans les rares pages qui lui sont dispensées. M. J. Psichari nous gratifie parfois d'un de ses lumineux articles, mais peu souvent. Le *Figaro*, *Les Annales Politiques et Littéraires*, *Comœdia* ne s'occupent de la Grèce que sporadiquement. Il n'existe qu'un périodique qui informe le lecteur français de la vie littéraire grecque ; c'est *Libre* ; mais il est bien exigu (1). Du reste, aucune des publications que j'ai citées ne fait l'*histoire* de la littérature-néo-grecque. L'ouvrage de M. Hesseling comble une lacune. Nous lui devons une très grande reconnaissance.

Le plan est simple et judicieux : La Crète, la littérature du Phanari, les îles Ioniennes, Athènes, voilà les quatre grands chefs sous lesquels l'auteur a groupé ses idées. Après la fin de la floraison crétoise, il y a une période de nuit qu'il a décrite. Enfin, il a encadré ces cinq chapitres dans une introduction et une conclusion très justes et très sages. L'ouvrage est clair et facilement utilisable.

Il n'est cependant pas sans reproches :

La méthode n'en pas très sûre : par exemple, il y a beaucoup trop peu de titres d'ouvrages, de dates, d'analyses, de citations. M. Hesseling analyse (article Palamas) le *Dodécalogue du Bohémien*, avec un soin louable, et néglige, sous un prétexte débile, la *Flûte du Roi*, qui est un chef-d'œuvre. Il semble avoir cédé à la fatigue. A l'article Valaoritis, le poème *Astrapoyannos* n'est pas analysé jusqu'à la fin.

La documentation est parfois insuffisante. Un ouvrage de Fontenelle est donné comme ayant pour titre la *Pluralité des Mondes* (p. 37). L'omission du dernier mot (*...des Mondes habités*) est surprenante. Le mot *Dhekatetrastikha* (p. 108) veut bien dire : *Poèmes de quatorze vers*, mais l'auteur oublie de nous dire, ou a négligé d'apprendre que c'est là le mot dont se servent les Grecs pour désigner le *sonnet*, et que Palamas a cru, à tort ou à raison, faire des sonnets. On admet que les mots *O Kakos Dhromos* aient été traduits par *Le*

(1) Mensuel. Directeur Louis Roussel, Faculté des Lettres de Montpellier (France).

mauvais chemin, puisque M. Hesseling n'a pas pu connaître la traduction de l'ouvrage en question de Xénopoulos sous le titre bien plus français de *La Mauvaise Voie*, p. 149. (La traduction est d'Eugène Clément, chez Chiberre), mais on n'aime pas à voir les *Logia Tis Ploris* de Karkavitsas appelés *Paroles de la Proue*, (p. 131) alors que quelques-unes de ces nouvelles ont été traduites, il y a bien quinze ans, sous l'excellent titre *Propos de Tillac*. A la p. 129, le mot *Salamvrias* (nom moderne du Pénée), est bien étrange avec son groupe *mv* ! Le roi dont il est parlé dans *Erotocritos* s'appelle, dit M. Hesseling (p. 10) Héraclès ; tout lecteur français comprendra qu'il est l'homonyme du fils d'Alcmène ; or, il s'appelle Ἡράκλης, soit Iraklis, ou Hiraclios, ou Héraclius : l'erreur est manifeste. Il est parlé à propos de Solomos (p. 67) d'une personne qui s'empoisonna parce qu'elle aimait « un homme marié ». Mais si M. Hesseling ne croit pas que Solomos en personne ait été là pour quelque chose, encore devait-il nous dire pourquoi il acceptait cette douteuse version. Il est dit (p. 132) que l'archéologue (dans le roman de Karkavitsas l'*Archéologue*) « meurt écrasé sous les livres et les monuments antiques ». Je n'ai pas l'ouvrage, mais je crois bien me rappeler qu'il meurt écrasé fort *matériellement* sous une statue. M. Hesseling parle assez bien de Polylas, mais il semble ignorer ses trois sonnets, dont l'un (*L'amateur*) est son chef-d'œuvre. Sauf le *Noumas*, il paraît n'avoir connu aucune des revues littéraires.

Hâtons-nous de dire qu'il est extrêmement difficile de se documenter en littérature grecque moderne. M. Hesseling a bien raison de vouloir qu'on l'excuse, et nous le faisons volontiers.

Mais, sur des faits exacts, il raisonne parfois d'une manière insuffisamment exacte.

Il s'étonne que Zalokostas, guerrier et peintre, soit si peu peintre et si peu guerrier dans sa poésie et ajoute : « Le lecteur se rendra compte qu'il n'a manié longtemps ni les armes ni le pinceau »(p. 86). Faut-il avoir combattu pour chanter les combats ? Apelle, écrivain, eût-il été pittoresque ? — La prise de Constantinople a sauvé la nationalité grecque (au dire de M. Hesseling) (p. IX) en supprimant la pénétration pacifique franque. C'est presque dire que le *Parsimo* fut un bien ! Pour garder intacte sa nationalité, il faut pourtant avoir une nation et une civilisation. Et où donc a refleuri la littérature néo-grecque ? En Crète, dans les îles Ioniennes, très fortement...

franques. — Nous apprenons (p. 133) que l'on trouve dans les *Peintures Locales* de Chatzopoulos « un curieux réalisme plus à sa place dans une grande ville qu'à la campagne ». M. Hesseling, il faut l'espérer, n'a pas dit ici ce qu'il voulait dire. Voici enfin un étrange jugement : « La chaste délicatesse de cette pièce est... bien extraordinaire pour une œuvre écrite par un homme » (p. 76). Ce sont les hommes qui ont créé les littératures. N'y trouve-t-on nulle part de délicieuse chasteté ?

Quelques jugements de valeur de M. Hesseling sont contestables. Papadiamandis (p. 136 et suiv.) est loué avec excès : M. Hesseling ignore-t-il que Papadiamandis n'a pas de style ? Xénopoulos (150-152) et Irène Dendrinou (153) sont estimés au-dessous de leur vrai mérite. Du *Mendiani*, qui est le chef-d'œuvre de Karkavitsas (p. 31), il n'est dit que quelques mots.

Dans la dernière partie du livre (époque contemporaine), il n'y a guère d'idées générales et le défilé des écrivains ennuie un peu. Plusieurs auraient dû ne pas être mentionnés. Ajouter, sans doute, est difficile; mais retrancher est si simple ! Et je crois même discerner un défaut général, que j'appellerais, si je ne craignais d'être discourtois, une préférence pour le médiocre.

C'est peut-être moins la faute de M. Hesseling que de ceux à qui il a demandé conseil. Car il n'y a pas de doute qu'il ait, par endroits, reproduit, sans assez d'esprit critique, l'opinion d'un autre. L'ouvrage en prend de plus un caractère de sommaire : on dirait le résumé d'un livre plus étendu.

Je suis bien loin de tenir pour inconstestable ce que j'avance ici. Sur les questions de versification, je serai au contraire affirmatif. Très certainement, M. Hesseling n'est pas au fait de la versification néo-grecque et de la versification en général. On ne comprend guère ce membre de phrase : « *Le cahin-caha* uniforme d'iambes et de trochées *bien complés* (p. 109) ». On comprend moins encore ceci : « n'ont pas craint d'accentuer des syllabes rythmiquement atones » (p. 6). Ce sont des lapsus, sans doute, et il faut comprendre ainsi ces derniers mots : *Distribuer autrement les temps forts*. Mais quand on lit, presque à la page 6 également, que « le vers politique appartenait au domaine de la prose », on n'acquiesce aucunement. De même, p. 58 : « ...des mètres anciens où l'accent remplace la quantité » est une expression malhabile. Un ancien spondée, en effet, serait à ce compte remplacé par deux syllabes accentuées. L'analyse de la versification

de Kalvos est entièrement erronée. J'ai montré dans mon livre *La Versification de Addré Kalvos* (1) que Kalvos lui-même ni ses critiques n'avaient rien compris au principe de la versification kalvienne. (Je connais tel de ces critiques qui a copié sans conscience les notes fautives écrites sur ce sujet par Kalvos). Le reviseur, ici, corrige en disant : « En réalité Kalvos a imité la métrique italienne ». Cela est mieux, mais ce n'est pas bien. Car Kalvos a du moins *cru* que le derniers vers de sa strophe était un adonique ; dans sa pensée, il imitait donc en partie les anciens. On lit avec étonnement, à la page 109, que Palamas « s'est libéré, dans sa technique poétique, comme autrefois Kalvos, de toutes les règles traditionnelles ». Comparer la versification de Kalvos à celle de Palamas ! C'est une gageure. M. Hesseling ne la gagne pas. Mais il serait méchant d'insister : on sait qu'il n'a pu entendre un vers grec.

Sur la question de la langue, l'auteur a des idées saines. Bien entendu, il est partisan de la langue vivante. Toutefois, là encore, on n'est pas toujours d'accord avec lui. Il ne voit pas, ce me semble, que la catharévousa et la dhimotiki sont absolument irréductibles (p. 122). Les concessions dont il parle sont impossibles. Ceux qui les font sont peut-être des lettrés de talent : ce ne sont pas des artistes. Et cela nous conduit à un reproche plus grave. M. Hesseling a fait l'histoire de deux littératures en même temps : car les deux langues sont trop différentes pour qu'on puisse présenter pêle-mêle les productions de l'une et de l'autre. Il convenait de faire l'histoire de la littérature savante et celle de la littérature vivante. Peut-être eût-il été bon de se montrer plus intransigeant. Dans la période contemporaine, tout ce qui n'est pas en grec savant est indigne d'être mentionné. M. Hesseling, mal conseillé sur ce point aussi, tolère, excuse, justifie presque la langue de Kalvos (p. 72), idiome de carnaval qui annihile tous les mérites de son œuvre. Sur Psichari, son jugement est peu exact. Psichari aurait, à son avis, prôné « une régularité qu'on trouverait a grand peine dans le dialecte de quelque village perdu » (p. 115). Psichari a fait lui-même à cette critique une réponse écrasante (*Philologika Tetradhia*, n° 3, p. 2, col. 2). Psichari n'a traité la langue avec une rigueur mathématique que dans ses travaux linguistiques. Tout le monde fait de même. Il admet parfaitement les irrégularités lorsqu'elles sont vivantes.

(1) Chez l'auteur, Faculté des Lettres de Montpellier.

Par exemple, il dit dit *«egho léo* (« Je dis ») et non *egho légho* ou *éo léo*. Il dit *léme* (« nous disons »), mais *dhialéghoume* (non *dhialéme*) (« nous choisissons »). On ne regrette qu'une chose, c'est que Psichari ait jugé bon de hacher son contradicteur si menu.

Une histoire de la littérature n'est pas une œuvre littéraire. Le style, ici, n'importe pas beaucoup. Il est fâcheux pourtant qu'on y trouve tant de fautes. Beaucoup décèlent l'étranger :

p. 35 : *s'entreflattaient* (correct, mais inusité).

p. 124 : *peu de livres éveillent chez le lecteur un si grand* (il faut *aussi*).

p. 149 : *il a déjà commencé à publier en 1886* (le contexte demande *dès* au lieu de *déjà en*).

p. 162 : *aller ego* employé autrement qu'en français.

p. 78 : « Son entière droiture finit par le rendre invulnérable, quoiqu'il dut (*sic*) à plusieurs reprises payer... » Le solécisme (= quoiqu'il ait dû) est gros.

p. 79 : « Ce séjour en ce pays ne le convainquit pas de la fausseté de ses idées ». Expression incorrecte, car l'auteur ne veut pas dire que ces idées étaient réellement fausses.

p. 138-139 : *ses père et mère.*

p. 139 et autres : *emprise* (qui veut dire *entreprise*) pris dans le sens de *prise, étreinte*).

p. 86 : *quelque chose d'italien... une chanson de ce pays.* De même p. 125 : *galerie de figures vraiment grecques, qui expliquent les remarquables progrès de cette nation.*

p. 132 : *il est étrange... mais naturel de constater que...*

p. 135 : *la lecture du livre n'est pas facilitée par le manque...*

p. 14 : *Le défaut.. de l'Erotocritos... c'est la prolixité... Nous devons nous défaire de notre agitation occidentale... il en va ici comme d'une tragédie classique dont chacun connaît le dénoûment et où l'intérêt se concentre...* La tragédie classique n'est pas prolixe et l'auteur le sait. Mais la rédaction du paragraphe est très malhabile. Est-ce la faute du traducteur ?

C'est peut-être la faute de l'auteur, qui est particulièrement malheureux dans ses comparaisons. Voici des exemples :

p. 67 : *La longueur du vol a nui à sa hauteur.*

p. 61 : *Ces poètes sont comme l'arrière-garde d'une armée en retraite. Elle n'est plus en liaison avec le gros des troupes, mais reste impuissante à frayer son propre chemin.*

p. IX : *La fusion était aussi impossible que celle de l'eau et de l'huile dans le même verre.* Ici *fusion* est impropre, *même* est naïf, et le mélange de l'eau et de l'huile est très facile à réaliser (émulsion.)

Il faut lire, non ces rares citations, mais plusieurs pages de la traduction, pour sentir qu'elle n'est pas en français de France. Ni le traducteur, ni le reviseur ne sont très familiers avec les finesses de notre langue.

Je n'omets point (ce serait une traîtrise) de dire que ces taches, ici groupées, sont disséminées dans un volume qui a bien près de deux cents pages. Et pour ce qui est du fond, il faut, pour ne pas être inique, noter que M. Hesseling fraie une voie. Les obstacles qui le font trébucher, ses successeurs, grâce à lui, les éviteront sans peine.

La littérature grecque moderne est le premier faiscule de cette Collection de l'Institut Néo-Hellénique, qui va continuer l'œuvre d'Emile Legrand. Il est regrettable que cette collection, toute française, soit inaugurée par un ouvrage étranger. Il y a des néo-hellénistes en France. Il n'importe. L'essentiel c'est que ceux qui ont entrepris ce vaste travail l'achèvent heureusement. Et nous croyons au succès. Car une pareille œuvre est de celles qu'on mène à bien à l'aide d'une sage et consciencieuse application.

Louis ROUSSEL.

Papyri russischer und georgischer Sammlungen [*P. Ross.-Peorg.*], herausgegeben von GREGOR ZERETELI. I. *Literarische Texte bearbeitet von* G. ZERETELI und O. KRUEGER. Tiflis, Universitäts lithographie, 1925, in-4°, VIII + 184. (Édition lithographique).

La première livraison de la grande édition des papyrus grecs des collections russes et géorgiennes, depuis longtemps projetée par M. Grégoire ZERETELI, vient enfin de paraître, grâce à la libéralité de l'Université de Tiflis. Cette première série de papyrus, contenant des textes littéraires, est publiée par M. ZERETELI, en collaboration avec un de ses élèves, M. Otto KRUEGER, papyrologue russe. Ces textes sont au nombre de vingt-quatre. La moitié appartient à la collection privée de M. ZERETELI. Les papyrus du Musée des Beaux-Arts à Moscou, provenant de la collection de feu M. GOLENIŠČEV, y figurent au nombre de cinq ; ceux de l'Ermitage ont donné quatre numéros ; ceux de la Bibliothèque Publique de Léningrad deux. L'intéressante inscription n° 14 écrite sur une

tablette de bois, appartient à Mlle Marie Maximov, professeur à l'Université de Léningrad.

Parmi ces vingt-quatre textes, huit sont inédits, six seulement ont été déjà publiés soit en France soit en Allemagne. Les dix autres ont paru dans des périodiques russes ou géorgiens et par conséquent peuvent être considérés aussi, comme nouveaux : *Rossica non leguntur*.

Les textes inédits, portent les numéros suivants. — N° 1 (collection Zereteli) : commencement du psaume XLIX. — Nos 2 et 3 (même collection) : fragments du deuxième chant de l'Iliade. N°2, II IIIe s. av. J.-C., B 638-743 ; N° 3, II s. ap. J.-C., B 781-794. — N° 4 (Moscou, Musée des Beaux-Arts) : restes d'un grand rouleau qui contenait le XVIIe chant de l'Iliade. Des 17 colonnes de texte, de 40 à 50 vers chacune, il n'en reste que 16. Nous y avons devant nous le texte de P, depuis le vers 50 jusqu'à la fin du chant (v. 761), presque sans lacunes, mutilé, du reste, en maints endroits. Or, nous y recevons une idée très nette de l'état déplorable des éditions du texte d'Homère, qui circulaient en Egypte aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. Il importe de dire que le texte de ce papyrus a beaucoup de traits de ressemblance avec les deux morceaux de B, lesquels coïncident, d'une façon évidente, comme les éditeurs l'ont démontré, avec le caractère de certaines leçons du papyrus *Mawara*. Aussi, de même que ce dernier, les fragments de P et de B (Nos 2, 3 et 4) diffèrent, en plusieurs points, du texte des manuscrits du moyen âge. Et, comme parmi les gloses d'Hésychius il y en a qui semblent être basées sur des leçons analogues à celles de papyrus égyptiens, une hypothèse est émise, avec toute réserve, par les éditeurs : Hésychius d'Alexandrie, ne se serait-il pas servi d'une semblable édition d'Homère, rédigée en Egypte ? — Les Nos 5 et 9 (collection Zereteli), IIe s. ap. J.-C., présentent moins d'intérêt, sans doute : le N° 5 nous a conservé quelques vers du IVe chant de l'Odyssée, et le N° 9 est un fragment d'une de ces *anthologies* que l'on aimait tant à fabriquer au deuxième siècle de notre ère. Nous y lisons cinq vers de *Danaé* (fragment 326, de l'édition Nauck, [ὦ χρυσέ, δ]εξίαμα (*sic*) κάλλιστον βρ[οτοῖ]ς etc.) et deux vers d'Oreste (vv. 1155-56). — Les papyrus N° 23 (collection de l'Ermitage) et Ne 24 (collection Zereteli) présentent, au contaire, un grand intérêt. Ce sont deux imprécations chrétiennes. M. Zereteli les a éditées dans l'appendice joint à la fin de l'ouvrage.

Le premier de ces textes, le papyrus N° 23, est du IVe siècle. Il commence par l'invocation à la Sainte Trinité (ἡ ἁγεία τριάς). L'imprécation y est dirigée contre un certain Théodosios, par un de ses ennemis qui se plaint amèrement des peines que lui a causées Théodosios. Il s'en rapporte au témoignage de l'*ange* (vv. 3 suiv. καὶ γὰρ οὐκ ἀγνωεῖ τ[ὸ] ⟨ἡ⟩μῶ̃[ν πάθος ὁ] ἄγγελος). — Le papyrus N° 24 n'est pas moins curieux : les anges et les archanges qui gardent les écluses des cieux et qui ont le pouvoir d'envoyer la lumière, des quatre bouts du monde (ἄγγελοι, ἀρχάγγελοι, οἱ κατέχοντες τοὺς καταράκτους τῶν οὐ(ρα)νῶν, οἱ ἀνατέλλοντες τὸ φῶς ἐκ τῶ̃(ν) τεσσάρων γωνιῶν τοῦ κόσμου) y sont appelés à porter secours contre des personnes appartenant à la secte de « ἀκέφαλοι ». Le texte de ce papyrus peut bien être du VIe siècle.

La liste de papyrus, déjà publiés, dans des journaux russes ou géorgiens, comprend dix numéros. — N° 11 (collection Zereteli), IIIe s. ap. J.-C., fragment d'un *hymne* écrit en hexamètres, célébrant Dionysos. Ce fragment a été publié, en russe, par M. Zereteli, dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences en Russie*, 1918. Les soixante vers que nous y lisons nous donnent un récit des exploits du jeune Dionysos et de sa lutte contre Lycurgue. Ce qui rend ce texte surtout intéressant, ce sont des détails de la légende qui nous sont attestés, paraît-il uniquement par ce papyrus. Tel est, par exemple, le tableau de l'éternel supplice que Lycurgue, châtié par les dieux, endure aux enfers. Son εἴδωλον, dans les lieux des impies, se trouve condamné à verser, sans relâche, de l'eau dans une jarre trouée. Ajoutons que le texte de ce papyrus n'est point œuvre de copiste : chose rare, nous y avons devant nous le brouillon du poète lui-même. — N° 15 (collection Zereteli). IIIe s. ap. J.-C., publié, en russe, par M. Zereteli, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'antiquités à Odessa*, t. XXX, 1912 : restes d'un grand rouleau qui, probablement, contenait tout le premier livre des Histoires d'Hérodote. Le papyrus nous a conservé une partie du chapitre 196, les chapitres 200 et 201, la fin du chapitre 202 et le commencement du chapitre 203. Le texte est presque partout d'accord avec nos meilleurs manuscrits d'Hérodote ; mais, au chapitre 196, il donne la leçon οἷδε proposée par Eltz, au lieu de ὧδε des manuscrits ; et, au même chapitre, quelques lignes plus bas, il justifie la brillante

correction δὴ διεξέλθοι tirée par BERGLER de l'absurde leçon δὴ οἱ ἐξέλθοι de *tous* les manuscrits du moyen âge. — N° 16 (collection Zereteli), IV s. ap. J.-C. : fragment du *discours à Démonique* (§§ 8-12) du Pseudo-Isocrate, publié par ZERETELI, en géorgien, dans le *Bulletin de l'Université de Tiflis*, t. V, 1925. — N° 6 (collection Zereteli), IIIe s. ap. J.-C. : une dizaine de vers du Xe chant de l'Odyssée (k, 291-99). Publié par M. ERETELI, en russe, dans le *Journal du Ministère de l'Instruction Publique*, 1909. — N° 7 (même collection) : quelques vers du XVIIIe chant de l'Odyssée (θ, 103-13 et 128-38). C'est là le plus ancien spécimen (IV s. ap. J.-C.) de manuscrits de l'Odyssée, *sur parchemin*. Publié par M. ZERETELI, en géorgien, dans le *Bulletin de l'Université de Tiflis*, t. II, 1922-23. — N° 8 (collection de la Bibliothèque Publique de Léningrad), VIIIe s. : deux petits fragments de texte sur parchemin, contenant quelques vers de la tragédie *Andromaque* d'Euripide. L'un et l'autre fragment ont été publiés par V. JERNSTEDT, dans le *Journal du Ministère de l'Instruction Publique*, 1884 (en russe). — N° 14 : tablette de bois appartenant à Mlle Marie MAXIMOV. La tablette (τάβλα) porte une inscription métrique composée dans le style des épigrammes grecques funéraires. Cette inscription date probablement du IIIe s. ap. J.-C. Le nom du défunt (Ἀνουβίων) semble avoir la couleur égyptienne. La tablette a été publiée par M. ZERETELI dans le journal géorgien : *La science en Géorgie*, I, Tiflis, 1923. — Enfin, trois grands fragments de papyrus, de 40 à 60 lignes chacun, N°s 19, 20 et 21 (collection du Musée des Beaux-Arts à Moscou), successivement publiés, en 1903, 1909 et 1910, par M. A. BÖCKSTRÖM, dans le *Journal du Ministère*, etc. Tous les trois datent du IIe s. ap. J.-C. Les textes N°s 19 et 20 présentent des fragments de manuels de médecine : pharmacologie (N° 19), manuel d'oculiste (N° 20). Le troisième texte (N° 21) est un fragment d'un écrit qui traitait de questions de hiéroscopie.

Le dernier groupe de textes, c'est-à-dire, celui de papyrus publiés en France ou en Allemagne, renferme les numéros suivants. — N° 10 précieux fragment de « Κωνειαζόμεναι » de Ménandre, appartenant à la collection de M. ERETELI (A. Körte *Menandrea*², p. 125). — N°s 12 et 13 (collection de l'Ermitage), IIIe s. ap. J.-C. : deux tablettes de bois couvertes d'un enduit de cire, sur lequel on voit tracée une phrase, écrite à l'aide d'une γραφίς, par la main d'un maître d'école. On en voit aussi la copie maladroite de l'élève. Les deux textes ont été publiés pour la première fois par M. ZERETELI, dans les *Mélanges*

Chatelain, à Paris, en 1910. — N° 17 (papyrus de l'Ermitage), IIIe s. ap. J.-C. : fragment de la biographie du philosophe pythagoricien Secundus. Publié jadis par Tischendorf, *Notitia editionis codicis Bibliarum Sinaitici*, etc..... *accedit catalogus codicum super ex Oriente Petropolin perlatorum*, Lipsiae, 1860, pp. 69-73, et par M. Sauppe, *Philologus*, XVII, 1861. — N° 18 (collection du Musée des Beaux-Arts à Moscou), VIIe s. ap. J.-C. : fragment de la vie d'Esope, publié par M. Weil, *Revue de Philologie*, N. S. t. IX, 1885. — N° 22 (collection de la Bibliothèque Publique de Léningrad), IIIe s. ap. J.-C. : fragment sur papyrus d'un catalogue de livres. Publié pour la première fois par Zundel (*Rhein. Museum*, 1866), le texte de ce papyrus a eu ensuite plusieurs éditions, entre autres, celles de M. Wilcken, *Chrestomathie*, 182 et Ch. Oldfather, *The greek literary texts from Greco-Roman Egypt*, Madison, 1923, pp. 47 et 104. Parmi les livres mentionnés dans ce catalogue antique, on y voit figurer le célèbre traité d'Aristote, sur la *République Athénienne*.

La connaissance très sûre de la paléographie grecque de M. Zereteli s'allie à une critique judicieuse et savante. Le commentaire et l'appareil critique sont non seulement toujours instructifs, mais rédigés avec une limpidité et une précision remarquables.

Jean Tolstoï.

N. V. Arseniew. *Ostkirche und Mystik*, Munich, Ernst Reinhardt, 1925, 115 p. (8e volume de la collection aus der Welt christlicher Frömmigkeit herausgegeben von Friedrich Heiler).

Ce livre ne touche aux études byzantines qu'indirectement, en ce sens que les auteurs byzantins y sont abondamment cités et parce que l'auteur, un russe orthodoxe, admettant la continuité de l'église, ne fait pas de différence essentielle entre les temps : on sait du reste que les chrétiens orientaux d'aujourd'hui prennent volontiers des formules anciennes pour exprimer les sentiments de leur piété. Il faut noter aussi que l'auteur prend le terme mystique dans un sens large : toute expérience religieuse un peu vive rentre dans la mystique.

La division de l'ouvrage est exactement indiquée par les sous-titres : « I. De l'esprit de l'Eglise orientale. II. Transfiguration du monde et de la vie dans la mystique chrétienne ». De ces deux parties,

la première donne l'impression que pour M. A., l'attente joyeuse de la résurrection est le centre de la piété chrétienne orientale, qui serait par essence eschatologique. L'autorité de l'Eglise est assez malmenée. Je crois que beaucoup de théologiens russes hésiteront à suivre ici l'auteur jusqu'au bout : sa conception n'est pas non plus celle des théologiens byzantins qui, partisans d'une Eglise visible, reconnaissent aux conciles le droit de peser sur les âmes. Malgré les atténuations apportées, peut-être trouvera-t-on un peu factice l'opposition entre la dévotion orientale qui irait surtout au Christ ressuscité, et la dévotion occidentale dont le principal objet serait le Seigneur en croix. Elle a été inspirée sans doute à M. A. par son article récent sur les représentations du Christ souffrant dans les expériences religieuses du Moyen-Age.

La seconde partie est une étude comparée sur la joie des mystiques, qui pour eux transforme la vie. La riche érudition de l'auteur qui connaît également bien les littératures spirituelles d'Orient et d'Occident amène sans cesse d'intéressants rapprochements. Je suis un peu étonné qu'en donnant comme une des caractéristiques du Moyen-Age occidental l'extension exagérée de l'action diabolique, il ne se soit pas souvenu de la littérature monastique des IVe et Ve siècles, à commencer par la vie de saint Antoine, où le rôle du démon n'est pas précisément amoindri, mais à part ce détail, on souscrira sans difficulté à la thèse de l'auteur, originale et suggestive.

M. VILLER.

R. P. J. PARGOIRE. *L'Eglise byzantine de* 527 *à* 847, 3e édition, Paris, J. Gabalda, XXIV, 413 p.

Qui n'a consulté cet excellent précis, fait de main d'ouvrier et qui a subi avec succès l'épreuve du temps. L'auteur, malheureusement trop tôt ravi aux études byzantines, dans lesquelles il était déjà un maître, aurait salué avec plaisir le développement nouveau qui leur est donné.

Le corps du livre est réédité sans changement : mais on a ajouté à la bibliographie des sources une bibliographie sommaire des travaux, huit pages de notes ou d'éclaircissements, et dans la bibliographie des sources elle-même, quelques rares indications sur les éditions citées.

Il faut regretter, qu'à défaut d'une modification du texte, le

travail d'annotation et de mise au point n'ait pas été poussé davantage. Tel quel, l'ouvrage continuera à rendre de bons services, mais il faudra se souvenir pour plus d'un détail, qu'il a été composé en 1905. Personne ne doute plus que la vie d'Abramios de Grateia ne soit de Cyrille de Scythopolis (p. 139). Il aurait fallu tenir compte des publications récentes, en particulier des travaux du P. Jugie sur les homélies mariales, pour compléter l'histoire littéraire.

Une note vient très justement corriger la date de l'établissement des Serbes et des Croates dans l'Empire que le P. Pargoire attribuait à Héraclius. Celle qui met en doute l'aphthorodocétisme de Justinien ne contentera pas M. Loofs qui tout récemment combattait l'opinion de M. Hutton (*die « Ketzerei » Justinians* dans *Harnack-Ehrung*, 1921, p. 232-248).

Critiquer une bibliographie est trop facile, mais on me permettra de signaler quelques déficits plus importants : O. Wulff : *Allchristliche und byzantinische Kunst*, Berlin 1914 ; Dobroklonsky : *Saint Théodore Studite* (en russe), Odessa, 1913-1914 ; pourquoi n'avoir mentionné aucune des monographies sur Léonce de Byzance, de Loofs (1887) à Junglas (1908) ?

Le P. Pargoire avait manifesté l'intention de publier une histoire complète de l'Eglise byzantine de 1453 à 847. Espérons que la rédaction des *Échos d'Orient* qui a si bien mérité des études théologiques byzantines essayera de donner suite à ce projet. La valeur du présent volume fait d'autant plus regretter que l'œuvre n'ait pas été continuée.

M. Viller.

Académie Roumaine. *Bulletin de la Section historique, Publication trimestrielle sous la direction de N. Iorga.* Tome XI : *Congrès de Byzantinologie de Bucarest, Mémoires — Cultura Națională*, Bucarest (1924) 8° 242 pp., 52 figures.

Le tome XI de la belle publication que dirige M. Iorga comprend 24 mémoires présentés au Congrès de Byzantinologie de Bucarest. Nous les analyserons successivement.

Sir William Ramsay : *The attempt of the Arabs to conquer Asia Minor (641-964 a. d.), and the causes of its failure* (pp. 1-8) explique pourquoi la formidable invasion arabe, qui pendant trois siècles menaça l'empire d'Orient, ne put réussir à subjuguer l'Asie Mineure,

Au contraire, après un siècle d'affaiblissement et d'incapacité totale à défendre ses possessions, l'empire byzantin retrouve, dans les deux siècles qui suivent (en 740-964) assez de force pour mettre fin aux raids de l'armée arabe en Anatolie. L'infériorité de califes dégénérés ne suffit pas à expliquer cet échec. Il est dû, pense Sir William Ramsay, à l'immense supériorité de l'organisation économique et sociale des Byzantins, héritiers des traditions romaines, vis-à-vis des Arabes, conquérants mal organisés, plus capables de destruction que de réédification. C'est cette organisation qui a donné une seconde vie à un empire en apparence moribond.

En particulier — et c'est dans l'importance attribuée à ce facteur que réside le principal intérêt de cet aperçu — la renaissance de la population anatolienne fut le phénomène qui permit l'expulsion définitive des envahisseurs. Ce sont les paysans d'Asie Mineure, conduits par l'aristocratie locale reconstituée, qui repoussèrent les Arabes.

G. Balș. *Sur une particularité des voûtes moldaves* (pp. 9-16) étudie un caractère curieux des voûtes moldaves : les quatre grands arcs du naos supportent, par l'intermédiaire de pendentifs, un tambour cylindrique, lui-même réduit par quatre arcs obliques placés à 45°, et qui reposent sur les clefs des premiers arcs. L'origine de cette construction ne paraît pas devoir être attribuée à l'ingéniosité des architectes locaux. On ne peut guère songer, non plus, à une relation historique directe entre cette particularité de l'architecture moldave et les dispositions architectoniques analogues qu'on remarque dans les monuments d'Espagne, d'Egypte, des Indes, de Perse. Ce n'est pas le cas pour les combinaisons d'arcs observées en Arménie, et qui rappellent aussi le traitement des voûtes moldaves. On sait que dès la seconde moitié du XIe siècle, des Arméniens ont émigré en Pologne et en Moldavie. Rien d'étonnant à ce qu'ils aient exercé quelque influence sur l'architecture de ces pays : de tout temps ils furent recherchés pour leurs qualités de constructeurs et de tailleurs de pierre ; nous savons d'ailleurs qu'ils construisirent des églises en Moldavie. M. Balș n'a naturellement pas de preuves formelles à fournir à l'appui de cette explication, qui ne manque pas de vraisemblance. Si on l'adopte, il y aurait lieu, comme le fait remarquer l'auteur, de se demander si cette ingénieuse solution du problème de la réduction du diamètre des coupoles a été importée

telle quelle d'Arménie, ou si elle n'a atteint toute sa perfection que sur le sol moldave.

N. Bănescu, *Un duc byzantin du XIe siècle, Katakalon Kékauménos* (pp. 25-36) étudie l'un des plus remarquables généraux byzantins du XIe siècle, époque critique pour l'empire, sauvé par l'excellence de ses chefs militaires, sous une série d'empereurs incapables.

Après avoir établi qu'il faut distinguer Katakalon Kékauménos d'un autre Kékauménos, aïeul de l'auteur du « Stratégikon », l'auteur passe en revue les principaux événements de la carrière du duc byzantin : la victoire de Traina (1038), l'héroïque défense de Messine, la lutte contre Michel V Kalaphatès (1042), la victoire de Varna sur les Russes (1043), la guerre d'Arménie (1044-1047), la victoire de la Stragna sur les Turcs Seldjoukides commandés par Hassan, la bataille de Gaboudron (1048). En 1050, Kékauménos se distingue, comme chef des troupes d'Orient, dans l'expédition de Nicéphore le Recteur contre les Petchénègues, au cours de laquelle il est blessé et fait prisonnier. Libéré après la conclusion de la paix, il est envoyé comme duc à Antioche. Destitué sous Michel Stratiotikos, il participe alors activement au coup d'état militaire qui place sur le trône Isaac Comnène (31 août 1057). Malgré l'absence étrange de toute mention de Kékauménos sous les empereurs suivants jusqu'au règne d'Alexis I Comnène, M. Bănescu croit que le Katakalon Kékauménos qui prit part à une conspiration en 1094, au rapport d'Anne Comnène, et fut puni de l'aveuglement, ne peut être que le vainqueur de la Stragna.

J. Bianu, *Sur les miniatures et ornements polychromes de l'évangéliaire écrit en langues slave et grecque dans le monastère de Neamț en Moldavie, en 1429, par le moine Gabriel* (pp. 37-38).

M. Bianu a présenté au Congrès le premier fascicule de la publication « Documents d'art roumain tirés des anciens manuscrits » entreprise par l'Académie Roumaine. Il comprend dix planches tirées d'un des plus anciens manuscrits moldaves connus : l'Evangéliaire du moine Gabriel, actuellement conservé à Oxford (Bibl. bodl. cod. canonici graeci, 122). Cette publication pose un curieux problème d'histoire artistique : il s'agit des images des Evangélistes, qui attestent une certaine parenté avec les Primitifs italiens, parenté explicable soit par une réelle influence, soit par l'existence d'un

modèle byzantin commun. M. Bianu se prononce pour la première hypothèse.

G. J. Brătianu, *Les bijoux de Curtea-de-Argeș et leurs éléments germaniques* (pp. 39-54) trouve dans le fermoir qui est la pièce principale d'une importante série de bijoux découverte dans l'Eglise de St-Nicolas, à Curtea-de-Argeș, lors des fouilles dirigées par M. Draghiceanu, plusieurs éléments germaniques : c'est d'abord la figure centrale, un cygne à tête de femme qui fait penser aux légendes, particulièrement répandues dans l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, qui mettent en scène des femmes-cygnes, des enfants-cygnes, personnages popularisés par la littérature (cf. *les Cygnes sauvages* d'Andersen). Si l'on remarque en outre dans l'architecture des bâtiments représentés par le fermoir des détails (arcs en accolade, toits en escalier) qu'on retrouve dans les régions flamande et rhénane, on sera porté à conclure qu'il faut ranger ce fermoir parmi les productions d'une école d'orfèvrerie allemande ou, tout au moins d'inspiration allemande, de la fin du XIVe siècle.

Des bagues faisant partie du même trésor paraissent à M. Brătianu de provenance italienne ; mais il n'y a rien qui doive nous étonner dans cette coexistence des influences allemande et italienne dans la Valachie du XIVe siècle.

Cette étude approfondie est suivie d'un bref essai de classification des autres objets importants du trésor de Curtea-de-Argeș.

Louis Bréhier, *La sculpture iconographique dans les Eglises byzantines* (pp. 55-75) montre, en s'appuyant sur les textes et les découvertes archéologiques, que, contrairement aux idées longtemps reçues, la sculpture iconographique n'a jamais été, même après la querelle des images, systématiquement écartée des églises byzantines. La présence de statues dans les églises est, sans doute, rare, en Orient, et même un peu suspecte, la sculpture étant un art essentiellement païen ; mais elle est tolérée, et on chercherait vainement un texte ecclésiastique la condamnant formellement. Ce n'est guère qu'au XVe siècle que l'Eglise grecque a manifesté une hostilité plus nette vis-à-vis de la sculpture religieuse, au moment précisément où le fanatisme des Turcs s'attachait à faire disparaître, dans les églises transformées en mosquées, toute trace de représentation de la figure humaine, ce qui a fait croire plus tard qu'une telle représentation n'y avait jamais trouvé place.

Ce point établi, M. Bréhier passe en revue les principales œuvres qui représentent actuellement pour nous la sculpture iconographique byzantine, ornements architecturaux (fûts et chapiteaux historiés) ou pièces diverses de mobilier, telles que bas-reliefs provenant d'ambons, d'iconostases, de cancels, icônes sculptées, etc...

On ne lira pas sans profit ces notes suggestives, dans lesquelles M. Bréhier caractérise chacune des œuvres étudiées, s'étendant plus longuement sur quelques monuments peu connus et intéressants à plus d'un titre, tels qu'un « Baptême du Christ » (Musée ottoman) qui marque bien la transition de l'art antique à l'art byzantin, une « Vierge avec l'Enfant » du Musée de Ravenne (Ve siècle), deux panneaux de marbre blanc conservés au Musée d'Athènes et représentant la Nativité, etc., etc...

J. Puig i Cadafalch, *Les Eglises de Moldavie, Contribution à l'étude des origines de leur forme décorative. Une école parallèle pendant le XIe siècle dans l'Europe occidentale* (pp. 76-85) rapproche des curieuses églises moldaves l'école d'architecture romane du XIe siècle, dite école lombarde, mais dont il existe des monuments en Catalogne, dans la France méridionale, l'Italie du Nord, la Dalmatie, et dont on retrouve, dit-il, des représentants jusqu'en Suisse, et dans les vallées du Rhin et de la Meuse.

C'est surtout dans le domaine de l'ornementation architecturale qu'il signale des ressemblances entre la « grande école d'Occident » et l'art moldave. Les disques de terre cuite émaillée qui ornent de nombreuses églises se retrouvent dans le Nord et le centre de l'Italie (ex. : Rome, S. Maria in Trastevere), en Suisse, et en Catalogne. Dans cette dernière région, les églises ont été polychromées intérieurement tout comme en Moldavie. Quant à la polychromie extérieure, qui est la principale caractéristique en même temps qu'une des grandes beautés des églises moldaves du XVIe siècle, ce n'est pas un phénomène isolé : on reconnaît des traces de polychromie sur les murs extérieurs de plusieurs églises d'Occident, notamment en Italie (à Sparone, près de Turin, et à Massone). Enfin, un grand nombre d'églises moldaves sont extérieurement blanchies à la chaux. Or de nombreux textes relatifs aux églises d'Occident font allusion à cette pratique, mais en ce qui concerne l'intérieur seulement, semble-t-il ; quant à l'extérieur, l'auteur rappelle la phrase célèbre du chroniqueur Raoul Glaber, qui écrivait

dans la première moitié du XIe siècle : « On eût dit que le monde, secouant ses vieux haillons, voulait partout revêtir la robe blanche des églises ». Selon lui, la « robe blanche » *candidam vestem* n'est pas une image poétique, mais l'expression littérale d'une coutume observée dans la réalité. Il semble pourtant dangereux de chercher un renseignement positif dans l'emploi d'une épithète aussi vague que *candidus*, qui peut tout aussi bien signifier simplement : « clair, brillant » (les classiques disent : *stella*, *luna candida*). Dans la phrase qui nous occupe, *candidam vestem* est fortement opposé à *vetustate* » et par conséquent le sens de *candidam* est fort probablement celui de : « neuf, propre, sans tache ».

Quoi qu'il en soit de ce détail, les analogies qu'on a énumérées font conclure à M. Puig i Cadafalch que l'école d'architecture qui a produit les églises moldaves du XIVe siècle au XVIIe est une survivance d'une école parallèle à la grande école occidentale d'art roman du XIe siècle.

A. Guarneri Citati, *Le scuole e i diritti orientali nella formazione del diritto Romano Giostinianeo*, n'admet pas les théories actuelles (représentées au Congrès par M. Collinet) relativement à la délicate question, encore bien obscure, du rôle des écoles juridiques et des droits orientaux dans la codification du droit justinien. On a dû renoncer au système qui consistait à attribuer toutes les interpolations aux compilateurs du *Corpus juris*, système qui se réfute par la considération que ces interpolations représentent un travail considérable, qui n'a pu être accompli en peu d'années. C'est pourquoi on attribue maintenant ces modifications à l'élaboration des écoles juridiques et des droits locaux de l'Orient, lesquels ont dû surtout se manifester dans ces écoles. Cette opinion provient, dit M. Guarneri Citati, d'une conception erronée, partant d'une partielle ignorance du droit romain classique, que l'on considère à tort comme antithétique au droit justinien par sa nature et par sa technique, et dont on n'a pas assez étudié la longue évolution (et l'auteur cite plusieurs exemples). Par rapport à ce droit classique, le contenu des interpolations n'est pas aussi nouveau qu'il y paraît : ces interpolations sont, pour la plupart, purement formelles et s'expliquent suffisamment par le travail de la jurisprudence, mise en rapport avec d'importants facteurs de l'évolution du droit classique, comme la disparition du préteur et la substitution de la *cognitio extraor-*

dinaria à la juridiction ordinaire, qui ont entraîné la suppression de la procédure technique propre au droit formulaire, tout en en conservant les résultats, qui donnent ainsi lieu aux éléments d'un nouveau droit civil.

N. A. Constantinescu, *Réforme sociale ou réforme fiscale ? Une hypothèse pour expliquer la disparition du servage de la glèbe dans l'empire byzantin.* Voici un mémoire consacré à une controverse classique : le servage de la glèbe a-t-il disparu dans l'empire byzantin au VIIIe siècle, comme l'ont pensé Zachariä von Lingenthal, Vassilievskij et Uspenskij ? Ou aucune transformation ne s'est-elle produite dans la condition des paysans domaniaux, et faut-il confondre avec l'ancienne terminologie les désignations nouvelles que nous voyons disparaître à cette époque ? M. Constantinescu adopte la première solution ; mais en même temps il accepte les conclusions de Pančenko et autres, qui ont démontré que le Νόμος Γεωργικός (qui ignore complètement l'attache à la glèbe) s'applique, non aux paysans domaniaux, mais aux communautés rurales libres et par conséquent ne peut être invoqué dans la démonstration. Il cherche donc d'autres preuves et s'efforce de montrer que du VIIIe au XIe siècles, les textes juridiques et autres ne connaissent pas l'attache à la glèbe, ni d'une manière générale, aucune condition sociale intermédiaire entre la liberté et l'esclavage. Ce servage, les *Basiliques* ne l'ont pas rétabli. Durant ces quatre siècles, que l'auteur appelle la seconde époque de l'histoire agraire byzantine, les différentes modalités de l'exploitation de la propriété foncière sont, outre l'exploitation servile, le bail à court terme, le travail salarié, l'emphytéose, la cession de terres (précaire et dépendant de la volonté des deux parties) à des tenanciers libres en vertu du παροικικὸν δίκαιον, système qui assure au πάροικος la propriété héréditaire de la tenure (στάσις) exploitée pendant trente ans sans interruption...

M. Constantinescu ne croit pas qu'on puisse attribuer à l'abolition du servage un caractère de réforme sociale inspirée par de prétendues idées libérales. (L'esclavage subsiste jusqu'à la conquête ottomane). Il ne croit pas davantage à une influence slave. Selon lui, c'est une réforme fiscale qui est à l'origine de ce nouvel état de choses, de même qu'une autre réforme fiscale avait institué jadis l'attache à la glèbe. Cette réforme a consisté à briser l'ancienne

unité fiscale, à séparer, dans la nouvelle base de l'impôt, l'homme de la terre : désormais un impôt spécial sera payé par la population agricole flottante des non-propriétaires : en conséquence, le lien fiscal qui rattachait l'homme à la terre se trouve brisé. M. Constantinescu montre, par l'examen des sources, et notamment d'un petit « Traité fiscal byzantin » publié par M. Ashburner, qu'une telle réforme a été effectivement réalisée.

V. J. Drăghiceanu, *Les coutumes d'enterrement des princes roumains* (pp. 110-114).

Un exposé pittoresque, d'après Paul d'Alep, archidiacre, qui assista aux funérailles de Mathieu Bassarab, en 1654, des coutumes observées à la mort des princes roumains.

Un résumé intéressant des principaux résultats des fouilles, que l'auteur a dirigées, à Curtea-de-Argeș, et qui jettent un jour inattendu sur la brillante culture de la Valachie du XIVe siècle. En se basant sur le rituel suivi depuis des siècles, en l'église princière de Curtea-de-Argeș, pour la commémoration d'un de ses fondateurs, Radu Voévode Negru, prince de Valachie, M. Drăghiceanu a pu retrouver l'emplacement de la sépulture du dit Radu Negru et de plusieurs autres princes, enterrés dans des caveaux voûtés construits en pierres de rivière (14 tombeaux, malheureusement violés pour la plupart). Les cercueils sont en bois très épais. Seul Radu Negru repose dans un sarcophage monolithe. La décoration des pierres tombales, parfois d'inspiration occidentale, atteste souvent une influence orientale très nette : quant aux costumes, ils sont tous occidentaux.

Silviu Dragomir, *Über die Morlaken* (Μαυροβλάχοι *und ihren Ursprung*) (pp. 115-126), étudie l'origine de cette dénomination : pour lui, les Byzantins en usaient déjà au temps où la Dalmatie leur appartenait encore, précisément pour distinguer les Valaques de Dalmatie des Valaques d'Epire et de Thessalie. Il dresse alors patiemment la liste des districts de Dalmatie, de Bosnie, de Serbie où la présence des Valaques est signalée par les documents historiques ou attestée par la toponymie. Il reconstitue ainsi le chemin parcouru, dans le cours du moyen âge, par cette population de guerriers et de montagnards, dont l'habitat primitif doit être cherché dans la Mésie supérieure, à l'Est de la Drina.

Les Morlaques conservèrent longtemps dans l'empire byzantin,

une situation privilégiée et jouèrent un rôle militaire brillant dans la défense de la frontière serbe. Ils furent fortement influencés par les Slaves, comme le prouve, notamment, l'onomastique : d'autre part, des recherches récentes ont reconnu une influence romaine dans le type des maisons du Monténégro, de l'Albanie et de la Dalmatie, et des villages de la Serbie du S.-W., également du Nord et du centre de l'Albanie ; peut-être aussi dans l'art ornemental croate (étoffes brodées, céramique, vannerie).

Jules Gay, *Notes sur l'hellénisme sicilien de l'occupation arabe à la conquête normande* (pp. 127-135). Ce mémoire a été publié *in extenso* dans *Byzantion*, tome I, pp. 215-228.

N. Iorga, *Le Grec dans les pays roumains. Documents de grec vulgaire* (pp. 136-141) dégage, en quelques pages, les principales caractéristiques de la langue grecque telle qu'on l'a parlée et écrite dans les pays roumains, qui furent, dans les siècles qui ont suivi la chute de l'empire, un des refuges où s'implanta et se maintint le mieux l'idiome des émigrés grecs, à cause du peu de prestige de la langue nationale.

Les documents qu'on possède se rapportent surtout à la seconde moitié du XVIe siècle ; ils sont intéressants par le grand nombre de phénomènes phonétiques et lexicologiques appartenant au grec vulgaire : disparition de l'ε et de l'η initiaux (βρίσκεται = εὑρίσκεται ; μήσοι = ἥμισυ), ε supplétif initial (ἐτοῦτον = τοῦτον) ou final (ἦσε = εἰς), conjugaison de type analogue à celui du grec moderne, confusion des cas dans la déclinaison, etc... Le vocabulaire renferme beaucoup d'emprunts italiens et turcs, quelques mots roumains.

N. Iorga, *Les origines de l'Iconoclasme*, (pp. 142-155) insiste sur le caractère politique de la querelle des images, qui fut surtout une persécution dirigée contre les moines riches, par l'empereur, naturellement soucieux de concentrer entre ses mains toute autorité et toute source de revenus : l'empire était menacé par les armées arabes triomphantes, mal défendu et appauvri ; on comprend que le gouvernement ait cherché par tous les moyens à réintégrer dans les caisses de l'Etat les impôts perdus par le système des immunités, à réintégrer dans les armées de nombreux bras immobilisés dans les cellules, à abolir l'importante source de richesses que constituait pour les monastères la thaumaturgie des icônes. Ce mouvement fut

naturellement appuyé par les grands seigneurs, jaloux des propriétaires de main-morte bénéficiaires d'immunités. Le peuple ne prit guère la défense des moines ni du culte des « idoles » : les défaites répétées de l'Empire avaient pu lui faire croire que la supériorité des armées arabes tenait à la pureté plus grande de telle de leur croyance, et c'était un encouragement à les imiter.

Ayant ainsi dégagé ce qu'il considère comme le caractère essentiel de l'iconoclasme, M. Jorga trouve un curieux parallèle à ce mouvement dans l'histoire de l'empire chinois qui, menacé lui aussi, au début, par l'expansion arabe, connut, à la même époque (du VIe au IXe siècles) de violentes persécutions, avec des intervalles de répit et même de réaction, dirigées contre les moines bouddhistes. Ces moines, extrêmement nombreux à cette époque, étaient considérés comme des parasites se dérobant trop aisément à toutes les charges, et trop épris des biens temporels. La persécution fut marquée par les mêmes confiscations et vexations qu'en Occident, et notamment par l'interdiction de peindre des images sacrées. On obligea (comme à Constantinople) les religieux à revenir à la vie du monde.

En Chine aussi le culte des images fut rétabli, mais, comme dans l'empire byzantin, on prit soin de fixer le dogme que la représentation soumise aux sens n'est qu'un simple symbole de la divinité qu'on adore.

L. J. Karaman, *L'architecture dalmate du haut moyen âge et Byzance* (pp. 156-163).

Les belles églises de Dalmatie construites du IXe au XIe siècles présentent d'intéressantes particularités architecturales, d'ailleurs très discutées, que l'on attribue généralement à l'influence de l'art byzantin. M. Karaman s'inscrit en faux contre cette thèse. Il insiste sur le caractère *local* de l'architecture de ces monuments : selon lui, lorsque les Dalmates ont bâti des édifices considérables, ils l'ont toujours fait en s'inspirant exclusivement de traditions occidentales : les soi-disant caractères byzantins (souvent mal observés et dont on a exagéré l'importance) ne s'appliquent qu'à des temples exigus, d'utilité strictement locales : M. Karaman ne croit donc pas que leur architecture soit le moins du monde byzantine. Les plans ne correspondent pour la plupart à aucun des types courants de l'art byzantin. Même dans l'église de St-Nicolas de Spalato, qui s'assimile

le plus aisément à un type d'église à croix grecque, l'auteur ne veut voir que l'œuvre grossière et rustique, libre d'influences, d'un maître primitif local. Les autres branches de l'art dalmate n'attestent aucune influence de Byzance, mais bien des influences occidentales (les rares objets de luxe nettement byzantins ont pu être importés par le commerce). Que penser des ressemblances signalées entre l'art de la Dalmatie et l'art oriental, celui de la Perse, par exemple ? M. Karaman est sceptique, avec raison, quant aux conclusions hâtives qu'on en pourrait tirer : analogie ne signifie nécessairement ni imitation ni influence.

L'auteur fait d'ailleurs remarquer que si l'on ne se contente pas de l'hypothèse facile d'un développement parallèle et indépendant, il n'est pas impossible de rattacher les plans insolites des petites églises dalmates à des traditions « romaines » dont l'art de Ravenne au VIe siècle et précédemment le palais de Dioclétien à Spalato (et même une église dalmate d'époque romaine) nous offrent plus d'un exemple. Il conclut avec bon sens qu'il faut voir dans les petites églises dalmates les produits d'un art régional peu influencé par les grandes traditions de l'architecture monumentale, comme on en trouve d'autres ça et là en Europe (Alpes, Bohême, etc...) art forcément rudimentaire et arriéré dont plusieurs bizarreries s'expliquent par l'exiguité de ses édifices.

S. B. Kougéas, *L'état actuel des études byzantines en Grèce* (pp. 164-169) montre que l'intérêt pour les études byzantines, assez faible en Grèce au début du siècle dernier, n'a fait que croître depuis (fondation de chaires nouvelles, création de revues s'occupant d'études byzantines comme le Νέος Ἑλληνομνήμων, la Θεολογία, l'Ἱερὸς Σύνδεσμος, etc...) et il caractérise rapidement les travaux folkloriques de N. Politis, linguistiques de Chatzidakis, Psichari, Psaltis, Kyriakidis, etc...., historiques de Andréadès, Bees, Koukoulès, etc... Pour l'archéologie il faut citer, entre autres M. Constantopoulos, et dans le domaine juridique Rallis, Potlis, Mompherratos, Polygenis, Déligéorgis, Maridakis, Triantaphyllopoulos et Pappoulias. L'auteur termine en formulant des vœux pour une plus active collaboration internationale dans le domaine du byzantinisme.

A. Rubió y Lluch, *Conquista de Tebas en* 1379 *por Juan de Urtubia* (*Episodio de la historia de los Navarros en Grecia*) (pp.

170-191) a trouvé dans diverses archives, et notamment dans la riche mine des « *Archives de la Couronne d'Aragon* » de Barcelone, divers documents qui éclairent et renouvellent l'odyssée assez mal connue des mercenaires navarrais en Grèce. Cette découverte lui permet de reprendre, en la complétant et en la corrigeant à la lumière de ces nouvelles sources, une partie de l'étude qu'il avait précédemment publiée, sous le titre : « *Les Navarrais en Grèce et le duché catalan d'Athènes à l'époque de leur invasion* » dans le quatrième volume des publications de l'*Académie royale des Belles-lettres de Barcelone*. On trouvera donc dans ce nouveau mémoire l'essentiel de ce que l'on sait maintenant de la prise de Thèbes par Juan de Urtubia, entreprise hardie qui porta le coup mortel à un état que son manque absolu de cohésion et son isolement au milieu de puissances hostiles, dans une terre où il n'avait pas d'attaches profondes, désignaient aux coups des anciens soldats de Louis d'Evreux, commandés par de braves capitaines tels que Mahiot de Coquerel et Juan de Urtubia lui-même.

C. Marinesco, *Manuel II Paléologue et les rois d'Aragon* (pp. 193-207) publie et commente trois lettres de l'empereur Manuel II Paléologue aux rois d'Aragon, Martin V et Ferdinand I, écrites respectivement en 1407, 1414 et 1416 ; ces lettres proviennent de l'*Archivo de la Corona de Aragón* de Barcelone ; elles sont en latin et nous apprennent quelques détails des longues tractations par lesquelles le basileus menacé de plus en plus par la pression turque, espérait décider le monarque catholique à lui accorder son appui.

Const. Moisil, *Sur les monnaies byzantines trouvées en Roumanie* (pp. 207-211).

La numismatique, précieuse auxiliaire de l'histoire, a une importance toute particulière dans l'étude des civilisations qui ne sont représentées que par un nombre restreint de documents. C'est le cas pour l'histoire de la Roumanie, et on lira avec beaucoup d'intérêt l'exposé clair qu'a fait M. Moisil des principaux éclaircissements que la numismatique a apportés dans ce domaine.

En ce qui concerne la Dacie antique, les monnaies des successeurs d'Aurélien jusqu'à Théodose le Grand trouvées sur son territoire ont prouvé que, comme il est assez naturel, les relations commerciales avec l'empire romain n'ont pas cessé complètement après la retraite des légions et l'installation à demeure des Goths et des

Slaves sur les rives du Danube (de même qu'elles avaient commencé longtemps avant la conquête romaine). Bien remarquable aussi est la constatation qu'au Ve siècle, les monnaies d'Occident deviennent extrêmement rares, remplacées par les pièces à l'effigie d'Arcadius et de ses successeurs ; cela veut dire que la voie commerciale de l'Adriatique, domaine de l'empire d'Occident, faible et ravagé par les Barbares, est désertée par les marchands, qui lui préfèrent la route plus longue, mais moins dangereuse, qui traverse la péninsule balkanique pour arriver au Danube.

Dans les siècles suivants, on peut suivre, dans la proportion variable des monnaies romaines trouvées en Roumanie, les alternatives de puissance militaire, politique et commerciale, et de décadence économique par lesquelles l'empire byzantin a passé.

G. Murnu, *L'origine des Comnènes* (pp. 212-216). M. Murnu fait une hypothèse de plus sur l'origine absolument inconnue de la famille des Comnènes : pour lui ils sont Valaques. A défaut de preuves positives de cette affirmation (puisqu'il n'a pu retrouver dans le texte hébreu de Benjamin de Tudèle l'affirmation catégorique de cette origine que Charles Hopf prétendait y lire) il apporte quelques indices assez peu significatifs.

D'abord le silence des historiographes les mieux renseignés, Anne Comnène et Nicéphore Bryennios, peut nous faire croire à une extraction modeste. En second lieu, la présence d'un élément de population valaque est tout à fait sûre à Comne, près d'Andrinople, village assigné par Psellos, comme lieu d'origine, aux Comnènes. Enfin il est acquis que les Valaques ont joui, sous les Comnènes d'une situation privilégiée, ce qui s'explique d'ailleurs suffisamment par leurs brillantes qualités militaires, particulièrement appréciées et récompensées à une époque où l'empire avait le plus pressant besoin de bons soldats.

Vasile Pârvan, *Sur un relief inédit du VIIe siècle représentant la Sainte Vierge* (pp. 217-227).

Au cours de fouilles entreprises en 1915 dans une petite forteresse byzantine, à Kiosé-Aïdin, M. Pârvan a découvert une plaque de pierre calcaire sculptée en méplat ; le relief, d'ailleurs particulièrement fruste et d'exécution grossière, quoique visiblement inspiré d'un modèle byzantin, représente la Sainte Vierge, assise, l'Enfant sur les genoux entre deux archanges. Il provient des ruines d'un

tombeau chrétien extérieur aux murailles du château-fort et paraît devoir être daté du VIIe siècle. C'est un document intéressant, dans un pays peu riche en monuments figurés, sur l'art du haut moyen âge, d'inspiration byzantine et orientale.

Nikola Radojčić, *Die Gründe einer serbischen Entlehrung aus dem byzantinischen Rechte* (pp. 228-235).

On n'est pas d'accord sur la nature du droit médiéval serbe. Le code du tsar Etienne Danchon est-il la rédaction d'un ancien droit national ou une simple adaptation du droit byzantin aux besoins de l'empire des serbes ? M. Radojčić résume l'état de cette question qui n'a pas encore été suffisamment étudiée et signale dans ce code un emprunt incontestable au droit byzantin. Il s'agit de l'affirmation deux fois répétée, qu'en cas de contradiction entre un ordre du Tsar et le droit existant, c'est la loi qui doit l'emporter : les juges rendront leurs arrêts, sans crainte du pouvoir exécutif, conformément à la loi ; ils communiqueront à l'empereur les contradictions qu'ils auraient constatées entre ses ordres et ses lois. Cette déclaration, qui est bien dans le ton des actes juridiques émanant des empereurs byzantins nous la retrouvons dans une Novelle de Manuel Comnène datée de 1159, et aussi dans les *Basiliques* (VII, I, XVI). La raison de cet emprunt doit être cherchée dans le désir du tsar de se rallier les nouveaux sujets conquis sur l'empire en leur conservant les formes et les habitudes légales en usage dans la monarchie byzantine. C'est encore dans ce but, et Nicéphore Grégoras nous le dit en propres termes, qu'il se réserva le gouvernement des provinces du Sud-Est, lorsqu'il partagea avec son fils Uroš l'empire serbe : il fallait, en effet, dans ces provinces, apporter plus de doigté dans l'administration, et le tsar était bien décidé à ménager la susceptibilité des anciens sujets de l'empire d'Orient, en respectant autant que possible le droit byzantin, en gouvernant κατὰ τὴν εἰθισμένην Ῥωμαίοις δίαιταν (Nicéph. Greg. XV, 1).

Il ne paraît pas, toutefois, qu'il ait réussi à dissiper la rancune et la méfiance des Grecs qu'il avait conquis.

G. Sotiriou, *Teil einer Mitteilung über die Ausgrabungen der antiken christlichen Denkmäler in Griechenland* (pp. 236-240).

Les fouilles récentes apportent quelques éclaircissements à l'histoire mal connue de l'architecture chrétienne pré-justinienne en Grèce. En particulier on a mis au jour les restes de la Basilique

d'Athènes, sur les bords de l'Ilissos, de la Basilique Saint-Démétrius à Salonique et de l'église de Saint-Jean le Théologos à Ephèse. Cette dernière est une église à plan en forme de croix grecque et à cinq coupoles, type représenté sous Justinien par l'église des Saints-Apôtres de Constantinople.

E. A. Stückelberg, *Eloffes byzantines trouvées à Sion (Suisse)*, (pp. 214-242).

Quatre soieries byzantines inédites, découvertes à Sion (Valais) par l'auteur ; elles sont colorées dans le pourpre foncé caractéristique des produits de la manufacture impériale du IXe au XIe siècles, et l'une d'entre elles, ornée d'une couple de griffons, paraît pouvoir être datée plus précisément du Xe siècle.

Tel est le contenu de ce beau recueil d'études byzantines, dont une sèche analyse est impuissante à montrer tout l'intérêt.

Roger Goossens.

Norman H. Baynes, *The Byzantine Empire*, Londres, 1925, in-12°, 256 pp.

M. Norman H. Baynes a eu l'excellente idée de condenser en une quinzaine de courts chapitres à peu près tout ce qu'il faut savoir de l'empire byzantin, du moins jusqu'à la prise de Constantinople par les Croisés, en 1204. M. Bain estime, en effet, qu'à partir de cette date, l'empire est pénétré d'influences occidentales, « et qu'il ne reste plus à la Nouvelle Rome que l'ombre de sa grandeur passée ».

Le livre débute par quelques pages d'ensemble sur le IIIe siècle. On y voit l'empire romain, trop vaste, composé de trop d'éléments divers, affaibli par sa propre immensité — *nec se Roma ferens* — et de jour en jour moins capable de résister aux ennemis du dehors et du dedans. Dioclétien essaie de renforcer la puissance impériale. Mais c'est Constantin qui a accompli la réforme nécessaire, en transportant sa capitale à Byzance ; car, pendant le IIIe siècle, « le centre religieux, littéraire, militaire et économique de l'Empire s'était déplacé » de l'Occident à l'Orient.

Le chapitre suivant est consacré à la « vie sociale » de la Nouvelle Rome. Cette vie est tout entière dominée par la religion. « Les intérêts et les enthousiasmes étaient religieux ; les questions même sociales ou politiques prenaient une forme religieuse. Les Byzantins vivaient dans un monde où le surnaturel était omniprésent et tout-puissant ».

Il faut ajouter que les Byzantins, perpétuellement menacés de sièges ou d'invasions, vivaient dans une tension nerveuse qui explique leur cruauté, leurs violences, leur goût du plaisir et du luxe. « Les trois centres de Constantinople étaient le Palais, l'hippodrome et la cathédrale », l'hippodrome surtout, « miroir du monde byzantin », tout ensemble cirque, assemblée politique et musée.

Après un rapide résumé historique, l'auteur étudie le gouvernement de l'empire. Le *Basileus* possède, de droit divin, tous les pouvoirs, religieux, civils et militaires. En effet, cette autocratie est limitée par l'attachement des Byzantins à leurs traditions, et surtout par la fréquence des émeutes, car à Constantinople la révolution était « de droit légal », comme dit Mommsen.

M. Baynes parle ensuite de l'église orthodoxe et des révolutions religieuses, et passe aux chapitres les plus intéressants peut-être et les plus originaux de son livre, ceux qui concernent la distribution du sol, les impôts, l'administration et les finances. L'auteur expose avec une clarté parfaite ces questions délicates, dont il sait montrer l'intérêt par de suggestives comparaisons avec l'Angleterre médiévale ou même contemporaine.

Les pages qui suivent ont trait à l'armée, à la flotte, à l'éducation (qui, chose remarquable, est restée à peu près telle qu'à l'époque païenne et classique), aux arts et aux lettres, au commerce et à la jurisprudence.

Le dernier chapitre montre « ce que le monde slave doit à Byzance » au point de vue historique et religieux.

La conclusion de M. Baynes est que, alors qu'en Europe occidentale il y a eu comme une rupture avec la tradition antique, la civilisation de l'Empire byzantin « *continuait* un passé qui était à la fois grec et romain », romain par l'organisation militaire, la politique fiscale et la conception de l'état, grec par la langue, la littérature et la religion.

Une bibliographie bien choisie termine cet excellent petit livre, qui intéressera le grand public, et où les byzantinistes les plus avertis trouveront quelque chose à prendre.

M. S.

G. Duthuit, *Byzance et l'Art du XIIe siècle*, Paris, 1926, librairie Stock, pet. in-8°, 116 pp., 16 pl.

Ce petit livre est une excellente introduction à l'étude de l'art

byzantin. L'auteur, avec grande raison, s'est attaché à combattre la thèse, issue du XVIIIe siècle, selon laquelle cet art ne serait qu'une dégénérescence de l'art romain et romano-chrétien. Il n'en est rien. L'architecture et la décoration byzantine ne doivent presque rien à la tradition gréco-romaine. Ce sont les influences asiatiques — arabes ou persanes — qui dominent à Byzance et à Ravenne. « L'apport créateur revient à l'Asie ». « Créateur » n'est pas trop dire. Byzance a vraiment inventé un art nouveau, directement opposé au réalisme antique, et où se marient la somptuosité orientale et un sens profond du mystère que les Grecs n'avaient pas connu, et qui est proprement chrétien. Le style byzantin exprime toujours quelque chose au delà de ce qu'il représente ; c'est là sa grande originalité, c'est par là qu'il nous intéresse et qu'il nous touche, en un sens, plus même que les chefs d'œuvre de la Grèce classique.

M. Duthuit a développé ce point de vue avec une information très sûre sans pédantisme, une finesse de critique et un agrément de forme qu'on ne peut que louer sans réserve. Pour donner une idée de sa manière, je citerai une jolie page qui rend bien l'impression d'ensemble que laisse Byzance :

« L'Augusta se perd dans un rêve officiel, tendue, les yeux ouverts pendant des heures, si pesamment chargée d'or et d'argent qu'elle ne se peut mouvoir sans le secours de ses eunuques et de ses dames : transfigurée par le fard violent et les bijoux sacrés, fille de cabaretier ou de porphyrogénète, c'est une souveraine anonyme qui reçoit les hommages. Le Basileus, rigide sur la plate-forme de l'Agora, emmailloté de fer et de soie, offert au plein soleil, ne doit rien voir ni rien entendre quand l'orateur courbe à ses pieds la ville entière : expatrié de son propre triomphe il s'exile, lui aussi, dans l'anonymat de sa mission. Et la ville procède d'elle-même à son couronnement : rues drapées d'étoffes, candélabres et diptyques rutilant à chaque balcon, ceintures de lauriers, de torches et de fleurs, le décor tout entier est dressé par ce régisseur anonyme, une cité. La foule enfin prend une part active à la fête : elle acclame la délivrance ou la conquête par des rythmes appropriés ; elle sait faire silence quand le soliste impérial entonne les lentes cadences de l'hymne de la victoire, elle reprend en chœur, avec la compagnie de chanteurs palatins, le vieux chant d'Israël... ».

M. S.

August Heisenberg, *Ein angeblicher byzantinischer Roman.* (Sonderabdruck aus den *Silvae Monacenses*, 1926), pp. 28-32.

Les meilleurs articles sont les plus courts. En histoire littéraire, comme en archéologie, les découvertes qui méritent ce nom ont été généralement annoncées par leurs auteurs en quelques lignes : l'évidence n'a pas besoin de démonstration.

La courte note que nous envoie M. A. Heisenberg est infiniment suggestive et instructive. Elle intéresse non seulement l'histoire de l'épopée byzantine, mais encore l'histoire de l'épopée en général.

K. Krumbacher avait conclu d'un passage de Digénis Acritas à l'existence d'un roman byzantin aujourd'hui perdu, *Aldelagas et Olope.*

Voici le passage (VIIIe livre de la version de Trébizonde). Acritas a fait bâtir un château sur les bords de l'Euphrate. On a décoré les salles de ce château d'images empruntées à la vie des héros (v. 2816) :

Τοῦ 'Αχιλλέως στέρησιν, τοὺς μύθους καὶ πολέμους,
καὶ τοῦ 'Αλδελαγᾶ φησιν τὴν ὀλεθρίαν πάνυ
'Ολόπης τε τὴν συμφοράν, νυμφίους τοὺς καθέκτους,
καὶ ὁδηγίαν θαυμαστήν, πρὸς Κίνναμον τὴν τόλμην,
Βελλεροφῶντα κτείνοντα Χίμσιραν τὴν πυρφόραν κτλ.

Ces vers sont bien étranges. Ce qui précédait, ce qui suit (depuis Bellérophon et la Chimère) est très clair et même banal. Mais comment traduire στέρησιν et le reste ? Qui sont Aldelagas et Olope, qu'on ne trouve mentionnés absolument nulle part ? Qu'est-ce que φησιν, inexplicable à cette place ? Quant à Kinnamos, un brigand vaincu par Digénis lui-même, il n'a rien à faire dans cette galerie. Legrand a traduit, en *trichant* quelque peu : « On voyait ensuite l'inaction d'Achille, les guerres de la Fable ; les très cruelles épreuves des deux époux infortunés, Aldelaga et Olopé, leurs merveilleuses aventures, l'audace déployée contre Cinnamos etc... » Mais στέρησις ne signifie pas *inaction* et si νυμφίοι pouvait peut-être désigner le jeune couple, Legrand ne nous dit pas pourquoi il a traduit καθέκτους par « infortunés », observe justement M. A. Heisenberg.

On sait que nous possédons cinq versions du poème de Digénis. Deux n'ont pas ce passage, la troisième offre les mêmes bizarreries, la quatrième et la plus ancienne, celle du ms. de Grotta-Ferrata (XIVe-XVe siècle) remet tout en ordre (VII, 85) :

'Αχιλλέως ἱστόρησε τοὺς μυθικοὺς πολέμους
τὸ κάλλος 'Αγαμέμνονος, φυγὴν τὴν ὀλεθρίαν,
Πηνελόπην τὴν σώφρονα, τοὺς κτανθέντας νυμφίους,
'Οδυσσέως τὴν θαυμαστὴν πρὸς τὸν Κύκλωπα τόλμην,
Βελλεροφόντην κτείναντα Χίμαιραν τὴν πυρφόρον.

« Tout en ordre » est peut-être exagéré. Τὸ κάλλος 'Αγαμέμνονος est inattendu, et φυγὴν τὴν ὀλεθρίαν qui se rapporte, d'après M. Heisenberg, à la fuite d'Hélène avec Pâris (?), manque un peu trop de détermination. Le vers est probablement corrompu, mais « à la première puissance » seulement. Dans la version de Trébizonde κάλλος 'Αγαμέμνονος est devenu 'Αλδελαγᾶ, comme ἱστόρησε est devenu στέρησιν, μυθικοὺς μύθους, Πηνελόπην 'Ολόπη, φυγήν φησίν, σώφρονα συμφοράν, κτανθέντας καθέκτους 'Οδυσσέως ὁδηγίαν, Κύκλωπα Κίνναμον.

Je traduis les observations de M. Heisenberg, à cause de leur valeur générale : « Si l'on recherche les causes de cette série de *malentendus*, on verra se lever le voile que nous cachait l'origine et la tradition de la légende épique byzantine. Le manuscrit de Grotta-Ferrata est la plus ancienne rédaction de l'épopée de Digénis. On l'a reconnu depuis longtemps, ce manuscrit a été écrit par un homme familier avec l'érudition classique et biblique, qui introduisit son érudition dans la légende épique lorsque, pour la première fois, il la mit par écrit. La poésie byzantine en langue vulgaire est née en dehors des milieux classiques et savants, mais, comme la poésie savante, elle n'est devenue *littérature* que par l'influence des savants. Le problème « parallèle », qui concerne les commencements de la littérature française semble encore discuté. Mais pour Byzance, il n'y a aucun doute. La forme littéraire de l'épopée, une fois créée, s'est maintenue ; toutes les versions du *Digénis* qui nous sont parvenues portent son sceau ; la forme primitive du poème éclos loin des sphères érudites est perdue à jamais. Mais la *tradition* de cette littérature épique fut différente du mode de transmission de la littérature savante. Les poèmes épiques en langue vulgaire n'ont pas été *copiés* dans les couvents, transportés soigneusement d'un manuscrit à l'autre. L'épopée était vivante dans la bouche des poètes et des chanteurs populaires, qui savaient par cœur des milliers de vers... Il y avait alors dans les pays byzantins, comme aujourd'hui en Serbie et en Albanie, des chanteurs populaires qui

ne savaient ni lire ni écrire, mais qui retenaient par cœur leurs poèmes... Les nombreux « parallèles » et les vers identiques de la poésie populaire de Byzance, sur lesquels nous possédons un excellent travail de M. Schremer (pour paraître prochainement), dissipent à cet égard tous les doutes. C'est un bonheur pour nous que parmi ces aèdes errants, il s'en soit rencontré qui fussent capables d'écrire ou qui eussent des amis capables d'écrire sous leur dictée. Ainsi, au cours des siècles, *Digenis* a été copié cinq fois, mais chaque fois, sous une forme un peu différente. De plus en plus, le caractère théologico-classique de la plus ancienne rédaction allait s'effaçant. Mais il ne devait jamais disparaître tout à fait ...»

« Le passage, examiné par nous, de la version de Trébizonde, nous offre de ce procédé un exemple extrêmement instructif. Ces déformations du texte primitif ne peuvent s'expliquer par des *fautes de copistes*. Il s'agit de *fautes de rhapsodes*, de chanteurs, de récitateurs. Ces hommes ignorants, ignorants surtout de la mythologie grecque — essayaient, dans les passages « difficiles », de tirer un sens nouveau des mots incompris.... ».

M. Heisenberg me paraît avoir tout à fait raison, dans son intéressante découverte comme dans les conclusions qu'il en tire. Mais je pense que la version de Grotta-Ferrata est loin d'être primitive, et qu'elle présente déjà des déformations du genre de celles qui altèrent les autres versions.

Τὸ χάλλος Ἀγαμέμνονος, φυγὴν τὴν ὀλεθρίαν

doit être une corruption d'un texte comme

τάλανος δ' ἄγαν Ἕκτορος φυγὴν τὴν ὀλεθρίαν

qui d'ailleurs expliquerait au moins aussi bien les mots καὶ τοῦ Ἀλδελαγὲ φησιν.

Henri GREGOIRE.

A. VON PREMERSTEIN. *Griechisch-heidnische Weise als Verkünder christlicher Lehre in Handschriften und Kirchenmalereien.* Tirage à part de la *Festschrift der Nationalbibliothek in Wien*, herausgegeben zur Feier des 200 jährigen Bestehens des Gebäudes. Wien, Staatsdruckerei, 1926, pp. 647-666.

Après Buresch, Bratke, E. Patzig, Bidez, Nikos Bees, Vasile

Grecu (1), M. A. von Premerstein a entrepris de traiter le curieux problème qui a tant préoccupé les membres du Congrès de byzantinologie de Bucarest, lors de leur voyage aux églises de Bucovine : la survivance des philosophes païens dans l'iconographie byzantine. Il l'a traité à fond, comme on pouvait s'y attendre. Ce que fait M. von Premerstein, dans tous les domaines auxquels il touche — archéologie, histoire, philologie, épigraphie — n'est pas à refaire. L'importance de ce mémoire presque définitif est telle que nous croyons devoir en donner une analyse complète.

Il s'agit des prétendues prophéties des oracles apocryphes annonciateurs du christianisme, attribués par les apologistes chrétiens aux philosophes et même aux dieux païens.

A. Les plus anciens recueils de proverbes de cette espèce sont les Χρησμοὶ τῶν Ἑλληνικῶν Θεῶν de K. Buresch, extraits d'une théosophie de l'époque de Zénon (474-491) et une Συμφωνία d'époque postérieure (conservée en un ms. bombycin, *Vatic. graec.* 2200 du VIIIe-IXe siècle). Cette Συμφωνία ἐκ τῶν παλαιῶν φιλοσόφων τῶν Ἑλλήνων πρὸς τὴν ἁγίαν καὶ θεόπνευστον γραφήν, ἤγουν ἀπόδειξις κατ' αὐτῶν περὶ τῆς ἁγίας .... Τριάδος .... καὶ τῆς ἐνσάρκου οἰκονομίας τοῦ .... θεοῦ λόγου, publiée par J. B. Pitra, *Analecta sacra*, V (1888), p. 2, pp. 305-308, réunit 16 prophéries (2 oracles d'Apollon, 5 sentences d'Hermès Trismégiste, 2 de Porphyre, 2 de Scamandre, et des *dicta* de Plutarque, Aristote, Antiochus d'Helioupolis, Scamandros, Solon.)

B. Vient ensuite le petit texte appelé Χρησμοὶ καὶ θεολογίαι Ἑλλήνων φιλοσόφων : Bentley l'a tiré d'un très ancien manuscrit de la Bodléienne d'Oxford. Il comprend quinze oracles ou sentences d'Hermès, d'Aristote, de Solon, de Thucydide, de Chilon, de Plutarque, d'Antiochus de Colophon, de Platon, du Perse Ostanes, sur la Trinité et l'Incarnation. Parmi ces oracles il s'en trouve qui sont attribués à Apollon Pythien (cet oracle d'Apollon est adressé à Jason), Apollon de Delphes, Sarapis (adressé à « Thulis » d'Égyte).

(1) Voici la bibliographie : K. Buresch, *Klaros, Untersuchungen zum Orakelwesen des späteren Altertums* (Leipzig 1889), p. 87 sqq. ; E. Bratke, *Das sogenannte Religionsgespräch am Hof der Sasaniden* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchr. Lit. v. A. Harnack, NF IV, 3), Leipzig 1899, p. 129 sqq.; E. Patzig, *Die Abhängigkeit des J. Antiochenus usw.*, BZ X (1901), p. 40 sqq. J. Bidez, BZ, XI (1902), p. 388 sqq. ; N. Bees, *Byz.-ngr. Jahrb.*, IV (1923), pp. 107-128 ; Vasile Grecu, *Académie roumaine. Bulletin de la section historique*, XI (1924), fasc. 1, pp. 1-68.

Plusieurs de ces oracles ressemblent beaucoup à des prophéties rapportées par Malalas et remontent sans doute à un remaniement de Malalas par Jean d'Antioche.

C. Prophétie des Sept Sages. Προφητεία τῶν ἑπτὰ Σοφῶν est le titre donné le plus souvent à un petit traité qui nous apparaît sous diverses formes. La fable est à peu près celle-ci. Sept philosophes grecs, qui ne sont pas les *sept sages* de la Grèce, mais des personnages d'époque diverse (Aristote, Thucydide, Plutarque et Ménandre ; au demeurant, les noms varient suivant les versions), interrogent le dieu Apollon et lui demandent à qui le sanctuaire auprès duquel ils se trouvent, le Temple d'Athènes (ὁ ναὸς τῶν Ἀθηνῶν) appartiendra un jour. Et la réponse proclame la trinité de Dieu et l'incarnation du Logos dans une Vierge immaculée ; son nom sera Μαρία (Μυρία) et le temple lui appartiendra. Cet oracle apollinien relatif à Marie apparaît déjà dans le sermon de Noël de Théodote d'Ancyre (mort avant 446), Migne P. G. LXXVII, 1430 C. D. Malalas, Cédrénus etc... et aussi dans la Συμφωνία (A).

Il est suivi des prophéties des divers sages, avec quelques mots d'introduction comme Βίας ἔφη (εἶπεν), Σόλων ἔφη (εἶπεν), qui se réfèrent à l'unité de Dieu, à la Trinité, au rapport du Λόγος avec le Père, à l'incarnation du Christ etc... M. von Premerstein distingue quatre versions principales du texte C.

C. I est probablement la forme primitive. Les manuscrits qui le contiennent se répartissent en trois familles correspondant à trois variantes. Dans *a*) les sages interrogent *en groupe* Apollon sur la destinée future du «temple d'Athènes» ; on leur dit qu'il appartiendra un jour à Myria ou Maria. Viennent ensuite Bias, Solon, Chilon, Thucydides, Ménandre et Platon. Six sages seulement sont nommés. Selon *b*), aux six sages de la liste précédente vient s'ajouter un nommé « Titan » (ce nom est tiré, par une méprise comique, de l'invocation προφῆτα Τιτὰν Φοῖβ' Ἄπολλον. Une troisième variante, *c*) (Paris Suppl. gr. 689.) ajoute la liste des Sept Sages au titre (y compris Τιτάν). Προφητεία Ἑλλήνων σοφῶν περὶ Χριστοῦ· ὧν τὰ ὀνόματα · Τιτάν, Βίας κτλ.

C, II. Dans une homélie faussement attribuée à Athanase, Migne, P. G., XXVIII, pp. 1428 c-1429 c, se trouve l'anecdote suivante : Bien des années avant l'arrivée du Christ un sage du nom d'Apollon construisit le temple d'Athènes et fit graver sur l'autel l'inscription

Au Dieu Inconnu. Ici se rassemblent les premiers sages de la Grèce pour entendre la prophétie. Les noms sont Titon, Bias, Solon, Chilon, Thucydide, Ménandre, Platon. Les paroles prophétiques sont les mêmes que dans l'autre version, avec cette différence que la parole attribuée à Bias dans C, I manque, tandis que Bias hérite de la parole de Solon, Solon de celle de Chilon, et que de nouvelles paroles sont mises dans la bouche de Titon et de Platon.

C, III. Troisième variante, qui se distingue de I par une introduction légèrement différente. Les noms sont Apollonios, Solon, Thucydide, Plutarque, Aristote, Platon, Chilon (ou Philon), Solon, Thucydide, Platon et Chilon figuraient dans I. Mais Apollonios, Plutarque et Aristote n'étaient pas nommés dans ce texte. Apollon a été métamorphosé en Apollonios (de Tyane ?).

C, III est inédit, mais M. V. Grecu vient d'en publier (sans connaître le texte grec) une ancienne traduction roumaine (dans un *livre de la peinture* roumain). Titre, dans un manuscrit : Προφητεῖαι ἑπτὰ Ἑλλήνων σοφῶν περὶ ἐνανθρωπείας Ἰησοῦ Χριστοῦ.

C, IV. Une autre recension est celle du manuscrit de Vienne, Vindob. theol. graec. 153 (du XIVe siècle ?). Titre : Λόγοι τῶν ζ' σοφῶν τῶν Ἑλλήνων περὶ τῆς τοῦ Θεοῦ ἐνανθρωπήσεως καὶ περὶ τῆς πανυμνήτου Θεοτόκου, Incipit : Σόλων ἔφη. Desinit : αὐτῆς κληθήσεται Μαρία δὲ τοὔνομα. Les sages sont Solon, Chilon, Plutarque, Aristote, Thucydide, Platon, Apollon (Apollonios) et Titon « le prêtre ». La prophétie d'Apollonios ne se trouve nulle part ailleurs.

D. M. von Premerstein a réuni sous la lettre D (*Denkmäler*, je suppose), les monuments, c'est-à-dire les peintures qui s'inspirent de cette légende. Les byzantinistes, depuis trois ans, se sont beaucoup occupés des représentations des Sept Sages dans l'iconographie byzantine. Nikos Bees (*Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher*, IV (1923), pp. 107-128 a notamment signalé les groupes de Sept Sages, dans le narthex du couvent de Nicolas Spanou (lac de Janina) (XVIe siècle) et dans la chapelle de la Panagia Portaïtissa (couvent d'Iviron, Athos) au couvent de Spanon, la liste des philosophes est celle de C III. A Iviron, Apollonios manque ; il est remplacé par Sophocle et l'Egyptien « Thulis » vient s'ajouter à la série.

M. von Premerstein cite ensuite les fresques des églises de Bucovine, qui lui ont été révélées lorsque son travail était déjà terminé,

par le savant mémoire de M. V. Grecu : *Darstellungen altheidnischer Denker und Schriftsteller in der Kirchenmalerei des Morgenlandes*, dans le Bulletin de la Section historique de l'Académie Roumaine, XI (1924 ; 14 fig.). On sait que presque toutes les inscriptions de ces fresques sont slavonnes et que les noms des philosophes y apparaissent étrangement défigurés. Presque tous se retrouvent cependant dans les textes A, B, C, E : Platon, Aristote, Solon, Sophocle, Plutarque, Thucydide, Porphyre, la Sibylle, Jason (Wason, Ason). M. von Premerstein, grâce à sa connaissance de presque toute la tradition manuscrite des Prophéties, devine, en passant, l'énigme qui avait laissé perplexes les membres du Congrès byzantin de 1924. Qui était, nous demandions-nous, l' « Hellène » *Astakue*, ou *Astakos* ? C'est le Perse Ostanès (*Astanès* dans certains manuscrits), répond M. von Premerstein ; il le reconnaît notamment à la prophétie qui lui est attribuée. Mais M. von Premerstein constate que la plupart des textes slavons des prophéties n'ont guère de rapport avec les textes grecs étudiés par lui.

Détail important, et qui montre l'influence du *Guide de la Peinture* : c'est surtout dans la grande composition de la *racine de Jessé* (arbre généalogique de la Vierge Marie) qu'apparaissent les sages antiques, prophètes de l'Incarnation.

E. M. von Premerstein place ici le *Guide de la Peinture*, qui décrit οἱ σοφοὶ τῶν Ἑλλήνων, ὅσοι εἶπαν περὶ τῆς ἐνσάρκου οἰκονομίας τοῦ Χριστοῦ. La description est précise et correspond en gros à la fresque de la Portaïtissa (Iviron) : Sophocle et Thulis (Thules) sont mentionnés ; mais il faut y ajouter Balaam et la Sibylle. La racine de Jessé est inséparable des σοφοὶ τῶν Ἑλλήνων.

F. Enfin, le *Parisinus graecus* 400 (de l'an 1344) contient un morceau intitulé Ἁρμώδια (sic) ῥησίδια Ἑλλήνων εἰς τὴν τοῦ Ἰεσσαὶ ἀγγέλλεσθαι ῥίζαν. On y lit un oracle d'Apollon (en vers) et huit prophéties, attribuées à Asklepios, Platon, Sophocle, Thucydide, Aristote, Plutarque et la Sibylle. Sophocle et la Sibylle n'interviennent, à notre connaissance, qu'ici et dans le *Guide de la Peinture*, malgré la rédaction tardive de celui-ci.

Il s'agirait maintenant d'établir les rapports de tous ces textes et monuments, ainsi que l'origine de la tradition elle-même.

M. von Premerstein a réuni les matériaux de cette étude en indiquant pour chaque variante de la légende, les éditions et les manus-

crits ; mais il se borne provisoirement à des observations générales qui aideront l'auteur du travail définitif sur la question.

Les diverses variantes A, B, C, etc... proviennent, d'après lui, directement ou indirectement, d'un recueil perdu (×), utilisé aussi par Malalas dans sa *Chronique* (vers 560 après J.-C.).

Le schéma suivant résume les conclusions provisoires de M. von Premerstein.

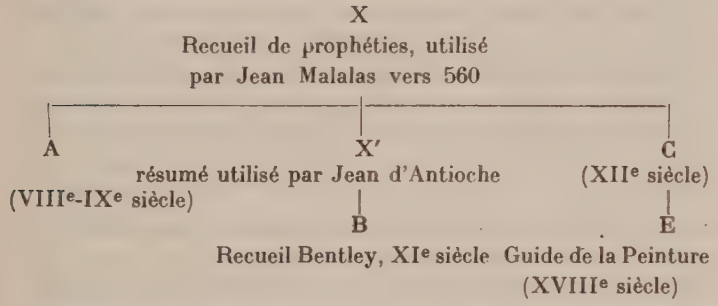

Quand à la date du plus ancien recueil perdu, source de tous les autres (X), M. von Premerstein fait en terminant une conjecture aussi ingénieuse que vraisemblable.

Un oracle d'Apollon sur sa propre disparition se retrouve dans plusieurs variantes des divers groupes (A, B, C etc....). Cet oracle faisait certainement partie intégrale de X. Or, deux textes nous racontent que l'oracle fut découvert sur une pierre inscrite enterrée depuis des siècles, et que de grandes pluies avaient ramenée au jour, la vingt-unième année du règne de l'empereur Anastase (512). Ce serait là, dit M. von Premerstein, un *terminus post quem* pour la rédaction de X, document utilisé peu d'années après par Malalas (vers 560).

Et M. von Premerstein conclut à peu près dans ces termes : « Nous avons poursuivi, depuis le Ve siècle jusqu'au XVIIIe, et même jusqu'à nos jours (si l'on tient compte de la tradition roumaine) la survivance obstinée d'une légende apologétique concernant de prétendues prophéties des penseurs païens au sujet du Christianisme. On s'étonne du sens conservateur de l'Eglise d'Orient et de ses fidèles, qui pendant quinze siècles ont vécu de ces miettes douteuses du banquet de l'Antiquité. C'est là, et là seulement qu'ils se sont adressés, lorsqu'ils voulaient mettre en relations avec le

christianisme des illustrations du paganisme et chercher dans leurs sentences une confirmation de la doctrine ou de la foi chrétienne... ».

Il faut le répéter, ce mémoire de M. von Premerstein, d'une érudition prodigieuse, est, au point de vue de la méthode, un véritable modèle. Des observations et des découvertes faites occasionnellement, à propos de monuments qui apparaissaient nouveaux et singuliers, ont tourné vers les « Sages de la Grèce » l'attention des byzantinistes ; mais si savantes qu'aient été les études de MM. Bees et Grecu, c'est à M. von Premerstein qu'appartient l'honneur d'avoir placé dans leur véritable cadre les étranges personnages des fresques grecques et roumaines, et d'avoir mené tout près de la solution une passionnante question d'histoire littéraire et religieuse.

Henri GRÉGOIRE.

Collection byzantine publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé. MICHEL PSELLOS, *Chronographie ou Histoire d'un Siècle de Byzance* (976-1077). Tome I. Texte établi et traduit par EMILE RENAULD. Paris, Les Belles Lettres, 1926. LXXXVIII-154 pages (de texte grec et 154 pages de texte français).

A la collection latine, à la collection grecque classique, une collection byzantine vient de s'adjoindre sous les auspices de l'Association Guillaume Budé. Espérons que l'Aigle noir sur fond pourpre, qui est l'emblème de la nouvelle série, sera bientôt aussi populaire que la Chouette et la Louve. *Byzantion*, en tous cas, ne peut que saluer avec joie une courageuse entreprise, bien digne de la patrie des Du Cange, des Schlumberger, des Diehl et des Millet.

M. Charles Diehl, auquel ce premier volume est dédié, introduit, en quelques pages excellentes et le livre et la collection. La collection d'abord. « A côté de l'œuvre d'historiens tels que Psellos, Procope ou Anne Comnène, cette collection comprendra des ouvrages intéressant l'histoire administrative ou sociale de Byzance, tels que le livre de l'Administration de l'Empire, de Constantin Porphyrogénète ou le livre des *Cérémonies*, qu'a écrit le même souverain ; on y trouvera des textes hagiographiques, tels que la *Vie de Porphyre de Gaza*, et des textes juridiques, tels qu'un recueil des *Novelles* les plus importantes promulguées par les empereurs grecs du moyen âge ; on y publiera des œuvres importantes de la littérature, les poèmes par exemple de ce Romanos, qui fut le créateur et le repré-

sentant le plus éminent de la poésie religieuse byzantine et des textes aussi, où apparaîtront la variété et l'ampleur de la culture intellectuelle à Byzance, comme seront la *Bibliothèque* de Photios, ou la correspondance, en grande partie inédite, de Nicéphore Gregoras. Et surtout, dans une *Chrestomathie*, en deux volumes, nous pensons, par un recueil de textes attentivement choisis, faire connaître les manifestations multiples de l'esprit byzantin, et faire ainsi mieux comprendre — un peu mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici — la diversité et la richesse de cette littérature byzantine et les grands courants d'idées qui l'ont traversée. Voilà bien près d'une vingtaine de volumes, dont plusieurs sont en préparation, dont quelques-uns paraîtront prochainement, comme le second volume de Psellos, les lettres de Nicéphore Gregoras ou la Vie de Porphyre de Gaza ».

Ajoutons que cette *Vie de Porphyre*, l'un des joyaux de la collection, sera publiée et traduite par un savant belge, M. M. A. Kugener.

Quant à Psellos, M. Charles Diehl, qui en a parlé jadis dans ses *Figures byzantines* (1re série, Paris, 1906) et qui a beaucoup utilisé la *Chronographie* pour ce charmant ouvrage, caractérise une fois de plus son talent et sa « crédibilité ».

« Généralement très bien informé, parce que sa curiosité naturelle était à l'affût du moindre événement, avide de tous commérages, indiscret et bavard à plaisir, Psellos s'est visiblement complu à conter avec infiniment d'esprit les anecdotes piquantes qu'il savait. Par là, cet homme de talent fait un tel contraste avec tant de secs et ennuyeux chroniqueurs, qu'involontairement on est tenté de lui avoir quelque indulgence. Il est entendu qu'il ne faut point, chez lui, prendre tout à la lettre, surtout pour les événements où sa personne est trop directement intéressée. Le plus souvent, pourtant, il est suffisamment véridique, et nous lui devons un tableau inestimable de la société de son temps ». On ne saurait mieux dire.

Suit une longue introduction par M. Renauld lui-même. Elle contient l'essentiel sur Psellos et son œuvre ; peut-être l'appréciation de la langue de Psellos manque-t-elle un peu de précision. M. Renauld nous parle beaucoup des « modèles » de Psellos, mais il ne nous fait pas voir de quelle manière Psellos les imite.

La traduction de M. E. Renauld nous a paru inégale : satisfaisante et même excellente par endroits, dans les morceaux les plus importants, comme, par exemple, dans le récit de la révolution

loyaliste qui abattit Michel V au profit des deux porphyrogénètes Zoé et Théodora, elle faiblit ailleurs d'une manière inquiétante. Certaines pages de cette version ne semblent pas pouvoir être attribuées à l'auteur de l'*Étude de la langue et du style de Michel Psellos*. Le traducteur, avec une louable modestie, s'est excusé d'avance sur la difficulté de sa tâche (p. LXIV) : « Le lecteur qui tombera sur des contre-sens voudra bien ne pas m'en tenir une rigueur excessive. Les savants qui viendront après moi me redresseront, me corrigeront. N'est-ce pas grâce à de multiples corrections et redressements successifs que, de version en version, nous en sommes venus, depuis la Renaissance, à posséder de bonnes traductions des auteurs anciens ? ». Soit, mais, comme l'a écrit le très regretté Éd. Kurtz en tête d'une recension célèbre, *Ist Psellos so schwer zu übersetzen ?* Psellos est-il vraiment si difficile à traduire ?

On trouvera ici une partie seulement des remarques dont, au cours d'une première lecture, très rapide, se sont couvertes les pages de mon exemplaire. J'ai mêlé les observations relatives au texte et les critiques que me suggère la version.

Page 4, ligne 18. Il s'agit de Basile II. Ἐπιγενόμενος γὰρ τοῖς ἐγγὺθεν αὐτῷ τὴν ἡγεμονίαν παρειληφόσιν, ἅπαν εὐθὺς ἁρθὴν τὸ ἐκείνων γένος ἀπολλύειν ἐπιχεχείρηκε.

R. : « En effet, ayant *attaqué* ceux de ses proches qui s'étaient emparés du pouvoir, sans retard, il entreprit de détruire de fond en comble toute leur famille ». — Il faut entendre : « Ayant *succédé* à ceux qui, naguère, s'étaient emparés de son pouvoir », etc., les usurpateurs étant Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès. Ἐγγύθεν, sauf erreur paraît avoir ici le sens temporel (*cf.* ἐγγύτατα) comme πόρρωθεν, fréquent dans la Chronographie au sens de πάλαι.

Page 6, VIII. Duel de Bardas Phokas et de Bardas Sklèros. Sklèros viole les règles du combat singulier en frappant son adversaire dès son arrivée en champ clos. Il profite de l'élan de son cheval qui l'a porté au lieu du combat : ὁμοῦ τε ἀγχοῦ τῷ Φωκᾷ ἐγεγόνει καὶ παίει τοῦτον ὡς εἶχε κατὰ κεφαλῆς. M. R. traduit ὡς εἶχε « tant qu'il put » et propose en note « comme cela se trouvait ». Mais il s'agit d'un idiotisme classique, « comme il était », c'est-à-dire « sans désemparer, incontinent ». C'est dans cette soudaineté de l'attaque que consiste la déloyauté.

Page 7, lignes 5-7. Skléros défait, Basile II s'endort dans une dangereuse sécurité.

Οὕτω μὲν οὖν ἡ πρώτη τυραννὶς καταλέλυται, καὶ ὁ βασιλεὺς Βασίλειος ἀπηλλάχθαι πραγμάτων ἔδοξε · ἡ δὲ δόξασα αὕτη κατάλυσις ἀρχὴ πολλῶν ὠδίνων οὖσα ἐτύγχανεν. M. R. : « Voilà donc la première rébellion défaite, et l'empereur Basile parut se tenir à l'écart des affaires. Mais cette inertie non déguisée se trouva être la source de beaucoup de maux ». Deux gros contresens. Il fallait écrire : « La première rébellion était donc terminée, et l'empereur Basile parut délivré de soucis ; mais cette paix apparente fut l'origine, etc... » Le sens de κατάλυσις résulte de καταλέλυται, celui de πράγματα de l'expression πράγματα παρέχειν et du contexte.

Page 9, XIII, lignes 7-10. Les Tauroscythes dispersent les troupes de Phokas. Οὐκ ὀλίγους τε αὐτῶν ἀνῃρήκασι καὶ τοὺς καταλελειμμένους ἄλλους ἀλλαχόσε διέσπειραν · συνίσταται δὲ καὶ πρὸς αὐτὸν τὸν Φωκᾶν στάσις αὐτοῖς καρτερά. R. : « Ils en tuent une quantité importante et dispersent le reste, les uns d'un côté, les autres d'un autre. Et ils formèrent aussi contre Phocas une faction puissante ». — Evidemment, αὐτοῖς se rapporte aux soldats de Phocas, non aux Tauroscythes. Il faut traduire : « Et dans les rangs des vaincus éclate contre Phocas lui-même, leur chef, une violente sédition ».

Page 13, XX, ligne 15. Le parakimomène Basile a richement doté le monastère de Saint-Basile, fondé par lui, ἀρθόνοις δὲ χορηγίαις τὸ πλέον τοῦ αὐτάρκους ἀποκληρωσαμένην, R., « qui avait reçu au moyen de dotations abondantes la plus grande partie des choses suffisantes à l'existence ». Non, mais : « plus que le nécessaire ».

Page 14, ligne 15. Mettre la virgule après κατασκευῆς, la supprimer après εὐκόλως. C'est d'ailleurs la ponctuation du manuscrit. C'est parce que Basile est sévère pour lui-même qu'il peut facilement restreindre le train de son frère.

Page 15, XXIV, ligne 6. Οὐδὲ πρὸς τὸν βασιλέα οὐδεὶς λαθὼν ὑπεμόλησεν, « aucun ne passa en cachette du côté de l'Empereur ». M. R. : « vis-à-vis de l'empereur, aucun d'eux ne pouvait cacher sa condition de déserteur » (!).

Page 16, XXVI, lignes 5 et suivantes. Nouveau contre-sens sur l'expression si claire ἀπαλλαγῆναι πραγμάτων. Basile se résigne à

traiter avec Scléros. Il lui propose de faire sa paix avec lui. Le rebelle « échappera à tous les soucis » s'il consent à accepter le second rang : M. R. traduit bizarrement « de se désister de ses prétentions au pouvoir ».

Page 17, XXVII, ligne 12. Skléros consent à une entrevue avec Basile. Il dépouille les ornements impériaux, sauf les brodequins de pourpre. Psellos se demande si c'était à dessein, s'il avait bien voulu marquer qu'il conservait une partie des attributs de la souveraineté, ou s'il avait dédaigné ce détail : ὁ μὲν οὖν Σκληρός, εἴτε σπουδάσας, εἴτε ἄλλως καταφρονήσας, « soit qu'il attachât de l'importance à la chose, soit qu'au contraire il la négligeât ». M. R. : « Pour Skléros, soit *dans sa hâte*, soit d'ailleurs aussi par mépris... ». Je ne crois pas qu'un Byzantin confonde jamais σπουδάζω et σπεύδω. D'ailleurs, la suite de la phrase montre bien quelle était *l'intention* de Skléros : ὥσπερ μέρος τῆς τυραννίδος ἑαυτῷ ἐπαφεὶς προσῄει τῷ βασιλεῖ.

Page 18, ligne 25. Psellos s'abandonne à une digression sur les lettrés de l'époque, puis les quitte sur ces mots : οὗτοι μὲν οὖν ἐρρώσθων. « Mais laissons ces lettrés ». M. R. traduit comme si λόγοι était sous-entendu: « Trêve à ces considérations ! »

Page 34, V, lignes 9-10. Romain III s'obstine à vouloir faire un enfant à l'impératrice Zoé, malgré l'âge de celle-ci. Ἀλλ' ὅπερ ἐβούλετο καὶ πρὸς τὴν φυσικὴν ἀδυναμίαν ἐρρωμενέστερον εἶχε τοῖς λογισμοῖς, « mais ce qu'il voulait, il s'y obstinait de plus en plus fort par la pensée, en dépit de l'impossibilité physique ». M. R. ne comprend pas τοῖς λογισμοῖς et traduit : « il s'y attachait plus fortement que tous les raisonnements ». Cf. p. 126.

Page 35, VI. Romain III commence son règne par de folles libéralités ; mais, brusquement, il renonce à ce système et tombe dans l'excès contraire. Aussi ne le reconnaît-on plus. Psellos spirituellement le compare à un homme qui a couru trop vite au début, et qui reprend ensuite sa respiration.

Ταχὺ τοῦτον τὸ πνεῦμα τῶν τοιούτων ἐπέλιπεν ἐπιδόσεων, καὶ ἀθρόον πνεύσας ταχὺ διέπνευσε. Phrase obscure, dit M. R., qui traduit : « Ayant *soudain* respiré, vite il se remit ! » Le sens est : « Ayant dû respirer trop vite, il lui fallut bientôt reprendre haleine », c'est-à-dire, en langage vulgaire : « Il avait été *trop fort* au début, il ralentit son allure ».

Page 35, ligne 17, un contre-sens énorme. Pulchérie, sœur de Romain, lui conseille de mettre la dépensière Zoé à la portion congrue ; elle soutient son frère et l'encourage à être ferme vis-à-vis de l'impératrice. Ἡ τοῦ αὐτοκράτορος ἀδελφὴ Πουλχερία, γυνὴ δὲ φρόνημα αἴρουσα καί τι λυσιτελοῦσα τῷ ἀδελφῷ. « Pulchérie, sœur de l'empereur, qui relevait le moral de son frère et qui lui rendait quelques services ». M. R. ne voit pas que le datif τῷ ἀδελφῷ dépend d'αἴρουσα comme de λυσιτελοῦσα et traduit : « Pulchérie, femme d'un esprit d'une étonnante élévation (*sic*) ».

Page 38, IX, lignes 2-4. Les Romains, malgré la supériorité de leur tradition militaire, fuyent devant les Sarrasins. Οἱ γὰρ τὴν πᾶσαν παρασταμένοι γῆν καὶ ταῖς πρὸς τὸν πόλεμον παρασκευαῖς τε καὶ τάξεσιν ἀνάλωτοι παντὶ πλήθει καταστάντες βαρβαρικῷ, οὐδὲ τὴν θέαν τότε τῶν πολεμίων ὑπέστησαν. R. : « Car des hommes qui avaient conquis toute la terre et qui, *dans* les préparatifs de la guerre *et dans* les arrangements des troupes, s'étaient rendus invincibles, etc... ». Psellos, pas plus que les prosateurs classiques, n'emploie le datif locatif. Il faut entendre « qui, par leur préparation à la guerre et leur tactique, s'étaient rendus invincibles... ».

Page 40, XII, 5 sqq. Romain III pratique l'inquisition fiscale et remonte « au déluge » pour réclamer les impôts arriérés : πράκτωρ μᾶλλον ἢ βασιλεὺς ἐγεγόνει, τὰ πρὸ Εὐκλείδου, ὅ φασιν, ἀνακινῶν καὶ διερευνώμενος, καὶ ἀφανισθέντων τῇ μνήμῃ πατέρων τοὺς παῖδας λογιστεύων πικρῶς. « Il devient un percepteur beaucoup plus qu'un empereur, remuant, comme on dit, les événements d'avant Euclide, furetant de tous les côtés, *réclamant âprement des fils des comptes déjà périmés du temps de leurs pères* ». Peut-être M. R. aurait-il bien fait d'expliquer l'expression proverbiale τὰ πρὸ Εὐκλείδου et de dire au lecteur bénévole de quel Euclide il s'agit ; peu le devineront. Ensuite, il a traduit comme s'il y avait λογιστεύων τοὺς παῖδας περὶ ἀφανισθέντων ἤδη ἐν τῇ τῶν πατέρων μνήμῃ φόρων. Le sens n'est-il pas simplement : « âprement, il rendait les fils comptables de parents morts et oubliés »? Sans doute aurait-il fallu noter, dans l'expression λογιστεύω πικρῶς une imitation de Philostrate, *Vie des Sophistes*, 512.

Page 40, XII, ligne 10. Romanos III, dans son administration tracassière, a besoin d'agents sans scrupules « considérant comme un gain la perte du prochain » ; les hommes d'esprit équitable et modéré passent à ses yeux pour des imbéciles, incapables de bien

servir l'Etat. Οἱ μὲν ἐπιεικέστεροι εὐήθειάν τε ἑαυτοῖς καὶ ἀπραγμοσύνην περὶ τὰ κοινὰ προσεπλάττοντο καὶ ἐν καιρῷ μοίρᾳ παρὰ τῷ κρατοῦντι ἐλογίζοντο, οἱ δέ γε πάντα τολμῶντες... « Les gens modérés (ou *raisonnables*) s'acquéraient la réputation de naïfs, malhabiles à servir l'Etat, et l'Empereur n'en faisait aucun cas, tandis que ceux qui avaient toutes les audaces, etc... »

Προσπλάττομαι ἐμαυτῷ εὐήθειαν καὶ ἀπραγμοσύνην, littéralement : « je me vois imputer faussement de la simplicité et de l'incapacité », est une variante plus claire de l'expression classique ἐκτησάμην ῥᾳθυμίαν, δειλίαν, κτλ... « J'ai acquis de l'indolence, de la lâcheté, etc.. » au lieu de « une réputation d'indolence, de lâcheté ». M. R. se trompe sur la construction, sur le sens de προσεπλάττοντο et sur celui d'εὐήθειαν, ce qui donne un texte absurde : « Les uns, les gens convenables, ceux qui se modelaient sur l'honnête simplicité (?!), etc... ».

Page 41, XIV, 14. Romain III se pique de philosophie ; ce fut « sa première manière de piété »... Puis il bâtit une église somptueuse à la Vierge. Il ne songe plus alors qu'à extraire à cet effet des marbres précieux : la philosophie passe à l'arrière-plan. Καὶ πᾶν μὲν οὖν ἐντεῦθεν ὄρος διώρυκτο καὶ ἡ μεταλλικὴ τέχνη καὶ πρό γε αὐτῆς φιλοσοφίας ἑτάττετο. Renauld : « On avait donc, à cet effet, creusé toutes les montagnes, et voici que l'industrie des mines était rangée *même du côté de la philosophie* ». Non, mais *même avant la philosophie.*

Seulement, ici, M. Renauld a l'excuse de traduire le texte fautif du manuscrit (πρὸς αὐτῆς φιλοσοφίας). Il est vrai qu'il adopte dans son propre texte la correction évidente de Kurtz (πρό) !

Page 42, l. 13. Romain III, toujours, fait de folles dépenses pour son église de la Péribleptos. Dieu, dit Psellos, n'agrée pas des édifices trop luxueux dont la splendeur a été payée de trop d'iniquités : ὁ γὰρ πόρνης ἄγαλμα ἀπωθούμενος καὶ τὴν τοῦ ἀνόμου θυσίαν ὡς κυνὸς βδελυσσόμενος οὐκ ἂν προσίοιτο πάντως οὐδὲ πολυτελεῖς καὶ ποικίλας οἰκοδομάς, πολλῶν τούτου ἕνεκα συμπιπτόντων κακῶν. « En effet, Celui qui repousse l'offrande de la prostituée et le sacrifice du criminel comme celui d'un chien, ne pourrait nullement agréer, non plus, des édifices, etc... ». M. R. a pris προσίοιτο (ou προσιοῖτο, de προσίεμαι) pour je ne sais quelle forme de πρόσειμι et il traduit : « (Dieu) ne *s'approcherait* en aucune façon d'édifices somptueux, etc... ».

P. 43, XV, l. 30. Il agissait ainsi pour que *son* église parût plus belle que les autres, ὅπως ὁ ναὸς αὐτῷ καλλίων παρὰ τοὺς ἄλλους δεικνύοιτο. M. R. s'est mépris ici sur αὐτῷ possessif (pour que son église *lui* parût). Cf. p. 44, XVI, 20.

Page 43, XV, 40. Le jeu de mots n'est pas compris, ainsi qu'il résulte de la note 2 et du texte. Il faut une minuscule au premier περίβλεπτος, une majuscule au second. Psellos blâme le vocable de περίβλεπτος donné par Romain III à la Vierge, parce qu'il est trop humain, trop « mondain », et convient plutôt au luxe des constructions impériales qu'à la Mère de Dieu elle-même. En effet, περίβλεπτος, « spectabilis », signifie « qui attire les regards ». Mais, d'autre part, la Péribleptos « pour ce qui est du nom », est vraiment περίβλεπτος : car cette épithète, nouvelle pour la Vierge, est frappante et *voyante* (Psellos insinue : choquante) : ἔλαθεν ἀνθρωπικώτερον ταύτην ἐπονομάσας, εἰ καὶ περίβλεπτός ἐστι τοὔνομα ὡς ἀληθῶς ἡ Περίβλεπτος.

Pages 43-44, XVI. Psellos reproche à Romain III d'avoir voulu faire trop grand, à la Péribleptos. L'exagération entraîne l'exagération. L'édifice trop vaste l'a incité à y installer un trop grand nombre de moines ; ces moines il a fallu les nourrir ; pour assurer leur existence, on a imposé des contributions en nature nombreuses et onéreuses à toute une région de l'Empire. L'empereur, qui avait étudié la géométrie et l'arithmétique, aurait bien dû y apprendre le moyen de *réduire* (proportionnellement) les espaces et les nombres, comme les géomètres ont réduit à des figures régulières les espaces irréguliers. Tout ce curieux passage est maltraité par M. R. Καὶ οὐδὲ τοσοῦτον ἐξ ἀριθμητικῆς ἢ γεωμετρίας ὤνητο, ἵνα τι ἀφέλοι τοῦ μεγέθους ἢ τοῦ ἀριθμοῦ, ὥσπερ οἱ γεωμετροῦντες τὸ ποικίλον ἀφείλαντο... M. Renauld : « L'empereur n'était pas même assez versé dans l'arithmétique ou la géométrie pour tirer quelque chose (?) de la grandeur ou du nombre, comme les géomètres en ont tiré la variété (!) » — Le nombre des moines est augmenté en proportion des dimensions du monastère. Ἐντεῦθεν οὖν τὰ ἀνάλογα · ὥσπερ ἐκεῖ τῷ μεγέθει τὰ πλήθη, οὕτως ἐνταῦθα τοῖς πλήθεσιν αἱ συνεισφοραί. C'est-à-dire : « Et la proportion continue : comme tout à l'heure le nombre (des moines) était en raison de la grandeur (du monastère), à présent les contributions (destinées à entretenir les moines) sont en raison de leur multitude ». M. R. est tout à fait à côté du sens, ou plutôt sa version est inintelligible. Qu'on en juge :

« Comme là il y avait *dans* (*sic*) la grandeur les multitudes, de même alors il y eut *dans* les multitudes les contributions ».

Page 44, XVI, 20. περιώριστο est traduit comme un moyen par M. R.; c'est un passif. Εἰ μὴ τὸ μέτρον αὐτῷ τῆς ζωῆς περιώριστο, « si la mesure de sa vie n'avait été bornée ». M. Renauld : « Si la mesure de la vie ne lui fût venue lui apporter sa limite ». C'est le second contre-sens que la méconnaissance de αὐτῷ possessif a fait commettre à M. R. : Cf. p. 43, XV, l. 30.

Page 45, XVIII, l. 15. Le jeune Michel (le futur Michel IV) a le teint fleuri. « Car, dit M. Renauld, il avait le coloris d'une fleur, l'œil brillant et les joues vermeilles, véritablement ». Ce *véritablement* si bizarre étonnera moins le lecteur lorsqu'il saura que, dans Psellos, ὡς ἀληθῶς précède μιλτοπάρῃος, épithète homérique des navires, appliquée fort hardiment au bel éphèbe. Il eût fallu une note, à tout le moins.

Page 45, XIX, l. 9. Michel, introduit en présence de l'Impératrice, rougit de pudeur : Ἀλλ' ἥ γε αἰδὼς μᾶλλον τοῦτον. κατήστραπτε καὶ φοινικίον ὅλον ἐδείκνυ. Φοινικίον (*sic*), mot impossible, m'a paru d'abord une faute d'impression. Or, c'est une malheureuse « correction » de M. R., pour φοινικίαν du manuscrit, qu'il faut immédiatement rétablir. Φοινικίας est formé comme κοππατίας, τολμητίας, λῃματίας, ἐκτομίας, ἀνθοσμίας, μαστιγίας, et d'après l'analogie de ξανθίας, de πυῤῥίας, surtout de ὠχρίας et de ἐρυθρίας.

Page 46, XIX, l. 19. Michel s'enhardit à embrasser Zoé. Celle-ci lui rend ses baisers et ses caresses. Ce passage piquant est traduit sans bonheur. D'abord, la phrase si simple : καὶ ἐπειδὴ λαμπρὰς ἐδίδου τῷ ἐρωμένῳ τὰς τοῦ ἔρωτος ἀφορμάς, ἀντερᾶν δὲ καὶ οὗτος ἐπετηδεύετο « comme elle ouvrait ainsi à son amour une carrière magnifique », est tournée à tout le moins fort gauchement : « Et comme elle donnait à son amant une base superbe d'opérations amoureuses ». Ensuite (après le premier baiser de Michel) : Ἡ δὲ ἔτι μᾶλλον προσεπεφύκει καὶ πρὸς τὴν ἰσχὺν τῶν φιλημάτων ἀντήρειδεν, trad. de M. R. : « et l'impératrice se nouait à lui avec plus d'ardeur encore et *s'appesantissait sur la force des baisers* ». J'avoue ignorer comment l'on peut s'*appesantir sur la force des baisers* ; cette opération amoureuse est bien singulière. Ἀντήρειδεν

est naturellement une faute de copiste pour ἀντήριζεν. Le verbe ἀντερίζω figure 12 pages plus loin (page 58) sous la forme ἀντήρισεν, correction de Sathas pour ἀντείρησεν du manuscrit. Il faut le rétablir, ici encore, et traduire : « L'impératrice *rivalisait* avec la violence de ses baisers » ou « rivalisait avec lui pour la violence des baisers ».

Page 48, l. 15 sqq. Michel, atteint du mal caduc, excite la pitié de l'empereur. Ce mal, en détournant de lui les soupçons, sert ses desseins et sa fortune. Ἐκείνῳ δὲ πρὸς τρόπου καὶ τὸ κακὸν ἐγεγόνει. « Ainsi, même sa maladie le servait ». M. R. semble ignorer l'hellénisme πρὸς τρόπου et, comme si τρόπου était un datif, traduit ou plutôt trahit Psellos ainsi : « Toujours est-il que, *outre son caractère*, la maladie, etc. ».

Page 50, XXIV, 22. Romain, malade, prend part aux processions et solennités impériales ; mais le costume d'apparat le fatigue ; il rentre au palais à grand peine et se trouve ensuite plus mal, δυσχερῶς τε ἐπανέστρεφεν καὶ πλέον εἶχε κακῶς. Contre-sens de M. R. : « Il se retournait difficilement et il se trouvait encore plus mal. »

Page 56, XII, 3-5. Michel, après tout, ne fut pas si mauvais. Si on l'absout du crime d'adultère et de sa conduite à l'égard de Romain III, c'est même un bon souverain. Εἰ γάρ τις αὐτὸν ἐξέλοι τούτου μόνου τοῦ πρὸς Ῥωμανὸν ἀδικήματος καὶ τοῦ περὶ τὴν μοιχείαν ἐγκλήματος, καὶ ὧν ἴσως διὰ τὴν τῆς ὑποψίας ἐκαλώκει φυγήν, ἐν τοῖς ἐξειλεγμένοις βασιλεῦσιν οὗτος τετάξεται. M. R. : « Si, en effet, l'on excepte ce seul crime commis à l'endroit de Romain ainsi que l'accusation d'adultère et aussi *le grief d'avoir exilé des gens sur de simples soupçons*, c'est parmi les monarques de choix qu'il sera rangé ». Le traducteur charge d'un grief inventé par lui la mémoire de Michel ; avis aux historiens. Il faut lire : « Si l'on excepte aussi, peut-être, ce dont il s'était rendu coupable pour échapper au soupçon », allusion voilée au *parjure* de Michel, lequel, pour échapper aux soupçons de Romain, lui avait juré sur les choses saintes qu'il n'avait point de commerce avec l'Impératrice (cf. pp.47-48, où le crime de Michel est appelé par son nom, ἐπιορκία). L'expression ἁλῶναι ἀσεβείας est classique.

Page 57, IX, 4-5. Michel, après son avènement, donne un peu de temps aux divertissements. Il accorde, en attendant les affaires

sérieuses, cette sorte de trêve aux circonstances (qui l'ont si bien servi), à l'issue extraordinaire, inattendue, de son aventure, et au caractère de sa femme. Βραχὺν μέν τινα χρόνον τὴν βασιλείαν, ἵν' οὕτως εἴπω, διέπαιξε, τὰ μὲν τῷ καιρῷ διδοὺς καὶ τῇ ἀδοκήτῳ ἐκβάσει τοῦ πράγματος, τὰ δὲ τῇ γυναικὶ χαριζόμενος ... Rien de plus simple ; cependant, M. R. se fourvoie : « Il considéra le métier d'empereur, si je puis dire, comme un amusement, *tantôt en remettant les choses au temps* (!?) *et en escomptant une issue attendue* (ἀδοκήτῳ) ».

Page 57, X, 5-7. Michel ne céda pas à la manie des « parvenus du pouvoir, qui veulent tout changer. Il se montra calme et conservateur dès le jour de son avènement. On eût dit qu'il avait toujours régné. Voilà ce qu'affirme Psellos. M. R. lui fait dire à peu près le contraire : « Dès le jour où il devint empereur, il se fit connaître tel qu'il eût été *si son règne eût daté de la veille ou de l'avant-veille* ». C'est que M. R. n'a pas reconnu, dans la phrase ὁποῖος εἰ χθὲς καὶ πρώην διεῖπε τὴν βασιλείαν, la locution χθὲς καὶ πρώην, « hier et avant-hier » qui signifie « de tout temps, depuis toujours ».

Page 58, X, 18. Ses frères font le plus grand tort à l'empereur Michel. « Si sa mauvaise fortune n'eût pas fait naître (dans sa famille), en plus de lui, cette bande de frères... aucun des monarques célèbres n'eût pu rivaliser avec lui ». Texte : εἰ μὴ τῶν ἀδελφῶν ἡ μερὶς μοίρᾳ προσεφύη κακῇ. Contre-sens de R. : « Si le groupe de ses frères n'avait pas crû *sur une souche mauvaise* ».

Page 58, XI, 15. Lire οὐκ οἷον, non pas οὐχ οἷον ; l. 17 ἦνυεν πλέον οὐδὲν, ne signifie pas « il n'arrivait à rien de plus », mais « il n'aboutissait à rien ».

Page 65, XX, 3-4. Jean l'Orphanotrophe craint que, l'empereur venant à disparaître, le pouvoir ne lui échappe à l'improviste. μὴ ἐξ ἀνθρώπων γεγονότος τοῦ αὐτοκράτορος λήσηται τοῦτον ἡ βασιλεία διαρρυεῖσα. La construction caractéristique du verbe λανθάνω est méconnue par R. : « craignant que l'empire en désordre ne vînt à l'oublier (!) ».

Page 65, XX, 18. Jean rappelle à l'empereur qu'il (Jean) a quelque supériorité sur ses frères : ὅτι δὲ καὶ τοῦ λοιποῦ γένους ἡμῶν βραχύ τι, ἵνα μετρίως εἴπω, προσέχω τοῖς ἐνθυμήμασι καὶ ταῖς περὶ τοῦ κοινοῦ σκέψεσι καὶ λυσιτελείαις. Il faut

naturellement corriger προσέχω en προέχω et traduire : « que, sur toute notre famille, j'ai bien quelque supériorité — pour m'exprimer avec modestie — par la raison,. les vues politiques et les services rendus ». M. R. n'ayant pas fait cette correction aussi simple qu'évidente, n'a rien compris au texte : « que, d'autre part, j'accorde quelque attention, pour parler en termes mesurés, aux pensées des autres membres de notre famille, à leurs opinions sur le bien public et à leurs intérêts ».

Page 66, XXI, 18. Jean met l'empereur en garde contre une tentative d'usurpation. Καὶ τίς γάρ, φησίν, ἡ τούτου πρόνοια : répond l'empereur « Quel est le moyen de prévenir cela ? » R. : « Et quelle est, je te prie, cette prévison ? ».

Page 78, XXX, 7. La Providence qui voulait anéantir la famille de Michel IV, remet l'empire entre les mains du césar Michel V. Εἰς αὐτὸν τὸν καίσαρα δι' οὗ ᾔδει τὸ θεῖον τὸ ξύμπαν αὐτοῖς γένος ἀφανισθήσεσθαι « au César même, *par lequel* Dieu savait que toute leur famille périrait ». M. R. traduit étrangement : « *puisque* la divinité savait que la famille entière serait exterminée », et le contexte devient inintelligible.

Page 75, XXXVI, 20, lire ἔλλειμμά τι, non ἐλλείμματι.

Page 80, XLVII, 1. Le Bulgare Alousianos s'échappe sous un déguisement et voit, à Constantinople, plusieurs personnes qui ne le reconnaissent pas. Il rencontre deux ou trois fois Psellos lui-même, dont il était l'ami. Psellos ne le reconnaît pas plus que les autres, tant il était bien déguisé. Ce curieux trait de la vie de Psellos, et ce détail piquant de la romanesque aventure d'Alousianos, échapperont aux historiens s'ils prennent comme base la traduction R. Psellos s'exprime ainsi : Τῷ γοῦν τοῦ λόγου πατρί, ὡς ὕστερόν μοι εἰρήκει. δίς που καὶ τρὶς ἐπὶ τῆς μεγαλοπόλεως προσεγένετο ... ἀλλ' οὐδ' ὡς ἐγνώκειν. M. R. traduit : « Donc, il s'abouche avec l'auteur de la nouvelle » ; et il ajoute en note cette explication : « du père de la parole, celui qui l'avait informé de ce qui se passait en Bulgarie ! » Mais ὁ πατὴρ τοῦ λόγου signifie tout simplement : « l'auteur du présent récit », c'est-à-dire Psellos.

Page 89, VII, 10. Michel détestait ses frères (sauf Jean) parce que, tout en ne voulant pas se contenter d'honneurs modestes, ils étaient incapables de lui rendre aucun service dans l'administration de l'Etat : ὡς μήτε τὰ μέτρια ἠγαπηκότας μήτε τι ἐκείνῳ

λυσιτελοῦντας. M. R.: « gens *ennemis de la modération* et incapables de lui être utiles ». Le sens d'ἀγαπῶ (= στέργω) a échappé à M. R.

Page 90, VIII, 5. Passage obscur, dit M. R. Non, très clair. Constantin avait rendu des services à son frère, le futur Michel V, escomptant sa fortune future qui lui paraissait évidente : ὡς ἐπὶ προδήλῳ τῇ τύχῃ.

Page 90, IX, 10. Duplicité de Michel V. Il caressait hypocritement ceux qu'il détestait le plus : δυσόργως ἔχων πολλοῖς εὐνοϊκώτερον προσωμίλει, ἀρρήτους ὅρκους τοῖς λόγοις ἐπιτιθείς, ὡς ἐνστερνίζοιτο τούτους καὶ ἥδιστα διαλέγοιτο. M. R. : « Si irrité qu'il fût contre maintes personnes, il leur parlait avec beaucoup de bienveillance, ajoutant à ses paroles des serments terribles, *ce qui l'amenait à les serrer sur sa poitrine et à les entretenir de la manière la plus amicale* ». Contre-sens : ὡς dépend de ὅρκους ἐπιτιθείς : il leur affirmait par des serments terribles *qu'il* les portait dans son cœur et qu'il avait le plus grand plaisir à s'entretenir avec eux.

Page 100, XXIII, 15. Michel V convoque le Sénat pour se plaindre à lui de l'impératrice Zoé. Il convainc les sénateurs. Avec ses mensonges et ses commérages, il gagne leurs voix qui le secondent d'acclamations appropriées à la circonstance (nous dirions : pleines d'opportunisme). Le texte est τὰς ἐκείνων γλώσσας κερδήσας πρὸς τὸν καιρὸν παραφθεγξαμένας. Le passage est capital au point de vue historique, parce qu'il contient en bref le tableau d'une séance du Sénat avec la procédure traditionnelle des acclamations.

Rien ne subsiste de tout cela dans la traduction R., où παραφθεγξαμένας est pris pour un futur : « Après avoir gagné leurs langues qui, à l'occasion, diraient un mot en sa faveur ».

Page 102, XXVI, 1-2. Ici, M. R. oublie le sens qu'il connaît pourtant à merveille, de τυραννεύω, qui se dit d'une révolte ou d'une usurpation. La populace était comme folle à l'idée qu'elle allait répondre par la révolte au coup d'Etat de l'usurpateur, ὡς ἀντιτυραννῆσον τῷ τυραννεύσαντι. M. R. : « l'idée qu'elle allait exercer la souveraineté contre celui qui était devenu souverain » ! Michel était devenu un usurpateur, un τύραννος, il avait cessé d'être un βασιλεύς du jour où il avait chassé du trône Zoé, souveraine légitime.

Page 103, XXI, 3. La populace révoltée, d'abord par petits groupes, puis en masse, marche contre Michel V. Τὰ μὲν πρῶτα κατὰ μέρος καὶ ὥσπερ κατὰ σύστημα, ἐπειτα δλη... τῇ φάλαγγι, c'est-à-dire « d'abord par petits groupes, comme qui dirait par pelotons... ». R. : « par petits groupes et comme systématiquement ». Il est vrai qu'en note, R. risque une autre interprétation, également inexacte : « en une sorte de formation militaire ».

Page 105, XXX, 14. ἀπερρωγότες « s'étant détachés, faisant défection », et non, comme traduit R., « perdant tout sentiment de la discipline ».

Page 107, XXXIV, l. 16 sqq. Zoé avait persuadé à Romain III d'enfermer Théodora dans un monastère, τάς τε τρίχας κεῖραι καὶ φυλακὴν ταύτῃ ὥσπερ εὐπρεπεστάτην τῶν σεμνοτέρων καὶ βασιλείων οἴκων ποιήσασθαι ... R. traduit : « de lui raser les cheveux et de lui donner comme prison soi-disant le plus convenable des appartements impériaux ».

Cette traduction est impossible, parce que οἶκος est du masculin ; d'ailleurs, Théodora était reléguée au *couvent* de Pétrion. Le mot τινα est tombé par haplographie après εὐπρ., et il faut lire ϙ. ὥσπερ εὐπρεπεστάτην ⟨τινὰ⟩ τῶν σεμνοτέρων καὶ βασιλείων οἴκων ποιήσασθαι, et traduire : « et lui donner, comme la plus décente des prisons, une de ces demeures plus augustes que les demeures impériales elles-mêmes », périphrase bien byzantine, bien « psellienne », et en même temps légèrement sarcastique pour dire : un monastère. Plus loin, on lit : καὶ φθόνος τὰς ἀδελφὰς διελὼν τὴν μὲν ἐν μείζονι, τὴν δ'ἐν ἐλάττονι μὲν, σεμνοτέρῳ δ'ὅμως κατέσχε προσχήματι.

Page 113, XLV. L'empereur Michel V et son oncle, fuyant la colère du peuple révolté, se réfugient au monastère de Stoudion. Ils y prennent l'habit monastique. Néanmoins, le nouveau préfet de la ville se présente au monastère, accompagné de gardes. D'ailleurs l'église du couvent est déjà pleine de monde. Le préfet, d'accord avec la foule ameutée, fait arracher les deux suppliants à la Sainte Table où ils s'accrochent. Michel et son oncle, s'adressant aux moines, les implorent, les conjurent de faire respecter le droit d'asile. Mais les moines n'osent s'opposer ni au mouvement populaire, ni à la force militaire. Les deux malheureux sont donc emmenés et aveuglés.

M. Renauld n'a pas compris le rôle peu glorieux des moines en cette circonstance, et cela à cause d'un inexplicable contre-sens. Michel et son oncle s'adressent « au troupeau sacré des moines », πρὸς τὴν ἱερὰν ποιμνην ἀπέβλεψαν. M. Renauld écrit Ἠοίμνην et traduit : « ils levèrent les yeux vers l'*Agneau Divin* » ! Aussi, dans le reste du passage, prend-il les moines pour des gardes !

Pour ne pas allonger démesurément ce compte rendu, je sacrifie la moitié de mes notes sur les pages 124-154 (règne de Constantin Monomaque).

Page 124, XV, 8. Constantin Monomaque est un homme en vue : les premières familles se disputent son alliance : ἀμφήριστος εἰς κηδειαν ταῖς ὑπερτίμοις ἔδοξε γενεαῖς. M. R. prend ἀμφήριστος pour ἀναμφήριστος, son contraire, et traduit : « il paraissait *incontestablement* propre à une union avec les familles les plus considérables ».

Page 125, XVI, l. 1 sqq. Constantin est négligé par Romain, ce qui n'est pas étonnant, l'empereur Romain, d'après Psellos, ayant, pendant tout son règne, montré un jugement détestable. N'a-t-il pas aveuglement préparé sa propre perte en favorisant les amours de sa femme avec Michel ? Psellos peut donc dire : Ἐπεὶ δὲ ὁ Ῥωμανὸς βεβασιλεύκει, οὐδ' οὗτος μὲν μεγαλοπρεπές τι ἐπ' αὐτὸν ἐπεπραχει, οἷος ἐκεῖνος διημαρτημένος περὶ τὰς χρισεις, « en homme qui se trompait dans ses jugements ».

La fonction de οἷος n'a rien que de très habituel. M. R. écrit en note : « Je vois en οἷος un adjectif exclamatif » et traduit : « tant il s'était trompé dans ses jugements sur son compte ».

Page 126, XVIII, 7. Renonçant à [et non pas : écartant] tous ... autres candidats à sa main, dont on la dégoûte, l'impératrice évoque par la *pensée* les traits de Constantin Monomaque, ἀνατυποῖ τὸν Κωνσταντῖνον τοῖς λογισμοῖς ; puis elle en *parle* à son entourage, ἀνακαλύπτει δὲ καὶ τῇ γλώττῃ, πρὸς τὸ περὶ ἑαυτὴν δορυφορικόν. Λογισμός chez Psellos comme dans la langue moderne — surtout au pluriel — signifie plus souvent *idée, pensée*, que *raisonnement* ou *calcul*. M. R. l'oublie et traduit : « l'impératrice revient à Constantin dans ses *calculs*. » Cf. p. 34.

Page 127, XX. Le patriarche Alexis ne met pas obstacle au mariage de Zoé et de Constantin IX, malgré le scandale des troi-

sièmes noces. Mais il ne « couronne » pas de sa main les époux ; il se borne à les embrasser après la cérémonie.

Cette attitude prudente du prélat opportuniste est décrite par Psellos avec une ironie sceptique : ὁ πατριάρχης Ἀλέξιος συγχωρεῖ μὲν τῷ καιρῷ, εἰπεῖν δὲ καὶ τῷ Θεῷ ὁπόσα βούλοιτο, αὐτὸς δὲ τὴν χεῖρα τοῖς στεφανουμένοις οὐκ ἐπιτίθησι, συζυγέντας δὲ καὶ στεφανωθέντας ἀσπάζεται.

Phrase obscure, dit M. R. Il ne comprend pas l'idiotisme εἰπεῖν δὲ καί, familier à Psellos. Cf. plus haut, page 66, XXI, 19-21 : Πῶς δὲ καὶ τὰς τῶν πολλῶν γλώττας ἐπίσχωμεν, εἰπεῖν δὲ καὶ τὰς περὶ τὸ τυραννεῖν προθυμίας ; ce qui signifie : « Comment contenir non seulement les langues du peuple, mais (s'il faut tout dire) aussi ses velléités révolutionnaires [1] ? » Ici l'on traduira : « Le patriarche Alexis obéit, il est vrai, aux exigences de l'opportunité, mais aussi, disons-le, à la volonté de Dieu ». M. R. change tout à fait le sens du passage en écrivant : « Il concède ce qu'il fallait (?) aux circonstances, disons-le mot, à la volonté de Dieu » (comme si Dieu lui-même imposait la violation des canons !).

Page 128, XXII, l. 1 sqq. On a exhorté Psellos a écrire l'histoire de son temps. Ἐπειδὴ γὰρ χρόνῳ ἤδη τὸν λόγον ἡ τῆς ἱστορίας συναγωγὴ ἐπιλέλοιπεν. Le sens est : « Comme depuis longtemps la composition historique a manqué à la littérature », c'est-à-dire, comme depuis longtemps déjà on n'a plus écrit l'histoire. Renauld, avec deux contre-sens : « Comme déjà, à cause du temps, le recueil des matériaux de l'histoire s'est trouvé manquer à mon récit ».

Page 129, XXIV, l'idée de Psellos n'est pas rendue. Le sens est : Bien que, pour le philosophe, toute vanité, tout superflu soient méprisables, bien que la définition de la vie (matérielle), pour lui, n'embrasse que les choses strictement nécessaires à la nature (et non *par nature*, ce qui serait τῶν φύσει ἀναγκαίων), tout le reste n'étant qu'un accessoire purement extérieur de la vie ainsi comprise, je ne suis pas pour cela exempt de gratitude envers celui qui m'a comblé d'honneurs... — M. R. : « Si, en effet, pour le philosophe est objet de mépris tout ce qui, sur cette terre, est vain et excessif (!) et si pour lui le but de la vie est la compréhension des

(1) Contre-sens complet et fausse ponctuation chez R. : « Comment contenir les langues du peuple ? Parle donc aussi (*sic*) des désirs d'une révolution ».

choses nécessaires par nature, *tandis que le reste dépend extérieurement d'une telle vie...* »

Page 131, XXVII, 24. Quoi qu'ils fassent, les princes s'exposent à être mal jugés. S'ils éprouvent le besoin de se donner un peu de bon temps, on leur en fait reproche. Ἡ γλυκυθυμίας αὐτοῖς δεῆσαν εὐθὺς ἐπιλήψιμον τουτὶ τὸ μέρος αὐτοῖς.. Le manuscrit porte δὲ ἦσαν, paraît-il ; mais Sathas avait imprimé δεῆσαν qui est évident, correct, élégant : c'est le participe aoriste de δεῖ à l'accusatif absolu, construit régulièrement avec le datif et le génitif. Il est extraordinaire qu'un grammairien comme M. R. se soit laissé aller à écrire en note : « Texte sans doute altéré. La lecture de Sathas δεῆσαν est inintelligible », et à « corriger » δεῆσαν en δεηθεῖσιν ; avec δεηθεῖσιν, l'un des deux αὐτοῖς serait inutile.

Page 139, XLVI. Psellos se vante du charme irrésistible de sa voix. En disant les choses les plus simples, il séduisait, affirme-t-il, les gens. Ainsi fit-il la conquête de l'empereur Constantin Monomaque. Il n'eut pas besoin de montrer sa science ni sa subtilité. ὁ δέ, ὥσπερ οἱ θεοφορούμενοι ἀδήλως τοῖς ἄλλοις ἐνθουσιῶσιν, οὕτω δὴ κἀκείνῳ αἰτίαν οὐκ εἶχεν ἡ ἡδονή, καὶ μικροῦ δεῖν με κατεφίλησεν, οὕτω μου τῆς γλώττης εὐθὺς ἀπηώρητο.

M. R. n'a pas bien compris cette phrase si simple. Il traduit : « Et lui, de même que les gens saisis d'un transport divin sont enthousiasmés sans que les autres s'en aperçoivent, de même, lui aussi fut saisi d'une *joie sans bornes*, et peu s'en fallut qu'il ne m'embrassât, etc... Et il note au bas de la page : « Littéralement, pour lui aussi le plaisir fut sans cause. Expression obscure. » Pourtant, rien n'est plus clair : « De même que les gens saisis d'un délire divin sont transportés d'un enthousiasme *dont le sens échappe aux autres* (ἀδήλως τοῖς ἄλλοις), de même l'empereur (m'entendant dire des mots si simples), éprouva un plaisir sans cause (apparente), etc... » Psellos prend plaisir à exalter l'effet magique de sa parole.

Page 147, LXI, 19-20. La favorite est généreuse pour ceux qui la louent. Afin de lui gagner l'amitié de tous et surtout des deux impératrices, l'empereur la met en mesure de faire des présents appropriés au goût et à la condition de chacun et de chacune. ἵνα γε αὐτῇ οἵ τε ἄλλοι καὶ αἱ βασιλίδες συμπνέωσι μάλιστα, τὸ ἑκάστῳ ἢ ἑκάστῃ οἰκεῖον ἐδίδου παρέχειν ὁ αὐτοκράτωρ. Léger contre-sens de M. R. : « l'empereur lui donnait son bien propre **à distribuer à chacun ou à chacune** ».

Pages 149-150, chapitre LXVII. Traduction R. : « Je sais, pour l'avoir lu dans des livres grecs, que la vapeur des parfums qui monte dans l'air chasse les esprits pernicieux et fait ressortir dans les matières qui leur sont soumises la présence des esprits meilleurs, *ce qui fait* qu'en d'autres cas les pierres (précieuses) et les herbes et les cérémonies magiques provoquent les théophanies ». *Ce qui fait* est absurde; mais le texte ici a besoin d'une légère correction. Au lieu de ὅπερ δὴ ἐπ' ἄλλοις καὶ λίθοι καὶ πόαι καὶ τελεταὶ τὰς θεοφανίας ἐνδείκνυνται, il faut écrire ὥσπερ δὴ κτλ. : *de même que*, etc.

Ces exemples suffisent à montrer que le texte de Psellos, tel qu'il est constitué par le dernier éditeur, peut être sans difficulté amélioré et que la première traduction de la *Chronographie* ne saurait satisfaire entièrement ni les hellénistes, ni les historiens.

Les observations qui précèdent ne diminuent en rien notre haute estime pour M. Emile Renauld, auteur d'immenses travaux sur la langue et le lexique de Psellos. Mais, chose étonnante, l'interprète ne paraît pas avoir profité du dépouillement minutieux des écrits de Psellos auquel s'est livré l'auteur de l'*Etude* et du *Lexique*.

Deux critiques encore, pour finir. Sauf de rares exceptions, les citations dont fourmille le texte de Psellos ne sont pas relevées, et l'on peut même se demander si le traducteur les a soupçonnées ; pareillement jamais M. Renauld n'a souligné les jeux de mots et figures de style de l'historien-rhéteur. C'est dans les notes qu'il eût fallu signaler citations et figures.

Henri GRÉGOIRE.

Μιχαὴλ Ἀ. Δένδια (au nominatif, Δένδιας), Οἱ Βάραγγοι καὶ τὸ Βυζάντιον, μετὰ προλόγου ὑπὸ Π. Καρολίδου. Athènes, 1925. **Un vol. in-8° de η'-85 pages.**

Un jeune docteur en philosophie de l'Université d'Athènes a écrit sa dissertation doctorale sur le thème un peu usé, mais toujours intéressant, des Varanges ou Varègues à Byzance. C'est le premier ouvrage en langue grecque sur ce sujet. M. M. Dendias a beaucoup lu, et il a essayé de mettre un peu d'ordre dans ses fiches. Mais il n'a pas utilisé de première main les travaux russes sur la matière, cite Vasiljevskij d'après Schlumberger, et aligne pêle-mêle les opinions anciennes et modernes, alléguant Gibbon (d'après la traduction de Buckle) il ignore tout à fait l'éd. Bury), « l'abbé » Du Cange,

G. Geyer d'après une traduction française de 1844, Diehl, *puis* Rambaud, etc.

On ne peut pas dire qu'il jaillisse beaucoup de clarté de la juxtaposition de tous ces extraits, et il n'est pas toujours facile de discerner le parti que prend l'auteur vis-à-vis des questions controversées.

Il transcrit un grand nombre de passages d'historiens et de chroniqueurs, mais sans même entreprendre le moindre classement chronologique. C'est seulement à la page 75, dix pages avant la fin, que nous rencontrons la plus ancienne mention des Varanges, « d'après Wassiliefsky (*sic*), cité par Schlumberger »,

Toutefois, le jeune auteur a fait preuve d'un grand zèle. Il paraît bien connaître le *Corpus* des historiens byzantins. En général, il incline d'instinct vers les solutions les plus raisonnables et possède, tout au moins en puissance, un véritable esprit critique. Il lui faudra perfectionner sa méthode de travail, se méfier davantage des autorités, négliger d'abord les opinions du σοφὸς un tel, de X ὁ πολύς, de Y ὁ πάνυ, et même du « très savant abbé Du Cange », et prendre pour base de ses investigations, avant tout, les textes anciens.

Quant aux travaux modernes, c'était presque une gageure, dans le cas présent, d'ignorer ceux de l'école russe.

M. Dendias nous doit donc de reprendre son étude, en somme pleine de promesses, et de nous donner bientôt un mémoire définitif, ou du moins une étude critique bien menée et parfaitement à jour sur la question des Varanges.

Pour montrer la richesse des matériaux contenus dans ce premier essai, j'en ébaucherai une analyse, laquelle prouvera à M. Dendias que je ne me suis pas laissé rebuter par l'apparence un peu chaotique de certains chapitres, tout en convaincant le lecteur — et le sympathique auteur — de l'équitable indulgence de ma critique.

En guise de préface, le maître de M. Dendias, le vénérable professeur P. Karolidès, fait à grands traits l'histoire des relations de Byzance et des régions nordiques. Page 7, il donne de la question elle-même des Varanges un exposé assez net, qui peut passer pour la doctrine de M. Dendias elle-même, mais qui n'est nulle part dans le livre résumée avec autant de précision.

« Depuis le IXe siècle, commence une nouvelle période: c'est l'apparition à Byzance de Scandinaves désignés d'abord sous le nom

de Ῥῶς. Mais à la même époque, des peuples scandinaves, sous le nom général de Normands (hommes du Nord), inondent presque toute l'Europe occidentale, renouvelant les incursions des Cimbres du Ier siècle avant J.-C. Le point à noter est celui-ci. Tandis que les Normands du IXe siècle, en leur qualité de redoutables envahisseurs, de fléaux de Dieu selon le patriarche Photios, sont appelés Ῥῶς, d'autres Normands, devenus en qualité de mercenaires des protecteurs de l'empire, s'appellent Βάραγγοι. Mais ce nom ne doit pas être considéré comme ayant une signification géographique à l'origine, comme provenant d'un soi-disant pays scandinave, la Βαραγγία. Il semble, au contraire, que ce pays ait reçu son nom des Varanges. La signification de ce nom, d'après les savants scandinaves, est σύντροφοι, ἑταῖροι. Il a été donné aux groupes des Normands voyageurs, à cause de l'amitié très intime qui les unissait, amitié que Toxaris, déjà, chez Lucien, exalte comme étant la plus grande vertu des Scythes. C'est ce nom même d'ἑταῖροι que portent en grec les Normands de la garde impériale à Byzance (la garde s'appelle ἑταιρεία et son commandant, ἑταιρειάρχης), et qui fut donné plus tard aussi à des compagnies d'autres mercenaires barbares ».

Les onze chapitres de M. Dendias portent les titres suivants : 1. Le nom des Varanges ; 2. Origine des Varanges ; 3. Les Varanges et leur migration vers le S. E. ; 4. Les Varango-Russes (οἱ Βάραγγοι Ῥῶς) ; 5. Les éléments dont se composait la garde impériale ; 6. Les peuples du Nord dans leurs rapports avec les Hellènes. Idées de ceux-ci au sujet des premiers. Causes de la descente des Varanges vers Byzance. Attitude à leur égard du parti des Intellectuels byzantins ; 7. Témoignages des Byzantins sur la patrie et la nationalité des Varanges de Byzance. Les Anglais au service des Grecs ; 8. Les Varanges anglais de la garde. Leurs vertus. Leurs luttes pour l'empereur et l'Etat. Armement etc... ; 9. Les Varanges, gardes du corps au Palais. Leur place dans les cérémonies officielles. La garde impériale au combat ; 10. Après les Varanges du Palais les Varanges des frontières et de la flotte. Les Varanges gardes du corps des ἄρχοντες. 11. Les aventures de Harald le Sévère.

Le premier chapitre, étymologique, énumère les théories de Du Cange, T. S. Bayer, Gibbon, Reiske, Vassiljevskij, Schlumberger (appelé Schlumberzer dans le texte), Rambaud, E. Denis, Bouillet (!)

Thierry, Erik Gustav Geyer, dont finalement M. Dendias adopte l'interprétation : *Væringar*, « confédérés », les hommes « du pacte ». En passant, l'auteur touche une première fois à une question essentielle : les quatre noms de Ῥῶς, Ταυροσκύθαι, Φαργχάν et Βάραγγοι (ou Βράγγοι dans Cecauménos) désignent-ils les mêmes hommes? Il semble admettre (avec Rambaud contre Schlumberger) que οἱ Ῥῶς, οἱ Ταυροσκύθαι sont des Scandinaves de Russie, οἱ Βάραγγοι des « Normands » des pays nordiques.

Dans le second chapitre, très confus, et qui traite en partie des mêmes sujets que le premier, l'auteur cite, en les mettant exactement sur le même plan, trois opinions favorables à la thèse de la parenté ou de l'identité des Varanges et des Normands : celles de Liutprand de Crémone (*Graeci vocant Russos, nos vero Normannos*), de Constantin Porphyrogénète... et de G. Schlumberger (καὶ ὁ G. Schlumberger θεωρεῖ ὡσαύτως τοὺς Βαράγγους (Voerings) ὡς ἀδελφοὺς τῶν Νορμανδῶν...)

Les premiers Varanges, dit l'auteur p. 21, venaient de Norvège...

Le chapitre 3, bref et obscur, parle des Varanges en Russie : le quatrième affirme une fois de plus l'origine scandinave des Ῥῶς, d'après Geyer et Karamzine (1), sans que la théorie de Vasiljevskij — que nous ne voulons pas défendre — soit réfutée ou même analysée. En revanche, M. Dendias se met à traduire le « savant Gibbon », sous prétexte qu'il a étudié à fond les chroniques slavonnes, pp. 25-26. Après quoi, d'ailleurs, il fait des réserves sur la valeur de cette page de Gibbon.

Constantin Porphyrogénète est ensuite cité comme témoin de la valeur nautique des Ῥῶς, preuve de leur origine scandinave. Suivent des détails sur les relations byzantino-russes.

Le chapitre 5 commence par poser la question capitale. M. Ch. Diehl a-t-il raison de dire que la garde impériale était composée originairement de Ῥῶς; qu'ensuite elle s'est recrutée successivement parmi les Scandinaves de Russie, les Normands d'Islande et finalement les Anglo-Saxons ? Voilà une théorie claire, logique, vraisemblable en soi et qui paraît s'accorder avec les textes (1). Nous supposons que M. Dendias va s'attacher à la contrôler par l'examen des documents originaux qui lui sont le plus accessibles, les histo-

(1) C'est d'ailleurs la thèse de Rambaud.

riens et chroniqueurs grecs. Nullement. Il n'a pas l'air de remarquer que l'examen de cette théorie de Diehl, c'est le sujet de sa propre thèse. « Il est singulier, dit-il, que le savant historien ne soit pas plus explicite sur ce point (c'était à M. Dendias à être διεξοδικώτερος), et ne nous expose pas ses raisons de croire que la célèbre garde se composait d'abord de Russes, ensuite de Scandinaves de Russie... M. Diehl semble distinguer les Ῥῶς des Scandinaves de Russie, même s'il n'identifie pas les Ῥῶς avec des Slaves, comme les historiens russes d'aujourd'hui ».

M. Dendias reprend encore une fois l'exposé des théories de Rambaud et de Schlumberger et s'attaque à la question des Φαργάνοι ou Φαργχάν, discute quelques passages du Porphyrogénète et de son commentateur Reiske, se livre à des conjectures étymologiques et géographiques ; enfin, abandonne les Φαργχάν, sous prétexte que c'est un peuple asiatique.

M. Dendias passe ensuite à l'élément anglo-saxon ; et fidèle à son étrange méthode, au lieu de citer d'abord les textes qui établissent l'existence d'un tel élément dans la garde impériale, il commence par résumer Gibbon. Il greffe sur ce résumé une digression à propos des Danois, revient au savant Geyer, à l'île de Thulé... et le chapitre finit sur la plus ancienne mention datée des Anglais à Byzance : Τέλος (!) ἐν τῇ Πατμίᾳ Διατάξει [citée d'après Zachariae (*sic*) à Ligenthal (*sic*)] ἀναφέρονται τὸ πρῶτον οἱ Ἰγγλῖνοι μεταξὺ τῶν ἄλλων μισθοφορικῶν αὐτοκρατορικῶν στρατευμάτων.

Cet exemple suffira à caractériser l'inexpérience du jeune savant ; lui-même me permettra désormais de ne pas suivre pas à pas la marche vraiment trop *zigzaganle* d'un exposé décevant. Le travail est décidément à refaire sur un autre plan et d'après une méthode meilleure ; les matériaux amassés pourront servir en grande partie à la construction nouvelle : et l'auteur a droit à tous les encouragements.

Henri GRÉGOIRE.

Γεωργίου Α. Σωτηρίου, Ὁδηγὸς τοῦ Βυζαντινοῦ Μουσείου Ἀθηνῶν, Athènes, Imprimerie P. G. Macris, 1924. Un joli volume in-8°, de 142 pages, avec 10 planches et 37 figures.

Voici un *aureus libellus*, et qui fait grand honneur à la byzantinologie grecque.

Il s'agit vraiment d'une œuvre, dans le plein sens, ou, si l'on veut, dans le double sens du mot. Non seulement M. Sotiriou, l'excellent archéologue et théologier, a décrit avec précision et compétence la collection byzantine d'Athènes, mais encore c'est lui qui a fait de cette collection le classement qui sert de base à son catalogue.

Le Musée Byzantin fut fondé en 1914 en vertu de la loi nº 401 Περὶ ἱδρύσεως Βυζαντινοῦ καὶ χριστιανικοῦ Μουσείου, *Sur la fondation d'un Musée byzantin et chrétien*. M. A. Adamantiou, directeur du Musée depuis l'année 1914 jusqu'en juin 1923, rassembla la plupart des objets qui s'y trouvent aujourd'hui. En 1923, on y incorpora la collection de la *Société d'Archéologie chrétienne*, constituée par M. G. Lambakis, et qui, jusqu'alors, avait fait partie du Musée archéologique national.

Le Musée byzantin occupe provisoirement le rez-de-chaussée de l'Académie.

Il comprend cinq salles : A. Art chrétien primitif ; B. Art byzantin proprement dit (les deux périodes précédentes sont représentées par des sculptures ; Γ. Arts mineurs d'époque byzantine et récente ; Δ. Peinture d'époque byzantine et récente. E. Chapelle et types iconographiques : le Christ, la Vierge et les Saints.

Dans les corridors du Musée se trouvent, outre des sculptures et des inscriptions d'époque diverse, des spécimens de fresques et des copies des principales œuvres de l'art byzantin ; dans la cour, des fragments d'architecture provenant des églises byzantines d'Athènes et de Thessalonique.

Nous avons eu le plaisir, en 1924, de visiter le Musée sous la conduite de son savant directeur, aujourd'hui professeur à l'Université d'Athènes ; et nous sommes heureux de retrouver dans ce petit livre, si plein de choses, un tableau fidèle, une ἔκφρασις, comme auraient dit les Byzantins, de cette collection vraiment choisie et présentée avec un goût parfait et une érudition admirablement informée.

La valeur didactique d'un tel Guide, qui rappelle les modèles de ce genre (Maspero, A. Ruesch, Pottier, E. Breccia), est inappréciable.

En vulgarisant une foule de notions qui n'avaient jamais été présentées au public grec, en grec, avec cette netteté et cette vie, M. Sotiriou aura contribué à répandre dans son pays l'amour de

l'art byzantin et le zèle pour les plus dédaignées d'entre les « antiquités » locales.

Avant de passer à la description des objets groupés dans les diverses salles, M. Sotiriou, en effet, a caractérisé la « période » correspondante. Ses développements, très clairs et dépourvus de toute pédanterie, montrent qu'il est parfaitement au courant des plus récents travaux.

Les spécimens de sculpture, de peinture et autres réunis dans le Musée ne sont point, pour la plupart, des chefs-d'œuvre ni des curiosités. La période ancienne est pauvrement représentée, comme il fallait s'y attendre. Mais la forme, c'est-à-dire la présentation, surpasse la matière.

On goûtera particulièrement l'introduction à la visite de la salle Γ (Βυζαντινὴ καὶ μεταβυζαντινὴ μικροτεχνία) et les quatorze pages, si instructives et si bien illustrées (pages 67-82), sur la *Peinture byzantine et post-byzantine*, où l'auteur met à la portée des lecteurs du guide et des visiteurs grecs du Musée le résultat des recherches de MM. Gabriel Millet, Kondakov, Lichačev et autres.

Peut-être nous saura-t-on gré de traduire ici les considérations de M. Sotiriou sur les différentes écoles de peinture post-byzantines.

« L'école *crétoise* d'après 1453 ne continue pas celle qui florissait en Crète depuis le XIVe siècle ; elle doit plutôt son nom aux peintres grecs surtout aux peintres d'icônes portatives qui, au XVIe siècle surtout, travaillent en partie en Italie, surtout à Venise (Pitzamanos, Andr. Rikkos, Andr. Pavias), en partie dans les monastères d'Orient à des fresques et à des icônes portatives : leurs principaux représentants sont les Crétois Théophane, Zorzis Antonios, etc...

« Parmi les peintres crétois qui travaillent en Italie et ceux qui couvrent de fresques et d'images portatives les monastères orthodoxes, il faut distinguer : les uns suivent plus ou moins librement l'art de la renaissance italienne, tandis que ceux qui travaillent dans les monastères conservent sévèrement le style byzantin, ne se laissant influencer que superficiellement par la peinture italienne...

« Cet art crétois post-byzantin, sans s'éloigner de l'art traditionnel de Byzance, constitue un tout, ayant sa propre iconographie, son propre style, sa propre technique. L'iconographie s'enrichit de modèles orientaux, elle subit aussi l'influence de Venise et présente

un grand développement de thèmes. L'art, sans abandonner la tendance décorative, qui caractérise toute la peinture byzantine, offre des éléments naturalistes. Le plan est plus exact, les proportions sont correctes, la composition complexe et le rendu de l'espace et de la profondeur en général excellent... La couleur, avec ses oppositions harmonieuses, reste toujours l'élément artistique par excellence, comme dans toute la peinture byzantine. Les vêtements se distinguent par l'accentuation, l'exagération même des plis, qui arrive parfois jusqu'à la sécheresse; le modelé consiste dans la notation énergique des muscles et la lumière est représentée par de légères lignes blanches (cf. l'icône de saint Antoine, due à Michel Damascène...).

« De cet art post-byzantin, un grand nombre d'œuvres sont conservées dans les monastères et les églises de toute la Grèce, surtout des îles, ainsi que dans des collections particulières et dans les mains de marchands d'antiquités, les œuvres sont datées. Elles portent des noms de peintres, des dates et souvent l'indication de leur lieu d'origine. On peut les répartir en trois catégories ».

M. Sotiriou décrit ensuite longuement les caractères de ces trois catégories.

Les peintres de la première se tiennent sévèrement aux formes traditionnelles. Ils ont exécuté, non seulement des fresques, mais aussi des icônes portatives. Les uns reproduisent avec bonheur l'aspect monumental et hiératique des anciennes œuvres byzantines ; ce sont les Damascène, les Lombardos, les Scouphos, etc... Les autres ne sont que des copistes sans art et sans vie (Devaris, Perlingis, etc....).

Une seconde équipe de peintres nous présente la peinture post-byzantine mêlée à des éléments occidentaux. Beaucoup de peintres grecs qui ont étudié ou qui travaillent à Venise, au centre artistique de l'ancien art Italo-crétois, où une grande communauté hellénique florissait aux XVIIe et XVIIIe siècles... Sans abandonner tout à fait les souvenirs byzantins, ni la technique traditionnelle, ils atténuent peu à peu la sévérité de l'art ancien, amollissent les contours, animent l'expression et le mouvement. Parmi ces peintres (Emmanuel Tzanes, les Moschos, Tzangarolas, etc...) qui pour la plupart ont travaillé, non seulement dans l'Heptanèse sous la domination vénitienne, mais encore dans d'autres régions de la Grèce, beaucoup

nous ont laissé de véritables œuvres artistiques... Parfois, le même artiste change de style et nous a laissé des œuvres « occidentales » à côté de peintures « byzantines ».

« D'autres peintres — troisième catégorie — qui florissaient à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle, rompent tout lien avec la tradition byzantine. Leur art est libre, plein de réalisme : il applique toutes les méthodes accidentales. Ce sont les Doxaras, les Kondarinis, les Koutouzis, les Kandounis, qui pour la plupart ont travaillé à décorer les églises des Iles Ioniennes (surtout Zacynthe-Zante). Aucun d'eux ne peut se comparer, pour la valeur artistique, aux véritables peintres italiens. Un seul, parmi les peintres grecs ayant vécu continuellement à l'étranger, peut se comparer aux géants de l'Occident : c'est le fameux Théotocopoulos, Crétois d'origine, connu sous le nom du Greco (1547-1597) qui travailla à Tolède... Quelques-unes de ses œuvres (personnages démesurément allongés), parmi les plus mystiques d'inspiration, ne sont pas sans rapport avec la peinture d'époque post-byzantine, qu'il connaissait certainement lorsqu'il étudiait à Venise auprès du Titien... ».

Dans la cinquième salle, M. Sotiriou a eu l'heureuse idée d'ériger et de décorer une chapelle byzantine, formée d'éléments d'origine diverse, mais dont tous sont caractéristiques. Dans la même salle, des icônes de toute provenance représentant les différents types du Christ (Παντοκράτωρ, Μέγας Ἀρχιερεύς, Μεγάλης Βουλῆς Ἄγγελος, Ἐμμανουήλ, Ἀναπεσών, Ἀμνός) et de la Vierge (Ὁδηγήτρια, Πλατυτέρα, Δεομένη, Γλυκοφιλοῦσα, Γαλακτοτροφοῦσα, Μεσοσπορίτισσα, Ἀντιφωνήτρια, Ἀναφωνήτρια, Ἄξιόν ἐστι, Μυροβλύτισσα, Ζωοδόχος Πηγή, Βλαχερνίτισσα, Σπηλαιώτισσα, Μυρτιδιώτισσα, Πορταΐτισσα, Παναγία τῶν Δένδρων, Παναγία τοῦ Κύκκου, Παναγία τῶν Ῥόδων, Πλατανιώτισσα, Χρυσοροΐδαινα, Κουκουζέλισσα, etc.)

Les pièces les plus remarquables du Musée byzantin d'Athènes sont, pour la sculpture (1), un Orphée jouant de la lyre (IVe-Ve siècle), de provenance incertaine, un Bon Pasteur (de Corinthe, IVe siècle), un autre d'Athènes, un bas-relief « alexandrin », en tout cas pré-byzantin, de la Naissance du Christ, des fragments de décoration sculptées (Ve siècle : animaux, oiseaux, arbres) provenant de l'église

(1) Cf. Strzygowski, *Römische Quartalschrift*, IV (1890), fasc. 3-4, *Mitt. d. deutschen Inst. in Athen*, XIV (1889), pp. 271 sqq ; Louis Bréhier, *Nouvelles archives des Missions scientifiques*, Paris 1911, 1913 (fasc. 3 et 2).

de St-Méras de Thessalonique, un portail du Ve siècle, originaire de la plus ancienne église de St-Démétrius de Thessalonique (avec paons, anges, et motifs grecs et orientaux) ; une pièce très rare du XIe siècle. une magnifique plaque de marbre (1) avec trois figures d'Apôtres, rappelant la technique des émaux byzantins (Thessalonique, Μονὴ τῶν Βλαταίων) ; des cancels, plaques sculptées servant de bannière de chœur, parmi lesquelles se distinguent deux θωράκια avec croix et inscriptions, provenant de l'église athénienne détruite de Jean Μαγκούτη, datée par une inscription (page 40 et planche 4) de 871 après J.-C.

Parmi les tissus, nous citerons surtout le joyau du Musée, le fameux Ἐπιτάφιος (2) de Thessalonique (page 54, fig. 19 en regard de la page 43, bien décrit, mais assez mal reproduit). M. Sotiriou oublie, chose étrange, de rappeler à ses lecteurs et aux visiteurs de son Musée, la provenance exacte de ce merveilleux chef-d'œuvre de la Renaissance byzantine. Il est vrai qu'il renvoie dans un Appendice (page 134) à l'article de G. Millet et Le Tourneau (*Bulletin de Correspondance hellénique*, XXIX (1905), pp. 259 sqq.), qui ont dépeint l'éblouissement des visiteurs de la petite église thessalonicienne, lorsqu'on déployait devant eux le tissu célèbre aux gracieuses figures d'Ange (Le Tourneau, à leur sujet, évoquait l'art d'un Gainsborough).

Pour la peinture, de très bonnes reproductions nous illustrent les développements de l'auteur au sujet des différentes écoles. On admire surtout la miniature d'un chrysobulle d'Andronic Paléologue (1923), planche 6 et page 84 ; l'icône « du style byzantin sévère », de saint Antoine, par Michel Damascène (1491-1529), une gracieuse

(1) Cette plaque est reproduite page 23, (fig 10). Mais le renvoi à la page 36 est inexact : c'est 40 qu'il faut lire.

(2) On lira avec intérêt les indications précises de M. Sotiriou sur l'usage de l' Ἐπιτάφιος. Il était utilisé probablement comme ἀνώτατον πέπλον des Saintes Espèces (d'un autre nom, Ἀήρ). C'était l'étoffe précieuse qui, jadis (du moins c'est attesté pour le siècle de Justinien), était suspendu au κιβώριον (κουβούκλιον) de la Sainte Table ; on l'appelait aussi καταπέτασμα parce qu'elle retombait sur la tête de l'officiant au moment de la communion (ce καταπέτασμα a été remplacé dans l'usage moderne par l'ἄμφιον, ancien ἀήρ, que l'on agite au moment du *Credo*); mais à partir du XIVe siècle, il fut transformé en ἐπιτάφιος, que l'on portait processionnellement au moment de la « Grande Entrée » en forme de Labarum. C'est pourquoi il offre des deux côtés des représentations de la Communion. L'usage de cet ἐπιτάφιος disparut après la prise de Constantinople, et l'on remit en honneur l'ancien usage de l' ἀήρ ; tandis que l' ἐπιτάφιος avec la représentation de l'ἐπιτάφιος θρῆνος exclusivement, sert d'ἄμφιον et n'est utilisé que pendant les jours de la Passion.

et italianisante Πλατυτέρα τῶν Οὐρανῶν, par Emmanuel Tzane (1661), figures 28 et 29, une Ὁδηγήτρια de Scripou (Orchomène) qui est une des plus belles icônes « post-byzantines » que nous ayons vues, et nous avons eu la chance de voir deux fois l'admirable collection de M. Benachi à Alexandrie...

Mais à quoi bon continuer à *dépouiller* un livre charmant qui sera bientôt dans toutes les mains, s'il ne l'est déjà, et qui marque littéralement une date dans l'histoire des études byzantines en Grèce ?

Henri Grégoire.

Vasile Grecu, *Versiunile românești ale Erminiilor de pictură bizantină*, Extrait du *Codrul Cosminului*, Buletinul Institutului de Istorie și Limbă dela Universitatea din Cernăuți. Cernăuți, 1924. 72 pages in-8°.

Parmi les jeunes savants roumains qui se sont distingués, depuis quelques années, dans le domaine des études byzantines, figure avec honneur M. Vasile Grecu, professeur à l'Université de Cernăuți. Il a donné successivement des études fort intéressantes sur des sujets d'iconographie, se rapportant aux fresques des églises de Bucovine. Son mémoire sur les *Philosophes grecs* de ces fresques (cf. plus haut, page 430) est certainement le plus érudit et le plus suggestif qui ait été publié sur cette matière avant l'apparition de celui de M. von Premerstein. L'on se rappelle son intéressant article, publié dans *Byzantion*, I (1924), sur les représentations bucoviniennes de la *Prise de Constantinople*.

Le travail que nous annonçons trop brièvement ici est le développement d'une communication de M. V. Grecu au Congrès de byzantinologie de Bucarest. Il étudie les *Versions roumaines du Guide* ou *Manuel de la Peinture*.

Dans une sorte d'introduction, M. Grecu nous parle d'abord du caractère de la peinture byzantine et de la nécessité de manuels comme la fameuse Ἑρμηνεία de Denys de Phourna, analyse ensuite le contenu du manuscrit publié par Papadopoulos-Kerameus, puis passe aux traductions slavonnes ou *Podlinniki*, dont quelques-unes sont antérieures au *Manuel* de Denys. Ces manuels slavons ont circulé en terre roumaine, les fresques le prouvent : car la plupart des noms et des légendes figurant sur ces fresques proviennent

évidemment de *podlinniki* : les peintures de Sucevița et surtout l'Acathiste du mur extérieur Sud, avec ses architectures russes, démontrent que l'artiste s'est servi d'un *podlinnik* russe illustré. On trouve d'ailleurs des traces de pareils *podlinniki* dans les bibliothèques roumaines. Au XVIIe siècle, quand prévaut l'influence grecque, les Ἑρμηνεῖαι en grec ont dû être nombreuses ; les inscriptions des fresques de Jassy (XVIIe siècle) sont grecques. Ensuite, on commença à traduire ces manuels en roumain. M. Grecu a trouvé six manuscrits d'Ἑρμηνεῖαι roumaines à la Bibliothèque de l'Académie roumaine. Il les appelle A, B, C, D, E et G. G lui-même a disparu, mais il est représenté par une édition de 1891, réimprimée en 1903. D'autres manuscrits encore sont énumérés par M. Grecu.

Constatation importante, toutes ces versions roumaines ont été faites sur le grec, non sur le slavon. M. Grecu prouve le fait surabondamment, en usant d'une excellente méthode philologique (pp. 14-16). Il examine ensuite dans quels rapports ces versions roumaines sont avec la fameuse Ἑρμηνεία de Denys de Phourna, et dans quelle mesure elles peuvent servir à éclaircir les problèmes assez compliqués que le *Manuel* grec continue à poser.

M. Grecu distingue trois types principaux de versions roumaines. Le premier type est apparenté, non à l'Ἑρμηνεία de Denys, mais à un texte grec publié en annexe par Papadopoulos-Kerameus (dans son édition du *Manuel*). Le second type correspond assez exactement au manuel de Denys. Le troisième se rapproche de ce type.

Les versions roumaines ont été faites sur un texte plus ancien et plus correct que celui de Denys.

Le résultat principal de l'étude de M. Grecu est très important pour la question de l'originalité de Denys de Phourna. Les Ἑρμηνεῖαι ont un caractère nettement populaire. Elles circulaient en d'innombrables exemplaires, chaque copiste modifiant, ajoutant, omettant, amplifiant, condensant à sa guise. Ainsi, au cours des temps, se sont formés plusieurs types : trois se sont conservés dans des traductions roumaines. Le caractère populaire de ces Ἑρμηνεῖαι une fois établi, notre jugement sur l'« œuvre » du moine Denys de Phourna devra être modifié. On ne peut plus croire que cette œuvre soit personnelle. C'est une œuvre anonyme. En quoi a consisté le rôle

du moine Denys et de cet élève dont il parle dans le préambule de l'Ἑρμηνεία, Cyrille de Chios ? On ne peut le définir avec certitude. D'après les indications des versions roumaines, ce rôle doit être bien mince. Denys et Cyrille ont dû, un peu au hasard, prendre et laisser parmi la masse des ἑρμηνεῖαι qu'ils avaient à leur disposition, et dont nous avons des spécimens grecs dans les textes publiés en annexe par Papadopoulos-Kerameus. Cette constatation, faite à l'aide de versions roumaines et confirmée par les documents Papadopoulos, doit être confirmée par l'étude des autres types d'ἑρμηνεῖαι, inédites mais dont nous connaissons l'existence, et par les *Podlinniki* slavons.

M. V. Grecu nous donne une raison bien frappante de croire que Denys et Cyrille n'ont pas fait grand effort de rédaction. Il s'agit des fameux « philosophes païens ». Nous savons, par les fresques, les versions roumaines et slavonnes, que les personnages suivants étaient nommés dans les divers textes : Thulis, Hermes Trismégiste, Apollonios, la Sibylle, Platon, Solon, Josèphe, Sophocle, Thucydide, Plutarque, Aristote, Chilon ou Philon, Pythagore, Socrate, Homère, Porphyre et Euripide. Les églises grecques du XVIe et du XVIIe siècle nous montrent Thulis, Solon, Chilon, Platon, Aristote, Sophocle, Thucydide, Plutarque, Apollonios, Socrate et Euripide. Denys a retenu Apollonios, Solon, Thucydide, Plutarque, Platon, Aristote, Philon, Sophocle, Thulis, Balaam et la Sibylle, omettant, lui Grec, Homère, Pythagore, et même Socrate, qui eût été le meilleur témoin ! Il faut reconnaître qu'il a usé de ses sources avec bien peu d'intelligence et de discernement.

Il faut adopter entièrement la conclusion de M. Grecu (page 67). Telles qu'elles se présentent, les « Erminies » roumaines nous portent à diminuer grandement l'originalité, le mérite personnel de Denys de Phourna. La réputation de celui-ci, déjà bien ébranlée depuis longtemps, ne résiste pas aux investigations de M. Grecu. Par contre, le faussaire Simonide sort de l'affaire partiellement (très partiellement !) réhabilité. On sait que « son » manuscrit de l'Ἑρμηνεία, qu'il eut l'impudence de dater du VIe siècle, contient des additions relatives à la Prière dominicale et au Credo. Papadopoulos-Kerameus avait accusé Simonide d'avoir inventé ces additions. Il n'est point du tout nécessaire, étant donné le caractère de la *tradition* de ce livre populaire, de charger de ce péché véniel la mémoire du *Plasiographe*.

Comme la question spéciale des Philosophes grecs, grâce à M. von Premerstein et à M. Grecu lui-même, la question du *Guide de la Peinture*, capitale pour l'histoire de la peinture byzantine et post-byzantine, est en vue de la solution. La critique du savant roumain a devancé et facilité les recherches *parallèles* qu'il faudra faire sur les *Podlinniki* slavons et sur les Ἑρμηνεῖαι grecques.

Henri Grégoire.

CHRONIQUE

A. — BULLETINS RÉGIONAUX

I. — ITALIE

Sebbene Roma e Bisanzio rappresentino due mentalità e due civiltà spiccatamente antitetiche, la storia e la civiltà italiane ebbero con Bisanzio rapporti strettissimi e continue interferenze da Giustiniano al cardinal Bessarione e chiunque si occupi di storia italiana medievale non può non interessarsi in pari tempo della storia dell' impero bizantino. Tuttavia, se si prescinde dalla trattazione di argomenti direttamente attinenti alla storia nazionale, nella patria di Angelo Mai, scarsi sono ancora oggi gli studiosi di Bisanzio tanto per la letteratura e filologia come per la storia politica e civile, sebbene gli studi italiani possano vantare nomi di bizantinisti illustri come Nicola Festa, l'editore delle lettere di Teodoro Lascaris, Giovanni Mercati, prefetto della Biblioteca Vaticana, e Giuseppe Silvio Mercati, ora professore di letteratura greca nella Facoltà di lettere di Catania. La mancanza nelle Facoltà di lettere di apposite cattedre di filologia e di storia bizantina impedì finora la formazione in Italia di centri attivi per ricerche sistematiche e coordinate dei tesori contenuti ancora nelle nostre biblioteche.

D'altra parte mancavano pure Riviste che unificassero aspirazioni e studi. Insufficiente era il *Bessarione*, creazione del defunto Cardinale Marini per lo studio del problema religioso bizantino e l'unione delle chiese.

Scomparso ora il *Bessarione*, sorgono col presente anno due nuove Riviste : lo *Stoudion*, bollettino delle chiese di rito bizantino d'Italia, per le questioni religiose moderne, ed il *Bisanzio* destinato ad

organizzare gli studi di letteratura, archeologia e storia, sotto il patronato dell' *Istituto per l'Europa Orientale* di Roma.

Indizio forse di un risveglio dei nostri studi è la comparsa recente di un volume di *Studi bizantini* edito dal suddetto Istituto per l'Europa Orientale nelle sue *Pubblicazioni*. serie *Politica-Storia* (Napoli, R. Ricciardi, 1924, pp. 328, lire 30).

Le mie indicazione bibliografiche riguardano all' incirca il periodo 1918-1924. Ampie indicazioni sulle ricerche e studi di bizantinologia in Italia per l'età precedente sono date da G. Cammelli, *Gli studi bizantini in Italia* in l'*Europa Orientale*, *Rivista mensile* dell' *Istituto per l'Europa Or.*, Roma, anno I, 1921, pp. 17-18 e da F. De Simone Brouwer, *Il bizantinismo e i cultori di esso in Italia*, *ibidem*, anno IV, 1924, pp. 264-272, edito pure nel suddetto volume di *Studi bizantini*, pp. 79-90.

Filologia e letteratura. — Sebbene esca dal limite cronologico fissatomi, devo ricordare i contributi allo studio dell' Egitto bizantino portati dalle pubblicazioni italiane di papiri, quali i *Papiri Greco-Egizi* di D. Comparetti e G. Vitelli, dei quali uscì nel 1915 il III volume, i *Papiri fiorentini* di G. Vitelli, 1915, e le *Pubblicazioni della Società italiana* per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto, delle quali uscì nel 1917 il IV volume, e nel 1917 e 1920 rispettivamente il V ed il VI. I documenti contenuti riguardano i secoli IV, V, VI.

Ricerche particolari utili a chi si occupi dell' Egitto bizantino sono quelle di M. Modica, *Contributi papirologici alla ricostruzione dell' ordinamento dell' Egitto sotto il dominio greco-romano* (Roma, Athenæum, 1916) e di Giuseppe Silvio Mercati, *Note papirologiche*, in *Biblica*, t. III, 1920-1922.

Opera d'insieme è la *Storia della letteratura bizantina* di Giovanni Montelatici (Milano, Hoepli, 1916). Ma grave delusione colpirebbe chi vi cercasse il tentativo di organizzare in sintesi e visioni proprie il lavorio critico degli ultimi decenni. Il Montelatici si limitò a compilare non sempre accuratamente sulla *Byzantinische Litteratur* di Karl Krumbacher. Chi voglia avere un' idea più minuta di questo tentativo veda l'esame critico fattone da G. S. Mercati in *Roma e l'Oriente*, VIII, 1919, pp. 427-431. In ogni modo il volumetto che mirava ad un' opera di divulgazione non ha fallito allo

scopo ed è da augurare che in una seconda edizione scompaiono molte lacune ed errori.

E sebbene uscito nel 1915 ricordo anche il volume di Nicola Turchi, *La civiltà bizantina* (Torino, Bocca, 1915) tentativo di disegnare le linee dello sviluppo di Bisanzio, esaminando partitamente l'economia commerciale, la storia politica, la letteratura, la religiosità. L'autore ha conoscenza ampia di tutte le ricerche critiche moderne, ma non ne fa sfoggio e riesce egregiamente a dare una precisa idea di Bisanzio ai profani.

Con il volume di Augusto Rostagni, *Giuliano l'Apostata* (Torino, Bocca, 1920) entriamo nel campo strettamente critico. Il giovane autore con mano maestra disegna la figura del grande imperatore, superando di molto i suoi predecessori, il Negri e l'Allard. Di Giuliano vediamo esaminati i caratteri della sua vita attiva alla stregua delle sue tendenze spirituali, e ne troviamo finemente analizzate la coltura e l'arte. L'autore osservando la posizione di Giuliano rispetto al cristianesimo ha campo di caratterizzare quel momento storico così importante per la formazione e la fissazione degli elementi fondamentali della vita religiosa bizantina. Nella seconda parte del volume, il Rostagni traduce garbatamente le operette politiche e satiriche del Cesare letterato.

Opera pregevole è pure il diligente studio dedicato da A. Veniero a *Paolo Silenziario* (Catania, Battiato, 1916) : dopo un' accurata biografia del poeta ci vengono offerte le versioni metriche degli epigrammi e della descrizione del tempio di S. Sofia.

Ed ora elenchiamo le numerose ricerche speciali. G. Furlani negli ultimi tempi ci ha dato il frutto delle sue ricerche di carattere filosofico e teologico. Di *Alcuni passi della metafisica d'Aristotele presso Giacomo d'Edessa* si occupa negli *Atti della Accademia dei Lincei*, XXX, 1921, p. 268 ; considera l'*Introduzione di Atanasio di Baladh alla logica e sillogistica aristotelica* di un codice del *British Museum* negli *Atti del R. Istituto Veneto di Scienze* , LXXX, 1920-21, pp. 635-44 ; e studia il *Trattato di Giovanni Filopono sul rapporto tra le parti e gli elementi ed il tutto e le parti*, dissertazione sulla dottrina monofisita in forma di lettera a Sergio prete, poi patriarca di Antiochia (*ibidem*, LXXXI, 1921-1922, pp. 83-105) traducendolo dal siriaco del codice vaticano.

A. Faggiotto in *Note Eusebiane* studia le vicende dell' *Anonimo*

antimontanista e vari passi di difficile interpretazione del grande storico ecclesiastico (*Atti R. Istituto Veneto di Scienze*, LXXXII, 1922-1923, pp. 643-660) ; A. Casamassa esamina i *tre libri di Leonzio Bizantino contro i Nestoriani ed i Monofisiti*, facendo importanti osservazioni sullo stato attuale del testo e dimostrando che alcune delle χρήσεις dei florilegi sono interpolazione posteriore (*Bessarione*, 1921, p. 33).

Del mimo nell' età bizantina si occupa F. Bernini nei suoi *Studi sul mimo* (*Annali della R. Scuola Normale di Pisa*, 1915, XXVII); V. De Falco, raccoglie notizie *In Ioannis Pediasimi libellum de partu septemmenstri et novemmenstri nondum editum* (Napoli, Cimmaruta, 1923, p. 23).

Di Giovanni Mercati dobbiamo ricordare le interessanti ricerche *Se la versione dall' ebraico del codice veneto greco VII sia di Simone Alumano* (*Studi e Testi*, Roma, 1916). La figura di questo vescovo della metà del secolo XIV, prima di Gerace, poi di Tebe, parte attiva delle questioni religiose dell' epoca, viene lumeggiata vivamente dal Mercati, che in appendice pubblica vari documenti pontifici e lettere di Demetrio Cidone.

Sotto il titolo *Minuzie* il Mercati venne pubblicando in varie annate del *Bessarione* (1919-1922) una serie di piccole ma dotte ed importanti ricerche e contributi alla storia della letteratura bizantina, discorrendo di Teodoro Prodromo, di Giuseppe Briennio, di Teodoro Cursiota, di Gennadio Scolario, di Gemisto Pletone. Nella *Byzantinische Zeitschrift*, XXIV, pp. 300-305, si occupa di *Giovanni Calrari* e di dubbi presentati dalla attribuzione a questo copista del sec. XIV del famoso dialogo « Ermippo o sull' astrologia ».

Silvio Giuseppe Mercati dopo aver edito un volume delle opere di San Efrem (*Sancti Ephraem Syri Opera*, Roma, P. Istituto Biblico, 1915, pp. XIV-231) rivoltosi alle ricerche di filologia bizantina, conquistò in pochi anni il dominio assoluto del campo. In *Roma e l'Oriente* (1915, pp. 147-165) si occupa *De nonnullis versibus dodecasyllabis S. Germani I Cpolitani Patriarchae homiliae* εἰς τὰ εἰσόδια *inseritis*. Nel *Bessarione* (XX, 1917) rivolge la sua attenzione a Giacomo arcivescovo di Bulgaria, di cui pubblica inediti *Opuscula*, discorsi per personaggi della famiglia imperiale e poesie ; e ripubblica corrette tre poesie di *Michele Grammatico* ὁ ἱερομόναχος (*ibidem*, p. 198) correggendo l'edizione datane dal Papadopulos-

Kerameus, e ritornandovi sopra a pp.-348-363. In *Bessarione*, 1918, XXII, pp. 90-98 si occupa delle *Poesie di Niceforo Gregora*, comunicando dei Gregora una poesia in morte di Michele Asan, figlio dello zar bulgaro Giovanni Alessandro e sposo di Irene sorella di Giovanni V Paleologo, e nello stesso volume della stessa Rivista (1918, pp. 229-236) pubblica delle *Osservazioni intorno agli* Στίχοι θρηνητικοὶ Ἀδὰμ καὶ παραδείσου, ed una *Nota al l'epigramma del Gregora in morte del Melochita* (*ibidem*, pp. 237-8).

Contemporaneamente in *Roma e l'Oriente*, 1916, pp. 232 e 1917, p. 147, pubblica una *Vita giambica di S. Nicola di Mira* da un codice greco messinese ; nella *Rivista degli Studi Orientali*, 1919, p. 427, studia l'*Acrostico di Giuliana Anicia nel codice viennese di Dioscoride* ; nei *Rendiconti dell' Accademia dei Lincei*, 1919, p. 428, fa osservazioni sul testo delle *Poesie Anacreontiche di Teodoro Prodromo*, e nel *Bessarione* del 1919, p. 67, si sofferma sull' *epigramma acrostico premesso alla versione greca di S. Zaccaria Papa del Liber dialogorum di Gregorio Magno* ; ed in *Biblica*, 1920, p. 75, pubblica una *Omelia metrica inedita* εἰς τὴν Χριστοῦ γένναν.

Nei *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXXIX, 1921, pubblica una *Lettera inedita di Giovanni Argiropulo* ad Andreolo Giustiniani in aggiunta a quelle pubblicate dal Lampros ; nella *Rivista degli studi Orientali*, IX, pp. 38-47, esamina il *constrasto fra Taranto ed Otranto* edito dallo Zuretti da un codice ambrosiano, proponendo varianti e correzioni, e stabilendo che l'autore dovette essere un notaio Ruggero d'Otranto del secolo XII ; nel *Bessarione*, 1922, communica un *Laudo cantato dal clero greco di Candia per il pontefice Urbano VIII*.

Uno scritto del Mercati dedicato a *Macario Calorites e Costantino Anagnostes* nella *Revue de l'Orient Chrétien*, XXII, 1922, pp. 162-193, provocò viva opposizione dal Bănescu, che discusse la tesi del Mercati in due articoli pubblicati nei *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher* del Bees, III, pp. 158-160, e nella *Revue de l'Orient Chrétien*, XXIII, 1923, mentre il Mercati ribattè in difesa della proprie idee pure nei *Jahrbücher* del Bees, IV, pp. 9-11. Il Mercati ritornando sopra uno scritto del Bănescu (*Deux poètes byzantins inédits du XXIIIe siècle*, 1913) nega che Calorites fosse sinonimo di Agiorites, monaco dell' Hagios Oros, ed identifica il Calorites ed i suoi compagni di sventura nei 13 martiri cipriotti bruciati

dei latini il 19 maggio 1231. La tesi del Bănescu, doversi trattare invece di monaci del Monte Athos, per quanto abilmente difesa, non può sostenersi di fronte alle argomentazioni del Mercati; però dell' uno come dell' altro scienziato attendiamo nuovi scritti sull' argomento.

Scritto pure importante del Mercati è la ricerca *Intorno al l'autore del Carme* εἰς τὰ ἐν Πυθίοις θερμά, *in Rivista degli* Gregorio Nazianzeno (*ibidem*, p. 26); stabilisce il testo esatto dell' *Epitafio di Elena Paleologina*, i cui spostamenti sono da attribuirsi all' editore (*ibidem*, pp. 40-42); nega che sia di *Atanasio* Ἐξεδάκτυλος una preghiera in versi politici edita dal Lambros (*ibidem*, p. 306); mostra come l'editio princeps della *monodia di Psello sulla Caduta di Santa Sofia* sia condotta sul Codice Bberia greco, 210 (*ibidem*, p. 297); riconosce che *Stefano Meles è l'autore della Vita giambica di San Teodoro* del codice barocc. 27 (*ibidem*, p. 25); dà notizie su *Alessandro di Nicea* delle cui lettere promette l'edizione, in *Byzantinisch-Neugriech. Jahrbücher*, IV, 1924, p. 327.

Negli *Studi Bizantini dell' Istituto per l'Europa Orientale*, il Mercati occupa il posto più distinto, pubblicando *Versi di Basilio Cecaumeno in morte di Anastasio Lizix* (pp. 149-165), personaggio dell' età di Alessio I Commeno, che pare rivivere nella raccolta di notizie fatta dal Mercati; poi viene una lettera di Sofonia monaco bizantino della fine del sec. XIII, per il noto filosofo Giuseppe (pp. 169-174); ed inoltre di Teofilatto di Bulgaria vengono edite criticamente 14 poesie, di cui 10 del tutto inedite ed interessanti per lo studio della società bizantina sotto Alessio I Comneno (pp. 175-194). Scarsa importanza hanno due epigrammi in morte di Michele Movila, voivoda di Moldavia, del 1607 (pp. 143-148).

Scritti di minore valore compresi nel detto volume di *Studi bizantini* sono di F. De Simone-Brouwer una variazione interessante sulla *Tradizione bizantina nella letteratura popolare neogreca* (pp. 61-78); del Gabrielli la raccolta di notizie circa *Gli Italo-greci e le lore colonie*, del mezzogiorno d'Italia (pp. 97-124), una comunicazione dello stesso erudito circa *un greco accademico dei Lincei*, *Giovanni Demisiano*, di Zante, che fu in relazione col Cesi e col Galilei (pp. 125-136). Inutile è invece la versione del Cammelli del l'*Inno per la natività* di *Romano il Melode* (pp. 45-60).

Degna di rilievo e di meditazione è la sintesi fatta da Aurelio

Palmieri sulla *teologia bizantina ed antibizantina in Italia* (pp. 243-260).

Le bibliografie del Mercati, del Palmieri, del Muñoz, dell' Orsi, del Palumbo, del Gabrieli sono preziose, e notevole pure è la nota dell' illustre Charles Diehl sull' *Ecole française de Rome et les études byzantines* (pp. 91-96).

Storia, istituzioni ed epigraphia.

Meno importante è per quantità e qualità la produzione bizantinologa italiana in questo campo.

Dopo il volume di R. Pernice su *L'imperatore Eraclio* (Firenze, 1905) si ebbero le ricerche di C. A. Patrono su *Bizantini e Persiani alla fine del secolo VI* (Firenze, 1907), quelle di B. Pace su *I Barbari e i Bizantini in Sicilia* (Palermo, 1911) ed i miei studi su Bisanzio alla fine del secolo XII: *Partiti politici e lotte dinastiche in Bisanzio alla morte di Manuele Comneno* (Torino, 1912, *Memorie della R. Accademia delle Scienze*), e *Un imperatore Bizantino della decadenza, Isacco II Angelo, Bessarione*, 1915.

Qualche minuta ricerca è però ancora possibile segnalare.

Cosi A. Olivetti fa *osservazioni storiche e cronologiche sulla guerra di Costanzo II contro i Persiani* (*Atti R. Accad. Scienze*, Torino, 1915) ; P. Lajolo studia l'*Editto di Bisanzio del* 725 *ed il trattamento della Sicilia durante la persecuzione iconoclasta* (*Archivio Storico per la Sicilia Orientale*, XIX, 1922-23, pp. 155-166), mostrando come la Sicilia non potè partecipare al movimento anti-imperiale. F. Lanzoni esamina un' *epistola del patriarca Fozio* a Giovanni arcivescovo di Ravenna (Bologna, 1920), mentre M. Jugie nel *Bessarione*, 1921-1922, si occupa *De Photii morali effigie* (hypocrita, mendax, periurius, fraudulentus). Nino Tamassia identifica *lo schiavo di Bari* di tante leggende occidentali nel Saudan arabo che dominò Bari fino all'occupazione di Ludovico II nell' 871 (*Atti R. Istituto Veneto di Scienze* e *Lettere*, LXXXII, 1922-23, pp. 701-722).

G. Cammelli nel *Bessarione*, XXIV, 1920, si occupa di *Personaggi bizantini dei secoli XIII-XIV attraverso alle epistole di Demetrio Cidone*, e nei *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, IV, pubblica *un' Orazione di Demetrio Cidone a Giovanni Cantacuzeno.*

Nel volume di *Studi bizantini* sudetto, J. Guidi in *Bisanzio ed il regno di Aksum* accenna agli echi della potenza bizantina in Etiopia (pp. 137-142) ; R. Buonocore di Widmann dedica un lungo studio,

ma confuso ed insufficiente ai *Nemagna dei Kapanik, dinasti romani della penisola balcanica*, ricordandone la pretesa discendenza da Costantino (pp. 31-44).

N. De Lenna nell' *Archivio Veneto Tridentino*, V, 1924, p. 56, pubblica le sue *Ricerche intorno alla storia di G. Maria Angiolello* (1451-1525), patrizio vicentino, vissuto dopo il 1470 in Turchia per molti anni, che, utilizzando la sua conoscenza del paese, scrisse una Storia prima in turco poi in latino.

G. Gentilezza nel *Bessarione*, 1920-1921, raccoglie le *Relazioni tra sede spirituale e temporale del regno di Serbia ed Albania* dal 1288 al 1666 e della chiesa slavo-greca-rassiana nelle regioni illiriche. G. Gerola in *Atti del R. Istituto Veneto di lettere e Scienze*, LXXXII, 1922-1923, pp. 745-764 studia le *Stemma di Cipro*.

A. Segre in *Metis bizantina*, si occupa della circolazione monetaria e dei tipi di moneta fra il secolo III ed il secolo IX. *Rendiconti R. Istituto Lombardo di Scienze*, LIII, 1920, pp. 296-332; completando la sua ricerca con lo studio sul *Metus ed il tasso d'interesse nell' Egitto greco-romano*, in *Aegyptus e Roma*, 1924, pp. 119-138.

A. Solmi, negli *Studi bizantini*, scrive alcune pagine sui *Rapporti commerciali tra Pavia e le città bizantine dell' Italia meridionali nell' alto medioevo* (pp. 311-318) basandosi sull' importante testo delle *Honorantie civitatis Papie*, messo in evidenza dal Soriga in *Bull. Pavese di Storia Patria*, XIV, 1914 e dal Solmi ripubblicato, ma in edizione più corretta nell' *Arch. St. Lombardo*, XLVII, 1922.

A. Pernice, in pagine forse elegantemente scritte, ma superflue dal punto di vista scientifico, sintetizza studi del Diehl e di altri bizantinologi per disegnare la vita delle *Imperatrici bizantine* (pp. 273-294) nel detto volume di *Studi bizantini*, dove il Turchi sotto il titolo *Italia bizantina* vuole segnalare le linee fondamentali dei rapporti tra Roma e Bisanzio nell'alto medievo (pp. 319-327).

Antonio Muñoz nello stesso volume studia dottamente *Tre codici manuali della Biblioteca del Serraglio a Costantinopoli* ed esamina lo stato degli *Studi di arte bizantina in Italia* (pp. 199-207); A. Pernice, sulla traccia degli studi dei dotti rumeni parla della famosa *Chiesa di Curtea de Arges e delle Origini bizantine dell'Arte romena*, senza però alcuna ricerca personale (pp. 295-310).

P. Orsi nello stesso volume esamina un *quadretto bizantino a mosaico della Sicilia* (p. 221-230) e B. Pace cerca di sintetizzare quanto si conosce dell' *Arte bizantina in Sicilia* (pp. 241-242).

Fr. Brandileone esamina nello stesso volume con profondità e dottrina *Le clausole penali nei documenti bizantini dell'Italia meridionale*, specie nei secoli XI e XII, con notevoli nuove conclusioni (pp. 13-30).

Nel campo delle instituzioni è appena possibile ricordare gli studi di Luigi Cantarelli, propostosi di studiare gli *Eparchi di Constantinopoli*, che comunica i primi risultati delle sue ricerche in *Il primo prefetto di Constantinopoli* (*Comptes-rendus de l'Ac. des Inscr.* 1917) e la *Serie dei prefetti di Constantinopoli da Costanzo II alle morte di Valente* (359-378) in Atti R. Acc. Lincei, XXX, 1921.

Giuseppe Silvio Mercati nel *Bessarione* (1921-1922) ci diede un interessante serie di *Note d'Epigrafia bizantina*, esaminando l'iscrizione di Porta Χαρσίου, l'epitafio di Basilio II Bulgaroctono, l'epigramma di Giovanni Geometra sulla tomba di Niceforo Foca, le iscrizioni della Ξυλόπορτα e della Πύλη βασιλική, l'iscrizione del cosidetto vessillo navale di Manuele Paleologo, l'epigramma del sepolcro d'Isacco fondatore del monastero delle Peribleptos a Salonicco, le Iscrizioni di Santa Sofia e varie altre questioni minori. Intanto nei *Rendiconti della Pontificia accademia Rom. di Archeologia*, I, 1923 esamina le *Formule epigrafiche*: *Christus hic est* e Χριστὸς ἐνθάδε κατοικεῖ, negandone il valore funerario ed eucaristico ; e nelle Memorie della stessa Accademia, I, p. 2, pp. 45-63 esamina le *Stauroteca di Maestricht ora nella basilica Vaticana e una presunta epigrafe della chiesa del Calvario.*

Chiudo questa prima rassegna augurandomi che il manipolo dei bizantinologi italiani diventi falange agguerrita e valida sempre più, perchè ogni ricerca di storia bizantina è contributo alla storia di quelle civiltà mediterranea che in Roma ebbe la suprema signora e guida.

Torino, aprile del 1925. Francesco Cognasso.

II. — ROUMANIE

1. *Histoire.*

G. J. Brătianu, *L'expédition de Louis Ier de Hongrie contre le prince de Valachie Radu Ier Basarab en* 1377, dans la *Revue historique du Sud-Est européen*, II, 1925, 4-6, pp. 73-82, tranche définitivement

la discussion au sujet de la campagne à l'occasion de laquelle Louis Ier d'Anjou fit sa donation à l'église de Maria Zell, en Styrie. M. Brătianu établit que cette campagne fut dirigée en 1377 contre Radu Ier Basarab de Valachie. Republiée dans la nouvelle série des *Rerum Italicarum Scriptores* (éd. Carducci et Fiorini, Città di Castello, 1910), la « Cronaca Carrarese » des frères Gatari offre pour « Radome Turco e re di Bulgheria » la variante « *Radano* prinzipe di Bulgaria infedelle », qui ne pourrait être que Radu et non pas Sracimir, comme on l'avait supposé.

N. A. Constantinescu, *Introduction à l'étude de la question agraire dans l'empire byzantin*, *Revue historique du Sud-Est européen*, I, 1924, 7-9, pp. 223-250. L'auteur y analyse en détail et parfois trop longuement la bibliographie de cette question difficile et obscure. C'est comme une introduction à l'étude que lui-même va consacrer à ce problème d'un intérêt si vif pour la connaissance de la vie sociale de Byzance.

Constantin Diculescu, *Die Gepiden. Forschungen zur Geschichte Daziens im frühen Mittelalter und zur Vorgeschichte des rumänischen Volkes*, I, Leipzig 1922, XV-262 pp. in-8°, avec 10 gravures et 2 cartes. Travail d'une massive érudition qui résume les laborieuses recherches de l'auteur, concernant l'histoire de ce peuple germanique entre les frontières de la Dacie. M. D. veut attribuer à l'histoire de ces barbares un rôle aussi important pour les Roumains que celui des Francs pour les Français et des Lombards pour les Italiens. A l'appui de sa thèse, il met à contribution toutes les ressources de l'érudition : histoire, archéologie, philologie. Mais son interprétation des textes de l'histoire est tout à fait subjective, et M. Iorga en a relevé judicieusement les défauts (*Revue historique du Sud-Est européen*, II, 1-5, pp. 55-64). Les données de l'archéologie, les pièces de quelques trésors découverts dans les lieux de l'ancienne Dacie, ne rendent pas plus de service, le caractère ethnique de ces trésors étant absolument incertain. Quant à la philologie, tout ce que l'auteur avance sur la prétendue toponymie gépide en Roumanie a été rejeté par les philologues roumains.

Constantin Diculescu, *Die Vandalen und die Golen in Ungarn und Rumänien*, Mannus-Bibliothek, N° 34, Leipzig 1923, 64 pp. in-8°, sorte de complément au travail précédent, se recommande par le même soin minutieux des sources et la même tendance.

Constantin Diculescu, *Contribution à l'ancienneté du christianisme en Dacie* (en roum.), Extrait de l'*Annuaire de l'Institut d'histoire nationale* de Cluj, 1925, 18 pp. in-8°. L'auteur y cherche à déterminer la date de la christianisation des Gépides, qu'il fixe vers le milieu du Ve siècle, après la destruction de la puissance des Huns. Les sources ne disent rien à cet égard, seule la mention de Salvianus (c. 450), qui compte les Gépides parmi les « païens », fournit à l'auteur un *terminus post quem*. L'incursion de l'historien dans le domaine de la philologie, pour découvrir les traces que la religion ancienne des Gépides aurait laissées dans les superstitions du peuple roumain, est cette fois encore imprudente. Prétendre que le roum. *Iele* (des esprits malfaisants) dérive du germ. *Elfen*, c'est, après la remarquable étude de L. Şaineanu (*Studii folklorice*, Bucuresti 1896, pp. 67-173), risquer une hypothèse, qui ne saurait convaincre personne. Au point de vue de la phonétique aussi bien que de la sémantique, le touranien *ïel* (vent, souffle, air), attesté même chez les Cumans (*yel*, avec la même signification), correspondrait au roum. *iele* tout aussi bien que le mot gépide. Mais le phénomène ethno-psychologique signalé par Nyrop et qui détermina Şaineanu à abandonner cette étymologie ne laisse plus de doute sur l'origine du mot roumain. Les observations de Meillet (*Linguistique historique et linguistique générale*, p. 281 et suivantes) sur les interdictions de vocabulaire sont à l'appui de cette opinion.

N. Grămadă, *Vicina. Sources cartographiques. L'origine du nom. L'identification de la ville* (en roum.), dans le *Bulletin de l'Institut d'histoire et langue roumaines de Cernautzi, Codrul Cosminului*, I, 1924, pp. 435-459, solide contribution historique, qui complète et précise l'information du beau travail que M. G. J. Brătianu a consacré à ce même emporium danubien. En voici les conclusions : 1. La ville ne pouvait être située que sur la rive droite du Danube, plus haut de la ramification de ses bouches ; 2. Le nom peut être expliqué par l'expression *cività* (*città*) *Vicina*, enregistrée par les cartes (*cività de Vecina*). Elle n'était que très naturelle dans la bouche des Italiens qui fréquentaient les côtes du Pont ; 3. L'emplacement de la cité correspond au vieux Noviodunum, à notre Isaccea. En effet, les meilleures cartes la placent vis-à-vis d'une île, l'*Isola Vecinae* des cartographes italiens. Cette île existe aujourd'hui à Isaccea.

N. Iorga, *Points de vue sur l'histoire du Commerce de l'Orient au Moyen âge*, conférences données à la Sorbonne, Paris, J. Gamber, 1924, 110 pp. in-8°, un livre riche en observations judicieuses. Les grandes voies du commerce qui rattachaient l'Orient à l'Occident n'ont pas été détruites par l'invasion des barbares ; elles ont persisté de même que l'ancienne civilisation des provinces romaines. Les circonstances politiques qui régissent au cours des siècles le commerce de l'empire d'Orient, les peuples qui s'emparèrent tour à tour de la domination du Danube — principale artère de communication à l'intérieur — et des Mers, jusqu'à la conquête des Osmanlis, trouvent leur place dans ce bref exposé suggestif.

N. Iorga, *Brève histoire des Croisades et de leurs fondations en Terre Sainte*, Paris, J. Gamber, 1924, XIX-194 pp. in-8°, œuvre de synthèse dont la nouveauté, après la quantité considérable d'ouvrages consacrés jusqu'à présent à la guerre sainte, consiste à placer les événements dans le cadre de l'histoire générale l'époque, en les faisant paraître « comme une des manifestations les plus énergiques de la vitalité croissante des pays occidentaux, du monde latin surtout, de la France en première ligne » (p. XIX). Le Ier chap. fixe les facteurs déterminants des croisades : 1. Les pèlerinages aux Lieux Saints ; 2. La guerre contre l'Islam en Occident, quelques siècles avant les croisades ; 3. Les aventures des Varègues et des Normands français dans l'Italie méridionale et leurs expéditions opiniâtres contre Byzance. Six autres chapitres nous exposent brièvement les péripéties des événements. Ce qui est à regretter dans ce livre si nourri de faits, c'est l'excès de concision.

G. Marinescu, *Manuel II Paléologue et les rois d'Aragon. Commentaire sur quatre lettres inédites en latin, expédiées par la chancellerie byzantine*. Extrait du *Bulletin de la section historique de l'Académie roumaine*, t. XI (*Mémoires du Congrès de Byzantinologie de Bucarest*), 1924, 15 pp. in-8°, avec 3 facsimilés. Ces lettres, conservées dans l' « Archivo de la Corona d'Aragon », ajoutent à nos connaissances à l'égard de la grande crise qui amenait les émissaires de Manuel II en Occident. Trois de ces lettres proviennent du basileus, adressées l'une à Martin V (le 23 octobre 1407), deux autres à Ferdinand Ier d'Aragon (le 28 novembre 1414 et le 25 mars 1416) ; la quatrième fut envoyée à ce dernier par Constantin Raoul Paléologue. M. Marinescu les accompagne d'un commentaire très bien informé.

N. Bănescu, *Un duc Byzantin du XIe siècle : Katakalon Kékauménos, « Bulletin de la Section historique » de l'Ac. Roum.*, XI (*Mémoires du Congrès de Byzantinologie de Bucarest*), 1924, 12 pp. in-8°, esquisse la vie héroïque du grand général.

N. Bănescu, *L' « Académie » grecque de Bucarest et l'école de Georges Lazăr* (en roum.), Discours inaugural à l'ouverture de l'année universitaire 1923-4, Extrait de l'*Annuaire de l'Université de Cluj*, II, 1923-4, 31 pp. in-8°, avec 3 portraits. C'est une dissertation du Recteur, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la mort de G. Lazăr, restaurateur de l'école nationale en Roumanie. Elle nous fait mieux connaître les circonstances qui amenèrent la décadence de l'illustre école grecque fondée en Valachie sous le règne de Serban Cantacuzino (1679). Des matériaux nouveaux, en partie inédits, y ont été mis à contribution.

2. *Littérature.*

P. P. Panaitescu, *Un manuscrit des « Ephémérides » de Constantin Karadscha le Ban* (en roum.), Extrait du *Bulletin de la Commission historique de Roumanie*, III, 1924, Bucarest, pp. 115-220, in-8°, présente une variante des Mémoires du Ban Constantin Karadscha, d'après un ms. inédits portant le titre : « Ἐφημερίδες τοῦ 1775-ου μέχρι 1808-ου συλλεχθεῖσαι σποράδην παρὰ Κωνσταντίνου Καρατζᾶ τοῦ μπάνους ». Cette variante, elle-même un résumé de l'original, est plus complète que le texte qui contient les fragments publiés par Papadopoulos-Kerameus dans les *Documente Hurmuzaki*, XIII.

N. Cartojan, *La légende d'Abgar dans l'ancienne littérature roumaine* (en roum.), Extrait des *Convorbiri Literare*, avril 1925, 21 pp. in-8°, expose, d'après les ouvrages consacrés à ce sujet, l'histoire de la célèbre légende passée dans notre littérature ancienne, où elle s'est introduite par les livres traduits du grec (chroniques, Vies des Saints, livres d'office pour les Saints de chaque mois).

3. *Art.*

V. Grecu, *Darstellungen altheidnischer Denker und Schriftsteller in der Kirchenmalerei des Morgenlandes*, Extrait du *Bulletin de la section historique de l'Ac. Roum.*, t. XI (*Mémoires du Congrès*, etc.), 1924, 67 pp. in-8°, avec 14 gravures. La question de la survivance des éléments païens dans la conscience religieuse du peuple grec

a été développée par M. N. A. Bees dans une étude remarquable, publiée dans les *Byzantinisch-neugr. Jahrbuecher*, IV, 1923, pp. 107-128. Dans le présent Mémoire, lu au premier Congrès de Byzantinologie, M. Grecu reprend cette question. Il a trouvé dans les peintures des églises de Bucovine des pendants vraiment surprenants aux représentations signalées par le savant grec. Un détail à retenir c'est que les « philosophes » sont rangés en Bucovine sur la face extérieure des églises et toujours groupés autour de la Ῥίζα τοῦ Ἰεσσαί, ce qui contredit l'opinion exprimée par M. Bees qui les rattachait à l'école, abritée d'ordinaire dans le narthex de l'église (1).

Le chapitre consacré aux textes roumains du célèbre Manuel d'iconographie chrétienne (Ἑρμηνεία τῶν ζωγράφων) de Denys de Phourna est particulièrement intéressant. M. Grecu l'a republié, sous une forme plus ample, en roumain (*Codrul Cosminului*, *Bulletin de l'Institut d'Histoire et langue roumaines*, *de Cernautzi*, 1925). Il y relève six versions roumaines du Manuel, traduites d'après des textes grecs, ce qui prouve la popularité du livre (2).

N. Iorga, *Fouilles de la Commission des Monuments Historiques de Roumanie*, rapport présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et publié dans les *Comptes Rendus* des séances de l'année 1925, Bulletin de janvier-février, pp. 52-59. L'auteur y explique les progrès de l'art dans les pays roumains par les relations de famille entre les princes de Valachie et les dynasties serbes. La fondation de Mircea l'Ancien, Cozia, qu'on supposait, sous sa forme actuelle, être une restauration du temps de Brancovan (fin du XVIIe siècle), est, en réalité, du temps même du fondateur. M. G. Millet a déterminé le caractère des peintures : elles appartiennent au XIVe siècle.

Exposition de l'Art roumain ancien et moderne, Paris, Imprimerie G. Petit, 1925, 87 pp. avec 24 gravures, in-4°, excellent travail, contenant le Catalogue des œuvres exposées cette année au Musée du Jeu de Paume, à Paris, et publié par le Comité d'organisation. Le chapitre consacré à l'art ancien est d'un intérêt spécial pour les byzantinistes. Les fresques des plus anciennes églises du pays, les icones, les tissus, l'orfèvrerie offrent de remarquables spécimens d'un art où s'entrecroisent les influences de Byzance, de l'Orient et de la Renaissance.

(1) Cf. plus haut, p. 544, le compte rendu du mémoire de M. von Premerstein sur le même sujet. (N. D. L. R.).
(2) Cf. plus haut, p. 577, le compte rendu de ce travail.

Une introduction magistrale, due à M. Henri Focillon, ouvre le Catalogue. Dans un style brillant, cet interprète d'une remarquable compréhension saisit et relève ingénieusement ce qu'il appelle « l'accent natal » sous ces multiples aspects de notre réalisation artistique. Le chapitre sur l'Art ancien, sorti de la plume compétente de M. G. Balš, est une synthèse de l'art religieux roumain. Les pièces enregistrées rendent une idée assez nette des trésors d'art byzantin du pays.

N. Bănescu.

III. — ROYAUME DES SERBES, CROATES ET SLOVÈNES

Bulletin Bibliographique des travaux d'Histoire et de Philologie byzantines parus depuis 1923.

Arhiv za arbanasku starinu jezik i etnologiju(*). — Cette remarquable revue, la première qui soit exclusivement consacrée aux études albanaises, contient surtout des articles de linguistique, sans négliger toutefois l'histoire de l'Albanie. Parmi les articles d'histoire, signalons notamment comme intéressant pour les byzantinistes le travail de M. M. Kos, *Les chartes du droit privé à Durazzo au XIII*e *s.* (*Dražke privatno-pravne listine v 13 s.*), II, 1924, pp. 1-10 (influence de la diplomatique byzantine dans les chartes latines rédigées à Durazzo au XIIIe s.) l'étude de M. M. v. Šuflay, *Povjest sjevernih Arbanasa* ; *sociološka studija* (*Histoire de l'Albanie du Nord* ; *étude sociologique*), II, 1924, pp. 193-242 (synthèse tout à fait remarquable ; résumé en allemand), et la critique rigoureuse et approfondie à laquelle M. D. N. Anastasijević, II, 1924, pp. 137-142 soumet les conclusions de M. Zlatarski sur l'inscription grecque avec le nom du prince bulgare Boris Michel qui a été dernièrement trouvée en Albanie (Cf. *Byzantion*, I, 1924, p. 662).

V. Ćorović, *Jedan novi izvor za srpsku historiju iz početka XIV v.* (*Une nouvelle source pour l'histoire serbe du commencement du XIV*e *s.*) *Prilozi*, IV, 1924, pp. 67-74. C'est un savant commentaire à un

(*) Suivant le système adopté par *Byzantion*, l'astérisque indique que l'article ou ouvrage est écrit en caractères cyrilliques ; le titre français avant le titre serbo-croate indique que l'article ou ouvrage est accompagné d'un résumé en français.

ouvrage anonyme de l'année 1308 (*Anonymi descriptio Europae orientalis etc.* ed. Gorka, Cracoviae, 1916) qui est en rapport étroit avec l'alliance que Charles de Valois a conclu avec le roi serbe Etienne Uroš II (Milutin) contre Byzance. Le travail de M. Ćorović contient quelques observations intéressantes sur la politique d'Etienne Uroš envers Byzance.

R. Grujić, *Topographie des mélokhias du monastère de Chilandar dans la région de Salonique et du Strymon au XIIe-XIVe s.* (*Topografija hilandarskih metohija u solunskoj i strumskoj oblasti od XII-XIV v.*) (*) *Recueil des travaux offerts à M. Jovan Cvijić*, Belgrade 1924, pp. 517-534. Travail important pour la topographie de la Macédoine orientale au moyen âge. Signalons comme étant d'un intérêt plus général les détails que donne M. Grujić sur le vieux cours du Vardar (on sait que le cours du fleuve s'est porté vers l'Ouest depuis le moyen âge) et sur les limites du Mont Athos au moyen âge ; (ce n'était pas l'isthme de Xerxès, comme aujourd'hui, mais la montagne Vigla).

N. Radojčić, *Jos. Kons. Jireček*, *Narodna Starina*, fasc. 6, 1924. Étude brillamment écrite sur l'homme et son œuvre. Il ressort de ce travail que si Jireček a pu ouvrir des horizons nouveaux dans l'étude de l'histoire des Balkans, il le devait surtout à sa connaissance profonde des sources byzantines. M. Radojčić insiste également sur les services rendus par Jireček aux études byzantines notamment par les articles et comptes rendus qu'il a publiés dans la *Byz. Zeit.* et dans l'*Archiv. f. Slav. Philologie.*

N. Radojčić, *Snaga zakona po Dušanovu zakoniku* (*). (*Le pouvoir de la loi d'après le Code de Douchan*), *Glas* de l'Acad. serbe, CX, 1923, pp. 100-139.

Le code de l'empereur serbe Etienne Douchan contient deux articles auxquels les historiens et juristes slaves ont toujours attaché la plus grande importance, car ils les considéraient comme une des créations les plus originales du droit serbe. Le sens de ces deux articles est à peu près le suivant : art. 171 « s'il arrivait que moi l'Empereur écrive une lettre (ordonnance) par courroux ou par amour ou par faveur pour quelqu'un, et que cette lettre soit contraire à la loi, les juges ne doivent nullement tenir compte de cette lettre, mais doivent juger et exécuter selon la loi » ; art. 172 « les juges doivent juger comme il est écrit dans le Code et nullement par crainte de moi l'Empereur »,

M. Radojčić montre que ces deux dispositions ne sont point des créations originales mais qu'elles ont été empruntées au droit gréco-romain. Il rapproche les deux articles du Code de Douchan d'un certain nombre de textes du droit gréco-romain qui contiennent des dispositions analogues. Ces textes sont : — α) Les Novelles de Justinien LXXXII cap. XIII et CXIII, cap. I. β) — Les *Tituli Novellarum constitutionum* d'Athanase scholasticos Emisenos, tit. IV const. 15 et 16 — γ) les Basiliques lib. VII, tit. I, 16 et 17 — δ) la Novelle LXIII de Manuel Comnène (année 1159) — ε) Deux novelles, l'une d'Andronic II (*Jus graecorom.* III, pp. 660-672) et l'autre de son petit-fils Andronic III (ibid. p. 689).

On ne saurait, conclut M. Radojčić, dire exactement quel est de tous ces textes celui qui a directement servi de modèle aux art. 171 et 172 du Code de Douchan ; il est cependant probable que c'est le titre I, 16 et 17 du livre VII des Basiliques.

M. Ristić, *Strumica, geografsko-istoriska rasprava* (*) (*Stroumitza, étude géographique et historique*), Belgrade, 1925, 56 pp. Après un aperçu géographique, l'auteur expose l'histoire de Stroumitza jusqu'à la conquête turque. Cet exposé contient pas mal d'inexactitudes et d'erreurs ; son auteur n'a pas utilisé la savante monographie de Mgr. Petit, *Le monastère de N. D. de Pitié, Izvestija de l'inst. arch. russe à Const.*, VI, 1900, pp. 1-153. Le travail de M. Ristić contient cependant quelques détails intéressants sur Stroumitza au XIVe s. ; cf. pourtant mon compte rendu critique détaillé dans *Prilozi*, V, 1925.

N. Županić, *La Serbie blanche* (*Bela Srbija*), *Narodna Starina*, fasc. 2, 1922, L'auteur veut réhabiliter Constantin Porphyrogénète en tant que source pour l'histoire de la migration des Slaves dans la péninsule balcanique. On sait que Jagić avait dénié toute véracité aux renseignements du Porphyrogénète, et avait émis l'hypothèse, acceptée depuis lors par les savants slaves, que les Serbes et les Croates étaient venus dans la péninsule balcanique avec les autres Slaves au début du VIIe s. M. Županić soutient avec beaucoup d'ingéniosité que les Serbes ont très bien pu entrer dans la péninsule balcanique avec le consentement de l'empereur Héraclius et après la grande migration Slave qui eut lieu au début du VIIe s. Leur nombre a du être très restreint puisque Constantin dit que Héraclius leur accorda comme lieu de campement τόπον τὰ Σέρβλια, dans le

thème de Thessalonique. C'est pourquoi, lorsque par la suite ils conquirent les contrées de l'Illyricum où apparaissent les premiers états Serbes du IXe et Xe s., ils n'ont pu briser l'unité linguistique qui unit les dialectes slaves des Alpes jusqu'à la Mer Noire. Si le nom des Serbes survécut pourtant dans les contrées déjà habitées par des Slaves qu'ils soumirent, c'est par ce qu'ils étaient la race conquérante qui créa l'état, exactement comme les Bulgares, qui, au point de vue linguistique, se fondirent dans la masse slave, mais dont le nom a pourtant survécu.

D. N. Anastasijević, *Dve Dušanove gërke hrisovulje* (*) (*deux chrysobulles grecs de Douchan*), *Spomenik* de l'Acad. Serbe, LV, 1922, pp. 32-36.

N° 1 Chrysobulle sans date de l'Empereur serbe Etienne Douchan en faveur du monastère de Xéropotame au Mont Athos. N° 2 Chrysobulle du mois de Novembre 1348 en faveur du monastère de Lykoussada, en Thessalie.

D. N. Anastasijević, *Srpski archiv Lavre Atonske* (*) (*les archives serbes du monastère de Lavra au Mont-Athos*), *Spomenik* de l'Acad. Serbe, LVI, 1922, pp. 6-17. Page 8, un chrysobulle grec du Tsar Uroš du mois d'octobre 1361 en faveur du Monastère de Lavra.

P. Kolendić, *Fiore di Virtù u našem prevodu XIV v.* (*) (*Une traduction serbocroate du Fiore di Virtù faite au XIVe s.*), *Pilozi*, III, 1923, pp. 133-140. L'auteur montre que le Fiore di Virtù (ed. Ulrich, Lipsiae, 1895) a été traduit en serbocroate dès le XIVe s. et étudie cette traduction serbocroate qu'il considère comme la première traduction du Fiore di Virtù dans une langue étrangère. Ces détails intéresseront peut-être ceux qui s'occuperont de la recherche des sources de l'Ἄνθος χαρίτων, œuvre en prose vulgaire du XVe s. Cf. Krumbacher, *Hist. lit. byz.*, trad. grecque de Sotiriadis, III, p. 249.

M. Majzner, *Dve slovenske reči u grčkim umotvorinama* (*) (*Deux mots slaves dans le folklore grec*), *Prilozi*, IV, 1924, pp. 143-151. — 1) Βέρα (anneau) dans un chant populaire de Céphalonie (Schmidt, *Griech. Maerchen* etc. p. 274) serait le mot slave věra. 2) Ηρίτσι, Μάρτη μου dans un conte populaire (Schmidt, *op. cit.*, p. 24) très répandu en Grèce, en Macédoine et en Serbie, serait le même que le mot serbe *prc*, *prč* (originairement bouc, aujourd'hui employé comme terme injurieux). Si cette dernière opinion, ainsi que les très riches rensei-

gnements et comparaisons folkloriques de M. Majzner méritent d'attirer l'attention des hellénistes, par contre sa première hypothèse ne saurait se soutenir. Le mot Βέρα, non pas rare comme le croit M. Majzner, mais très répandu dans les parlers grecs, est d'origine vénitienne. Jamais d'ailleurs le mot slave věra n'a signifié anneau ; le seul exemple qu'apporte M. Majzner est le mot vera qui aux environs de Sinj (Dalmatie) signifie anneau (d'après le dictionnaire serbe de Karadzic). Mais nul doute que le mot vera à Sinj n'est pas slave mais vénitien. Si c'était le mot slave věra le ě (jat) slave devrait, dans le dialecte « icavien » de Sinj, se prononcer *i*. Cf. pour plus de dôtails, mon travail sur le mot *vera* dans *Južnoslovenski Filolog*, V, 1925.

V. Novak, *Le plus ancien manuscrit dalmate, l'Evangeliarium Spalatense. Etude paléographique sur une école de l'écriture demi-onciale du VIIIe s.* (*Najstariji dalmatinski rukopis E. S. paleografijska studija o nepoznatoj školi poluuncijale VIII st.*), Split, 1923, 88 pp. avec 7 planches hors texte. Une curiosité significative de ce manuscrit est la transcription phonétique en caractères latins du texte grec de l'évangile selon St Jean I, 1-17. Cette transcription peut nous donner une idée de la manière dont un Dalmate du VIIIe s. prononçait le grec. Les seules différences (je laisse de côté les lapsus et les inconséquences de la transcription) avec la prononciation actuelle du néogrec sont les suivantes : — 1) l'emploi de la lettre *h*, le plus souvent à la place du *spiritus asper*, mais souvent aussi à la place du *spiritus lenis* ou même entre deux voyelles par exemple *zohi* (ζωή). — 2) le β est transcrit par *b*. — 3) les diphtongues αυ, ευ sont toujours transcrites *au* (*av*) *eu* (*ev*) : *pisleuusin* (πιστεύουσιν) mais aussi *pisleusosin* (πιστεύσωσιν); le mot εὐαγγελίου est toujours transcrit *auangeliu*. — 4) le σ est toujours transcrit par *s* ; *pros* (πρός), mais aussi *cosmos* (κόσμος). — 5) le γ est toujours transcrit par *g* ; *logos* (λόγος), mais aussi *egenelo* (ἐγένετο). Etant donné qu'on trouve également des faits analogues ou même identiques (notamment l'emploi du *h*) dans l'orthographe du texte latin, il paraît très probable que les particularités de la transcription du texte grec sont dues en grande partie à l'influence du parler local dalmate. Il serait peut-être à examiner si certaines de ces particularités comme le manque de différence entre sourdes et sonores σ, γ, αυ, ευ, ne sont pas dues à l'influence de l'orthographe grecque. Je pense

notamment à ce μαρτυρεῖ qui est transcrit *marlyri*, (on ne voit pas pourquoi avec *y*). D'autre part, le fait que le texte grec a du être transcrit en caractères latins et que cette transcription n'est pas sans lapsus, autorise M. Novak à conclure que bien rares étaient à Spalato, au VIIIe s. les personnes qui savaient lire le grec.

N. Vukadinović, *Dositijeva Hristoitija i njeni uzor* (*) (*La* Χρηστοήθεια *de Dosithée Obradovic et ses sources*), *Prilozi*, III, 1923, pp. 48-81. On sait que M. D. Russo a montré que la Χρηστοήθεια d'Antoine de Byzance, si répandue au XVIIIe s. dans les écoles grecques, est une traduction de la civilité puérile d'Érasme. (D. Russo, *Studii și critice*, Bucarest, 1910 ; cf. le compte rendu de N. Politis dans Λαογραφία, II, 1910-1911, pp. 709-716) M. Vukadinović étudie à son tour les deux traductions serbo-slavonnes de la Χρηστοήθεια, la première par Dosithée Obradović (1770), un des fondateurs de la littérature serbe, la seconde par le grec Darvaris (1786). Il ajoute un excellent aperçu sur la vie et les œuvres d'Antoine de Byzance et de Darvaris, ainsi que sur les écoles grecques à l'époque où Dosithée fut un des élèves de l'École Évangélique de Smyrne. Cf. dans *Prilozi*, III, 1923, pp. 229-231 la notice de M. U. Džonić sur la traduction bulgare de la Χρηστοήθεια par Raiko Popović (1837).

Michel Lascaris.

Note de la Rédaction. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons un ouvrage en langue serbe, dû à M. Michel Lascaris lui-même, et qui a donc tous les droits de figurer dans cette chronique :

Michailo Laskaris, *Vizantiske Princese u srednjevekovnoj Srbiji (Princesses byzantines dans la Serbie du moyen âge).* Prilog istoriji vizantiskosrpskich odnosa od kraja XII do sredine XV veka (Contribution à l'histoire des relations byzantino-serbes du XIIe au milieu du XVe siècle). Belgrade, 1926, 133 pages in-8°.

Cet ouvrage du jeune savant grec, qui paraît un modèle de critique et de méthode et où les sources slaves et grecques sont utilisées aussi bien que toute la littérature moderne, fera l'objet d'un compte rendu. En voici le sommaire :

Chapitre I : Eudocie, femme d'Etienne le Premier Couronné. —

Mariage d'Etienne le Premier Couronné et sa signification. Date du mariage. Répudiation d'Eudocie. Eudocie après son retour à Cple.

Chapitre II : Anne, femme de Radoslav. — Rapports d'Etienne le premier couronné avec le despotat d'Epire. Mariage de Radoslav. Les anneaux de Radoslav. Vladislav chasse Radoslav du pouvoir. Les récits de Théodose et leur crédibilité.

Chapitre III : Simonide (Σιμωνίς, fille d'Andronic). — Milutin et Byzance. Négociations pour le mariage de Simonide. Voyage de Métochite en Serbie. Attitude du patriarche Jean de Sozopolis vis-à-vis du mariage de Simonide. Simonide en Serbie. Politique byzantine de Milutin après son quatrième mariage. Retour de Simonide à Byzance après la mort de Milutin.

Chapitre IV : Marie Paléologue. — Mariage de Stefan Dečanskij avec Marie Paléologue. Ambassade byzantine en Serbie. Dečanskij intervient dans la lutte des deux Andronics. Après la mort de Dečanskij, Marie reste en Serbie, où elle meurt sous le nom monastique de Marthe (1355).

Chapitre V : Irène et Hélène, femmes des despotes Georges et Lazare Brankovi'. — Relations byzantino-serbes au XIVe siècle. Mariage de Georges Branković avec Irène Cantacuzène. Ses relations avec Byzance. Mariage de son fils Lazare avec Hélène Paléologue. Mort de Georges et d'Irène. Après la mort du despote Lazare, Hélène prend en mains le pouvoir. Sa vie après la chute de Smederevo.

Conclusion (p. 124-131).

Appendice (pp. 132-138) : Lettre de Nicéphore Grégoras à Andronikos Saridès sur un voyage en Serbie.

IV. — GRÈCE

Les Études linguistiques en Grèce pendant ces dernières années.

L'histoire de la langue grecque intéresse sans aucun doute les personnes qui s'occupent de littérature et d'art byzantins, et en général de la civilisation byzantine, non seulement pendant la période de cette histoire qui correspond à l'hellénisme médiéval, mais encore pendant les périodes antiques et moderne. Le grec ancien, d'où est sortie la langue écrite et parlée au moyen âge, est

certainement indispensable aux recherches scientifiques concernant la langue et la littérature du moyen âge. Et le grec moderne — suite du grec médiéval — est également indispensable à l'étude de la période byzantine de la langue grecque, où il remplit bien des lacunes et dont il éclaire bien des points obscurs, spécialement en ce qui concerne la langue *parlée* au moyen âge, langue que l'influence de l'Atticisme a condamnée pendant longtemps à une obscurité presque complète. C'est pourquoi, dans la brève revue des travaux linguistiques publiés en Grèce pendant les trois dernières années, je comprendrai les études relatives, non seulement à la période médiévale, mais encore à la période antique et à la période moderne.

Le rôle le plus actif dans les études linguistiques continue à être joué, chez nous, par le grand et savant investigateur de la langue grecque, Georges N. Hatzidakis (Χατζιδάκις). La conception primordiale de la langue grecque comme d'un tout organique, depuis Homère jusqu'à nos jours, apparaît toujours dans ses travaux scientifiques. Il n'a jamais cessé d'étudier la langue au cours de ses trois périodes : antiquité, moyen âge, temps modernes. De son grand ouvrage linguistique, les Ἀκαδημεικὰ Ἀναγνώσματα, a paru l'an dernier le tome IV — aux frais de l'Université d'Athènes. C'est une œuvre monumentale qui contient une phonétique complète du grec ancien et du latin. Produit d'une longue expérience, d'une connaissance profonde des langues classiques, mais aussi d'une rare perspicacité, d'une sûreté de jugement et d'une activité admirables, il rassemble les derniers résultats de la science relativement aux questions variées et difficiles de la phonétique des dites langues : et parmi ces résultats l'on trouve beaucoup de vues originales du savant et infatigable linguiste. Le livre — le meilleur en son genre — de M. G. N. Hatzidakis servira pendant longtemps de secours indispensable à quiconque étudie les langues classiques.

Dans son étude Περὶ τῆς διαιρέσεως τῶν λέξεων εἰς τὰ γνωστὰ μέρη τοῦ λόγου (Ἀθηνᾶ, t. XXXV, 123 suiv.), il étudie les termes consacrés qui ont servi à désigner les « parties du discours » aux différentes époques. Au grec médiéval et au grec moderne se réfèrent diverses études de M. Hatzidakis, étymologiques, lexicographiques, bibliographiques aussi ; ainsi,

1) Γλωσσικά (Κυπριακὰ Χρονικά, II, pp. 1 suiv.).
2) Γλωσσικὰ καὶ Λαογραφικά (Λαογραφία, VII, pp. 85 suiv.).

3) Γλωσσολογικαὶ καὶ λεξικογραφικαὶ Ἔρευναι (Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρίς, XVIII pp. 1-18).

4) Λεξικογραφικά, γλωσσοπλαστικά (Ἡμερολόγιον τῆς Μεγάλης Ἑλλάδος, 1923, pp. 88 sqq.).

5) Μεθοδικὰ καὶ Ἐτυμολογικά (Ἀθηνᾶ, XXXVI, pp. 177 sqq. ; pp. 284 sqq., on lit un compte-rendu, par le même, du *Catalogue des Manuscrits alchimiques grecs*, publié sous la direction de J. Bidez, F. Cumont, J. Heiberg et O. Lagercrantz. En appendice, les recettes alchimiques du Codex Holkhamicus éditées par Otto Lagercrantz).

6) Ἐτυμολογικὰ καὶ Μεθοδολογικά, dans Ἀθηνᾶ, t. XXXVII, pp. 2 sqq.

Je laisse de côté divers travaux de vulgarisation par le même, des articles relatifs à la question linguistique et à la question de l'orthographe en Grèce. Prochainement, à ce que j'apprends, commencera l'impression du tome V des Ἀκαδημεικὰ Ἀναγνώσματα, comprenant les chapitres relatifs à la Morphologie et à la Dérivation de la grammaire du grec ancien et du latin.

Si l'on ajoute que c'est à son initiative que viennent de se créer et la *Société d'études crétoises* (Ἑταιρεία Κρητικῶν Μελετῶν) et la *Société d'Asie mineure* (Μικρασιατικὸς Σύλλογος) qui se proposent pour tâche l'étude des dialectes de la Crète et des habitants de l'Asie mineure réfugiés en Grèce, on se fera une idée de l'impulsion considérable donnée chez nous à la linguistique par l'illustre savant, et de l'infatigable activité qu'il déploie pour l'étude de la langue grecque et de son histoire depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.

Le professeur Simos Ménardos, grâce aux excellents travaux duquel le dialecte chypriote moderne est actuellement connu et exploré comme peu de dialectes néo-grecs, complète la série de ses études sur ce dialecte par deux nouveaux mémoires publiés dans le tome Ier de l' Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς τῆς Φιλοσοφικῆς Σχολῆς intitulés : 1) Περὶ τῶν ἀρκτικῶν φωνηέντων et 2) Περὶ τῆς διαθέσεως τῶν κυπριακῶν ῥημάτων ; dans une autre étude publiée au tome XXXVII de la revue Ἀθηνᾶ, il termine ses recherches sur le verbe dans le dialecte chypriote. Il serait souhaitable que tous les articles linguistiques de Simos Ménardos insérés dans Ἀθηνᾶ et dans l' Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρίς, fussent réunis en un volume ;

à côté des travaux connus de Kretschmer sur le dialecte de Lesbos, de Pernot sur le dialecte de Chio et de Dawkins sur les dialectes cappadociens, il constituerait l'un des meilleurs et des plus précieux recueils dialectologiques concernant le néo-grec.

L'auteur du présent Bulletin a publié, au cours des dernières années, 1) Περὶ τοῦ ἄρθρου ('Αθηνᾶ, XXXIV, pp. 166 et suiv.) ; 2) Περὶ τῶν νεοελληνικῶν ἀνδρωνυμικῶν (Λαογραφία, VII, pp. 121 et suiv.) ; 3) Περὶ τῆς γλώσσης τῶν κωμῳδιῶν τοῦ 'Αριστοφάνους, et 4) Περὶ τοῦ ῥήματος ἐν τῇ ἐν 'Ηπείρῳ ὁμιλουμένῃ ('Αθηνᾶ, XXXVI, pp. 2 et suiv.) ; 5) Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν νεοελληνικὴν διαλεκτολογίαν ἤτοι περὶ τῆς ἀρχῆς τῶν νεοελληνικῶν διαλέκτων ('Επετηρὶς 'Εταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, I, pp. 93 et suiv.) ; 6) Σύντομος ἱστορία τῶν ἑλληνικῶν διαλέκτων, Μέρος I. 'Ιστορία τῶν ἀρχαίων διαλέκτων, Athènes, 1924 (la deuxième partie sera éditée, du moins je l'espère dans la Bibliothèque de l'Institut hellénique de l'Université de Paris, publiée sous la direction de M. H. Pernot).

Prochainement, je publierai aussi un abrégé de la grammaire tzaconienne sur la base des recherches consacrées récemment à ce dialecte.

Différentes questions étymologiques sont étudiées par MM. P. Karolidès (Περὶ τῆς ἑρμηνείας καὶ τοῦ ἐτύμου τῆς ἐπωνυμίας Τσιμισκῆ dans 'Επιστημονικὴ 'Επετηρίς, XVIII, pp. 257 et suiv.), Ph. Koukoulès ('Ετυμολογικά, ἤτοι ἐτυμολογία τῶν λέξεων καρκάλλι, μούντζα, Πορτκρεά, κουτσός, ἄντζα, Βαρδάρις, 'Αθηνᾶ, XXXV, pp. 191 et suiv.), A. Boutouras (Περὶ τῶν λέξεων καλικάντζαρος [1] καὶ δρίμα dans Λαογραφία, VII, pp. 61 et suiv.), S. Deinakis (Τὸ ἔτυμον τῶν λέξεων βρικόλακας καὶ βόρδονας. dans Λαογραφία, VII, pp. 275 et suiv.) et M. Philentas (Φιλήντας', Γλωσσογνωσία καὶ γλωσσογραφία ἑλληνική, I, Athènes, 1924.

Les professeurs Th. Boréas et M. Libadas ont traité dans des mémoires spéciaux de différentes termes techniques et scientifiques (cf. 'Επιστημονικὴ 'Επετηρίς, XIII, p. 263 ; XIV, pp. 106 et suiv. ; XV-XVII, pp. 51 et suiv. ; XVIII, pp. 51 et suiv.).

Au sujet des argots ou langues secrètes ont écrit M. Bogiatzidès (Περὶ τῆς συνθηματικῆς γλώσσης τῶν ἀρτοποιῶν τοῦ Ζαγορίου,

(1) Sur le même mot, cf. Ph. Koukoulès dans Λαογραφία, VII, pp. 315 et suiv.

dans Λαογραφία, VIII, pp. 152 et suiv.), D. Sarros (Περὶ τῶν ἐν Ἠπείρῳ, Μακεδονίᾳ καὶ Θράκῃ συνθηματικῶν ἰδιωμάτων, dans Λαογραφία, VII, pp. 521 et suiv.) et M. Triantaphyllidès (Τὰ « Ντόρτικα » τῆς Εὐρυτανίας, dans Λαογραφία, VII, pp. 243 et suiv. Il a traité plus au long le même sujet dans deux mémoires écrits en allemand : 1) *Eine Zigeunerisch-griechische Geheimsprache*, Berlin, 1923 et 2) *Griechische Geheimsprachen*, 1924.

Les noms de baptême et les noms de famille firent l'objet des excellents travaux de M. S. Xanthoudidès (Λαοφραφία, VII, pp. 369 et suiv.) et A. Sigalas (Λεξικογραφικὸν Ἀρχεῖον, VI, pp. 210 et suiv.).

Le professeur K. Dyobouniotès (Δυοβουνιώτης) a publié la grammaire inédite de Métrophanès Kritopoulos dans l' Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς τῆς Θεολογικῆς Σχολῆς, I, avec une copieuse introduction.

Quant au dialecte tzakonien, son étude a beaucoup profité de la publication du Λεξικὸν τῆς Τσακωνικῆς par M. Deffner, auquel nous devons tant, nous tous qui étudions l'idiome si obscur encore, mais si intéressant des tsakoniens. Le compte-rendu de cet ouvrage par moi-même, paraîtra dans le prochain fascicule de la *Byzantinische Zeitschrift*.

Une contribution remarquable à la dialectologie néo-hellénique, c'est l'ensemble des travaux de MM. K. Amantos, Γλωσσικὰ ἐκ Χίου (Λαογραφία, VII, pp. 335 et suiv.), M. Dendias, Περὶ τῆς ἐν τῷ ἰδιώματι τῶν Παξῶν ῥηματικῆς καταλήξεως -ομου (= -ομαι, -ομε), Περὶ τῶν ἐν τῇ Κυπριακῇ ῥημάτων ἐκ τῆς Ἰταλικῆς καὶ Γαλλικῆς (Ἀθηνᾶ, XXXVI, pp. 33 et suiv.), I. Bogiatzidès, Μεσαιωνικὴ Ἄνδρος (dans l' Ἀνδριακὸν Ἡμερολόγιον de l'année 1925, pp. 163 et suiv.), et Chr. Pantelidès, Κυπριακὸν χειρόγραφον (Ἀθηνᾶ, XXXVI, pp. 141 et suiv.).

On trouvera un historique de notre fameuse querelle linguistique (Τὸ γλωσσικὸν ζήτημα) dans le tome I de l' Ἱστορία τοῦ γλωσσικοῦ ζητήματος, Athènes, 1925, par A. Mégas, qui remonte jusqu'à l'année 300 avant Jésus-Christ et descend jusqu'à l'année 1750.

L'évolution de la question depuis 1750 jusqu'à nos jours fera l'objet du tome II.

Avant de terminer le présent bulletin, je désire ajouter quelques mots au sujet de la grande œuvre linguistique dont Coraïs (Κοραῆς)

est l'initiateur et Hatzidakis le réalisateur, l' Ἱστορικὸν Λεξικὸν τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης. Destiné à devenir le grand dictionnaire, aussi complet que possible, du néo-grec et de ses dialectes, de la richesse et de la variété desquels M. Ph. Koukoulès nous a donné une idée dans son bon travail Κρασοκατάνυξις, publié dans le Ἡμερολόγιον τῆς Μεγάλης Ἑλλάδος, 1924, pp. 195 et suiv., il est naturel qu'il exige avant d'être achevé un long temps et des dépenses considérables. Ses rédacteurs ont fait dans ce but des efforts énergiques et désintéressés. On verra un résumé de ces efforts dans les rapports annuels de la Commission chargée de la rédaction et de la publication de l' Ἱστορικὸν Λεξικόν (cf. les tomes V et VI du Λεξικογραφικὸν Ἀρχεῖον, où sont publiés aussi d'importants mémoires linguistiques et lexicographiques des rédacteurs du Lexique et d'autres savants). La tâche préparatoire, consacrée à rassembler la matière du Lexique est presque terminée : la rédaction des articles a progressé jusqu'à la lettre K. Lorsque la dépense correspondante sera votée par la Chambre hellénique, l'impression du tome I qui est prêt pourra commencer.

Les collaborateurs de l'œuvre ne se sont pas bornés à la rédaction du lexique. Au cours de leur mission, en différents lieux de la Grèce, en vue de recueillir le matériel linguistique nécessaire au grand ouvrage, ils ont composé des études spéciales sur les différents dialectes néo-helléniques dont certains ont été publiés dans les tomes mentionnés plus haut du Λεξικογραφικὸν Ἀρχεῖον, bulletin annuel du bureau du Lexique historique ; d'autres, plus nombreuses, paraîtront dans le tome VII et dans les tomes suivants. Ainsi parallèlement a la préparation et l'élaboration du grand dictionnaire de la langue grecque moderne et de ses dialectes, progresse l'exploration scientifique de notre grammaire et de notre dialectologie.

Athènes, 25 mai 1925.

G. P. Anagnostopoulos, Dr Phil.

(Traduit du grec par Henri Grégoire.)

B. — BULLETINS SPÉCIAUX

BULLETIN D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE BYZANTINE

1. L'Église Byzantine aux XIe et XIIe siècles.

L'homme dont l'activité aurait connu tour à tour les domaines politiques, littéraires, religieux, chez qui la finesse de l'observation ne céderait qu'à l'acuité du sentiment, paraîtrait justement, s'il nous livrait le secret de ses pensées, le représentant le plus qualifié pe son époque. Psellos fut cet homme au XIe siècle, et M. Zervos, dans le livre qu'il lui a consacré (1), nous met en contact direct avec cet esprit si curieux. En nous faisant pénétrer jusqu'à l'intime de ce personnage, successivement avocat, fonctionnaire, magistrat, secrétaire impérial, conseiller du basileus, recteur de l'Académie et professeur, premier asécrète et vestarchis, puis moine, président du sénat, premier ministre, de ce penseur érudit qui écrivit sur la philosophie, les sciences mathématiques et naturelles, la physique, la médecine, le droit, qui fut historien, orateur, poète, l'auteur nous explique l'énigme de cette société où la religion apparaît si sérieuse et si légère, si souple et si traditionnelle. Psellos fut l'homme à la mode, et il le fut surtout, parce qu'il fut l'homme de son temps. Pour lui et contre lui, se dessinèrent deux courants religieux, qui partirent l'un et l'autre d'une conception différente de la philosophie.

Psellos est un Hellène ; fier de la Grèce antique, il rêve d'en restaurer la gloire au moment où une société brillante, soucieuse aussi d'observation exacte, recherche les formes inédites, et où le patriotisme redécouvre l'âme grecque. Enthousiasmer ses contemporains pour le passé, leur montrer les attaches profondes qui les lient à

(1) *Un philosophe néoplatonicien du XIe siècle, Michel Psellos. Sa vie, son œuvre, ses luttes philosophiques, son influence.* Préface de M. F. Picavet. Paris. Leroux, 1920, XIX, 262 p., in-8°.

l'antiquité, leur dévoiler l'avenir magnifique de ce renouveau hellénique, voilà tout l'effort de Psellos, effort qui porta sur les sciences comme sur les lettres, sur les arts comme sur les institutions, pour aboutir à une renaissance philosophique et ranimer le culte de Platon, précurseur du Christianisme. Voilà pourquoi, à l'instigation du savant byzantin, l'enseignement s'organise, l'Académie de Constantinople refleurit, les intellectuels sont fêtés à la Cour, la jeunesse reprend goût aux études, les spéculations néoplatoniciennes sont en honneur.

Il est vrai que les moines s'inquiètent et que la nouvelle université devient suspecte à l'Eglise. Psellos cependant n'est ni un superstitieux, ni un païen ; il a d'autant plus en horreur l'occultisme et le théurgisme néoplatonicien que ces doctrines lui paraissent l'abdication de la raison. S'il philosophe pour philosopher, il prétend bien, ce faisant, ne pas compromettre les dogmes catholiques. Au contraire, s'autorisant de l'exemple des Pères et s'appuyant sur les textes, il découvre dans Platon, son maître, les racines de la pensée chrétienne ; il voudrait même, allégorisant comme ses modèles, les alexandrins, retrouver dans les mythes de la Grèce, chez Homère, chez Hésiode, chez Euripide, ces éternelles vérités qui sont le fond du christianisme et ramasser en une synthèse grandiose toute la pensée humaine. Cet idéal fut celui des néoplatoniciens, il fut plus tard celui d'un Marsile Ficin, d'un Pic de la Mirandole : notre philosophe byzantin est le chaînon qui relie la Renaissance à l'antiquité.

Une telle audace parut dangereuse à l'Eglise au XIe comme au XVe siècle ; le patriarche Jean Xiphilin s'émut, il écrivit à son ami, il dénonça le coupable ; on exigea des profession de foi : notre savant s'en tira avec une signature, plus heureux en cela que ses disciples, un Italos ou un Eustratios de Nicée qui n'échappèrent ni au procès canonique ni à la déposition. Bref, pour Psellos, les humanistes et les amis des lettres ; contre lui, les jaloux et une partie du clergé.

Le grand mérite de M. Zervos est de nous avoir dit tout cela dans un exposé suggestif où tout s'enchaîne et s'achemine progressivement, depuis le tableau de la civilisation et de la culture byzantine à la fin de la dynastie macédonienne, en passant par les travaux de Psellos comme la restauration de l'Académie de Byzance, par son œuvre politique, littéraire, philosophique, théologique, par son influence sur ses contemporains et sur les siècles suivants, jusqu'au

jugement définitif : Psellos est un philosophe néoplatonicien, dont l'existence fut décisive pour la Renaissance. Ce qu'était la pensée byzantine, ce dont nous lui sommes redevables, voilà ce qui fut trop longtemps ignoré en Occident et ce à quoi remédie le présent ouvrage. Une riche bibliographie, savamment et clairement organisée, précieuse pour connaître l'œuvre de Psellos publiée ou inédite, est un point de départ pour qui se prépare à étudier le philosophe et devient l'instrument de travail de qui veut se documenter sur cette période d'histoire byzantine.

Le sujet est neuf, grâce à une exploitation approfondie des textes et aux nombreux emprunts que fait l'auteur aux documents encore manuscrits. Il est conçu dans un esprit foncièrement sympathique à la figure présentée, et le lecteur sera aisément conquis par la silhouette attrayante du recteur de l'Académie de Byzance, professeur séduisant, éducateur plein de tact, artiste délicat, esprit raisonnable et ouvert à tout ce qui est beau, admirateur de la logique d'Aristote et enthousiaste de Platon. On serait même tenté de fermer les yeux sur la vanité du lettré, on pourrait à la rigueur oublier tel pamphlet trop grossier en excusant une nature sensible et impressionnable ; mais il reste le politique, et celui-là, bien que l'on en comprenne les actes parce qu'ils émanent d'un tempérament impulsif et ennemi de toute contrainte, demeure l'objet d'un jugement sévère. Autant Psellos, restaurateur des lettres, est aimable, autant Psellos, homme d'Etat et courtisan, tour à tour flatteur et accusateur d'un Michel Cérulaire ou d'un Romain Diogène, nous paraît servile et néfaste.

Son influence même contribua à séparer davantage au point de vue religieux l'ancienne Rome et la nouvelle : était-ce opportunisme ou conviction ? M. Zervos n'a point touché la question ; son travail nous indique pourtant la raison de l'attitude d'un homme dont la fierté nationale se révoltait contre toute domination étrangère et chez qui le sentiment religieux restant essentiellement grec, ne pouvait souffrir un évêque d'Occident comme chef hiérarchique.

Qu'était donc en fin de compte la religion de ce savant, dont l'âme avait été à peine effleurée par le christianisme, qui malgré son aversion pour l'ascèse s'était cloîtré quelques jours sans conviction, chez qui la préoccupation constante était de développer sa personnalité, s'étonnant qu'on l'accusât de tomber dans le paganisme alors qu'il travaillait les Ecritures et affirmant que l'étude, loin de le détourner

de la vertu, n'avait servi qu'à purifier son intelligence en la détachant de la matière ? Ses commentaires dogmatiques sont encore inédits et M. Zervos nous permet d'entrevoir ce domaine inexploré. « Les explications qu'on y trouve ne relèvent de la théologie que par le sujet ; quant aux doctrines que l'auteur développe, elles appartiennent à la philosophie grecque, notamment à l'école d'Alexandrie ». Psellos, bien qu'il donne constamment le pas à la philosophie hellénique sur les directions de la pensée chrétienne, n'est cependant pas un indifférent en religion. « Ce qui le distingue des savants de son temps, c'est que la théologie n'occupe pas dans son œuvre une place prépondérante ». La spéculation a ses préférences et on devine que pour lui la théologie ne doit pas être la science maîtresse ; non seulement des développements entiers sont empruntés aux ouvrages anciens et insérés dans les paraphrases des textes religieux, mais il essaie même parfois de montrer que la pensée antique rappelle pour le fond le dogme du Christianisme.

En exégèse, il use de l'explication allégorique ; il découvre dans chaque mot, dans chaque image, un symbole qu'il essaie d'interpréter par les penseurs grecs, Platon, Aristote, voire même par les livres orphiques et hermétiques, mais surtout par les alexandrins. La rupture avec la tradition théologique était trop brutale, et l'on conçoit aisément les suspicions, les craintes des hiérarques de Constantinople à l'égard d'un homme dont l'influence était si grande et pouvait être si dangereuse pour la foi.

Malgré ses qualités brillantes, et des mérites réels, Psellos est en somme « un être presque indifférent à la morale et sensible à toutes les impressions, ce qui explique assez les inégalités de son caractère... C'est un écrivain heureux, jouissant de ses connaissances, de l'estime de ses contemporains et de celle des étrangers qui venaient le voir... Tout semble indiquer que Psellos avait placé le but de la vie dans la seule recherche de la joie et de l'harmonie des formes, parfois au détriment de la morale. Il touchait ainsi en quelque sorte à la base du génie des Grecs avec lesquels il avait aussi en commun l'optimisme toujours actif, signe d'une grande force et d'une grande beauté intellectuelle ».

Que ce philosophe sût feuilleter les ouvrages des Pères et rivaliser avec les plus brillants théologiens, une preuve de plus nous en est fournie par le R. P. Jugie qui vient de publier une homélie inédite

de Psellos sur l'Annonciation (1). L'intérêt particulier de ce morceau est qu'il nous autorise à ranger son auteur « parmi les théologiens byzantins si nombreux qui ont proclamé la conception immaculée de la Mère de Dieu ».

Il suffit de rappeler ici l'ouvrage de M. L. Oeconomos sur la vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges (2), pour constater combien grandit le courant d'idées créé par Psellos. Dans un monde de plus en plus séduisant et fatigué, où l'orthodoxie se défend contre les superstitions et les hardiesses théologiques, l'enseignement du recteur de l'Académie fait école au point de menacer la religion chrétienne. Le basileus Alexis s'inquiète des succès d'un Italos, ce dialecticien incomparable qui enthousiasme pour les doctrines néoplatoniciennes non seulement les étudiants de Byzance, mais bon nombre d'ecclésiastiques : il le fait excommunier dans un concile où le patriarche lui-même et son clergé font preuve de sympathie pour l'accusé. Mais si l'inculpé se soumet, la semence jetée par son maître ne cesse de lever ; il faut bientôt sévir contre l'évêque de Nicée, Eustratios (1050-1120), et Soterichos Panteugenès n'échappe pas à l'anathème (1156).

Dans une suite de tableaux ou de documents que l'historien comme le littérateur aurait souhaité plus fondus et mieux analysés, M. Oeconomos nous montre l'Eglise grecque gouvernée en fait par des basileis qui ont également à cœur la défense de l'orthodoxie et celle de leur empire, défense à la fois salutaire et dangereuse, selon que l'impérial théologien reste dans les limites de la tradition comme Alexis et Jean Comnène, ou se laisse entraîner au gré aventureux de ses conceptions dogmatiques comme Manuel. Ces princes victorieux, acclamés par la foule, refusent le char du triomphateur pour y faire trôner l'image de la Théotokos, qu'ils précèdent humblement, à pied, la croix en main ; mais ces autocrates majestueux, aux vêtements brochés d'or, s'ils estiment nécessaire d'intervenir pour secourir la foi, ne craignent pas de s'abaisser au rôle d'un vulgaire inquisiteur, fût-ce même au prix d'une scène tragi-comique, et de

(1) *Patrologia orientalis*. T. XVI, fasc. 3, (1922), *Homélies mariales byzantines*, par Martin Jugie. I. Abraham d'Ephèse. — II. Abbé Théognoste. — III. Saint Euthyme, patriarche de Constantinople et Aréthas de Césarée. — IV. Michel Psellos. — V. Néophyte le Reclus. — VI. Manuel II Paléologue. — VII. Georges Scholarios.

(2) *La vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges*. Paris, Leroux, III (1918), 244 p. in-8.

compromettre dans un entretien confidentiel un Basile chef des Bogomiles, pour recourir soudain au coup de théâtre et lever la tenture derrière laquelle sont rangés le sénat, l'armée, le synode. Ces théologiens couronnés sauront aussi, dans leurs vues politiques d'union religieuse, bouleverser l'Eglise par leurs dangereux caprices, et Manuel Comnène, après avoir menacé, injurié, flatté, rusé, n'aura de répit qu'il n'ait amené le patriarche et son clergé à remplacer l'anathème frappant le dieu holosphyre de Mahomet par une autre formule qui n'atteint que Mahomet.

L'hérésie bogomile, pour ne parler que de celle-là, puisque l'auteur n'a pas abordé les questions plus complexes des dissidents arméniens ou latins, l'affaire du dieu holosphyre, le débat relatif aux paroles de l'Evangile de saint Jean : « Mon père m'est supérieur », ne sont point les seuls maux qui préoccupent l'Eglise d'Orient. Malgré l'hostilité d'Alexis Comnène contre l'astrologie, celle-ci fait des progrès inquiétants et trouve bientôt de fervents adeptes jusque dans le palais impérial avec Manuel ou Andronic : magie, sorcellerie, envoûtement, lécanomancie, Constantinople n'a rien ignoré des pratiques superstitieuses qui ont été se développant jusque sous la dynastie des Anges. On assiste curieusement au spectacle de la foule byzantine, amie des sortilèges, contemplant sur le forum de Tauros Pégase foulant de son sabot une figurine de plomb, transpercée par un clou et représentant soi-disant un Latin. Comment ne pas s'étonner au souvenir d'Andronic I qu'une discussion théologique mettait hors de lui, tellement il en avait horreur, et qui à la nouvelle que l'icone de l'apôtre Paul, dans l'église des Quarante Saints, se mettait à verser des larmes, en était bouleversé comme d'un sinistre présage? La littérature enregistre les poèmes astrologiques d'un Théodore Prodromos ou d'un Jean Camateros; l'histoire, les noms du magicien Isaac Aaron, des astrologues Skleros Seth et Michel Sikidités.

Malheureusement, l'Eglise ne vient pas à bout de ces erreurs ; les patriarches sont faibles ou impuissants ; leurs clercs, trop souvent sans caractère ; les moines se laissent accaparer par les soucis du bien-être matériel ou par l'attrait du plaisir ; la main-mise du pouvoir sur les élections des dignitaires ecclésiastiques, l'abus de la gestion laïque des biens d'Eglise, le pillage des couvents par les envahisseurs, la baisse du niveau moral, tout cela ruine les efforts des réformateurs comme un Christodoulos de Patmos, ou empêche

les règles monastiques de ressortir leurs bons effets. Cependant il ne faudrait pas exagérer les déficits, et peut-être la lecture de l'ouvrage de M. Oeconomos produirait-elle une impression trop pessimiste. En ne montrant que les désordres, en citant sans recourir au contexte historique ou sans interpréter, on méconnaîtrait la vertu réelle de bien des ascètes, d'un Mélétios le Jeune ou d'un Néophyte le Reclus par exemple. Aussi bien l'essor des institutions charitables, comme l'auteur lui-même nous en prévient, le rappel des énergiques figures d'un Théophylacte de Bulgarie ou d'un Jean d'Antioche, sont le meilleur argument en faveur d'un christianisme sincère, que l'on ne voit pas cependant sans appréhension s'appauvrir en forces et perdre de sa vitalité.

Le début du XIe siècle est d'une importance capitale pour l'histoire religieuse de Constantinople, comme il ressort d'une étude du R. P. Jugie (1), puisque la séparation entre le pape et le patriarche se consomme au moment où l'on procède à la canonisation de Photius. Si les acclamations en faveur de celui-ci et les anathèmes contre ses adversaires, insérés dans le Τόμος τῆς ἑνώσεως, commencèrent seulement à faire connaître dans l'Eglise orientale la sainteté de Photius, ce dernier n'aurait donc pu être canonisé avant la fin du Xe siècle puisque les additions signalées n'ont été faites probablement que sous Sergius II (999-1019). Ce serait même peut-être grâce à l'initiative de ce patriarche que les restes de son prédécesseur auraient été transférés du couvent des Harmoniaki dans celui de Eremia. « En tout cas, c'est juste à ce moment... que son nom commence à paraître dans les Synaxaires et les autres livres liturgiques ».

Du reste, s'il est vrai que le pape Jean XVIII (1003-1008) réconcilia les deux Eglises, une rupture aurait donc eu lieu auparavant ; et comment en aurait-il été autrement, puisque Byzance jetait l'anathème contre tout ce qui avait été dit et écrit contre Photius, désavouant ainsi le 8e concile œcuménique et plusieurs pontifes romains ? En criant : « Mémoire éternelle à l'orthodoxe Photius », on canonisait par le fait même sa doctrine sur la procession du Saint-Esprit. « L'union rétablie sous le pape Jean XVIII ne devait pas persister longtemps. Il y a en effet de bonnes raisons d'affirmer que le schisme *définitif* commença, non pas sous Michel Cérulaire,

(1) ***Le culte de Photius dans l'Eglise byzantine***, Revue de l'Orient chrétien, **(1922-1923), pp. 105-122.**

comme on le dit communément, mais en 1024, après l'échec de l'ambassade que le patriarche Eustathe (1020-1025) avait envoyée au pape Jean XIX pour en obtenir la confirmation officielle du titre de patriarche œcuménique ».

L'historien curieux de connaître les documents qui motivent une assertion aussi intéressante, les trouvera exposés et critiqués dans un travail de M. A. Michel sur cette question [1]. Une étude serrée des sources, la mise en valeur des indices concernant les relations du pape avec les patriarches de Byzance, de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Antioche, l'interprétation même du silence des chroniqueurs sur les événements de 1052-1054, permettent à l'auteur de constater que l'hostilité de Cérulaire contribua seulement à rendre éclatante une séparation qui existait latente depuis un quart de siècle. Nous remarquerons que dans les conclusions de cette enquête, il n'est pas question de schisme « définitif », épithète employée par le R. P. Jugie, mais que ne semblent pas suffisamment justifier les événements. Fixer la date « définitive » du schisme oriental, est un problème d'autant plus délicat que le silence ne se fit que peu à peu entre les deux Eglises, avec des alternatives de rapprochement et de froideur, qui suivaient depuis le IVe siècle les fluctuations des rivalités politiques et nationales.

Sans doute Cérulaire avait beau jeu pour exploiter au profit de la situation religieuse l'animosité de ses compatriotes contre les Latins ; mais pour enlever sûrement le peuple chrétien de Constantinople, il lui fallut envisager l'affaire du point de vue de l'orthodoxie. Aussi M. Michel nous montre-t-il encore [2] que si le patriarche n'a pas envoyé la lettre de Léon d'Achrida à Jean de Trani, il en a du moins fourni à l'évêque bulgare toute l'argumentation. Celle-ci se retrouve en effet dans un recueil manuscrit de Vienne, composé par Cérulaire lui-même avec des extraits des Pères qui condamnent les différentes erreurs des Occidentaux et qui sont groupés par ordre de matières. En premier lieu, on lit les citations concernant les azymes, le sabbat et les viandes impures, autant de griefs exposés en détail dans le manifeste de Léon.

B. Leib.

---

[1] *Bestand eine Trennung der griechischen und römischen Kirche vor Kerullarios ?* (*Historisches Jahrbuch*, XLII, (1922), pp. 1-11).

[2] *Der Autor des Briefes Leos von Achrida. Eine Vätersammlung des Michael Kerullarios.* (*Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, III (1922), pp. 49-66).

2. Les Relations de Rome et de Constantinople au Moyen Age.

Les négociations entre anglicans et orthodoxes, les encycliques des derniers papes sur les Eglises séparées, à commencer par celle de Léon XIII en 1896, la situation nouvelle créée par la guerre ont ramené l'attention de l'Occident sur l'histoire religieuse de l'Orient chrétien. Le problème de l'union des Eglises est aujourd'hui une des avenues par lesquelles l'histoire de l'Eglise byzantine est pour une part accessible au grand public. Grecs et russes, anglicans, protestants et catholiques travaillent de concert à éclairer les causes de la séparation religieuse entre l'Orient et l'Occident, non moins que les tentatives de rapprochement. De façon générale, et il faut en féliciter les auteurs, c'est un esprit nouveau qui les guide. Ils sondent les faits, plus pour y chercher la vérité qui rapproche que pour opposer des arguments.

Je me bornerai dans ce bulletin à l'examen de trois livres particulièrement remarquables, qui renouvellent sur des points importants l'histoire des relations entre les églises de Rome et de Constantinople, au temps de Cérulaire, durant l'empire latin, et à l'époque du concile de Florence.

1. Dr Anton Michel : *Humberi und Kerullarios*, Paderborn, F. Schöningh, 1925, in-8, VIII et 140 p. (*Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte* ...herausgegeben von der Görresgesellschaft, XXI. Band).

Depuis quelques années déjà, M. Michel a fait des événements de 1054 le centre de ses études. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui est la suite naturelle de ses travaux. Il est formé d'une série d'articles, dont le premier étudie les causes du dissentiment religieux ou plus exactement « l'influence de la politique romaine des byzantins et des allemands sur le schisme grec » ; tous les autres ont trait au cardinal Humbert, secrétaire du pape Léon IX dans ce qui touche aux affaires d'Orient.

Dès l'abord le Dr M. reprend la conclusion qu'il a défendue dans un article de *l'Historisches Jahrbuch* de 1922 : la rupture entre Rome

et Byzance s'est produite avant Cérulaire, et ce n'est que tardivement, la première fois dans une note marginale de Cédrenos (XIIe siècle), qu'on a rendu le patriarche de 1054 responsable de la séparation religieuse définitive. Ce que les Occidentaux ont appelé plus tard le schisme de Cérulaire est plutôt une réunion manquée que l'origine même d'un désaccord, une aggravation plutôt qu'un commencement de désunion : il n'est que la suite rigoureuse d'un long développement schismatique.

Ce que M. M. ajoute ici de nouveau, c'est la recherche des motifs qui ont introduit la scission. La cause principale n'est point une cause religieuse. L'Eglise de Constantinople est depuis l'origine tellement inféodée au pouvoir civil que forcément les liens qui l'unissaient à Rome subissent les vicissitudes de la diplomatie impériale à l'égard des affaires romaines. Fatalement le nationalisme croissant des masses populaires entraînera l'indépendance de l'église envisagée comme une institution nationale par rapport au pape étranger. L'occidentalisation de la papauté, son émancipation politique à l'égard de l'empire, par une réversibilité curieuse, fourniront au clergé soumis aux basileis des prétextes pour se détacher de Rome. Ce qui s'était produit au temps de l'alliance des papes avec les Francs se répète à l'époque des Othons. « La passion schismatique des byzantins est un thermomètre exact de l'action politique de l'Allemagne à Rome et dans le Sud de l'Italie ». Chaque fois que Rome politiquement se séparait de Constantinople, Constantinople religieusement se séparait de Rome. De 963 à 1053 c'est entre les Allemands et les Grecs une rivalité de tous les instants pour la possession de Rome. Le pape vient d'Allemagne ou il est passé par Byzance. Chaque empire intervient à son tour dans les élections pontificales et au pape de l'autre parti oppose un antipape. Le schisme est une protestation contre l'influence germanique de même que l'entente religieuse est le fruit naturel de l'accord politique.

On peut résumer en ces traits schématiques la thèse de M. M. Comme on le voit, elle est directement opposée à celle que M. Bréhier expose dans son livre sur le schisme oriental du XIe siècle. Pour l'historien allemand, Michel Cérulaire n'est pas « le principal auteur de la séparation séculaire entre les deux églises », il n'est qu'un comparse, le dernier venu d'une série, et la responsabilité du schisme doit être partagée par quelques uns de ses prédécesseurs immédiats ; le schisme de 1054 est « comme le couronnement d'une série d'efforts

continus, comme la régularisation d'un état de fait déjà lointain ».

Personne ne songe à nier la répercussion de la politique sur les affaires religieuses ; il n'y a pas à douter qu'elle n'ait facilité la rupture. Mais insinuer que son action a été prépondérante, c'est majorer son importance et trop simplifier le problème du schisme. Il y avait pour séparer les deux églises de véritables difficultés religieuses dont la moindre n'était pas cette aspiration à l'indépendance que Raoul Glaber a signalée chez les patriarches byzantins ; l'effort schismatique n'a point consisté seulement à donner un vêtement religieux à des griefs d'ordre politique. Cérulaire a profité sans nul doute du ressentiment amoncelé depuis des siècles contre les latins ; disons même qu'il n'a pas eu grand'chose à faire pour fermer définitivement le passage obstrué déjà par tant d'obstacles. Mais son rôle n'est point pourtant réduit à néant. Il nous semble que M. M. a exagéré l'influence des empereurs d'Orient sur la ville de Rome : l'aristocratie romaine mal soumise par les empereurs allemands a songé à plusieurs reprises à se retourner vers Constantinople et Constantinople a servi d'asile une fois ou l'autre à des papes détrônés par l'Allemagne ; mais peut-on appeler grec un parti indigène parce qu'il a quelquefois cherché un appui sur les rives du Bosphore ? L'intervention des basileis, les secours qu'ils octroient à des antipapes ne prouvent point leurs tendances schismatiques, mais seulement qu'ils ne prenaient point leur parti de voir des rivaux germaniques dominer sur les papes.

La preuve n'est pas faite que le schisme ait été continu durant les soixante années qui ont précédé Cérulaire. Gerbert au concile de Saint Basle en 991 en fait une mention vague dont il est difficile de tirer quelque chose ; on peut admettre que, sous le patriarche Sisinnios (996-999), le nom du pape a été effacé des diptyques. Mais l'inscription prétendue de Jean XVIII (elle appartient en fait à Marin Ier) ne saurait démontrer que le schisme a duré sous Sergius pas plus que les documents très tardifs sur lesquels M. M. essaye d'appuyer son système ne peuvent clairement établir qu'il se soit perpétué jusqu'à Cérulaire.

La seconde partie de l'ouvrage qui concerne le cardinal Humbert est en revanche très solidement fondée sur les textes. De la démonstration de M. M. il ressort nettement que Léon IX a laissé complètement à son ami de Moyenmoutier le soin des affaires d'Orient.

C'est Humbert qui, en 1053, a écrit la *première lettre de Léon IX à Cérulaire*, défense de la primauté romaine contre les prétentions de Constantinople, et document le plus significatif de la polémique du temps ; lui qui a composé le *Dialogue* d'un habitant de Rome avec un habitant de Constantinople, où sont réfutées les attaques de Léon d'Achrida. Ces deux écrits fondamentaux n'ont peut-être pas été envoyés à Constantinople : ils y ont été portés par leur auteur et remis au patriarche, ce qui, à cause de leur allure guerrière, était une maladresse, quand il aurait fallu des pensées iréniques. C'est encore Humbert qui la même année a rédigé la *lettre de Léon à Pierre d'Antioche*, *la lettre à Constantin Monomaque*, et la *deuxième lettre à Cérulaire* qui garde beaucoup trop le ton polémique des premiers écrits. C'est lui qui durant sa légation, en 1054, a très rapidement esquissé *la réponse à Nicétas Stéthathos* qu'il venait de réduire au silence dans une discussion fameuse au monastère du Stoudion, lui qui à l'adresse du basileus a colligé des *textes des Pères sur le Filioque*, lui enfin qui d'une main passionnée a griffonné *la bulle d'excommunication* si fière et si raide que le 15 juillet 1054 les légats déposaient sur l'autel de Sainte-Sophie. C'est lui encore qui, au retour, dans une *lettre à Victor II* rendait brièvement compte de la mission, qu'il exposait ensuite dans la *Succincta Commemoratio*, rapport un peu plus détaillé mais qui reste précis.

Quelques-uns de ces documents nous ont été transmis comme des écrits officiels du pontife romain. Mais on sait que les papes ne rédigent pas eux-mêmes toutes leurs bulles. Et si l'on ne fait aucune difficulté d'admettre, après la thèse du P. Lapôtre, qu'Anastase le Bibliothécaire, au temps de Nicolas Ier et de ses successeurs a été le rédacteur des lettres pontificales concernant les affaires byzantines, on reconnaîtra aisément qu'Humbert a pu tenir la plume au nom de Léon IX. Tous les écrits que nos avons cités ont avec les œuvres authentiques d'Humbert une parenté incontestable : même caractère polémique, mêmes idées théologiques, mêmes arguments, mêmes citations, même langue. La *lettre à Eusèbe d'Angers* et les *traités contre les simoniaques* sont de la même main que les *lettres à Cérulaire et à Constantin*, que le *Dialogue* et la *Réfutation de Nicétas*. La preuve matérielle qu'en donne M. M. est absolument convaincante. Ni pour le fond, ni pour la forme, il n'y a divergence entre ce qui a été écrit à Constantinople et les œuvres terminées avant le départ de l'ambassade : l'érudition est puisée

aux mêmes sources ; les mêmes pensées sont exprimées avec la même raideur et la même intransigeance.

Léon a tout laissé faire par Humbert. Le pape qui, à cinquante ans, songeait à apprendre le grec, n'a jamais eu le temps de compulser les Pères sur lesquels se basent les écrits publiés en son nom. Il avait toute confiance dans la science, le zèle et l'activité du cardinal. Celui-ci savait parfaitement le grec et c'est lui qui avait traduit la lettre de Léon d'Achrida à l'évêque de Trani. Du coup, voilà Humbert élevé au rang de secrétaire d'état. M. Fliche n'admet pas qu'il ait été « l'artisan de toute la politique de Léon IX », en particulier dans ses rapports avec Henri III ; mais dans les affaires d'Orient, le pape lui a donné carte blanche.

Les *Témoignages des Pères sur la Procession du Saint-Esprit* édités pour la première fois d'après le manuscrit de Bruxelles 9706 nous apprennent l'existence d'un concile de Bari, inconnu jusqu'ici, où, probablement à l'automne de 1053, Léon IX discuta avec les grecs sur le Filioque. Enfin, dans un dernier chapitre, on nous montre dans Grégoire le Grand, l'auteur qui a été le plus lu au Moyen Age, une des sources principales d'Humbert.

Grâce à la pénétration de M. Michel, nous sommes désormais parfaitement renseignés sur le rôle du protagoniste des latins en 1054.

2. August Heisenberg. *Neue Quellen zur Geschichte des lateinischen Kaisertums und der Kirchenunion.* I. *Der Epitaphios des Nikolaos Mesarites auf seinen Bruder Johannes.* II. *Die Unionsverhandlungen vom 30 August 1206. Patriarchenwahl und Kaiserkrönung in Nikaia 1208.* III. *Der Bericht des Nikolaos Mesarites über die politischen und kirchlichen Ereignisse des Jahres 1214.* (*Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften, philosophisch-philologische und historische Klasse* : Jahrgang 1922, 5. Abhandlung ; Jahrgang 1923, 2 u. 3. Abhandlung 5.), München 1923.

Les études de M. Heisenberg sur Nicolas Mésaritès nous révèlent des faits entièrement ignorés sur les négociations religieuses du début du XIIIe siècle.

Les Mésaritès appartiennent à l'aristocratie de cour du temps des Comnènes. Nicolas, celui dont il est question ici, dignitaire à la fois du palais impérial et de la grande église Sainte Sophie de Constantinople durant le règne d'Alexis III (1195-1203), sera plusieurs

fois le porte-parole du clergé national grec en face des conquérants latins. Au début de 1216, il est encore vivant, et occupe depuis plusieurs années déjà le siège métropolitain d'Ephèse. Son père, un jurisconsulte qui fut protasecretis et président du sénat, est probablement identique avec ce Constantin Mésarités dont on trouve la signature dans deux documents du patriarcat des années 1166 et 1173 (1) : il mourut avant 1204.

Sa mère, vivante encore en 1207, est morte avant 1214. La famille était très nombreuse : Nicolas est le huitième enfant ; le septième qui s'appelait Jean, né en 1161/2, succombera à une pleurésie tout au début du 1207 : Nicolas fera l'oraison funèbre de son frère au service de quarantaine le 17 mars 1207. Nous ignorons si quelque degré de parenté unit avec Nicolas, Théodore Mésarités dont l'empereur cassa le mariage parce qu'il s'était fait sans son consentement (Migne, PG. 138, 713) et Léon Mésarités dont on trouve le nom dans une pièce de vers de l'époque des Comnènes.

Nicolas Mesarités est un tard-venu dans l'histoire littéraire byzantine : il y a vingt-cinq ans Krumbacher ignorait son nom. Maintenant, grâce surtout à M. Heisenberg, l'œuvre du métropolite d'Ephèse, presque tout entière publiée, nous apporte de précieux renseignements sur les tentatives de réunion des églises, sur la situation religieuse de Constantinople, sur l'empire de Nicée durant les dix années qui suivirent la très regrettable aventure des croisés de 1204.

Déjà Basileios (1885) et S. Lampros (1904) avaient édité deux lettres, M. E. Kurtz trois lettres synodales (1906), l'évêque russe Arsenij un récit de voyage et quelques fragments (1892) : M. Heisenberg publiait, en 1907, le récit de la révolution de palais de Jean Comnène, en 1908, la description de l'église des Apôtres et de ses mosaïques, en 1922, des extraits de la légende de Modeste de Jérusalem. Les opuscules qui viennent de paraître dans trois fascicules successifs des comptes rendus des séances de l'académie de Munich ont rapport aux controverses religieuses qui mirent aux prises grecs et latins dans les premières années du XIIIe siècle ; ils sont tirés de deux manuscrits grecs de l'Ambrosienne : F. 96 sup. que

(1) M. Heisenberg est plus réservé. Mais puisque Nicolas affirme que son père a pris part au concile de 1166 dans la question du « Pater major me est », on a une raison sérieuse d'identifier ce père avec le Constantin Mésarités dont le nom se trouve inscrit dans les actes du concile (Migne, PG. 140, 254).

M. Heisenberg a décrit dans ses *Analecta* (1901), et F. 93 sup. étudié en 1902 par MM. E. Martini et Bassi ; grâce à M. Kurtz, l'éditeur a pu utiliser les leçons du manuscrit grec 240 de la bibliothèque synodale de Moscou, et grâce au P. Pargoire, celles d'un manuscrit du couvent athonite des Ibères.

Jusqu'ici nous avions quelques détails sur les discussions entre grecs et latins au début du XIIIe siècle par les allusions des traités polémiques de Nicolas d'Otrante : l'higoumène du monastère de Casole avait, en qualité d'interprète, accompagné en Romanie les deux légats Benoît de Sainte-Suzanne et Pélage d'Albano et assisté à de multiples discussions. Tout en se montrant partisan chaleureux de l'union, il restait fidèlement attaché aux dogmes grecs et repoussait le Filioque ; peut-être aurait-il consenti à ce que chaque église conservât ses coutumes eucharistiques, car volontiers il aurait toléré chez les latins l'emploi des azymes ; comme la plupart des grecs d'Italie, il n'avait aucune peine à reconnaître la primauté pontificale.

Mesaritès va nous donner d'autres détails et bien plus précis, quoique tout aussi partiaux : nous pouvons avec lui esquisser l'histoire de ces démêlés, qu'il nous représente beaucoup moins pacifiques que ne l'a fait Nicolas d'Otrante. La raison de cette divergence est sans doute que Mesaritès écrit plus près des événements et Nicolas d'Otrante longtemps après, à une époque où dominent les pensées d'union. Le milieu a influé lui aussi sur la mentalité des deux écrivains : dans l'Italie du Sud, on était plus facilement unioniste.

Mesaritès est seul à rapporter que déjà le cardinal légat Pierre de Capoue avait essayé d'amener le clergé grec à reconnaître le pape comme chef suprême de l'Eglise. A la fin de 1204, un jour de décembre probablement, ordre avait été donné dans toute la ville de Constantinople aux prêtres, aux moines et aux laïques de se réunir à Sainte Sophie. Du haut de son trône, le cardinal avait proclamé que « c'était à Pierre seul et non à l'ensemble des apôtres que N.-S. avait confié les clefs du royaume du ciel. En conséquence les évêques de l'ancienne Rome avaient autorité sur toutes les églises. Il fallait donc que les grecs se soumissent au trône apostolique sans essayer de résister à celui qui l'emportait sur tous ». Un grec se leva pour protester : c'était Jean Mésaritès, le frère de Nicolas : « Nos corps sont soumis à l'empereur, nos âmes à notre patriarche Jean. En quoi donc voulez-vous que nous nous soumet-

tions au pape » ? Cette fière parole, sur laquelle on n'avait pas compté, fit tout échouer.

Nous savons par Nicolas d'Otrante que l'année suivante (1205), Benoît de Sainte-Suzanne avait fait de nouvelles tentatives pour décider les grecs à accepter la juridiction du pape. Nicolas Mesarités va nous renseigner sur celles qui ont suivi.

La dispute du 30 août 1206. — Henri de Flandre fut couronné empereur le dimanche 20 août 1206. A cette occasion, le patriarche latin Thomas Morosini fit apporter à Sainte Sophie la célèbre image de l'Hodegetria dont les Vénitiens allaient bientôt s'emparer, au scandale de tous. Le mardi qui suivit la solennité, les grecs se présentèrent en foule pour célébrer devant la Vierge fameuse : le patriarche ne voulut le leur accorder que s'il était fait mention de lui dans les prières liturgiques. Les grecs refusèrent de se plier à la condition exigée. Le résultat fut que Morosini interdit partout la célébration du rite grec, même à saint Nicolas des Miracles où le podestat de Venise allait prier fréquemment. Celui-ci s'interposa : et son intervention fut cause qu'un colloque eut lieu entre grecs et latins le mercredi 30 août, au palais de Xiphilin qu'habitait le patriarche, en présence du podestat Marino Zeno. Nicolas Mesarités avec un autre diacre, Jean Contotheodorou, répondit au patriarche latin.

Mesarités donna deux raisons de ne point reconnaître le représentant du pape : la diversité de langue d'abord (Moronisi parlait aux grecs par interprète) puis la différence de rite. Une fois de plus, il énonça le motif traditionnel depuis un siècle et demi, de repousser les azymes, ce pain mort et sans âme. Le centre de la discussion porta, comme il était naturel, sur l'autorité du pape. Les grecs ne niaient point que saint Pierre eût été, suivant l'expression consacrée, le coryphée des apôtres : mais ils ne concédaient pas qu'il eût été évêque de Rome et que les papes lui eussent succédé sur le siège romain. Si Pierre était venu à Rome, ce n'était point en évêque, mais en docteur. Comme les autres apôtres dont le champ d'apostolat était l'univers entier, il n'avait point eu de siège fixe. Le premier évêque de Rome, ce n'était donc point lui, mais Lin. Si l'église romaine est la première de toutes les églises, ce n'est point à cause de Pierre, c'est parce qu'elle était la ville impériale et le siège du sénat, quand la grâce de la vérité a commencé à l'illuminer. Au reste, si la primauté de Rome était basée sur l'épis-

copat de Pierre, Antioche posséderait à bien plus juste titre cette primauté puisqu'avant de se rendre à Rome, Pierre y enseigna huit années. Et Jérusalem donc, où Jacques, frère de Jésus a été établi premier évêque par N.-S. lui-même ! Si c'est la qualité des personnes qui fait accorder à un siège le premier rang, Jérusalem l'emporte manifestement sur tous les autres, puisque le Seigneur y a vécu et que c'est de là qu'il a répandu le salut sur le monde ; Byzance, fondée presque cinq cents ans avant Rome, l'emporte, puisqu'André, l'aîné de Pierre, et par l'âge et par l'appel à l'apostolat, y est venu avant que Pierre ne fut à Rome. Fonder les prérogatives romaines sur la promesse de Jésus à Pierre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église », c'est par pharisaïsme restreindre à un lieu la grâce divine qui doit agir dans tout l'univers. La pierre en effet, ce n'est pas l'église de Rome, mais la confession de la divinité du Christ que les apôtres ont fait retentir dans le monde entier. Pierre est le premier des douze, il est comme l'aîné dans une famille ; il n'est ni la tête ni l'autorité ; ce n'est pas une supériorité de juridiction qui l'élève au-dessus des autres apôtres, ce n'est qu'une supériorité d'honneur.

A ces raisons, le patriarche comprit qu'il ne gagnerait rien. Il rompit la discussion.

L'oraison funèbre de Jean Mesarités. — La conversation ne devait point tarder à reprendre. Ce qui allait en fournir l'occasion, c'était la mort du patriarche grec Jean X Camateros, survenue à Didymoteichos le 26 juin 1206. Le bruit de cette mort avait couru depuis quelque temps : mais la nouvelle ne fut confirmée qu'après la dispute du 30 août.

Benoît de Sainte Suzanne et Morosini jugèrent le moment favorable de faire un nouvel appel aux grecs : et comme les moines grecs étaient tout-puissants, les deux prélats convoquèrent au Thomaïtès pour le vendredi 29 septembre 1206 les moines de la Propontide et du mont Saint Auxence. Jean Mesarités, qui s'était retiré au couvent de Saint Georges de Manganes, eut dans cette conférence le rôle principal et c'est de lui que nous vient le récit de la discussion que Nicolas a inséré dans son Epitaphios.

Aux paroles du cardinal qui les engageait à faire mémoire dans la liturgie du patriarche latin, maintenant que Camateros était mort, les grecs avaient répondu qu'ils ne nommeraient à l'autel

qu'un patriarche élu conformément aux saints canons et aux anciennes coutumes de leur religion. Et comme Benoît rappelait que le patriarche choisi par Rome était le patriarche légitime, puisque c'était au siège de Rome que la juridiction suprême avait été confiée, que Rome était le siège de Pierre et qu'à Pierre seul les clefs du royaume des cieux avaient été remises, les moines hardiment avaient demandé au légat de faire la preuve de ce qu'il avançait.

Et les débats du mois précédent avaient repris à peu près identiques : on ressassa de part et d'autre des arguments qui n'avaient point varié. Les latins affirmaient que les apôtres avaient occupé des sièges épiscopaux ; les grecs, que les soixante-douze disciples avaient les premiers exercé la charge épiscopale. Pour les latins, le premier évêque de Jérusalem était l'un des douze : les grecs répliquèrent qu'il fallait distinguer entre l'apôtre Jacques, fils d'Alphée et Jacques, frère du Seigneur, premier évêque de Jérusalem.

Les moines byzantins accordaient qu'on pût appeler au pape, tout en minimisant l'extension de ce droit d'appel si clairement établi par l'histoire ; mais ils se refusaient absolument à reconnaître à l'évêque de Rome la juridiction sur toutes les églises du monde : pas plus que les autres patriarches, il ne pouvait nommer un évêque en dehors de son patriarcat, les canons des conciles œcuméniques ne le lui permettaient pas. Et ils précisaient en se référant au 34e canon des apôtres, au 35e et au 6e canons du concile de Nicée, au 3e du concile de Constantinople (381), au 28e du concile de Chalcédoine, au 36e du 6e concile œcuménique (Constantinople 680), au 16e du concile de Sainte Sophie qui avait confirmé le 7e concile œcuménique.

Les incidents ne manquèrent pas et le ton monta par instants. Le cardinal reprocha aux grecs l'emploi contre les latins de termes injurieux : on traitait couramment ceux-ci d'azymites, de pneumatomaques et d'hérétiques. Puis, devant l'obstination de ses adversaires, il suspendit la séance et leur donna trois jours pour réfléchir.

Le lundi 2 octobre, la soumission n'avança point. Les grecs revendiquèrent le droit qu'ils exerçaient depuis 870 ans de nommer leur patriarche. En vertu des canons qu'ils avaient cités la semaine précédente, il dénièrent au pape le droit de s'ingérer dans leurs affaires. Le cardinal essaya de tirer argument de l'orthodoxie romaine : on lui répondit par la condamnation d'Honorius. Benoît de Sainte Suzanne finit par qualifier de rebelles ses interlocuteurs ;

« vous n'avez pas été encore assez humiliés pour comprendre le secours que nous vous apportons ». La réponse ne se fit point attendre : « Si nous étions aussi intraitables que vous le dites, nous pourrions nous aussi comme les autres habitants de Constantinople, nous retirer dans les états de l'empereur Théodore Lascaris, ou dans ceux de David Comnène, chez les Barbares qui ont la même foi que nous ou même chez les Turcs comme beaucoup l'ont fait pour échapper aux vexations quotidiennes et à la mort de chaque jour ». Et les grecs noblement protestèrent qu'aucune souffrance ne serait capable de changer leur foi.

On en resta là. L'entretien se termina sur une menace de Morosini : « ... Puisque vous refusez de vous soumettre, nous allons réfléchir aux mesures qu'il convient de prendre contre vous ».

La nomination du patriarche Michel Autoreianos. — C'est très probablement après le 2 octobre 1206 que les grecs sollicitèrent de l'empereur latin l'autorisation d'élire un nouveau patriarche. Henri voulut qu'au préalable ils admissent l'autorité suprême du pape : comme le clergé grec refusait cette reconnaissance avant d'avoir un patriarche, le monarque toujours bienveillant leur conseilla de s'adresser directement à Rome. Jean Mésarités rédigea un projet de lettre que son frère nous a gardé dans son oraison funèbre : il y avait trop de raideur dans cette ébauche pour qu'on pût l'envoyer.

M. Heisenberg a raison d'estimer qu'on lui a substitué la lettre reproduite par Migne (Pg. 140, 293 et suiv.) que très justement Luchaire a jugée modérée (*Innocent III et la question d'Orient*, Paris, 1907, p. 251) : mais Luchaire (comme Norden : *das Papsttum u. Byzanz*, Berlin 1903, p. 225-229), on ne sait pour quel motif, la datait de 1213 après l'arrivée de Pélage d'Albano, tandis que manifestement elle a été écrite à une époque où il n'y avait point de patriarche grec, entre la mort de Jean Camateros et l'élection de son successeur.

S'il vint une réponse du pape, elle fut défavorable à la requête des grecs. Il n'y avait plus qu'à se tourner vers l'empereur de Nicée. Nicolas Mesarités nous a conservé les trois lettres qu'il écrivit lui-même pour le clergé de Constantinople à Théodore Lascaris, à l'impératrice Anne, fille d'Alexis Comnène, et au prince impérial Nicolas : il y flatte habilement l'ambition des souverains. Théodore avait intérêt à pourvoir aux nécessités ecclésiastiques du monde

byzantin : le patriarche qu'il abriterait dans ses états serait moralement obligé à lui faire l'onction sainte. Par le couronnement le basileus devenait autocrator : il obtenait, par le fait même, le premier rang parmi les despotes grecs, et c'était pour Théodore un sérieux avantage sur David Comnène qui lui disputait la Paphlagonie. L'empereur de Nicée en était si bien persuadé qu'il avait cherché jadis à obtenir que Jean Camateros le couronnât. Il n'eut aucune peine à accéder aux demandes de Mesarités qui, bien connu de la cour nicéenne, avait été chargé de la négociation et portait lui-même ses propres lettres. Dans la réponse impériale, transmise à Constantinople par l'heureux négociateur, et dont nous lui devons aussi la conservation, Théodore Lascaris fixait la convocation du clergé à la troisième semaine de carême : le couronnement, comme il était d'usage, aurait lieu durant la semaine sainte.

Ces deux dernières indications permettent à M. Heisenberg de dater très exactement l'élection du patriarche Michel Autoreianos du 20 mars 1208 (contre Gédéon et Norden qui la plaçaient en 1206, contre Pargoire qui estimait qu'elle avait eu lieu en 1207) et sa mort, après un séjour de 6 ans, 5 mois et 6 jours sur le siège patriarcal, au 26 août 1214. Au reste, le catalogue des patriarches publiés par Leunclavius notait déjà que le veuvage de l'église de Constantinople après la mort de Jean Camateros avait duré un an et dix mois (juin 1206 à mars 1208).

Une lettre de Mesarités aux habitants du monastère de l'Evergète nous livre beaucoup de particularités intéressantes sur ce voyage à Nicée qui a préparé l'élection patriarcale.

Relation sur les événements politiques et religieux de l'année 1214. Les négociations religieuses, qui avaient si misérablement échoué, reprirent quelques années après 1206, quand le cardinal Pélage eut remplacé Benoît de Sainte Suzanne. Nicolas Mesarités devenu métropolite d'Ephèse fut cette fois encore le mandataire de ses compatriotes de Nicée. Le récit des pourparlers auxquels il a été mêlé est connu depuis l'édition d'Arsenij : Luchaire, Norden, Chalandon et d'autres s'en sont servi; Mgr Petit l'a utilisé pour exposer les idées d'Autoreianos sur le « Pater major me est » (*Documents inédits sur le concile de 1155 et ses derniers adversaires*, Viz. Vremennik, t. XI, p. 465 et suiv.).

Les disputes entre Pélage et Mesarités n'ont rien d'original : en 1214, comme en 1206, Mesarites niait de la même façon et pour les mêmes motifs la juridiction universelle des papes : peut-être même y a-t-il progrès dans ses négations. La primauté d'honneur qu'il avait concédée à l'ancienne Rome, parce qu'au moment de l'arrivée des apôtres, elle était la ville des empereurs, il est tenté maintenant de l'attribuer à la nouvelle Rome, la reine des villes, depuis que Constantin y a établi le siège de l'empire et lui a donné tous les privilèges de la cité impériale. Il n'y a pas à s'arrêter sur la discussion touchant le pain eucharistique : c'est le débat séculaire sur les azymes qui se reproduit, toujours le même. La longue controverse sur la procession du Saint Esprit devant Théodore Lascaris ne paraît pas non plus avoir apporté un argument nouveau à ceux que l'on répétait depuis des siècles.

Mais il faut signaler quelques conclusions neuves de M. H. : la rencontre de Pélage et de Mésarités à Constantinople a eu lieu en 1214 (et pas en 1213, comme l'ont écrit Norden, Pargoire et Luchaire). Pélage, d'après les lettres mêmes d'Innocent III, n'a pas quitté Rome avant le 31 août 1213 : il semble bien impossible, vu la longueur des voyages au XIIIe siècle, qu'il ait pu arriver à Constantinople, envoyer une ambassade à Nicée et tenir des réunions dès novembre 1213. Comment des moines de la Propontide auraient-ils pu venir se plaindre à Nicée des vexations de Pélage, avant l'entrevue de Constantinople, si celle-ci avait eu lieu en 1213 ? La date de la mort de Michel Autoreianos est un *confirmatur* : les négociations entre Pélage et Mésarites n'ont eu lieu qu'après l'élection de son successeur Théodore Irenicos. Or nous savons qu'Autoreianos est mort le 26 août 1214.

Comme la relation des événements de 1214 est la quatrième lettre pastorale de Nicolas, nous dirions aujourd'hui son quatrième mandement de carême, lu dans sa cathédrale le dimanche de la Tyrophagie de 1215, nous pouvons fixer à quelques mois près son élévation au siège épiscopal d'Ephèse à la fin de 1211 ou au début de 1212.

Je n'ai dit qu'une partie de l'intérêt des publications de M. Heisenberg. Ses éditions sont faites avec la maîtrise que l'on remarquait déjà dans les précédentes : elles sont dignes du public de choix qui les a le premier appréciées.

3. Dr Ludwig Mohler : *Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsmann. Funde u. Forschungen.* I. Band. Darstellung. Paderborn, F. Schöningh, 1923. (*Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte* ... herausgegeben von der Görresgesellschaft, XX. Band).

Le cardinal Bessarion a joué au XVe siècle un rôle si important que sa biographie renouvelée intéresse à la fois les byzantinistes, les historiens de l'Eglise et des conciles, les théologiens, les philosophes et les humanistes. Henri Vast avait publié en 1878 sur l'illustre cardinal grec une monographie de valeur qui avait fait époque, mais dont certaines parties étaient devenues caduques. A l'époque où Vast écrivait, les archives vaticanes n'étaient point ouvertes aux travailleurs et il avait en vain sollicité la permission d'y pénétrer (Vast, *Le Cardinal Bessarion*, Paris 1878, p. 245, note 1). M. Louis Mohler qui n'a pas remarqué ce détail a été un peu sévère pour son devancier.

Le nouveau biographe a largement profité des documents officiels mis à sa disposition : sur la vie publique de Bessarion après son élévation au cardinalat (1435), sur ses quatre légations de Bologne (1450-1455), d'Allemagne (1450-1461), de Venise (1463-1464) et de France (1472), sur toutes les vicissitudes de la croisade contre les Turcs, sur la carrière diplomatique du cardinal, il n'y avait plus du reste que très peu de renseignements à glaner après les enquêtes si étendues et si sûres de M. Pastor dans son *Histoire des Papes*.

Les meilleurs chapitres du livre sont incontestablement ceux qui regardent l'écrivain et l'humaniste. Le principal mérite de M. Mohler est d'avoir fait une investigation très patiente de tous les manuscrits des œuvres de Bessarion. Il nous promet pour deux autres volumes qui ne tarderont pas sans doute à paraître la publication de 63 lettres inédites, du petit traité sur *la substance d'Aristote*, inédit lui aussi, de l'opuscule sur *la réflexion dans la nature* qui est une première ébauche du *de natura et arte*. Il s'engage à nous donner le texte grec de plusieurs traités dont nous n'avions jusqu'ici que des versions latines : *In calumniatorem Platonis*, qui dans la grande querelle entre le platonisme et l'aristotélisme au XVe siècle est le livre fondamental, le *de natura et arte*, le petit opuscule théologique *sur les paroles de la consécration* qui se rattache par son origine aux discussions du concile de Florence, la dissertation exégétique

sur ces paroles de Saint Jean : « *Sic eum volo manere* ». Les historiens de la philosophie lui sauront gré d'ajouter à ce riche butin d'autres ouvrages inédits des membres de l'académie de Bessarion : de Niccolo Perotti, la *Refutatio delyramentorum Georgii Trapezuntii Cretensis* ; de Théodore de Gaza, son traité sur *le volontaire et l'involontaire*, sa réponse à *Pléthon en faveur d'Aristote*, son *Antirrheticon* ; de Michel Apostolis, la *réfutation du livre de Pléthon sur le concept de la substance d'Aristote* ; d'Andronic Callistos, *la réfutation de Michel Apostolis* ; toute une série enfin de lettres de Théodore de Gaza, de Georges de Trébizonde, de Jean Argyropoulos, de Niccolo Perotti, de Filelfe, de Naldi, de Beccadelli, de Marsile Ficin. Pour clore cette moisson, l'oraison funèbre de Bessarion par Niccolo Capranica, que nous n'avions jusqu'ici que dans une édition rarissime.

La chronologie de la lutte entre Platon et Aristote durant le *quatrocento* est excellemment débrouillée dans ses différent épisodes : on remarquera en particulier les quatre formes successives du traité *in calumniatorem Platonis* qui répondait au livre de Georges de Trébizonde : *Comparaison entre les philosophes Aristote et Platon*. L'ouvrage de Georges était achevé en 1455, trois ans après la mort de Gémisthe Pléthon : dès 1458 la première rédaction de la réponse de Bessarion était terminée ; la quatrième s'identifie avec la version latine imprimée en 1469, et que saluèrent si chaleureusement les contemporains. Le cardinal y avait exposé toute sa conception du platonisme. A côté de cette lutte centrale, il y eut des escarmouches : sur le concept de causalité dans la nature et dans l'art et sur le concept aristotélicien de substance. Pléthon soutenait la théorie de Platon que l'art comme la nature agissent partout avec réflexion : Gaza avait répondu, dans le sens aristotélicien, mais sans vouloir décider la question. Bessarion était intervenu à son tour par le petit opuscule *sur la réflexion dans la nature*, où il essayait de concilier les deux points de vue, tout en étant plus favorable à Platon. Georges de Trébizonde, à qui une indiscrétion avait fait connaître le livret du cardinal, le réfutait dans une lettre au moine Isaïe : Bessarion eut le dernier mot dans le *de natura et arte* dont la version latine formait le 6e livre de l'édition de 1469, et dont on peut placer le composition dans les années 1464-1465. C'est Pléthon encore qui avait été l'occasion du débat sur le concept aristotélicien de substance. Le tournoi fut cette fois beaucoup

plus animé : y prirent part non seulement Bessarion et Théodore de Gaza, mais encore Michel Apostolis et Andronic Callistos. La première phase était terminée en 1462. Mais le combat reprit en 1469 par une intervention de Jean Argyropoulos et ne prit fin qu'avec l'Antirrhéticon de Théodore de Gaza.

Si l'influence de Bessarion sur ses contemporains est suffisamment décrite (le rapport du cardinal avec les traductions de Ficin est au moins indiqué) M. M. n'a nullement cherché à déborder un sujet déjà très vaste par lui-même. Il faut sans doute louer l'auteur de cette sobriété et ne pas chercher dans ce livre comment le cardinal grec a exercé une action sur la Renaissance en général, ou sur le renouveau des lettres françaises (par Fichet et Gaguin), ou sur la diffusion des écrivains grecs (par les Alde).

La partie qui intéresse le plus spécialement les études byzantines : la participation de Bessarion au concile de Florence et sa polémique en en faveur de l'union au lendemain du concile, contient des pages excellentes et qui accusent un sérieux progrès sur les études d'ensemble que nous avions. Malheureusement, surtout pour ce qui concerne les publications des dix dernières années, l'auteur n'a pas assez regardé au delà des frontières de la littérature allemande. Peut-être faut-il accuser principalement les difficultés de l'époque où le livre a été composé. M. Mohler affirme en 1923 qu'il ne reste plus rien des discussions de Ferrare sur le purgatoire, quand Mgr Petit a publié en 1920 dans la *Patrologie orientale* six des principaux documents de ce débat. Il ignore les *Echos d'Orient*, la revue catholique qui a le plus contribué à la connaissance de la théologie et de l'histoire religieuse byzantines ; en particulier, les articles du P. Pétridès sur Jean et Marc Eugenicos, sur la rupture de l'union de Florence lui sont totalement inconnus. Il n'a pas davantage consulté les œuvres de Sp. Lampros, le Νέος Ἑλληνομνήμων où il aurait trouvé plusieurs lettres de Bessarion qu'il considère comme inédites, les *Palaiologeia* où il y a tant de documents sur le lendemain de Florence et les dernières années de la Constantinople des empereurs, les *Argyropouleia* qui renferment aussi des lettres du cardinal grec.

M. M. est un excellent travailleur qui réparera très facilement les omissions que je signale ici ; il a fort bien tiré parti des documents qu'il avait entre les mains. Et s'il faut diminuer de quelques unités la liste des lettres inédites dont il nous annonce la publication

prochaine, le travail qu'il a accompli reste immense et il faut le remercier de l'avoir entrepris. Si dans son introduction, lorsqu'il étudie les rapports entre Rome et Byzance, il semble ignorer que les latins n'ont point été absolument sans reproche, il a bien mis en relief le rôle de la tradition unioniste chez les théologiens grecs du moyen âge, les Nicétas de Maronée, les Blemmydès, les Beccos, les Demetrios Cydonès et les Manuel Calecas.

Peut-être, entre les sources du concile de Florence s'attache-t-il avec trop de scrupule aux *Acles grecs* de Dorothée de Mytilène : pour donner un exemple, je crois que M. M. a eu tort de maintenir que Jean était le prénom de l'évêque de Forli, un des six orateurs latins du concile. Syropoulos et André de Sainte Croix ne désignent jamais l'évêque par son prénom, mais André nous avertit qu'il appartenait à l'ordre des mineurs. Saint Antonin qui fut prieur de Santa Maria Novella à partir du 10 janvier 1439 et qui est par conséquent un des témoins du concile nous dit qu'il y avait un mineur parmi les six orateurs des latins : il ne peut s'agir que de Louis de Pérano O. F. M., évêque de Forli depuis 1437. Par contre, M. M. a très judicieusement étudié Syropoulos, dont il connaît cinq manuscrits, et dont il se propose de nous donner une édition critique : les quelques pages qu'il lui consacre sont bien supérieures à la longue étude que le professeur Diamantopoulos a publiée sur le même sujet dans la revue hiérosolymitaine grecque *Nea Sion* ; M. Mohler a bien vu que le dernier chapitre des mémoires du grand ecclésiarque est une ajoute postérieure et que le corps de l'ouvrage est antérieur à la mort du patriarche Métrophane (1er août 1443), tandis que M. Diamantopoulos dans ses articles de 1923 place la composition du livre en 1444, ce qui n'est vrai que des pages qui le terminent. S'il ne faut pas chercher dans Syropoulos des jugements de valeur, et s'il faut lui laisser toutes les interprétations que lui inspire son esprit de parti, on peut puiser chez lui bien des renseignements objectifs intéressants : M. Mohler le fait et on ne peut que l'en féliciter.

Le rôle de Bessarion à Ferrare et à Florence est parfaitement décrit : le jeune métropolite de Nicée a plus que personne contribué à l'union et plus d'une fois son intervention a été décisive. Les antiunionistes, Syropoulos en tête et beaucoup d'autres après lui, ne le lui ont jamais pardonné. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le grand cardinal grec ait été si diversement jugé : combien d'Anglicans

ont toujours tenu rigueur à Newman pour ses initiatives durant le mouvement d'Oxford et sa conversion qui a suivi !

Le livre de M. Mohler est un livre de grand mérite : je ne voudrais pas que les quelques réserves que j'ai énoncées le fissent se méprendre sur le jugement que je porte sur son beau travail. Qu'il nous donne bientôt les inédits qu'il nous promet. Nous les attendons avec impatience.

M. VILLER.

LES DERNIÈRES ÉTUDES SUR LES CATALANS EN GRÈCE

Il y a longtemps que l'*Expédition des « almugavares » ou routiers catalans en Orient* de M. Gustave Schlumberger (Paris, Plon, 1902) était épuisée. La deuxième édition qui vient de paraître est donc la bienvenue (1). Peu de livres d'histoire seront lus avec autant d'intérêt et d'émotion : c'est que des faits presque légendaires y sont racontés en un style vif et coloré, avec l'allure d'un vrai romancier.

Il est dommage que M. S. ait cru devoir se borner à une simple réédition. Il lui aurait été très aisé de mettre son ouvrage au courant des connaissances actuelles au sujet des exploits de la Compagnie Catalane. Sur deux points notamment, certaines corrections sont devenues nécessaires : sur les mobiles de l'expédition et sur sa chronologie.

Si les Génois, en 1304, répandaient « le bruit que la Compagnie entretenait des correspondances avec le roi de Sicile » (p. 101), ils avaient parfaitement raison. Les documents publiés par Finke (2) le prouvent suffisamment. La Compagnie et le roi Frédéric ont signé une convention, que l'amiral Roger de Lluria présente au comte-roi Jaume II. Il ne s'agit de rien moins que « *del fet de Romania, ço és assaber, de conquerir-la* ». D'autre part, la lettre de Berenguer d'Entença à Jaume II, datée de Messine, 20 juin 1304 (3), montre à l'évidence qu'Entença allait être l'agent du roi d'Aragon dans l'empire grec. On ne trouve donc que trop justifiée la défiance d'Andronic vis-à-vis du nouvel hôte, qu'il n'avait pas sollicité et que quand même il dut créer mégaduc.

Pour la chronologie il y a quelques remarques à faire. D'abord, ce n'est pas au commencement de 1305 que le vieux basileus Andronic pouvait être « terrifié... par l'annonce de l'arrivée prochaine dans les eaux de l'Archipel d'un nouveau prince aragonais, Fernand de Majorque, ami intime des Catalans, qui courait les mers avec

(1) *Expédition des « Almugavares » ou routiers catalans en Orient de l'an* 1302 *à l'an* 1311 *par* Gustave Schlumberger de l'Institut. Paris, Plon, 1925.

(2) Heinrich Finke, *Acta Aragonensia*, Berlin u. Leipzig, 1908 ; II, 678.

(3) E. Martin-Chabot, *Un document relatif à l'expédition de la Compagnie Catalane en Orient*. Dans le *Moyen Age*, XXIII, 1910, p. 198.

plusieurs galères et correspondait activement avec Roger » (p. 106). Ce ne fut guère qu'en 1307 — après la convention de Milazzo — qu'on a pu annoncer l'expédition de Ferran de Majorque : entre 1301 et 1305 il était occupé ailleurs, en Languedoc (1).

Il y a aussi une inexactitude à corriger dans l'affirmation de M. S. (p. 75) : « nous savons que, le 18 août de l'année 1305, les Catalans du mégaduc Roger pillèrent entièrement la petite île de Kéos, qui appartenait aux Vénitiens », car Roger avait été assassiné au mois d'avril ; du reste il avait décliné le mégaducat en faveur d'Entença à la fête de Noël de 1304.

La chronologie, depuis la sortie de Gallipoli jusqu'à l'arrivée à Kassandreia, est totalement à refaire. M. S. retarde les évènements de quelque six ou huit mois. Le document capital de la période 1307-1308, c'est celui qui date du 31 août 1307 le moment où Muntaner quitte définitivement la Compagnie (2). C'est donc au printemps, et non pas en automne (p. 206), que le prince Ferran débarque à Gallipoli ; c'est au commencement de l'été, et non pas de l'hiver (p. 217), que la Compagnie quitte Gallipoli et que près de Christopol éclate la sanglante bagarre entre les gens de Rocafort et ceux d'Entença, où ce brave capitaine trouve la mort ; c'est en juillet 1307, et non au commencement de 1308 (p. 235), que le prince Ferran et Muntaner tombent aux mains des Vénitiens et de Tibaut de Cepoy à Négrepont ; c'est au mois d'août 1307, enfin, que Tibaut arrive à la Compagnie, où il a sa première déception en voyant la bonne amitié que Rocafort et tous les Catalans, et même leurs alliés Turcs et Turcopoules, éprouvent pour Muntaner. Ajoutons encore que la délivrance du prince majorquin, que M. S. suppose de 1309, était déjà un fait accompli le 2 juillet 1308, date de la lettre où son père Jaume II de Majorque annonce l'heureuse nouvelle à son cousin Jaume II d'Aragon (3).

M. S. suit trop exactement parfois le texte de Muntaner, un peu enclin à l'exagération. M. S. accepte (p. 104), sans aucune observation, que Roger de Flor fut créé césar après « quatre cents ans qu'il n'y avait pas eu de césar dans l'empire de Constantinople », et il

(1) A. Rubió i Lluch, *Contribució a la biografia de l'infant Ferran de Mallorca*, dans les *Estudis Universitaris Catalans*, VII, 1913, pp. 291-379.

(2) A. Rubió i Lluch, *Anuari MCMVII, Institut d'Estudis Catalans*, p. 504.

(3) A. Rubió i Lluch, *Contribució...* p. 327.

y ajoute encore, ce qui n'est pas plus exact, que ces honneurs étaient « jusqu'ici réservés aux seuls fils d'empereur ».

M. S. prête à Rocafort — comme le font les éditeurs de la *Crònica* de Muntaner, par suite d'une lecture erronée — le prénom de *Berenguer*. Cependant les documents nous apprennent qu'il s'appellait *Bernat*. D'autres noms sont défigurés, et même difficiles à comprendre, par suite d'un bizarre parti-pris : celui d'écrire en espagnol, dans un livre français, les noms des Catalans, que M. S. trouve en catalan dans Muntaner. Le savant byzantinologue ne tire non plus aucun profit d'un document publié par M. Rubió i Lluch (1). De ce document il appert que l'influence que tout le monde reconnaissait à « l'empereur » Charles de Valois sur la Compagnie, était nulle malgré le serment de fidélité. Au moment où la Compagnie assiège les monastères du Mont Athos, ce n'est pas à Charles, c'est à Jaume II, que les moines en détresse demandent pitié. Et le comte-roi d'écrire, le 1er juillet 1308, à Rocafort et à la Compagnie, pour exhorter au respect et même à la protection de la Montagne Sainte.

D'après Pachymère, M. S. croit le plus vraisemblable que Roger de Flor fut la cause de l'expédition d'Entença. Il affirme que Roger « fut tout à la joie de la venue de ce vieux compagnon de guerre ». Pourquoi donc affirmer, dans la même page (p. 97), qu'Entença était « un homme dont il se défiait » ?

Toutes ces remarques de détail n'enlèvent rien, cela va sans dire, au mérite du bel ouvrage dont nous, Catalans, sommes si reconnaissants à M. Schlumberger.

Peu de temps après la nouvelle édition des « *Almugavares* » M. S. a eu la chance inattendue de découvrir le sceau de la Compagnie, dont Muntaner nous parle. Il a fait connaître sa trouvaille dans un article publié au *Journal des Débats* (2). Le sceau en question est conservé dans la collection sigillographique de M. le comte Pierre de Viry, formée au XVIIIe siècle par M. de Montcarra, président au Parlement de Grenoble. Le sceau de la Compagnie est en cire vierge et rouge, traversée par des cordons en soie aux couleurs catalanes, rouge et jaune.

(1) A. Rubió i Lluch, *Documents per l'història de la cultura catalana migeval*, *Institut d'Estudis Catalans*, 1908, vol. I, p. 45.

(2) G. Schlumberger, *Un surprenant témoin de l'expédition des « almugavares » ou routiers catalans en Orient à l'aube du quatorzième siècle*, dans le *Journal des Débats* du 3 mai 1925. Cf. *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1925, p. 131

D'accord avec la description faite par Muntaner, qui en sa qualité de chancelier était le garde des sceaux de la Compagnie, la pièce retrouvée porte l'image de St Georges, patron des Catalans, entourée d'une légende. Au revers il y a aussi un contre-sceau, dont ne parle pas le chroniqueur, aux armes catalanes et les quatre premiers mots de la légende. Celle-ci, au dire de Muntaner (chap. CCXXV), était : « Segell de la host dels Franchs que regnen lo regne de Macedònia ». Au fait, elle dit : *S(igillum) félicis Francorum exercitus in Romanie finibus comorantis*. Comme toujours pour les choses qu'il a vues, le témoignage de Muntaner est véridique, mais non pas tout à fait précis.

Aurons-nous quelque jour la surprise de retrouver le sceau de Rocafort ?

De l'érudition française passons à l'érudition catalane.

M. A. Rubió i Lluch consacre une monographie à la période où la Compagnie se trouvait sous le commandement de Tibaut de Cepoy [1]. Mais, en nous donnant plus que le titre de son mémoire ne promet, M. R. nous fait assister à toute l'odyssée de la Compagnie depuis qu'elle a quitté Gallipoli (printemps 1307) jusqu'au moment où, sortie de la Thessalie, elle entre au service du duc d'Athènes (printemps 1310). Tibaut de Cepoy avait pris le commandement — plutôt nominal — de la Compagnie au mois d'août 1307, à Kassandreia, et l'abandonna en cachette au commencement de 1310. Pendant ces deux ans et demi environ, la Compagnie dut lutter, et pour la vie et pour le passage, en Macédoine et en Thessalie. Malheureusement, Muntaner et Pachymère nous font défaut presque au même temps. Mais M. R. — à part quelques documents de son *Diplomatari de l'Orient Català* (sous presse) — a mis à contribution pour éclairer cette période si mouvementée, l'*Histoire* de Nicéphore Grégoras, l'*Eloge de Chandrinos* et l'*Epître au philosophe Joseph* de Théodule Magister (où il y a beaucoup plus de données historiques que M. Schlumberger ne l'avait supposé), l'anonyme *Descriptio Europae orientalis* et la *Vie des rois et des archevêques serbes* de l'archevêque Danile II.

On croyait jusqu'ici que la relation entre Tibaut de Cepoy et la

(1) A. Rubió i Lluch, *La Companyia Catalana sota el comandament de Teobald de Cepoy (campanyes de Macedònia i Tesàlia)*, dans la *Miscel.lània Prat des la Riba, Institut d'Estudis Catalans*, 1923, vol. I, pp. 218-279.

Compagnie datait du moment où le représentant de Charles de Valois avait pris contact personnel avec le sénéchal catalan à Kassandreia. D'après un document daté de Gênes, 11 septembre 1307, rapporté par M. Rubi , Rocafort aurait fait ses démarches près de Tibaut de Cepoy quand celui-ci était à Négrepont et lui-même se trouvait encore à Gallipoli, c'est-à-dire au commencement de l'été 1307.

Le mémoire présenté par M. Rubió au Congrès de Byzantinologie de Bucarest (1) est la mise à jour d'une partie de son travail publié en 1877, *Los Navarros en Grecia y el Ducado catalan de Atenas*.

Les points essentiels à retenir sont : L'aide prêtée par les Hospitaliers à la Compagnie de Juan de Urtubia, dite « Navarraise », bien que la plupart de ses éléments fussent français, gascons, etc. ; la trahison de quelques Catalans de Thèbes et la neutralité expectante des Grecs (je ne dirai pas trahison, puisqu'il s'agissait d'affaires entre étrangers) ; l'hostilité anti-catalane de l'archevêque Simon Atuman, le savant théologien et philologue, qui dut abandoner son diocèse pour chercher asile en Italie, après l'acceptation des Duchés par Pere III.

La prise de Thèbes par Urtubia — connue à Barcelone entre le 13 et le 30 septembre — peut être datée, selon M. Rubió, de la fin du printemps 1379. La ville de Thèbes ne retomba jamais aux mains des Catalans. Le traité de 1382 entre le vicomte Felip Dalmau de Rocaberti, vicaire de Pere III aux duchés, et la Compagnie navarraise, nous permet de croire que celle-ci avait évacué Thèbes, laquelle serait revenue peut-être au pouvoir des Byzantins.

Sous le titre *Els darrers prohoms d'Atenes de l'època catalana* (1382-1388) M. Rubió i Lluch vient de nous donner encore (2) une série de portraits, très vivants et très documentés.

C'est d'abord *Galceran de Peralta*, veguier et châtelain de l'Acropole. Prisonnier d'Urtubia au moment de la chute de Thèbes, il resta en son pouvoir pendant deux ans ; délivré, grâce à la médiation du Grand Maître Heredia, il se trouva à Athènes, dépouillé de toutes ses charges et même de tous ses biens. Il alla finir ses jours en Sicile,

(1) A. Rubió i Lluch, *Conquista de Tebas en 1379 por Juan de Urtubia*. Dans : *Académie Roumaine, Bull. de la Sect. hist.*, tome XI, 1924. *Congrès de Byzantinologie de Bucarest, Mémoires*, pp. 170-191.

(2) A. Rubió i Lluch, *Els darrers prohoms d'Atenes de l'època catalana* (1382-1388) dans *Eine Festgabe zum Geburtstag Geh. Rat Prof. Dr Heinrich Finke*, Münster i. W., 1925, pp. 209-232.

où sa famille, qui était celle des comtes de Caltabellota, jouissait d'un grand pouvoir. *Romeu de Bellarbre* tira bon profit des malheurs de Peralta. C'est lui, d'autre part, qui après avoir sauvé Athènes des ennemis extérieurs et des luttes intérieures, présida le Conseil général où furent promulgués les *Capitols d'Alenes* (20 mai 1380), charte constitutionnelle des duchés catalans. *Berenguer Aranyola*, sous-châtelain de l'Acropole et vaillant défenseur d'Athènes. *Dimitri Rendi*, grec jouissant du privilège de cité franque, notaire et chancelier, serviteur fidèle et dévoué de quiconque avait le pouvoir, fût-ce la Compagnie Catalane, fût-ce Rainier Acciajuoli, auquel d'ailleurs Rendi donna sa fille comme maîtresse attitrée. *Guerau de Rodonella*, l'un des ambassadeurs qui offrirent l'hommage des duchés à Pere III, fut envoyé aussi en Catalogne au moment où la situation d'Athènes devenait critique. Il y arrive juste pour prêter hommage au nouveau souverain et à son vicaire Felip Dalmau de Rocaberti. Quand il rentra dans les duchés, la ville d'Athènes était tombée au pouvoir d'Acciajuoli, seule l'Acropole tenait bon. *Nicolau Macri* notaire grec comme Rendi et, comme lui, aussi bon serviteur des Catalans que des Italiens ; l'un des défenseurs, avec le Catalan Jaume Colomer, de l'Acropole contre les Turcs (1393-1394). Enfin, le plus glorieux de tous, *Pere de Pau*. Le vicaire Bernat de Cornellà n'étant pas a vé à Athènes, et Ramon de Vilanova, lieutenant du vicaire, ayant quitté la ville, la tâche héroïque de se maintenir pendant quatorze mois dans l'Acropole assiégée par Acciajuoli (1387-1388) tomba sur Pere de Pau. C'est bien justement que M. Rubió i Lluch l'appelle *le dernier « almugaver » de Grèce.*

L. Nicolau d'Olwer.

Institut d'Estudis Catalans, Barcelone (Catalogne).

C. INFORMATIONS DIVERSES RELATIVES AUX ÉTUDES BYZANTINES

La fine d'Atanasio Calimera

Il Signor L. Serbat ha or ora pubblicato nei *Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger* (1924), pp. 245-271, un ghiotto articolo : « Voyage et aventures en France d'Athanase et Nicolas Caliméra, Grecs de Chypre (1665) », che riconduce quel briccone d'Atanasio a Roma e ve lo lascia in pace fino al 1671 almeno, provvisto di qualche piccolo officio, dimentito, o piuttosto silenzioso circa il proprio cattivo passato.

Un codice, che ho messo cinque anni fa tra i Vaticani greci al nº 2394, ci rivela che le cose in Roma non andarono così bene per Atanasio, e non lascia campo ad immaginare che egli possa esser tornato a Cipro nel monastero della Crisopolitissa, a farvi possibilmente il segretario del vescovo della città nativa. Atanasio nel 1666 entrava nelle prigioni del S. Uffizio e vi si trovava ancora circa il 1675. Se per qualcuna delle falsificazioni scoperte in Francia o per altro suo delitto, apparirà soltanto se si troverà mai il suo processo.

Tanto dicevo brevissimamente nella descrizione che feci del codice sul t. III dell' *Inventarium codicum graecorum Bibliothecae Vaticanae* esposto nella sala di studio dei mss., e che riproduco qui, non intendendo di occuparmi di quel signore.

« 2394. Chartac., mm. 182 × 124, foll. 125 (desunt ff. 12. 111. 112). Sacc. XVII. Index moralis in Pentateuchum graece.

In ff. albis varia graece latine italice scripsit Athanasius Calimeras Cyprius (a. 1639 natus ; cf. Legrand, *Bibliographie hellénique au XVIIe siècle*, V, 473-475), Cameraci per menses tredecim (f. 89^v), Romae per annos novem saltem et dimidium (f. 27^v), scilicet ab a. 1666 circ. (ib. et f. 89^v) carcere detentus. Insunt porro : *a*) carmina italice... ; *b*) adnotationes graece volg. in Matth. 1, 18-2, 15... ; *c*) Paracleticae partes latine redditae... ; *d*) de intemperantia in esu et potu, de continentia serino 1^a... de ieiuni o3... lingua graeco-volg. ; *e*) « Scielta di varie materie coll' applicatione delle sentenze di varii autori raccolte da Gio. Stobeo »

(ff. 56-73 ; excerpta ex eodem latine, f. 7v) ; *f*) « Per gli occhi » ; *g*) Supplex libellus italice, an. 1675 circ. (f. 27), et longior epistula pariter italice ad Antonium fratrem (de quo Legrand V 406), ubi plura de se (ff. 89-102, 113-123), scripta circa an. 1670 (cf. f. 90v. 92v : ibi f. 96r Athanasius se prodit auctorem verum operis a Legrand II 193 s. descripti) ; *h*) de Eucharistia graece (ff. 107-109) ; *i*) remedia duo (f. 103). »

Il codice dev' essere pervenuto un tempo alla Vaticana dal S. Ufficio e fu lasciato da parte, probabilmente perchè recentissimo e giudicato di poco o nessuno interesse.

Mgr Giovanni Mercati.

40e anniversaire de la fondation de la Société d'Archéologie Chrétienne d'Athènes.

La Χριστιανικὴ ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρεία a fêté, les 23, 24 et 26 mai, le quarantième anniversaire de sa fondation (1884-1925). L'après-midi du 23, des automobiles transportèrent les invités au monastère de Daphni. Après l'inauguration de la stèle qui commémore les restaurations de l'église, on chanta une doxologie et le Prof. An. Orlandos retraça l'histoire du monastère et mit en relief les caractéristiques de l'architecture de l'édifice. Puis on entendit le Prof. Ad. Adamantiou qui s'était chargé de faire admirer aux visiteurs les mosaïques du Katholikon.

Le lendemain matin eut lieu la visite du Musée byzantin, sous la conduite de son directeur, M. G. Sotiriou, qui l'a disposé avec autant de méthode que de goût. Puis on se rendit à l'Université où, après une allocution du recteur, M. K. Zenguélis et une réponse de S. É. le métropolite d'Athènes Chrysostomos, M. Alexandre Philadelpheus, secrétaire général, fit l'historique de l'œuvre de la Société, en insistant tout particulièrement sur l'importance du rôle joué par Lambakis, le promoteur des études d'art chrétien en Grèce.

S. É. le métropolite d'Athènes, président d'honneur de la Société, et M. Manétas, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, ayaient tenu à honorer de leur présence toutes ces fêtes et le banquet du 26 qui les clôtura.

La rédaction de *Byzantion* était représentée par M. Paul Graindor, que M. le Président Sp. Papaphrankos s'était très aimablement empressé de convier à toutes ces festivités.

The Department of Art and Archaeology of Princeton University and its Endowment.

The Princeton Monographs in Art and Archaeology. — This series consists of studies by members of the Department of Art and Archaeology at Princeton University. It was founded by Allan Marquand in 1912, and contains to date the following Monographs :

1. Allan Marquand, Della Robbias in America, 1912.
2. G. W. Elderkin, Problems in Periclean Building, 1912.
3. Allan Marquand, Luca della Robbia, 1914.
4. C. R. Morey, Lost Mosaics and Frescoes of Rome in the Mediaeval Period, 1915.
5. Clarence Ward, Mediaeval Church Vaulting, 1915.
6. E. Baldwin Smith, Early Christian Iconography and a School of Ivory Carvers in Provence, 1918.
7. Allan Marquand, Robbia Heraldry, 1919.
8. Allan Marquand, Giovanny della Robbia, 1920.
9. Allan Marquand, Benedetto and Santi Buglioni, 1921.
10. F. J. Mather Jr., The portraits of Dante, 1921.
11. Allan Marquand, Andrea della Robbia and his Atelier ; 2 vos., 1922.
12. G. W. Elderkin, Kantharos ; Studies in Dionysiac and kindred Cult, 1924.

In preparation are further volumes by Allan Marquand on the Robbia School, a monograph by A. M. Friend, Jr., on the Early Mediaeval Art of the Morgan Collection, a monograph by Walter W. S. Cook on the Romanesque Frescoes of Catalonia, monographs by Dr. Elderkin in classical archaeology, and a series of books on Mediaeval Illuminated Manuscripts. The series is unique in this country, the only parallel for it being found in similar foundations in Europe, notably the *Monuments et Mémoires* published on the Fondation Eugène Piot at Paris. The volumes are printed and published by the Princeton University Press and handled in Europe by the Oxford University Press.

The series (with exception of No. 10) has been financed until the present time by Professor Marquand. His equity in the volumes already issued has now been made over by him to the Department with the provision that the income is to be used for further publications in the series. The value of this equity must be estimated on the net receipts from the sale of the Monographs which amounted in the year February 1, 1922—February 1, 1923 to $1343.00 ; in the year February 1, 1923—February 1, 1924 to $466.64. Averaging these two years as typical „good" and „bad" years for the Monographs, it will be seen that their small but steady sale brings in an annual income of about $900.00 on the volumes already published, on the basis of which the equity presented by Professor Marquand may be estimated at $18,000.

The average cost per volume of the Monographs, estimated on ten volumes, has been $1673.43 The increase in printing costs in the last few years, however, makes it unsafe to estimate the future cost by past expense, and the latest estimates of the Press indicate that the cost per volume will be about $2500. The increase in income to be expected from Professor Marquand's further volumes, financed by himself, will doubtless bring the annual sales above $1000, leaving $1500 per year which should be insured the Monographs by endowment, since the projected publications of the Department will reach at least the rate of one volume a year. At present there are no funds in sight to insure the continuations of the series.

The Princeton Index of Christian Art. — This Index, commenced four years ago and made possible in its first stages by the devoted efforts of Miss Alison Smith, now Mrs. Charles Macdonald, is an instrument designed to further apid and accurate research in the history of Mediaeval Christian Art. It is meant to cover, when complete, the period from the beginnings of Christian Art to c. 1400. It consists of a catalogue of works of art within this period, maintained in the form of inexpensive reproductions (mostly photostats), and a card catalogue of subjects represented. The card catalogue has now reached the number of about 16,000, and the reproductions about 5000. The Index is now approaching completion for the Early Christian Period (to A. D. 700) ; when this section is completed it is planned to publish it in two parts, the

first consisting of a complete finding-list of all works of Christian Art within the period, with the leading bibliography of each, the second containing an index of the subjects (iconography) represented on these monuments. It is difficult to do justice to the value of this instrument to students ; some notion of it may be gathered by putting one's self in the place of a student confronted, say, with the problem of finding out, in order to date a work of art, whether the subject represented in it was used before A. D. 600. To verify such a point a formerly meant months of work ; it can now be done, with the Index, in a few minutes. Its present task will occupy the Index for many years ; it is obvious that when this is completed, other services of usefulness will open up to this unique bureau of research, in which to employ its machinery toward the further organization of the data of art-history.

The Index has already progressed far enough to begin to be of use to students of art, not only at Princeton but elsewhere in the country ; the latest demand upon it was from a church-builder who wished information to guide him in the details of a sacred subject to be represented in the decoration of his church. The Index furnished him at once with over thirty good reproductions, dated and placed, distributed over various European countries, and extending from the sixth to the fourteenth century. The Index has been inspected and appreciated by several foreign scholars, and the opinion of one of them, Professor Roosval of Stockholm University in Sweden is here quoted :

„During the archaeological congress at Princeton in December (1923) I visited the Department of Fine Arts in Princeton University. The most interesting thing that I found there was the Index of Christian Art. This excited in me the greatest admiration, and I must congratulate you on having commenced, and completed up to a certain point, a work of such extent and usefulness.

„It is just this sort of instrument that our studies now have need of. To complete properly the examination of awork of art one must have indices that are not stationary like lexicons and manuals at the date of publication, but which absorb from day to day the content of new publications and periodicals. Such an index, really up to date and complete, will be without doubt in the future considered as necessary in the History of Art as are now the great laboratories

of the natural sciences. It is a very great difficult work that you have commenced. Since I am myself engaged with similar tasks in Sweden, although on a smaller scale, I know what the superintendence of such a task must mean for its director. I hope that you will continue the Index, extending it over the whole range of Mediaeval Art. You will need intelligent help and much apparatus of the mechanical sort. This will cost a good deal. Only the institutions of the first rank can create apparatus of this character. At Paris, at the famous Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, a start was made with this sort of thing, but I have no knoweledge of its continuation. After all one must be satisfied of one or two institutions in each continent can have so valuable an instrument. The historians of art will come to these places to terminate their works, or enter into correspondence with those places that have good indices. Their inquiries can be answered by copies of the Index cards, and they in turn can furnish the Index with valuable accessions. Thus will be established an international collaboration with our studies as yet lack, and of which they have the greatest need. A noble task for your great and celebrated university to initiate !"

The Index is at present supported by sporadic contributions from sources which cannot be depended on further save for very small sums. Efforts are being made at present to raise sufficient funds to carry the worh on for another six months; at the present moment no funds are available at all. Below appears an estimate by Mrs. Phila C. Nye, ist editor, of the minimum annual expenditure on which the Index can be conducted with assurance of satisfactory progress :

Clerical assistance	$1500.00
Photostats	250.00
Supplies (cards, note-books, filing cases, etc.) ..	250.00
Total	$2,000.00
Endowment needed	$40,000.00

Les *Acta Sanctorum*

Au début de l'année 1926 a paru le tome IV des *Acta Sanctorum* de novembre, un in-folio de XII-766 pages en deux colonnes : *Acta Sanctorum novembris, collecta digesta illustrata ab* Hippolyto Delehaye et Paulo Peeters. Bruxellis, apud socios Bollandianos, 1925. Le volume précédent avait paru en 1910. L'apparition d'un tome des *Acta* est toujours un grand événement scientifique. Mais ce tome IV, où la technique de l'édition savante atteint véritablement la perfection, provoquera à un haut degré l'intérêt et l'admiration. On aura peine à croire que deux hommes aient pu, en quelques années « colliger, digérer, illustrer » la masse formidable de textes et de faits qui sont ici réunis. Pour la première fois, grâce à la prodigieuse érudition du Père Paul Peeters, les *Acta* accueillent des textes arabes, syriaques, éthiopiens, géorgiens, arméniens ; pour la première fois la littérature hagiographique en langue celtique trouve accès dans la fameuse collection bollandienne.

L'ouvrage est dédié à la *Fondation universitaire* de Belgique, dont les subsides ont permis l'impression de ce magnifique in-folio : *amplissimis viris curatoribus aerarii Academici studiis allioribus iuvandis in Belgio constituti.*

En attendant l'analyse de tous les textes des *Acta* qui intéressent les études byzantines — et ils sont nombreux — on pourra consulter l'article de M. H. Grégoire dans le *Flambeau* de Bruxelles (numéro du 30 septembre 1926).

M. Gabriel Millet au Collège de France

Sur la proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et du Collège de France, M. Gabriel Millet, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, a été nommé le 20 mai 1926, professeur titulaire de la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art, au Collège de France.

Tous les byzantinistes applaudiront à cette consécration officielle d'une autorité scientifique établie depuis si longtemps.

M. Gabriel Millet enseignera naturellement, au Collège de France, ce qui a fait, jusqu'à présent, l'objet de ses recherches, l'histoire de l'art dans l'Orient médiéval.

Bibliotheca philologica classica

Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft, Band 50, 1923, herausgegeben von Friedrich Vogel, Leipzig, Reisland, 1926,309 pages in-8°, 8 Marks.

La *Bibliotheca philologica classica* est trop connue, les services qu'elle rend sont trop appréciés pour qu'il soit nécessaire d'en faire une fois de plus l'éloge. Qu'il nous suffise donc d'annoncer son apparition, de constater qu'elle porte vaillamment la cinquantaine et qu'elle n'a pas démérité. Inutile d'ajouter que les byzantinistes, de même que tous ceux qui s'intéressent à la civilisation hellénique, trouveront profit à la consulter.

D. — REVUES BYZANTINES

'Επετηρὶς 'Εταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, deuxième année. Athènes 1925.

Sommaire : Φ. Κουκουλές : Συμβολὴ εἰς τὸ περὶ τοῦ γάμου παρὰ τοῖς Βυζαντινοῖς κεφάλαιον (Contribution à l'étude du mariage byzantin. P. 3-41). — Στ. Ξανθουδίδης : Μολύβδιναι βοῦλλαι ἐκ τῆς Κρήτης (Sceaux. de plomb crétois. P. 42-49). — Κ. Δυοβουνιώτης : Κοσμᾶ Βεστίτωρος ἀνέκδοτα ἐγκώμια εἰς τὴν ἀνακομιδὴν τοῦ λειψάνου τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν 'Ιωάννου τοῦ Χρυσοστόμου. (Panégyrique inédit du Vestitor Cosmas pour la translation des restes de St Jean Chrysostome. P. 50-83). — Α. Λ. Παπαδόπουλος : Οἱ "Ελληνες ὑπὸ τοὺς Τούρκους. (Les Grecs sous la domination turque. P. 84-106). — Α. Ξυγγόπουλος : Τὸ ἀνάγλυφον τῆς ἐπισκοπῆς Βόλου (Le relief encastré dans l'Eglise de la Dormition de la Vierge sur la colline d'Episcopi près de Volo. P. 107-121). — Ν. Βέη : Λέων — Μανουὴλ Μακρὸς, ἐπίσκοπος Βελλᾶς — Καλοσπίτης, μητροπολίτης Λαρίσσης — Χρυσοβέργης, μητροπολίτης Κορίνθου (P. 122-148). — 'Ι. Βογιατζίδης : Τὸ Χρονικὸν τῶν Μετεώρων, ἱστορικὴ ἀνάλυσις καὶ ἑρμηνεία (La chronique des Météores, analyse historique et commentaire. P. 149-182). — Γ. 'Αρβανιτάκις : Χριστιανικὰ σύμβολα. Αἱ « Εὐλογίαι » τοῦ ἁγίου Μηνᾶ. (Symboles chrétiens. Les *Eulogies* de St Ménas. P. 183-219). — Α. Σιγάλας : 'Ανωνύμου Βίος καὶ ἀνατροφὴ τοῦ ἁγίου Θεοδώρου τοῦ Τήρωνος (Anonyme. Vie et éducation de S. Théodore Tiron. P. 220-226). — Ν. Γιανόπουλος : Αἱ παρὰ τὴν Δημητριάδα Βυζαντιναὶ μοναί. II (Les monastères byzantins de Démétriade. P. 227-241). — Γ. Α. Σωτηρίου : 'Η "Ομορφη 'Εκκλησιά Αἰγίνης. (La « Belle église » d'Egine. P. 243-276). — Κ. "Αμαντος : Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις εἰς μεσαιωνικοὺς συγγραφεῖς (Remarques linguistiques sur les écrivains médiévaux. P. 277-287). — 'Αν. 'Ορλάνδος : Αἱ καμαροσκέπαστοι βασιλικαὶ τῶν 'Αθηνῶν. (Les basiliques voûtées d'Athènes. P. 288-305). — Γ. Π. 'Αναγνωστόπουλος : Περὶ τῆς ἐπιδράσεως τῆς Βενετίας εἰς τὰς ὑπ' αὐτῆς καταληφθείσας 'Ελληνικὰς

χώρας. (L'influence de Venise sur les régions grecques occupées par elle. P. 306-315). — Γ. Ε. Τυπάλδος : Ὁ Ῥὼς Σολυμᾶς τῶν Βυζαντινῶν καὶ οἱ Ῥοσόλυμοι τῆς Κεφαλληνίας. (Le Ros Solymas des Byzantins et les Rossolymi de Céphallénie P. 316-320). — Ὀνόματα καλλιτεχνῶν ἐκ μεταβυζαντινῶν ἐπιγραφῶν. (Noms inconnus d'artistes tirés d'inscriptions postérieures à 1453. P. 321-329). — Μ. Θ. Λάσκαρις : Αἱ Βυζαντιναὶ χρονογραφίαι ἐν τῇ παλαιοσλαβικῇ λοχοτεχνίᾳ. (Chroniques byzantines dans la littérature palaeoslave. P. 330-341). — K. I. Ἄμαντος : Karl Krumbacher von A. Heisenberg. P. 341-344. — Communications scientifiques (p. 345-351). — Bibliographie (p. 352-361). — L'album des empereurs byzantins (p. 362-364). — Résumé en français (pp. 379-382).

Δελτίον χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας, tome II. Athènes 1925.

Sommaire : Μ. Γουδᾶς : Βυζαντινὰ γράμματα τῆς ἐν Ἄθῳ Ἱερᾶς Μονῆς Φιλοθέου. Ἀφιερωτήριον γράμμα Θεοδώρας Παλαιολογίνας τῆς Φιλανθρωπινῆς, τοῦ ἔτους 6884 (1367) (Lettres byzantines du couvent de Philothée au mont Athos. P. 3-17). — Δημ. Πασχάλις : Χριστιανικὴ Ἄνδρος, Andrus Sacra, II (p. 18-43). — Στ. Ξενόπουλος : Ψηφιδωτὴ εἰκὼν « ἡ Ἐπίσκεψις » ἐν τῷ Βυζαντινῷ Μουσείῳ Ἀθηνῶν. (Icone de la Vierge en mosaïque au musée byzantin d'Athènes. P. 44-53). — Ἰορδ. Τιμόθεος : Αἱ φρυκτωρίαι (Signaux lumineux. P. 54-56). — Ἀλ. Φιλαδελφεύς : Bibliographie (p. 56-62). — Le 40e anniversaire de la Société d'Archéologie chrétienne (p. 63-97). — Le Congrès des études byzantines (p. 99-101). — Résumé en français (pp. 101-111).

Byzantinische Zeitschrift, Année 1925, fascic. 3 et 4, Leipzig, Teubner.

Sommaire : E. Patzig, *Achills tragisches Schiksal bei Diklys u. den Byzantinern*, II (pp. 273-291). — R. Cantarella, *Basilio Minimo*, I (pp. 292-309). — W. Beneševič, *Spuren der Werke des Agyplers Rhetorios, des Livius Andronicus und des Ovidius in altslavischer Übersetzung* (pp. 310-311). — Ed. Kurtz, *Zu Nikephoros Chrysoberges' Ethopoïe über Julians Rhetorenedikt* (p. 312). — A. H. Krappe, *Über die Quelle des Erotokritos* (pp. 313-320). —

Ed. Kurtz, *Zur* Δημηγορία Κωνσταντίνου Βασιλέως πρὸς τοὺς τῆς ἀνατολῆς στρατηγούς, (p. 321). — G. Pesenti, *Breve nota sull' episodio di Tagliapetra narrato da G. Trivolis* (pp. 322-326). — S. G. Mercati, *Lo scriba del cod. Ottobon. gr.* 441 *è il patriarca Costantinopolitano Simeone I* (pp. 327-330). — N. Bănescu, *Ein neuer* κατεπάνω Βουλγαρίας (pp. 331-332). — H. J. W. Tillyard, *The Stenographic Theory of Byzantine Music* (p. 333-338). — N. I. Γιαννόπουλος, Παλαιοχριστιανικὰ καὶ Βυζαντιακὰ γλυπτὰ τοῦ μουσείου Ἁλμυροῦ (pp. 339-346). — M. Alpatoff, Eine Verkündigungsikone aus der Palãologenepoche in Moskau (pp. 347-357). — Comptes rendus (pp. 358-402). — Bibliographie et notes (p. 403-512).

E. — OUVRAGES REÇUS PAR LA REVUE

Π. Α. Ἀγγελετόπουλος, Σημεῖα τοῦ βυζαντινοῦ δικαίου, Athènes, 1924.

M. Alpatoff et N. Brounoff, *Une nouvelle église de l'époque des Paléologues à Constantinople*, Paris (s. d.), 14 pages in-8°.

C. Autran, *Introduction à l'étude critique du nom propre grec*, Paris, Geuthner, (s. d.), 3 fascicules, 240 pages, in-4°.

J. N. Bakhuizen van den Brink, *Gegevens betreffende graf en eeuwig leven in de Oud-Christelijke epigraphie*, La Haye, Nijhoff (extrait de *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis*, XVIII, pp. 81-94).

G. Balș, *Bisericile lui Ștefan cel Mare*. Bucarest 1925 = *Buletinul Comisiunii Monumentelor Istorice*, XVIII (1925). Un vol. de 330 pages à 2 colonnes in-4°, 486 figures. Résumé en français, *Les Eglises d'Etienne le Grand*, pp. 291-315.

N. Bănescu, *Un duc byzantin du XIe siècle : Katakalon Kekaumenos*, Bucarest, 1924, (Académie roumaine, *Bulletin de la Section historique*, XI, pp. 1-12).

N. Baynes, *The Chronology of Eusebius*, (extrait de *Classical Quarterly*, vol. XIX, n° 2, April 1925, pp. 94-100).

Id., *Two Notes on the Great Persecution* (extrait de *Classical Quarterly*, vol. XVIII, n°s 3-4, juillet-octobre 1924, pp. 189-194).

Id., *Notes and Documents. Justinian and Amalasuntha* (extrait de *The English Historical Review*, January, 1925, pp. 71-73).

Id., *Athanasiana* (extrait du *Journal of Egyptian Archaeology*, vol. XI, parts I and II, 1925, pp. 58-69).

Id., *A Note on Professor Bury's History of the later Roman Empire*, Londres, 1922, (extrait du *Journal of Roman Studies*, vol. XII, part II, 1922, pp. 209-229).

N. A. Bees, *Der französisch-mittelgriechische Ritterroman Imberios und Margarona, und die Gründungssage des Daphniklosters bei Athen*. Texte und Forschungen zur Byzantinisch-Neugriechischen Philologie, n° 4, Berlin, 1924, 108 pages in-8°.

P. H. Bouyges, s. j., *Notes sur les philosophes arabes connus des Latins au moyen âge*, Beyrouth (Syrie), 1922 (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, Beyrouth (Syrie), tome VIII, fasc. 1).

G. I. Brătianu, *Les bijoux de Curtea-de-Argeș et leurs éléments germaniques*, Bucarest, 1924 (*Académie roumaine, Bulletin de la Section historique*, XI, pp. 39-54).

Id., *Conceptiunea actuală a istorie medievale*, Bucarest, Cultura Națională, 1924, 62 pages.

J. B. Bury, *The provincial list of Verona* (extrait du *Journal of Roman Studies*, vol. XIII, 1923, pp. 127-151).

W. H. Buckler, *The Angora resolution of the stage guild*, Londres, 1924 (extrait du *Journal of Hellenic Studies*, vol. XIV, pp. 158-161).

W. M. Calder, *Notes on Anatolian religion*, Manchester, 1924 (extrait du *Journal of the Manchester Egyptian and Oriental Society*, nº 11, 1924, pp. 19-35).

P.L. Cheikho, S. J., *Catalogue raisonné des Manuscrits de la bibliothèque orientale*, III, Beyrouth (Syrie), 1923 (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, Beyrouth (Syrie), tome VIII, fasc. VI, pp. 387-440).

Collectiones Musei nationalis Ucrainorum Leopolensis, Ornamenta codicum Haliciensium XVI et XVII ss. in Musaeo Stauropigiano collectorum, per Modestum Sosenko *delineata*, Leopoli, 1923, 17 planches in-4º. *Ucrainorum Haliciae codices saec. XVI illuminati*, fasc. III, Žovkva ex officina Monasterii o. S. Basilii magni, 1923, 53 planches in-4º.

Collections du Musée National (ukrainien) *de Lvov*, V. Peščanskij, *Anciens tapis de l'Ukraine*, Lvov, 1925 (en ukrainien), 20 dessins et 9 phototypies, in-4º.

P. Collinet, *Histoire de l'École de droit de Beyrouth, Études historiques sur le droit de Justinien*, t. II, Paris, Société Anonyme du Recueil Sirey, 1925, 333 pages in-8º.

Walter W. S. Cook, Ph. D., *The earliest painted panels of Catalonia* (II), Providence, 1923 (extrait de *The Art Bulletin, Illustrated Quarterly published by the College Art Association of America*, Brown University, Providence, vol. VI, nº 2, pp. 1-32).

Id., *The Stucco Altar frontals of Catalonia*, Princeton, 1924 (extrait des *Art Studies edited by the department of Fine Arts at Princeton and Harvard Universities*, vol. II, 1924, pp. 41-81).

O. M. Dalton, *Early Christian art*, Oxford, Clarendon Press, 1925, 396 pp. in-4º et LXIX planches.

Δελτίον χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας, série II, tome II, Athènes, 1925.

M. Δέφνερ, Ἡ Σπηλιὰ τοῦ Ἀνδρειώτη· τὸ τέλος ἑνὸς σκυριανοῦ παραμυθίου, Athènes, 1925, 16 pages.

A. N. Διαμαντόπουλος, Ἀπόπειραι πρὸς ἕνωσιν τῶν ἐκκλησιῶν κατὰ τὸν ιε' αἰῶνα, Athènes, 1924, 75 pages.

Id., Σίλβεστρος Συρόπουλος καὶ τὰ αὐτοῦ ἀπομνημονεύματα τῆς ἐν Φλωρεντίᾳ συνόδου, Jérusalem (tirage à part de la revue Νέα Σιών), 113 pages in-8°.

Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, tome I, 2e éd., Picard, 1925, 480 pages in-8° et 228 figures.

A. B. Drachmann, *Isaac Tzetzae De Metris Pindaricis commentarius*, Copenhague 1925 (*Danske Vidensk. Selskab, Histor. — filol. Meddelelser*, IX, 3), 129 p. in-8° avec un fac-similé.

F. W. A. Dickinson, *The use of the optative mood in the works of St John Chrysostom*. Catholic Education Press. Brookland U. S. A. XVI-179 pages in-8°.

J. Ebersolt, *La Miniature byzantine*, Bruxelles, Van Oest, 1926. Un vol. grand in-4° de XIII-109 pages et 72 planches phototypiques.

Ephemeris Dacoromana, Annuario della Scuola romena di Roma, I, 1924, II, 1925, Rome, Libreria di Scienze e Lettere (s. d.), grand in-8°.

B. D. Filow, *L'art antique en Bulgarie*, avec 59 figures dans le texte (*La Bulgarie d'aujourd'hui*, n° 9), Sofia, Imprimerie de la Cour, 1925, 75 pp. in-12 et 58 figures.

J. Folch y Torres, *Museo de la Ciudela. Catálogo de la Sección de Arte románico*. Barcelona, 1926, 139 pages, petit in-8° et 180 figures.

Fr. L. Ganshof, *Notes critiques sur Éginhard biographe de Charlemagne*, Bruxelles, 1925, (extrait de la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, n° 4, octobre-décembre 1924, pp. 725-758).

V. Grecu, *Darstellungen altheidnischer Denker und Schriftsteller in der Kirchenmalerei des Morgenlandes*, Bucarest, 1924 (*Académie roumaine, Bulletin de la Section historique*, tome XI, pp. 1-67).

A. Heisenberg, *Karl Krumbacher* (*Allgäuer Geschichtsfreund*, XXIV, 1925, pp. 1-26).

D. C. Hesseling, *Histoire de la littérature grecque moderne*, Paris, « Les Belles Lettres », 1924 (collection de l'Institut néo-hellénique de l'Université de Paris, fasc. 1), 180 pages.

C. Hoeg, *Les Saracalsans, une tribu nomade grecque, II, Textes, Vocabulaire, Index*, Paris, Champion ; Copenhague P. Branner, 1926, 210 pages in-8°.

L. Jalabert et R. Mouterde, *Inscriptions grecques chrétiennes*. Extrait de Cabrol-Leclercq, *Dict. d'Arch. chrét.*, col. 623-694.

N. I. Ἰαννοπούλου, Αἱ παρὰ τὴν Δημητριάδα βυζαντιναὶ μοναί (extrait du t. I de l' Ἐπετηρὶς τῆς Ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, pp. 210-240), Athènes, 1924.

Guillaume de Jerphanion, S. J., professeur à l'Institut pontifical oriental, *Une nouvelle province de l'art byzantin. Les Eglises rupestres de Cappadoce*. Paris, Geuthner, 1925. Tome I, 1e partie 297 pages et 33 fig. Planches, Premier album, 69 planches.

N. Iorga, *Viața lui Constantin-vodă Cantemir de Dimitrie Cantemir* (Commemorarea lui Dimitrie Cantemir in 1923), Bucarest, 126 pages.

Id., *Le grec dans les pays roumains, documents de grec vulgaire*, Bucarest, 1924 (*Académie roumaine, Bulletin de la Section historique*, tome XI, pp. 136-141).

Id., *Études roumaines*, II, *Idées et formes littéraires françaises dans le Sud-Est de l'Europe*, leçons faites à la Sorbonne, Paris, Gamber, 1924, 246 pages in-8°.

Id., *Les Roumains au delà du Dniester*. Articles publiés dans le journal *Neamul Românesc* en 1918, traduits par Mlle A. Dimitrescu, Paris, Gamber, 1925, 38 pages.

E. Jeanselme, *Calcul de la ration alimentaire des malades de l'hôpital et de l'asile des vieillards annexés au Monastère du Pantocrator à Byzance* (1136), (extrait du IIe Congrès d'Histoire de la Médecine), Evreux, Hérissey, 10 pages in-8°.

Id., *Le régime alimentaire des anachorètes et des moines byzantins*, *ibid.*, 28 pages.

Id., *La goutte à Byzance*, (extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine*, XIV, nos 5 et 6), 28 pages.

E. Jeanselme et L. Oeconomos, *La règle du réfectoire du monastère de Saint-Nicolas de Casole, près d'Otrante* (1160), *ibid.*, XVI, nos 1 et 2, 11 pages.

E. Jeanselme, *La maladie et la mort de Romain III Argyre, Empereur de Byzance*, *ibid.*, XVII, nos 9-10, 15 pages.

Id., *Goutte et tares nerveuses dans la dynastie des Osmanlis*, *ibid.*, XVII, nos 11-12, 16 pages.

Id., *L'alcoolisme à Byzance*, *ibid.*, XVIII, nos 9-10, 7 pages.

Id., *L'épilepsie sur le trône de Byzance*, *ibid.*, XVIII, nos 7-8, 52 pages.

Id., *La pleurésie du Basileus Isaac Comnène* (1059) *d'après le récit de Psellos*, *ibid.*, XVIII, nos 3-4, 12 pages.

M. E. Jeanselme, *Inondations, famines et tremblements de terre sont les avant-coureurs de la peste* (communication faite au IIIe Congrès de l'Histoire de l'Art de Guérir, Londres, 1922), Anvers, De Vlijt, 1923, 7 pp.

E. Jeanselme et L. Oeconomos, *Où il est établi que Théodore Prodrome fut atteint de la variole* (communication faite au Ier Congrès de l'Histoire de l'Art de Guérir, Anvers, 1920), Anvers, De Vlijt, 1921, 3 pages.

Id., *Les œuvres d'assistance et les hôpitaux byzantins au siècle des Comnènes* (communication faite au Ier Congrès de l'Histoire de l'Art de Guérir, Anvers, 1920), Anvers, De Vlijt, 1921, 20 pages.

Lj. Karaman, *L'architecture dalmate du haut moyen âge et Byzance*, Bucarest, 1924 (*Académie roumaine*, *Bulletin de la Section historique*, tome XI, pp. 156-163).

Id., *Basrelijef u splitskoj historiju* (Prilog S. Vjesniku za arkeologiju i historiju Dalmatinsku. God. 1924-1925), Split, Narodna Tiskara, 1925, 27 pp, 2 pl.

Φ. Κουκουλές, Α') Μία ἐπιγραφὴ τῆς Παλιοπαναγιᾶς; Β') Ἀπὸ τὸν μεσαιωνικὸν σχολ. βίον Γ') Τὸ πρῶτον δημ. σχολ. ἐν Βασσαρᾷ, Athènes, 1923, 15 pages.

Φ. Κουκουλές, Βασιλείου τοῦ μεγάλου δόξαι παιδαγωγικαί, Athènes, 1907, 46 pages.

Φ. Κουκουλές, Αἱ ἐν τῷ πρώην δήμῳ Οἰνοῦντος Μοναί, Athènes, 1924, 82 pages.

Φ. Κουκουλές, Μεσαιωνικοὶ καὶ νεοελληνικοὶ κατάδεσμοι, Athènes, 1924 (extrait de la revue Λαογραφία, tome II', pp. 302-346).

Φ. Κουκουλές, Λαογραφικαὶ εἰδήσεις παρὰ τῷ Θεσσαλονίκης Εὐσταθίῳ, Athènes, 1924, 40 pages.

P. H. Lammens, S. J., *La Mecque à la veille de l'Hégire*, Beyrouth (Syrie), 1924 (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, Beyrouth, Syrie, tome IX, fasc. 3, pp. 99-439).

Μ. Λάσκαρι, Αἱ Βυζαντιναὶ χρονογραφίαι ἐν τῇ παλαιοσλαβικῇ λογοτεχνίᾳ. Extrait de l'Ἐπετηρίς, Athènes 1925, 11 pages.

A. Luspinskij, *Les églises en bois de la Galicie*, Lvov, 1920, 40 planches in-4° (en ukrainien).

Ch. M. Macri, *L'organisation de l'économie urbaine dans Byzance sous la dynastie de Macédoine* (867-1057), Paris, Guillon, 1925, 160 pages, in-8°.

Sister Mary Dolorosa Mannix, *Sancti Ambrosii oratio de obitu Theodosii*, text, translation, introduction and commentary, Washington, 1925 (*The Catholic University of America, Patristic Studies*, vol. IX), 163 pages.

C. Marinescu, *Tentatives de mariage de deux fils d'Andronic I Paléologue avec des princesses latines*, Bucarest, 1924, (extrait de la *Revue historique du Sud-Est Européen*, 1re année, nos 4-6, avril-juin 1924, pp. 1-8.)

K. Miateff, *La peinture décorative de la Nécropole de Serdica* (en bulgare, avec résumé français), Sofia, 1925, 135 pages in-8° et 36 figures.

J. Maurice, *Constantin le Grand. L'origine de la civilisation chrétienne*. Paris, éditions *Spes*. XI-305 pages in-8°.

H. Munier, *Un éloge copte de l'empereur Constantin* (*Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, t. XVIII, pp. 65-74).

Id., *Une scène de la Nativité sur un bas-relief copte* (*Ibid.*, t. XXIV, pp. 129-132, 1 pl.).

Ant . Muñoz, *Studi Bizantini*, I. *Tre codici miniati della biblioteca del serraglio a Costantinopoli*. II. *Studi di Arte bizantina in Italia*, Roma, 1924 (extrait des *Studi Bizantini* publiés par l'*Istituto per l'Europa orientale*), 18 pages, illustrations.

Γ. Π. Οἰκονόμος, Χριστιανοὶ στεφανηφόροι, 1925 (Ἀπόσπασμα ἐκ τοῦ Ἡμερολογίου τῆς Μεγάλης Ἑλλάδος).

G. P. Oeconomus, *De profusionum receptaculis sepulcralibus inde ab antiquissimis temporibus usque ad nostram fere aetatem usitatis*, Athènes, 1921, 63 pages (Bibliotheca Societatis Archaeologicae Athenarum, vol. XXI).

Α. Κ. Ὀρλάνδος. Αἱ Βλαχέρναι τῆς Ἠλείας, Athènes, 1924 (extrait de l' Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς, 1923), 35 pages.

V. Pârvan, *Sur un relief inédit du VIIe s., représentant la Sainte Vierge*, Bucarest, 1924 (*Académie roumaine, Bulletin de la Section historique*, tome XI, pp. 217-227).

Id., *Nuove considerazioni sul vescovato della Scizia minore*, Rome, 1924, (extrait des *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, anno II, 1924, pp. 117-135).

Id., *Municipium Aurelium Durostorum*, Turin, 36 pages, 1924 (extrait

de la *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, nouvelle série, 2e année, fasc. III).

Id., *Celalea Tropaeum Consideratsii istorice*, Bucarest, 1912, 152 pages.

H. Pernot, *Remarques sur les Évangiles*, Amsterdam, 1923 (*Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Welenschappen, Afdeeling letterkunde*, deel 57, serie A, nº 53, pp. 91-902).

A. K. Porter, *Spain or Toulouse ? and other questions*, extrait de *The Art Bulletin*, VII, 1, pp. 1-25, 19 planches.

A. Protitch, *Guide à travers la Bulgarie, Archéologie, Histoire, Art*, Sofia, 1923, 38 pages, 109 figures.

Id., *L'architecture religieuse bulgare*, Sofia, 1924, 71 pages, 65 figures.

N. Radojčić, *Jos. Konstantin Jireček*, Zagreb, 1923, 25 pages.

N. Radojčić, *Die Gründe einer serbischen Entlehnung aus dem Byzantinischen Rechte*, Bucarest, 1924 (*Académie roumaine, Bulletin de la Section historique*, tome XI, pp. 228-235).

A. Severyns, *La « Grammairienne » Démo*, Bruxelles, 1925 (extrait de la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, nº 4, octobre-décembre 1924, pp. 713-723).

H. F. Schmid, *Neuere Beiträge zur Frage der ältesten kirchenslavischen Nomokanonübersetzung*, Leipzig, 1925 (extrait de *Zeitschrift für Slavische Philologie*, Bd. I, Heft 1-2, pp. 198-210.

Dr S. Svencickij, *Guide illustré du Musée national de Lvov*, Žovkva, Imprimerie des PP. Basiliens, 1913, in-8º.

Sbornik v čest na Vasil Zlatarski, Sofia, 1925, XVI, 573 pages, 82 figures.

I. Svencickij et A. Šeptickij, *Les débuts de l'imprimerie en Ukraine*, Imprimerie des PP. Basiliens, Žovkva, 1924, 152 planches in-4º (en ukrainien).

M. O. Tafrali, *Les fresques des églises de Bucovine*, Paris, Picard, 1924 (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances de l'année* 1924, pp. 39-46).

O. Tafrali, *Le trésor byzantin et roumain du Monastère de Poutna*. Paris, Geuthner, 1925, 87 pages, avec un Atlas de 60 planches in-4º,

Fr. L. Ganshof, *Corpus der Griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit*. Reihe A : *Regesten*. Abteilung I. *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches* bearbeitet von Franz Dölger. II. Theil *Regesten von* 1025*bis* 1204 ; Munich et Berlin, Oldenbourg, 1926, in-4º.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
F. Uspenskij, Note sur l'histoire des Etudes byzantines en Russie ..	1-54
V. Valdenberg, Les idées politiques dans les fragments attribués à Pierre le Patrice ...	55-76
L. Maculevič, Monuments disparus de Džumati	77-108
G. Emerau, Constantinople sous Théodose le Jeune. Les Régions Urbaines	109-122
B. Granič, Die Gründung des autokephalen Erzbistums von Justiniana Prima durch Kaiser Justinian I im Jahre 535 n. Chr	123-140
G. Rouillard, De l'attribution du titre de décurion au duc de Thébaïde Théodore	141-148
N. H. Baynes, A Note of Interrogation	149-152
G. I. Brătianu, Les Bulgares à Cetatea Alba (Akkerman) au début du XIVe siècle	153-168
G. Vernadsky, Sur les origines de la Loi agraire byzantine	169-180
F. Cumont, L'Uniforme de la Cavalerie orientale et le Costume byzantin	181-192
A. Rubió y Lluch, Une figure athénienne de l'époque de la domination catalane. Dimitri Rendi	193-230
C.-H. Haskins, Pascalis Romanos, Petrus Chrysbanus	231-236
N. Iorga, Médaillons d'histoire littéraire byzantine	237-298
Ch. Diehl, La Renaissance de l'Art byzantin au XIVe siècle	299-316
P. Waltz, Notes sur les épigrammes chrétiennes de l'Anthologie Grecque	317-328
H. Grégoire, Du nouveau sur la hiérarchie de la secte Montaniste d'après une inscription grecque trouvée près de Philadelphie en Lydie	329-336
M. Sulzberger, Le Symbole de la Croix et les Monogrammes de Jésus chez les premiers chrétiens	337-448
H. Grégoire, Un nom mystique du Christ dans une inscription de Pisidie	449-454

Comptes Rendus.

A. E. R. Boack and J. E. Dunlop, Two studies in later Roman and Byzantine Administration. Par A. Abel	455-459
G. Millet, Recherches sur l'iconographie de l'Evangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles d'après les monuments de Mistra, de la Macédoine et du Mont Athos. Par D. Ajnalov	459-470

J. Bidez, L'Empereur Julien. Par W. M. Calder 470-472
F. H. Marshall, Old Testament Legends, from a Greek Poem on Genesis and Exodus by George Choumnos. Par R. M. Dawkins 473-479
M. Grandclaude, Etude critique sur les Livres des Assises de Jérusalem. Par F. L. Ganshof 479-481
L. Bréhier, Histoire anonyme de la première croisade. Par F.L. Ganshof 481-483
Œuvre collective du personnel du Musée, Guide du Musée National de Sofia. Par A. Grabar 483-486
Achmetis Oneirocriticon. Par P. Graindor 487
Ch. Diehl, Constantinople (Les villes d'art célèbres). Par P. Graindor 488-489
Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger, membre de l'Institut, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance (17 octobre 1924). Par P. Graindor 489-506
M. Bloch, Les Rois Thaumaturges. Par E. Kreglinger 506-507
M. Van Berchem et E. Clouzot, Mosaïques chrétiennes du IVe au Xe siècle. Par G. Millet 507-510
P. Collinet, Histoire de l'Ecole de droit de Beyrouth. Par R. Mouterde, S. J. 510-513
D. C. Hesseling, Histoire de la Littérature Grecque Moderne. Par L. Roussel 513-519
G. Zereteli, Papyri russischer und georgischer Sammlungen. Par J. Tolstoï 519-523
N. V. Arseniew, Ostkirche und Mystik. Par M. Viller 523-524
R. P. J. Pargoire, L'Eglise byzantine de 527 à 847. Par M. Viller . 524-525
Académie Roumaine. Bulletin de la Section historique. Publication trimestrielle sous la direction de N. Iorga. Par R. Goossens 525-539
N. H. Baynes, The Byzantine Empire. Par M. S. 539-540
G. Duthuit, Byzance et l'Art du XIIe siècle. Par M. S. 540-541
A. Heisenberg, Ein angeblicher byzantinischer Roman. Par H. Grégoire 542-544
A. V. Premerstein, Griechisch-heidnische Weise als Verkünder christlicher Lehre in Handschriften und Kirchenmalereien. Par H. Grégoire 544-550
Emile Renauld, Psellos, Chronographie I. Par H. Grégoire 550-567
Μιχαὴλ Α. Δένδιας, οἱ Βάραγγοι καὶ τὸ Βυζάντιον μετὰ προλόγου ὑπὸ Π. Καρολίδου. Par H. Grégoire 567-571
Γεωργίου Α. Σωτηρίου, Ὁδηγὸς τοῦ Βυζαντινοῦ Μουσείου Ἀθηνῶν. Par H. Grégoire 571-577
V. Grecu, Versiunile românești ale Erminiilor de pictura byzantină. Par H. Grégoire 577-580

Chronique.

A. — Bulletins régionaux 581-606

I. Italie. Par F. Cognasso 581-589
II. Roumanie. Par N. Bănescu 589-595

III. Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Par M. Lascaris 595-600
Note de la Rédaction 600-601
IV. Grèce. Par G. P. Anagnostopoulos, Dr Phil 601-606

B. — Bulletins spéciaux 607-638

Bulletin d'Histoire de l'Eglise Byzantine :
1. L'Eglise Byzantine aux XIe et XIIe siècles. Par B. Leib 607-614
2. Les Relations de Rome et de Constantinople au Moyen Age, Par M. Viller 615-632
Les Dernières Etudes sur les Catalans en Grèce. Par L. N. d'Olwer .. 633-638

C. — Informations diverses relatives aux études byzantines 639-646

Mgr Mercati, La fine d'Atanasio Calimera 639-640
40e anniversaire de la fondation de la Société d'Archéologie chrétienne d'Athènes 640
The Department of Art and Archeology of Princeton University and its Endowment 641-644
Les *Acta Sanctorum* 645
M. Gabriel Millet au Collège de France 645
Bibliotheca philologica classica 646

D. — Revues byzantines 647-649

E. — Ouvrages reçus par la revue 650-656